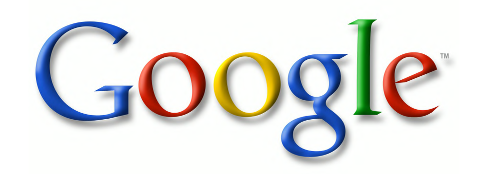


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

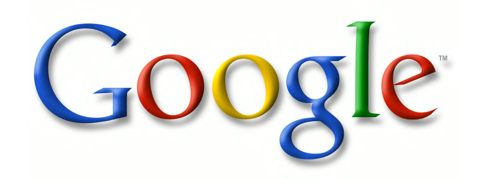
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,388,468


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817

LA CHANSON
DE ROLAND

SE TROUVE A PARIS

CHEZ POTIER, LIBRAIRE, QUAI VOLTAIRE, N° 9.

Chanson de Roland.





LA CHANSON

DE ROLAND

POËME DE THEROULDE

TEXTE CRITIQUE

ACCOMPAGNÉ

D'UNE TRADUCTION, D'UNE INTRODUCTION ET DE NOTES

PAR F. GÉNIN

CHEF DE DIVISION AU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC L

4°
457
233

INTRODUCTION.

CHAPITRE IER.

Aperçu du poëme. — Que renferme-t-il d'historique ?

Combien de fois n'a-t-on pas répété : « Les Français n'ont pas la tête épique ! » Voltaire a trouvé cette formule dans le temps juste qu'il composait la *Henriade*[1]. Le poëme a servi de pièce justificative à la sentence.

Mais aussi, à qui demandait-on une épopée? Au XVIIIe siècle, au XVIIe ou au XVIe; au delà c'était la nuit, le chaos; on n'avait garde d'y plonger; et parce que la *Franciade* de Ronsard, le *Clovis* de Desmarets, et quantité d'autres semblables ne valaient rien, on se hâtait de conclure, et l'on faisait galamment les honneurs de la France aux nations étrangères.

Le caractère essentiel de l'épopée, c'est la grandeur jointe à la naïveté; la virilité, l'énergie de l'homme fait unies à la simplicité, à la grâce ingénue de l'enfant : c'est Homère. Comment cette production essentiellement primitive aurait-elle pu éclore à des époques pédantes ou d'une civilisation corrompue comme le XVIe, le XVIIe et le XVIIIe siècle? Le

[1] A la fin de l'*Essai sur la poésie épique*, Voltaire attribue le mot *à feu M. de Malézieux*. On sait ce que cela veut dire.

poëte épique vit dans les siècles épiques; et de même que l'âge d'or était l'âge où l'or ne régnait pas, les temps épiques sont les temps aussi où le nom de l'épopée était inconnu. Achille et Agamemnon, comme Roland et Charlemagne, ne soupçonnaient pas qu'ils fussent des héros épiques, non plus qu'Homère ni Theroulde ne poursuivaient la gloire de bâtir une épopée. Guerriers comme poëtes, ils obéissaient à un instinct, et c'est ce qui a fait leur grandeur. Ce n'est pas que le poëte épique ne puisse songer à la postérité, mais il y songe moins dans un intérêt de gloire personnelle ou littéraire que dans l'intérêt du sujet qui le remplit, l'échauffe et le passionne. Il ne se dit pas : ici je serai simple, là je serai sublime; ici religieux, là spirituel, et l'on m'admirera. Non; il est ce qu'il peut; il sent profondément; il peint ce qu'il sent et ce qu'il voit; et sa peinture sincère, considérée à la distance des âges (car le temps est un puissant collaborateur des poëtes épiques), saisit d'étonnement et d'admiration. Quant au poëte lui-même, tout au plus a-t-il signé. On demande : Homère a-t-il vécu? qu'était-ce que Theroulde?

« Il faut avouer, dit Voltaire, qu'il est plus difficile à un Français qu'à un autre de faire un poëme épique; mais ce n'est ni à cause de la rime, ni à cause de la sécheresse de notre langue. Oserai-je le dire? C'est que de toutes les nations polies la nôtre est la moins poétique[1]. »

Oserai-je à mon tour contredire Voltaire? Il n'est pas plus difficile à un Français qu'à un autre de faire un poëme épique, et la nation française n'est pas la moins poétique

[1] *Essai sur le poëme épique*, chap. IX.

de toutes les nations polies. La difficulté n'est pas celle qu'indique Voltaire; la voici : c'est qu'un siècle raisonneur n'est pas plus capable de produire une épopée qu'un enfant de produire un traité de philosophie. Voltaire, dans son Essai sur le poëme épique, critiquant certains détails merveilleux, demande comment on peut les offrir à des gens raisonnables, à des lecteurs sensés. Eh bien, tout est là : vous êtes sensés et raisonnables, et même très-raisonneurs; faites l'Encyclopédie, et ne vous mêlez point de poésie épique.

L'esprit de critique et d'analyse est essentiellement opposé à l'instinct épique : ils s'excluent réciproquement; et l'esprit de critique fut au plus haut degré celui de la renaissance, et surtout celui du XVIIIe siècle; et dans le XVIIIe siècle, nul ne le poussa plus loin que Voltaire.

Hélas, oui, c'est le malheur de votre *Henriade*, de ne renfermer rien qu'on ne puisse présenter à des lecteurs sensés et raisonnables!

Que devient l'épopée sans merveilleux? et que devient le merveilleux à la lumière de la raison?

Il y a pourtant du merveilleux dans la *Henriade?* Mais quel merveilleux! celui que le raisonnement a conseillé d'y mettre, merveilleux à la glace, objet du mépris tacite de l'auteur.

Il faut donc distinguer deux sortes d'épopées : l'épopée sincère, naïve, et l'épopée artificielle ou d'imitation. L'*Iliade* et l'*Odyssée* sont le type de l'une, l'*Énéide* est le type de l'autre. A la première classe appartiennent les *Nibelungen*, le poëme du *Cid*, le *Roland* de Therouide, la *Divine Comédie;* à la seconde, la *Jérusalem délivrée*, la *Messiade*, le *Paradis*

perdu, la *Henriade* et le *Roland furieux*, puisqu'on est accoutumé à le compter pour une épopée[1].

Le vice radical de toutes ces compositions laborieusement imitées et calculées, c'est que l'art y étouffe la nature, que tout y est factice, dès lors sans véritable intérêt.

Dans l'épopée sincère, il a fallu que le génie suppléât à l'absence de l'art; dans l'épopée artificielle, c'est à l'art à suppléer le génie.

Les visions terribles ou consolantes de l'enfer, du purgatoire et du paradis, sauront toujours attacher des esprits imbus d'une foi vive et sombre, comme Dante, qui réellement y a mis son cœur; mais quel chrétien, fanatique même et superstitieux au plus haut degré, s'intéressera jamais aux anges qui tirent le canon, ou bien à l'allégorie de la mort mariée au péché ? Je suis cent fois plus ému de Peau-d'Ane ou de la Barbe-Bleue !

Voltaire, l'Arioste, Milton, Klopstock, et Virgile à leur tête, inventaient de sang-froid, et ne croyaient pas un mot de leurs inventions. Ils sont bien au-dessus de cela ! Toutefois, ils tâchent de paraître dupes de leur imagination, mais je ne le serai pas de leur ruse : ils n'ont pas la bonne foi, ils ne me persuaderont point. Je me borne à reconnaître et

[1] La première, la plus indispensable qualité d'un poëte épique, c'est la sincérité et la bonne foi. Je ne puis me décider à donner ce titre à l'Arioste, qui n'a qu'un but et qu'un souci, railler perpétuellement ses héros, ses lecteurs et lui-même. Un fragment de l'*Iliade* ferait encore reconnaître une épopée; le *Roland furieux* réduit à un seul chant, s'appellerait un conte : il en a quarante-six; c'est un conte en quarante-six chants : la dimension de l'ouvrage n'en change pas la nature.

Le *Roland furieux* est une épopée comme *Don Quichotte* est un roman de chevalerie, comme la parodie appartient au genre dont elle se moque.

admirer de sang-froid comme eux leur patience et le bonheur de leur artifice.

Mais Homère! quelle honnêteté, quelle crédulité à sa propre parole! J'y crois donc aussi : il me touche et m'entraîne.

Le *Roland* de Theroulde appartient, comme l'*Iliade*, à la première catégorie : c'est une épopée sincère. Le sujet tient au cœur même de la patrie : il est national pour les Français autant que l'étaient pour les Grecs les événements de la guerre de Troie. Quel nom dans notre histoire plus grand que celui de Charlemagne? Charlemagne tient dans le monde moderne la place que, dans le monde ancien, tenait Agamemnon. Roland et Olivier peuvent être mis en regard d'Achille et de Patrocle; Calchas lui-même trouvera son représentant dans l'archevêque Turpin. Toutes ces figures, bien que certainement historiques, sont placées sur les limites de l'histoire et de la légende; elles apparaissent, dans le lointain des siècles passés, voilées de ce mystérieux crépuscule qui les élève et grandit leur proportions; elles sont dans les meilleures conditions de l'épopée : les siècles accumulés, les ruines d'un empire, d'un peuple, d'une civilisation, voilà le véritable piédestal des héros épiques. C'est tout ce qui manque encore à Napoléon. Supposez huit ou dix siècles écoulés, et les révolutions accomplies qu'amène nécessairement un pareil intervalle; supposez réalisé le rêve du bon abbé de Saint-Pierre : la paix universelle et toutes les nations amies; la guerre est oubliée; on n'en connaît plus que le nom, comme celui d'une ancienne et terrible maladie de l'humanité, comme nous connaissons le nom de la lèpre. Qu'alors on découvre tout à coup une histoire des batailles

de la république, du consulat et de l'empire; une relation de la grande armée, de l'expédition d'Égypte, de la retraite de Moscou!... Napoléon sera-t-il moins épique qu'Agamemnon ou Charlemagne?

Désormais on ne reprochera plus à la littérature française de manquer d'une épopée: voilà le *Roland* de Theroulde. Et si la France a si longtemps attendu à la montrer aux autres nations, c'est qu'il a fallu pour la retrouver fouiller plus profondément. J'avoue que cette épopée du XIe siècle ne paraîtra pas brillante et polie comme celle du Tasse ou de l'Arioste; mais la rouille vénérable dont elle est couverte n'empêchera pas d'en apprécier toute la valeur. Cette rouille sied bien aux médailles antiques. Une de nos pièces d'un franc toute neuve est absolument parlant plus belle qu'une monnaie phénicienne ou babylonienne, mais ce n'est point cette beauté qui détermine le prix.

Cependant la vétusté n'est pas aussi une recommandation qui puisse tenir lieu de toutes les autres: ce serait pousser trop loin la révérence de l'antiquaille, comme dit Rabelais. On a exhumé de la poudre des bibliothèques des compositions du XIIe ou du XIIIe siècle, très-considérables par leur volume, qui, annoncées pompeusement sous le titre de *grandes épopées*, n'ont point justifié par leur mérite l'enthousiasme de leurs parrains. L'illusion qu'on avait voulu produire n'a pas duré longtemps, et l'intelligence du public a bien vite sondé la véritable valeur de l'œuvre sous la couche d'archaïsme qui semblait la protéger. C'est cette perspicacité qui me rassure pour la fortune du poëme de Theroulde.

En effet, le *Roland* diffère essentiellement de tous les

poëmes du moyen âge publiés jusqu'à ce jour. Ces compositions ont toutes le même vice radical : l'absence de plan. L'auteur avance au hasard, exclusivement préoccupé du carillon de ses rimes, et si peu pressé d'arriver, qu'on dirait que lui-même ne sait pas où il va. Dans les parties de ces récits immenses, aucun ordre, aucune lumière. C'est un entassement, une monotonie d'expression, un vide de pensées qui dès la seconde page assouvissent le lecteur fatigué.

Le plan du *Roland*, au contraire, est nettement tracé; toutes les parties en ont été mesurées d'avance, combinées avec industrie et limitées dans de justes proportions. L'intérêt ne s'égare pas au milieu d'une cohue de personnages qui se ressemblent tous dans leur pâleur. Il y a dans *Roland* quatre acteurs principaux : Roland, qui l'emporte sur tous; Olivier, un peu au-dessous de lui; l'archevêque Turpin, et enfin Charlemagne. J'allais oublier Ganelon, dont le rôle est si important et le caractère tracé d'une main si ferme et si délicate à la fois. Dans le camp opposé, le roi Marsille est à peu près le seul personnage saillant, à moins qu'on n'y joigne l'émir Baligant, qui ne paraît que dans la seconde partie du poëme, pour porter secours à Marsille et périr de la main de Charlemagne en un combat singulier.

Le cœur du sujet, c'est la bataille de Roncevaux. Le poëte expose d'abord les causes qui ont brouillé Roland avec son beau-père Ganelon, et qui ont fait de ce dernier un traître à jamais exécrable aux Français. Vient ensuite la bataille et la défaite glorieuse des nôtres, où le poëte déploie toutes les ressources de son génie. Charlemagne, averti par le son du cor de son neveu, retourne sur ses pas; il arrive, hélas! trop tard pour sauver les vingt mille

Français et les douze pairs victimes d'un infâme guet-apens, mais non trop tard pour les venger. Il défait les Sarrasins, renforcés de l'armée auxiliaire de Baligant. A cette nouvelle, le roi Marsille, déjà mutilé par l'épée de Roland, couché sur son lit de douleur, se tourne vers la muraille, et rend le dernier soupir. Charlemagne, rentré en France, fait juger Ganelon au champ de mai; Ganelon demande le jugement de Dieu : son champion est vaincu par celui de Roland; le traître est écartelé et toute sa famille pendue sur la place.

La nuit suivante, un ange vient de la part de Dieu apporter en songe à Charlemagne l'ordre d'aller en pèlerinage à la terre sainte, et le rideau tombe sur cette scène mystérieuse.

Tout cela, je le répète, est dessiné d'une main ferme, avec un choix et une sobriété de détails qui décèlent un sentiment d'artiste dont on chercherait vainement la plus légère trace dans cette foule de compositions d'une date beaucoup plus récente.

Deux passions remplissent le poëme : la valeur et l'amour de la patrie. Nulle part ailleurs on ne retrouve cette tendresse émue, ce dévouement sans bornes pour la *terre de France.* Ce feu suffit à échauffer l'œuvre d'un bout à l'autre. A peine si le poëte laisse parmi cette noble flamme se glisser un rayon de l'autre amour. C'est la fiancée de Roland, la belle Aude, qui vient redemander à Charlemagne son fiancé. Charlemagne, les larmes aux yeux, lui apprend la catastrophe du héros, et, pour le remplacer, lui offre son propre fils, Louis, son successeur futur. La belle Aude ne répond que deux mots : « Sire, cette parole m'est étrange!

ne plaise à Dieu que je survive à Roland! » et elle tombe morte aux pieds de l'empereur.

Cet épisode de vingt-huit vers est placé là avec un art infini pour préparer le dénouement. Cette dernière victime réveille et redouble la pitié de toutes les autres; il n'en peut rester aucune pour le scélérat auteur de tant de désastres.

Et cependant, au début, que Ganelon s'était montré beau, courageux et fier! A la cour de Marsille, seul au milieu de tous ces Sarrasins, en danger de mort, avec quelle dignité, quelle intrépidité il soutient l'honneur de la France! Il semblait impossible qu'elle fût plus dignement représentée. Mais c'est ce même orgueil indomptable qui va précipiter Ganelon dans l'abîme. Il n'y a pas au théâtre de scène plus habilement filée que celle de la séduction. Le vieux corrupteur Marsille fait agir tour à tour sur l'âme du malheureux ambassadeur la flatterie, la cupidité, surtout la soif de la vengeance; et l'entretien, commencé par l'éloge de Charlemagne, finit par la promesse de livrer Roland et l'arrière-garde. L'arrière-garde est sacrifiée à cause de Roland; aussi à la fin Ganelon s'indigne-t-il du nom de traître : je me suis vengé de Roland, il m'en avait donné le droit; mais de la trahison, je n'en reconnais point dans tout ce que j'ai fait! La haine contre Roland est le ressort principal de la machine, comme dans l'*Iliade* la colère d'Achille. L'idée de montrer Ganelon intéressant avant de le montrer perfide, de conserver par la passion un reste de grandeur à ce personnage déchu, cette idée, surtout mise en œuvre comme elle l'est ici, révèle un artiste consommé. Que pourrait-on demander davantage à un élève d'Aristote, nourri de l'étude des classiques?

Il m'est difficile de croire que ces modèles aient été complétement inconnus à Theroulde. Il nomme quelque part Virgile et Homère; à la vérité cela ne conclut pas à l'étude de leurs ouvrages. Les dénombrements de guerriers à la manière de l'*Iliade* pourraient n'être qu'une rencontre du hasard; mais le tableau des présages de la mort de Roland, à la fin du chant second, ne paraît-il pas une imitation des présages de la mort de César, au premier livre des *Géorgiques?* Quelques traits sont communs; par exemple, Virgile parlant du soleil :

> Cum caput obscura nitidum ferrugine texit,
> Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem;

est ainsi rendu par Theroulde :

> Contre midi tenebres y a grans!
> N'y a clarté se le ciel ne s'y fend.
> Disent aucuns : c'est le definement;
> La fin du siecle qui nous est en present.

L'idée du jugement dernier est plus terrible à l'imagination des chrétiens qu'à celle des païens les comètes et les étoiles tombantes par où Virgile achève sa description. Theroulde termine la sienne par le trait le plus pathétique : ceux qui expliquent ces prodiges par la fin du monde n'en savent pas la vérité, ils se trompent :

> C'est le grand deuil pour la mort de Roland!....

Le poëte latin porte plus loin sans doute l'art d'agencer les mots et de créer des figures de rhétorique; mais l'ensemble du poëte français ne produit pas un effet moins sinistre; et justement parce que Theroulde ne fait pas tant songer à soi, parce qu'il est plus naïf et plus simple, l'im-

pression est plus sentie et plus profonde. Theroulde a des traits de sensibilité qui ne sont pas dans Virgile : « Les Français ne reverront plus leurs pères, ni leur famille, ni Charlemagne, qui les attend à l'extrémité des défilés!.... » C'est encore une inspiration très-poétique d'avoir fait paraître les présages du malheur, non sur les lieux où il doit s'accomplir, mais bien loin de là, dans le pays que la nouvelle doit le plus accabler, dans la patrie de Roland. Cette condoléance mystérieuse de la nature, cette compassion anticipée à une calamité inévitable émeut l'imagination, la trouble et la remplit de mélancolie.

Mais où notre poëte s'est surpassé, c'est dans la peinture de la bataille de Roncevaux : toute cette seconde moitié du troisième chant est admirable! Nous allons voir tomber l'un après l'autre les trois plus illustres pairs, unis par la vaillance et l'amitié, inséparables dans la mort. Olivier est le premier frappé : atteint à la tête, le sang qui remplit ses yeux lui obscurcit la vue; il rencontre Roland, et, le prenant pour un païen, lui assène un coup terrible! Le preux étonné ne se fâche point : « Sire compagnon, le faites-vous exprès? Vous ne m'aviez défié en nulle guise : c'est moi, Roland, votre ami. » Olivier lui répond : « Je vous reconnais au parler, car je n'y vois plus. Pardonnez-moi de vous avoir frappé. » Roland répond : « Je n'ai point de mal; je vous pardonne ici et devant Dieu. » A ces mots ils se saluent, et se séparent pour aller mourir chacun de son côté.

Que manque-t-il à cela que d'être écrit en grec?

L'archevêque Turpin, prévoyant l'issue du combat, avait poussé son cheval blanc sur une éminence, et là, devant

qu'on en vînt aux mains, il avait harangué les soldats : « Voici la bataille. Battez votre coulpe, et je vous donnerai l'absolution pour sauver vos âmes. Si vous mourez, vous serez tous saints martyrs. » Toute l'armée met pied à terre : l'archevêque les bénit, les absout, et pour pénitence leur enjoint de frapper ferme!

Il prêchait d'exemple : Roland, blessé lui-même, rencontre Turpin à l'agonie : il l'embrasse, essaye de panser ses plaies; ensuite il va reconnaître parmi les morts les cadavres de leurs amis qu'il apporte l'un après l'autre et range aux pieds de l'archevêque. Olivier se trouve dans le nombre : Roland le pose à part sur un bouclier, et prononce son oraison funèbre. Turpin, par un effort suprême, interrompt son agonie : il se soulève, bénit les morts, et puis achève de mourir. Roland lui rend le même pieux office qu'il vient de rendre à Olivier, et il demeure le dernier de vingt mille hommes.

Il se prépare à la mort. Quelle scène! Le preux essaye d'abord de rompre son épée, afin qu'elle ne tombe pas aux mains d'un indigne ennemi. Il fait voler en éclats les rocs les plus durs; il abat des quartiers de granit : Durandal n'est pas même émoussée! Son maître alors, comme si elle pouvait l'entendre et s'associer à sa douleur, lui adresse les adieux les plus tendres et les plus touchants : il lui rappelle les hauts faits qu'ils ont accomplis ensemble au service de Charlemagne; il lui parle avec respect, car Durandal renferme dans sa poignée les plus précieuses reliques dont il fait l'énumération. Il supplie le ciel de ne pas laisser honnir la France en Durandal :

Pour cette espee ai douleur et pesance!

dit-il à Dieu; après quoi il se couche au sommet des Pyrénées, sous un pin, couvrant de son corps cette chère épée, et son olifant placé devant lui. Il agonise entre les deux instruments de sa gloire. Surtout il a bien soin de se tourner le visage vers l'Espagne, afin que son oncle, au retour, puisse dire qu'il est mort conquérant!

En attendant l'heure suprême, Roland repasse dans sa mémoire les souvenirs de sa jeunesse et de la patrie :

> De plusieurs choses a remembrer lui prit :
> De douce France, des hommes de son lign [1],
> De Carlemaigne son seigneur qui l'nourrit.... etc.

On a tant admiré dans Virgile le *dulces moriens reminiscitur Argos*, c'est ici le même mouvement, le même élan de cœur; l'admirera-t-on moins pour venir d'un poëte français?

Après avoir songé aux autres, il ne se met pas soi-même en oubli, dit ingénuement le bon Theroulde : il bat sa coulpe, fait sa prière, et la termine en tendant au ciel le gant de sa main droite en signe d'hommage et de réconciliation. Dieu envoie saint Gabriel prendre le gant; Roland les mains jointes, pose sa tête sur son bras, son âme s'envole de son corps : l'ange Gabriel, assisté de saint Michel et d'un chérubin, emportent cette âme en paradis, où elle est avec Dieu.

Si ce n'est point là de la grandeur épique, où faut-il la chercher? Si, pour les sentiments, les images, pour l'expression même, toute cette partie du troisième chant n'est pas

[1] Lignage.

sublime, je renonce à jamais comprendre ce qu'on entend par ce mot.

On a vu par cette faible analyse comment le poëte emploie le merveilleux chrétien sur lequel on a tant disserté à vide, et dont Voltaire a fait un si piètre usage. Mais Theroulde était de bonne foi, c'est ce qui le rend éloquent. On en verra un autre exemple au chant suivant, lorsque Charlemagne arrive avec toute son armée sur le champ de bataille jonché de morts. La désolation de cette scène, éclairée par la pleine lune, est encore un des tableaux les plus saisissants du poëme. Charlemagne, au désespoir, appelle par leurs noms tous ses preux : « Mon beau neveu, où êtes-vous? où est l'archevêque Turpin? où est Gérard de Roussillon? le comte Olivier, le duc Sanche, Béranger, Othon, mes douze pairs, où sont-ils tous? » Morne silence!... L'armée, épuisée de douleur et de la fatigue d'une marche forcée, se jette contre terre, et, pour peindre l'épuisement général, le poëte emploie un trait d'une naïveté homérique : pas un cheval, dit-il, ne se peut tenir debout : celui qui veut de l'herbe, il la prend en gisant.

Ce cheval mérite une place à côté du chien d'Eumée.

Charlemagne étendu sur le pré, son épée à côté de lui, ne pouvait fermer les yeux, de l'excès de sa douleur; mais Dieu envoie un ange qui veille toute la nuit au chevet de l'empereur, en même temps que deux visions symboliques lui annonçaient son triomphe prochain et le châtiment de Ganelon.

Vous observerez que dans tout cela Ganelon n'a plus même été nommé. Il ne paraît que dans l'exposition, pour former le nœud, et au dénouement, pour satisfaire à la jus-

tice et à la morale. Il eût été impossible de le montrer dans l'action sans le rendre par trop odieux. Le poëte, sans s'en douter, reproduit l'artifice de Timanthe : il a jeté sur son personnage un voile qui ne se relèvera que pour mettre le coupable devant ses juges et le bourreau. C'est ce que Boileau appelle un art judicieux.

Après la lecture de cette narration merveilleuse, une question se présente naturellement: quelle part de ce récit revient à l'histoire, quelle part à l'imagination ? La part de l'histoire, de l'histoire authentique, sinon complète, sera bientôt déterminée. Sur cette affaire de Roncevaux, si célèbre, si retentissante, nous ne possédons qu'un seul témoignage contemporain, celui d'Éginard: mais il est aussi fort important. C'est pourquoi l'on me permettra de transcrire ici les deux passages de cet historien, relatifs à cette mémorable journée :

« Charles marche contre l'Espagne avec toutes les forces qu'il peut rassembler, franchit les gorges des Pyrénées, reçoit la soumission de toutes les villes et de tous les châteaux devant lesquels il se présente, et ramène son armée sans avoir éprouvé aucune perte, sinon qu'au sommet des Pyrénées il eut un peu à souffrir de la perfidie des Gascons. Car tandis que l'armée française engagée dans un étroit défilé était obligée, par la nature du terrain, de marcher sur une ligne longue et resserrée, les Gascons qui s'étaient embusqués sur la crête de la montagne (à quoi se prête admirablement l'épaisseur et l'étendue de la forêt), descendent et se précipitent soudain sur la queue des bagages et sur l'arrière-garde chargée de couvrir tout ce qui allait devant,

et les culbutent au fond de la vallée. Là s'engagea un combat opiniâtre, où, jusqu'au dernier Français, tout périt!

«Les Gascons ayant pillé les bagages, profitèrent de la nuit qui était survenue pour se disperser rapidement. Ils durent, en cette rencontre, tout leur succès à la légèreté de leurs armes, et à la disposition des lieux. Les Français au contraire pesamment armés, et placés dans une situation défavorable, luttèrent avec trop de désavantage. Dans ce combat périssent Éggihard, maître d'hôtel du roi, Anselme, comte du palais, et Roland, préfet des marches de Bretagne.

«Il n'y eut pas moyen de se venger pour le moment, car après ce coup de main, l'ennemi se dispersa si bien, qu'on ne put même se renseigner sur les lieux où il aurait fallu le chercher.»

(*Vie de Charlemagne*, chap. IX.)

Le second passage se trouve dans les *Annales*, à la date de l'an 778.

«Cette année, le roi persùadé par le sarrazin Ibn-al-Arabi, rassembla ses troupes et se mit en marche. Il franchit dans le pays des Gascons la cime des Pyrénées, attaqua d'abord Pampelune, dans la Navarre, et reçut la soumission de cette ville. Ensuite il passa l'Èbre à gué, s'approcha de Sarragosse, la principale ville de cette contrée, et, après avoir accepté les otages d'Ibn-el-Arabi, Abithener, et autres chefs Sarrasins, il revint à Pampelune, résolu de se retirer dans ses états, et s'engagea dans les gorges des Pyrénées. Les Gascons qui s'étaient embusqués sur le point le plus

élevé de la montagne, attaquèrent l'arrière-garde, et jetèrent la plus grande confusion dans toute l'armée. Les Français, tout en ayant sur les Gascons la supériorité des armes et du courage, furent défaits à cause du désavantage des lieux, et du genre de combat qu'ils furent obligés de soutenir. La plupart des officiers du palais, à qui le roi avait donné le commandement de ses troupes, périrent dans cette action; les bagages furent pillés, et l'ennemi, favorisé par la connaissance des lieux, se dispersa et disparut. Ce revers effaça presque entièrement (*magnam partem obnubilavit*) dans le cœur du roi la joie des succès qu'il avait obtenus en Espagne.»

Les termes de ce récit examinés et pesés attentivement, ne paraissent pas bien d'accord entre eux. Il semble qu'Éginard évite les détails, et qu'il veuille atténuer par l'expression une affaire où la gloire de Charlemagne souffrit quelque échec; mais sa pensée se fait jour malgré lui. Ainsi Charlemagne, dit-il, souffrit *un peu* de la perfidie des Gascons, «perfidiam parumper contigit experiri;» et plus bas il avoue que tous les Français y périrent *jusqu'au dernier* : «Wascones... omnes usque ad unum interficiunt.» Enfin, quoi qu'il fasse pour sauver l'honneur des troupes françaises, il est contraint d'avouer que la honte de cette déroute effaça dans le cœur du roi presque toute la joie de ses triomphes en Espagne, «magnam partem obnubilavit.» L'affaire a donc été plus grave qu'Éginard ne voudrait le faire croire? Je ne veux pas torturer le texte pour lui arracher le secret de son auteur: il me suffit de constater la réticence. Le désastre de Roncevaux devait être bien considérable et bien

célèbre, puisque l'astronome biographe de Louis le Débonnaire en le mentionnant ajoute: «Je n'ai pas besoin de mettre ici les noms des martyrs, tout le monde les connaît de reste.»

Mais il faut remarquer une particularité curieuse, c'est qu'à quarante-six ans d'intervalle le même fait s'est exactement reproduit. Les défilés de Roncevaux témoins de la défaite de Charlemagne, en 778[1], virent, en 824, la déroute aussi complète de son fils Louis. C'est encore Éginard qui l'atteste : «Les comtes Eble et Asinaire retournant de Pampelune avec leurs troupes, les montagnards perfides s'embusquèrent dans la montagne : les deux généraux furent cernés, pris, et leurs soldats exterminés *(copiæ usque ad internecionem deletæ)*.» (Ap. D. Bouq. VI, 185 c.)

Et l'Astronome : «En cette année les comtes Eble et Asinaire, avec de nombreuses troupes, furent envoyés jusqu'à Pampelune. Il fallait traverser les Pyrénées : au retour, ils expérimentèrent les dangers trop connus de ces solitudes, et la traîtrise naturelle des paysans : ils se virent cernés, et après avoir perdu toutes leurs troupes, ils demeurèrent au pouvoir de leurs ennemis.» (Ap. D. Bouq. VII, 106.)

Il y avait eu donc deux batailles de Roncevaux comme deux guerres de Troie, et sans doute les souvenirs de l'une et de l'autre furent confondus dans une seule légende qui fut consacrée pour l'Asie par Homère, pour la France par Theroulde.

Comment démêler et classer les éléments historiques emportés pêle-mêle dans le courant de l'imagination des peuples

[1] Le 3 mai, selon le Martyrologe Gallican; le 15 juin, selon le faux Turpin.

et des poëtes? C'est impossible : il faut se borner à signaler quelques points que le hasard nous permet encore de distinguer à travers la brume de tant de siècles accumulés.

D'où vient, par exemple, qu'aux Gascons accusés par l'histoire, la légende substitue les Sarrasins? Je crois en saisir la raison dans cet autre passage d'Éginard : « Cette année-là (806), les habitants, non-seulement de Pampelune, mais de toute la Navarre, *qui s'étaient donnés aux Mores quelques années auparavant*, se remirent d'eux-mêmes sous l'obéissance de l'empereur (*in fidem recepti sunt*). »

Par conséquent, les Gascons qui attaquèrent Charlemagne, en 778, pouvaient bien être appelés des Sarrasins, et la légende qui adoptait cette dénomination accordait la rigueur de la vérité historique avec les ménagements dus à des frères réconciliés. C'est une délicatesse peut-être un peu subtile, mais enfin ce n'est point un mensonge.

La poésie d'ailleurs gagnait à cette substitution, qui satisfaisait en même temps l'antique inimitié des chrétiens contre les païens de l'Orient.

L'existence de Roland ne peut être révoquée en doute, le témoignage d'Éginard est formel : « Roland, préfet des Marches de Bretagne. » Mais toute son histoire se réduit à ce peu de mots; ce n'est pas que les poëtes nous aient laissé manquer de détails, mais l'inexactitude en est manifeste. Les poëtes sont unanimes à présenter Roland comme le neveu de Charlemagne; s'il était vrai, peut-on croire qu'Éginard eût omis cette circonstance? Roland, disent-ils, était fils de Berthe, sœur de l'empereur : Charles n'eut jamais qu'une sœur, laquelle ne s'appelait pas Berthe, mais Gisèle, et fut

toute sa vie religieuse à Chelles, dont elle mourut abbesse, en 810 [1].

Enfin la chronologie vient à son tour apporter contre cette prétendue parenté un argument irrécusable.

Partout Charlemagne est représenté comme un vieillard, et Roland comme un jeune homme. Theroulde met ce vers dans la bouche de l'empereur pleurant sur le cadavre de son neveu [2]:

Ami Rollans, prozdoem, juvente bele!
(IV, 521.)

L'épitaphe de Roland, composée en deux distiques latins par Charlemagne, à ce qu'on prétend, fait mourir Roland à l'âge de quarante-deux ans :

Tu patriam repetis, tristi nos orbe relinquis;
Te tenet aula nitens, nos lacrymosa dies.
Sed qui *lustra tenes octo et binos super annos*
Ereptus terris justus ad astra redis [3].

Le désastre de Roncevaux étant de l'année 778, cette date reporte la naissance de Roland à l'an 736. Or Charlemagne, qui mourut, en janvier 814, âgé de 72 ans, était né en avril 742; par conséquent l'oncle eût été plus jeune que son neveu : Roland aurait eu six ans de plus que Charlemagne [4].

[1] EGINARD, *Hist. Kar.* cap. XVIII.

[2] Je ferai remarquer en passant que cette qualification d'empereur dont se servent tous les poëtes est un anachronisme, puisque Charles ne fut sacré empereur qu'en 800, c'est-à-dire vingt-deux ans après la bataille de Roncevaux.

[3] Ces vers paraissent avoir été faits par Charlemagne sur la mort de son fils premier-né; le troisième aurait été altéré par le faux Turpin pour les accommoder à Roland.

[4] Charles n'avait à Roncevaux que trente-six ans. Mais les poëtes n'apercevant

Au surplus ces qualifications d'oncle, neveu, cousin, ont été de temps immémorial employées comme simple témoignage d'affection. L'étiquette même des cours en avait consacré l'usage. La légende a pris dans le sens rigoureux et littéral ce qui n'était qu'une forme convenue.

Le passage n'est pas moins facile de l'idée de bravoure et d'exploits multipliés à l'idée d'une force et d'une taille extraordinaires. Ce qui était arrivé pour l'Hercule antique s'est renouvelé pour Roland : la tradition en fit un géant. A Spello, petite ville de l'État romain, l'on voit sur le mur d'une ancienne porte de rempart un énorme phallus de pierre, et au-dessus ce distique :

Orlandi hic Caroli magni metire nepotis
Ingentes artus; cætera facta docent.

« Sur cet échantillon mesure, voyageur,
La taille de Roland, neveu de Charlemagne;
Ses exploits en tous lieux et sa mort en Espagne
Te diront assez sa valeur [1]. »

Dans plusieurs villes d'Allemagne, au XVIIe siècle, on voyait encore sur la place principale un colosse de pierre tenant

plus cette figure qu'à travers le prestige de la légende, en font un vieillard à barbe et chevelure blanche. Cette préoccupation, du reste, est assez naturelle : nous avons vu de nos jours des biographes de Molière peindre à côté de lui le Louis XIV de madame de Maintenon; ils oublient qu'à la mort de Molière Louis XIV avait trente-quatre ans.

[1] A Nepi, aussi dans les États de l'Église, on voit encastrée dans le mur de la cathédrale, près la porte latérale, cette inscription en latin : « L'an du Seigneur 1131..... les soldats et consuls de Nepi se sont liés par serment : si l'un d'entre nous veut rompre notre association, qu'il soit avec ses adhérents expulsé de tout honneur et dignité; qu'il partage le sort de Judas, Caïphe et Pilate; qu'il meure de la mort infâme de Ganelon, et que sa mémoire même soit anéantie. » (Lebas, *Rec. d'inscript.* 5e cahier, p. 191.)

un glaive. Le peuple nommait ces statues *des Rolands*. Quelques érudits ont longuement disserté pour rechercher l'origine de cette appellation et en démontrer la justesse ou la fausseté. En deux mots, c'étaient d'antiques emblèmes de franchises communales, constatant un droit de marché, le droit de haute et basse justice, etc.

Le peuple, sans égard à la pensée de l'institution, nomma ces figures des Rolands, parce qu'elles étaient gigantesques. « En effet, nous autres Allemands, dit Gryphiander, quand « nous voyons un homme de taille ample et haute, un co- « losse quelconque, nous disons : c'est un Roland [1]. »

Cette tradition au surplus paraît assez moderne relativement; elle doit être postérieure au XIIIe siècle, car non-seulement dans Theroulde, mais même dans les rajeunisseurs on n'en rencontre aucune trace. Roland gardant les proportions ordinaires de l'humanité n'en est que plus admirable; en plus d'un endroit d'Homère, l'aide surnaturelle des dieux diminue la grandeur d'Achille.

L'opinion que Roland avait été d'une taille surhumaine était encore en vigueur du temps de François Ier; car ce prince, à son retour d'Espagne, passant par Blaye, où était le tombeau de Roland, voulut vérifier la tradition. Je crois que le lecteur ne sera pas fâché d'entendre cette anecdote de la bouche même d'un témoin oculaire.

« Les chroniques françaises nous content que Charlemagne et ses douze pairs étaient des géants. Afin d'en savoir la vérité, et d'ailleurs grand amateur de ces antiquailles, le

[1] Ita enim Germani vastum et procerum hominem conspicientes, etiam quemlibet colossum magnum Rolandum dicimus. (*De Rolandis seu Weichbildis.*)

roi François Ier, lorsqu'il passa par Blaye, à son retour de sa captivité d'Espagne, descendit dans le souterrain où Roland, Olivier et S. Romain sont ensevelis dans des sépulcres de marbre, de dimensions ordinaires. Le roi fit rompre un morceau du marbre qui recouvrait Roland, et tout de suite, après avoir plongé un regard dans l'intérieur, il fit raccommoder le marbre avec de la chaux et du ciment, sans un mot de démenti contre l'opinion reçue. Apparemment il ne voulait point paraître avoir perdu ses peines.

« Quelques jours après, le prince palatin Frédéric, qui allait rejoindre Charles-Quint en Espagne, ayant, en passant, salué François Ier, à Cognac, vint à son tour loger à Blaye, et voulut voir aussi ces tombeaux. J'y étais, avec l'illustre médecin du prince, le docteur Lange; et comme nous étions l'un et l'autre à la piste de toutes les curiosités, nous questionnâmes le religieux qui avait tout montré au prince : si les os de Roland étaient encore entiers dans le sépulcre, et s'ils étaient aussi grands qu'on le disait. Assurément, la renommée n'avait point menti d'une syllabe, et il ne fallait pas s'arrêter aux dimensions du sépulcre : c'est que depuis que ces reliques avaient été apportées du champ de bataille de Roncevaux, les muscles avaient eu temps de se consumer, et le squelette ne tenait plus; mais les os avaient été déposés liés en fagot, à telles enseignes qu'il avait fallu creuser le marbre pour pouvoir loger les tibias, qui étaient encore entiers. Nous admirâmes beaucoup la taille de Roland, dont, supposé que le moine dît vrai, les tibias calculés sur la longueur du marbre, avaient trois pieds de long pour le moins.

« Pendant que nous raisonnions là-dessus, le prince emmena le moine d'un autre côté, et nous restâmes tout seuls.

Le mortier n'était pas encore repris : si nous ôtions le morceau de marbre? Aussitôt nous voilà à l'ouvrage; la pierre céda sans difficulté, et tout l'intérieur du tombeau nous fut découvert..... Il n'y avait absolument rien qu'un tas d'osselets à peu près gros deux fois comme le poing, lequel étant remué nous offrit à peine un os de la longueur de mon doigt!

« Nous rajustâmes le fragment du marbre, en riant de bon cœur de la duperie de ce moine ou de son impudence à mentir[1]. »

Parmi les personnages de l'épopée carlovingienne, Roland est demeuré le type populaire de la valeur, et Ganelon celui de la trahison personnifiée. Les traîtres étaient appelés au moyen âge *race de Ganelon*, comme on a dit plus tard les hoirs de défunt Patelin, la famille du bon monsieur Tartufe, les disciples d'Escobar, etc. Il serait curieux de savoir quel est l'original de cette figure depuis si longtemps passée à l'état mythologique.

Si l'on se reporte aux textes historiques, il est hors de doute que le traître envers Charlemagne dans cette affaire de Roncevaux ce fut le duc de Gascogne, Lope, « un vrai *loup* de fait comme de nom, » dit une charte de Charles le Chauve, datée des calendes de février 845. Le petit-fils de Charlemagne faisant mention de ce désastre de son aïeul, ajoute un détail qu'Éginard nous laissait ignorer, à savoir que « Lope, fait prisonnier, finit misérablement ses jours au bout d'une corde. » La trahison ne resta donc pas complétement impunie. Au lieu de cette potence qui apparemment ne satisfaisait pas encore l'indignation populaire, la légende fait périr Ganelon écartelé.

[1] Hubertus Thomas Leodius, *De vita Friderici II, palatini*, lib. I, p. 5.

Mais pourquoi ce nom de *Ganelon* substitué à celui du vrai coupable? Qui était Ganelon?

Ce nom de *Ganelon*, *Ganilon*, *Wenilon* ou *Wenelon*[1], appartient à un archevêque de Sens, coupable envers Charles le Chauve, son bienfaiteur, de l'ingratitude la plus noire et la plus cynique.

D'abord simple clerc de la chapelle royale, Ganelon, par la faveur de son maître, est élevé à l'épiscopat. Ce fut même lui qui, le siége étant vacant, sacra Charles le Chauve dans la cathédrale de Reims. Nous voyons Ganelon tout-puissant dans les conseils du roi, comblé de richesses et d'honneurs. En 853, Charles le Chauve nomme trois *missi dominici* pour le pays de Sens : Odon, Donat et Ganelon; la même année, Ganelon assiste au concile de Verberie; en 845, il avait fait nommer Hincmar à Reims. Tout à coup, en 859, Ganelon se sépare de Charles le Chauve, et embrasse ouvertement le parti de Louis le Germanique. Un concile est assemblé à Savonnières, près de Toul, auquel l'empereur adresse une dénonciation contre l'évêque de Sens. Il joint à sa lettre un acte officiel où ses griefs sont formulés en seize articles :

1. « Ganelon me servait comme clerc de ma chapelle : il m'avait juré fidélité; je l'ai fait archevêque de Sens.

2. « Lors du partage du royaume (842), Ganelon a signé le contrat entre mes frères et moi.

3. « Ganelon m'a sacré dans la cathédrale de Reims.

4. « Lorsque la sédition commença de lever la tête dans mon royaume, je fis une proclamation; Ganelon la signa.

[1] Le même que *Fénelon*. Les notations *w* et *gu* sont équivalentes; de même l'*e* et l'*i* se mettaient l'un pour l'autre : *Pampilo* et *Pampelo* (Pampelune).

5. « Quand j'ai marché contre les païens retranchés dans l'île d'Oissel, Ganelon, sous prétexte de ses infirmités, est resté chez lui. Mon frère Louis, profitant de mon absence, fit irruption dans mon royaume; seul de tous mes évêques, Ganelon eut avec lui des conférences que je n'avais point autorisées et dont le but était de me renverser.

6. « Quand j'ai marché contre mondit frère et les ennemis tant de l'église que du royaume, Ganelon m'a refusé l'assistance qu'il me devait, et cela malgré mes prières instantes.

« Lorsque mondit frère m'eut pris mon neveu, mes sujets, eut opprimé mon royaume, Ganelon passa de son côté pour faire à lui tout le bien, à moi tout le mal en son pouvoir; dans mon palais d'Attigny, dans la paroisse et la province d'un autre archevêque resté fidèle à mes intérêts, Ganelon célébra la messe aux séditieux excommuniés. Il assistait au conseil où, par artifice et mensonges, l'on détacha de moi mon neveu Lothaire.

8. « Ganelon prit part à tous les conseils, soit publics, soit privés, où mon frère cherchait les moyens de me ravir ma part du royaume dont lui-même, Ganelon, m'avait sacré roi. »

Les autres articles parlent des récompenses dont Louis le Germanique avait payé la trahison de Ganelon. Ainsi, Ganelon avait obtenu l'évêché de Bayeux pour un sien parent, nommé Tortolde, si mauvais sujet que le concile fut obligé de le chasser de son siége.

Nous avons la lettre par laquelle le concile de Savonnières transmet à Ganelon les plaintes de l'empereur, et l'invite à venir se justifier : autrement il subira les conséquences de son refus.

Ici l'affaire s'arrête, les pièces manquent, et nous n'apprenons le dénouement que par ces quatre lignes de l'annaliste de S. Bertin : « 859. L'évêque de Sens, Ganelon, sans avoir comparu devant les évêques du synode, se réconcilie avec le roi Charles[1]. »

Ainsi, la même année vit naître et se terminer la querelle. Comment se fit ce raccommodement, c'est ce qu'il nous est impossible de savoir. La chronique de S. Pierre-le-Vif dit de Ganelon qu'il était de naissance très-noble et d'esprit très-fin : « Wenilo nobilitate præcipuus, ingenio acutus. » Il existe dans notre histoire contemporaine tel personnage qui aiderait beaucoup à faire comprendre le caractère et la conduite de Ganelon. L'archevêque de Sens mourut en mai 865, et fut enterré dans un des monastères qu'il avait fondés. Il devait être assez avancé en âge, ayant vécu sous Louis le Debonnaire[2]. Ce fut un personnage des plus considérables de son temps ; plusieurs lettres de la correspondance de Loup de Ferrières lui sont adressées, dans lesquelles il est toujours nommé *Guenilon* ou *Ganilon*.

Tel est l'homme qu'une tradition vague, venue jusqu'à nous, désigne comme l'original du Ganelon des légendes carlovingiennes, et l'examen des faits ne fournit rien qui ne vienne à l'appui. Le prince trahi par Ganelon, soit clémence ou faiblesse, lui pardonna ; mais le peuple fit justice de l'évêque de Sens, en attachant aux souvenirs les plus dou-

[1] Guanilo, episcopus Senonum, absque audientia episcoporum, Karlo regi reconciliatur. (Ap. D. Bouq. VII, 75.)

[2] Tunc domnus rex interrogando adjuravit Wenilonem Senonensem, et Helmeradam Ambianensem, et Herpinum Silvanectensem episcopum, *qui temporibus piissimi Hludovici fuerant.* (*Chron. S. Petri vivi.* Ap. D. B. VII, 265.)

loureux pour la France son nom désormais synonyme de traître envers son prince et envers son pays.

Cette identité est un point très-important, car elle servirait à démontrer que la légende de Roncevaux s'est formée, au plus tôt, vers la fin du IXᵉ siècle ou au commencement du Xᵉ.

Chacun des acteurs de l'épopée carlovingienne, Turpin, Ogier, Olivier, le duc Nayme, Baligant, Marsille, donnerait matière à des recherches pareilles. Il serait intéressant au plus haut degré de découvrir les personnages réels cachés sous ces figures épiques. Je ne dis pas qu'un jour je ne l'essaye : pour aujourd'hui, cette entreprise nous mènerait trop loin, et je dois me borner à ce que j'en ai dit.

CHAPITRE II.

De la chronique de Turpin. — Qui en est l'auteur?

La catastrophe de Roncevaux retentit dans le monde du moyen âge, avec autant ou même plus d'éclat que dans l'ancien monde la défaite des Thermopyles. Le nom et la gloire de Roland furent célèbres dans des contrées où n'avaient jamais pénétré le nom et la gloire de Léonidas. Léonidas ne garda pas même l'avantage que semblait lui assurer sa patrie, d'être immortalisé dans l'idiome du chantre d'Achille, car l'infortune de Roland est aussi conservée dans la chronique d'un historien grec, né dans Athènes. Il est

vrai que c'est un Athénien du xv[e] siècle[1]. N'importe : déjà auparavant un poëte de la même nation avait mis en vers grecs l'histoire de Tristan de Léonais[2]. Cette vieille langue d'Homère s'est trouvée si merveilleusement douée et prédestinée, que tous les sujets épiques lui semblaient dévolus de droit. Sortant du berceau, elle avait créé l'épopée antique ; dans les dernières heures de son agonie, elle eut encore des accents pour l'épopée moderne ; à deux mille ans d'intervalle, elle inaugura l'une, et laissa son empreinte sur l'autre, après quoi elle céda la place à l'idiome qui devait devenir la langue de Corneille et de Molière.

Tous les pays ont à l'envi consacré la gloire et le malheur de Roland. Le nom de Roland est gravé sur les rocs de marbre, au sommet des Pyrénées, et sur le granit des bords du Rhin : ici, c'est la brèche de Roland ; là, c'est le coin de Roland ; vous trouverez au fond de l'Angleterre le marais de Roland. L'Italie vous offre à chaque pas les souvenirs de Roland et d'Olivier[3] ; l'Espagne, importunée de cette renommée, dans sa jalousie a été obligée d'inventer son fabuleux Bernard de Carpio, pour l'opposer au paladin français. Allez en Suède, en Danemarck, en Hongrie, consultez les chroniques de ces pays reculés, toutes vous par-

[1] *Λαονικοῦ Χαλκοκονδούλου Ἀθηναίου ἀπόδειξις ἱστοριῶν δέκα.* Parisiis, etc. 1650, p. 45.

[2] A la suite du *Tristan* publié par M. F. Michel, on trouve ce poëme grec sur Tristan, en vers politiques.

[3] On conserve à Florence une inscription gravée sur le plomb et le marbre attestant que l'église *di S. Apostolo* a été consacrée par Turpin, en présence de Roland et d'Olivier. A Vérone, on voit sculptées sur la porte de la cathédrale les figures d'Ogier et de Roland, ouvrage du ix[e] siècle, dit S. d'Agincourt. Enfin de *Gane* il reste *ingannare*, comme de *Patelin*, *pateliner*.

lent de Roland, de Charlemagne et de Roncevaux : cette histoire est aussi répandue que le christianisme ; elle a comme lui ému le cœur de toutes les nations.

Un des ouvrages qui ont contribué le plus à ce vaste résultat, est sans contredit la chronique de Turpin, document apocryphe et mystérieux, dont l'auteur s'est dérobé jusqu'ici à toutes les recherches de l'érudition. La critique moderne, au premier coup d'œil, a reconnu que cette chronique ne pouvait pas être du véritable Turpin, archevêque de Reims, mort en 800. Trop d'anachronismes et trop grossiers déposaient contre cette fourberie ; ces anachronismes mêmes pouvaient révéler la date, au moins approximative, de la composition, mais le faussaire échappait toujours. On en était réduit aux conjectures. Je réunis ici quelques observations qui n'avaient jamais été faites, que je sache, et qui me paraissent résoudre enfin ce problème d'histoire littéraire.

Il n'est pas besoin d'un examen très-approfondi pour reconnaître que l'auteur de la chronique était Français : son style est à chaque page semé de gallicismes évidents, par exemple, *celui qui* est continuellement rendu par *ille qui :*

Charles pria Dieu de lui faire connaître ceux qui devaient mourir : « ut ostenderet ei *illos qui* morituri erant. »

Ils firent deux bataillons : un de vingt mille, et un de trente mille hommes ; *celui qui* était de vingt mille.... « *illa* vero (turma) *quæ* erat viginti... »

Saint Denis apparaît la nuit à Charlemagne, et lui annonce qu'il a obtenu de Dieu l'absolution pour ceux qui donnent de l'argent à l'Église : « *illis qui* dant nummos ecclesiæ. » p. 85. (éd. Ciampi.)

Courir après quelqu'un, *carrere post aliquem*, ne peut être qu'un gallicisme : « Juravit rex quod *post paganos carrere* non cessaret. » p. 78.

Chercher si, *quærere si* : « cœpit *inquirere* Carolus *si* verum esset an non... » p. 78.

Croire en Dieu, *credere Deum*, parce que la locution alors en usage était *croire Dieu*. Maudire quelqu'un, *maledicere aliquem* : « hæ sunt urbes *quas ille maledixit*. » p. 9.

L'auteur anonyme donne plusieurs étymologies qui trahissent encore plus clairement sa nationalité. Voici son explication du nom de *Durandal*, l'épée de Roland : « *Durenda* interpretantur *durum ictum dans cum ea*. » On voit qu'il avait en la pensée *dur en da*, dur en donne. Il n'y avait qu'un Français à qui cette espèce de calembour pût venir à l'esprit.

L'étymologie même du nom des *Français* est une nouvelle preuve : « on les appelle *Francs*, c'est-à-dire quittes de toute servitude. » Un étranger n'eût point trouvé cela, et surtout il n'eût pas ajouté : Le Français est appelé *libre* (Franc), parce que la prééminence et la domination lui appartiennent sur tous les peuples du monde[1].

Le mot oriental *aumacor* des chroniques et des poëmes est latinisé sous cette forme *altumajor* : *altumajor Cordubæ*, l'aumacor ou le roi de Cordoue. Évidemment la première syllabe du mot *aumacor* a été traduite comme s'il s'agissait de l'adjectif français *haut* : *haut-macor, altumajor*.

On trouverait certainement d'autres indices de même na-

[1] Quapropter Francus liber dicitur quia super omnes alias gentes dominatio et decus illi debetur. p. 85.

Ce passage avait déjà suggéré à M. Ciampi l'idée que l'auteur était Français.

ture à l'appui de l'opinion que j'émets : ceux-là me paraissent suffire, et je regarde ce point comme acquis, que la chronique de Turpin a été fabriquée en France. A quelle époque?

La plus ancienne mention de cette œuvre pseudonyme se trouve dans une lettre datée des dernières années du XIe siècle. En l'an 1092, Geoffroy, prieur de S. André de Vienne en Dauphiné, écrit aux moines de S. Martial et au clergé de Limoges, en leur envoyant un exemplaire de la chronique[1] :

« Les magnifiques triomphes de l'invincible Charlemagne et les combats rendus en Espagne par l'illustre comte Roland, nous arrivent de l'Hespérie; j'ai reçu ce manuscrit avec une vive reconnaissance, je l'ai rectifié avec un soin extrême et j'en ai fait faire une copie, d'autant que jusqu'ici tous ces détails nous étaient inconnus, hormis ce qu'en disaient les jongleurs dans leurs chansons, etc. »

Qu'entend-il par cette dénomination antique *l'Hespérie?* Est-ce l'Italie ou l'Espagne? quoi qu'il en soit, l'importation du texte de cette Hespérie en France me paraît un mensonge avéré. Et dans quel but? Apparemment pour détourner les soupçons, endormir la confiance et faire perdre la trace de l'origine de ce manuscrit. Mais quel intérêt pouvait suggérer cette manœuvre au prieur de S. André?

Il faut observer que la chronique du faux Turpin est forgée manifestement pour accréditer la dévotion à saint Jacques de Compostelle. L'affaire de Roncevaux et la trahison de Ganelon ne sont là qu'un épisode et un moyen.

[1] Cette lettre est rapportée dans Bayle et dans Oienhart : *Notit. utriusque Vasconiæ.*

Il en est question pour la première fois au chapitre XXII. L'idée fixe du faussaire est tout ecclésiastique : c'est de constituer saint Jacques pour l'Occident, ce qu'était saint Jean pour l'Orient; de faire correspondre l'église de Compostelle à celle d'Éphèse, attendu que Jacques et Jean étaient frères et avaient demandé à Jésus-Christ de siéger l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. De là une longue dissertation pour établir qu'il existe trois apôtres : Pierre, Jean et Jacques, fondateurs de trois églises : Rome, Éphèse et Compostelle.

La même idée a été suivie et prêchée obstinément par le pape Calixte II, dont il nous reste quatre sermons en l'honneur de saint Jacques de Compostelle. Dans ces homélies, Calixte élève au-dessus de tout la puissance de saint Jacques et l'efficacité du pèlerinage de Compostelle. Il fit mieux : il consacra solennellement l'autorité de la chronique de Turpin en la plaçant au rang des livres canoniques. Il poussa même la précaution, pour assurer le triomphe de son livre favori, jusqu'à damner ceux qui écouteraient ou répéteraient *les chansons menteuses des jongleurs*. Dès lors la chronique de Turpin restait seule digne de foi, seule connue, seule transmise, et il ne faut plus s'étonner que sa vogue prodigieuse ait rempli le moyen âge, du XIIe siècle au XVIe.

Or, à l'époque où nous voyons la chronique de Turpin apparaître pour la première fois, il se trouve que le siége archiépiscopal de Vienne était occupé par Guy de Bourgogne, frère cadet de Raymond de Bourgogne, à qui sa femme Urraque, fille d'Alphonse VI, avait apporté en dot la comté de Galice, dont la capitale est Compostelle.

Lorsque ce mariage se fit (en 1090), Guy de Bourgogne

était depuis deux ans archevêque de Vienne ; deux ans plus tard paraît la chronique du faux Turpin, et quelques années encore après, Guy de Bourgogne est élevé à la papauté sous le nom de Calixte II.

Ainsi tout concorde pour désigner Guy de Bourgogne comme l'auteur de la chronique mise sous le nom de l'archevêque Turpin. En la fabriquant l'archevêque de Vienne servait à la fois un intérêt clérical et un intérêt de famille; il ouvrait une abondante source de revenus à l'Église et à son frère, à ce Raymond de Bourgogne qui devint la tige de la seconde branche des rois de Castille. Certes, si l'on veut appliquer ici le célèbre axiome *is fecit cui prodest*, la question ne sera pas un seul instant douteuse[1].

Une observation qui n'est pas inutile, c'est que, dans la plupart des nombreux manuscrits où elle est contenue, la chronique de Turpin accompagne le traité des *miracles de saint Jacques*, œuvre authentique du pape Calixte.

Voici donc en résumé, et en tenant compte des dates, comment les choses se seraient passées :

Guy de Bourgogne, cinquième fils de Guillaume le Hardi, comte de Bourgogne, naquit à Quingey, vers l'an 1050. En 1088, il est élu archevêque de Vienne en Dauphiné, c'est-à-dire à l'âge d'environ trente-huit ans.

[1] J'ai laissé de côté, comme trop spécial, un argument qui n'est cependant pas sans valeur : ce sont les rapports qui existent entre le style de la chronique et celui des quatre homélies de Calixte II sur saint Jacques. (J'omets le rapport des idées, qui sont de part et d'autre absolument les mêmes.) Par exemple, on remarquera le mot *treba* (trève) commun aux deux ouvrages, et qui est assez rare pour avoir échappé à Ducange et à ses continuateurs. La forme ordinaire *treuga* est dans les titres, ce qui indiquerait qu'ils sont d'une autre main que le texte. (Voy. la note qui suit l'introduction.)

En 1090, son frère aîné Raymond épouse une fille du roi de Castille; il s'agit de préparer ce fils de la maison de Bourgogne à la haute fortune que semble lui réserver cette alliance. C'est alors que Guy compose, au bénéfice de son frère, son roman, pour lequel il met à contribution toutes les vieilles poésies nationales et les traditions populaires; il y mêle des histoires empruntées à la Bible, des traits d'homélie, des préceptes de morale, etc.: tout cela, coloré d'un vernis religieux, forme un ensemble éminemment propre à frapper l'imagination du peuple.

En 1092, le prieur de S. André se charge de lancer dans le monde l'œuvre de son évêque : il la donne comme un manuscrit venu des pays du couchant, de l'Hespérie. Cela, de nos jours, eût paru un peu vague; mais alors on n'y regardait pas de si près. Et puis comment soupçonner l'authenticité d'un livre venu de si bonne source? La chronique de Turpin fit donc son chemin rapidement; Compostelle devient un des points les plus importants du monde chrétien : les pèlerins y affluent autant qu'à Rome, ou même davantage, au grand profit du comte de Galice. Pour comble de bonheur, Guy de Bourgogne devient pape (1119); il ne doute pas que son infaillibilité, par un effet rétroactif, ne s'étende à ses œuvres passées, et il met hardiment sa compilation romanesque au rang des livres canoniques (1122). Il meurt enfin deux ans après, avec la satisfaction d'avoir joui pleinement du succès de sa fraude pieuse, et la léguant à la postérité scellée de l'anneau de saint Pierre.

Aussi, à partir du XII[e] siècle, tous les écrivains qui ont parlé de l'affaire de Roncevaux s'appuient-ils sur la chronique de Turpin. ucun d'eux ne s'est jamais avisé d'en

contester l'autorité ou l'authenticité; d'affirmer, par exemple, que Turpin avait péri avec les douze pairs dans le désastre de Roncevaux, et qu'ainsi il n'avait pu rédiger la chronique publiée sous son nom. Une telle assertion eût été accueillie comme une véritable hérésie, un sacrilége. Donner un démenti à un pape!.... Qui pouvait y songer? personne.

Cependant ce démenti eût été conforme à la tradition primitive, dont il existait des monuments écrits non-seulement en français, mais dans des traductions ou imitations en langues étrangères. Mais comment ces témoignages eussent-ils prévalu contre le témoignage du souverain pontife, qui d'ailleurs avait commencé par les frapper d'anathème? Guy de Bourgogne absorba dans sa fausse chronique toutes les traditions qui l'avaient précédé, et après les avoir modifiées à sa guise, il ruina d'un coup de son pouvoir l'échafaudage qui lui avait servi à construire son édifice.

L'antiquité même de ces vénérables monuments devint contre eux une cause d'abandon et de mépris, et l'on verra par la suite de ce discours que, sous le règne de saint Louis, le progrès du langage ne permettait plus de comprendre couramment le poëme de Theroulde. Ainsi allait s'épaississant le voile qui couvrait la tradition originale, immobile dans son vieux texte, tandis que la menteuse chronique compilée en latin par Guy de Bourgogne se rajeunissait incessamment dans des traductions en langue vulgaire.

Maintenant, l'excommunication lancée par Calixte II contre tous les récits antérieurs à la chronique de Turpin aura-t-elle eu pour effet inévitable de les anéantir, en sorte que pas un seul exemplaire n'ait pu échapper? cela ne peut se soutenir *à priori*. Et si par hasard un de ces textes était

venu jusqu'à nous, ne serait-ce pas le premier indice de son antiquité non-seulement d'y voir invoquées d'autres autorités que la fameuse chronique de Turpin, sans aucune mention de celle-ci, mais encore d'y trouver cette chronique essentiellement contredite, arguée de faux d'un bout à l'autre par une relation des faits qui la convainc d'imposture? Or, tel est précisément le poëme de Theroulde, où Turpin meurt à côté de Roland et d'Olivier, victime de la félonie de Ganelon. Si Turpin a été enveloppé dans le désastre de l'arrière-garde de Charlemagne, où, quand, comment a-t-il pu écrire la chronique mise sous son nom? Calixte II avait bien ses raisons pour défendre, sous peine de péché mortel, de prêter l'oreille aux chants des jongleurs.

Dire que Theroulde serait venu après la chronique produire un récit contradictoire à la version accréditée par le chef de la chrétienté, sans que cette hérésie eût été remarquée par aucun des nombreux écrivains qui nous restent de ce temps-là, cela n'est pas défendable une minute.

D'ailleurs, combien d'autres indices viennent fortifier ce commencement de preuve et donner à la conjecture tous les caractères de la certitude!

Il en est un dont, à la simple inspection des textes, il est impossible de ne pas être frappé : c'est la parfaite conformité de langage et d'orthographe entre le *Roland* et la version des quatre livres des *Rois*, jusqu'ici le plus ancien monument connu de la langue française[1].

[1] Je me bornerai à en signaler les points principaux. Dans l'un et l'autre texte se retrouvent ces formes primitives et non syncopées : *ymagenes* (imagines), *ydeles* (idola), etc.

Ces terminaisons mouillées en *ie*, reproduction fidèle des terminaisons latines en *ia*, *ium* : *glorie*, *memorie*, *filie*, *milie*, *martyrie*, etc.; la syncope de l'*e*

CHAPITRE III.

Recherche des commencements de la langue française pour en inférer l'âge du *Roland*.

La traduction des *Rois* paraît avoir été faite en exécution d'un canon du concile de Tours (813) qui précéda d'un an la mort de Charlemagne, et qui prescrivait de mettre les Écritures en langue vulgaire. Les Bénédictins auteurs de l'Histoire littéraire de France, placent la version des *Rois* « au onzième *et peut-être au dixième siècle :* » le manuscrit conservé jusqu'à nous est contemporain de la traduction. Un passage auquel les Bénédictins ne paraissent pas avoir pris garde permet de fixer plus précisément la date de ce travail.

D'abord, si cette version des *Rois* est, comme tout l'annonce, la première qui ait été entreprise en langue vulgaire, il n'est guère probable qu'un intervalle de plus d'un siècle se soit écoulé entre le concile de Tours, en 813, et le travail provoqué par le dix-septième canon de ce concile.

Ensuite le traducteur, qui très-souvent glisse dans son

muet, restée en usage chez le peuple : il ne *l'peut* souffrir ; — ils ne *l'savent ;* — il n'est droit qu'il *s'vante ;* — il *m'dit.* — Mais le caractère essentiel et particulier des deux manuscrits, c'est la notation permanente et souvent même superflue des consonnes finales euphoniques destinées à prévenir l'hiatus et l'élision. Dans les manuscrits d'un âge moins éloigné de nous, cette notation des euphoniques est aussi bien moins exacte, et plus on se rapproche, plus les euphoniques deviennent rares, marquées ou omises au hasard, jusqu'à ce qu'elles finissent par disparaître complétement.

texte ses propres réflexions en manière de glose, a écrit à la page 154 (éd. de 1837) : « L'an d'après, en cel cun-« temple (en la saison) que les Reis se solent emuveir a ost « et bataille, *ço est en mai*, li Reis David, etc.... »

Dans le poëme de Theroulde, le roi sarrasin Marsille rassemble son armée, la passe en revue et lance sa flotte en mer. Le poëte a soin de marquer la date de cette cérémonie :

Ço est en mai, al premer jur d'ested.

Est-ce là un rapprochement fortuit et un détail insignifiant? Je ne le pense pas [1].

On sait que les rois des deux premières races tenaient leur conseil, décidaient les expéditions militaires et passaient la revue de leurs troupes au champ de mai. Or, ces espèces d'États généraux avaient cessé à l'avénement de Hugues Capet, au xe siècle (987). Mably, qui remarque ce fait, en donne aussi la raison : « Ces assemblées du peuple, déjà fort rares sous les fils de Louis le Debonnaire, étaient impraticables depuis que les comtes s'étaient rendus souverains dans leurs gouvernements et seigneurs dans leurs terres. »

[1] Ce vers n'est pas l'unique allusion au champ de mai qui se rencontre dans le poëme de Theroulde : c'est au champ de mai que Ganelon est traduit; c'est devant l'assemblée du champ de mai que se passe le duel entre Pinabel et Thierry, le premier, champion de Ganelon, l'autre, de Roland défunt. C'est à cette occasion que Theroulde se sert du mot *maillé*, c'est-à-dire cité au *mail* ou au *mai*, mot que je n'ai jamais rencontré ailleurs sous la forme française (le latin dit *mallare, mallatus*), parce qu'en effet nous n'avons pas d'autre monument voisin des assemblées du champ de mai. Les versificateurs du temps de saint Louis qui ont voulu rajeunir et accommoder à leur guise le vieux texte se sont bien gardés de conserver une expression que personne ne comprenait plus : le mot, depuis longtemps, était mort avec la chose.

Le traducteur du livre des *Rois*, mentionnant l'usage du champ de mai comme actuellement en vigueur, écrivait donc nécessairement avant 987, c'est-à-dire en plein xe siècle, si ce n'est plus tôt.

Et je ne puis m'empêcher de regarder le poëme de Theroulde comme contemporain, ou à peu près, de la traduction du livre des *Rois*.

Je sais qu'en parlant ainsi je me rends suspect de la préoccupation reprochée à la plupart des éditeurs archéologues (préoccupation qui d'ailleurs se concilie très-bien avec la sincérité), de chercher toujours à reculer l'antiquité du morceau qu'ils présentent, afin de relever d'autant le mérite de leur découverte et l'importance de leur travail. Je ne crois pas être sous l'influence de cette idée, ou, si l'on veut, de cet instinct; au moins ai-je fait tous mes efforts pour m'y dérober. Mais tous les témoignages que je consulte me semblent concorder et aboutir à la même conclusion.

Examinez le texte de Theroulde, voyez ce système d'assonances taillées à coups de hache dans une langue informe, où la phrase est à peine faite; ces vers où la mesure n'existe que pour l'oreille et à condition d'étrangler çà et là une syllabe muette; comparez cette rudesse, cette sauvagerie, à la langue telle que nous la voyons dans les écrivains authentiques du xiie siècle, dans Wace, dans Jordan Fantosme et surtout dans Chrestien de Troyes. Quelle différence! Ici la langue est non-seulement faite, mais déjà souple et polie; la mesure est régulière, la rime très-exacte lorsqu'elle n'est pas riche, ici enfin l'art se révèle de tous côtés aux yeux les moins attentifs. Entre cette nature brute et cette nature cultivée ne mettre qu'un siècle d'intervalle, c'est assurément le

moins qui se puisse. Or, Chrestien de Troyes est mort en 1191 : il écrivait donc au milieu du XIIe siècle. Il m'est impossible d'admettre Theroulde pour son contemporain.

Évidemment Theroulde et le traducteur des *Rois* écrivaient à une époque où la langue française se dégageait à peine du sein de sa mère, la langue latine. Cette époque doit être beaucoup plus ancienne que le XIIe siècle. On n'a jamais, que je sache, signalé les premières traces du français; on n'a pas essayé de surprendre les premiers balbutiements de notre idiome. Quelle recherche pourtant plus intéressante pour nous? Il s'est trouvé des savants pour discuter cette thèse, que l'italien de nos jours existait comme patois populaire à côté du latin de Cicéron; mais personne ne s'est encore présenté pour examiner si dans les ténèbres du moyen âge, lorsque les classes lettrées se servaient encore d'un latin tel quel, le peuple à côté d'elles ne parlait pas déjà français.

La naissance de la langue française est encore une désignation chronologique des plus vagues : on ne s'est jamais occupé d'en préciser la date, et de la rattacher au quantième d'un siècle. Les érudits nous parlent sans hésiter d'ouvrages composés notoirement au XIIe siècle; mais les monuments écrits du XIe sont, disent-ils, très-rares; de ceux du Xe, pas un mot. Sont-ils ou ne sont-ils pas? et s'ils ne sont pas, est-ce à dire que la langue elle-même n'existât pas encore à cette époque? Sur ces questions et bien d'autres on garde un silence prudent. Les plus hardis s'aventurent jusqu'à cette assertion, que les langues modernes sont nées pendant le cours du Xe siècle. Le champ passablement restreint de la philologie française aboutit à cette espèce de sable mouvant.

Eh bien, j'ai été plus curieux que mes devanciers : j'ai hasardé quelques pas dans le désert pour tâcher de surprendre les premiers vagissements de notre idiome, et je me suis convaincu que son berceau est placé bien plus avant qu'on ne le suppose d'ordinaire.

Pour parler sans figure, je me suis mis à chercher la langue française dans les chartes et diplômes latins du Xᵉ siècle, du IXᵉ; et en remontant toujours, j'en ai trouvé des traces dès le VIIIᵉ siècle, dès le VIIᵉ peut-être. Par quel procédé? C'est en m'attachant aux noms propres de lieux, lesquels, dans l'origine, sont toujours tirés de la langue vulgaire et portent en soi une signification comme noms communs.

Les notaires rédacteurs des diplômes royaux usent de la langue latine, qui demeura la langue officielle des actes jusqu'à l'ordonnance de Villers-Cotterets. Souvent l'officier public, pour plus de clarté ou par embarras de latiniser un nom de lieu, le met tout uniment en vulgaire. Quelquefois il pousse la précaution jusqu'à réunir les deux formes, la forme latine et la vulgaire à côté : « Venit ad villam cujus vocabulum est Restis, vulgò *Reste.* » (D. Bouq. VI, 316.) Enfin il y a une multitude d'appellations latines qui seules démontreraient l'existence d'un français latent sur lequel évidemment elles sont calquées.

Voyons d'abord des exemples de mots français ou à forme française. Je m'enferme dans le IXᵉ siècle :

Ann. 836. « Tradidit supradictus Nominoe quartam partem plebis *Bain*.... insuper etiam totam plebem *Bain.* » — 838. « Ab hinc usque ad fontem *Allier.* » (D. Bouq. VI, 676.) — 843. « Capella in honore Sti Martini supra fluvium *Cort.* » (D. B. VIII, 427.) — 844. « In pago Gerundensi me-

dietatem villæ *Mollet.* » (D. B. VIII, 426.) — 845. « Juxtaque donavit ecclesiam castri nomine *Vandres.* » (D. B. VIII, 471.) — 890. Donation du roi Arnoul : « In duobus locis *Grantvillart* et *Rosières.* » (D. Calmet, *Hist. de Lorr.* IV, 322.) — 899. Donation du même : « Comitatu *Moselant* nuncupato. » (D. Calmet, IV, 321.) — 827. « In pago Parisiaco, in villa quæ dicitur *Vals.* » (D. B. VI, 554.) C'est *Vaux*, selon l'orthographe du temps. — 859. Acte de Louis le Debonnaire : « Ecclesiæ quæ dicitur *Belmont.* » (*Alsatia diplomatica*, ex tabulario Rappolstein, p. 89.) — 817. (Trois ans après la mort de Charlemagne) : « Villa quæ dicitur *Lertiaux*.......[1] villam *de Romans.* » (*Hist. de S. Mihiel*, preuves, p. 428.) — 811. « De traditione villæ *Calmont*.... Karolus (c'est Charlemagne lui-même) huic cœnobio villam *Calmont* Deo sanctoque Bertino tradidit. » (*Cartul. de S. Bertin*, p. 73.)

En 880, Richarde accorde la charte du prieuré d'Estival.

[1] Je dois placer ici une remarque en faveur de ceux qui voudraient poursuivre de semblables recherches : c'est que tous les mots de ce français primitif ne se sont pas maintenus jusqu'à nous. On ne sera donc pas surpris de rencontrer une foule de noms propres dont le sens, comme noms communs, est aujourd'hui perdu. Par exemple, quatorze ans avant la mort de Charlemagne, des chemises d'une certaine étoffe venue d'outre-mer ou destinées à l'usage des marins s'appelaient en langue vulgaire, en français, *Bernicrist.* Pourquoi ? le devine qui pourra, mais le fait est assuré : « Drappos ad kamisias ultramarinas, quæ vulgò *Bernicrist* vocitantur. » (*Cartul. de S. Bertin*, p. 66, *sur l'an 800.*)

La langue française ne possède pas aujourd'hui de terme qui exprime en un seul mot l'action d'un huissier qui signifie un exploit *parlant à la personne.* La langue du IXe siècle était plus riche à cet égard que celle du XIXe : elle avait *affatomie*, formé du latin *affari.* Ce terme technique de jurisprudence est expliqué dans un capitulaire de Louis le Debonnaire, de l'an 817 : « De *affatomie* dixerunt quod traditio fuisset (scilicet citationis). » (D. B. VI, 424.)

J'y vois figurer une multitude de mots français : « Videlicet *Belmont;* — capella *de Nohennes;* — ecclesiam *de Doncerres;* viam *de l'estege* qua itur ad *Manil;* — inde *alacroé* (à la croix?); — fontem *de Hadenoville;* — viam ad *Huomont,* indè ad *fosse;* de *fosse* ad *Maurville;* — rivulos *d'Asperiole;* — quinque jugera ad *la Rochère;* — ab arbore quæ dicitur *Cirises*[1]; — per declivum ad *Albe espiné;* — de *chemisel* ad *Granru.* (Dom Calmet, *Hist. de Lorr.* IV, p. 316.) »

Dans un diplôme de Charles le Chauve, de l'an 850 : « Cum villulis quæ genitor noster delegavit, hoc est *Bains* et *Rannat, Landegon* et *Plaz* et *Ardon.* »

Dans un autre diplôme du xe siècle : « Loco qui dicitur *Brehemont*[2].... *Strailes*.... *Grandru*.... *Espasses*.... » (*Hist. de S. Mihiel,* preuves, p. 428.)

Voilà des noms très-intelligibles mêlés à d'autres noms qui le sont moins ou ne le sont plus; mais il est positif que ce sont là toutes formes françaises, et que le notaire, pour ôter l'équivoque ou l'obscurité, s'est cru obligé de désigner ces localités par leur nom en langue vulgaire.

La présence de mots de la langue vulgaire dans des actes rédigés du reste en latin s'expliquerait encore bien mieux, si l'on avait la preuve que les chartes étaient parfois traduites du vulgaire en latin. Or, ce fait est constaté par un passage très-remarquable du roman d'Agolant. L'auteur ex-

[1] Nouvel exemple à l'appui d'une proposition émise ailleurs, qu'originairement le même mot servait, pour certaines espèces, à désigner l'arbre et le fruit, et qu'ainsi s'expliquent ces locutions vulgaires *de la fleur d'orange, le Jardin des olives.* C'est qu'on disait : *une olive, une orange, une cerise,* pour *un olivier, un oranger, un cerisier.*

[2] Brémont, *brevis mons.*

pose comment Girard d'Euphrate fit sa soumission à Charlemagne en personne, dans la ville de Vienne, d'où il retint depuis le nom de *Girard de Viane*. Girard mit pied à terre de son cheval, et alla remettre son manteau entre les mains de Charles; de quoi l'archevêque Turpin dressa une sorte de procès-verbal :

> Il a pris pane et anque et parchemin,
> Si fait la chartre *de romanz en latin*
> Sicom Girard dessendi ou chemin
> Et rendi Karle son mantel sebelin.
>
> (*Ms. la Vallière*, 123, fol. 25 verso.)

Voilà donc la langue française déclarée usuelle du temps de Charlemagne; et la traduction des chartes positivement énoncée. Mais d'ailleurs, à défaut de ce témoignage, le simple bon sens y suppléerait et nous indiquerait qu'il en devait être ainsi. Le notaire appelé au chevet d'un mourant pour recueillir ses dernières volontés prenait ses notes dans l'idiome du testateur; puis, de retour chez lui, il faisait comme Turpin, il rédigeait à loisir d'après cette minute en roman une belle charte en latin officiel, à laquelle bien souvent, selon toute apparence, le premier auteur de l'acte n'aurait pas compris un mot, hormis les noms de lieux que le notaire n'était point parvenu à travestir.

Quelquefois pourtant ce notaire réussit à donner à son thême une couleur latine uniforme. Mais quel latin! Il suffit d'y regarder un peu de près pour apercevoir le français qui se cache dessous. Il faut se défier de l'extérieur des mots, car il arrive souvent qu'une dénomination, même

énoncée en latin parfaitement pur et correct, a pour but de reporter la pensée à la forme vulgaire.

Quand Charles le Chauve, en 854, donne au Moustier du Ders «villam quæ nuncupatur *villa*» (D. B. VIII, 529 E), n'est-il pas évident que cela signifie «la *ferme* appelée *ville?*» Le premier *villa* est vraiment du latin; le second est du vulgaire : la *ville* l'Évêque.

«In loco qui rustico vocabulo *Villa lupæ* nuncupatur.» (Acte de 850, D. B. VIII, 511.) *Villa lupæ* est de très-bon latin; ce n'est pas cette dénomination qui peut être qualifiée *rusticum vocabulum*, mais c'est que par *Villa lupæ* il faut entendre *Villeloin*. Voilà le mot rustique; on vous le dit en latin pour que vous le compreniez en français. C'est à quoi tend cette indication : *rustico vocabulo*.

«Quod nuncupatur.... cujus vocabulum est.... rustico vocabulo.... vulgò.... rusticè....» Toutes ces formules me paraissent indiquer une dénomination prise de la langue vulgaire, d'autant, je le répète, qu'elles se rencontrent aussi bien devant les formes du plus pur latin que devant les formes barbares.

Dans un acte de 814 (l'année même de la mort de Charlemagne) : «in villa quæ vocatur *Rosarias*.» — De 828 : «villam quæ dicitur *Fontanas*.... quæ dicitur *Fontenellas*.... quæ dicitur *Asinarias*....» Il est bien clair qu'on veut ici indiquer les mots français *Rosières*, *Fontanes*, *Fontenelles*, *Asnières*. Ces substantifs féminins, comme je l'ai dit ailleurs[1], étaient formés non pas du nominatif latin, mais de l'accusatif; et ici le latin les reprenant du français, leur laisse leur forme d'ac-

[1] *Var. du lang. fr.* p. 94.

cusatif là même où la syntaxe latine commandait le nominatif. En effet, si le rédacteur n'avait pas eu dans la pensée les formes françaises et n'eût pas voulu y reporter le lecteur, si ces formes n'eussent pas existé, il eût mis : « villa quæ vocatur *Rosariæ*, *Fontanæ*, *Asinariæ*. » Mais il n'y avait plus de déclinaisons : *Rosarias*, *Fontanas*, *Asinarias*, étaient devenus des formes immobiles : l'*a* final s'éteignait en *e* muet; c'était déjà du français sous une orthographe latine[1].

Et cela est si vrai, que des actes plus anciens présentent quelquefois ces mêmes appellations dans la forme française. Par exemple, on lit *Rosières* et *Grant Villar* dans un acte de 890, et dans une foule d'actes postérieurs *Rosarias* et *magnum Villare*.

Dans la biographie de Louis le Pieux par l'astronome son contemporain : « Ordinavit per totam Aquitaniam comites abbatesque, nec non plurimos alios quos *vassos* vulgò vocant. » Il est indubitable que l'auteur avait dans la pensée le mot français *vassaux*.

Quand je lis dans un diplôme de 829 : « Villam quæ dicitur *cella villaris*, je suis convaincu que le peuple nommait cet endroit *Villars celle* ou *Villarceaux; Calidumbeccum* est Caudebec; *Curva via*, Courbevoie; *Petreus pons*, Pierre pont; *Villa nova*, Ville neuve; *Nova villa*, la Neuville; *Longa aqua*, Longueau (près d'Amiens).

Un diplôme de Louis le Debonnaire, de l'an 821, s'exprime ainsi : « Neque de aliis liberis hominibus vel incolis qui rusticè *Albani* nuncupantur. » (D. B. VI, 524.) Est-ce que *Albani* est un mot de la langue rustique? Point du tout : c'est

[1] Au bas d'un acte de 1066 : « Signum Azonis *de Fontanas*. » (*Cartul. de la Trinité*, p. 421.) C'est *de Fontanes*.

Aubain. Les paysans de Louis le Debonnaire connaissaient les *Aubains*, mais ils n'avaient jamais ouï parler de

Albanique patres atque altæ mœnia Romæ.

Les notaires latinisent tant qu'ils peuvent et comme ils peuvent, mais leur maladresse les découvre quand ce n'est pas l'impossibilité de faire mieux. Acte de 852 : « In ipso loco, in villa quæ dicitur *fracta genua*, unum mansum. » Croirez-vous là-dessus que le peuple parlât latin et appelât ce lieu *fracta genua?* nullement. Ce *fracta genua* est la version d'un nom vulgaire composé comme serait *freints-genoux* ou *frigenoux*[1].

Tous ces mots cependant conservent, avec la forme extérieure, un fond réellement latin, dont on peut encore argumenter contre ma thèse. Soit; mais comment expliquer cette multitude de noms hybrides composés d'une racine latine et d'une vulgaire? La dénomination *longua aqua* n'implique pas rigoureusement, je le veux, l'existence des mots français *longue eau;* mais, pour que *Puteau* fût latinisé en *Aquaputta*, il fallait bien que l'adjectif *put, pute* existât en vulgaire. Or *Aquaputta* se trouve dans un titre de l'an 634; le bon roi Dagobert fait donation à l'église de S. Denis de plusieurs bourgs et villages : « Necnon et de Salice, seu *Aquaputta*, quæ constant in agro Parisiaco. » (D. B. II, 590 A.) Ce village portait donc alors deux noms : *Salix* en latin, et en vulgaire *Pute-eau*, dont le notaire fait *Aquaputta*.

Ouvrez le cartulaire de S. Bertin à l'année 877 : « Et in *Belrinio* bunaria XV. » *Belrinium* signifie *bel-raim* ou *beau-*

[1] *Fractus* se traduit *frit*. Petra fracta, *Pierre-fritte*, plus tard *Pierre fitte*.

rain; c'est le mot français travesti en latin sur la foi de l'oreille et sans intelligence de l'étymologie, qui voulait qu'on traduisît *Beaurain* par *Bellus ramus,* comme au surplus on le trouve ailleurs.

Je remarquerai tout de suite que ce *Belrinium* se montre déjà dans des actes du VIIIe siècle, entre 721 et 723 : « Infra Mempisco seu *Belrinio* super fluvium Quantia. » (*Cartul. de S. Bertin*, p. 49.)

Voici un calembour de Théodulfe, évêque d'Orléans, mort en 821. Dans une pièce de vers adressée à Charlemagne, par conséquent antérieure à 814, l'évêque d'Orléans plaisante aux dépens d'un certain Théodore Scot. Voulez-vous, dit-il à l'empereur, savoir ce que c'est que Scot? Supprimez la seconde lettre de son nom; ce nom ainsi réduit vous dira la valeur de l'homme : *Quod sonat hoc et erit,* c'est-à-dire un *sot.* Or *sottus* n'est pas un mot d'origine latine; c'est toujours du latin moulé sur le français. J'en conclus que le mot *sot* existait en vulgaire du temps de Charlemagne. (D. Bouquet, VII, 417.)

Aux VIIIe et IXe siècles, dans le vaste empire de Charlemagne, plusieurs langues se trouvaient en présence, dont chacune aspirait à détrôner le latin, et pour le supplanter un jour commençait par céder à sa domination universelle en revêtant ses formes. Dans l'idiome germanique *berg* est une montagne : on en faisait le substantif latin *berga, æ;* de *wacht,* gardien, *wachta, wachtæ; schach* répond au latin *malum :* un malfaiteur s'appelait *schachator,* et c'est la loi elle-même qui, pour être universellement comprise, se voit dans son langage réduite à ces complaisances : « Et quem scio qui nunc latro aut *schachator* est....... non ce-

labo. » (*Capitulaire de Charlem.* de 853). Le radical *mad*, en celtique, signifie *bon :* le nom de *Bonneval* se traduisait par quelque historien bas-breton, *madvallis :* « In villam madvallis nuncupatam devenit. » (*Vie de S. Carilef.*) — « Madvallis ergo, id est bona vallis fundus vocatus est. » (*Vie de S. Médard.*) On suivait le même procédé à l'égard du français : « Duos acros cum ipso pomerio, id est *gardigno.* » (*Cartul. de la Trinité*, p. 431.) On forgeait les noms hybrides *Sottevilla*, *Flamenvilla*, *Sechevilla*, *Chevrevilla* ou *Quevrevilla*, que d'autres textes de la même époque présentent sous la forme plus correcte et plus décevante *Caprivilla.*

Tous les chroniqueurs du temps de Charlemagne, Éginard, la chronique de Moissac, les annales Pétaviennes, etc. appellent le mont Cenis, *montem Cenisium.* Or *Cenis*, qui est la prononciation de *S. Nis*, abrégé lui-même de *saint Denis*, ne saurait venir immédiatement du latin ; le latin *sanctus* n'aurait jamais conduit à cette syncope *ce.* L'historien qui, pour *mons sancti Dionysii*, écrivait *mons Cenisius*, ne fait donc que latiniser la forme vulgaire *mont Cenis.*

Jetons seulement un regard dans le VIIIe et dans le VIIe siècle : j'y crois apercevoir des traces incontestables de la langue française.

Dans la Vie de saint Pardulfe, œuvre anonyme que les Bénédictins mettent à la date de 741, je vois qu'un berceau d'enfant s'appelait *berciolum*, et l'auteur a bien soin d'avertir que c'est en vulgaire le meuble appelé par les *philosophes* bien parlants *cunabulum :* « *Berciolum* quod honesto sermone philosophi *cunabulum* vocant. » Et dans un autre endroit : « In agitatorio, quod vulgo *berciolum* vocant[1]. »

[1] Dom Bouquet, IV, 654.

D'où peut venir le bas latin *cuniada* sinon du mot vulgaire *cognée?* Je trouve *cuniada* fréquemment employé dans des actes de Charlemagne, par exemple dans le capitulaire *de villis suis*, antérieur à l'an 800. Le roi (car il n'était pas encore empereur) veut que chacune de ses métairies soit pourvue de *cognées* : « ut unaquæque habeat secures, id est *cuniadas* : » donc *securis* n'était pas le mot vulgaire, et *cuniada* travestissement de *cognée* servait à expliquer *securis*.

Le mot *nonnains* est clairement indiqué dans un capitulaire de 789 : « De monasteriis minutis ubi *nonnanes* sine regula sedent, volumus, etc. [1] »

Le mot barbare *meziban* pour exprimer un banni, si fréquent dans les actes du VIII[e] et du IX[e] siècle, paraît être du français : un *mis in ban*, ou *au ban*. « De *meziban*, id est latrone forbanito..... ut nullus eum recipere audeat[2]. » (Capitulaire de 809.)

Brai, qui subsiste encore dans les noms propres *Debray*, *Folembray, Mibray*, n'est certes pas un mot latin. Marculfe, dans ses formules, nous avertit que c'est un mot vulgaire qui signifie boue : « *Braium*, gallicè *lutum* [3]. »

Fortunat, évêque de Poitiers, mort vers 609, dans la Vie de sainte Radegonde, dit que cette reine donna à l'autel ses coiffes, ses chemises, ses manches et son escoffion, le tout en or : « Regina, sermone ut loquar barbaro, *scafionem*, *camisas*, *manicas*, *cofeas*, cuncta auro, sancto tradidit altari. » Ainsi ces appellations *cofea*, *scafio*, *camisa*, *manica*, sont des

[1] Dom Bouquet, V, 649.
[2] *Ibid.* V, 680.
[3] *Ibid.* III, 430, n.

mots de la langue vulgaire auxquels Fortunat donne la forme latine : « Sermone ut loquar barbaro. »

Une des circonstances les plus significatives, c'est le soin qu'on prend de mettre en regard le mot latin et le terme vulgaire. C'est là ce qui marque la transition : l'auteur veut s'assurer la chance d'être compris en tout cas. Ainsi, nous venons de voir « *securis*, id est *cuniada;* — *meziban*, id est forbannitus; — *braium*, gallicè lutum, etc... » Rien n'est plus curieux que ces deux langues en présence, la langue qui s'en va et celle qui arrive. L'auteur de la Vie de saint Remy emploie concurremment *exercitus* et *hostis* (l'*ost*) : — « super quem Chludowicus cum *hoste* advenit et devicit..... civitates cum suo francico *exercitu* occupavit. » Cet auteur est Hincmar, mort en 882, dans une extrême vieillesse; mais il faut observer que Hincmar déclare lui-même avoir compilé cet ouvrage sur une biographie beaucoup plus ancienne, citée par Grégoire de Tours.

J'ai signalé plus haut *Belrinium*, c'est-à-dire *Beaurain*, dans des actes du VIIIe siècle, et *Aquaputta*, *Puteau*, dans un acte du commencement du VIIe; cela suffit à faire entrevoir où ces recherches pourraient conduire. Les poursuivre nous entraînerait trop loin quant à présent; je reviens sur mes pas et rentre dans le IXe siècle, que je regarde comme une étape déjà suffisamment avancée et que je ne veux point dépasser.

Tandis que je ramassais laborieusement ces miettes de français dans les chartes latines, pour en conclure l'existence de notre langue à cette époque, comme langue vulgaire et usuelle, le hasard me préparait de cette proposition une preuve bien autrement décisive. Une brochure intitulée *Voyage historique dans le nord de la France*, me fit

connaître le *fac-simile* d'un lambeau de parchemin servant de feuille de garde à un manuscrit du x[e] siècle. Sur ce *fac-simile* je lus sans peine des mots et des phrases entières d'un français assez conforme à celui du livre des *Rois*, mélangé de mots latins et surtout de notes tironiennes fort abondantes. Cette dernière circonstance datait le fragment : en effet, les notes tironiennes, au témoignage des Bénédictins, cessèrent d'être employées à la fin du IX[e] siècle. « Cette écriture, dit M. de Wailly, cessa d'être employée en France vers la fin du IX[e] siècle, et en Allemagne vers la fin du siècle suivant[1]. »

L'original de ce précieux fragment appartenait à la bibliothèque de Valenciennes. Dans l'espoir d'en faire sortir quelque chose de plus que du *fac-simile*, je demandai communication du volume de Valenciennes, et je fus assez heureux pour l'obtenir. Lorsque j'eus sous les yeux, entre les mains la relique karlovingienne, je pensai qu'il était possible d'en tirer un grand secours pour la philologie française, encore qu'elle fût dans un pitoyable état ! le couteau d'un relieur barbare a fait tomber la tête du feuillet, et, ce qui est bien pis, retranché une bande sur toute la hauteur du côté gauche, en sorte que les lignes ne s'attachent plus l'une à l'autre ; la colle forte avait appliqué le recto contre le bois du plat avec une telle adhérence, que pour l'en arracher, une main violemment curieuse avait fait périr l'épiderme du vélin. Ce recto était à peu près tout blanc, et le verso avait été incomplétement ravivé. Heureusement la chimie,

[1] *Élém. de paléog.* I, 423. Il paraît constant, malgré l'assertion des Bénédictins, qu'on trouve encore des notes tironiennes dans quelques manuscrits authentiques du x[e] siècle.

complice ingénieuse des archéologues et des paléographes, nous fournit des secrets pour contraindre le parchemin à restituer tout ce qu'il peut cacher d'un texte dans son épaisseur. Ces moyens réussirent ici admirablement : le recto lui-même rendit assez de mots pour permettre de reconnaître le sujet traité dans cette page : c'est le premier et le second chapitre du prophète Jonas, dont le revers présente le quatrième chapitre. Un artiste habile transporta sur le papier, avec la dernière exactitude, ces deux pages désormais sauvées de l'anéantissement. Mais il fallait les lire en entier, il fallait débrouiller ce mystère des notes tironiennes dont quelques lambeaux de latin et de français permettaient bien d'entrevoir le sens par intervalles, mais par cela même ne faisaient qu'irriter le désir de pénétrer le reste. Je fus encore assez heureux pour rencontrer dans un jeune homme, élève de l'école des chartes, ce que j'aurais en vain demandé à toute l'Europe savante, un paléographe qui fût parvenu à dérober aux notes tironiennes leur secret si longtemps impénétrable, et à se l'approprier. Ce qu'il a fallu de patience, de pénétration et de sagacité à M. Jules Tardif pour en arriver là, est chose merveilleuse. Enfin, M. Jules Tardif est parvenu à lire ces hiéroglyphes du moyen âge; et en attendant que sa découverte livre à l'érudition tous les fruits dont elle est grosse, j'en manifeste ici le premier résultat, charmé que ce résultat dû à un Français, se révèle à l'occasion d'une étude sur la philologie française.

Cet inestimable document mérite d'être soumis tout entier au lecteur : ce sera l'objet d'un *excursus* à la fin de ce volume; pour le moment, je me contente d'en extraire quelques-uns des passages qui viennent à l'appui de ma thèse.

J'ai montré, tout à l'heure, comment un notaire du IXe siècle, assis au chevet d'un mourant recueillait ses dernières volontés, et, de ces notes prises en vulgaire, de la bouche du testateur, composait ensuite à loisir un acte officiel rédigé en latin. Ici nous avons un bon prêtre ou moine, contemporain de Louis le Debonnaire, qui veut instruire ses ouailles par une homélie sur l'histoire de Jonas. Nous assistons à la naissance du français; nous allons le surprendre se produisant au milieu du latin, dans des phrases construites selon la syntaxe latine, en sorte que ce mélange tombant sur un auditoire mêlé lui-même, composé d'intelligences inégalement avancées, l'un des deux éléments s'éclaire par l'autre. Chacun saura toujours ou assez de latin pour saisir le sens des mots vulgaires, ou assez de vulgaire pour saisir le sens des mots latins. C'est par l'effet de cette combinaison, que la cérémonie du Malade imaginaire est intelligible même aux femmes et aux enfants. Peu à peu l'idiome vulgaire prédominera et gagnera du terrain, jusqu'à ce qu'il ait usurpé toute la place et chassé la langue latine. La réflexion pouvait bien *à priori* suggérer ce mode de formation et d'accroissement du français, mais ce n'eût jamais été qu'une théorie : il nous est infiniment précieux de voir cette théorie confirmée par la pratique, sur un témoignage irrécusable, exprès sorti de l'abîme du temps. Écoutons donc cette voix qui prêche au fond du IXe ou du Xe siècle, et dont quelques éclats parviennent jusqu'à nous :

« [. . . . . . [Deus] me rogavit *aler* ad Niniven . . . — Habuit misericordiam *si com il* semper *solt haveir* de peccatoribus . . . . . — Et sic liberat *de cel peril* [quod habebat decretum] *que* super *els metreiet*.

« *Dunc*, *ço* dixit, *si fut* Jonas propheta *mult correcious e mult*

ireist, [quia Deus de Ninivitis] misericordiam habuit, *e lor* peccatum *lor* dimisit..... — Jonas *escit foers de la* civitate, *e si sist* contra orientem civitatis.....

« Jonas propheta habebat *mult laboret e mult penet a cel* populum..... et faciebat *grant jholt, e eret mult las*.....

« [Et Deus præparavit] *un edre sor sen cheve, quant umbre li fesist e repauser s' podist.* »

Observez que le français, lorsqu'il se montre par phrases aussi longues, n'est que la traduction un peu paraphrasée du texte de la Bible que l'orateur a eu le soin de citer, par exemple :

« ET LÆTATUS EST JONAS SUPER EDERAM..... » *Mult* lætatus *por que* Deus *cel edre li donat a sun soueir e a sun repausement.*

« ET PRÆCEPIT DOMINUS [VERMI QUI PERCUSSIT EDERAM] ET EXARUIT; ET PARAVIT DEUS VENTUM CALIDUM SUPER CAPUT JONE, ET DIXIT : MELIUS EST MIHI MORI QUAM VIVERE. » *Danc si* rogavit Deus *ad un verme que percussist cel edre sost que cil* sedebat, *e cilg eedre fu seche; si vint grant jholt* super caput Jone, et dixit, etc..... »

Un fait aussi très-remarquable, c'est qu'un même mot se montre successivement sous la forme française et sous la forme latine; exemple :

« *Faites vost* ALMOSNES *nessi cum faire* debetis, *e faites vost* ELEEMOSYNAS *cert ço* sapitis. »

Du latin *intelligere* le vulgaire avait fait *entelgir*. Les deux formes sont en présence : « per *cel edre*, *si* debetis INTELLIGERE Judæos.... — ..... *Cum* potestis *ore* videre et ENTELGIR. »

« — *Ils erent convers* de via sua MALA.

« — *Ne aiet niuls* MALE voluntatem contra *sun peer.* »

Voici un passage où l'idiome vulgaire paraît presque seul :

— « ..... per Judæos, *por quant il en cele daretie e en cele encredulitet permessient;* etiam plora *si cum dist e le* evangelio, *lieu de avant dist.* »

Mais ce qui domine incontestablement, c'est le mélange, et un mélange si intime, qu'il ne permet pas à l'intelligence de s'égarer. Par exemple, l'imparfait de l'indicatif, que le latin exprime d'un seul mot, grâce au jeu des terminaisons mobiles, le français est obligé d'en faire un temps composé avec le participe passé et l'auxiliaire avoir : *feceram, j'avais fait.* Notre auteur alors ne manque jamais, en prenant la forme française, d'en exprimer la moitié en latin, en sorte qu'on peut dire que son expression est à cheval, jambe deçà, jambe delà, sur les deux idiomes et les deux syntaxes. — « Tanta mala nos *habemus fait.* — E si s' penteient de cel mal que *fait habebant.* — Cel peril quant *il habebat* decretum..... » L'intelligence la plus obtuse, la volonté la plus rebelle ne pourrait s'empêcher de comprendre.

Ce texte doit nous porter bien près de l'époque où les conciles d'Arles, de Tours et de Mayence prescrivaient de traduire les homélies en vulgaire, pour s'accommoder aux besoins de l'auditoire : c'était en 813, du vivant encore de Charlemagne. Si le fragment que je viens d'extraire n'est pas d'une homélie composée en conformité de ces canons, que peut-il être ? Comment peut-on se figurer la langue française sous une forme moins développée, et s'avançant dans le monde officiel d'une façon plus discrète et plus timide ?

Nous avons vu plus haut combien le langage était semé de mots hybrides; ici c'est le langage même que nous voyons hybride au plus haut degré. Cet hybrisme paraît avoir été l'instrument de la transition.

L'homélie sur Jonas nous laisserait au IXe siècle; descendons et suivons les traces de la langue française dans le Xe.

Le concile de S. Bâle, à trois lieues de Reims, s'assembla en 991; nous en avons les actes rédigés par Gerbert, alors archevêque de Reims, plus tard pape sous le nom de Sylvestre II. Gerbert, dans sa courte préface, réclame l'indulgence pour les inexactitudes qui pourraient lui être échappées; son excuse, c'est que presque toujours il a dû faire une traduction triple: traduire la pensée de l'orateur, traduire son éloquence, enfin son idiome vulgaire; d'où l'on peut conclure, observent les Bénédictins, que le français, sous le nom de langue romane, était dès lors en usage. (D. Bouq. X, 513, en note.)

Dans les actes du concile de Mouzon, en 995, il est dit nettement qu'Aymon de Verdun prit la parole en français : « Facto itaque silentio Aymo surrexit et *gallice concionatus est.* » (D. B. X, 532.)

L'usage du français comme langue vulgaire était déjà si répandu que les prédicateurs prêchaient en deux langues: en latin pour les ecclésiastiques, et pour le peuple en français. Albéric de Trois-Fontaines rapporte ces vers de l'épitaphe de l'abbé Notger, mort en 998 :

> Vulgari plebem, clerum sermone latino
> Erudit et satiat magni dulcedine verbi.
>
> (D. Bouquet, X, 286.)

Le pape Grégoire V, le prédécesseur immédiat de Sylvestre II, prêchait, lui, en trois langues; son épitaphe le dit :

Ante tamen Bruno, Francorum regia proles,
Usus Francica vulgari, et voce latina
Instituit populos eloquio triplici.

Brunon, de l'illustre famille des rois de Germanie (il était neveu d'Othon III), enseigna le peuple en allemand, en français et en latin. Il avait été élu en 996; il mourut en 999.

Observez cette expression *vulgaris vox*, ou *sermo*, pour désigner le français. Le français, au x[e] siècle, s'élevait déjà sur tous les idiomes modernes au milieu desquels il était né. Après avoir soutenu leur concurrence, il prédominait : c'était, par excellence, la langue vulgaire.

Je fermerai cette série de témoignages sur le français au x[e] siècle par celui des Bénédictins auteurs du Recueil des historiens des Gaules : « Les laïcs au x[e] siècle étaient dans une très-grande ignorance de la langue latine, et même, dès le IX[e] siècle, l'usage de parler latin se perdait insensiblement parmi eux, tellement qu'on prétend que Louis d'Outremer ignorait cette langue. » (T. X, p. 62 de l'introd.)

Indépendamment de toutes les preuves que j'ai essayé d'en rassembler et auxquelles on pourrait en joindre de pareilles par centaines, le 17[e] canon du concile de Tours en 813, suffirait seul pour démontrer l'établissement du français comme langue usuelle dès le IX[e] siècle. Les Pères du concile de Tours eussent-ils ordonné la traduction des Écritures en langue vulgaire, si cette traduction n'eût été un besoin réel, une nécessité? Pour qui? Pour la cour, les riches, les lettrés? Non, mais pour le peuple qui vivait et pensait au-dessous d'eux, tout en bas. C'est par le peuple, par lui seul, que notre langue s'est faite; c'est pourquoi le

peuple en possède si bien le génie et en conserve si bien la tradition sans y penser. Ceux qui veulent trop y raffiner n'ont jamais su que la déformer et la détruire.

Et comme une langue ne pousse pas tout d'un coup de si profondes racines, en voyant ce qu'était le français au IXe siècle, je ne doute pas qu'il n'existât au VIIIe. Je crois permis d'affirmer que Charlemagne avait entendu parler français. D'un autre côté ce prince étant amateur de légendes et chants populaires au point d'en avoir fait compiler un recueil, je ne vois nulle témérité à supposer que Charlemagne s'est essayé à parler français. Peut-être son génie avait-il deviné tout ce que renfermait d'avenir cet idiome des pauvres et des faibles : on ne peut guère douter que les canons des conciles d'Arles et de Tours relatifs aux versions en langue vulgaire n'aient été suggérés par l'empereur. Ce serait donc Charlemagne qui, sur le point de descendre au tombeau, aurait imprimé au français l'impulsion qui le lança jusqu'à nous à travers dix siècles d'espace, et l'un des premiers résultats de ce bienfait aurait été un poëme consacré à la gloire de Charlemagne et de son neveu Roland.

L'écrivain anonyme qu'on appelle l'Astronome, et qui nous a laissé une Vie de Louis le Pieux rédigée sous le règne de ce fils de Charlemagne, parlant de la journée de Roncevaux et des guerriers qui y périrent, s'exprime ainsi : « Quorum quia vulgata sunt nomina supersedi. » Comment les noms de ces preux étaient-ils devenus si populaires que ce ne fût pas la peine de les rapporter? Ce ne peut être que par les chants des jongleurs. Or Louis le Pieux est mort en 840. Il existait donc quelque poëme sur Roncevaux avant la première moitié du IXe siècle.

Où la langue française nous apparaît-elle plus primitive, plus informe, si l'on veut, que dans le *Roland* de Theroulde? S'il en existe un monument, qu'on le produise, sinon l'épopée de Theroulde demeure, avec le livre des *Rois*, la plus ancienne composition en français proprement dit.

Enfin voici un argument moral qui vient fortifier les arguments en quelque sorte matériels que j'ai fait valoir jusqu'ici : c'est la manière dont le poëte a conçu et représenté le personnage de Charlemagne.

Lorsqu'après bien des luttes et des vicissitudes la chute des successeurs de Charlemagne fut enfin consommée, les débris de l'empire tombé furent au pillage, et la féodalité s'éleva triomphante sur ces ruines. A partir de ce moment, la couronne est asservie par ses grands vassaux; les seigneurs sont les tyrans du roi; et comme ils inspirent les poëtes, tous les poëmes sont consacrés à retracer cette lutte du vassal contre le suzerain. Dans cette peinture, nous voyons aussi le monarque sacrifié complétement, et tout l'intérêt porté sur le vassal révolté. C'est la réaction de l'esprit féodal contre le pouvoir absolu. Lisez *Gérard de Viane*, les *Quatre fils Aymon*, le roman de *Gaydon*, celui d'*Aiol*, tous les poëmes du XII[e] siècle, vous retrouvez partout le même dénigrement systématique : Charlemagne y joue le rôle d'un sot, ou peu s'en faut. Dépourvu de toute valeur personnelle, Charlemagne doit son lustre, tout l'éclat de sa renommée, au mérite des seigneurs qui l'entourent. Le duc Naymes de Bavière, son fidèle conseiller, est occupé sans relâche à prévenir ou corriger les fautes de son maître. Charles sans lui ne saurait que blesser et révolter ses meilleurs barons à force d'orgueil et d'injustices. A eux toutes

les vertus : à l'empereur toutes les faiblesses et tous les ridicules.

Cette opposition féodale au pouvoir monarchique, commencée avant le XIIe siècle, continue sans se ralentir jusqu'au XVe, jusqu'à ce que le terrible Louis XI vienne enfin briser l'orgueil des grands vassaux et mettre les rois *hors de page*.

Ouvrez maintenant le poëme de Theroulde : quelle différence ! ici chaque vers respire le respect, l'amour, l'adoration de Charlemagne ; en Charlemagne se résume toute la grandeur, la force, la justice et la majesté humaines. Tandis que dans les poëmes de l'âge suivant l'empereur ne vaut que par son entourage, ici, au contraire, la cour n'a de relief que par l'empereur. Charlemagne possède toutes les qualités physiques comme il possède toutes les vertus morales ; sa taille imposante, sa longue barbe, la gravité de son maintien éveillent autour de lui le même respect mêlé de terreur que faisait naître dans l'Olympe le noir sourcil du souverain des dieux ; on se sent voisin des temps karlovingiens. Dans la composition de Theroulde, la foi est vive, la piété sincère, l'imagination ardente, et cependant le détail est toujours grave et sobre. La précision continuelle du *Roland* fait un singulier contraste avec la verbosité diffuse des poëmes des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. Il semble que le seul nom du puissant empereur établisse encore autour de lui la discipline, et contienne dans les limites de la sagesse et de la décence les sentiments même le plus légitimement passionnés.

Comparez ce personnage de Charlemagne avec le Charlemagne que les *Quatre fils Aymon* nous montrent victime des espiègleries insolentes d'un sorcier, ce Charlemagne que

Maugis endort sur son trône, et qui se réveille aux éclats de rire de sa cour, la tête couronnée d'un torchon à récurer la vaisselle, et tenant en main, au lieu de sa redoutable épée, un tison éteint :

Et quand Roland le vist en tel establison,
Ne se tenist de rire pour tout l'or d'Aragon,
A Ogier le montra et au bon duc Naymon
Et aux barons aussi qui là sont environ :
Regardez, dist Roland, par le corps S. Simon,
Vistes vous oncques Roy en tel condition ?

Voilà comment, dès le XIIe siècle, les jongleurs s'étudiaient à dégrader ce nom héroïque et cette imposante mémoire, dont l'influence pouvait protéger la royauté au détriment des tyranneaux qui s'étaient partagé ses dépouilles.

Mais dans Theroulde Charlemagne est le favori du ciel, et si digne de l'être, qu'on ne peut être surpris de voir Dieu tantôt commettre ses anges au soin de veiller à son chevet; tantôt suspendre à sa prière les lois éternelles de la nature.

Aux yeux de ceux qui ont approfondi l'étude du moyen âge, ce dernier argument sera peut-être la preuve la plus concluante de l'antiquité très-reculée du poëme.

CHAPITRE IV.

De la bataille d'Hastings, et de Theroulde, auteur de ce poëme.

Les historiens de l'Angleterre les plus dignes de foi, Guillaume de Malmesbury, Mathieu Paris, Mathieu de Westminster, Albéric de Trois-Fontaines, etc., certifient qu'en 1066, à la journée d'Hastings, des vers d'un poëme sur Roland et Roncevaux furent chantés à la tête des troupes normandes pour enflammer le courage des soldats. Celui qui les chantait était un hardi jongleur, nommé Taillefer, qui en même temps exécutait sur son cheval, avec sa lance et son épée, cent tours d'adresse dont il étonnait et effrayait les Anglais. Écoutons Robert Wace :

Taillefer qui moult bien cantoit
Sur un roncin qui tost aloit
Devant eux s'en aloit cantant
De Carlemaigne et de Rolant
Et d'Olivier et des vassaus
Qui morurent en Rainscevaus.
Quant il orent chevalcé tant
K'as Engleis vindrent aprismant,
Sire, dit Taillefer, merchi!
Jo vus ai lungement servi,
Tut mun servise me devez,
Hui, se vos plest, me le rendrez :
Por tut guerredun vus requier
Et si vos voil forment preier
Otriez me, ke jeo n'y faille,
Le primier cop de la bataille.

Et li dus respunt : Jeo l'otrei.
Et Taillefer point a desrei;
Devant toz les altres se mist,
Un Engleiz feri, si l'occit:
De soz le pis, parmi la pance
Li fist passer ultre la lance,
A terre estendu l'abati;
Poiz trest l'espee, altre feri;
Poiz a crié : Venez, venez!
Ke fetes vos? Ferez, ferez!
Dunc l'unt Engleiz avironné
Al secund colp kil a doné.
Ez vos noise levee e cri,
D'ambedui part pople estormi.

(*R. de Rou*, v. 1319.)

« Taillefer, bon chanteur, monté sur un bidet agile, les précédait chantant des vers sur Charlemagne, Olivier, Roland et les braves qui moururent à Roncevaux.

« Quand ils eurent tant chevauché qu'ils se furent approchés des Anglais : Sire, dit Taillefer, une grâce : je vous sers depuis longtemps; vous m'en devez le salaire, et s'il vous plaît, vous allez vous acquitter aujourd'hui. Pour toute récompense, je vous demande le premier coup de la bataille, et vous supplie que je n'en sois pas refusé. Et le duc répond : Je te l'accorde.

« Taillefer aussitôt pique des deux et prend le front de l'armée. Il frappe un Anglais sous la poitrine, et le fer de sa lance ressort de l'autre côté. L'Anglais tombe étendu mort. Taillefer tire son épée, en frappe un autre en criant : Venez! venez! que faites-vous? Frappez! frappez! Donc au second coup qu'il porte, les Anglais l'enveloppent. La noise et le cri s'élèvent : les deux peuples s'entre-choquent, etc. »

Un autre chroniqueur, Geoffroy Gaimar, décrit plus longuement les tours que faisait Taillefer et l'attitude de l'armée anglaise. C'est un détail peu connu de cette mémorable journée, et qui n'a point d'analogue dans les mœurs guerrières des temps modernes :

Un des François donc se hasta,
Devant les altres chevaucha ;
Taillefer ert cil appelez ;
Jouglere hardiz esteit asez :
Armes aveit et bon cheval,
Ce ert hardiz et noble vassal.
Devant les altres cil se mist,
Devant Engleis merveilles fist :
Sa lance prist par le tuet,
Si com ce fust ung bastonnet,
En contre mont haut la geta
Et par le fer reçue l'a.
Trois fois issi geta sa lance,
La quarte fois moult pres s'avance,
Entre les Engleis la launça,
Parmi le cors un en navra ;
Puis tret l'espee, arere vint
Et jeta l'espee qu'il tint,
En contre mont halt la receit.
L'un dit à l'autre ki ce veit
Que ce esteit enchantement.
Cil se fiert de devant la gent ;
Quant trois fois ot jeté l'espee,
Le cheval, la goule baee,
Vers les Engleis vint eslessé :
Auquanz cuident estre mangé
Par le cheval qu'issi baout ;
Li jongleour après venout :

De l'espee fiert un Engleis,
Le poing lui fist voler maneis;
Un altre fiert tant come il pout,
Mau guerredon le jour en out!
Car li Engleis de toutes parts
Si launcent javelocs et dards
Si l'occistrent et son destrier;
Mau demanda le cop premier!

(*Chroniq. anglo-normandes*, I, p. 7.)

« Donc un des Français se hâta et sortit des rangs à cheval; on l'appelait Taillefer : c'était un hardi jongleur. Il avait armes et bon cheval. S'étant placé en avant des autres, il se mit à faire merveille devant les Anglais : il prit sa lance par le gros bout, et aussi facilement que si c'eût été un petit bâton, il la jette en l'air bien haut et la reçoit par le fer. Trois fois ainsi il la jeta; la quatrième fois il s'avance tout contre, envoie sa lance au milieu des Anglais, dont il en blessa un parmi le corps. Après il tire son épée, recule et la jette aussi bien haut, et la reçoit tout de même par la pointe. Les spectateurs se disent l'un à l'autre que c'est enchantement, et lui, quand il eut trois fois lancé son épée, se pousse en avant; son cheval la bouche béante fit un élan vers les Anglais, dont beaucoup s'imaginent être avalés par le cheval qui bayait de la sorte. Le brave jongleur porté dessus frappe un Anglais de son épée, et lui fait incontinent voler le poing. Il en frappe un second de toute sa force, mais il en eut tout aussitôt mauvais guerdon, car de toutes parts les Anglais lui lancent dards et javelots, si bien que son cheval et lui, ils les tuèrent. Mal lui en prit d'avoir réclamé l'honneur du premier coup! »

Le poëme latin de Guy sur la bataille d'Hastings n'oublie pas Taillefer :

> Histrio cor audax nimium, quem nobilitabat
> Agmina præcedens innumerosa ducis,
> Hortatur Gallos verbis et territat Anglos;
> Alte projiciens ludit et ense suo.....
> *Incisor-ferri* mimus cognomine dictus.

Il n'est pas oublié non plus dans la tapisserie de la reine Mathilde, où il est représenté dans le moment décrit par les historiens et les poëtes. J'ai cru devoir exhumer ces glorieux témoignages en l'honneur d'une mémoire depuis si longtemps perdue, comme celle de tant de héros ensevelis dans un oubli séculaire, *carent quia vate sacro.*

On ne s'étonnerait donc pas de trouver les souvenirs de Roncevaux et de Roland fixés en Angleterre à partir de l'invasion normande; mais ce qui surprendra davantage, c'est de les y voir établis avant cette époque. C'est cependant un fait incontestable que les soldats de Guillaume trouvèrent dans le pays de Galles un lieu appelé *Roland*, auquel se rattachait la tradition d'une épouvantable déroute :

« Hugues le Loup et ses lieutenants bâtirent un fort à « *Ruddlan* [1], et l'un de ces lieutenants changea son nom en « celui de Robert de *Ruddlan*..... Ils livrèrent un combat « meurtrier près des marais de *Ruddlan*, lieu déjà noté « comme funeste dans la mémoire du peuple cambrien à « cause d'une grande bataille perdue contre les Saxons, vers « la fin du VIIIe siècle. Un singulier monument de ces deux

[1] *Rutlandus, Rotlandus, Rollandus*, formes équivalentes du nom de Roland.

« désastres nationaux subsistait encore il y a peu d'années « dans le pays de Galles : c'était un air triste, sans paroles, « mais qu'on avait coutume d'appliquer à beaucoup de sujets « mélancoliques. On l'appelait l'air des marais de *Ruddlan.* »
(*Hist. de la Conquête des Normands*, I, 425.)

Si l'on voulait nier que ce fussent là des souvenirs de notre Roland, il faudrait admettre des coïncidences et des hasards bien plus extraordinaires : un Roland dans le pays de Galles; une grande bataille perdue aussi à la fin du VIIIe siècle; perdue contre les Saxons, disent les Gallois, mais qui ne sait comment la légende s'accommode au pays qui l'adopte? Les trouvères auteurs des romans sur Charlemagne ont changé tant de fois les Saxons en Sarrasins, qu'il n'est pas surprenant de trouver une fois les Sarrasins changés en Saxons par les Anglais. Le nom de Roland s'est substitué à celui de Roncevaux. Et cet air de Roland, cet air dont les paroles avaient disparu au XVIIIe siècle, mais que la tradition appliquait encore à tous les sujets mélancoliques, ne serait-ce pas la mélopée sur laquelle Taillefer avait, à la journée d'Hastings, chanté les vers de Theroulde?

Mais comment les aventures de Roland auraient-elles pénétré en Angleterre avant la conquête, et y seraient-elles devenues populaires? L'histoire n'offre pas de problème plus facile à résoudre. Le dernier roi de race saxonne, Édouard le Confesseur, avait été élevé à Rouen chez son oncle, le duc Richard. Le témoignage contemporain d'Ingulphe n'est point équivoque : Édouard était revenu de Normandie un véritable Français, ou peu s'en faut (*penè in Gallicum transierat*). Il monta sur le trône en 1043, traînant à sa suite, dit Ingulphe, une foule de Normands qu'il promut à tous

les emplois élevés. Selon toute apparence, ce grand amateur de notre langue ne se borna pas à transporter des hommes; il exporta aussi des livres français : le *Roland* aura passé le détroit dans les bagages d'Édouard, d'où il ne tarda pas à s'échapper et à courir de main en main par le pays; car la cour, toujours empressée de se modeler sur le souverain, ne s'occupait que de langue et de modes françaises, et chacun, manant ou bourgeois, pour se donner le bel air aristocratique, se mit à parler français (*Gallicum idioma tanquam magnum gentilitium loqui*). Enfin l'influence de nos mœurs en vint à ce point qu'on rougissait du nom d'Anglais et des mœurs anglaises (*et propriam consuetudinem in his et in aliis multis erubescere*). Guillaume, comme on voit, trouva l'Angleterre bien préparée : Édouard y avait installé Roland; Roland servit d'introducteur à Guillaume, et aujourd'hui le nom du *Rutlandshire* témoigne encore de l'ancienne influence française dans la Grande-Bretagne.

De tout ce qui précède il résulte positivement qu'il existait, au commencement du XIe siècle, un poëme sur Roland et Roncevaux. Ce poëme, chanté à Hastings, est-il celui qui fait l'objet de ce travail? Il me paraît du moins assuré par tous les indices tirés du texte que ce pourrait être lui, puisque ce texte est au moins du XIe siècle, et qu'on n'en connaît pas de plus ancien sur le même sujet.

Peut-être serait-il possible de tirer de la personne de l'auteur quelque supplément de lumière qui viendrait bien à point dans une matière si remplie d'obscurité; mais de cet auteur nous ne savons que ce que lui-même nous en apprend, son nom : il s'appelait Theroulde. Ce nom est un des plus communs dans les Annales normandes du IXe au

XIIIe siècle. Chercher à démêler un Theroulde dans la foule de ses homonymes, c'est à peu de chose près comme si l'on voulait aujourd'hui retrouver la trace d'un individu et constater son identité avec ce seul renseignement qu'il s'appelait Duval ou Dubois; et l'intervalle de huit siècles n'aggrave pas médiocrement la difficulté de l'entreprise.

Toutefois je me suis obstiné à suivre ce problème, et voici, après de longues recherches, ce qui me paraît le plus voisin de la probabilité.

Robert le Diable avait nommé gouverneur de son petit bâtard Guillaume, Gilbert, comte d'Exmes; et sous les ordres de Gilbert il y avait un précepteur nommé Theroulde. En 1034, l'abbaye des bénédictins des Préaux est fondée à un mille de Pont-Audemer par Onfroy de Vieilles, fils d'un Theroulde[1]. A cette solennité le duc de Normandie se fit représenter par son fils, enfant de six ans, qui déposa sur l'autel la donation faite par son père à l'abbaye naissante de la ferme de Toustainville. Je laisse parler la charte de fondation :

« Robert de Normandie donna à S. Pierre des Préaux « une ferme de son domaine appelée en vulgaire Toustain- « ville ; en reconnaissance de laquelle le fondateur des Préaux « donna à Robert douze livres d'or, deux vêtements de soie « et deux chevaux du plus grand prix. Le tout fut porté à Fé- « camp et accepté. Le fils de Robert, Guillaume, n'était alors « qu'un petit enfant; mais comme il devait succéder à son « père, son père l'envoya aux Préaux pour déposer de sa « main sur l'autel l'acte de donation de Toustainville. A cette « cérémonie assistèrent le vieux Nigel Theroulde, à qui le

[1] Umfridus de Vetulis, Turoldi filius, duo cœnobia Pratellis inchoavit. (ORDERIC VITAL, *Histor. de Fr.* XI, 223.)

« comte Robert fit présent d'un des chevaux susdits; Raoul le « camérier, fils de Gérald; Goszlin le Roux, de Formeville; « Onfroy, le fondateur du couvent, avec ses deux fils Roger « et Robert Guillaume, à qui son père donna un soufflet « pour lui graver le fait dans la mémoire. Un autre soufflet « fut donné à Richard de Lillebonne, qui portait l'outre de « vin du comte Robert. Cet enfant demanda pourquoi il avait « reçu cet énorme soufflet : C'est, lui répondit Onfroy, parce « que tu es beaucoup plus jeune que moi : selon toute appa- « rence tu me survivras, et, dans l'occasion, tu rendras témoi- « gnage de tout ceci. Il y eut un troisième enfant souf- « fleté, Hugues, fils du comte Waleran. »

(D. Bouquet, XI, p. 387.)

Le vieux Nigel Theroulde, cité dans le corps de cette charte, et qui figure aussi parmi les signataires, est-il Theroulde le précepteur du petit Guillaume, ou Theroulde le père du fondateur de l'abbaye? Il est bien vraisemblable que les deux n'en faisaient qu'un, et que Theroulde, père d'Onfroy de Vieilles, conduisait en même temps son petit élève Guillaume à cette solennité.

L'année suivante, en 1035, la Normandie étant, par suite de la mort de Robert, livrée à toutes les calamités de la guerre civile, le comte Gilbert fut assassiné dans un guet-apens. Il était sorti le matin pour se promener à cheval, et causait tranquillement, dit Guillaume de Jumiéges, avec son compère Gascelin de Pont-Erchenfroy, lorsque le crime fut commis, par les ordres de Raoul de Gaçay. Theroulde le précepteur, qui se trouvait en leur compagnie, périt avec eux[1].

[1] Deinde Turoldus teneri ducis pædagogus perimitur. (Willelmus Gemet. l. VII.)

Benoît de Sainte-More donne à Theroulde la qualification du plus intime chambellan du jeune prince.

> Sis plus demaines chambrelens
> Ains que passast gaires de tens,
> (Toroude aveit nom, ce m'est vis,
> Sages, corteis e bien apris)
> Li r' ocistrent a grant delei :
> Onques ne sut li dus por quei.

Mais cela n'importe : si Theroulde peut être soupçonné d'être l'auteur du *Roland*, c'est en sa qualité de précepteur, et non à cause de sa dignité de chambellan, encore que l'auteur de la Henriade ait été chambellan du roi de Prusse.

Ici le fil se brise : on verra plus loin pourquoi je le rattache à un Theroulde, bénédictin de la célèbre abbaye de Fécamp.

Celui-ci, homme de tête et de cœur, suivit Guillaume à la conquête; et immédiatement après la victoire d'Hastings, Guillaume lui donna l'abbaye de Malmesbury en reconnaissance des grandes obligations qu'il lui avait. Quelles obligations et de quelle nature? L'histoire ne le dit pas. On peut supposer que cette nomination récompensait l'auteur des vers sur Roland et Charlemagne qui, chantés par Taillefer, animèrent si bien la valeur des soldats français.

Je trouve aussi un moine de Fécamp mêlé dans une anecdote qui précéda de quelques semaines la journée d'Hastings. Guillaume de Malmesbury se contente de mentionner le fait sommairement; le biographe de Guillaume est beaucoup plus explicite.

Un jour, dit-il, le duc de Normandie se promenait au

bord de la mer, inspectant ses forces navales. On lui vient annoncer l'arrivée d'un religieux porteur de paroles d'Harold. Sur-le-champ Guillaume l'aborde : Je suis parent et officier du duc de Normandie : vous ne pourrez lui parler sans ma permission. Dites-moi votre message : il l'entendra avec plaisir de ma bouche, car je suis l'homme du monde qu'il aime le mieux : plus tard, vous le lui répéterez en ma présence. Le religieux de bonne foi récite son discours. C'était une sommation à Guillaume de retirer ses troupes du sol anglais, appartenant à Harold. Le lendemain Guillaume fait appeler l'envoyé, et le reçoit au milieu de sa cour : Répète-moi devant eux ce que tu m'as dit hier. Le moine répète; Guillaume avait eu le temps de préparer sa réponse : Si j'envoyais à ton maître, te charges-tu de garantir la vie de mon messager?—Comme la mienne propre. Guillaume alors fait venir un moine de Fécamp, et l'instruit en particulier. Le bénédictin de Fécamp part en compagnie de son guide, et porte à Harold trois propositions que lui faisait Guillaume : ou quitter le trône au duc de Normandie, sous certaines conditions dont on conviendrait; ou régner sous l'autorité de Guillaume, et en lui faisant hommage; ou vider le différend sans compromettre personne qu'eux-mêmes dans un combat singulier.

Harold, à ce discours, pâlit, resta longtemps muet. Il répondit enfin : Nous verrons cela; et une seconde fois : Nous verrons. Le moine de Fécamp insistant pour avoir quelque chose de plus net, et que le duc de Normandie ne voulait pas le choc de deux armées, mais un simple duel, Harold, les yeux levés au ciel, dit : Que le Seigneur juge entre lui et moi.

Guillaume de Malmesbury raconte la fin un peu différemment : Harold, dit-il, eut l'impudence, ou, pour user d'un terme plus doux, l'imprudence de faire très-mauvais accueil au moine envoyé par Guillaume : il le chassa violemment.

D'autres chroniqueurs encore mentionnent ce fait, mais nulle part je n'ai pu découvrir le nom du moine de Fécamp. S'appelait-il Theroulde ? Est-ce lui qui fut, après Hastings, nommé à l'abbaye de Malmesbury ? Cette nomination était-elle le prix de ses services diplomatiques ou de ses vers patriotiques, ou de tous deux à la fois ? Je ne décide rien. Je borne mon rôle à rechercher les faits, à les présenter dans leur exactitude et leur simplicité, laissant aux lecteurs le soin d'en tirer telles inductions qu'il appartiendra.

Suivons le récit dans mon hypothèse.

A Malmesbury, Theroulde, un étranger, un intrus, qui dépossédait un indigène, fut mal accueilli des moines. Leur ressentiment se montre à nu dans ce passage de leur chroniqueur :

« L'abbé Bithric fut nommé par le roi (Édouard le Confesseur), et gouverna glorieusement durant sept années. Mais Guillaume devenu de comte de Normandie roi d'Angleterre, poussa dehors l'abbé Bithric pour mettre à sa place un certain Theroulde, un Normand, auquel il avait de grandes obligations (*qui eum magnis demeruerat obsequiis*). Toutefois Guillaume ne tarda pas à reconnaître son tort, et fâché d'avoir été circonvenu par une ambition impatiente, il indemnisa l'exilé par le don de l'abbaye de Burthuna. Ce Theroulde, qui traitait ses moines en vrai tyran, fut ensuite transféré par le roi à Péterborough, riche abbaye, mais

située au sein de marais, et, comme telle, exposée au pillage de la bande d'Hereward. Par la gloire-Dieu, dit le roi, puisqu'il fait mieux le soldat que l'abbé, je lui trouverai un compère qui lui prêtera le collet : qu'il s'en aille là-bas montrer ses talents militaires et préluder aux combats ! »

La passion du moine anglais ne prend pas la peine de se dissimuler [1]; sans nous arrêter à discuter les paroles qu'il met dans la bouche de Guillaume le Conquérant, suivons Theroulde à Péterborough.

Ici nous avons encore affaire à des mécontents, rien n'est plus naturel : Guillaume, occupant l'Angleterre, introduisit partout le clergé normand, aux dépens des Anglais. Pour les Normands étaient tous les opulents bénéfices, et Guillaume, en cela, satisfaisait à la fois sa politique et la justice, car le clergé normand, de l'aveu même des historiens anglais, était bien supérieur par les lumières et la capacité au clergé de la Grande-Bretagne [2]. Mais les Anglais étaient jaloux, on le conçoit, et n'épargnaient pas leurs rivaux.

[1] La Chronique anglo-saxonne est moins partiale : « Alors les moines de Péterborough apprirent que le roi avait donné l'abbaye à un abbé français nommé Theroulde, et que ce Theroulde était « un homme très-sévère » (*virum valdè rigidum*). Cette rigidité n'était pas pour plaire au clergé fainéant et dissolu d'Angleterre. » Observez que la Chronique anglo-saxonne est l'ouvrage d'un contemporain de Guillaume le Conquérant.

[2] Je m'en rapporte à Guillaume de Malmesbury lui-même : « Longtemps avant la descente des Normands, les études, par rapport aux lettres comme par rapport à la religion, étaient absolument tombées. Les clercs, se contentant d'une apparence de littérature, étaient à peine capables de balbutier les paroles des sacrements. Un clerc connaissant la grammaire était pour les autres un phénomène, un prodige! (*Clerici..... vix sacramentorum verba balbutiebant. Stupori et miraculo erat cæteris qui grammaticam nosset.*) » (Ap. D. Bouquet, XI, 184.)

Tous les témoignages sont unanimes à cet égard.

La chronique de Jean de Péterborough mentionne à son rang l'abbé Theroulde : il arriva en 1069, à la place de feu l'abbé Brandon, de race saxonne, et oncle, notez ce point, de cet Hereward, surnommé *l'Éveillé*, qui, à la tête d'une troupe de Danois, faisait aux conquérants étrangers une guerre de partisans terrible, implacable, dont les détails remplissent les chroniques contemporaines.

Jean de Péterborough est assez bref sur le compte de l'abbé Theroulde : il n'oublie pas cependant de lui reprocher avec amertume soixante-deux fiefs militaires créés aux dépens de la fortune de l'abbaye, et cela pour se donner des défenseurs contre les attaques d'Hereward et de ses bandits; mesure odieuse aux yeux des moines, et qui n'empêcha pas leur abbé de tomber, lui et les siens, aux mains de son ennemi, d'où il ne put se tirer que par une rançon de trente mille marcs d'argent.

A la date de 1098, l'historien inscrit la mort de Theroulde, « abbé de Péterborough, qui fieffa des militaires avec les terres de l'Église, et construisit un fort dans l'abbaye. Il nous avait fait bien d'autres maux ! C'ÉTAIT UN ÉTRANGER. *Hic erat alienigena.* »

Hugues Whyte ou le Blanc, autre chroniqueur et moine de Péterborough, n'est pas si dédaigneusement laconique à l'égard de l'abbé Theroulde, mais il est loin de lui être plus favorable. Son récit, intéressant comme tableau de mœurs, contient des particularités importantes pour la question qui nous occupe. C'est pourquoi je ne craindrai pas d'en présenter un extrait plus étendu.

« En ce temps-là, dit Hugues le Blanc, un comte danois appelé Osberne, un évêque chrétien et d'autres avec eux se

jetèrent dans l'île d'Ély. Hereward les rejoignit avec sa troupe, et ils faisaient ensemble tous les maux du monde. Hereward les engageait, les poussait à une incursion sur l'abbaye de Péterborough, dont ils pilleraient toutes les richesses en or, en argent et divers objets précieux. Il savait que notre abbé était mort, que le roi avait donné l'abbaye à un moine normand appelé Theroulde, et que ce Theroulde, homme sévère à l'excès, était pour le moment à Stanford avec ses gardes : ils n'avaient donc qu'à y courir pour s'emparer de tout ce qu'ils y trouveraient. »

Ce conseil est mis à exécution; mais les moines s'enferment dans le monastère, et soutiennent le siége si vaillamment, que les Danois, pour dernière ressource, mettent le feu à l'abbaye. Hugues dépeint le sac du couvent et le pillage au milieu de l'incendie :

« Ils se jetèrent dans l'église tout armés comme ils étaient, et tentèrent d'arracher la grande croix : mais ils n'en purent venir à bout. Il leur fallut se contenter d'enlever la couronne d'or et de pierreries du crucifix, avec l'escabeau de ses pieds, également d'or pur et enrichi de pierres précieuses. Ils prirent deux châsses d'or et neuf châsses d'argent richement garnies d'or et de diamants, et douze croix, les unes d'or, les autres d'argent, avec des diamants et de l'or. Cela ne leur suffit point : ils montèrent dans la tour, et s'emparèrent d'une grande table que les moines y avaient cachée, toute d'or, d'argent et de pierres précieuses, et qui d'ordinaire servait de devant d'autel. Enfin, ils prirent de l'or, de l'argent, des objets divers, ornements et livres, pour une valeur qu'il est impossible de dire ni d'apprécier. Il n'y avait rien de pareil dans toute l'Angleterre. Encore prétendaient-

ils que ce qu'ils en faisaient, c'était pour le bien de l'Église, attendu que ces trésors lui seraient mieux gardés par les Danois que par les Français. Il faut remarquer, en effet, que leur chef Hereward était sujet de l'abbaye, et que les moines se fiaient assez en lui. Et lui aussi jura plus tard n'avoir rien fait qu'à bonne intention, dans l'idée qu'ils renverseraient le roi Guillaume et seraient après lui les maîtres de la terre. »

Rien n'avait fait connaître d'avance cette bonne intention des voleurs; aussi, à la première nouvelle de leur approche, le secrétaire de l'abbaye s'était-il réfugié à Stanford, auprès de l'abbé, emportant dans sa fuite une quantité considérable de croix, calices, chasubles, etc. etc. On peut juger ce que l'abbaye en possédait. « Tout ce qui fut remis à l'abbé Theroulde fut sauvé; mais tout ce qu'ils avaient pris fut perdu sans remède! » C'est Hugues lui-même qui fait cette réflexion mélancolique. Les bandits, craignant le retour des Normands, se rembarquèrent à la hâte, et allèrent cacher leur proie dans leur repaire d'Ély. Tout était brûlé, saccagé : les moines se dispersèrent comme des ouailles sans pasteur : il ne resta dans le couvent ruiné qu'un seul religieux, qui était malade à l'infirmerie.

Les brigands avaient fait prudemment de se hâter : le jour même de leur départ, l'abbé Theroulde arrive avec cent quarante Normands bien armés... Trop tard! de toute l'abbaye, l'église seule restait debout!

Les Danois avaient aussi emmené des prisonniers, et parmi eux le prieur du couvent, Adelwold, à qui ils proposèrent de le conduire en Danemarck et de l'y faire évêque, apparemment pour avoir l'absolution à portée et à

souhait. Ce prieur était un homme rusé : il feignit d'ouvrir l'oreille à la proposition, et se mit au mieux avec les pirates. Or, une nuit qu'ils faisaient la débauche, s'aidant de ferrements qu'il s'était procurés, le prieur ouvre adroitement les châsses, en extrait les saintes reliques, et les fait passer en dépôt chez les moines de Ramsay.

Cependant tout s'arrange : les Danois rentrent dans leur pays; les moines fugitifs reviennent se placer sous l'aile de leur abbé, et le service divin reprit sa marche après une interruption de sept jours : toute cette tragédie n'avait duré qu'une semaine.

Mais, qui s'y fût attendu? les moines de Ramsay refusèrent alors de rendre le sacré dépôt commis à leur garde par le prieur de Péterborough! Ils voulaient retenir les saintes reliques, dit Hugues; «mais, de la grâce de Dieu, «leur dessein ne réussit pas: l'abbé Theroulde les menaça «de brûler leur couvent, et ils restituèrent.»

On voit que l'abbé Theroulde était effectivement un homme d'énergie et fait pour tenir tête au saxon Hereward et à ses Danois. Ce fut sans doute afin de prévenir le retour d'une pareille catastrophe, qu'en relevant son abbaye, il fit construire attenant à l'église une forteresse, un véritable donjon qui se voit encore dans les plans conservés de l'abbaye de Péterborough[1], et qui reçut le nom de *mont Theroulde* ou *bourg Theroulde*[2], c'est-à-dire la forteresse de Theroulde. Mais tout devient crime de la part de celui qu'on

[1] Apud GUNTON.

[2] Le bourg Theroulde (*burgus Turoldi*), près de Rouen, suivant l'opinion de M. A. Le Prevost, fut fondé par un Theroulde, frère d'Achard de Bourg-Achard. Du moins, dans une charte de Robert Ier en faveur de saint Wan-

regarde en ennemi : Hugues le Blanc ne pardonne pas cette forteresse à l'abbé normand ; il ne voit qu'une chose, la diminution des trésors de l'abbaye, et ne considère rien au delà de ce fait douloureux : « L'abbé Theroulde non-seule« ment n'y ajouta point, mais encore des terres bien amas« sées, il les dissipa entre ses parents et ses soldats qu'il avait « attirés à Péterborough. » Ici la liste des soixante-deux fiefs militaires avec la généalogie des tenants et de leur famille. On remarque dans le nombre un Theroulde de Milton et un Theroulde de Sutton.

Ce que je vois de plus clair dans tout cela, c'est que notre Theroulde, par le fait même qui lui est reproché, a été le fondateur de la ville de Péterborough.

« Mais, dit Hugues le Blanc, il aliéna les biens de l'Église « à ce point que l'abbaye qui valait à son arrivée 1,500 livres, « n'en valait plus que 500 à sa mort ! » Aussi les moines s'empressèrent-ils de racheter du roi le droit d'élire leur abbé. Ils en furent quittes pour 300 marcs d'argent.

(Hugo Candidus, p. 64.)

Voici un autre grief qu'il ne faut pas omettre : « A une « certaine époque l'abbé Theroulde nomma secrétaires deux « moines de son pays, qui volèrent une excellente chasuble « provenant de l'archevêque Elwric, laquelle reluisait comme « de l'or dans la maison du Seigneur. Avec cette chasuble ils « prirent encore beaucoup d'objets précieux qu'ils emportè« rent outre-mer, et dont ils enrichirent le monastère des « *Préaux*[1]. »

drille, les signatures de ces deux personnages se suivent-elles immédiatement. (Voy. le Mém. de M. A. Le Prevost, t. II des *Archives normandes*.)

[1] Hugo Candidus, p. 63, ap. Sparke.

Que l'accusation soit ou non fondée, peu nous importe; mais l'abbé Theroulde avait donc des relations avec le monastère des Préaux? Il avait donc quelque motif de porter un intérêt particulier à ce monastère, fondé, nous l'avons vu, par Onfroy de Vieilles, fils d'un Theroulde? Peut-être l'abbé Theroulde, de Fécamp, était-il uni par des liens de famille à Theroulde, précepteur de Guillaume le Bâtard; peut-être était-il un troisième fils de ce même Theroulde? Parmi ces militaires fieffés des biens de l'abbaye je remarque Roger de Beaumont, frère d'Onfroy de Vieilles et fils de Théroulde le précepteur.

Que ce fût à cause de son père ou par un autre motif, il est sûr que l'abbé Theroulde, de Péterborough, fut constamment lié avec la famille de Guillaume le Conquérant. Le *Domesday-book* fut rédigé durant sa prélature [1], et, selon toute apparence, Theroulde fit partie dans sa province d'une de ces commissions chargées de surveiller le recensement et d'en assurer l'exécution fidèle. Lui-même figure au *Domesday-book* pour une dotation antérieure au recensement. On le voit également lié d'une étroite amitié avec le neveu de Guillaume, Yves Taillebois, qui l'aida à repousser vigoureusement les attaques d'Hereward. Yves Taillebois, probablement la souche des Talbot, en considération de l'abbé Theroulde, légua à l'abbaye de Péterborough une partie de ses vastes domaines d'Hoyland [2], et sans doute que la protection d'un ami de la famille royale eut encore d'autres bons effets pour le monastère. Hugues le Blanc n'est donc pas

[1] During the time of this abbot the domesday register was compiled. (DUGDALE, I, 349.)

[2] INGULPHE, ap. Gale, p. 71.

recevable à prétendre que pendant les vingt-huit années de son gouvernement l'abbé Therouldе « magis obfuit abbatiæ « quam profuit. »

L'animosité du chroniqueur de Péterborough ne se relâche jamais. Si l'on veut l'en croire, « l'abbé Therouldе, à « une autre époque, avait acheté l'évêché de Beauvais, et il « y porta quantité des ornements de notre église, qui presque « tous furent perdus. Son séjour à Beauvais ne fut pas long : « il y resta trois jours, et le quatrième il fut chassé par les « clercs. Il revint alors en Angleterre, et moyennant une « grosse somme donnée au roi, il put rentrer dans son ab- « baye. »

Ce récit est visiblement un conte inventé pour rendre Therouldе odieux et méprisable. Comment les clercs d'un diocèse auraient-ils pu chasser leur évêque au bout de trois jours? D'ailleurs, le *Gallia christiana*, dans la liste des évêques de Beauvais, ne porte pas le nom de Therouldе, et n'indique aucune vacance où il fût possible de l'introduire.

Gunton, dans son Histoire du monastère de Péterborough, défend l'abbé Therouldе contre toutes ces imputations calomnieuses. Sa mémoire, dit-il, était restée en honneur parmi les moines de Péterborough, et la preuve en est qu'on faisait sa commémoration annuelle. Le calendrier de l'abbaye, imprimé dans l'ouvrage de Gunton, met cette commémoration à la date du 12 avril, qui est apparemment celle de la mort de l'abbé Therouldе.

Hugues fait observer que l'abbé Therouldе mourut deux ans après que le pape Urbain eut prêché la première croisade au concile de Clermont. Sans doute il y avait longtemps que cette pensée de soulèvement fermentait dans les cœurs

lorsque se fit l'explosion qui embrasa tout l'Occident. Aussi dans le poëme de Roncevaux sent-on déjà le souffle de l'esprit des croisades : les derniers vers indiquent le départ de Charlemagne pour la Palestine, et c'est l'ange de Dieu lui-même qui transmet cet ordre à Charlemagne, afin de montrer la France l'instrument direct du ciel, *Gesta Dei per Francos*, et de relier les succès de l'avenir aux plus glorieuses traditions du passé.

Voici maintenant une circonstance frappante, à mon avis, un véritable trait de lumière. Les premières traces d'un poëme français sur Roland et Roncevaux, où les découvre-t-on? En France? non; en Angleterre, sur une liste de livres du XIIe siècle. Et dans quelle partie de l'Angleterre se trouvaient ces livres? dans l'armoire aux manuscrits de la cathédrale de Péterborough. C'est là qu'existaient deux exemplaires de la *guerre de Roncevaux, en français, avec d'autres poésies*[1]. Comment ces manuscrits se trouvaient-ils là? Apparemment ce n'étaient pas les moines saxons qui les y avaient fait venir. N'est-il pas plus croyable qu'ils avaient été apportés et mis dans le dépôt par l'abbé Theroulde, comme son œuvre ou plutôt celle de son père, le précepteur de Guillaume le Conquérant?

Et il ne paraît pas improbable que le manuscrit d'Oxford, aujourd'hui unique, soit l'un des deux exemplaires de la cathédrale de Péterborough. En effet, ce manuscrit est du XIe siècle, et contient d'autres poëmes français. C'est un petit in-4° exécuté rapidement avec bon nombre de fautes et d'omissions. La lettre en est toute semblable à l'exemple 3 de

[1] *De bello valle Runciæ, cum aliis; Gallicè. — Bellum contra Runciæ vallem; Gallicè.* (P. 220 de Gunton, qui donne ce catalogue entier.)

la planche VI de la Paléographie de M. N. de Wailly, exemple qui est de l'année 1009. L'exclamation guerrière AOI (*à voie, en route, allons!*) est tracée à la marge de distance en distance[1]. Il semble que ce manuscrit fût le *vade mecum*, l'aide-mémoire de Taillefer lui-même. Et pourquoi non? la fortune a bien d'autres bizarreries! La tapisserie de la reine Mathilde, monument beaucoup plus fragile qu'un livre sur vélin, est bien venue jusqu'à nous.

CHAPITRE V.

M. Fauriel réfuté. — D'où viennent les répétitions dans les romans karlovingiens.

Après avoir parlé du mérite de composition et de la forme du *Roland*, je ne puis passer sous silence l'opinion d'un homme dont le nom fait autorité dans ces matières, c'est M. Fauriel.

M. Fauriel, dans son Histoire de la poésie provençale, a traité de l'épopée karlovingienne, et par occasion du *Roland*, qu'il paraît avoir lu à la hâte et sans en avoir apprécié toute la valeur. On voit que M. Fauriel avait mieux étudié *Gérard de Viane*, *Guillaume au court nez*, le roman d'*Aiol*, etc. Il ne parle guère du *Roland* que pour y relever un détail dont

[1] M. Éd. du Méril observe que « toutes les tirades de la chanson de Roland « sont terminées par des neumes. » (*Mél. archéol.* 364.) J'ignore où M. du Méril a puisé ce renseignement, mais il est complétement inexact : le ms. n'offre aucun vestige de neumes ni d'autre notation musicale.

il est surtout frappé, ce sont les répétitions : on rencontre le même fait exposé deux ou même trois fois de suite, sans presque d'autre changement essentiel que celui de la rime. Il cite pour exemple les adieux de Roland à son épée, au moment où il s'apprête à la briser, afin d'éviter qu'elle ne tombe après sa mort aux mains des Sarrasins. Roland, dans cette touchante apostrophe, rappelle à son épée tous les faits d'armes qu'ils ont accomplis ensemble : il termine en déchargeant de toute la force de son bras un coup de Durandal sur un des rochers ou perrons de marbre placés à sa portée. Mais la bonne lame n'en est pas même ébréchée. Roland recommence un second éloge de Durandal qui aboutit à un second coup d'épée aussi inutile que le premier : l'acier grince sur le second perron, mais n'est pas émoussé. Que croyez-vous, dit M. Fauriel, qui vienne après? Un troisième éloge de Durandal, aboutissant à un troisième coup sans autre résultat que les deux premiers! Et comme, selon les usages de la littérature du XIXe siècle, il suffit de dire les choses une fois, M. Fauriel conclut que le texte que nous possédons du *Roland* est l'œuvre d'un copiste sans intelligence qui avait sous les yeux trois leçons diverses du même passage, et, au lieu de choisir entre elles la meilleure, les a transcrites à la suite l'une de l'autre. Ainsi nous n'avons qu'une rédaction confuse et interpolée d'où la critique moderne doit s'efforcer de dégager la rédaction primitive.

A la simple lecture d'une telle assertion, on se demande s'il est possible de supposer un copiste aussi profondément inepte : ce copiste aurait donc doublé, triplé sa besogne de gaieté de cœur? et s'il avait sous les yeux trois rédactions du même ouvrage, pourquoi a-t-il choisi de répéter tel dé-

tail préférablement à tel autre? qu'est-ce qui le guidait? qu'est-ce qui le déterminait? Enfin, comment se fait-il que dans ces leçons doubles et triples, provenant d'autant de rédactions différentes, il soit impossible de saisir la moindre différence de style, la plus légère nuance? Ce sont des objections auxquelles M. Fauriel n'a pas songé; que n'a-t-il au moins pris la peine de lire jusqu'au bout avec un peu d'attention : il eût clairement vu que la répétition dont son bon goût s'offense n'est point le fait d'un copiste, qu'elle entrait dans le plan de l'auteur, puisque Charlemagne arrivant sur la place où gît le corps inanimé de son neveu,

Les colps Rollant connut *en treis perruns.*

Ainsi l'intention du poëte n'est pas douteuse.

M. Fauriel aurait pu citer de même l'endroit où Olivier, avant l'engagement, prévoyant la défaite des Chrétiens, exhorte Roland à sonner de son cor pour rappeler Charlemagne et l'avant-garde. Au lieu de dire, avec la rapidité de l'art moderne : « Trois fois il l'en pressa, trois fois Roland refusa, » Theroulde a rapporté tout au long et les trois sommations d'Olivier, et les trois refus de Roland. Il ne fait que changer la rime de ses couplets, les mots d'ailleurs sont presque les mêmes :

Compains Rollans, sunez vostre olifant, etc.

— « Je ne cornerai pas pour des payens!

Compains Rollans, car sunez vostre cor, etc.

— « A Dieu ne plaise qu'on puisse jamais dire que j'ai corné pour des payens!

Compains Rollans, l'olifant car sunez, etc.

— « Ce serait un reproche éternel à toute ma race si j'avais corné pour des payens! Frappons, moi de Durandal, et vous de Hauteclaire! »

Theroulde s'est imaginé que ce procédé ferait mieux ressortir l'obstination des deux paladins. Il ajoute tristement cette réflexion : Roland est preux, mais Olivier est sage! Aussi quel effet obtient le vieux poëte, lorsque Roland voyant tout perdu, dit spontanément à son ami : « Je vais corner l'olifant. » — « Ah, lui répond Olivier avec une ironie tragique, n'en faites rien! votre race en serait à jamais déshonorée! il est trop tard; à présent il faut mourir!..... »

Quel est donc le copiste inintelligent qui produit par hasard des beautés d'un ordre aussi élevé?

C'est là ce que M. Fauriel appelle *des tirades perturbatrices qui interrompent l'action*. On peut en juger par les exemples ci-dessus. Mais ce qui achève de mettre en relief la témérité du système de M. Fauriel relativement à la rédaction du *Roland*, c'est que ces répétitions ne sont nullement un caractère particulier à l'œuvre de Theroulde : elles se retrouvent dans tous les romans karlovingiens, et M. Fauriel lui-même le reconnaît : « Dans tous les romans karlovingiens il y a de ces tirades qui ne sont que des variantes plus ou moins marquées les unes des autres. » Comment donc cela ne vous a-t-il suggéré aucune défiance de votre hypothèse? Peut-on admettre que les romans karlovingiens ont tous été transcrits par des scribes inintelligents, et inintelligents de la même manière? « Il y en a toujours un grand nombre (de répétitions); il y a des romans où je crois en avoir compté jusqu'à cinq ou six. » Il fallait vous assurer du fait, et citer. « Ici, pour l'ordinaire, il n'y en a pas plus de deux à la

fois..... mais je n'ai ni la patience ni le loisir de vérifier dans quelle proportion elles se trouvent dans la totalité du roman.» (T. II, p. 296.) A la bonne heure; mais si vous n'avez ni loisir ni patience, laissez là les problèmes d'érudition, car ils ne peuvent se résoudre à la course.

M. Fauriel use trop volontiers de ce procédé commode, qui après avoir indiqué la difficulté, l'esquive en alléguant le défaut de loisir ou de patience pour en chercher la solution. On l'a vu tout à l'heure accuser de ces tirades perturbatrices l'inintelligence des scribes; un peu plus loin, cette explication ne le satisfaisant plus apparemment, il s'exprime en ces termes : «Comment, par quels motifs ces fragments ont-ils été intercalés dans ces romans, de manière à y faire doublure et à en interrompre la suite? (Ils ne l'interrompent nullement.) C'est une question embarrassante, mais pour la solution de laquelle les données ne manquent cependant pas tout à fait.» On s'attend ici à une révélation; M. Fauriel continue : «Seulement ce serait une discussion minutieuse et compliquée, que je dois écarter pour le moment.... ce doit être l'œuvre des copistes.... mais, encore une fois, c'est une discussion que je ne puis suivre ici, et je reviens à mon sujet.» (T. II, p. 302.) A votre sujet? mais vous y étiez en plein! c'est là le cœur de votre sujet. Je n'ai pas le temps *ici*, dit M. Fauriel; y revient-il du moins ailleurs? Nulle part.

J'ai quelque regret d'insister comme je le fais sur les erreurs de critique d'un savant illustre dont la mémoire est chère à tant de titres à ses amis et à ceux-là même qui ne l'ont point connu personnellement; mais plus l'autorité du nom de M. Fauriel est légitime et respectée, plus il m'im-

porte de faire voir ce qu'il peut y avoir de hasardé, de téméraire, dans des pages écrites de sa main, il est vrai, mais écrites depuis longues années, non revues, et qu'il eût sans doute beaucoup modifiées, s'il les eût préparées lui-même pour l'impression.

Au sujet de l'opinion qui place dans la Bretagne armoricaine le foyer des traditions de la Table-Ronde et des romans d'Arthur, opinion aujourd'hui confirmée, pleinement démontrée par la publication des textes, M. Fauriel dit encore : «Je me dispenserai de réfuter une assertion en faveur de laquelle personne jusqu'ici n'a pu alléguer, je ne dis pas le moindre fait, mais le plus léger prétexte. Dans le peu que l'on sait de la culture poétique et sociale des Bretons armoricains au moyen âge et dans les temps plus modernes, il n'y a pas un trait qui ne pût au besoin servir à prouver que le genre de composition, telle que les romans épiques de la Table-Ronde, *n'a jamais existé ni pu exister en Bretagne*. Mais ce serait abuser de l'attention du lecteur que de discuter des assertions, etc.» (T. II, p. 318.)

C'est abuser de l'autorité, sous prétexte de ne pas abuser de l'attention du lecteur. Ce tranchant dogmatisme qui nie non-seulement le fait, mais jusqu'à la possibilité du fait, que devient-il en présence du recueil de textes originaux publié par M. de la Villemarqué[1] ?

[1] Je suis fâché d'être obligé de le dire, mais M. Fauriel décide trop souvent de choses qu'à peine il a entrevues. Par exemple : « Adam-le-Roi a composé un roman sur les premiers exploits d'Ogier le Danois, qu'il a intitulé *Les enfances Ogier.* » (T. II, p. 283.) Évidemment M. Fauriel n'a pas lu ce poëme : il saurait qu'il n'y est pas question des *premiers exploits* d'Ogier, non plus que dans *Les enfances Vivien* des premiers exploits de Vivien, mais de la vie entière de ces héros. Ce mot *enfances*, qui a égaré M. Fauriel (et bien d'autres

Malheureusement, dans son ouvrage, M. Fauriel a mis une lecture considérable au service d'un système préconçu, d'une idée fixe chez lui, à savoir que les trouvères français, ainsi que les poëtes de toutes les nations les plus reculées du Nord, n'ont été absolument que les plagiaires des troubadours provençaux. M. Fauriel courbe tous les faits pour les ajuster à cette rêverie, que toute son ingénieuse érudition fortifiant celle de M. Raynouard, n'est point parvenue à faire triompher.

érudits), signifie *les traditions, la légende*: il vient d'*in* et *fari*. De même *les enfances Jhésus*, c'est la vie de Jésus, l'ensemble des traditions, le récit complet des Évangiles :

Les enfances de Jésus-Christ
Leur raconta toutes et dist
Trestout ainsi comme il les sceut
Et que d'autrui oït en eut :
Comment les Juis le haïssoient;
Tout ainsi comme il garissoit
Les malades quant il vouloit;
Com faitement il l'achaterent; etc.....
(*Le Graal*, publié par F. Michel, p. 55.)

Denis Piram a composé un poëme de la vie de saint Edmond; on lit sur la première page : *La vie seint Edmund le rei*, et dans le début :

Les vers que vus dirrai si sunt
Des *enfances* de seint Edmunt.
(F. Michel, *Rapports au ministre, etc.* 250, 252.)

Dans *Baudouin de Sebourg*, le roi de France témoigne à Gaufer son effroi du bâtard :

Sire, che dist Gaufer, car faisons bonne *enfanche*.

« Sire, faisons un entretien utile, parlons peu et bien. »

Walter, dans son Dictionnaire gallois, rend le mot *mabinoghion* par *enfances*; or le mabinoghion est un recueil de faits traditionnels destinés à servir d'exemple, à peu près comme notre *Morale en action*.

Ce mot *enfances* se rattache au verbe *faire*, transformé de *fari*, tandis que le dérivé de *facere* s'écrivait *fere*, par un *e*. Voltaire avait donc raison de vouloir qu'on écrivît *je fesais, fesant*, et *bienfesant*, comme *je ferai*.

Aussi, toujours préoccupé de trouver à l'appui de sa thèse favorite des arguments plus ou moins spécieux, les questions les plus intéressantes, mais qui n'aboutissent pas directement au résultat qu'il poursuit, il les néglige, il les tranche en courant par des affirmations hasardées. Ces données, qui ne manquent pas pour expliquer autrement que par la sottise des copistes le fait très-singulier des répétitions, quelles sont-elles? Il ne les a pas même indiquées; nous allons tâcher de suppléer à son silence.

Je vois dans ces répétitions une forme de l'art primitif, laquelle se justifie par la destination des poëmes qui était d'être chantés, et non d'être lus.

Ce point, du reste, a été signalé par M. Fauriel; seulement il a posé le fait sans en tirer les conséquences : « *Les romans karlovingiens étaient faits pour être chantés*, et ils l'étaient toujours. Il serait curieux de savoir comment ils l'étaient, mais c'est sur quoi l'on ne peut avoir que des notions vagues et fort incomplètes. » (II, p. 286.)

Au revers de cette page, M. Fauriel se contredit; il vient d'affirmer que les romans étaient chantés, il a même dit l'espèce de violon dont le chanteur s'accompagnait. A présent, le feuillet tourné, M. Fauriel penche pour l'opinion contraire; cette fois il s'appuie sur la longueur de ces compositions. « Les poëmes les plus courts, dit-il, n'ont guère moins de cinq ou six mille vers; la plupart en ont au delà de dix mille, et quelques-uns au delà de vingt et trente mille. » (II, p. 288.)

M. Fauriel, partant de là, se demande d'abord comment les jongleurs, si exercée qu'on suppose leur mémoire, pouvaient savoir par cœur un grand nombre de ces composi-

tions énormes ; ensuite comment l'on aurait pu trouver l'occasion de réciter et d'entendre vingt mille vers de suite, ou seulement dix mille.

M. Fauriel oublie ici la distinction que lui-même a faite ailleurs très-judicieusement, entre les poëmes primitifs et ces mêmes poëmes remaniés à une époque ultérieure. Les premiers sont relativement fort courts : le *Roland* a juste quatre mille vers; *Berthe aux grands pieds* n'atteint pas ce chiffre; le *Charroi de Nismes*, branche primitive de *Guillaume au court nez*, forme environ deux mille vers, et cette branche, à vrai dire, en réunit sous une seule rubrique trois bien distinctes; c'est M. Fauriel qui en fait la remarque, en ajoutant que l'on possède « des chants serviens de cette étendue, et dont quelques-uns même la dépassent. » (II, p. 309.)

L'usage de ces chants ou chansons épiques est attesté par les héros mêmes du *Roland*, qui s'exhortent à bien faire pour n'être pas déshonorés dans les chansons :

Male cançun de nus ne seit chantée,

ou qui se rendent le témoignage d'avoir vaillamment combattu :

Male cançun n'en deit estre cantée.

Quant à ces formidables compositions de vingt et trente mille vers, elles étaient faites pour être lues, comme par exemple les chroniques de Wace, ou bien elles se décomposaient en branches, et les branches en épisodes.

Nous avons une pièce où deux jongleurs, faisant assaut de mérite, énumèrent par émulation les poëmes que cha-

cun d'eux est en état de réciter : cela monte très-haut. Mais encore ne faut-il pas croire qu'une composition d'une médiocre étendue, le *Roland*, par exemple, se récitât de suite d'un bout à l'autre. Non : ces quatre mille vers peuvent se démonter en dix ou quinze morceaux ; le poëte a pris soin lui-même de préparer les extraits, et de là vient que l'on trouve çà et là résumé en quelques vers ce qu'on a lu plus haut développé longuement, et indiqué aussi par anticipation et d'une façon sommaire, un dénouement qui est encore très-éloigné. La même chose existait sans doute dans les poëmes homériques : le rhapsode qui chantait la visite de Chrysis au camp d'Agamemnon, ou les adieux d'Hector et d'Andromaque, ou les supplications de Priam aux pieds d'Achille, était bien obligé de faire entrevoir à ses auditeurs en plein vent le point de départ et le dénouement provisoire ou définitif de l'épopée, autrement l'auditeur ne se fût pas retiré satisfait. Cette nécessité devait avoir amené, dans l'œuvre primitive, une foule de redites, et je m'imagine que le travail des Alexandrins a consisté, pour la plus grande partie, à supprimer ces vers devenus inutiles et à raccorder convenablement les diverses parties de l'œuvre qu'ils transformaient, faisant de cette multitude de petits poëmes cycliques composés pour la récitation, une vaste épopée, une œuvre continue, destinée désormais à être lue d'ensemble.

Afin de rendre la chose plus sensible pour le *Roland*, prenons les premiers vers du début :

> Charles li rei, nostre emperere magne,
> Set ans tuz pleins ad ested en Espaigne,
> Tresqu'en la mer cunquist la tere alteigne, etc.

Transportez-vous au IVe chant ; la défaite de l'arrière-garde à Roncevaux est consommée : vous retrouvez brusquement, et sans liaison visible, les mêmes vers, à peu près dans les mêmes termes :

Li emperere par sa grand poested
Set ans tuz pleinz ad en Espagne ested ;
Prend i chastels e alquantes citez..... etc.

Mais observez qu'il y a dans ce poëme deux grandes batailles : la victoire des Sarrasins sur les Chrétiens, puis la revanche des Chrétiens sur les Sarrasins. Supposons que l'auditoire voulût entendre seulement la revanche de Charlemagne, le ménestrel, pour indiquer la situation, reprend les trois vers qui forment le début du poëme, et tout de suite, sans continuer cette route qui le mènerait droit à Roncevaux, il se jette sur le côté : « le roi Marsille qui s'en préoccupe fort, écrit en Babylone à l'amiral Baligant, etc. » Les trois premiers vers représentent toute la première partie du poëme ; la seconde se déroule à partir de la venue de Baligant.

De même l'épisode de la belle Aude précède l'histoire du procès de Ganelon. Voulez-vous donner cet épisode ? Allez tout droit devant vous : « L'empereur à son retour d'Espagne arrive dans Aix-la-Chapelle. Il monte à son palais de marbre, *et voici venir Aude, la belle demoiselle, qui lui dit, etc....* » Au contraire, voulez-vous supprimer la belle Aude et passer tout de suite au procès de Ganelon ? Nous partons toujours du même point : « L'empereur, à son retour d'Espagne, arrive dans Aix-la-Chapelle. Il monte à son palais de marbre, *et le traître Ganelon chargé de chaînes est amené devant lui, etc.* »

Avec notre système de versification moderne, où les vers riment par paires, on peut couper le récit à peu près comme on veut : tout au plus le premier vers pourra-t-il se trouver dépareillé. Mais dans le système ancien, qui procède par longs couplets monorimes, il n'en va pas de même : les trois ou quatre vers que l'on serait obligé de reprendre ne s'accorderaient plus avec la rime du couplet où ils devraient s'adapter; ainsi le poëte est obligé de prévoir et de préparer la coupure en remaniant ces premiers vers sur la rime du nouveau couplet. Ces têtes de récit sont des corps de rechange.

Le début du *Roland* est la première fois sur l'assonance en *a* avec finale féminine, et la seconde fois sur l'assonance en *é* avec finale masculine.

L'épisode de la belle Aude s'adapte à la première forme :

> Li emperere est repairet d'EspAigne....

Celui du procès Ganelon s'adapte à la seconde :

> Guenes li fel en caeines de fEr....

Sur la manière dont se chantaient les poëmes, on ne peut, dit M. Fauriel, avoir que des notions vagues et fort incomplètes.

Le hasard cependant m'en a fait rencontrer quelques-unes assez précises dans le très-amusant poëme intitulé *Baudouin de Sebourg*, lequel, par parenthèse, me paraît avoir servi de modèle à l'Arioste. Mais c'est là un thème que je compte développer ailleurs; pour le moment, je demande la permission d'emprunter l'excuse de M. Fauriel, Je n'ai pas le loisir, et je reviens à mon sujet.

Je pense, avec M. Fauriel, que les trouvères s'accompa-

gnaient en chantant; mais je ne suis pas d'accord avec lui sur l'instrument dont ils se servaient : il croit (j'ignore sur quel fondement) que c'était une sorte de violon à trois cordes, appelé *reboy* ou *rebeb;* je pense que c'était la vielle, et j'appuie mon sentiment sur l'autorité de Jean Bodel, qui se moque de ces jongleurs mal instruits de la vérité des faits, et de leurs vielles *aux dépannés fourreaux.*

Un autre témoignage non moins positif, encore qu'il soit plus rapproché de nous, c'est celui de Noël du Faïl, dans les *Contes d'Eutrapel.* Je pense qu'on sera bien aise de trouver ici le passage entier, et d'apprendre par là même occasion quelle impression produisaient les jongleurs sur leur mobile auditoire. De pareilles scènes depuis longtemps n'avaient plus lieu au XVI[e] siècle; mais on remarquera que du Faïl rapporte ce qu'il a lu dans un vieux texte d'Ogier le Danois; ainsi son témoignage est doublement précieux.

« J'ai leu en bon autheur (ce n'est mie fabliau, c'est Ogier « le Danois), qu'un vielleur, à Montpellier, chantant la vie de « ce preux chevallier (on l'appeloit duc), menoit et rame- « noit les pensées du peuple qui l'escoutoit en telle fureur « ou amitié, qu'il forçoit les cœurs des jeunes hommes, ren- « flammoit celui des vieux à courageusement entreprendre « tels erreurs et voyage que le bon Ogier avoit fait. »

Nous lisons de pareils effets des poëtes de l'antiquité :

Irritat, mulcet, falsis terroribus implet,
Ut magus.

Les auditeurs faisaient cercle autour du trouvère, et souvent le chanteur est obligé de prier la foule de ne pas tant le serrer : « Messieurs, écartez-vous un peu, s'il vous plaît,

et qui n'a point d'argent ne prenne point de siége, car ceux qui n'ont point d'argent ne sont mie de mon écot. »

Or traïez vous en cha, signour, je vous en prie,
Et qui n'a point d'argent, si ne s'assieche mie,
Car cil qui n'en ont point ne sont de ma partie.
(*Baudoin de Sebourc*, début du V[e] ch.)

On voit par ces vers qu'il y avait des places réservées pour des auditeurs assis, et que le trouvère faisait une collecte où l'on n'était pas forcé de contribuer. C'était absolument comme les chanteurs des rues de nos jours; le rhapsode du *Baudouin* appelle cela *faire courtoisie :*

Biau signour, cheste istoire doit bien estre prisie,
Escouter le devez et fere courtoisie
A chelui qui vous a le matiere nonchie;
Or vous traïez en cha, pour Dieu le fil Marie!
(*Ibid.* chant XI.)

Les fins de chant ramènent la même pensée que les débuts. Le chanteur annonce les points sommaires de la suite de ses amusantes histoires; il séduit ses auditeurs à l'appât d'un programme si piquant, et tâche que leur curiosité stimule leur générosité : « On vous contera tout cela fait à fait, en son lieu, mais faites-moi courtoisie. »

. . . .
. . . .
Ainsi com vous orrez quant li poins en sera,
Trestout de chef en chef on le vous contera,
Et se j'ai vostre argent vous ne le plaindrez ja,
Car sitost que je l'ai, le tavernier l'ara.

C'est par cette belle chute que l'effronté termine son

XIIe chant, l'un des plus récréatifs de ce curieux poëme. Il y en a vingt-cinq, chacun de mille vers, en moyenne[1]. La matière en est exactement indiquée en ces termes :

Veschi belle matiere rimée et de biaus dis :
Ch'est d'armes et d'amours et de grans paletis,
De prises de citez, d'acquerre los et pris.
(*Baudoin de Sebourc*, ch. II.)

De saintes et de sains est ma chanson furnie
Et d'armes et d'amours et de chevalerie
Et de griez trahisons et de grant estourmie.
(*Ibid.* ch. V.)

Ne semble-t-il pas entendre l'Arioste?

Le donne, i cavalier, l'arme, gli amori,
Le cortesie, l'audaci imprese io canto[2].

Le *Baudoin de Seboarg* est des premières années du

[1] C'est à peine la moitié de l'œuvre; le reste est perdu. Le mot du cardinal d'Este serait ici bien de mise.

[2] « Arioste dès sa jeunesse éprouva un goût particulier pour les romans de chevalerie. Ces ouvrages n'avaient pas été inconnus à l'Italie antérieurement à cette époque, mais surtout vers la fin du XVe siècle, ils se répandirent et trouvèrent dans toutes les classes des lecteurs empressés*. Arioste apprit l'espagnol *et le français* pour les lire tous, et il en lut autant qu'il put s'en procurer. Il poussa le zèle jusqu'à traduire en italien les principaux, et, dans le nombre, le *Godefroy de Bouillon*.

« Pour le choix d'un sujet, l'Arioste passa en revue tous les romans espagnols et français. Mais il reconnut bien vite qu'avec le sujet le plus favorable et la meilleure exécution, encore lui serait-il fort difficile de faire pénétrer son œuvre dans la foule, si ses personnages et leurs aventures étaient étrangers à l'Italie et inconnus. »

(FERNOW, *Leben Lodovico Ariosto's, etc.*)

* Bettinelli, *Risorgimenti d'Italia* (1786, t. II, p. 91), attribue cet effet aux éditions de Vérard, qui vers 1480 pénétrèrent en Italie, et furent bientôt imitées par les imprimeurs italiens.

XIVe siècle, et l'auteur inconnu de cette vaste composition ne le cède à l'Homère ferrarois ni pour la variété des récits, ni pour la malice des réflexions, ni pour le talent de narrer. C'est dans notre littérature du moyen âge le seul poëme que je connaisse de ce caractère et de ce mérite, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas d'autres, mais du moins je ne les crois pas imprimés.

Il y aurait à tirer de celui-ci, outre le plaisir de la lecture, une multitude de renseignements sur les mœurs et les usages de l'époque de Philippe le Bel, où il fut composé. On a vu tout à l'heure quelques détails sur les rhapsodes de carrefour : en voici un qu'on n'avait pas soupçonné jusqu'ici, et qui répond à l'objection de M. Fauriel sur la prodigieuse mémoire nécessaire aux jongleurs pour retenir des épopées de vingt mille vers ou davantage. Ce qui réduit beaucoup le miracle, c'est que ces jongleurs s'aidaient d'un livre. Il n'y a pas moyen d'en douter, au moins pour le XIVe siècle :

> Ainsi com vous orrez, mais que je *lise* avant.
> (*Baudoin de Sebourc*, ch. XIX.)
>
> Ainsi com vous orrez au *livre* retraitier.
> (*Ibid.* ch. XVII.)
>
> Or commenche matere et histoire de pris
> Oncques si royaus *livres* ne fu par homme dis.
> Seigneur, or escoutez glorieuse *chanson*.
> (*Ibid.* ch. XVI.)

Ainsi le poëte *lisait* à son auditoire, et les mots *livre* et *chanson* lui servent indifféremment pour désigner son poëme. Peut-être faut-il entendre que sa déclamation était une

sorte de mélopée; mais ce qui est hors de doute, c'est qu'il avait en main ou à sa portée un manuscrit, véritable aide-mémoire.

S'il m'est permis d'émettre mon opinion personnelle sur ces matières, la voici :

A l'époque primitive, dans les XIe et XIIe siècles, les poëmes étaient courts (du moins relativement) et chantés; c'étaient des *chansons* dans le sens littéral du mot[1]. Au XIIIe siècle, sous l'influence favorable de Louis IX, la littérature se raffine, la rhétorique fleurit : les œuvres de cette époque, compositions originales ou remaniements des compositions vieillies, offrent toutes le même caractère de diffusion et de verbosité : c'est le règne du détail et des versificateurs : la poésie disparaît étouffée sous l'amas des rimes et des paroles. Les trouvères du XIIIe siècle ont bien conservé la dénomination traditionnelle de *chanson*, mais ce n'est plus guère qu'une expression vide de sens, car à côté de l'auditeur il y a déjà le lecteur. Aussi, quelle différence dans le procédé littéraire ! l'assonance a pour jamais disparu; la rime est exacte et souvent riche; plus de ces soudures de mots par la fusion de deux voyelles en une syllabe; plus de ces syncopes de l'*e* muet, toutes allures familières à la langue parlée. On sent que ces gens-là n'écrivent plus seulement pour la rue et pour l'oreille, mais aussi pour le cabinet et pour les yeux. En un mot, nous avons désormais affaire à des hommes de lettres; l'homme de lettres se multiplie, et le poëte disparaît.

Mais on ne saurait rompre si vite avec toutes les vieilles

[1] *Chanson*, diminutif de *chant*, par modestie, comme les compositeurs italiens appellent *duetto* de grands duos à trois mouvements.

habitudes : on retrouve dans le *Baudouin* les répétitions du *Roland*, *vestigia ruris*. Seulement ici elles ne portent pas sur la narration, mais sur les discours. Les discours importants y sont presque toujours faits deux fois de suite et sur des rimes différentes : l'un est plus court, l'autre plus étendu, sans que l'abrégé soit constamment placé le premier ou constamment le second; l'ordre n'y fait rien.

On ne peut donc en douter : ces répétitions étaient une forme de l'art primitif; l'intention en était double : elles servaient d'abord à insister sur une circonstance notable, ensuite à faire éclater l'habileté du versificateur; car l'erreur serait grande de croire que le peuple ait jamais été insensible à ces finesses de la forme, à ce mérite de la difficulté vaincue dont l'appréciation semblerait le privilége des artistes[1].

Autre chose est d'être lu dans le recueillement du cabinet, autre chose de lire ou chanter au milieu du tumulte

[1] Scarron, dans le VI[e] livre de l'*Énéide travestie*, fait une plaisanterie qui répond à cette intention des trouvères : il s'agit de traduire le *sedet æternumque sedebit infelix Theseus* :

> Là Thésée est sur une chaise
> Ainsi que moi fort mal à l'aise.
> Outre que son malheureux cu
> Faute de chair est fort pointu,
> La chaise mal faite et durette
> De trois de ses pieds a disette.
> Pour vous montrer que je puis bien
> Changer un vers en moins de rien :
> La chaise aussi dure que roche
> N'a qu'un pied, et ce pied-là cloche.
> Le voici d'une autre façon,
> Tant je suis un joly garçon!
> La chaise branlante et bien dure
> N'a qu'un pied pour toute monture.

Nos vieux poëtes exécutaient sérieusement le même tour de force, et en ressentaient aussi le naïf orgueil de se montrer *jolis garçons*.

des places et des carrefours, à une assemblée debout, mobile et bruyante [1]. Aux uns, il suffit de dire les choses une fois, le mieux possible; aux autres, les répétitions *popalares vincentes strepitus* sont bonnes, sont quelquefois indispensables.

Pourquoi les répétitions si fréquentes dans les poëmes du cycle de Charlemagne ne se font-elles point remarquer dans ceux du cycle d'Arthur ? Cela s'explique aisément :

C'est que les romans de la Table-Ronde sont des œuvres éminemment littéraires, composées, comme nos romans modernes, pour la lecture, et non pour le chant ou le débit à haute voix. Vous reconnaissez tout de suite les convenances de chacune de ces destinations, car le lecteur ne tolérerait pas ce que l'auditeur admet sans difficulté, sans seulement y prendre garde : ceci est un livre, cela est un discours; ce qui serait un défaut dans le premier genre, devient une qualité essentielle au second. Et cette solution en amène une autre : on a beaucoup controversé auquel des deux cycles appartient le droit d'aînesse; je conclus sans hésiter en faveur du cycle carlovingien, car la parole a précédé partout l'écriture, et l'on a débité des récits longtemps avant de songer à faire lire des livres.

Je ne crois pas nécessaire de réfuter longuement une autre opinion de M. Fauriel, qui juge le *Roland* et la *Chronique de Turpin* formés des débris rassemblés de vieux chants populaires. Ce système, inventé naguère en Allemagne, y a été

[1] « Seigneurs, écartez-vous un peu; — seigneurs, faites paix; — seigneurs, « or taisez-vous. — Vous saurez tout cela, pourvu que ma voix soit entendue! » Ces formules reviennent à tous les débuts et conclusions de chants dans le *Baudouin de Sebourg*.

appliqué successivement à l'histoire romaine, à la *Bible*, aux *Nibelungen*, à tout! M. Fauriel, à son tour, l'applique à nos poëmes du moyen âge. C'est l'axiome de Beaumarchais retourné : Tout commence par des chansons. Parce qu'il y a un *romancero* du Cid, on suppose que tous les héros possibles ont été célébrés d'abord en des romances pareilles, et l'on ne fait pas attention qu'il existe une véritable épopée du Cid fort antérieure au *romancero*. On pose en principe l'accroissement par une série de métamorphoses progressives; mais c'est là, j'ose le dire, une idée fausse : en quoi, je le demande, est-il plus naturel à l'esprit humain de produire un couplet qu'un poëme? L'ordre opposé me semblerait plus soutenable, car il faut un art très-mûri par l'expérience pour enfermer en cinq ou six couplets l'histoire de Napoléon; il serait bien plus simple et facile de rimer cette matière en quinze ou vingt chants. Si Béranger fût venu au XIIe siècle, il est très-probable qu'au lieu de *Souvenirs du Peuple*, il nous eût légué une épopée carlovingienne.

On va toujours répétant que la marche de l'esprit humain est du simple au composé; je crois que dans la plupart des cas c'est le contraire qui est vrai. L'esprit humain va plus volontiers du composé au simple, la simplicité étant le dernier terme et le dernier effort de l'art. Le caractère de notre époque est précisément cet abus de l'analyse. C'est par l'analyse qu'on enseigne aux enfants les langues mortes; aussi, après des peines inouïes, ne les savent-ils jamais. Au contraire, par la seule pratique, un enfant apprend les langues vivantes très-vite, très-bien et sans qu'il lui en coûte d'application; et il en apprend plusieurs simultanément sans les confondre. En présence de ce double fait dont nous

sommes témoins chaque jour, que devient le célèbre aphorisme sur la marche naturelle de l'esprit humain?

Les chansons ont précédé les poëmes: il serait aussi raisonnable de soutenir que, dans l'ordre physique, les chevaux ont dû commencer par être des lapins, et les lapins des rats.

Cette théorie des chansons primitives était commode aussi pour y puiser l'origine des répétitions dans les poëmes. Faites un pas de plus, admettez des copistes sans intelligence, et tout de suite vous arrivez à l'opinion de M. Fauriel: les textes que nous avons sont le produit d'une rédaction confuse et mêlée.

Si l'esprit critique, au lieu de s'éveiller chez nous vers le XVIIe siècle, se fût éveillé au XIIIe ou au XIVe, nous posséderions sans doute un texte de Theroulde analogue au texte d'Homère revu et mis en ordre par les Alexandrins, où, conservant avec un soin religieux toutes les beautés et la couleur originale, l'on eût abrégé certains détails, supprimé quelques répétitions et quelques défauts inséparables de l'enfance de l'art, ou résultant de la destination de l'œuvre. Aujourd'hui il est trop tard: les raccords seraient impossibles; le XIXe siècle manque d'autorité pour réparer ce vénérable monument dans le style du premier architecte. Tout ce qu'il peut, c'est d'en étayer les ruines, et, en nettoyant le terrain des broussailles sous lesquelles le temps les allait ensevelir, d'en faciliter les abords à quiconque sera curieux de les contempler dans leur isolement séculaire et leur sauvage majesté.

CHAPITRE IV.

Des remaniements ou rajeunissements du *Roland* au XIIIe siècle et au XIVe.

Mais le caractère littéraire du XIIIe siècle, loin d'être ce sentiment de sobriété élégante qui tend incessamment à resserrer le détail et à condenser les idées, est, au contraire, le goût immodéré de l'expansion, de l'étalage des mots, de l'amplification à la manière des rhétoriciens de collége. Ainsi vit-on au XVIIIe siècle l'aimable et charmante facilité de Gresset dégénérer trop souvent en une abondance stérile et fatigante : une maigre pensée étouffée sous une accumulation de rimes. Les meilleures productions du temps de S. Louis sont empreintes de ce vice. Il semble que tous les écrivains d'alors fussent à la recherche d'un motif à mettre en variations.

Le poëme de Theroulde ne pouvait leur échapper : un sujet à la fois si poétique et si populaire! comment résister à la tentation de le reprendre en sous-œuvre, et de faire oublier la composition surannée du vieux trouvère en la reproduisant ornée de tous les brillants vrais ou faux de la rhétorique moderne?

Nous possédons plusieurs manuscrits de ces rajeunissements; ils diffèrent entre eux plus ou moins, selon les provinces où ils ont été exécutés, mais ces différences au fond n'ont pas une valeur dont on doive ici tenir compte, et le plus souvent ils se reproduisent littéralement. La plus complète de ces copies est contenue au manuscrit de Ver-

sailles, qui passa de la bibliothèque de Louis XVI dans celle du comte Garnier, et de celle du comte Garnier dans celle de M. Bourdillon de Genève, où il est aujourd'hui. Je ne parle pas de l'édition qu'en a donnée le dernier propriétaire, édition où tout est renversé, transposé, mutilé, où il y a même des vers refaits, en sorte qu'il n'est pas une ligne qu'on en pût citer avec sécurité. Et pourtant l'éditeur se décerne à lui-même de grands éloges et de sincères remercîments sur son heureuse exactitude. Il avoue quelques légers remuements dans la disposition du texte, « pour dé« gager la statue du bloc de marbre et des haillons dont la « main des hommes l'avait affublée, » mais « il ne croit pas « avoir omis *un seul vers* appartenant à l'auteur. » Or, j'ai constaté les petites suppressions qu'il s'est permises, ici de dix vers, là de quinze, ailleurs de trente, plus loin de quarante, le tout formant un total de *huit cent soixante vers*, sur environ huit mille huit cents. Voilà ce que M. J. L. Bourdillon, de Genève, appelle dégager la statue; cela paraît effectivement assez dégagé [1].

[1] Le procédé suivi par M. J. L. Bourdillon pour « mettre en lumière » une bonne édition de son manuscrit, est assez curieux pour mériter d'être signalé aux philologues : « J'ai commencé, dit-il, par apprendre à peu près par cœur le texte de *mes* manuscrits; cela obtenu, une fois bien ferme sur ce terrain, *j'ai pris l'ordre des idées, et j'ai appelé les vers,* qui alors sans peine, *sans effort, sont venus comme d'eux-mêmes* (on prétend que, dans la conversation, M. B. dit librement *comme des petits poulets*) *se ranger sous ma plume.*

« Ce travail s'est achevé de telle façon, qu'*en vérité* je ne crois pas avoir omis dix vers appartenant à l'auteur. » (*Préf.* p. 88.) Voir, pour de plus amples détails, un article de la *Nouvelle revue encyclopédique* de MM. Firmin Didot, avril 1847.

Si M. Jean-Louis Bourdillon se fût trouvé en la place d'Aristarque, nous aurions une étrange édition des poëmes d'Homère!

Heureusement, avant de tomber aux mains redoutables de cet amateur, le manuscrit de Versailles avait appartenu à M. Guyot des Herbiers, qui, dès 1818, avait offert à la Bibliothèque nationale une transcription scrupuleusement revue de ce précieux monument littéraire. C'est cette copie dont je me suis servi, et d'après laquelle je parlerai de ce remaniement le plus important, le seul important, à vrai dire, puisqu'il a servi de base à tous les autres.

Le texte du manuscrit de Paris est, en général, calqué sur celui de Versailles; néanmoins il présente quelques différences notables : non-seulement certains couplets y sont établis sur une autre rime que dans le premier, et, par conséquent, les leçons alors sont modifiées, mais certains détails qui n'existent pas dans l'un se retrouvent dans l'autre. Par exemple, le texte de Versailles n'a pas le couplet où Roland, près de mourir, fait l'énumération des pays conquis avec le secours de Durandal. Ce couplet est donné par le texte de Paris. Mais, au fond, l'on peut dire que c'est le même ouvrage, puisque le plan, la marche, et très-souvent les vers, sont les mêmes.

Il manque au manuscrit de Paris les huit premiers feuillets, qui représentent à peu près le tiers du poëme. Ce texte commence aujourd'hui au moment où Olivier reproche à Roland son refus de sonner du cor pour rappeler Charlemagne. « Vostre olifant sonner vous ne daignastes! » C'est le cœur de l'action.

Le manuscrit de Lyon, par un singulier hasard, prend justement au même endroit; et l'on ne peut douter qu'il soit complet, puisque la page commence par le début du *Chevalier au lion*, de Chrestien de Troyes, lequel n'offre

aucun rapport avec le sujet de Roncevaux. Apparemment c'est un caprice du copiste qui aura brusquement substitué un ouvrage à l'autre. Mais pourquoi commence-t-il au tiers du livre?

Ce texte, au surplus, n'est qu'un fragment de trois mille vers sur huit mille au moins que devait avoir le poëme entier. Il a été exécuté au XIVe siècle, et présente une multitude de mauvaises leçons. Les vers, en général, sont arrachés à l'un ou à l'autre des deux textes précédents, mais la préoccupation visible du copiste est d'abréger : il réduit vingt vers à quatre, et souvent à rien du tout. Sa rédaction, qui va jusqu'au dénouement, ne contient guère que deux faits : la mort de Roland et l'épisode de la belle Aude. Tout le reste est supprimé : le supplice même de Ganelon est à peine indiqué en huit lignes. Le dernier quart de ce fragment est en mauvais vers de douze syllabes.

Cependant la pénurie où nous sommes de textes du *Roland* ne permettait pas de négliger même celui-là. Je l'ai donc étudié, grâce à l'obligeance de l'autorité municipale de Lyon, et j'en ai tiré quelques variantes. Je l'ai interrogé aussi curieusement que s'il eût été meilleur, et comme l'on tâche de faire parler un sot qui a connu un grand homme.

Je reviens au texte de Versailles qui mérite plus d'attention.

L'auteur inconnu est évidemment un littérateur très-raffiné : son premier soin a été d'écarter les assonances barbares du vieux poëte; c'était bon dans l'enfance de l'art! il rime, lui, et richement et abondamment. Il conserve tant qu'il peut les vers de son prédécesseur, changeant au milieu quelque expression surannée devenue inintelligible, substi-

tuant à la fin un hémistiche qui fait rimer juste, glissant çà et là quelques vers de développement; on est souvent obligé d'admirer sa souplesse et sa subtilité dans cet exercice difficile.

Mais parvenu à la moitié de sa tâche environ, il se lasse, la contrainte lui pèse trop, il soulève le joug dont il s'était chargé, il finit par le rejeter tout à fait : il va libre et seul. Peut-être aussi n'est-ce pas le même écrivain, et, comme il est arrivé pour le roman de la *Rose*, la tâche commencée par une plume a-t-elle été achevée par une autre. Quoi qu'il en soit, le traducteur suit bien encore de loin la marche et même les idées de son modèle, mais il est devenu paraphraste, il écrit pour son propre compte. C'est ici que va devenir sensible la différence des mœurs dans les deux époques : l'amour chez Theroulde ne se laissait apercevoir qu'un moment, par un rayon furtif. L'épisode de la belle Aude se renfermait en vingt-huit vers : il s'étend ici délayé en un immense épisode de huit cents rimes! Par quel secours l'auteur parvient-il à cette dimension extraordinaire? A l'aide de tous les lieux communs dont peut abuser le métier : songes, descriptions de toilette, force discours, prières où l'on fait entrer d'immenses lambeaux arrachés de l'Histoire sainte, que sais-je? Pour faire juger le goût du paraphraste, il suffit de dire que la belle Aude, après avoir appris la mort de Roland, loin de tomber morte suffoquée par sa douleur, comme dans Theroulde, prend encore le loisir de prononcer plusieurs harangues pleines de superbe rhétorique, de se confesser, de réciter ses prières très-prolixes, après quoi elle meurt tranquillement de chagrin. Un moment je l'ai crue destinée à mourir de vieillesse.

Le procès de Ganelon n'est pas moins stérilement allongé. La scène a été transportée d'Aix-la-Chapelle à Laon; dans tout le poëme il n'est pas fait mention d'Aix-la-Chapelle : c'est Laon et Paris[1] qui sont devenus la résidence de Charlemagne. C'est une faute contre la vérité historique, contre le *costume,* mais c'est la moindre.

J'ai remarqué plus haut l'habileté avec laquelle le poëte primitif avait su conserver au caractère de Ganelon une sorte de grandeur. Amené devant la cour des pairs, Ganelon, s'entendant accuser de trahison, s'écrie : Entre Roland et moi il y avait inimitié mortelle et déclarée, il avait cherché ma mort; je me suis vengé, mais je n'ai point trahi! Ce raisonnement, certes, n'abusera la conscience d'aucun lecteur de sang-froid; mais il peut être sincère dans la bouche d'un homme aveuglé par la passion; c'est en cela même que consiste la moralité de l'ouvrage. Mais ces combinaisons étaient trop délicates pour les rajeunisseurs; ils n'en ont rien entrevu. Ils ont cru ne pouvoir accumuler jamais assez d'opprobre sur la tête de Ganelon; et parce que c'était un traître, ils en ont fait un poltron et un lâche, de quoi le vieux Theroulde s'était bien gardé! A cette défense devant la cour des pairs, qui leur a paru d'une simplicité fade, ils ont substitué une invention à leur avis bien autrement ingénieuse! c'est que Ganelon, après avoir fait l'insolent, confie tout à coup son salut aux jambes de son cheval, et s'enfuit au galop. Charlemagne, désolé, furieux, ne sait plus que faire. Mais par bonheur un certain Gondebœuf, roi de Frise, se lance à la poursuite du coquin, le rattrape et le ramène. On tient

[1] En revanche Paris n'est pas nommé une seule fois dans Theroulde; on y rencontre une mention unique du *bourg de S. Denis.*

alors un grand conseil : quel supplice choisira-t-on assez cruel? Chacun dit son mot et offre son projet. C'est un concours de propositions féroces, détaillées et recommandées par leurs auteurs avec un sang-froid qui les fait paraître encore plus abominables, et c'est Charlemagne qui préside ce consistoire de bourreaux! Enfin on s'arrête à l'écartèlement; nous assistons au supplice, et après la cérémonie Charlemagne remercie les juges, les embrasse et les renvoie chacun chez soi. L'auteur se recommande à la miséricorde de Jésus-Christ.

Mesurez la distance de tout ce bavardage, de ces horreurs et de ces platitudes à l'austérité, à l'énergie de Theroulde, âpre, sauvage, mais toujours noble et majestueuse. L'apparition de l'ange sur quoi Theroulde ferme la scène et disparaît lui-même brusquement en jetant son nom à l'auditeur, cette fin originale suffirait seule pour révéler un poëte initié par l'étude aux secrets les plus intimes de son art.

On voit qu'emporté par sa manie d'amplification, le rajeunisseur n'a rien compris au plan si habilement agencé par Theroulde: il a rompu toutes les proportions de l'œuvre sans plus de conscience des défauts que des mérites. Il abaisse tout ce qu'il étend. La couleur religieuse si fortement empreinte dans le poëme original, est ici très-affaiblie : le merveilleux chrétien n'y a guère plus de force que dans la *Henriade* : c'est une machine d'épopée, rien de plus. De prime abord on a peine à comprendre que ce soit là une production du temps de S. Louis; mais quand on voit les innombrables écrits de cette époque farcis des plaisanteries, des satires les plus amères, les plus crûment injurieuses contre le clergé, les moines et les nonnes, souvent même

contre le dogme; quand on considère que toute cette licence, qui aujourd'hui certes ne serait pas tolérée, demeurait alors parfaitement impunie, on se demande si le flambeau de la foi répandait beaucoup plus de chaleur sous Louis IX que sous Louis XV. Rutebeuf est aussi hardi que Voltaire, et le roman de Renart, non plus que celui de Rabelais, trois siècles plus tard, n'en doivent guère à l'Encyclopédie. Où donc est la différence? C'est que les uns font semblant de jouer et de rire, tandis que les autres professent l'impiété dogmatique, et des deux celle-ci n'est pas assurément la plus contagieuse. O puissance d'un mot! Louis IX canonisé illumine de son auréole la France contemporaine : c'est *saint* Louis! ce monosyllabe, par une illusion rétroactive, emplit le siècle d'un parfum d'innocence et de piété.

On ne retrouve pas non plus dans le *Roland* rajeuni, certains détails historiques infiniment précieux qui datent et colorent l'œuvre originale; par exemple, ce fait singulier, dont la mention n'existe nulle part ailleurs, que l'oriflamme était dans le principe consacrée à S. Pierre, sous le nom de *Romaine*, et que c'est précisément à Roncevaux qu'elle changea ce nom en celui de *Monjoie*. Notez qu'il n'est pas question de S. Denis. Il serait curieux de savoir ce qu'aurait dit là-dessus Ducange, qui dément deux historiens du XIII[e] siècle, affirmant que l'oriflamme fut jadis la bannière du roi Charlemagne[1].

[1] « Je ne m'arreste pas à ce que quelques auteurs ont donné à l'oriflamme le nom de bannière de Charlemagne, parce que ç'a esté sur de fausses traditions et pour n'avoir pas sçu son origine. Un auteur anglois*, en l'an 1184, est en ceste erreur, escrivant ainsi de ceste bannière : « Protulit hac vice rex Francorum

* Gervas. Dorob. ann. 1184.

Les rajeunisseurs ont supprimé pareillement la scène du champ de mai; la mention de la charte de S. Gille, au monastère de Laon[1]; celle du *carroccio*, usage du catholicisme italien prêté aux Sarrasins d'Espagne. Et l'on ne peut admettre la supposition que ces détails ne leur aient point passé sous les yeux : c'est bien le texte de Theroulde dont ils se servaient, car ils le copient trop souvent mot à mot. Leur exemplaire était au moins aussi complet que le nôtre, car ils défigurent les passages qu'ils ne comprennent plus. Ainsi précisément dans l'endroit où il s'agit du carroccio, ils n'ont pu deviner le sens du mot *canelius*, qui signifie des

Philippus *signum regis Karoli*, quod a tempore præfati principis usque in præsens signum erat in Francia mortis vel victoriæ. » Comme aussi l'auteur de la chronique du monastère de Senones* : « Rex vero secum de Parisiis *vexillum Karoli magni*, quod vulgò auriflamma vocatur, quod nunquam, ut fertur, à tempore ipsius Karoli pro aliqua necessitate a secretario regis expositum fuerat, in ipso bello apparaverat. » (*Dissert. sur l'oriflamme.*)

Voilà donc contre l'arrêt de Ducange trois témoignages : deux du XIII[e] siècle, et un plus positif encore du XI[e]. C'est quelque chose pourtant! Au reste, ces mêmes témoignages fournissent peut-être de quoi expliquer l'opinion de Ducange et la justifier jusqu'à certain point. Il n'a point trouvé l'oriflamme dans nos armées avant Louis le Gros; mais la chronique de Senones nous prévient que cet étendard n'avait plus paru *depuis le temps de Charlemagne*, lorsque Philippe Auguste le remit en lumière. Les comtes du Vexin, dit Ducange, étaient les avoués de l'abbaye de S. Denis, et c'est seulement en cette qualité et comme leur successeur que Louis le Gros put faire porter l'oriflamme. Mais, lui répond Theroulde, l'oriflamme n'a pas toujours été la bannière spéciale de S. Denis; c'était, du temps de Charlemagne, celle de S. Pierre, et elle s'appelait *Romaine*, nom qu'elle changea à Roncevaux en celui de *Monjoie*. Tout peut donc se concilier, et Ducange peut avoir raison, en tant que l'oriflamme sera considérée comme la bannière de S. Denis. Cette distinction des époques paraît indispensable.

[1] Voyez la note sur III, 660.

* *Chron. Senonense*, lib. III, c. XV.

porte-cierges (*cannelarios* pour *candelarios*), des *luminiers* comme on les appelle dans des textes moins antiques :

Des *canelius* chevauchent environ.

Que font alors les littérateurs du XIIIe siècle, embarrassés de leur ignorance ? Ils changent le mot qui les gêne, y substituant quelque autre mot qui en approche pour la forme. Le manuscrit 7227-5 porte :

XX *chevaliers* chevauchent environ.

Le manuscrit de Versailles remplace les *canelius* et les vingt *chevaliers* d'une façon plus originale, par trente *chameaux :*

XXX *camels* chevauchent environ.

Ainsi, dès le XIIIe siècle, le texte du *Roland* était difficile à comprendre; on était obligé d'y rajeunir, d'y changer certaines expressions, certaines tournures. Ceux qui s'étaient chargés de cette besogne étaient parfois réduits eux-mêmes à deviner le sens de leur auteur, et n'y réussissaient pas toujours. A l'exemple tiré des *canelius*, combien en pourrait-on ajouter d'autres ! dans Theroulde, l'oncle de Marsille est partout désigné par sa dignité de calife, on l'appelle l'*algalife*, c'est-à-dire le *calife*, *al* étant l'article arabe soudé à son substantif, comme dans *alcoran*, *algèbre*, *almanach*, etc.

Mais l'usage français étant de ne jamais faire sentir deux consonnes consécutives, *al* sonnait *au*, et l'*algalife* était prononcé l'*augalife*. Le rajeunisseur ne comprenant pas ce mot, l'a pris pour un nom propre, *Laugalie :* Laugalie est l'oncle de Marsille.

Theroulde :

> Dist *l'Algalifes* : mal nos avez baillis.

Le rajeunisseur :

> Dist *Laugalie* : mal nos avez baillis.

Theroulde :

> Dunc li enveie mun uncle *l'Algalife*.

Le rajeunisseur :

> Donc li envoie mon oncle *Laugalie*.

Theroulde :

> De *l'Algalife* ne l'en devez blasmer.

Le rajeunisseur :

> De *Laugalie* ne l'en devez blasmer.

Cette méprise et cette substitution durent pendant tout l'ouvrage.

Voici un échantillon plus curieux de l'érudition historique de ces rajeunisseurs.

Ils font figurer parmi les Albanais Judas Iscariote; ils transforment ce Judas en un capitaine sarrasin, contemporain de Charlemagne, et, de peur qu'on ne s'y trompe, ils ont bien soin d'expliquer que c'est le même qui vendit Notre Sauveur. La première cohorte, dit le manuscrit de Versailles,

> La premiere est de ceux de Boteroz [1],
> Dont fu Judas, qui fel estoit et rox,
> Qui Deu vendit.

[1] *Boteroz*, *Butantor*, dans Theroulde *Butintrot*, paraît être l'ancienne Buthrote, en Épire.

La version du manuscrit de Paris dit la même chose sur une autre rime :

> En la menor furent quatre milier :
> De Butantor furent tui li premier ;
> Judas y fut, qui fist iceulx guier,
> Qui traïst Dieu ; ce ne pot il nier.

L'un et l'autre texte mettent dans la bouche du Sarrasin Baligant cette expression l'*heure de complies :*

> L'orgueil Karlon à la barbe florie
> Amatissez ains l'ore de complie.

Apparemment les païens à qui il s'adresse, avaient coutume d'entendre la messe et les vêpres.

Quand Charlemagne retrouve le corps de son neveu parmi les cadavres qui jonchent la vallée de Roncevaux, Theroulde peint le vieil empereur livré à une douleur profonde, mais toujours pleine de noblesse. Charlemagne éclate en regrets amers, plaintes touchantes contre la destinée et sombres pressentiments de l'avenir : Je n'ai plus un ami sous le ciel ! que dirai-je à ceux qui viendront me demander des nouvelles du grand capitaine? Ah ! je les leur donnerai bien cruelles ! je leur dirai qu'il est mort en Espagne. Hélas, je ne passerai plus un jour sans pleurer ! Que va devenir mon royaume? Ma grandeur, ma force, tout est tombé ! Ah, pauvre France orpheline ! Je voudrais être mort comme toi, Roland ; comment puis-je te survivre? Je prie Dieu de m'ôter de ce monde ! Et en parlant de la sorte, il s'arrachait la barbe et les cheveux.

Ce tableau naïf n'a point semblé aux rajeunisseurs de l'œuvre suffisamment énergique ni pathétique ; ils ont voulu

compléter par la pantomime l'effet des paroles. Qu'est-ce en effet que « Zaïre vous pleurez! » si Orosmane ne se roule par terre? Ils nous montrent donc Charlemagne agenouillé devant ce corps inanimé, le prenant par les pieds, et mettant dans sa bouche un orteil du cadavre *qu'il serre avec grande douleur!* C'est dans cette position tragique (et sans abandonner l'orteil) que le grand Empereur prononce l'interminable oraison funèbre du défunt :

Il s'agenoïlle soef et bonemant,
Devers les piez le prist premierement,
Ens en la boche li mist l'orteil plus grant[1],
Per grant dulor la li vat estregnant :
Beau nies dit Karles com mar vus aimai tant!
La vostre mort me va si angoissant, etc.

Vous observerez que ce joli morceau se retrouve dans les trois textes de Paris, de Versailles et de Lyon[2]; l'unique différence c'est que le texte de Lyon substitue le talon à l'orteil :

Dedans sa boche mit le talon Rollant.

Tout dans ces textes rajeunis est de la même force et du

[1] *Orteil* était primitivement du féminin et désignait tous les doigts du pied. La version du livre des *Rois* dit, en parlant de Goliath : « La fud uns merveillus vassal ki out duze *deiz* as mains e duze *orteils* as piez. » (p. 204.) Le latin n'a qu'un seul mot : « Qui senos in manibus pedibusque *digitos* habebat. » La distinction entre *orteils* et *doigts* est donc essentielle au français; le peuple qui dit *le gros orteil*, pour désigner le pouce du pied, parle donc très-correctement, et ceux qui disent *la grosse orteil* parlent encore mieux.

Il est à remarquer que le texte P. se sert déjà du mot *doigt* : « Ens en la « boche li mist son *doi* plus grant. »

[2] Mais on le chercherait vainement dans l'édition éclectique mise en lumière par M. Jean-Louis Bourdillon.

même goût : on ne s'y sauve de l'ennui que grâce au ridicule. Évidemment les rhéteurs du XIII[e] siècle ou du XIV[e] n'ont absolument rien compris au mérite de l'œuvre primitive : ils ont passé à côté du génie de Theroulde sans l'apercevoir ni le soupçonner.

Cependant une édition du texte de Versailles, complète, cela va sans dire, faite avec soin, et accompagnée de notes critiques, serait une publication des plus utiles pour l'étude du moyen âge. Ce qui serait bien plus intéressant que la composition elle-même, ce serait de rechercher l'esprit des modifications et des développements apportés au texte primitif, et la comparaison de ces deux textes révélerait sans doute une foule de détails curieux. J'observe, par exemple, que dans le dénombrement des cohortes de Charlemagne, Theroulde, qui était Normand, a fait le plus brillant éloge de la valeur des Normands; c'est tout naturel. Il élève ses compatriotes au-dessus du reste des Français :

> Ja pur murir cil n' erent recreanz;
> Suz cel n' ad gent qui plus poissent en camp!

Ce sont les premiers soldats du monde sur un champ de bataille, et ils sont commandés par leur vieux duc Richard. Un duc de Normandie, le duc Richard, contemporain de Charlemagne, est un anachronisme à scandaliser les pédants du XIX[e] siècle; le XI[e] siècle ne prenait point garde à ces bagatelles. Voilà qui va fort bien.

Mais au XIII[e] siècle survient un rimeur qui entreprend de remettre à neuf l'œuvre surannée de Theroulde. Celui-ci n'est pas Normand : je le suppose Parisien. Or Theroulde n'a parlé nulle part des Parisiens; c'est un oubli à réparer.

Notre rajeunisseur n'y sera point embarrassé : un peu avant de mentionner la cohorte normande, Theroulde avait dit en termes généraux et sans désignation spéciale :

> Si chevauchez al premer chef devant,
> Ensemble ad vos quinze milie de Francs,
> De bachelers, de nos meillurs vaillanz.

Une très-légère modification va donner contentement au patriotisme de l'arrangeur :

> Ensemble od vos *vingt mille Parisan*,
> Tuit bacheler et noble conquerant!

Ce qui, par parenthèse, prouve que dès le XIIIe siècle les *enfants de Paris* avaient leur réputation faite.

En revanche, l'éloge des Normands perd beaucoup de son éclat :

> Vingt mille sont, hardiz et combattant.
> Ja pur murir n'en ira uns fuiant.

Voilà ce que sont devenus, sous la plume apparemment intéressée de l'arrangeur, ces premiers soldats du monde : la banalité de la louange les a fait rentrer dans la foule.

Toutes les peuplades de la Grèce avaient l'ambition de montrer leur nom inscrit dans le dénombrement du second livre de l'*Iliade*; Theroulde paraît avoir eu au moyen âge la même fortune et la même autorité qu'Homère chez les anciens, et j'ose dire qu'il n'en était pas indigne. Le rapprochement est aussi légitime entre Homère et Theroulde qu'entre Achille et Roland, et la nature en créant les deux héros prit soin de mettre à portée de l'un et de l'autre le poëte capable de le chanter.

Cette amplification décolorée d'ailleurs et noyée dans le verbiage donnerait matière à une multitude de remarques semblables, de nature à éclairer les mœurs civiles et les doctrines littéraires du XIII[e] siècle.

Le texte du manuscrit de Versailles me paraît l'aîné des trois rajeunissements; en général, il suit de plus près le vieux texte d'Oxford. J'observe que partout où Theroulde avait mis *les Françeis*, les textes rajeunis, celui surtout du manuscrit de Paris, substituent *les chrestiens;* l'affectation est frappante. Dans Theroulde, le sentiment de la nationalité prédomine; dans ses paraphrastes, c'est le sentiment de l'antagonisme religieux. De ce fait seul ne pourrait-on pas inférer que les dernières rédactions sont contemporaines des croisades, tandis que la première leur est antérieure?

Une autre indication peut se tirer aussi de l'emploi du merveilleux. Dans Theroulde, cet emploi est franc et large, soit qu'il s'agisse du merveilleux surnaturel, ou des prodiges de la force humaine. Le poëte ne marchande à l'auditeur ni l'intervention divine, ni les coups d'épée qui fendent en deux moitiés un guerrier sur son cheval, en sorte que l'homme ne garantit pas même la bête, et que le cavalier et sa monture roulent morts sur le gazon. C'est là qu'on voit quatre Français soutenir à eux seuls le choc de quarante mille païens; il est vrai que ces quatre Français sont Roland, Olivier, Gautier de Luz et l'archevêque Turpin! Il ne fallait pas moins qu'une armée pour blesser à mort de semblables héros, encore les infidèles sont-ils mis en fuite. Combien donc avaient-ils perdu de soldats? On le sait au juste, répond gravement Theroulde; le chiffre en est mar-

qué dans les chartes : plus de quatre milliers. Turpin, avec quatre épieux dans le corps, se battait encore vaillamment!

Tout est sur cette échelle grandiose, et le poëte se promène au milieu de ce merveilleux sans jamais perdre sa dignité, son calme, sans témoigner aucune surprise; c'est le sang-froid de l'histoire, le naturel de la vérité.

Mais dans ses imitateurs il n'en est plus de même : ceux-ci ont peur du merveilleux; on sent qu'ils l'emploient timidement, avec réserve, en l'atténuant tant qu'ils peuvent et le rapprochant des proportions du réel. C'est ainsi qu'en use Voltaire dans la *Henriade*, avec une discrétion pleine de respect pour la physique et la philosophie. Choisissons un exemple : Roland, pressé par le nombre des ennemis, se décide à sonner du cor pour rappeler Charlemagne et l'avant-garde. Il sonne avec tant d'effort que la veine de son front en éclate! aussi la voix du cor fut-elle entendue à trente lieues, et des grandes!

Granz trente liwes l'oïrent il respondre.

C'est Theroulde qui l'affirme; mais le premier rajeunisseur recule devant cette assertion. Trente lieues! la moitié lui paraît déjà bien suffisante, il met donc :

Grans quinze lieues en est la voix alee.

C'est le texte de Versailles. L'auteur du texte de Paris a bien de la peine à admettre les quinze lieues; il les admet pourtant, mais non pas quinze grandes lieues : quinze lieues tout au plus :

Bien quinze lieues li oïe en ala.

Enfin, leur maigre abréviateur, le rédacteur du texte de Lyon, n'accorde plus que six lieues! à la vérité il les met grandes :

De six grans lieues la terre retenta.

Six lieues! quelle pauvreté! un héros, un Roland, qui se rompt la tempe à corner, et pour quoi? Pour être entendu à six lieues! c'est bien la peine! Ne voit-on pas que celui-ci écrivait dans un temps où Theroulde revenant au monde aurait eu le droit de s'écrier :

Terra malos homines nunc educat atque pusillos!

Nous sommes arrivés à une époque dégénérée, où la foi n'existe plus; nous sommes au XIV[e] siècle, où perce déjà l'esprit sceptique de Montaigne, où l'esprit ironique et railleur de Rabelais et de Voltaire commence à pétiller au milieu des populations. Encore un peu de temps, et don Quichotte viendra exterminer les restes de la chevalerie; et Despréaux dressera le code de l'*Art poétique* au nom de la raison; et madame de Sévigné regrettera vainement ces grands coups d'épée et toutes ces merveilles qui répandaient jadis un intérêt si puissant, un si vif éclat sur l'œuvre désormais incomprise du sage Theroulde.

CHAPITRE VII.

Imitations et traductions du *Roland*, soit en France, soit à l'étranger.

Sur un tel sujet, un poëme du mérite de celui-ci ne put manquer d'être célèbre. La littérature française du moyen âge nous est encore mal connue : un petit nombre d'ouvrages exhumés au gré du hasard plutôt qu'au choix du goût ne saurait nous fournir beaucoup de renseignements sur les livres le plus en vogue aux XI[e] et XII[e] siècles, sans compter encore que ces monuments sont peu étudiés. Cependant il est sûr déjà que deux grandes compositions du XII[e] siècle, *Agolant* et *Gérard de Viane*, présentent non-seulement des allusions au *Roland*, mais plusieurs passages visiblement imités du poëme de Therouldc.

L'action de *Gérard de Viane* se place chronologiquement avant celle du *Roland;* elle en est pour ainsi dire l'introduction immédiate [1] : Roland et Olivier ont fait connaissance au siége de Vienne par un duel terrible qui dure une journée entière et ne prend fin que par l'intervention d'un mes-

[1] Il ne faut regarder qu'aux faits du récit, sans s'arrêter aux dates, que les poëtes ne s'embarrassaient guère de calculer ni de faire concorder.

L'action de *Gérard de Viane* se passerait en 801, d'après les propres paroles de Charlemagne :

> Mien escientre XX ans at en mon nom
> Que je suis rois de France le roion.
> (Ap. BEKKER, v. 1580.)

Charlemagne est arrivé au trône de France en 781; il y a vingt ans qu'il est roi : cela nous met donc en 801. Et la bataille de Roncevaux est de 778.

sager céleste. Un épais nuage descend les séparer, et du sein du nuage un ange leur adresse la parole : « Réservez vos coups pour les Sarrasins. Vous irez en Espagne combattre les troupes du roi Marsille, et Dieu vous récompensera richement en mettant vos âmes avec lui dans sa gloire[1]. » Dès lors commence l'amitié des deux jeunes héros.

C'est également au siége de Vienne que Roland aperçoit la sœur d'Olivier, la belle Aude, dont il tombe éperdument amoureux. Au dénouement, Charlemagne, enfin réconcilié avec Gérard, lui demande la main de sa nièce pour son neveu; le duc de Vienne s'empresse de l'accorder; on célèbre les fiançailles, où l'archevêque Turpin dit la messe et prêche (le poëte donne même un fragment du sermon); la noce avec le surplus est ajournée au retour de l'expédition d'Espagne que Charlemagne annonce solennellement à ses preux. Mais ce terme, ajoute le poëte naïf, n'arriva jamais :

Mais Sarrazin ke li cors Deu crevance,
Les departirent ke il ne la pot panre;
Ce fu duel et damaiges!

Mais la distraction du poëte est bien plus forte dans les vers que Charlemagne ajoute immédiatement :

Ne trouvai prince tant fust de grant renom
Qui me ferist sur mon hiaume à bandon,
Se ce ne fussent li Sarrasin felon.

Charlemagne, ici, parle de sa guerre contre les Sarrasins comme d'une affaire passée, et au dénouement il annoncera cette expédition comme résolue et prochaine.

C'est que l'auteur de *Gérard de Viane*, lorsqu'il écrivait, avait lu le *Roland*. Sa préoccupation le trahit; il oublie les convenances du personnage qu'il met en scène, et le fait parler comme lui-même il parlerait. Cette étourderie du poëte révèle l'antériorité de l'ouvrage de Theroulde, et s'ajoute surabondamment aux autres preuves.

[1] Vers 3040 et sqq. ap. BEKKER.

« Les Sarrasins, que Dieu confonde, les séparèrent en sorte « qu'il ne la put jamais posséder; dont ce fut deuil et dom- « mage ! »

Ici le poëte résume en quelques vers l'histoire déplorable de cette expédition : Vous en avez, dit-il, assez ouï la chanson : comment Ganelon les trahit et occasionna la mort de Roland, des autres pairs et des vingt mille hommes tués par Marsille à Roncevaux (Dieu leur fasse paix!):

Molt bien avez oie la chanson
Comment il furent trahi par Guenelon;
Mors fu Rollans et li autre bairon
E li xx mille (ke Deus face pardon!)
Ke en Roncevaux ocist Marsilion.

Ainsi l'auteur de *Gérard de Viane* est venu combler une lacune : lorsqu'il s'est mis à écrire, un poëme de Roncevaux existait; si ce poëme n'est celui de Theroulde, quel peut-il être?

Le perfectionnement relatif du langage et de la forme littéraire ne permet pas une minute de renverser l'ordre et de faire arriver le *Roland* après *Gérard de Viane;* si vous ne voulez pas que le texte désigné par *Gérard de Viane* soit le texte de Theroulde, il en faut trouver un autre d'égale antiquité; cette hypothèse que rien n'appuie, il faut la faire prévaloir sur un fait.

Mais voici autre chose. Le poëme d'*Agolant* est du XIIe siècle, comme *Gérard de Viane*. L'archaïsme toutefois y paraît beaucoup plus marqué, non-seulement dans le style, mais aussi dans les mœurs. Je n'hésiterais donc pas à le déclarer l'aîné des deux, l'un et l'autre fort postérieurs à *Roland*. En effet, on ne s'y contente plus de la simple assonance ; la rime y est cherchée, exacte; dans la mesure,

plus de ces étranglements que la récitation produit et dissimule, et dont le *Roland* foisonne (*Ki's, je's, ne's, je l'commant, etc.* pour *qui les, je les, ne les, je le commande*); en un mot ce sont déjà des compositions écrites, destinées à être jugées par l'œil autant que par l'oreille, à être lues autant qu'à être chantées, tandis qu'être chanté paraît avoir été la destination exclusive du *Roland*. Ce sont des œuvres rivales de ces longs romans de la Table-Ronde évidemment composés pour la lecture en commun ou le silence du cabinet.

Or le poëme d'*Agolant* offre des imitations frappantes de celui de Theroulde, dans l'ensemble comme dans les détails. C'est encore une guerre de Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne. Agolant est un roi sarrasin comme Marsille, mais celui-ci est secondé par son fils Hiaumont. Les deux armées sont campées des deux côtés du redoutable *Aspremont* (ce sont les Pyrénées[1]), dont le poëte fait une description longue et terrible : Apremont est le séjour des glaces et des neiges éternelles; nul chemin, nul sentier; partout des rocs et des précipices, des cavernes remplies de serpents, d'ours blancs, de griffons ailés; je ne dis rien des aigles, des vautours et autres tels oiseaux de proie. Il s'agit de trouver un guerrier capable de gravir au sommet d'Apremont pour explorer et compter les bataillons de l'armée païenne. Charlemagne renouvelle ici la scène de la délibération sur le choix d'un ambassadeur à Marsille; c'est un calque fidèle : plusieurs chevaliers se présentent successivement : chacun fait un petit discours que Charlemagne interrompt par un refus sec : « Allez vous asseoir; — n'en parlez plus sans mon

[1] M. de Roquefort se trompe en disant qu'*Aspremont* ce sont les Alpes ou l'Apennin.

ordre; — vous n'irez pas; — taisez-vous quand vous n'êtes pas interrogé. » A la fin, l'empereur accepte un chevalier obscur d'une fortune aussi humble que sa naissance. Il ne voulait compromettre personne de sa noblesse.

L'auteur avait sous les yeux la page de Theroulde[1].

Dans un autre passage, le fils du roi sarrasin, Hiaumont, s'est imprudemment attaqué aux troupes de Charlemagne. Agolant, avec une partie de son armée, est loin de là; il est à Rise, l'admirable cité. Rise paraît être le même lieu qui dans Theroulde s'appelle *Sizer,* et où Charlemagne passait les défilés avec son avant-garde quand Roland et l'arrière-garde furent surpris par les Sarrasins. Ici, au rebours, ce sont les chrétiens dont le nombre va écraser les païens. En ce péril, un ami d'Hiaumont, jouant le personnage d'Olivier, presse Hiaumont, comme un autre Roland, de sonner de son cor pour rappeler le roi à son secours. Les termes sont presque les mêmes :

> Et car soit or vostre olifant sonné;
> Li Rois l'orrat à Rise la cité,
> Secorra vos, ja n'en iert retorné;
> Ou se ce non, mal sommes atorné[2].

Hiaumont, plus docile que Roland, se résigne à suivre ce conseil, mais la ville de Rise est trop éloignée : son père ne l'entend pas.

Il y a au troisième chant de *Roland* un très-bel endroit : c'est lorsqu'en face d'un désastre inévitable, l'archevêque Turpin sur son cheval blanc harangue les soldats chrétiens du haut d'un tertre, leur annonce la bataille, la mort, et

[1] Voyez la note sur I, 273.

[2] Voy. *Roland*, II, 401.

les absout de tous leurs péchés, leur enjoignant pour pénitence de frapper vaillamment. « Le paradis, leur dit-il, est ouvert; vos siéges y sont prêts : ce soir vous serez tous de saints martyrs ! » On croit entendre Polyeucte :

Mais déjà dans le ciel la palme est préparée !

Ce passage se retrouve dans *Agolant,* mais comment ajusté ! L'archevêque, après avoir déclaré qu'il sera bref, attendu l'imminence du danger, se met à passer en revue les principales circonstances de la vie de Jésus-Christ et les détails de sa passion ; il y emploie trente vers, et poursuit pendant deux pages son interminable discours, où il paraphrase les paroles de Turpin : Celui qui frappera bien sur les Sarrasins et s'exposera au martyre, Dieu lui ouvrira le paradis, le fera couronner et servir, l'asseoira à sa droite. Je veux aujourd'hui vous remettre tous vos péchés sans qu'il vous faille les confesser de bouche :

La penitence sera de bien ferir.

Et encore une page plus loin : Bons chevaliers, chevauchez en avant; combattez bien et en toute sécurité : le paradis est ouvert dès le point du jour, *dès l'ajornant :*

Là nos attendent li anges en chantant.

Quelle gaucherie, quelle froideur dans cette amplification ! Turpin s'exprime comme un brave dans le tumulte du champ de bataille : il est ému, concis, éloquent. L'archevêque d'*Agolant* n'est qu'un prédicateur de village, débitant du haut de sa chaire un sermon appris par cœur, devant un auditoire qu'il endort [1].

[1] Cf. BEKKER, *Fierabras, etc.* p. 185.

Mais le plagiat est manifeste.

Il serait également fastidieux et inutile de poursuivre toutes les allusions au *Roland* répandues dans les poëmes français du moyen âge. Il suffit de dire en général que ces poëmes sont innombrables, et qu'il n'en est peut-être pas un (du cycle carlovingien) qui ne parle de Roland. Ce serait un dénombrement bibliographique; laissons-le de côté : *Seit pur dit*, comme disait le bon évêque de Durham[1].

Mais nous ne renonçons pas de même à jeter un coup d'œil sur les traductions ou imitations du *Roland* faites au moyen âge dans les langues étrangères. Notre orgueil national doit éprouver une satisfaction légitime à voir couler de toutes parts chez les nations voisines ce grand fleuve de poésie épique dont la source jaillissait en France.

Parmi les nations empressées à nous emprunter les récits de Charlemagne et de Roncevaux, la poétique Allemagne ne fut pas la dernière. Le P. Lelong indique une « histoire des faits et gestes de Roland et de Charlemagne, en vers allemands, par Wolfram d'Eschembach. » — « Le même poëme, ajoute-t-il, est dans la bibliothèque de l'Empereur sous ce titre : *La vie et les actions de Charlemagne*, en vers allemands. Celui qui l'a retouché s'appelle Stricker[2], selon de Nessel. » Le P. Lelong ne fait pas autrement connaître cet ouvrage, ni sur quel motif il le donne à Wolfram d'Eschembach.

Plus tard, Scherz publia dans les *Antiquités teutonnes*, de

[1] Cf. Tyrwhitt, *Introduction aux Contes de Canterbury*.

[2] Le texte porte *Strickemer*, sans doute par une faute d'impression.

Schilter, un poëme allemand de la guerre de Charlemagne contre les Sarrasins, sans nom d'auteur. Dans sa préface, Scherz conjecture que c'est l'ouvrage attribué par le P. Lelong à Wolfram d'Eschembach, et cette conjecture est d'autant plus vraisemblable, que ce texte est évidemment l'original remanié par Stricker, dont la paraphrase est mise à la suite.

Mais le manuscrit de Strasbourg dont Scherz et Schilter s'étaient servis était fort incomplet, et ils le croyaient unique. Il s'en est retrouvé depuis un exemplaire entier dans la bibliothèque de Heidelberg, et celui-ci nous révèle à la fin le véritable nom de l'auteur, avec une autre circonstance non moins importante : « Je m'appelle, dit le « poëte, le curé Conrad. J'ai traduit ce livre *du français*, « d'abord en latin, ensuite en allemand. » Devant un texte aussi positif l'autorité du P. Lelong pâlit et s'efface.

Quel était ce curé Conrad? on ne sait de lui que ce que lui-même nous en apprend : qu'il était au service d'un duc Henry, dont la femme, fille d'un roi puissant, désira voir une traduction allemande du livre français.

M. Guillaume Grimm fait voir que ces indications ne peuvent s'appliquer qu'à Henry le Lion, duc de Brunswick, époux de Mathilde Plantagenet, fille de Henry II d'Angleterre. On sait combien Henry II fut un chaud partisan de notre langue et de notre littérature; la duchesse sa fille avait probablement appris à la cour de son père à sentir le mérite de Theroulde. Henry le Lion était lui-même grand amateur de ces vieux monuments : accablé des infirmités de l'âge, dit un historien, il alimentait noblement la vertu naturelle de son âme, faisant rechercher, transcrire et ré-

citer en sa présence toutes les vieilles chroniques; et souvent il passait la nuit entière à veiller et écouter[1].

La duchesse de Brunswick mourut en 1189, la même année que son père. M. Grimm, s'appuyant sur des données historiques, conjecture avec beaucoup de vraisemblance que la traduction du curé Conrad fut faite entre 1173 et 1177[2].

Le curé Conrad est d'ailleurs parfaitement inconnu; son style et son langage annoncent un contemporain de Wolfram d'Eschembach, et tout fait croire que l'original français sur lequel il a travaillé est le poëme de Theroulde : ce sont les mêmes faits, dans le même ordre, les mêmes noms propres d'hommes et de lieux, sauf l'altération résultant de la prononciation allemande : *Palligant, Planscandies*, pour *Baligant, Blançandrin; Margries von Sibillie* pour *Margaris de Sibille;* l'Èbre, qui dans Theroulde est nommée *Sebre*, est chez le curé Gonrad *Saybra;* le mot français *olyfant* est conservé pour désigner le cor de Roland, etc. etc.

Stricker, le rajeunisseur et le paraphraste de Conrad, a pris soin de nous apprendre son nom dès le début, et en finissant il déclare avoir emprunté la matière de son livre à Conrad[3]. Son témoignage vient ainsi confirmer celui du ma-

[1] *Chronicon Stederburgense*, ap. Script. rer. Brunsvic. p. 86.

[2] *Ruolandes liet*, préf. p. 32.

[3] *Den hat geschriben Chunrat.* Scherz et Schilter, prévenus de l'opinion du P. Lelong que Wolfram d'Eschembach était l'auteur du texte anonyme de Strasbourg, entendent ce mot *geschriben* (*écrit*) dans le sens propre d'une écriture matérielle, et non de la composition intellectuelle de l'ouvrage. Selon eux, le curé Conrad n'aurait été que le copiste, le scribe chargé de transcrire les vers de Wolfram remaniés par Stricker. Cette interprétation ne peut se soutenir depuis la découverte du manuscrit de Heidelberg.

nuscrit de Heidelberg, et il ne peut plus être question de Wolfram d'Eschembach, à moins qu'on ne veuille prétendre que le curé Conrad est un pseudonyme. Il faudrait savoir les raisons du P. Lelong.

Quoi qu'il en soit, Stricker doit avoir vécu vers le XIVe siècle, car au poëme de Conrad il a cousu une introduction empruntée à la *Berthe aux grands pieds* d'Adenes; ensuite il s'est visiblement servi des remaniements du *Roland* exécutés en France sous le règne de S. Louis, dont nous parlerons tout à l'heure. Sa paraphrase contient des détails importants qui ne se trouvent ni dans Conrad ni dans Theroulde, mais qui se trouvent dans les textes français rajeunis, par exemple, la fuite de Ganelon de la montagne de Laon, la poursuite d'Othon qui parvient à le rattraper, leur combat, etc.[1]

Scherz, en lisant l'exemplaire tronqué de Strasbourg, avait déjà conjecturé que le poëme allemand découlait d'une source française : l'exemplaire complet de Heidelberg a changé cette conjecture en certitude.

Mais ce poëme du curé Conrad et la paraphrase rajeunie de Stricker ne sont pas les seules imitations allemandes de l'œuvre de Theroulde.

[1] Il semble pourtant avoir eu sous les yeux en même temps l'ancien texte de Theroulde. Voici, entre autres rapports sensibles, deux vers dont les rimes sont les mêmes dans l'allemand et dans le français :

Puis apelat dous de ses chevalers :
L'un Clarifan et l'autre *Clarien*
Vus estes filz al rei *Maltraien*.....
(IV, 272.)

Er spruch : Clarion und *Clariens*
Ewer vater der chunich *Malterens*.....

Ces deux couplets sont sur d'autres rimes dans les textes français rajeunis.

A une époque où l'étude des monuments de notre moyen âge était à peine commencée, en 1803, un Bavarois, le baron d'Arétin, publia une brochure[1] destinée à faire connaître un très-vieux manuscrit allemand, provenant de l'abbaye de S. Étienne près de Frisingue, actuellement dans la bibliothèque de Munich, où il doit encore exister à cette heure.

Ce manuscrit, divisé en dix-huit chapitres, embrasse l'histoire de Charlemagne depuis sa naissance jusqu'après l'affaire de Roncevaux. M. d'Arétin donne textuellement les six premiers chapitres; il se contente d'analyser les douze autres. Il estime cet ouvrage du XIIIe siècle. Le style, rempli de mots et de tournures françaises, l'induit à croire que le moine de S. Étienne travaillait d'après un texte français; et les rapports nombreux et frappants entre cette chronique et les poëmes publiés dans Schilter lui persuadent que les trois auteurs copiaient le même original, un original français.

La sagacité du savant Bavarois ne le trompait pas; il suffit aujourd'hui de lire ses extraits et ses analyses pour reconnaître tout de suite que le moine de S. Étienne traduit dans la première partie de son travail le roman de *Berthe aux grands pieds* d'Adenes, et dans la seconde, le *Roman de Roncevaux* de Theroulde[2], si l'on n'aime mieux dire qu'il traduisait la chronique où Theroulde déclare avoir puisé,

[1] *Aelteste sage uber die Gebart und Jugend Karles des Grossen.* (München, 1803.)

[2] M. d'Arétin s'est aperçu de la première moitié de cet emprunt : dans une note à la suite de sa brochure, il avertit qu'il a vu à la Bibliothèque nationale de Paris le roman de *Berthe* copié par le moine de S. Étienne.

et qu'il désigne sous ce titre : *la Geste Francor*. D'une ou d'autre façon, l'influence française en Allemagne, au moyen âge, est incontestable.

Je ne m'arrêterai pas longtemps à la rechercher en Italie, où nos romans carlovingiens ont laissé les traces les plus apparentes; ce serait presque un soin superflu : les noms de Pulci, de Boiardo, d'Arioste, s'offrent naturellement ici à toutes les mémoires.

Je me bornerai donc à un petit nombre de remarques moins banales.

Et d'abord, la forme de l'octave n'est-elle pas déjà une imitation du couplet monorime de nos romans épiques? Cette forme, qui parut pour la première fois dans la *Teseide*, et dont les Italiens attribuent l'invention à Boccace, est-elle autre chose que ce couplet régularisé, assujetti à une étendue et des limites certaines? La variation des deux rimes qui rompt l'uniformité, et sur lesquelles s'appuie l'octave entière, paraît l'imitation d'une forme employée dans *Gérard de Viane*, dans *Jourdain de Blaye* et plusieurs autres, où le couplet monorime se termine toujours par un petit vers à désinence féminine et non rimé. Cette chute originale et piquante a bien pu suggérer la modification des deux derniers vers de l'octave. En tout cas, il est hors de doute, et Bembo lui-même reconnaît que l'octave proprement dite existe dans les poésies de Thibault, comte de Champagne: Pasquier en avait fait la remarque avec raison. On sait avec quelle ardeur Boccace, durant ses années d'apprentissage à Paris, étudiait notre littérature ; on a cent et cent fois mis en évidence le profit qu'il a tiré de nos fabliaux pour son

Décaméron. Il n'est pas présumable que cet esprit si vif et si curieux eût négligé nos épopées romanesques, ni que cette lecture fût demeurée pour lui complétement infructueuse. Ainsi tout porte à croire que la forme de l'épopée italienne est un emprunt fait à notre vieille épopée nationale, une importation étrangère, accomplie par un homme de génie, qui serait lui-même Français, voire Parisien, si la nationalité se réglait exclusivement par le lieu de la naissance, et si la patrie était toujours la terre où l'on a commencé de respirer le jour[1].

Les historiens de la littérature italienne font connaître les épopées indigestes et ténébreuses qui précédèrent le rayonnement de l'Arioste : *I Reali di Francia;* (en prose) *Buovo d'Antona; la Regina Ancroja*, etc. etc. La première de ces compositions, dans l'ordre chronologique, est *la Spagna*, en quarante chants, d'un Florentin appelé Sosthène ou *Sostegno de' Zanobi.* C'est une assommante compilation de la chronique de Turpin mélangée avec d'autres matériaux dont le rimeur n'indique pas l'origine. Je me sers ici des paroles de Ginguené : « Le poëte cite souvent le livre d'où il tire cette histoire qu'il a entrepris de raconter : *si mon auteur ne me trompe pas*, dit-il, ou bien : *le livre me le dit ainsi*, ou autre chose semblable. On voit presqu'à chaque instant que c'est la chronique attribuée à Turpin qu'il a sous les yeux, et il ne fait souvent que la mettre en vers ; cependant il ne nomme jamais Turpin comme auteur de ce livre ; bien plus, il met ce Turpin, qui était en même temps paladin et archevêque,

[1] Boccace naquit à Paris en 1313, fruit d'une liaison d'amour que son père y avait formée pendant un voyage d'affaires. Ainsi la mère de Boccace était une Française.

au nombre des héros chrétiens qui périrent les armes à la main à Roncevaux, avec Roland. » Ginguené ajoute : « N'en pourrait-on pas conclure qu'au XIVe siècle, où cette chronique était fort connue, on ne l'attribuait point encore à l'archevêque Turpin ? »

Cette conséquence est d'autant moins acceptable que dans le cours du récit Turpin lui-même se déclare l'auteur, *ego Turpinus*, et se met continuellement en scène à côté de Charlemagne. Ginguené eût été conduit à une conclusion toute différente, s'il eût été plus familier avec notre vieille littérature, et surtout s'il eût connu soit le poëme de Theroulde, soit les remaniements de ce poëme, où l'on voit Turpin succomber à côté de Roland. Je ne doute pas, pour moi, qu'un de ces textes ne fût *le livre*, *l'auteur*, attesté par Sostegno de' Zanobi, et l'autorité sur la foi de laquelle il s'est éloigné de son guide ordinaire. En beaucoup d'endroits on sent l'original français sous la paraphrase insipide du traducteur florentin; par exemple, dans la scène où Charlemagne délibère sur le choix d'un ambassadeur à Marsille, et après avoir refusé les offres d'Olivier, de Turpin, de Roland, finit par désigner Ganelon : Par cette barbe, dit l'empereur,

Par ceste barbe que veez blancheer
Les duze pairs mar i serunt jugez!
(*Roland*, I, 262.)

Carlo rispose : « Tra quei Saracini
Non vo che vada niun dei Paladini! »
(*La Spagna*, cant. XXIX.)

« Francs chevalers, dist l'empereres Carles,
Car m' eslisez un barun de ma marche

Qu'a Marsiliun me portast mun message. »
Ço dist Rollans : « Ço ert Guenes mis parastre. »
Dient Franceis : « Car il le poet bien faire.
Se lui laissez n'i trametrez plus saive. »
(*Roland*, I, 274.)

« Mandare vi voglio un altro gran barone
Il quale sia savio e ben interpretato. »
Rispose Orlando : « Mandavi Ganelone,
Ch' è tutto quello ch' avete contato;
Non è in tutto questo padiglione
Migliore di lui a cotal trattato. »
Quei del consiglio allhora piccoli e grandi
Gridarono tutti : « Ganelone si mandi! »
(*La Spagna*, cant. XXIX.)

On retrouve aussi tous les détails et presque les expressions de la scène où Blancandrin se présente devant Charlemagne avec les présents et les promesses du roi Marsille.

Quelles sûretés m'offre votre maître? demande l'empereur :

Voet par ostages, ço dist li Sarrazins,
Dunt vus aurez u diz, u quinze, u vint.
Quant vus serez el palais seignurill
A la grant feste seint Michel del Peril,
Mis avoez la vus suivrat, ço dist,
Enz en vos bains que Dieu pur vos y fist;
La vuldrat il chrestiens devenir.
(*Roland*, I, 146.)

Rispose : « Quando sarete tornato
In Franza bella con vostra compania
Per la festa di santo Michele beato,
Marsilio con gran seguito di Spagna
Verra in Franza, come v'ho contato,

A battizarsi con sua turba magna,
Allhora in gran tributo a recarti
E anche per ostagi menarti. »
(*La Spagna*, cant. XXIX.)

Il est évident pour moi que Sostegno de' Zanobi tire toute la première partie de son ouvrage du roman de *Fierabras* et de la *Chronique de Turpin*, et que le poëme de Theroulde lui en a fourni la seconde moitié.

Une proposition qu'affectionnait Voltaire et qu'il reproduit en cinq ou six endroits de ses œuvres, c'est que les Italiens ont été nos maîtres en tout. Cela peut paraître vrai lorsque la comparaison ne remonte pas au-dessus du XVIe siècle; mais si Voltaire, ne s'arrêtant pas à la Renaissance, avait porté ses regards dans le moyen âge proprement dit, il eût vu avec admiration l'Italie prendre la France pour modèle, surtout en littérature : il eût constaté facilement que l'Italie s'empressait à traduire, analyser, copier, soit en vers, soit en prose, les vastes compositions épiques de la France, tellement que de ces compilations la plus volumineuse (*I reali di Francia*) nous rend aujourd'hui le service de nous faire connaître en substance certaines parties de nos originaux perdus. Pendant plus de trois cents ans les chroniques poétiques de la France mirent en fermentation le génie italien; et quand vint ensuite le XVIe siècle, comment l'Arioste se préparait-il à illustrer son pays? par l'étude de nos livres français, qu'il lisait dans le texte, et que, non content de lire, il essayait, afin de s'en pénétrer mieux, de transporter dans sa langue. Oui, l'auteur du *Roland furieux* a commencé par être le traducteur de *Godefroy de Bouillon* ou du *Chevalier au Cygne*. Aussi lui en

reste-t-il beaucoup; et ceux qui liront, par exemple, *Baudouin de Sebourg*, y retrouveront à un degré surprenant la manière de l'Arioste : l'esprit de mots, la verve caustique, le décousu capricieux de la narration, et surtout cette humeur railleuse qui se moque perpétuellement du sujet, du lecteur et de l'auteur lui-même. L'influence et les allures du *Baudouin* sont aussi faciles à reconnaître dans l'*Orlando*, que dans *Tom Jones* l'imitation du style du *Roman comique*.

Le *Roland furieux* est éclos de cette longue incubation du génie italien sur les œuvres du génie français : cela est incontestable. Que le poëme de Theroulde ait couru l'Italie, c'est ce qui ne saurait non plus être un seul instant douteux. Il subsiste même encore de ce poëme, ainsi que de plusieurs autres, des copies rédigées en une sorte d'idiome mitoyen, en français italianisé ou italien francisé. Un de ces textes curieux fait partie de la bibliothèque S. Marc à Venise; je me propose d'en faire l'objet d'une note particulière à la fin de ce volume.

L'Espagne du moyen âge ne fournit qu'une seule épopée : c'est le poëme anonyme dont le Cid est le héros. Cette composition, conservée dans un manuscrit du XIVe siècle, ne peut, suivant les critiques espagnols, être d'une date antérieure au milieu du XIIe [1]: de leur propre aveu, il n'y faut point chercher les brillants de l'imagination, ni la force ou l'élévation de la pensée, ni les délicatesses de l'art; les mé-

[1] Le Cid est mort en 1099. «Todo esto me hace congeturar que el poema del Cid se compuso à la mitad, o poco mas, del siglo XII°, acaso medio siglo despues de la muerte del heroe cuyas hazañas se celebran.» (SANCHEZ, *Poes. castell.* t. Ier, 223.)

rites par où l'ouvrage se recommande sont un certain air de naturel et de vérité historique, la simplicité, et, ajoute Sanchez son éditeur, la rusticité vénérable du temps passé. Il n'y a donc, à cet égard, nul rapprochement à faire entre cette œuvre et celle de Therouïde; mais en revanche le côté matériel, le côté du style, présente continuellement les rapports les plus sensibles : ce sont les mêmes formules, les mêmes locutions, souvent les mêmes constructions grammaticales. Par exemple Therouïde et ses rajeunisseurs aiment à procéder à l'énumération par cette formule :

La veissiez vous mainz vers iaumes luisanz,
Et tanz escus d'or tut reflamboianz,
Tanz bons osbercs noielez ad argent,
Et tanz destriers lor resnes traînanz,
Dont li vassal gisent morz par les champs.

La veïst on tante broigne faussee,
Tanz piez, tanz poinz, tante teste copee
Dont li vassal gisent morz par la pree.

C'est aussi la manière constante de l'espagnol :

Veriedes armarse Moros....
(v. 705.)
Veriedes tantas lanzas premer e alzar,
Tanta adarga foradar e pasar,
Tanta loriga falsa desmanchar,
Tantos pendones blancos salir bermiegos en sangre,
Tantos buenos cavallos sin dueño andar!
(v. 734.)

Cette tournure par l'accusatif absolu :

Las lorigas vestidas e cintas las espadas.
(v. 586.)

n'est-ce pas l'expression qui revient si fréquemment dans Theroulde :

Ceintes espees e lor bronies vestues.

Dans Theroulde il est question à chaque instant de l'or, du cristal, c'est-à-dire des pierreries, de l'escarboucle d'un casque démolis par un coup de sabre :

Martin Antolinez un colpe dio à Galve,
Las carbonclas del yelmo echogelas a parte.
(v. 773.)

Cette autre expression : « j'en demande le coup, » pour signifier je réclame l'honneur de le frapper le premier, est traduite dans l'espagnol « pedir feridas : »

Dist Malprimis : « Le colp vus en demant. »
(IV, 802.)
Miembrat' quando lidiamos cerca Valencia la grand,
Pedist' las feridas primeras al campeador leal.
(v. 3328.)

Le neveu de Marsille demande à son oncle un fief, c'est-à-dire un don, c'est le coup de Roland :

Dunez m'un feu, ço est le colp de Rollant.
(II, 206.)

L'évêque don Hieronymo, sorte de contrefaçon de l'archevêque Turpin, dit au Cid : Je vous ai ce matin chanté la messe; je vous demande pour ma peine un don, c'est de m'octroyer le premier coup :

Hyo vos canté la misa por aquesta mañana,
Pido vos un don, e seam' presentado :
Las feridas primeras que las haya yo otorgadas.
(v. 1715.)

Dans le poëme français, l'ange Gabriel est plusieurs fois envoyé de Dieu vers Charlemagne, par exemple, la première nuit que passe l'empereur de retour dans la vallée de Roncevaux jonchée de cadavres. Pendant cette nuit désolée, l'ange, par l'ordre de Dieu, se tient au chevet de Charlemagne, et lui révèle l'avenir par deux songes prophétiques. Un peu auparavant, le même ange était venu annoncer à Charles que Dieu renouvelait en sa faveur le miracle de Josué :

Charles, chevalche, car tei ne faudrat clartet.

Il est malaisé de croire que ces deux passages fussent inconnus à l'auteur des vers suivants :

Un sueño l' priso dulce, tan bien se adurmio.
El angel Gabriel a el vino en sueño :
Cavalgad, Cid el buen campeador,
Ca nunqua en tan buen punto cavalgo varon!...
(v. 408.)

C'est l'imitation d'un génie élevé par un chroniqueur inculte.

Le *romancero* du Cid, dont on a fait un moment tant de bruit, a bien perdu dans l'estime des savants : non que ce recueil ne soit toujours très-remarquable au point de vue de l'art, mais la merveille de cet art déchoit beaucoup par la date récente que la critique assigne aujourd'hui à cette composition plus artificielle que naïve. Je n'en parle que pour signaler un emprunt manifeste de l'auteur anonyme à l'épopée de Roncevaux. Roland au moment suprême de son agonie, sent une main qui se glisse pour lui dérober Durandal; c'était un Sarrasin qui espérait se faire un facile

trophée de l'épée du héros. Roland se soulève des ombres de la mort, saisit son olifant, et d'un seul coup fait voler la cervelle et les yeux du païen; après quoi il se recouche et achève d'expirer tranquillement.

Les rajeunisseurs du XIII[e] siècle, toujours pressés de renchérir sur leur modèle, supposent que le Sarrasin voulut joindre l'outrage au larcin, et s'avisa de tirer la barbe de Roland :

Li Turs parole a loi d'ome mal saige :
« Par Mahomet qui fait croistre l'erbaige,
Je vous trairai les grenons de la barbe! »
Cele part va, moult parfist grant oultraige
Quant par la barbe prist Rollant le tres saige!
(*Ms. de Paris*, 7227-5.)

Li Sarrasin qui tant estoit desvé
Par tel vertu a le grenon tiré
Li sanc li raie jusqu'al neu del baldré.
(*Ms. de Versailles*, 254-21.)

Le châtiment ne se fait pas attendre; il est tel que dans le poëme français.

La dernière romance du recueil de don Juan Escobar nous montre le Cid embaumé dans l'église de S. Pierre de Cardegna : il est assis, habillé comme s'il était vivant, sa bonne épée Tizona suspendue à son côté. Un juif s'introduit dans l'église (le juif est le Sarrasin des Espagnols du XVI[e] siècle) et se tient à lui-même ce discours : « Voilà le corps de ce Cid dont l'éloge est dans toutes les bouches! Ils disent que durant sa vie personne ne lui a touché la barbe : et moi, je veux la lui prendre de ma main, pour voir ce qu'il fera et s'il me fera peur. » Il exécute son

projet; le cadavre porte la main à son épée, mais il n'en avait pas tiré du fourreau la largeur de la main, que le juif gisait étendu sur le pavé, mort de frayeur. Cette historiette est délayée en soixante-dix vers. Les rajeunisseurs avaient développé Theroulde; l'espagnol développa nos rajeunisseurs, et fut à son tour amplement développé par Herder. L'amplification est la ressource et le caractère des derniers venus.

Quelle île si perdue, quel coin de terre si reculé que l'histoire de Roncevaux n'y eût pénétré? Roland rappelle en mourant qu'il a conquis à Charlemagne « Escosce, Galle, Islande; » il dit vrai, car Olaüs Magnus témoigne que les bardes islandais mentionnent souvent dans leurs poésies le cor de Roland, dont le son portait à vingt milles.

Les Turcs, chose étrange! les Turcs, que Roland avait combattus, réclamaient Roland pour leur compatriote. Écoutez plutôt Pierre Belon : « La grand' espée de Roland pend encore pour l'heure presente à la porte du chasteau de Bource (l'ancienne Pruse en Bithynie). Les Turcs la gardent chere comme quelque reliquaire, car ils pensent que Roland estoit Turc[1]. »

La même épée se conservait pareillement à S. Denis, à Blaye, au château de Roc-Amadour et ailleurs. Il paraît en avoir été de l'épée de Roland un peu comme du chef de S. Jean-Baptiste et de l'urne de Cana.

Enfin la patrie de Médée, le pays de la toison d'or, l'antique Colchide connaissait Roland : Busbecq, dans ses lettres, en parle ainsi : « Ils tendent des cordes sur une planche

[1] *Observations, etc.* liv. III, ch. XLII.

ou bien le long d'une perche, et frappent dessus en mesure. C'est au son de cet accompagnement qu'ils chantent leurs maîtresses et leurs grands hommes, parmi lesquels le nom de Roland revient souvent. Comment ce nom leur est arrivé, je l'ignore, à moins qu'il n'ait passé la mer avec les croisés de Godefroy de Bouillon.» Probablement la Colchide fournirait aujourd'hui moins de renseignements sur Jason et Médée que sur Roland et la belle Aude. Le chef des Argonautes a cédé la place au neveu de Charlemagne [1].

CHAPITRE VIII.

De la versification du *Roland.* — Observations pour la lecture du texte. — Un mot sur la forme de cette traduction.

Les règles de la versification de Theroulde ne sont pas compliquées; on peut les réduire à deux points principaux: la rime et l'hémistiche.

[1] M. F. Michel, à qui j'ai emprunté quelques-unes de ces indications, cite, pour expliquer la diffusion des idées françaises au moyen âge par tout pays civilisé, les vers suivants, tirés d'un poëme du XIIIe siècle :

Tout droit à celui temps que ci je vous devis
Avoit une coustume ens el Tyois païs
Que tout li grant seignor, li conte et li marchis
Avoient entour aus gent françoise tousdis
Pour aprendre françois lor filles e lor fils.
(*Berte aus grans piés*, p. 10.)

On voit par ce curieux témoignage jusqu'où remonte notre influence en Europe; c'est une note essentielle à joindre au discours de Rivarol sur l'universalité de la langue française.

La rime est assonante, c'est-à-dire fondée sur la parité des voyelles; on ne tient nul compte des consonnes. C'est tout ce qu'il faut pour l'oreille. Le peuple encore aujourd'hui ne suit pas d'autre loi dans ses compositions poétiques : il fait sans scrupule rimer *arbre* et *cadavre*, un pluriel avec un singulier; dès que l'assonance s'y trouve, il suffit; le reste est un raffinement de littérateurs.

Mais aussi tout est sacrifié à la satisfaction de l'oreille; il n'y a point ici de rime pour les yeux : Theroulde n'écrivait que pour ceux qui ne savent pas lire.

Nos poëtes d'académie tout au rebours, n'écrivant que pour être lus, s'occupent avant tout de contenter les yeux. Cela les conduit à faire rimer ensemble *cher* et *chercher*, l'*hiver* et *trouver*, *les exploits* et *les Français*. Ils appellent cela des rimes, voire riches! Le XIe siècle n'en eût pas voulu, mais le siècle de Louis XIV s'en est accommodé, en traitant l'autre de barbare et de grossier.

L'emploi des rimes assonantes est un caractère de haute antiquité. Déjà du temps de S. Louis les règles modernes de la rime sont observées, non pas absolument aussi sévères qu'au XVIIe siècle, mais peu s'en faut. Par exemple, on ne rencontre plus dès lors un singulier rimant avec un pluriel.

Le vers de dix syllabes est l'ancien vers épique, le véritable vers des chansons de geste; l'alexandrin n'y a été employé qu'à la seconde époque, au commencement du XIIIe siècle : ce fut une innovation dont le premier exemple paraît être le roman d'*Alexandre*, par Alexandre de Bernay ou de Paris. Les poëmes authentiques du XIIe siècle, comme *Guillaume d'Orange* et la *Chanson d'Antioche*, sont en vers

de dix syllabes. S'il s'y rencontre çà et là un vers de douze, c'est par inadvertance du copiste ou du poëte.

L'hémistiche est toujours très-marqué, et, à cause de ce repos obligatoire, jouit du privilége d'une véritable fin de vers, c'est-à-dire qu'un *e* muet surabondant y est admis sans troubler la mesure, non plus qu'à l'extrémité d'un vers féminin, où l'on passe treize syllabes pour douze.

Par exemple :

Pleine sa hanst*e* l'abat mort de la selle.
Pur Karlemagn*e* Deus fist vertuz mult granz!
Terre de Franc*e*, mult estes dulz païs!

Quelquefois même cet *e* muet est suivi d'une consonne, une *s* ou un *t*, sans laquelle l'élision aurait lieu et le vers serait juste selon nos règles modernes :

Ja treis eschel*es* ad l'empereres Carles.
Carles chevalc*et* od sa grant ost, li ber!
Li emperer*es* ad fait suner ses corns.

Il faut bien se garder de détacher cette *s* ni ce *t* sur la voyelle initiale suivante. Ce sont des lettres muettes : le repos de l'hémistiche coupe le vers en deux parties qui ne se tiennent point par la prononciation.

Qui sans être averti jetterait la vue sur une page du *Roland*, n'y verrait qu'un amas de sons barbares et de vers faux, parce qu'il appliquerait à la notation du XIIe siècle les règles convenues de l'orthographe moderne. C'est vouloir ouvrir une serrure avec une fausse clef : on la force. Cependant personne, que je sache, ne s'est encore mis en peine de retrouver la véritable clef depuis si

longtemps égarée, c'est-à-dire, à parler sans figure, ne s'est occupé d'assigner le rapport de la notation à la prononciation. Sans cela pourtant, comment peut-on se croire en état de juger une langue, et surtout sa poésie? Cette objection si simple n'est venue à l'esprit de personne, mais tout le monde décide hardiment : c'est une versification rude, inculte et barbare, telle qu'on devait l'attendre de l'enfance de l'art. Jugement rempli d'ignorance et de fatuité, dont l'unique base est un ridicule anachronisme. Si l'on prononce de la sorte à l'inspection d'un texte du moyen âge, c'est que la langue et l'oreille sont dupes des yeux.

Qui doute que les vers du *Roland* ne nous parussent tout autres récités par un contemporain de l'auteur que dans la bouche d'un membre de l'Académie des inscriptions, fût-ce un membre de la commission de l'histoire littéraire?

Celui qui ne sachant l'allemand ni l'anglais se mettrait à épeler à la française un livre anglais ou allemand, et se croirait ensuite fondé à prononcer sur l'euphonie de ces deux langues, quelle épithète mériterait-il?

Mais ici, parce que le nom de la nation ne change pas, on est persuadé que le langage et le système d'écriture ont été également immuables, du xe siècle au xixe.

Aujourd'hui que les codes de notre langue et de notre langage, grammaires, dictionnaires, etc., sont multipliés à satiété, c'est à peine si l'on parvient à l'unité d'orthographe et de prononciation. Qu'était-ce dans un temps où il n'existait encore ni dictionnaire ni grammaire? On sortait de la langue latine : le latin était l'unique régulateur; mais c'était un principe dont chacun tirait les conséquences et faisait les applications à sa guise : le scribe, selon qu'il était

plus ou moins instruit, gouvernait son orthographe tantôt sur l'étymologie, tantôt sur la prononciation, qui variait de province à province. L'écriture peignait la parole d'une manière approximative et très-diverse; les inconvénients de cette liberté étaient moindres qu'ils ne le seraient de nos jours, car on lisait très-peu, et ceux qui savaient lire rectifiaient sans peine l'orthographe par la prononciation : il suffisait que les mots fussent reconnaissables, on ne cherchait pas au delà. Il s'ensuit que nous sommes obligés d'étudier dans chaque manuscrit un système nouveau, ou du moins variable sur quantité de points. Mais ces variations mêmes et ces discordances peuvent devenir des moyens de poursuivre et d'atteindre la vérité.

C'est ce que j'ai tenté de faire, et c'est le résultat sommaire de ce travail que je présente ici dans le but de venir en aide aux amis de notre vieille littérature, aux esprits sérieux et studieux, à qui la curiosité de voir enfin un véritable poëme épique en français, donnerait le courage de s'enfoncer dans le texte du *Roland*.

Les doubles consonnes ne sont que pour l'œil : la langue n'en prononce qu'une. La consonne finale ne sonne jamais que sur une voyelle initiale du mot suivant. Ainsi tout mot isolé, ou suivi d'un mot commençant par une consonne, se termine par le son ferme d'une voyelle.

Les consonnes euphoniques arment la fin des mots pour préserver la finale de l'élision ou pour prévenir l'hiatus. Il faut faire attention que les copistes étaient fort inexacts à les noter, tantôt les mettant où il n'en faut point, tantôt les omettant où elles sont indispensables. Il ne faut donc

pas s'en rapporter au témoignage des yeux : c'est à l'oreille à guider la langue.

Outre les euphoniques finales, il y avait des euphoniques médiantes, pour empêcher l'hiatus dans le corps même de certains mots; par exemple, les participes passés féminins *ajustées*, *croisées*, *gastées*, étaient prononcés avec un *d* intercalaire *ajustedes*, *croisedes*, *gastedes*. Cette extrême délicatesse d'oreille de nos pères est un fait dont il n'est pas possible de douter :

Dessuz son pis entre les dous furceles
Cruisiedes ad ses mains blanches e beles.
(III, 825.)

Carles li magnes ad Espaigne *guastede*.
(II, 43.)

Li amiralz dix escheles ad *justedes*.
(IV, 854.)

Par conséquent, dans des passages écrits comme ces deux vers :

El cors vus est *entree* mortel rage.
(II, 87.)

L'arere guarde est *jugee* sur lui.
(II, 118.)

je n'hésiterais pas à prononcer *entrede*, *jugede*.

Le subjonctif de *cheoir* (cadere) est *que je chée*. Ainsi est-il écrit dans ce passage où Roland s'écrie : Ne plaise à Dieu que pour moi mes parents soient blâmés,

Ne France dulce ja *cheet* en vilté!
(II, 419.)

Cheet en deux syllabes afflige l'oreille. Il faut ici restituer le *d* étymologique de *cadere* et lire :

Ne France douce ja *chedet* en vilté!

Et si le raisonnement nous avait laissé des scrupules, ils devraient se dissiper par les exemples que fournit le texte même :

Men escientre ne l' me reproverunt
Que il me *chedet* cum fist a Ganelon.
(II, 109.)

Chiedent i fuldre e menut e suvent.
(II, 780.)

Ouir, formé d'*audire*, se conjugue, *j'ois*, *tu ois*, *il oit*, *nous oaons*, *vous oez*, *ils oent*.

Quand vous rencontrerez ces formes ainsi figurées, ne craignez pas de faire reparaître le *d* étymologique réclamé par l'euphonie : *Nous odom*, *vous odez*, *ils odent;* d'autres passages vous y autorisent :

De cels de France *odum* les graisles clers.
(III, 726.)

Que si vous ne restituez ce *d*, l'oreille exige une autre satisfaction, d'où résulte cette seconde forme *nous oyons*, *vous oyez*, *ils oyent*. Et cette observation nous conduit à la règle de l'*i* intercalaire; mais avant de l'exposer, voici encore quelques exemples du *d* facultatif dans l'orthographe :

Veeir et vedeir :

Ne loinz ne pres ne poet *vedeir* si cler.
(III, 554.)

Si vunt *veeir* le merveillus domaige.
(IV, 457.)

De même *sedeir* et *seir*, *cadeir* et *caeir*.

QUIER et QUIDER :

> Par quele gent *quiet* il espleiter tant?
> (I, 305.)
> *Quias* le guant me caïst de la main.
> (II, 104.)
> Si ad grand doel, sempres *quiad* murir.
> (V, 242.)

De même *guier* pour *guider* :

> Qui *guierat* mes oz a tel poeste?
> (IV, 530.)
> Si's *guierat* dam Richart, li Normant.
> (IV, 626.)

(Il est superflu de donner des exemples de la forme régulière.)

CAABLES et CADABLES :

> Od ses *cadables* les turs en abatied.
> (I, 98.)
> Od vos *caables* avez fruisset ses murs.
> (I, 237.)

Par conséquent, lorsque vous rencontrez un hémistiche qui semble choquer l'oreille et blesser les lois de l'harmonie, comme :

> Isnelement ot vestue sa bronie,

n'hésitez pas à prononcer *ot vestude sa bronie*, d'autant qu'on lit au chant IV, vers 817 :

> Onc il n'en fut ne *vestut* ne saisi.

Et bien qu'on ne rencontre nulle part dans le manuscrit cette orthographe *espede*, je n'en suis pas moins convaincu que c'est la prononciation d'*espée* dans les vers suivants :

S'espee rent e sun helme e sa bronie.
(IV, 176.)

Li quens Rollans tint *s'espee* sanglante.
(III, 182.)

Il est évident pour moi qu'on prononçait *s'espede* rent — tint *s'espede* sanglante. Le latin *spatha*, qui a fait l'italien *spada* et l'espagnol *espada*, a dû faire le français *espede*, dont *espée* n'est que la contraction, amenée par l'habitude d'omettre le *d* en écrivant.

Je prononcerais pareillement *nudes* dans ce vers :

Cez lor espees tutes *nues* i mustrent.
(V, 316.)

Je m'y crois autorisé par ce vers qu'on lit un peu plus bas :

Puis fierent il *nud ad nud* sur lur bronies.
(V, 320.)

Toutes les consonnes à peu près se rencontrent employées comme euphoniques intercalaires, les unes plus fréquemment, les autres moins ; mais parmi les voyelles, une seule se glisse au sein des mots sans droit étymologique, appelée par le besoin de la prononciation : c'est la voyelle *i*.

Deux voyelles consécutives appartenant à deux syllabes différentes, la prononciation introduisait un *i* intermédiaire pour les lier en les mouillant.

C'est ainsi que le peuple persiste à prononcer, comme plus flatteur à l'oreille : *agréiable*, monsieur *Léion*, un *fléiau*, etc. Ce sont autant d'archaïsmes.

De *diabolus*, *deable ;* on prononçait avec diérèse *deiable*, puis enfin *diable*. Ce serait une erreur de croire que l'*i*

du mot français est celui du mot latin : l'*i* bref du latin se changeait en *e* français, et réciproquement l'*e* en *i*.

Néant est dans le même cas : *neiant*, *niant*, d'où le peuple prononce un *fait-nient* (un *fa niente*), et les lettrés un *fait-néant ;* en quoi les lettrés se sont montrés, comme toujours, plus inconséquents que le peuple, car pourquoi faire triompher l'*i* dans *diable* et l'*e* dans *fainéant?*

Flagellum, flagel, flael, flayel.

Mea, tua, sua, mee, tue, sue, prononcez *meie, tuye, suye*, d'où, par suite, *mienne*, *tienne*, *sienne*.

Sagitta, *saette;* prononcez *sayette.*

Veez, *oez*, *effreé*, prononcez *veyez, oyez, effrayé.*

De *ça* et *ens* rapprochés, *caiens*, céans, qu'on prononçait *céia* npuis *ciens;* — *la ens*, *laiens*, *léans.*

Du substantif *gué* le verbe *guéer;* prononcez *gayer* :

Tantost apres l'on veut tirer
De l'eau pour *gayer*[1] les chevaux.
(COQUILLART.)

Par ceste barbe que *veez blancheer.*
(*Roland.*)

Que *veyez blanchéier*, selon la prononciation normande; *blanchoier*, selon celle de l'Ile-de-France.

Gai (*graculus*) : gaole, *gaiole*, geole. Un geolier, suivant le sens rigoureux de l'étymologie, serait celui qui garde des geais en geole, gayole, ou cage : par extension, qui garde des oiseaux; par métaphore, des prisonniers.

Feste, festéer; *festéier*, festoyer.

De *fatum* le bas latin *fatatus*, en français *faé*. On pronon-

[1] C'est-à-dire baigner comme en un gué.

çait *fayé*, et c'est ainsi qu'il subsiste encore dans les Vosges : « Vous êtes donc bien *fayés* pour me tourmenter ! » c'est-à-dire, on vous a donc jeté un sort qui vous oblige à me tourmenter.

Le nom propre *Fayet* n'est que le participe *faé*, muni du *t* euphonique et de l'*i* intercalaire.

Le caprice inconséquent de l'orthographe et du langage modernes, tantôt a fixé cet *i* intercalaire, l'a rendu obligatoire sur le papier comme dans la prononciation, tantôt l'a proscrit et marqué de ridicule. Exemples contradictoires : *diable* et *fainiant*.

L'ancienne orthographe ordinairement ne le notait pas ; mais on savait qu'il fallait l'introduire : c'était convenu.

Ainsi le manuscrit du *Roland* écrit indifféremment les deux formes *paens*, *paennor*, et *paiens*, *paiennor;* un *paile roé*, prononcez *un paille royé*, c'est-à-dire rayé : *pallium radiatum*.

Joūs, au chant IV, vers 406, prononcez *Joyous*.

Maheu (I, 67), c'est *Mayeux*, le même que *Mathieu*. *Malvais luer* (IV, 187), c'est *mauvais louyer*, mauvais loyer.

Et prononcez de même le verbe *luer*, prendre à loyer, dans ce vers :

> Bien en pourra *luer* ses soldoiers.
>
> (I, 24.)

Louyer ses soudoyés.

Voilà encore un exemple de ces inconséquences du langage moderne dont je parlais tout à l'heure : *louer* une maison, la prendre à *loyer;* et pourtant le verbe et le substantif dérivent l'un et l'autre du latin *locare*.

La consonne *g* est caractéristique du subjonctif, qui en

latin, dans les verbes de la quatrième conjugaison, est en *iam* : *veniam*, *feriam*, *moriar*, d'où en français : que je *venge*, que je *fierge*, que je *meurge*. Le *g* prend alors le son mouillé de l'*i*, qu'il a en allemand dans *morgen*, et l'on prononçait : que je *vagne*, *fierie*, *mearie* (cet *i* ne faisant avec l'*e* muet qu'une syllabe).

Sur ce modèle de la quatrième conjugaison latine, on bâtissait par analogie tous les autres subjonctifs, encore que leurs verbes n'appartinssent pas à cette quatrième conjugaison. *Aprendre*, *donner*, *paroler*, *aller*, *tenir*, *demeurer*, etc., faisaient : que j'aprenge, je donge, je parolge, j'alge, je tenge, je demeurge, etc. Il faut bien se garder de les prononcer d'après la convention de l'orthographe moderne; c'est : que j'*apragne*, je *dogne*, je *paroille*, *j'aille*, je *tagne*, je *demeurie*[1].

Le groupe *ie* terminant un nom de nombre ou un substantif, comme *milie*, *martirie*, ne sonne pas en deux syllabes, mais en une seule, *yeu*, très-bref. Cette orthographe, commune à la version des *Rois* et au *Roland*, serrait de très-près l'orthographe latine : *millia*, *milie*, prononcez comme l'italien *miglia*; *filia*, *filie*, prononcez *fille*. Et en effet n'est-il pas ridiculement inconséquent, lorsque nous écrivons *mille* et *fille*, de prononcer *mile* par une seule *l* et *fille* avec deux *ll* mouillées? Nos pères ne connaissaient pas ces inconséquences : le latin dont ils ne faisaient que de sortir guidait sûrement leur main et leur langue. Ils écrivaient *glorie*, *victorie*, *fluvie*, *martirie*, *memorie*, à cause de *gloria*, *victoria*, *fluvius*, *martyrium*, *memoria*, et prononçaient à peu près comme

[1] On remarquera que l'orthographe moderne est obligée d'employer plusieurs formes pour noter l'effet de prononciation obtenu dans l'orthographe ancienne par l'emploi uniforme du *g*.

glorieu, *victorieu*, *fluvieu*, *martirieu*, *memorieu*, en ayant soin d'éteindre et d'exténuer la dernière syllabe, mais on y sentait l'*i* étymologique.

C'est par suite d'une transposition dans l'écriture que nous en sommes venus à prononcer *gloire*, *victoire*, *mémoire*.

Ainsi, quand vous rencontrez dans le *Roland* ces mots *munie*, *brunie*, *Bramidonie*, *Carcassonie*, *canonie*, souvenez-vous d'absorber l'*i*, bien loin de le faire ressortir : *mogne*, *brogne*, *Bramidogne*, *Carcassogne*, *canogne*. — *ie* dans le corps d'un mot ou final, mais suivi d'une consonne, *s*, *z*, *r*, *t*, représente le son de l'*é* fermé. Ainsi *nies* (*nevea*, d'où le féminin *nièce*), doit sonner comme *nez* ou *né*; *piet* (de *pedem*) est *pé* sans *i*, non plus qu'aujourd'hui dans *pédale* ni *pédestre*; l'*i* ne servait qu'à aiguiser l'*e*. Les substantifs ou infinitifs en *ier* ne sonnaient que comme *é* fermé : *rochier*, *vergier*, *couchier*, *bouclier*, *sanglier*, ont toujours été : *rocher*, *verger*, *coucher*, *boucler*, *sangler*. *Boucli-er*, *san-gli-er*, sont des monstres modernes.

I à la fin des mots, le suivant commençant par une voyelle, devient consonne : c'est notre *j*. Dans le livre des *Rois* : « Deus est ma force, il me eslieved e il est mun *refui* e de tute iniquited me garrad » (p. 205), prononcez : il est mon *refuge*, *et* de toute iniquité, etc. De même, *oi* ou *hoi* se prononce *oje*, comme l'*oggi* des Italiens, dans le vers suivant :

La tue amors me seit *hoi* en present.
(IV, 710.)

Mais *oi* reste diphthongue dans ce vers :

E, France douce, come *hoi* remaindras guaste!

Cette remarque est importante surtout pour les verbes,

en ce qu'elle restitue le pronom de la première personne en beaucoup de places, où, sur la foi des yeux, on le croirait supprimé. Par exemple:

> Sire parastre, moult vus *dei* aveir cher.
> (II, 93.)
>
> Demi mun host vus *lerrai* en present.
> (II, 125.)
>
> Deus! se je l' pert ja n'en *aurai* escange!
> (II, 180.)

Il faut restituer le pronom *je* à la suite du verbe dans tous ces exemples et dans les suivants:

> Message *fui* al rei Marsiliun.
> (V, 508.)

Fus-je.

> En Saraguce en *irai* à Marsilie,
> Eins i *ferai* un poi delegerie.
> (I, 299.)

En irai-je, — y ferai-je.

> Ço est Loevis, mielz ne *sai* a parler.
> (V, 450.)

Ne sais-je.

Ces formes *serveie*, *vuldreie*, *saleie*, etc., se doivent prononcer *servais-je*, *voudrai-je*, *soulais-je*.

> Pur mun neveu que *vuldreie* truver.
> (IV, 162.)
>
> *Serveie* le par feid e par amur.
> (V, 504.)
>
> Pur vasselage *saleie* estre tun drud.
> (III, 621.)

Et cela est d'autant moins douteux que cette construction du pronom de la première personne se voit écrite en toutes lettres quand il n'y a pas lieu à élision :

Mais d'une chose vos *soi-jo* bien guarant.
(III, 84.)

Ço dist li quens : Or *sai-jo* veirement.
(III, 497.)

Dist Olivier : Or vos *oi-jo* parler.
(III, 575.)

Ainsi, en résumé, l'*i* peut remplir à la fois, dans l'occurrence, la fonction de voyelle sur une voyelle précédente, et de consonne sur la voyelle qui suit : *i* égale *ij*.

L'élision joue un rôle important dans notre vieille poésie, d'autant plus que les cinq voyelles (excepté l'*é* accentué) s'y pouvaient élider :

Ja est ço Rollans qui vos soelt tant amer.
(III, 573.)

L'*a* de *ja* s'élide, à moins qu'on ne veuille faire tomber l'élision sur l'*e* initial suivant et dire : *ja 'st ce* Roland. Et dans ce cas le verbe entier disparaîtrait sans laisser à l'oreille d'autre trace que le sifflement de l'*s*, comme il arrive dans *où 'st ce qae*, forme populaire infiniment plus douce que la forme régulière *où est-ce que*. C'est ici le bien parlant qui semble un barbare.

La diphthongue *ei* s'élide dans *mei, tei, sei*, pour *me*, *te*, *se*, à la mode normande :

Culchet *sei* a terre si 'n a Deu graciet.
(IV, 83.)

Prenent *sei* a bras ambesdous por luitier.
(IV, 155.)

Lisez : couche *s' à* terre; prennent *s' à* bras.

Exemple de l'élision de l'*i* :

Issi est neirs cume peiz *ki* est demise.
(III, 37.)

Tiret sa barbe cume hume *ki* est irez.
(IV, 17.)

Li emperere ad prise sa herberge.
(IV, 91.)

De l'*o* :

Livrez le mei, j*o* en ferai la justise.
(I, 497.)

Li Angles Deu ç*o* ad mustret al barun.
(IV, 171.)

Par mun saveir en vins-j*o* a guarisun [1].
(V, 509.)

Je dois pourtant mettre ici un correctif faute duquel je risquerais d'induire en erreur : l'hiatus, qui souvent est fort doux, n'était pas systématiquement exclu de l'ancienne versification, et l'élision dans nombre de cas était facultative. Par exemple, *li* tantôt s'élide, et tantôt non : *li empereres, li amirals* n'est pas plus choquant que *l'empereres, l'amirals.*

De même pour *o* :

Dist l'arcevesques : J*o* irrai, par mun chef.
— E jo od vos.
(II, 139.)

[1] Le *Roland* n'offre pas d'exemple de l'élision de l'*u*. On en trouve ailleurs, et le peuple ne manque jamais de la faire à la seconde personne de l'indicatif présent d'*avoir* : *t'as* pour *tu as* :

N'est pas merveille se t'as soi!
(*La chace dou cerf.*)

Jo dans ce passage n'est pas simplement la marque de la première personne; il répond à *moi* dans ces locutions : « J'irai, *moi!* — et *moi*, j'irai avec vous! » Cette espèce de pléonasme et d'emphase est représentée par la non-élision du pronom personnel; et pareillement dans les vers où *jo* est opposé à *vos* :

Bel sire nies, e *jo* e *vos* irrum.
(II, 221.)
Jo i ferrai de Durandal m'espee,
E *vos*, cumpainz, ferrez de Halteclere.
(III, 25.)

Quand la même voyelle se rencontre finissant un mot et commençant le suivant, très-souvent il y a fusion, et l'oreille ne compte qu'une syllabe où l'œil en voit deux :

E l'arcevesques les *ad a*sols e seignez.
(III, 781.)
L'altre meitet durr*at a* Rollant sis nies.
(I, 473.)
E lui aid*ez e* pur seignur le tenez.
(I, 364.)
Le duc Og*er e* l'arcevesques Turpin.
(I, 170.)
E Oliv*er e* l'arcevesques Turpin.
(IV, 566.)

On ne doit prononcer aux endroits soulignés qu'un seul *a* et un seul *é* (la consonne intermédiaire non avenue).

C'est encore là un des abus que, dans les remaniements du XIII[e] siècle, œuvres à grandes prétentions littéraires, on s'est appliqué à faire disparaître : la mesure y est exacte, et l'on ne rencontre plus de ces fusions de voyelles témoignage des habitudes populaires.

Le *Roland* présente de nombreux exemples d'une syncope qui étrangle l'*e* muet entre deux consonnes, soit à la fin, soit au milieu d'un mot, et même l'*a* de l'article féminin :

Carles respunt : Tort fait qui me *l'* demande.
Sa grant valor qui *l'* pourreit acunter?
Ne *m'f*esis mal ne jo ne *l'* te forsfis.

Mais le copiste n'est pas toujours exact à figurer cette syncope : il lui arrive très-souvent de laisser subsister sur son parchemin l'*e* muet que la prononciation doit supprimer, par exemple :

S'altre *le* desist, jà semblast grant mençunge.
Cuntre *le* soleil reluisent cil adub.
Si *se* vunt ferir, grans colps s'entredunerent.

Les mots *guerdon*, *livre*, *levre* (lièvre), *avril*, *guivre*, *recouvrance*, *vespre*, etc. etc., sont écrits avec un *e* de trop pour la mesure, guerredon, livere, averil, guivere, recuverance, vespere. Cela produit autant de vers faux, du moins pour l'œil :

Ben le cunois que guerredun vus en dei.
(IV, 146.)
Plus en vaut l'or que ne funt cinc cenz liveres.
(I, 517.)
Pur un sul levere vat tute jur cornant.
(III, 342.)
Que mort l'abat senz nule recuverance.
(V, 354.)
Blance a la barbe cume flur en averill.
(IV, 238.)
Serpens e guiveres, dragun e averser.
(IV, 146.)

k.

Dans ces mots et dans une foule d'autres pareils, le copiste conserve l'*e* du mot latin; il tient compte de l'étymologie et la représente aux yeux[1], tandis que le poëte n'a tenu compte que de la prononciation. Cet *e*, que l'orthographe moderne a décidément éliminé, l'était déjà de fait à l'époque où sa place lui était encore maintenue dans l'écriture[2].

Ces procédés naïfs d'étranglement de l'*e* muet et de fusion des sons identiques, sont une nouvelle preuve que Theroulde destinait ses vers non pas à être lus, mais à être chantés. L'oreille a des indulgences ou même des besoins que n'ont pas les yeux, et ces indulgences et ces besoins sont des lois naturelles qui n'ont point varié du xe siècle au xixe.

Supposez qu'un maître d'école dévoué aux lois de l'orthographe académique eût à mettre sur le papier certains couplets de M. Scribe, vous liriez ces étranges lignes rimées :

Et je me souviens que souvent à l'ambulance
Pour nous panser quand arrivait le flacon,
En dedans, morbleu! je prenais l'ordonnance,
Et la victoire achevait la guérison.

ou bien celles-ci :

Mais je serai pour vous une société fidèle,
Nous causerons; je ne suis pas forte, hélas!
Mais nous allons parler de mademoiselle,
Cela me tiendra lieu de l'esprit que je n'ai pas.

[1] *Weredunum, leporem, aperire, vipera, recuperare, vespera*, etc.

[2] Un fait absolument analogue s'est passé par rapport aux consonnes : le xvie siècle écrivait : *nopces, nepveu, mesme, tempeste*, en mémoire de *nuptiæ, nepos, medesimo, tempestas*, et ne sonnait dans ces mots ni le *p*, ni l'*s*. On a toujours prononcé le *temps* (tempus) comme le *tan* des tanneurs.

Quel embarras pour les scholiastes à venir! Mais assistez à une représentation du *Mariage de raison* ou du *Confident;* vous entendrez chanter ces vers irréprochables de mesure :

« Et je m' souviens qu' souvent à l'ambulance
« Pour nous panser quand arrivait l' flacon,
« En d'dans, morbleu! je prenais l'ordonnance,
« Et la victoire ach'vait la guérison! »

« Mais j' s'rai pour vous un' société fidèle,
« Nous causerons; je n' suis pas forte, hélas!
« Mais nous allons parler de mad'moiselle,
« Ça m' tiendra lieu de l'esprit que j' n'ai pas. »

Les vers de Theroulde sont écrits comme la première leçon, et doivent se réciter comme la seconde.

Cette faculté d'étouffer une voyelle muette, et de la négliger dans la mesure, n'est point spéciale à la langue française : elle a été commune à toutes les langues, et pratiquée dans toutes les poésies destinées d'abord à l'oreille. Ce fut partout, on peut l'affirmer, un caractère natif de la poésie lyrique et de la poésie dramatique, à quoi il faut ajouter la poésie épique, au moins celle des peuples modernes, qui a commencé par être chantée dans les rues et sur les grands chemins. Celle d'Homère nous ayant été transmise par l'intermédiaire de la civilisation alexandrine, nous ne pouvons plus juger de son état primitif. On ne sait en quoi consiste la versification des Psaumes; on désespère de la métrique de Pindare; on dispute sur celle de telle scène de Plaute ou d'Aristophane; la solution de la difficulté est peut-être bien simple : ne serait-ce pas que David, Pindare, Aristophane et Plaute auraient pris dans leurs vers les mêmes libertés que

M. Scribe, et que leurs manuscrits auraient été tracés par des puristes scrupuleux à ressusciter pour l'œil toutes ces syllabes étouffées dans le gosier et dans l'oreille?

Mais où trouver aujourd'hui la règle pour rétablir cette musique évanouie?

Heureusement en ce qui touche le français, nous avons la prononciation populaire, qui maintient le génie de la langue et proteste contre la loi des grammairiens proclamant l'égalité absolue des syllabes devant le versificateur académique. C'est cette prononciation qui doit servir de guide au lecteur, et qui fera évanouir les irrégularités apparentes de la versification de Theroulde.

Il me reste à indiquer une façon particulière de prononcer la troisième personne du pluriel de l'imparfait.

Dans notre langage moderne nous ne distinguons que par l'orthographe *ils disaient*, au pluriel, de *il disait*, au singulier; *ils feraient* et *il ferait* présentent un égal nombre de syllabes. Mais primitivement il n'en était pas ainsi : le pluriel pouvait compter une syllabe de plus, et la finale *ent*, aujourd'hui muette, sonner comme à la fin des adverbes en *ment*.

Aussi la plupart des vers où se rencontrent de ces imparfaits paraissent-ils avoir une syllabe de moins que la mesure, selon notre système moderne :

Diseient li : Sire, rendez le nus.
(IV, 163.)

S'is unt laisez; que fereient il el?
(IV, 564.)

Qu'il querreient que Rollans fust ocis.
(I, 404.)

Il faut prononcer en trois syllabes *disiant li* — *que feriant il* — *qu'il querriant.*

Cette observation nous fournit la clef d'une forme rustique qui, longtemps persistante parmi le peuple, commence aujourd'hui à s'y effacer. C'est cette forme : *ils disiont*, — *ils vouliont*, — *ils faisiont*, dont bientôt peut-être il n'y aura plus de témoignage que les rôles de paysans, dans les comédies du vieux répertoire.

Cela vient de la promiscuité jadis établie par l'usage entre ces deux articulations nasales : *en* et *on*. Tous les écrivains du XV[e] siècle, ou même des commencements du XVI[e], les confondent : *l'en dit*, *l'en croit*, pour *l'on dit*, *l'on croit;* de là *ils tenont*, *boutont*, *pendont*, pour *ils tiennent*, *boutent*, *pendent*. Le seul rôle de Pierrot, de *Don Juan*, en fournira quantité d'exemples aux curieux de cette recherche.

Mais il est très-essentiel de remarquer que cette prononciation n'était pas constante ni obligée, et qu'il y avait à côté la prononciation muette en usage aujourd'hui. Le poëte avait la faculté d'employer l'une ou l'autre, suivant le besoin de sa versification. Prenons pour exemple ces deux vers :

> *Diseient* li : Sire, rendez le nus.
> (IV, 164.)
> Quant Franceis *veient* que paiens i ad tanz.
> (III, 73.)

Dans le premier il faut prononcer *disiant li*, et dans le second, *veyent*, avec la finale muette, comme nous disons *ils voyent*.

Dans l'ancienne langue, presque toutes les finales étaient susceptibles de deux prononciations diverses, selon l'occur-

rence. Cette proposition choque nos habitudes modernes; elle n'en est pas moins une de celles que l'examen démontre le plus incontestables, comme le vérifieront aisément ceux qui se donneront la peine d'y regarder sans parti pris d'avance.

Ce qui m'a conduit à adopter pour ma traduction une langue chargée d'archaïsme, ce n'est point un caprice puéril ni une fantaisie d'artiste : c'est la nécessité. Je n'ai pas trouvé possible de traduire fidèlement une composition du XIe siècle dans la langue académique du XIXe.

Puis m'étant fait ce plan qui sera, j'espère, approuvé, de traduire aussi peu que possible, tout en fuyant la contrainte et l'obscurité, beaucoup de tours et de mots de l'original devenaient transportables dans la version, lesquels, s'ils fussent tombés au milieu de la langue moderne, y produisaient des disparates choquantes. Ces motifs qu'il suffit d'indiquer m'ont déterminé à employer la langue si riche, flexible et colorée du XVIe siècle. Je me suis interdit de chercher mes modèles au delà de l'époque d'Amyot, et, dans mon désir de rester clair, je suis bien loin d'avoir usé de toutes les ressources que cette date et ce nom auraient pu autoriser.

L'emploi d'une prose cadencée et rhythmée, du *vers blanc*, n'est pas nouveau dans notre langue : Molière en a usé dans quelques-unes de ses comédies, de dessein évidemment prémédité[1]; Marmontel en a abusé dans les

[1] *L'Avare, le Sicilien.* Voy. l'art. *Vers blancs* du *Lexique de Molière.*

Incas. Je ne veux pas examiner ici théoriquement s'il n'y aurait pas quelque parti à tirer de ce genre intermédiaire; mais je ferai observer qu'on l'appliquait aux traductions dès l'origine de notre littérature, je pourrais dire de notre langue, puisque le plus ancien monument que nous en connaissions, la version des *Rois*, est écrite dans ce système. Le fait est si frappant, qu'il est impossible de le méconnaître [1]. La prose, telle qu'on la parle dans les relations les plus communes de la vie, la vile prose ne paraissait point alors un assez digne instrument littéraire; d'une autre part la difficulté d'un mètre constant et d'une rime obligée faisait obstacle à la fidélité et à l'exactitude du traducteur: on avait donc trouvé ce moyen terme. Le traducteur cherchait d'abord la cadence, ensuite l'assonance ou la rime, ornement accessoire, qu'il suffisait de montrer de loin en loin; et lorsque tout lui manquait, il fléchissait à la contrainte du texte, sans violer aucune loi, puisqu'il ne s'en était imposé aucune, sans encourir aucun reproche, puisqu'il n'avait pris aucun engagement. Il donnait ce qu'il pouvait.

La version des *Rois* offre des rimes très-fréquentes, aussi Barbazan l'a-t-il crue un ouvrage versifié; à l'appui de son opinion, il transcrit le cantique de Ste. Anne (*préface des*

[1] Il me semble même apercevoir cette intention de rhythme dans le fragment mutilé de l'homélie sur Jonas :

Dunc, ço dissit, si rogavit Deus
  Ad un verme que percussist
  Cel edre sost que cil sedebat.
  E cilg Eedre fu seché
Si vint grand chaut super caput Jonæ.

....

Que cum gentes venirent ad fidem,
  Si astreient li Judæi
  Perdut si comme il ore sunt.

fabliaux). On pourrait citer de même une foule d'autres passages, soit pour, soit contre ; mais toutes ces preuves seraient décevantes, et l'éditeur de ce texte ne paraît pas avoir rencontré plus juste quand il soutient que l'ouvrage est en prose : la version des *Rois* est généralement en vers blancs inégaux parsemés de rimes.

L'absence de traités dogmatiques sur l'art d'écrire dans cet âgé reculé nous prive de renseignements positifs sur des règles qui peut-être n'ont jamais été formulées ni transmises que par tradition orale. Mais, en dehors même de faits toujours discutables, il est possible de constater entre la prose et la poésie l'existence d'un troisième genre participant de l'une et de l'autre, sans être ni l'une ni l'autre : régulier comme les vers, libre comme la prose.

Cette preuve, nous serons obligés de l'aller chercher au delà de la Manche ; mais le français ayant été la langue officielle de l'Angleterre pendant plus de quatre cents ans, la solidité de l'argument n'en recevra point d'atteinte [1].

Dans les premières années qui suivirent la conquête, un certain Orm ou Ormin fit en anglais une paraphrase des histoires de l'Écriture sainte, qu'il intitula de son nom *Ormulum*. Deux savants qui ont imprimé des extraits considérables de

[1] L'établissement officiel du français en Angleterre date de la conquête, en 1066 ; mais on peut hardiment ajouter les vingt-quatre ans du règne d'Édouard le Confesseur, et reculer cette date jusqu'en 1041.

L'anglais ne parvint à se rétablir d'une façon définitive qu'à l'avénement de Richard III, en 1483.

Si l'on compense les deux périodes l'une par l'autre, on trouvera que l'anglais, comme langue nationale, n'a pas aujourd'hui sur le français un avantage de possession de plus de 360 ans. (Voyez TYRWHITT, *Essay on language and versification of Chaucer : first part.*)

cet *Ormulam*, le croyaient écrit en prose; mais Tyrwhitt a fait voir que c'était une espèce de vers blanc de quinze syllabes, très-exactement mesurées, à l'imitation de l'ïambique tétramètre des Latins. Il est bien surprenant, dit Tyrwhitt, que ni Hickes, ni Wanley, n'aient reconnu la mesure dans le style d'Ormin, quand l'auteur lui-même déclare avoir été forcé d'ajouter çà et là quelque mot pour parfaire son vers.

Avec l'*Ormulam*, Tyrwhitt cite une autre pièce, une espèce de poëme sur le bon vieux temps (on parlait déjà du bon vieux temps au XIIe siècle), rédigé dans un mètre pareil au premier, sauf que les vers sont coupés en deux, le premier de huit syllabes, le second de sept.

Deux passages de Chaucer, assez obscurs l'un et l'autre, ne peuvent s'expliquer que par la supposition de ce style intermédiaire. Chaucer parlant de lui-même, dit qu'il compose des ouvrages, chansons *dités*, etc.....

En *ryme* ou plutôt en *cadence*.
— Bokes, songes, ditees,
En *ryme*, or elles in *cadence*[1].
(*House of fame.*)

Sur quoi le docte commentateur fait cette note : « *Cadence* « ici doit désigner une sorte de style poétique différent du « vers rimé. Ce nom conviendrait assez bien au mètre em- « ployé dans l'*Ormulum*, mais je ne connais aucun morceau « de Chaucer écrit dans ce style. »

Peu importe pour notre objet, qui ne va qu'à constater l'existence du genre.

[1] *Ryme* n'est pas là dans le sens moderne, *la rime*, mais au sens du grec ῥυθμός, ordre, mesure, arrangement, *cadence*, comme il dit en corrigeant sa propre expression.

Voici l'autre passage :

Le curé des *Contes de Cantorbéry* déclare, dans son prologue, qu'il ne saurait rimer plus longtemps, étant complétement dépourvu du talent de trouver des allitérations, de faire *rom*, *ram*, *ruf*. Qu'à cela ne tienne, répond l'hôte ; ne vous gênez pas : laissez de côté la rime, « et voyons si vous « saurez nous dire quelque chose *en geste* ou *en prose*. »

> Let see wher thou canst tellen ought in *geste*
> Or tellen in *prose* some what at the leste.
> (*Prol. of the persones tale.*)

Je laisse toujours parler Tyrwhitt : « *Geste* semble ici mis « pour un genre de composition qui n'était ni rime ni prose. « Quel était ce genre ? Je ne puis le deviner [1]. »

C'était, sauf meilleure explication, le genre intermédiaire dont je parle, et dont je trouve le modèle dans la version des *Rois*.

Je me crois donc suffisamment justifié d'avoir employé à la traduction du *Roland* une forme de style inventée avant le XIIe siècle, et que le moyen âge semble avoir consacrée plus particulièrement pour traduire.

J'essaye aujourd'hui une double restauration : l'une du fond, l'autre de la forme; la première au profit de Theroulde, la seconde à mes risque et péril. Et j'estimerai ma peine trop payée si la critique me permet d'inscrire à la fin

[1] Tyrwhitt ajoute : A moins que ce ne soit le mètre allitératif : « And what « that could be, except alliterative, metre I cannot guess. » Il oublie ce que le curé vient de dire tout à l'heure de l'allitération :

> I cannot geste rom, ram, ruf, by my letter.

Geste se réduit donc à une prose mesurée et cadencée, sans rime.

de mon travail ce vers par lequel un copiste du moyen âge terminait le sien :

Finito libro laus detur magna Rolando.

NOTE

RELATIVE AU CHAPITRE II.

En relisant la *Chronique de Turpin*, je remarque un passage qui peut s'ajouter aux inductions par où j'ai tâché d'établir que l'auteur de cette pièce était Guy de Bourgogne, alors archevêque de Vienne en Dauphiné, bientôt pape sous le nom de Calixte II.

Je me sers de la traduction qui fait partie des *Chroniques de S. Denis*. L'expédition d'Espagne vient d'être terminée :

« Après ces choses faites nous en alasmes tuit ensemble à « la cité de Vianne, et je Turpins demourai en la cité, moult « traveilliez et moult afebloiez des grans travaus et des colps « et des plaies que je avoie souffert en Espaigne. » (D. Bouquet, V, 309 B.)

Il paraît que le rétablissement fut long; car, venu à Vienne après Roncevaux, l'archevêque Turpin n'en était pas encore reparti à la mort de Charlemagne.

« Avant qu'il (Charlemagne) se departist de moi en la cité « de Vianne où je demouroie, me promist que se il moroit « avant de moi il le me feroit savoir par certain message; et « je li promis aussi que se je moroie avant de li, je le li feroie

« asavoir. Un iour avint *en la cité de Vianne où je demoroie,* « que je avoie chanté messe de *requiem* pour les feaux « Dieu, etc. » L'auteur raconte comment il fut averti par une vision de la mort de l'empereur. Au milieu du psaume *Domine in adjutorium meum intende,* il voit passer une légion de diables noirs. Il interroge le dernier de la troupe : Où allez-vous comme cela? — Chercher l'âme de Charlemagne qui se meurt. Peu d'instants après, la sinistre bande repasse les mains vides. — Eh bien, qu'avez-vous fait? — Rien du tout! Nous allions saisir notre proie; mais un Galicien sans tête (S. Jacques de Compostelle) est venu, qui a jeté dans la balance tant de bois, de pierre, de mortier, tant de fondations de couvents et d'églises, que le plateau du bien a emporté celui du mal, et les anges nous ont enlevé l'âme de Charlemagne. (*Chap. XXXI et dernier du texte latin.*)

La date de cette historiette, dont l'affabulation se dégage toute seule, est nécessairement le 28 janvier 814; en sorte que les deux faits qui dans le récit se tiennent sans interruption nulle, sont séparés dans l'histoire par un intervalle de trente-six ans (de 778 à 814).

Je ne demande pas comment l'auteur ose mettre un récit de la mort de Charlemagne dans la bouche de Turpin, qui était mort quatorze ans avant Charlemagne. Il a compté sur l'ignorance et la crédulité du peuple : c'est bien. Mais je demande comment, dans une époque où les mœurs et les lois ecclésiastiques étaient connues de tout le monde, il suppose qu'un archevêque de Reims fixe son séjour à Vienne et s'absente de son siége durant au moins trente-six ans. L'anecdote de l'extase pouvait tout aussi bien être

CHANT IER.

ARGUMENT.

Marsille, roi de Saragosse, consulte ses douze pairs sur la politique à suivre envers Charlemagne; il se résout d'envoyer à l'empereur des ambassadeurs de paix. Réception de cette ambassade et discours de Blancandrin. Charlemagne à son tour tient un conseil, dont le résultat est d'envoyer Ganelon en ambassade chez Marsille, pour accepter les offres du Sarrasin. Chemin faisant, Blancandrin essaye de séduire Ganelon. Réception de Ganelon à la cour de Marsille, lequel achève ce qu'avait ébauché Blancandrin. Le pacte de trahison est conclu. Ganelon se voit comblé de caresses et de présents par tous les seigneurs de la cour de Marsille et par la reine elle-même.

CLEF DES VARIANTES.

O : le manuscrit d'Oxford (texte original et unique).

P : le manuscrit de Paris, Bibliothèque nationale, Colbert, 7227-5- (texte rajeuni et paraphrasé).

V : le manuscrit de Versailles, Bibliothèque nationale, suppl. fr. 254[21] (texte rajeuni et paraphrasé).

L : le fragment de Lyon.

F. M. : l'édition de M. Francisque Michel.

Les variantes sans indication représentent ce même texte imprimé dans les endroits où je m'en sépare sans autre autorité que mes conjectures.

ROLAND.

Carles li reis nostre emperere magne
Set ans tuz pleins ad ested en Espaigne,
Tresqu'en la mer conquist la tere altaigne;
N'i ad castel ki devant lui remaigne;
Mur ne citet n'i est remés a fraindre,
Fors Sarraguce, ki est en une muntaigne.
Li reis Marsilie la tient, ki Deu n'enaimet,
Mahummet sert e Appollin recleimet :
Ne s' poet guarder que mals ne li ateignet. Aoi.

CHANT Ier.[1]

Le roi Charles nostre grand empereur sept ans tous pleins en Espagne est resté; conquit ce noble pays jusqu'en la mer. N'y a chasteau qui devant lui tienne debout; ville ni mur à briser n'y demeure, hormis Sarragosse assise au coupeau d'une montagne. Le roi Marsille la possède, qui n'adore pas Dieu, mais sert Mahomet et réclame Apollon; aussi ne se peut-il garder que malheur ne l'atteigne.

VARIANTES.

7. N'en aimet.

[1] Il doit être bien entendu qu'aucune division n'existe dans le manuscrit. Le traducteur a divisé en cinq chants pour soulager l'attention et rendre plus sensibles le plan et la marche de l'ouvrage. La plupart des éditeurs de Plaute et de Térence ont usé d'un procédé analogue en divisant par actes et scènes.

Li reis Marsilie esteit en Sarraguce.
Alez en est en verger suz l'umbre,
Sur un perrun de marbre bloi se culche,
Envirun lui [ot] plus de vint milie humes.
Il enapelet e ses dux e ses cuntes :
« Oez, seignurs, quel pecchet nus encumbret :
Li empereres Carles de France dulce
En cest païs nos est venuz cunfundre.
Jo nen ai ost qui bataille li dunne,
Ne n'ai tel gent ki la sue derumpet.
Cunseilez mei, [seignurs,] cume mi saive hume,
Si me guarisez e de mort e de hunte. »
N'i ad paien ki un sul mot respundet,
Fors Blancandrins del castel de Val Funde.

Le roi Marsille estoit à Sarragosse. En son verger s'est rendu sous l'ombrage, sur un perron de marbre bleu s'y couche, plus de vingt mille hommes autour de lui. Parlant alors à ses ducs et ses comtes : « Seigneurs, entendez l'encombre dont nous sommes empesché : l'empereur Charles, du doux pays de France, nous est venu confondre en celui-ci. Je n'ai armée suffisante de lui livrer bataille, ni telle gent qui puisse la sienne surmonter. Conseillez-moi donc, comme habiles que vous estes, me préservant et de mort et d'affront. » Il n'est payen qui lui responde un mot, hors Blancandrin du castel de Val-Fonde.

VARIANTES.

13. Envirun lui plus. — 14. Il en apelet. — 18. Jo n'en ai. — 20. mei cume.

Blancandrins fut des plus saives paiens,
De vasselage fut asez chevaler,
Prozdom i out pur sun seignur aider,
E dist al rei : « On ne vus esmaier;
Mandez Carlun, al orguillus, al fier,
Deuz servises e mult granz amistez;
Vos li durrez urs e leuns e chens,
Set cenz camelz e mil hosturs mués,
D'or e d'argent .iiii. c. mulz cargez,
Cinquante carre qu'en ferat carier :
Bien en purrat luer ses soldeiers;
En ceste tere ad asez osteiet :
En France ad Ais s'en deit ben repairer.

Blancandrin estoit des plus sages payens, chevalier rempli de bravoure et conseiller subtil pour bien aider à son maistre. Et dit au roi : « Ne vous effroyez onques. Envoyez à Charles, à ce fier orgueilleux; assurez-le de vos services, comme il se doit, et de vos grandes amitiés : que vous lui donnerez ours et lions et chiens; sept cents chameaux et mille autours mués; plus, quatre cents mulets chargés d'or et d'argent; aussi cinquante charriots comblés de mesme, dont il pourra soudoyer sa troupe; qu'en ce pays c'est assez guerroyé; qu'il est bien temps qu'il s'en retourne en France, à Aix, où

VARIANTES.

23. de Castel. — 27. O. sic; F. M. Ore ne vus. — 28. O. sic; F. M. al orguillus e al. — 29. Pron. *devus*, dissyll. comme *eus*, *evus*. — 31. hosturs muers.

Vos le suirez a l' feste seint Michel,
Si receverez la lei des Chrestiens,
Serez ses hom par honur e par ben.
S'en volt ostages, e vos l'en enveiez
U dis u vint; pur l'i afiancer,
Enveiuns i les fils de nos muillers;
Par num d'ocire i enveierrai le men.
Asez est melz qu'il i perdent les chefs
Que nus perduns l'onur ne la deintet,
Ne nus seiuns conduiz a mendeier. » Aoi.

Dist Blancandrins : « Pa ceste meie destre
E par la barbe ki al piz me ventelet,

vous le rejoindrez devers la saint Michel, pour recevoir sa loi chrestienne et devenir son homme lige et de biens et d'honneurs. Veut-il ostages? or bien, vous lui en enverrez dix ou vingt; pour le mieux endormir, envoyons-lui les enfans de nos femmes? Au péril de sa vie j'y enverrai le mien. Il vaut certes bien mieux qu'ils y perdent leurs testes, que perdre, nous, nos biens et nostre honneur, et estre réduits à l'aumosne! »

Il continue : « Par ceste mienne dextre et ceste barbe que le vent fait trembler sur ma poitrine, vous allez

VARIANTES.

37. à la feste.—41. O. sic; F. M. pur lui.—42. O. sic; F. M. « E nueius « u les filz. » Et dans le glossaire le mot *nueius* est expliqué *neveux*. — 43. O. sic; F. M. i envererai. — 47. O. sic; F. M. par. (I, 82.)

L'ost des Franceis verrez sempres desfere;
Francs s'en irunt en France la lur tere;
Quant cascuns ert a sun meillor repaire,
Carles serat ad Ais, a sa capele,
A seint Michel tendrat mult halte feste;
Vendrat li jurz, si passerat li termes,
N'orrat de nos paroles ne nuveles.
Li reis est fiers e sis curages pesmes :
De nos ostages ferat trencher les testes;
Asez est mielz qu'il i perdent les testes
Que nus perduns clere Espaigne la bele
Ne nus aiuns les mals ne les suffraites. »
Dient paien : « Issi poet il ben estre. »

incontinent voir se desfaire l'ost des François : ils s'en iront en leur terre de France. Chacun rentré dans son meilleur domaine, Charles sera dans son Aix-la-Chapelle, où se tiendra la saint Michel, feste solemnelle. Le jour arrivera, le terme passera; il n'entendra de nous paroles ni nouvelles. Le prince est fier et de cruel courage : si fera-t-il trancher la teste à nos ostages; mais il vaut mieux qu'ils y perdent la teste que nous perdions claire Espagne la belle, et supportions tant de maux et souffrances. »

Et les payens : « Il peut bien avoir raison! »

VARIANTES.

50. O. sic; F. M. irrunt.

Li reis Marsilie out sun cunseill finet,
Si 'napelat Clarun de Balaguet,
Estamarin e Eudropin sun per,
E Priamum e Guarlan le barbet,
E Machiner e sun uncle Maheu,
E Joimer e Malbien d'ultre mer,
E Blancandrins, por la raisun cunter;
Des plus feluns dis en ad apelez :
« Seignurs baruns, a Carlemagne irez;
Il est al siege a Cordres la citet :
Branches d'olive en voz mains porterez :
Ço senefiet pais e humilitet.
Par vos saveirs se m' puez acorder,
Jo vus durrai or e argent asez,

Le roi Marsille ayant son conseil fini, mande à soi Claron de Balaguer, Estamarin et Eudropin son compagnon, et Priamus et Garlan le barbu, et Machiner et son oncle Mahieu, et Joymer et Maubien d'outre-mer, et Blancandrin, pour leur conter ses raisons; des plus félons il en fait avancer dix : « Seigneurs barons, vous irez trouver Charlemagne au siége devant la cité de Cordoue. En vos mains porterez des branches d'olive, signifiance de paix et soumission. Si vostre savoir-faire ensemble nous rajuste, je vous donnerai beaucoup d'or, beaucoup d'or et d'argent, et terres et fiefs autant

VARIANTES.

67. O. sic; F. M. Joûner. — 74. Par vos saveirs s'em puez acorder.

Teres e fiez tant cum vos en vuldrez. »
Dient paien : « De ço avum nus asez. » AOI.

Li reis Marsilie out finet sun cunseill,
Dist a ses humes : « Seignurs, vos en ireiz;
Branches d'olive en voz mains portereiz,
Si me direz a Carlemagne le rei
Pur le soen Deu qu'il ait mercit de mei;
Ja ne verrat passer cest premer meis
Que jo l' suirai od mil de mes fedeilz,
Si receverai la Chrestiene lei,
Serai ses hom par amur et par feid;
S'il voelt ostages, il en auerat par veir. »
Dist Blancandrins : « Mult bon plait en auereiz. » AOI.

comme vous en voudrez. » Et les payens : « Sire, nous n'en manquons desjà point. »

Le roi Marsille ayant son conseil fini, dit à ses gens : « Seigneurs, vous partirez en vos mains portant des branches d'olive, et direz au roi Charles de ma part, pour l'amour de son Dieu qu'il ait de moi merci. Il ne verra tantost s'escouler un mois que je le rejoindrai avec mille de mes fidèles; je recevrai sa loi chrestienne et serai son homme lige par amour et par foi. Veut-il ostages? il en aura de vrai. » — « Je, dit Blancandrin, vous en rendrai bon compte. »

VARIANTES.

82. O. sic; F. M. Par. — 83. « Ja einz *me* verrat. » Le ms. a *ne*. — 84. Que je l' suivrai. — 87. Averat. — 88. Avereiz.

Dis blanches mules fist amener Marsilies,
Que li tramist li reis de Suatilie.
Li frein sunt d'or, les seles d'argent mises;
Cil sunt muntez ki le message firent;
Enz en lur mains portent branches d'olive;
Vindrent a Charles ki France ad en baillie;
Ne s' poet guarder que alques ne l' engignent. Aoi.

Li empereres se fait e balz e liez,
Cordres ad prise e les murs peceiez,
Od ses cadables les turs en abatied.
Mult grant eschech en unt si chevaler
D'or e d'argent e de guarnemenz chers.
En la citet nen ad remés paien
Ne seit ocis u devient Chrestien.

Marsille fit amener dix blanches mules, présent du roi de Suatille; leurs freins sont d'or et leurs selles d'argent. Les messagers y sont montés, en leurs mains des branches d'olive; vinrent à Charles qui tient France en gouverne. Il ne se pourra garder qu'un petit ne l'engignent.

Nostre empereur se fait gorgias et bien joyeux, ayant pris Cordoue et mis ses murs à bas et renversé ses tours à grand renfort de pierriers : dont les chevaliers françois ont tiré moult grand butin d'or et d'argent et de riches vestures. En la cité n'est demeuré payen qui ne soit occis ou baptisé.

Li empereres est en un grant verger,
Ensembl' od lui Rollans e Oliver,
Sansun li dux e Anseis li fiers,
Gefreid d'Anjou, le rei gunfanuner;
E si i furent e Gerin e Gerers.
La u cist furent des altres i out bien;
De dulce France i ad quinze milliers.
Sur palies blancs siedent cil cevalers,
As tables juent pur els esbaneier,
E as eschecs li plus saive e li veill,
E escremissent cil bacheler leger.
Desuz un pin, delez un eglenter,
Un faldestoed i unt fait tut d'or mer :
La siet li reis qui dulce France tient,
Blanche ad la barbe e tut flurit le chef,
Gent ad le cors, la cuntenance fier.
S'est ki l' demandet, ne l' estoet enseigner;

Voici l'empereur en un grand verger; avec lui Roland et Olivier, le duc Sanche et le fier Anséis; Geoffroy d'Anjou, gonfalonier du roi; et Gerin et Gerer, et tant d'autres! Des fils de douce France, ils sont bien là quinze milliers. Ces chevaliers assis sur poëles de satin blanc se divertissent au jeu de dames, et les plus vieux et sages aux eschecs, cependant que les bacheliers légers s'exercent à l'escrime. Dessous un pin, à l'ombre d'un églantier, se voit un fauteuil tout d'or pur: là sied le roi Charlemagne, le maistre de douce France. Il a barbe de neige et le chef tout

E li message descendirent a pied,
Si l' saluerent par amur e par bien.

Blancandrins ad tut premereins parled,
Et dist al rei : « Salvet seiez de Deu
Le glorius que devum aurer !
Iço vus mandet reis Marsilies li bers :
Enquis ad mult la lei de salvetez :
De sun aveir vos voelt asez duner :
Urs e leuns e veltres enchaignez,
Set cenz cameilz e mil hosturs muez,
D'or e d'argent .iiii. cenz muls trussez,

fleuri, le corps noble et bien taillé, la contenance pleine de majesté. A qui le cherche, il n'est besoin de l'enseigner.

Les messagers payens descendus de leurs montures, ayant salué l'empereur avec politesse et de bonne affection, Blancandrin parla le premier, et dit au roi : « Béni soyez-vous de Dieu le glorieux, que nous devons tous adorer! Voici ce que vous mande le brave roi Marsille : qu'ayant avisé longuement à quelque moyen de salut, il veut de ses trésors vous faire bonne part : ours et lions et lévriers en laisse; sept cents chameaux et mille autours mués; quatre cents mulets chargés d'or et d'argent;

VARIANTES.

124. Que deus aurez. (I, 429.)

Cinquante care que carjer en ferez :
Tant i auerat de besanz esmerez
Dunt bien purrez vuz soldeiers luer.
En cest païs avez estet asez,
En France ad Ais devez bien repairer;
La vos suirat, ço dit, mis avoez. »
Li empereres tent ses mains envers Deu,
Baisset sun chef, si cumencet a penser. Aoi.

Li empereres en tint sun chef enclin;
De sa parole ne fut mie hastifs,
Sa custume est qu'il parolet a leisir;
Avant s' redrecet, mult par out fier lu vis,
Dist as messages : « Vus avez mult ben dit.

cinquante charriots que vous ferez combler de besans de fin or, dont vous pourrez vos troupes soudoyer. Qu'en ce pays vous avez assez demeuré ! qu'il est temps de vous en retourner en France, à Aix-la-Chapelle, où le roi mon seigneur promet de vous suivre. »

L'empereur lève ses mains vers le ciel, puis le chef incliné commence à réfléchir.

L'empereur demeuroit teste baissée; de sa parole onques ne fut hastif, mais sa coustume est qu'il parle à loisir. Il se redresse enfin, et d'un ton de majesté dit aux ambassadeurs du payen : « Voilà moult bien parlé ; mais

VARIANTES.

132. Tant i averat. — 137. vers Deu.

Li reis Marsilies est mult mis enemis.
De cez paroles que vos avez ci dit
En quel mesure en purrai estre fiz? »
— « Voet par hostages, ço dist li Sarrazins,
Dunt vos aurez u dis u quinze u vint.
Pa num de ocire i metrai un mien filz,
E si n' auerez, ço quid, de plus gentilz.
Quant vus serez el palais seignurill
A la grant feste seint Michel del peril,
Mis avoez la vos suirat, ço dit,
Enz en voz bains que Deus pur vos i fist;
La vuldrat il Chrestiens devenir. »
Charles respunt : « Uncore purrat guarir. » Aoi.

le roi Marsille est fort mon ennemi, et de ces discours qu'ici vous venez de me tenir, par quel moyen l'effet me sera-t-il assuré? » — « Par des ostages, ce dit le Sarrazin, dont vous aurez ou dix, ou quinze, ou vingt. Au péril de sa vie j'y veux mettre un mien fils, et n'en aurez, je crois, de plus noble. Quand vous serez en vostre palais impérial, à la feste solemnelle de saint Michel-du-Péril, là mon maistre promet de vous rejoindre à vos bains d'Aix que Dieu y fit pour vous exprès; c'est là qu'il se veut faire baptiser. » — « Il pourra donc, dit Charlemagne, encore se sauver. »

VARIANTES.

150. E si 'n averez. — 152. O. et F. M. « Seint Martin ; » c'est une distraction manifeste du copiste. — 156. Sur cette forme *uncore* qui reparaît au vers 382, voyez la note.

Bels fut li vespres e li soleiz fut cler.
Les dis mulez fait Charles establer.
El grant verger fait li reis tendre un tref,
Les dis messages ad fait enz hosteler;
Xii. serjanz les unt ben cunreez.
La noit demurent tresque vint al jur cler.
Li empereres est par matin levet;
Messe e matines ad li reis escultet.
Desuz un pin en est li reis alez,
Ses baruns mandet pur sun cunseill finer :
Par cels de France voelt il del tut errer. Aoi.

Li empereres s'en vait desuz un pin,
Ses baruns mandet pur son cunseill fenir :

Le soir fut beau, le soleil luisoit clair. Charles fait establer les dix mulets, et tendre dans le grand verger un pavillon pour les dix ambassadeurs : douze varlets ne les laissent manquer de rien; ils y passent la nuit jusqu'à l'endemain au point du jour.

De bon matin se lève l'empereur; ayant ouï messe et matines, se va rendre sous un grand pin, et fait appeler ses barons pour deslibérer d'un parti, car il veut du tout se conduire par le sentiment des François.

L'empereur se rend donc sous le pin; a mandé ses barons pour arrester un parti. Là se trouvèrent le duc

VARIANTES.

169. *Par son cunseil fenir.*

Le duc Oger e l'arcevesque Turpin,
Richard li velz e sun nevuld Henri,
E de Gascuigne li proz quens Acelin,
Tedbald de Reins e Milun sun cusin;
E si i furent e Gerers e Gerin,
Ensembl' od els li quens Rollans i vint
E Oliver li proz e li gentilz;
Des Francs de France en i ad plus de mil.
Guenes i vint, ki la traïsun fist;
Des ore cumencet le cunseill que mal prist. Aoi.

«Seignurs baruns, dist li empereres Carles,
Li reis Marsilies m'ad tramis ses messages;
De sun aveir me voelt duner grant masse,
Urs e leuns e veltres caeignables,

Oger, l'archevesque Turpin, Richard le vieux et son neveu Henri; le vaillant comte Acelin de Gascogne; Thibault de Reims et Milon son cousin, et Gerer et Gerin. Aussi y vint le comte Roland en compagnie du noble et preux Olivier. Des François de l'isle de France on y en voit plus de mille, sans oublier Ganelon qui depuis les trahit tous. Alors s'ouvre le conseil, duquel, ainsi que vous le pourrez entendre, l'issue et fin ne fut point advantageuse.

« Seigneurs barons, dit Charlemagne, le roi Marsille m'a envoyé une ambassade. De ses trésors il me veut faire part : ours et lions et lévriers en laisse; sept cents

Set cens cameilz e mil hosturs muables,
Quatre cenz mulz cargés de l'or d'Arabe,
Avoec içо plus de cinquante care;
Mais il me mandet que [jo] en France m'en alge :
Il me suirat ad Ais, a mun estage,
Si receverat la nostre lei plus salve :
Chrestiens ert, de mei tendrat ses marches;
Mais jo ne sai quels en est sis curages. »
Dient Franceis : « Il nus i cuvent guarde! » Aoi.

Li empereres out sa raisun fenie;
Li quens Rollans ki ne l' otriet mie,
En piez se drecet, si li vint cuntredire,
E dist al rei : « Ja mar crerez Marsilie.

chameaux et mille autours mués; des mulets plus de quatre cents, et cinquante chars par-dessus, tous chargés de l'or d'Arabie; mais par tel accord et condition que je retourne en France. Là me suivra-t-il dans ma résidence d'Aix, et y prendra nostre loi meilleure que la sienne; et puis, rendu Chrestien, tiendra de moi ses marches. Mais je ne sais au vrai quel en est son courage. »

Alors les François : « Il s'y faut donner de garde! »

L'empereur ayant sa raison déduite, le preux Roland, qui point ne s'y accorde, se dresse en pieds et le vient contredire. Et dit au roi : « Ne croyez à Marsille! Voilà

VARIANTES.

187. Qu'en France m'en alge.

Set anz ad pleins que en Espaigne venimes;
Jo vos cunquis e Noples et Commibles,
Pris ai Valterne e la terre de Pine
E Balasgued e Tuele e Sezilie.
Li reis Marsilie i fist mult que traïtres:
De ses paiens [en]veiat quinze milies;
Chancuns portout une branche d'olive;
Nuncerent vos ces paroles meismes;
A vos Franceis un cunseill en presistes;
Loerent vos alques delegerie.
Dous de voz cuntes al paien tramesistes :
L'un fut Basan et li altres Basilies;
Les chefs en prist es puis desuz Haltilie!
Faites la guerre cum vos l'avez enprise :

sept ans que nous sommes entrés en Espagne; je vous conquis et Constantinople et Commible; j'ai pris Vauterne et la terre de Pine, et Balaguer et Tudèle et Sicile. Le roi Marsille, il s'est conduit en traistre : de ses payens envoya quinze mille, chacun portant une branche d'olive; leur discours fut le mesme d'aujourd'hui; de vos François aussi vous pristes le conseil, qui vous persuadèrent d'accorder quelque tresve. Deux de vos comtes au payen envoyés, assavoir Basan et Basille, Marsille les fit descapiter sur la montagne de Hautille! Poursuivez donc la guerre encommencée; menez vostre grande ost aux murs

VARIANTES.

197. Set ans pleins que. — 202. De ses paien veiat. — 203. O. sic; F. M. Chaucun. — 206. de legerie. (I, 300.) — 210. Faites la guer.

En Sarraguce menez vostre ost banie,
Metez le siege a tute vostre vie,
Si vengez cels que li fels fist ocire! » Aoi.

Li emperere en tint sun chef enbrunc,
Si duist sa barbe, afaitad son gernun,
Ne ben ne mal ne respunt sun nevuld.
Franceis se taisent, ne mais que Guenelun;
En piez se drecet, si vint devant Carlun,
Mult fierement cumencet sa raisun
Et dist al rei : « Ja mar crerez bricun,
Ne mei ne altre, se de vostre prod nun.
Quant ço vos mandet li reis Marsiliun
Qu'il devendrat jointes ses mains tis hom,

de Sarragosse, et l'assiégeant plustost à toute vostre vie, vengez ceux qu'autrefois le félon fit occire! »

L'empereur à ce discours rembrunit son visage, se caresse la barbe, rajuste sa moustache, et ne respond à son neveu ni peu ni prou. Chacun se tait, hormis Ganelon, lequel à son tour se lève, s'avance au pied du throne, et d'un visage arrogant commence ses raisons : « Jamais, dit-il au roi, n'escoutez nul vaurien, à peine qu'il vous en repente! n'escoutez ni moi ni personne, hormis que pour vostre advantage. Quand le roi Marsille vous mande qu'il se veut rendre à mains jointes vostre homme lige et vous devoir son royaume

E tute Espaigne tendrat par vostre dun,
Puis receverat la lei que nus tenum,
Ki ço vos lodet que cest plait degetuns,
Ne li chalt, sire, de quel mort nous muriuns.
Cunseill d'orguill [n'en] est dreiz que a plus munt :
Laissum les fols, as sages nus tenuns. » Aoi.

Après iço i est Neimes venud,
Meiller vassal n'aveit en la curt nul;
E dist al rei : « Ben l'avez entendud,
Guenes li quens ço vus ad respondud?
Saveir i ad, mais qu'il seit entendud.
Li reis Marsilie est de guere vencud,

d'Espagne, et puis se soumettre à nostre sainte loi, qui vous induit à rejeter ces offres, il ne lui chaut, sire, de quelle mort nous mourrions. Mais l'avis de l'orgueil ne doit pas prévaloir : laissons les fous, et nous tenons aux sages. »

Après Ganelon s'avance le duc Nayme, le meilleur guerrier de la cour de Charlemagne, lequel dit au roi : « Sire, vous l'avez entendu l'avis du comte Ganelon? Il est plein de sagesse, à bien l'examiner. Le roi Marsille est battu par vos armes : tous ses chasteaux

VARIANTES.

228. n'est dreist. — 231. O. sic; F. M. Meillor. — 234. O. sic; F. M. Se veir i ad. — V. savoir i a se bien est entendus.

Vus li avez tuz ses castels toluz,
Od voz caables avez fruiset ses murs,
Ses citez arses e ses humes vencuz.
Quant il vos mandet qu'aiez mercit de lui,
U par ostage vos en voelt faire seurs,
Pecchet fereit ki dunc li fesist plus;
Ceste grant guerre ne deit munter a plus! »
Dient Franceis : « Ben ad parlet li dux! » Aoi.

« Seignurs baruns, qui i enveieruns,
En Sarraguce, al rei Marsilïun? »
Respunt dux Neimes : « Jo irai par vostre dun;
Liverez m'en ore le guant e le bastun. »
Respunt li reis : « Vos estes saives hom;

vous les avez rasés; vos pierriers ont brisé ses remparts; ses villes sont en cendre et ses troupes desfaites. Quand il vous implore à merci et vous offre des ostages pour garantie, l'accabler seroit un péché. Ceste terrible guerre est assez prolongée! » Tous les François disent : « Le duc a bien parlé. »

— « Seigneurs barons, qui donc enverrons-nous au roi Marsille à Sarragosse? » Naymes respond : « J'irai, par vostre grace; donnez-m'en tost le gant et le baston. » Le roi reprend : « Vous estes homme sage; non, par ma

VARIANTES.

237. « Cadables, » plus haut, vers 98. — 240 et 241. Ces deux vers sont intervertis

Par ceste barbe e par cest men gernun,
Vos n'irez pas uan de mei si luign!
Alez sedeir quant nuls ne vos sumunt!

« Seignurs baruns, qui i purruns enveier,
Al Sarrazin ki Sarraguce tient? »
Respunt Rollans : « Jo i puis aler mult ben. »
— « Nu ferez, certes! dist li quens Oliver;
Vostre curages est mult pesmes e fiers :
Jo me crendreie que vos vos meslisiez.
Se li reis voelt, jo i puis aler [mult] ben. »
Respunt li reis : « Ambdui vos en taisez;
Ne vos nen il n'i porterez les piez.
Par ceste barbe que veez blancheer,

barbe et ma moustache, vous n'irez pas cest an si loin de moi! Allez vous seoir quand nul ne vous semond!

« Seigneurs barons, qui pourrons-nous bien envoyer à ce payen qui destient Sarragosse? » Roland respond : « J'y puis aller moult bien. » — « Non ferez, certes! dit le comte Olivier. Vostre courage est trop fier et farouche : vous vous feriez, j'en ai peur, quelque affaire. Si le roi veut, j'y puis très-bien aller. » Le roi respond : « Taisez-vous-en tous deux! ni vous ni lui n'y porterez les pieds. Par cette barbe que vous voyez blan-

VARIANTES.

257. que vos vos m' eslisez. — 258. « Jo i puis aler ben. » Vers faux, *jo* s'élidant. (I, 246.) — 261. Veez blarcher.

Li duze per mar i seront jugez. »
Franceis se taisent, as les vus aquisez.

Turpins de Reins en est levet del renc
E dist al rei : « Laisez ester vos Francs.
En cest païs avez estet set ans;
Mult ont oüd e peines e ahans.
Dunez m'en, sire, le bastun e le guant,
Et jo [en] irai al Sarazin Espan;
Si 'n vois vedeir alques de sun semblant. »
Li empereres respunt par maltalant :
« Alez sedeir desur cel palie blanc;
N'en parlez mais, se jo ne l' vos cumant! » Aoi.

choier, les douze pairs y seront mal venus ! » A ces mots de l'empereur, tout le monde se tient coi et silencieux.

L'archevesque de Reims, Turpin, s'est levé de son rang et dit au roi : « Laissez en repos vos François; depuis sept ans qu'en ce pays vous estes, ils ont assez porté de peines et d'ahan! Donnez à moi le gant et le baston : j'irai trouver ce Sarrazin espagnol, et voir un peu comment sa mine est faite. »

Charlemagne respond d'un air fasché : « Allez vous asseoir sur ce satin blanc, sans plus parler, sauf que je vous l'ordonne! »

VARIANTES.

269. « E jo irai. » Vers faux, parce que *jo* s'élide. « Al Sarazin en Espaigne. » (I, 79, 360, et IV, 431.)

« Francs chevalers, dist le empereres Carles,
Car m'eslisez un barun de ma marche
Qu'a Marsiliun me portast mun message. »
Ço dist Rollans : « Ço ert Guenes mis parastre. »
Dient Franceis : « Car il le poet bien faire!
Se lui lessez, n'i trametrez plus saive. »
E li quens Guenes en fut mult anguisables;
De sun col getet ses grandes pels de martre,
En est remés en sun blialt de palie.
Vairs out [les iex] e mult fier lu visage,
Gent out le cors, e les costez out larges;
Tant par fut bels tuit si per l'en esguardent.
Dist a Rollant : « Tut fol, pur quei t'esrages?

« Francs chevaliers, dit l'empereur Charles, connoissez-vous un baron de ma terre bon pour porter mon message à Marsille? » — « C'est, dit Roland, Ganelon mon beau-père. » Et les François : « Oui bien; c'est l'homme qu'il y faut. Lui restant ici, vous n'y pourrez envoyer un plus habile. »

Ce propos jeta le comte Ganelon en terrible angoisse. Il laisse couler bas son grand manteau de martre, et se fait voir en sa blaude de soie. Gane avoit les yeux vairs, les traits pleins de fierté, le corps moulé, les flancs puissans et larges. Tous ses pairs admirent sa beauté parfaite. « Fou, dit-il à Roland, d'où te vient ceste

VARIANTES.

275. Le manuscrit d'Oxford porte : « de marmache. » — 282. E est remés.

Ço set hom ben que jo sui tis parastres.
Si as juget qu'a Marsiliun en alge?
Se Deus ço dunet que jo de la repaire,
Jo t'en muverai un si grant contraire
K'il durerat a trestut ton edage! »
Respunt Rollans : « Orgoill oi jo e folage!
Ço set hom ben, n'ai cure de manace;
Mais saives hom il deit faire message :
Se li reis voelt, prez sui por vus le face. »

Guenes respunt : « Pur mei n'iras tu mie : Aoi.
Tu n'ies mes hom, ne jo ne sui tis sire.

rage? On le sait bien que je suis ton beau-père! Tu m'as jugé pour aller chez Marsille? la merci Dieu! s'il faut que j'en revienne, je t'en conserve une reconnoissance qui durera le reste de ta vie! » Roland respond : « Fol orgueil et démence! on le sait bien si j'arreste aux menaces! L'affaire exige un messager prudent : si le roi le veut, je pars à vostre place. »

Gane respond : « Pour moi n'iras-tu mie : tu n'es pas

VARIANTES.

290. Vers faux, à moins de lire *une*; mais je ne connais pas d'exemple de *contraire*, subst. féminin. V. refait ainsi ce passage :

Se j'en repaire, grant daumage i aurez
Qui durera en trestot vostre aez.

291. Ki durerat.

Carles commandet que face sun servise?
En Sarraguce en irai a Marsilie;
Einz i ferai un poi delegerie
Que jo 'n esclair ceste meie grant ire. »
Quant l'ot Rollans, si cumençat a rire! Aoi.

Qant ço veit Guenes que ore s'en rit Rollans,
Dunc ad tel doel pour poi d'ire ne fent :
A ben petit que il ne pert le sens.
E dit al cunte : « Jo ne vus aim nient!
Sur mei avez turnet fals jugement.
Dreiz emperere, veiz me ci en present;
Ademplir voeill vostre comandement.

mon vassal, ni je ne suis ton maistre! Charles me commande pour son service? j'irai trouver Marsille en Sarragosse; mais je veux au départ mettre quelque délai, seulement le loisir de reposer mon ressentiment. » Roland, à ce mot, se met à rire!

Quand Gane voit que Roland se rit de lui, il sent au cœur tel courroux, qu'il s'esclate, peu s'en faut. Il est au point d'en perdre le sens, et dit au comte : « Je ne vous aime pas, vous qui sur moi fistes tourner la chance de ce choix! Droit empereur, me voici devant vous prest à remplir vostre commandement!

VARIANTES.

300. de legerie. (I, 206.) — 301. Que jo n'esclair.

« En Sarraguce sai ben aler m'estoet. Aoi.
Hom ki la vait repairer ne s'en poet.
Ensurquetut si ai jo vostre soer,
Si 'n ai un filz, ja plus bels nen estoet :
Ço est Baldewin, ço dit, ki ert prozdoem.
A lui lais jo mes honurs et mes fieus.
Guardez-le bien, ja ne l' verrai des oilz ! »
Carles respunt : « Trop avez tendre coer.
Puis que l' comant, aler vus en estoet. » Aoi.

Ço dist li reis : « Guenes, venez avant ;
Si recevez le bastun et lu guant.
Oït l'avez, sur vos le jugent Franc. »

« Je sais bien qu'il me faut aller à Sarragosse, et que qui va là n'en revient point. Après tout suis-je le mari de vostre sœur ; j'ai d'elle un fils, le plus beau qu'on puisse voir : c'est Baudouin, qui promet de faire un brave homme. Je laisse à lui mes fiefs et mes domaines ; veillez sur lui, je ne le verrai plus ! »

Charles respond : « Vous avez le cœur trop tendre ; quand je l'ordonne, il faut vous en aller ! »

« Ganelon, dit le roi, approchez : recevez le baston et le gant. Vous l'avez ouï : ce sont les François qui

VARIANTES.

311. O. sic ; F. M. repairier. — 313. Si *n'* ai un filz..... n'en estoet. — 317. Tro avez.

— « Sire, dist Guenes, [i] ço ad tut fait Rollans;
Ne l' amerai a trestut mun vivant!
Nen Oliver por ço qu'est sis cumpaun;
Li duze per, por [ço] qu'il l'aiment tant;
Desfi les en, sire, vostre oil veiant. »
Ço dist li reis : « Trop avez mal talant.
Or irez vos, certes, quant jo l' cumant! »
— « Jo i puis aler, mais n'i aurai guarant : Aoi.
Nul out Basilies ne sis freres Basant! »

Li empereres li tent sun guant, le destre,
Mais li quens Guenes iloec ne volsist estre :

vous désignent. » — « Sire, tout cela est l'œuvre de Roland, pour quoi le reste de mes jours je le haïrai, lui et son compagnon Olivier, aussi les douze pairs pour ce qu'ils l'aiment tant. Je les mets à desfi tous, sire, sous vos yeux! » — « Ah! dit le roi, c'est par trop de rancune; or irez-vous, certes, quand je l'ordonne! » — « J'irai, mais sans protection, non plus qu'autrefois en trouvèrent Basin et son frère Basille! »

Charlemagne lui tend le gant de sa main droite; le comte Ganelon voudroit estre bien loin! Le gant qu'il

VARIANTES.

322. « Sire, dit Guenes, *ço* ad tut. » Vers faux : *ço* doit s'élider. V. qui n'emploie jamais *iço*, corrige ainsi : « tex est l'orguel Rollant. » — 324. porço qu'il est sis cumpainz. O. *cumpaun*. — 325. por qu'il. — 326. vostre veiant. V. vos els veant.

Quant le dut prendre, si li caït a tere.
Dient Franceis : « [E] Deus! que purrat ço estre?
De cest message nos avendrat grant perte! »
— « Seignurs, dist Guenes, vos en orrez nuveles.
Sire, dist Guenes, dunez mei le cungied;
Quant aler dei, n'i ai plus que targer. »
Ço dist li reis : « Al Jhesu e al mien! »
De sa main destre l'ad asols e seignet,
Puis li liverat le bastun e le bref.

Guenes li quens s'en vait a sun ostel,
De guarnemenz se prent a cunreer

cuidoit prendre eschappe et tombe à terre : « Dieu! disent les François, que présage cela? De ce message nous adviendra grand dommage. » — « Seigneurs, dit Ganelon, vous en saurez des nouvelles. Sire, dit-il, donnez-moi le congé; devant partir, je n'ai plus à remettre. » — « Pour la gloire de Dieu, dit Charles, et pour la mienne!... » Parlant ainsi, de sa main droite il l'absout et lui donne sa bénédiction, puis lui livra le baston et la lettre.

Le comte Ganelon rentré dans son hostel va disposer toutes ses hardes et son meilleur esquipement : s'attache

VARIANTES.

334. « Franceis : Deus. » Le vers est faux : *ço* s'élide. (I, 314, 277, 77 et passim.) — 339. Je conjecture qu'il faut lire : « Al oes Jhesu. » *E al* ne feraient alors qu'une syllabe. Voyez la note.

De ses meillors que il [i] pout recuverer :
Esperuns d'or ad en ses pied fermez,
Ceinte Murgleis s'espee a sun costed,
En Tachebrun sun destrer est munted;
L'estreu li tint sun uncle Guinemer.
La veissiez tanz chevaler plorer,
Ki tuit [li] dient : « Tant mare fustes, ber!
En l' cort al rei mult i avez ested;
Noble vassal vos i solt hom clamer!
Ki ço jugat que doüsez aler,
Par Charlemagne n'ert guariz ne tensez.
Li quens Rollans ne l' se doüst penser,
Qu'estes estrait de mult grant parented! »
Enpres li dient : « Sire, car nos menez! »

aux pieds ses beaux esperons d'or, ceint à son flanc Murgleis sa bonne espée, puis est monté sur son destrier Tachebrun, son oncle Guinemer lui tenant l'estrier. Là vissiez-vous cent chevaliers pleurer, lui disant tous : « A vostre dam si brave! La cour du roi vous l'avez moult hantée, où vous aviez renom de grand guerrier. Qui mit sur vous ceste laide ambassade, l'empereur mesme le couvrant suffira mal à le défendre! Jamais Roland n'eust deu s'en aviser vers vous issu de si haut pa-

VARIANTES.

344. que il pout. — 346. « Ceint Murglies. » *Ceinte Murgleis*, forme d'ablatif absolu. « Ceinte Joyuse. » (IV, 104.) « Ceintes espées. » (IV, 692.) — 350. O. sic; F. M. Ki tuit dient. — 352. O. sic; F. M. vos solt hom clamer. — 356. « Que estrait [est] de. » O. très-lisiblement : « Que estrait estes. » Je crois qu'il y a transposition de mots.

Ço respunt Guenes : « Ne placet damne Deu !
Mielz est sul moerge que tant bon chevaler.
En dulce France, seignurs, vos en irez;
De meie part ma muiller saluez
E Pinabel mun ami et mun per,
E Baldewin, mun filz que vos savez,
E lui aidez, e pur seignur l' tenez! »
Entre en sa veie, si s'est achiminez. Aoi.

Guenes chevalchet; suz une olive halte
Asemblet s'est as Sarrazins messages,
C'est Blancandrins, ki envers lu s'atarget.
Par grant saveir parolet li uns al altre.

rentage. Hé bien, sire, ont-ils ajouté, emmenez-nous! » — « A Dieu ne plaise! respond Gane; je ferai mieux de mourir seul que d'entraisner tant de bons chevaliers. Allez-vous-en, seigneurs, en douce France; saluez de ma part ma femme et Pinabel mon pair et mon ami, et Baudouin mon fils, que bien vous connoissez. Aidez à lui, tenez-le pour seigneur! » A ces mots il se met en route.

Gane chevauche, il rejoint l'ambassade des Sarrazins sous un haut olivier; c'est Blancandrins qui pour l'attendre a ralenti le pas. Alors commence entre eux un entretien plein de cautèle.

VARIANTES.

359. Mielz est que sul. — 366. Chevalchet suz une olive halte. — 368. Mais Blancandrins.

Dist Blancandrins : « Merveilus hom est Charles,
Ki cunquist Pulle e trestute Calabre!
Vers Engletere passat il la mer salse,
Ad oes seint Pere en cunquist le chevage.
Que nus requert ça en la nostre marche? »
Guenes respunt : « Itels est sis curage;
Jamais n'ert hume ki encuntre lui valge! » Aoi.

Dist Blancandrins : « Franc sunt mult gentil home!
Mult grant mal funt e cil duc e cil cunte
A lur seignur, ki tel cunseill li dunent :
Lui e altrui travaillent e cunfundent! »
Guenes respunt : « Jo ne sai veirs nul hume

Dit Blancandrins : « Merveilleux homme est Charles, qui conquit Pouille et toute la Calabre! Vers Angleterre passant la mer salée, il en conquit le tribut à saint Pierre. Mais que vient-il chercher ici chez nous? » Gane respond : « C'est son courage ainsi, et jamais homme ne sera qui puisse durer à l'encontre. »

L'autre reprent : « Les François sont moult gentils hommes; mais ils font grand tort à leur seigneur, ces ducs et ces comtes qui tel conseil lui donnent, par où ils vont travaillant, désolant les autres et lui! » — « En vérité, lui respond Gane, je n'en sache nul en ce cas,

VARIANTES.

376. vaille. Forme moderne; j'ai restitué la forme habituelle. (I, 187, 188; III, 59 et passim.)

Ne mes Rollant, ki uncore en aurat hunte.
Er main sedeit li emperere suz l'umbre
Ens ou preet dejuste Carcasonie,
Vint i ses nies, out vestue sa brunie,
En sa main tint une vermeille pume :
Tenez, bel sire, dist Rollans a sun uncle,
De trestuz reis vos present les curunes!
Li soens orgoilz le devereit ben cunfundre,
Kar chascun jur de [sa] mort s'abandunet.
Seit ki l' ociet, tute pais puis auriumes. » Aoi.

Dist Blancandrins : « Mult est pesmes Rollans
Ki tute gent voelt faire recreant

sinon Roland, qui tantost s'en repentira! Hier matin l'empereur estoit assis à l'ombre en un pré devant Carcassonne; arrive son neveu, vestu de sa cuirasse et tenant à la main une pomme vermeille : Tenez, beau sire, dit Roland à son oncle, je vous offre ici les couronnes de tous les rois de l'univers! Mais son orgueil finira par le perdre, car chaque jour il l'expose à la mort! Vienne qui nous en débarrasse, nous serions après bien tranquilles! »

Blancandrin reprit : « Roland est moult cruel, qui veut mettre à merci toutes les nations et leur disputer

VARIANTES.

382. en averat hunte. — 383. Er matin. — 384. « E out preet. » Ce vers et le suivant sont intervertis dans O. et dans F. M. — 388. O. sic; F. M. vus. — 390. de mort s'abandunet. — 391. averiumes.

E tutes teres met en chalengement!
Par quele gent quiet il espleiter tant?
Guenes respunt : « Par la Franceise gent;
Il l'ament tant ne li faldrunt nient!
Or e argent lur met tant en present,
Muls e destrers e palies e guarnemenz!
L'emperere meisme ad tut a sun talent,
Cunquerrat li les teres d'ici qu'en Orient! » Aoi.

Tant chevalcherent Guenes e Blancandrins
Que l'un a l'altre la sue feit plevit
Que il querreient que Rollans fust ocis.
Tant chevalcherent e veies e chemins

leurs contrées! Avec quelle aide espère-t-il mener à fin ces hauts exploits? » — « Avecque l'aide des François, respond Ganes; ils l'aiment tant qu'ils ne lui feront jamais faute! Aussi ont-ils par lui tant d'or et tant d'argent! mulets, destriers, tant d'estoffes de soie, et cent sortes d'esquipements! tous, jusqu'à l'empereur, marchent à son caprice! Il lui conquestera le monde d'ici jusques en Orient! »

Tant chevauchèrent Gane et Blancandrin ensemble, qu'ils s'entre-donnèrent leur foi de poursuivre la mort de Roland. Tant chevauchèrent par voie et par chemin,

VARIANTES.

395. pour *quidet il.* — 400. L'emperères meismes. V. Li empereres fait tot le ses comant.

Que en Sarraguce descendent suz un if.
Un faldestoel out suz l'umbre d'un pin;
Envolupet fut d'un palie Alexandrin;
La fut li reis ki tute Espaigne tint,
Tut entur lui vint milie Sarrazins;
N'i ad celoi ki mot sunt ne mot tint
Pur les nuveles qu'il vuldreient oïr.
Atant as vos Guenes e Blanchandrins.

Blancandrins vint devant l'empereur;
Par le puing tint le cunte Guenelun,
E dist al rei : « Salvez seiez de Mahum
E d'Apollin, cui seintes leis tenuns!

qu'enfin à Sarragosse, sous un if, ils mirent pied à terre.

A l'ombre d'un pin se voyoit un fauteuil habillé d'un satin d'Alexandrie; là siégeoit le roi de toute l'Espagne, autour de lui vingt mille Sarrazins. N'y a celui qui sonne ou tinte un mot, tant sont en mal d'apprendre les nouvelles!

Alors paroist Blancandrin; s'avance aux pieds de l'empereur tenant par le poing le comte Ganelon, lequel dit au roi Marsille : « Mahom vous sauve et Apollon, dont nous tenons les saintes lois! Nous avons fait vostre message à Charles; il en leva ses deux mains contre-

VARIANTES.

408. Pron. *envlopé.* — 412. O. sic; F. M. qu'il vuldreint. — 416. Pron. *sauvé seiez d'Mahon.* — 417. qui seintes leis.

Vostre message fesimes a Charlun :
Ambes ses mains en levat cuntremunt,
Loat sun Deu, ne fist altre respuns;
Ci vos enveiet un sun noble barun
Ki est de France, si est mult riches hom;
Par lui orrez si aurez pais u nun. »
Respunt Marsilie : « Or diet, [e] nus l'orrum. » Aoi.

Mais li quens Guenes se fut ben purpenset :
Par grant saveir cumencet a parler
Cume celui ki ben faire le set,
E dist al rei : « Salvez seiez de Deu
Li glorius que devum aurer!
Iço vus mandet Carlemagnes li ber :
Que recevez seinte Chrestientet,

mont, louant son Dieu, sans faire autre response. Mais vous envoie ici un sien noble baron, l'un des plus suffisans de France, dont vous saurez ou la paix ou la guerre. »

— « Qu'il parle, dit Marsille, et nous l'escouterons. »

Le comte Gane ayant son propos bien réfléchi, commence de parler subtilement, comme celui qui bien le sait faire. Et dit au roi : « Dieu vous protége, le glorieux que nous devons tous adorer! Voici ce que vous mande le puissant Charlemagne : d'abord vous recevrez la sainte

VARIANTES.

424. « Or diet, nus. » Vers faux. V. or die et nos l'orom.

Demi Espaigne vos voelt en fiu duner.
Se cest acorde ne vulez otrier,
Pris e liez serez par poested,
Al siege ad Ais en serez amenet,
Par jugement serez iloec finet,
La murrez vus a hunte et a viltet. »
Li reis Marsilies en fut mult esfreed,
Un algier tint ki d'or fut enpenet,
Ferir l'en volt se n'en fust desturnet! Aoi.

Li reis Marsilies ad la culur muee,
De sun algeir ad la hanste crollee.
Quant le vit Guenes, mist la main a l'espee;
Cuntre dous deiz l'ad del furrer getee,

loi chrestienne, puis il vous donne en fief la moitié de l'Espagne. Si vous refusez cest accord, vous serez pris de force et garrotté; ainsi vous serez conduit au siége de l'empire, c'est Aix-la-Chapelle, où un jugement finira vostre sort, et vous mourrez de mort honteuse et vile! »

Le roi Marsille à ce discours fut troublé de fascherie; il tenoit à la main un dard empenné d'or, et, sans qu'il en fut retenu, vouloit transpercer Ganelon!

Le roi Marsille a changé de couleur; la tige de son javelot lui tremble dans la main; ce que voyant, Ganelon porte la main à son espée, en tire deux doigts du

VARIANTES.

432. en fin duner. — 444. douz deie. V. d'une moitié l'a dou f. g.

Si li ad dit : « Mult estes bele e clere;
Tant vus aurai jo en curt al rei portee,
Ja ne l' dirat de France li emperere
Que jo suls moerge en l'estrange cuntree :
Einz vos aurunt li meillor cumparee! »
Dient paien : « Desfaimes la meslee! »

Tant li prierent li meillor Sarrazin
Qu'el faldestoed s'est Marsilies asis.
Dist l'algalifes : « Mal nos avez baillit,
Que le Franceis asmastes a ferir!
Vos le doussez esculter e oïr. »
— « Sire, dist Guenes, mei l'avent a suffrir.

fourreau : « Espée, lui dit-il, vous estes moult belle et claire! à la cour de ce roi tant que vous serez à mon flanc, nostre empereur françois jamais ne pourra dire qu'en estrange contrée j'aie péri tout seul, car auparavant le sang des meilleurs vous aura payée! » Les Sarrazins s'escrient : « Empeschons leur rencontre. »

Tant le prièrent les princes des Sarrazins, qu'en son fauteuil Marsille s'est rassis. Alors son oncle le calife : « Vous avez gasté nos affaires en voulant frapper le François; vous le deviez escouter et ouïr! » — « Sire, dit Ganelon, je veux souffrir cela; mais pour tout l'or que

VARIANTES.

449. averunt. — 456. mei la vent.

Jo ne lerreie por tut l'or que Deus fist,
Ne tut l'aveir ki seit en cest païs,
Que jo ne li die, se tant ai de leisir,
Que Charlemagnes li reis poesteifs
Par mei li mandet, sun mortel enemi. »
Afublez ert d'un mantel sabelin
Ki fut cuvert d'un palie Alexandrin,
Getet le a terre, si l' receit Blancandrin;
Mais de s'espee ne volt mie guerpir,
En son puign destre par l'orie punt la tint.
Dient paien : « Noble baron ad ci ! » Aoi.

Envers le rei s'est Guenes deprismet,

Dieu créa, ni pour tous les thrésors de ceste contrée, je ne veux point laisser, si tant ai de loisir, que je ne die à vostre majesté ce que par moi lui mande le puissant roi Charlemagne, son mortel ennemi. » Le comte estoit enveloppé d'un beau mantel de soie Alexandrine, fourré de martre; il rejette son manteau que reçoit Blancandrin, mais de sa bonne espée il ne s'en voulut séparer: sa main droite la tient par la poignée dorée; les payens disent : « Voici un noble baron! »

Gane devers le roi s'est approché et lui dit : « Vous

VARIANTES.

458. Ne por tut l'aveir. — 460. « Que Charles li mandet, li reis poesteifs, « par mei li mandet. » Il y a dans le premier vers une distraction manifeste du copiste. — 462. Afublez est. — 468. O. sic; F. M. « aprismet, » leçon que justifie l'usage et le premier vers du ch. II. Cependant j'ai cru devoir retenir la leçon d'O.

Si li ad dit : « A tort vos curuciez
Quant ço vos mandet Carles ki France tient,
Que recevez la lei des Chrestiens :
Demi Espaigne vus durat il en fiet,
L'altre meitet durrat Rollant sis nies;
Mult orguillus parçuner i aurez !
Se ceste acorde ne volez otrier,
En Sarraguce vus vendrat aseger,
Par poestet serez pris e liez,
Menet serez en France, ad Ais le siet;
Vus n'i auerez palefreid ne destrer
Ne mul ne mule que puissez chevaleher,
Getet serez sur un malvais sumer,
Par jugement iloec perdrez le chef.

vous faschez à tort quand Charles, le maistre de France, vous mande de recevoir la loi des Chrestiens. Il vous accorde en fief une moitié de l'Espagne; l'autre moitié sera pour son neveu Roland, (un fier insolent d'associé que vous aurez là!) A cest arrangement ne voulez-vous entendre? Dans Sarragosse on vous assiégera; vous serez pris de force, garrotté et conduit en France, à la résidence d'Aix-la-Chapelle. On ne vous laissera palefroi ni destrier, ni mule ni mulet que puissiez chevaucher honnestement; mais on vous jettera sur un meschant sommier; au terme, vostre jugement et puis la décollation.

VARIANTES.

474. O. sic; F. M. « orguillus, parçuner e averez. » Voyez la note. — 478. Menet serez dreit a Ais le siet. (I, 36.) — 479. averez.

Nostre emperere vus enveiet cest bref. »
El destre poign al paien l'ad liveret.

Marsilies fut esculurez de l' ire,
Freint le seel, getet en ad la cire,
Guardet al bref tuit la raisun escrite :
« Carle me mandet, ki France ad en baillie,
Que me remembre de la dolur e de l' ire;
Ço est de Basan e de sun frere Basilie
Dunt pris les chefs as puis de Haltoïe.
Se de mun cors voeil aquiter la vie,
Dunc li enveie mun uncle l'algalife,
[Kar] altrement ne m'amerat il mie. »

Au demeurant, voilà l'épistre que nostre empereur vous envoie. » Parlant ainsi il la mettoit dans la main droite du payen.

Marsille, blesme de courroux, brise le sceau dont il fait choir à terre la cire, et ayant regardé les raisons contenues au dedans : « Charles me mande, qui tient France en gouverne, de me remémorer son ire et sa douleur. Il parle de Basin et son frère Basille, dont je fis voler les testes au mont de Hautouïe. Que si je veux sauver mon corps avec ma vie, je lui dois envoyer mon oncle le calife; sinon, son amitié me sera retirée. » Le fils du

VARIANTES.

493. li envei. — 494. « Altrement, » sans *kar*.

Apres parlat ses filz envers Marsilies,
E dist al rei : « Guenes ad dit folie !
Liverez le mei, jo en ferai la justise. »
Quant l'oït Guenes, l'espee en ad branlie;
Vait s'apuier suz le pin a la tige.

Enz el verger s'en est alez li reis,
Ses meillors humes enmeine ensembl' od sei;
E Blancandrins i vint al canud peil,
E Jurfalet ki est ses filz e ses heirs,
E l'algalifes sun uncle e sis fedeilz.
Dist Blancandrins : « Apelez le Franceis;

roi Marsille alors dit à son père : « Ganes a parlé comme un fou! livrez-le-moi, j'en ferai la justice. » Ganelon, à ce mot, fait luire son espée; va s'adosser à la tige du pin.

Dans le jardin le roi Marsille est descendu suivi de tous ses grands vassaux; là se rend aussi Blancandrin à la teste chenue, et Jurfalet le fils et l'héritier de Marsille, et le calife son oncle et son fidèle. « Appelez

VARIANTES.

496. Après ce vers on lit celui-ci : « Tant ad erret nen est dreiz que plus « muet. » Ce vers est égaré ici : ni la pensée ni la rime ne l'attachent à ce couplet.

De nostre prod m'ad plevie sa feid. »
Ço dist li reis : « E vos l'i ameneiz. »
E Guene ad pris par la main destre al deiz,
Enz el verger l'enmeinet josq'al rei,
La purparolent la traïsun seinz dreit. Aoi.

« Bel sire Guenes, ço li ad dit Marsilie,
Jo vos ai fait alques de legerie
Quant por ferir vus demustrai grant ire :
Guaz vos en dei par cez pels sabelines :
Melz en valt l'or que ne funt cinc cenz liveres;
Einz demain noit en iert bele amendise. »

le François, dit Blancandrin; il m'a donné sa foi de travailler pour nous. » — « Amenez-le vous-mesme, » dit Marsille. Blancandrin prend Ganelon par un doigt de la main droite, le mène au roi dans le jardin, où fut le pourparler de la trahison noire.

« Beau sire Ganes, ce lui a dit Marsille, je vous ai fait un accueil un peu leste quand j'ai paru vouloir vous frapper en courroux : pour amende, acceptez ces fourrures de martre; c'est la valeur en or de plus de cinq cents livres; et devant qu'il soit demain soir, j'aurai fini de racheter ma faute. » Ganes respond : « Ce

VARIANTES.

508. « E Guenes l'ad pris par la main destre ad deiz; » ce qui n'est pas un vers. Il est clair que *Guene* doit être à l'accusatif, complément de *prendre*, par conséquent sans *s*. — 514. Guaz vos endreit. — 516. bele l'amendise.

Guenes respunt : « Jo ne l' desotrei mie.
Deus, se lui plaist, a ben le vos mercie ! » Aoi.

Ço dist Marsilies : « Guenes, par veir sacez,
En talent ai que mult vos voeill amer,
De Carlemagne vos voeill oïr parler :
Il est mult vielz ! si ad sun tens uset ;
Men escient dous cenz anz ad passet?
Par tantes teres ad sun cors demened !
Tanz colps ad pris sur sun escut bucler !
Tanz riches reis cunduit a mendisted !...
Quant ert il mais recreanz d'osteier? »
Guenes respunt : « Carles n'est mie tels !
N'est hom ki l' veit e conuistre le set,
Que ço ne diet que l'emperere est ber !

n'est pas de refus; Dieu, s'il lui plaist, vous en doint récompense ! »

Marsille reprit : « Ganelon, sachez une chose très-vraie : j'ai grand désir que nous soyons bons amis ; je vous veux ouïr parler de Charlemagne ; il est moult vieux ! il a son temps usé. Je m'assure qu'il passe deux cents ans ? A démené son corps par tant et tant de pays ! a tant paré de coups sur son escu ! tant de grands rois qu'il a mis à l'aumosne ! De guerroyer quand donc sera-t-il las? » Ganes respond : « Il n'est pas ce que vous pensez ! on ne le peut voir ni connoistre sans déclarer que l'empereur est brave ! Je ne vous le saurois

Tant ne l' vos sai ne preiser ne loer
Que plus n'i ad d'onur e de bontet.
Sa grant valor ki l' purreit acunter?
De tel barnage l'ad Deus enluminet,
Meilz voelt murir que guerpir sun barnetz! »

Dist li paiens : « Mult me puis merveiller
De Carlemagne ki est canuz e vielz!
Men escientre, dous cenz anz ad e mielz?
Par tantes teres ad sun cors traveillet!
Tanz colps ad pris de lances e d'espiez!
Tanz riches reis cunduiz à mendistiet!...
Quant ert il mais recreanz d'osteier? »
— « Ço n'est, dist Guenes, tant cum vivet ses nies :

tant priser ni louer, qu'il n'y ait en lui encore plus d'honneur et de vertu. Sa grand'valeur qui la pourroit conter? Dieu de telle noblesse illumina sa cour, qu'il vaudroit mieux mourir que de l'abandonner! »

— « Je, dit le payen, suis moult esmerveillé de l'empereur si très-vieux et chenu! Je m'assure qu'il a deux cents ans, et mieux? Par tant de lieux a son corps travaillé! tant pris de coups et de lance et d'espieux! tant de grands rois réduits à mendier! Ne sera-t-il jamais lassé de guerres? » — « Jamais! dit Ganelon, tant comme il

VARIANTES.

543. O. sic; F. M. Coment? dist Guenes.

N'at tel vassal suz la cape del ciel!
Mult par est proz sis cumpainz Oliver;
Les .xii. pers, que Carles ad tant chers,
Funt les enguardes a .xx. mil chevalers.
Soürs est Carles, que nul home ne crent! » Aoi.

Dist li paiens : « Merveille en ai jo grant
De Carlemagne ki est canuz e blancs!
Mien escientre, plus ad de .ii.c. anz?
Par tantes teres est alet cunquerant!
Tanz colps ad pris de bons espiez trenchanz!
Tanz riches reis morz e vencuz en champ!
Quant iert il mais d'osteier recreant? »

aura son neveu vivant! n'est tel vaillant sous la cape du ciel! Moult preux aussi est le compagnon de Roland, Olivier; et les douze pairs, si chers à Charlemagne, font l'avant-garde à vingt mille chevaliers! Telle est la seureté de Charles, qu'il ne craint nul homme ici-bas! »

Le Sarrazin continue : « J'ai grand'merveille de Charlemagne au chef blanc et chenu! j'en suis certain, qu'il passe deux cents ans? Par tant de terres est allé conquérant! tant a reçu de coups de bons espieux tranchans! tant et si puissans rois fait venir à merci ou mis à mort sur les champs de bataille! De guerroyer quand donc sera-t-il las?. » — « Ce ne sera, dit Ganelon, pas

VARIANTES.

547. a xx milie. — 548. que nuls hom ne crent. — 549. Dist li Sarrazins.

—« Ço n'iert, dist Guenes, tant cum vivet Rollans:
N'ad tel vassal d'ici qu'en Orient!
Mult par est proz Oliver sis cumpainz;
Li .xii. per, que Carles aimet tant,
Funt les enguardes a .xx. milie de Francs.
Soürs est Carles: ne crent hume vivant! » Aoi.

« Bel sire Guenes, dist Marsilies li reis,
Jo ai tel gent, plus bele ne verreiz!
Quatre cenz milie chevalers puis aveir;
Puis m'en cumbatre a Carle et as Franceis. »
Guenes respunt: « Ne vus a ceste feiz!
De voz paiens mult grant perte i auereiz.
Lessez la folie, tenez vos al saveir:

du vivant de son neveu! Roland n'a son pareil d'ici jusqu'en Orient, et son camarade Olivier est moult chevalereux aussi! les douze pairs, si chers à Charlemagne, font l'avant-garde à vingt mille François! L'empereur est bien asseuré : Charles ne craint homme qui vive! »

— « Beau sire Ganes, reprend le roi Marsille, j'ai telle gent, plus belle n'en verrez! je puis avoir quatre cent mille chevaliers pour combattre Charles et les François. » — « Ne vous y fiez mie! réplique Ganelon : de vos payens vous y feriez grand'perte! Laissez la témérité folle, tenez-vous-en à l'industrie : à l'empereur donnez

VARIANTES.

563. O. sic; F. M. plus bel. — 568. Pron. *lessez l'folie;* ut supr. 37.

L'empereur, tant li dunez aveir
N'i ait Franceis ki tot ne s'en merveilt.
Pur .xx. hostages que li enveiereiz,
En dulce France s'en repairrat li reis;
Sa rere guarde lerrat derere sei,
Iert i sis nies li quens Rollans, ço crei,
E Oliver li proz e li curteis :
Mort sunt li cunte, se est [ja] ki mei en creit.
Carles verrat sun grant orguill cadeir,
N'aurat talent que jamais vus guerreit. » Aoi.

« Bel sire Guenes, se Deus vus beneie,
Con faitement purrai Rollant ocire ? »

tant de richesses, que tout François en soit esmerveillé. Envoyez là-bas vingt ostages; le roi s'en retournant en France, lairra après soi l'arrière-garde; son neveu le comte Roland, s'y trouvera, j'espère; Olivier avec lui, le preux et le courtois. Si l'on veut m'escouter, je les garantis morts! Charles verra soudain tout son orgueil à terre, et de vous guerroyer onques n'aura l'envie. »

— « Beau sire Ganes, ainsi Dieu vous bénisse! par quel moyen puis-je occire Roland? » Ganes respond :

VARIANTES.

571. Par. V. pour. — 576. Se est ki mei. — 578. nus guerreit. — 579. V. sic; F. M. en une seule ligne : « Bel sire Guenes, con faitement purrai Rollant ocire ? »

Guenes respont : « Ço vos sai jo ben dire :
Li reïs serat as meillors porz de Sizer,
Sa rere guarde auerat detres sei mise;
Iert i sis nies li quens Rollans li riches,
E Oliver en qui tant il se fiet;
.Xx. milie Francs unt en lur cumpaignie.
De voz paiens lur enveiez .c. milie;
Une bataille lur i rendent cil primes :
La gent de France i ert blecee e blesmie;
Ne l' di por ço des voz iert la martirie.
Altre bataille lur liverrez de meisme;
De quel que seit Rollans n'estoestrat mie.
Dunc aurez faite gente chevalerie,
N'aurez mais guere en tute vostre vie. Aoi.

« Je m'en vais vous le dire : le roi sera dans les grands desfilés de Sizaire; aura derrière soi laissé l'arrière-garde, où sera son neveu le fier Roland, avec son Olivier en qui tant il se fie; ils guident vingt mille François. De vos payens envoyez-leur cent mille; une bataille est tout d'abord livrée, dont ceux de France en seront affligés. Je ne prétends pas pour cela qu'il n'y ait massacre des vostres! mais un second combat sera livré de mesme; n'importe dans lequel, Roland y restera! Vous aurez donc l'honneur d'un glorieux fait d'armes, et n'aurez plus de guerre du restant de vos

VARIANTES.

582. pors de Fizer. — 583. S'arère-guarde averat detrès sei. — 584. O. sic ; F. M. sis niés Rollans. — 589. iert blecée. — 593. averez. — 594. N'averez.

« Chi purreit faire que Rollans i fust mort,
Dunc perdreit Carles le destre braz del cors.
Si remeindreient les merveilluses oz,
N'asemblereit ja mais Carles si grant esforz :
Tere Major remeindreit en repos ! »
Quant l'ot Marsilie, si l' ad baiset el col ;
Puis si cumencet a venir ses tresors. Aoi.

Ço dist Marsilies : (qu'en parlereient il plus?)
« Cunseill n'est proz dunt hume n'est seurs :
La traisun me jurez s'il i est ? »
Ço respunt Guenes : « Issi seit cum vos plaist. »

jours ; car qui procureroit que Roland y fust tué, Charles auroit perdu le bras droit de son corps. Adieu sa merveilleuse armée ! il n'assembleroit plus jamais de telles forces : France le grand pays se tiendroit en repos ! »

Marsille, à ce discours, le baise sur le cou ; en ce moment paroist son thrésorier.

Marsille dit : (car à quoi bon tant de langage?) « Il n'est bon conseiller dont on n'est asseuré ; jurez-moi, s'il y est, que vous le trahirez ? » — « De tout mon cœur ! »

VARIANTES.

602. De suite et sans parenthèse. — 603. F. M. n'est seuus. O. porte : « se- « ruis. » — 604. « La traïsun me jurrez de Rollant si il li est. » *De Rollant* est évidemment une glose.

Sur les reliques de s'espee Murgleis
La traisun jurat, si s' est forsfait. Aoi.

Un faldestoed i out d'un olifant.
Marsilies fait porter un livre avant,
La lei i fut Mahum e Tervagan.
Içо ad juret li Sarrazins Espans
Se en rere guarde troevet le cors Rollant,
Cumbatrat sei a trestute sa gent,
E, se il poet, murrat i veirement!
Guenes respunt : « Ben seit vostre comant! » Aoi.

A tant i vint uns paiens, Valdabruns;
Icil levat le rei Marsiliun,

respond Ganes. Sur les reliques de son espée Murgleis il jure la trahison et consomme son forfait détestable!

De fortune un throne d'ivoire se trouvoit là. Marsille y fait porter un livre, le livre de la loi Mahom et Tervagant, sur lequel jura le Sarrazin d'Espagne, s'il peut trouver Roland à l'arrière-garde, de le combattre avecque tout son monde, et, s'il le faut, jusqu'à la mort! Ganes respond : « Tout heur vous accompagne! »

Après s'avance un payen, Valdabron, l'ancien gouver-

VARIANTES.

607. jurrat e si s'en est. — 610. Ço ad. (I, 430 et passim.) — 617. Icil en vait al rei. (III, 126.) V. Cil adoba le rei.

Cler en riant 'l ad dit a Guenelun :
« Tenez m'espee, meillur n'en at nuls hom!
Entre les helz ad plus de mil manguns :
Par amistiez, bel sire, la vos duins,
Que nos aidez de Rollant le barun,
Qu'en rere guarde trouver le poüsum. »
— « Ben serat fait, » li quens Guenes respunt;
Puis se baiserent es vis e es mentuns.

Apres i vint un paien, Climorins;
Cler en riant a Guenelun 'l ad dit :
« Tenez mun helme, unches meillor ne vi!
Si nos aidez de Rollant li marchis,

neur du roi Marsille : « Tenez, dit-il à Ganelon d'un visage clair et riant, tenez ce fer : personne au monde ne possède une arme meilleure! la garde en vaut plus de mille mangons. Par amitié, beau sire, je vous la donne pour nous aider au fait de Roland, que nous le puissions trouver parmi l'arrière-garde! » — « Et comptez-y! » lui respond Ganes; puis s'embrassèrent à la joue, au menton.

Après s'avance un autre payen, Climboris, qui riant d'un visage ouvert, dit à Ganes : « Tenez mon heaume; je n'en vis oncques de meilleur! et nous aidez contre le marquis Roland, par quel moyen nous le puissions

VARIANTES.

618. l'ad dit. — 621. O. sic; F. M. la vos duuns. — 622. Que vos aidez. (I, 629.) — 627. l'ad dit.

Par quel mesure le poüssum hunir. »
— « Ben serat fait, » Guenes [li] respundit;
Puis se baiserent es buches e es vis. Aoi.

A tant i vint la reine Bramimunde :
« Jo vos aim mult, sire, dist ele al cunte,
Car mult vos priset mi sire e tuit si hume!
A vostre femme enveierai dous nusches,
Bien i ad or, matices e jacunces :
Eles valent mielz que tut l'aveir de Rume :
Vostre empereres si bones n'en out unches! »
Il les ad prises, en sa hoese les butet. Aoi.

Li reis apelet Malduiz sun tresorer :

honnir. » — « Et comptez-y! » lui respond Ganes; puis s'embrassèrent à la joue, au menton.

Après s'avance la reine Bramimonde : « Sire, dit-elle au comte, je vous aime bien fort, car bien fort vous prisent mon Seigneur et tous ses sujets! Je veux à vostre femme envoyer ces deux bracelets; voyez combien il y a d'or, d'améthystes et d'hyacinthes! Ils passent de valeur tous les thrésors de Rome! vostre empereur jamais n'en eut de si précieux! » Ganelon a pris, les serre dans sa botte.

Marsille s'adressant à son thrésorier Mauduit : « Et les

VARIANTES.

631. Guenes respundit. — 633. Atant. — 638. Pron. è' *valent mienx*.

« L'aveir Carlun est il apareilliez? »
E cil respunt : « Oïl, sire, asez bien :
.Vii.c. cameilz d'or e argent cargiez
E. .xx. hostages des plus gentilz suz cel. » Aoi.

Marsilies tint Guenelun par l'espalle,
Si li ad dit : « Mult parles ber e sage.
Par cele lei que vos tenez plus salve,
Guardez de noz ne turnez le curage!
De mun aveir vos voeill duner grant masse :
.X. muls cargez del plus fin or d'Arabe;
Jamais n'iert an altretel ne vos face.
Tenez les clefs de ceste citet large,

présens pour Charles, sont-ils prests? » — « Oui bien, sire : tout prests : sept cents chameaux d'or et d'argent chargés, et vingt ostages les plus nobles qu'on puisse voir sous le ciel. »

Marsille tenant Ganelon par l'espaule : « Tu parles, lui dit-il, moult bien et beau; mais par ceste loi que vous tenez la bonne, gardez de changer de courage envers nous! De mon avoir je veux vous faire large part : dix mulets chargés du plus fin or d'Arabie, et chaque année ils vous seront de rente. Tenez les clefs de ceste

VARIANTES.

645. desus cel. — 646. tint Guen par. — 647. O. sic; F. M. « mult par es « bel; » leçon en elle-même très-bonne, mais le ms. a *parles*.

Le grant aveir en presentez a Carles,
Pois me jugez Rollant a rere guarde.
Se l' pois trover a port ne a passage,
Liverrai lui une mortel bataille! »
Guenes respunt : « Mei est vis que trop targe. »
Pois est munted, entret en sun veiage. Aoi.

riche cité : offrez-en tous les thrésors à vostre roi Charles, puis faites-moi bailler l'arrière-garde à Roland. Après, si je le puis surprendre, soit dans quelque passage ou quelque desfilé, je lui livre bataille à mort! ».

Ganes respond : « M'est avis que je tarde trop. » Puis il s'ajuste en selle et se met en route.

VARIANTES.

654. en présentez al rei Carles. — 655. Rollant arère-guarde.

CHANT II.

ARGUMENT.

Ganelon, de retour au camp français, rend compte à Charlemagne de son voyage. L'empereur, trompé, prend la résolution de rentrer en France; il a deux songes allégoriques, mais dont il ne pénètre pas le sens. Roland, par le conseil de son perfide beau-père, est préposé à l'arrière-garde, et l'avant-garde se met en marche. Sinistres pressentiments de Charlemagne.

Marsille, de son côté, assemble des troupes pour écraser l'arrière-garde où sont les douze pairs de France. Olivier grimpé sur un pin découvre au loin l'armée païenne; il avertit les Français, et par trois fois engage Roland à sonner de son cor. Roland refuse obstinément. A l'approche du danger l'archevêque Turpin bénit les Français, et leur donne l'absolution. La bataille s'engage, terrible! Présages de la mort de Roland : la nature prend le deuil sur la terre et dans le ciel.

CHANT II.

Li empereres aproismet sun repaire,
Venuz en est a la citet de Galne;
Li quens Rollans il l'ad e prise e fraite :
Puis icel jur en fut cent anz deserte.
De Guenelun atent li reis nuveles
E le treud d'Espaigne la grant tere.
Par main en l'albe, si cum li jurz esclairet,
Guenes li quens est venuz as herberges. Aoi.

Li empereres est par matin levet,
Messe e matines ad li reis escultet;

Nostre empereur approche de ses quartiers ; met pied à terre à la cité de Gaune, laquelle le preux Roland jadis a prise et rasée, dont elle fut depuis cent ans déserte. Charle y attend nouvelles de Ganelon et le tribut d'Espagne la grand'terre.

Au petit point du jour, que l'aube esclaire à peine, Gane arrive aux quartiers du roi.

L'empereur s'est de bon matin levé ; ayant ouï messe

VARIANTES.

2. V. droit à Valence se prist à repairier.

Sur l'erbe verte estut devant sun tref.
Rollans i fut e Oliver li ber,
Neimes li dux e des altres asez.
Guenes i vint, li fels, li parjurez!
Par grant veisdie cumencet a parler,
E dist al rei : « Salvez seiez de Deu!
De Sarraguce ci vos aport les clefs,
Mult grant aveir voz en faz amener
E .xx. hostages, faites les ben guarder.
E si vos mandet reis Marsilies li ber.
De l'algalife ne l' devez pas blasmer,
Kar a mes oilz vi .iii.c. milie armez,
Halbers vestuz, alquanz healmes fermez,
Ceintes espees as punz d'or neielez,

et matines, devant son pavillon se tient sur l'herbe verte; là fut Roland et le brave Olivier, et le duc Naime et beaucoup d'autres. Aussi y vint Ganelon, le faux, le parjuré! il commence à parler par grande hypocrisie, et dit au roi : « Sire, Dieu vous bénisse! Je vous apporte ici les clefs de Sarragosse; moult grands thrésors vous en fais-je amener, et vingt ostages : faites-les bien garder! C'est ce que vous envoie le brave roi Marsille. Au regard du calife, il n'est point à blasmer, car de mes yeux j'ai vu trois cent mille hommes armés, hauberts vestus, aucuns le pot en teste, au flanc l'espée à la

VARIANTES.

17. O. sic; F. M. vos aporte.— 22. « .IIII. c. milie. » La mesure veut *trois cents*.

Ki l'encunduistrent entresques en la mer.
De Marsilie s'en fuient por la Chrestientet,
Que il ne l' voelent ne tenir ne guarder.
Einz qu'il oüssent .iiii. liues siglet,
Si's aquillit e tempeste e ored;
La sunt neiez, jamais ne's en verrez!
Se il fust vi[vant], jo l' oüsse amenet.
Del rei paien, sire, par veir creez
Ja ne verrez cest premer meis passet
Qu'il vos suirat en France le regnet,
Si receverat la lei que vos tenez,
Jointes ses mains iert vostre comandet,
De vos tendrat Espaigne le regnet. »

garde d'or niellé, qui se sont embarqués sur la mer avec ledit calife. Ne voulant plus rester sous la loi de l'infidèle Marsille, ils venoient vivre au milieu des Chrestiens. Ils n'avoient pas cinglé tout au plus quatre lieues, qu'une fière tempeste soudain les accueillit : tous, ils sont tous noyés! vous n'en verrez pas un! Si le calife en eust reschappé, je l'eusse à vos pieds amené.

« Et quant au roi payen, sire, soyez-en seur, vous ne verrez sitost passer un mois qu'il ne vous suive au royaume de France, et recevra la loi que vous tenez. Hommage il vous rendra ses deux mains dans les vostres, et veut tenir de vous le royaume d'Espagne. »

VARIANTES.

25. Ki l'en conduistrent tresqu'en la mer. — 26. O. sic; F. M. « s'en furent. » Voy. la note. — 31. Se il fust vif. (I, 562.) — 34. O. sic; F. M. nous suirat.

Ço dist li reis : « Graciet en seit Deus !
Ben l'avez fait : mult grant prod i aurez. »
Par mi cele ost funt mil grailes suner ;
Franc desherbergent, funt lur sumers trosser ;
Vers dulce France tuit sunt achiminez. Aoi.

Carles li magnes ad Espaigne guastede,
Les castels pris, les citez violees.
Ço dit li reis que sa guere out finee,
Vers dulce France a sa grant ost tournee.
Li quens Rolans ad l'enseigne fermee
En sum un tertre cuntre le ciel levee.

— « Le ciel, ce dit le roi, en soit glorifié ! Vous avez fait bonne ambassade, dont vous viendra moult grand profit. »

Mille clairons sonnent parmi l'armée. Le soldat desménage, on charge les sommiers, vers douce France on se met en chemin.

Charles le grand l'Espagne a dévastée, les chasteaux pris et les villes forcées ; il desclare la guerre finie, et tourne sa grande ost vers le doux pays de France.

Le preux Roland au front d'une montagne plante son estendart, qui flotte sur le ciel. Les François respandus

VARIANTES.

39. i averez. — 46. V. sic ; O. et F. M. « chevalchet l'emperère. » Rime fausse. — 48. O. porte : « En *sur* un tertre ; » c'est un *lapsus* évident.

Franc se herbergent par tute la cuntree.
Paien chevalchent par ces greignurs valees,
Halbercs vestuz, [enseignes] bien fermees,
Healmes lacez e ceintes lur espees,
Escuz as colz e lances adubees;
[Ens] en un bruill par sum les puis remestrent :
.Iiii.c. milie atendent l'ajurnee.
Deus! quel dulur que li Franceis ne l' sevent! Aoi.

Tresvait le jur, la noit est aserie;
Carles se dort, li empereres riches :
Sunjat qu'il ert al greignurs porz de Sizer,

par toute la contrée se gistent au moins mal qu'ils peuvent.

Cependant au profond de ces longues vallées les Sarrazins vont chevauchant, hauberts vestus, enseignes desployées, heaumes lacés, l'espée au flanc, l'escu au col et les lances adoubées; en un bois tout là-haut le soir ils s'embuschèrent. Quatre cent mille hommes attendent là le retour de l'aurore. Dieu! quel malheur que les François n'en savent rien!

Le jour tombe, la nuit est noire. Charles s'endort, le puissant empereur. Se vit en songe aux desfilés de Cisaire,

VARIANTES.

51. e très bien fermeez. — 54. « En un bruill. » *Bruil* étant monosyllabe, le vers serait faux. (I, 93 et 154.) — 59. O. sic ; F. M. Fizer, comme toujours.

Entre ses poinz teneit sa hanste fraisnine;
Guenes li quens [il] l'ad sur lui saisie,
Par tel aïr l'at estrussee e brandie
Qu'envers le cel en volent les escicles!
Carles se dort qu'il ne s'esveillet mie.

Apres iceste, altre avisium sunjat:
Qu'il en France ert, a sa capele, ad Ais.
El destre braz li morst uns vers si mals;
De vers Ardene vit venir un leupart,
Sun cors demenie mult fierement asalt.
D' enz de [la] sale uns veltres avalat
Que vint a Carles le galops e les salz,

tenant entre ses mains sa lance de bois de fresne; le comte Ganelon la saisissant sur lui, l'a brandie et secouée d'une force que jusqu'au ciel en volent les esclats!

Charles dort sans se resveiller.

Ensuite il songe une autre vision : qu'il est en France, à son Aix-la-Chapelle; un fier verrat lui mordoit le bras droit; du costé des Ardennes accourt un léopard, qui l'assaille lui-mesme rudement. Alors de l'intérieur du palais s'eslance un lévrier, qui vient à l'empereur sautant

VARIANTES.

61. li quens l'ad sur lui. — 69. « Sun cors démenie, mult fièrement asalt; » comme si l'adjectif *démenie* était le verbe *se démener*. — 70. « Dens de sale. » M. F. Michel indique ailleurs la leçon ici adoptée.

La destre oreille al premer ver trenchat,
Ireement se cumbat al leupart.
Dient Franceis que grant bataille i ad,
[Mais] il ne sevent li quels d'els la veintrat.
Carles se dort, mie ne s'esveillat. Aoi.

Tresvait la noit e apert la clere albe.
Li empereres mult fierement chevalchet,
Par mi cel host suvent e menu reguarded :
« Seigneurs barons, dist li empereres Carles,
Veez les porz e les destreiz passages,
Kar me jugez ki ert en la rere guarde. »
Guenes respunt : « [Rollans,] cist miens fillastre;

et bondissant, et d'abord tranche audit verrat l'oreille droite, puis furieux se prend au léopard. Les François disent : Quelle horrible bataille! mais on ne sait lequel la gagnera.

Charles dort sans se resveiller.

L'ombre s'enfuit, apparoist la claire aube. Charlemagne chevauche moult fièrement, l'œil attaché sur son armée : « Seigneurs barons, dit l'empereur, voici les ports, les estroits desfilés; or décidez qui mènera l'arrière-garde. » Ganes respond : « Lui! mon beau-fils Roland.

VARIANTES.

72. V. al felon ors. — 75. « Il ne sevent, » sans *mais*. — 78 et 79. L'ordre de ces deux vers est interverti : « Parmi cel host..... Li emperères. » — 83. respunt : Cist miens fillastre.

N'avez baron de si grant vasselage. »
Quant l'ot li reis, fierement le reguardet,
Si li ad dit : « Vos estes vifs deables!
El cors vos est entree mortel rage!
E ki serat devant mei en l'ans guarde? »
Guenes respunt : « Oger de Denemarche;
N'avez barun ki mielz de lui la facet. »

Li quens Rollans, quant il s'oït juger, Aoi.
Dunc ad parled a lei de chevaler :
« Sire parastre, mult vos dei jo aveir cher :
La rere guarde avez sur mei jugiet;
N'i perdrat Carles li reis ki France tient,
Men escientre, palefreid ne destrer,
Ne mul ne mule que deiet chevalcher,

Vous n'avez nul baron de si rare vaillance. » L'empereur, sur ce mot, de travers le regarde : « Vous estes bien le diable! lui dit-il; au corps vous est entrée une mortelle rage! Et qui fera devant moi l'avant-garde? » Ganes respond : « Ogier de Danemarck; vous n'avez chevalier pour y convenir mieux. »

Le comte Roland entendant qu'on le dévoue à l'arrière-garde, prend la parole en hardi chevalier : « Sire beau-père, certes je vous dois trop, qui m'avez fait donner l'arrière-garde! Or bien, Charles le roi de France n'y perdra rien, je m'asseure : ni palefroi ni destrier, ni mule ni mulet chevauchable; il n'y perdra

Nen i perdrat ne runcin ne sumer
Que as espees ne seit einz eslegiet! »
Guenes respunt : « Veir dites, jo l' sai ben ! » Aoi.

Quant ot Rollans qu'il ert en rere guarde,
Ireement parlat a sun parastre :
« Ahi ! culvert ! malvais hom de pute aire !
Quias le guant me caïst en la place,
Cum fist a tei le bastun devant Carle? Aoi.

« Dreiz emperere, dist Rollans le barun,
Dunez mei l'arc que vos tenez el poign ;

ni bidet ni sommier, dont nos lames auparavant n'aient fait payer cher la valeur! »

Ganes respond : « Il est vrai ; je sais bien ! »

Quand Roland voit qu'on lui donne l'arrière-garde, plein de courroux s'en prend à son beau-père : « Ah! garnement! maudit de male race! tu cuidois que le gant m'eschapperoit des mains, comme à toi fit le baston devant Charles?

« Droit empereur, dit Roland le baron, donnez-moi l'arc que vous tenez au poing. Je suis bien seur au moins

VARIANTES.

98. N'em perdrat. — 99. V. que al espee nel covegne apaier. — 101. en l'arère-guarde. — 104. « Qui as le guant. » *Quias* est pour *quidas*, comme *guier* pour *guider*, *veeir* pour *vedeir*, etc. — 105. Ou me fist à tei.

Men escientre, ne l' me reproverunt
Que il me chedet cum fist a Guenelun
De sa main destre que reçut le bastun. »
Li empereres en tint sun chef enbrunc!
Si duist sa barbe e detoerst sun gernun,
Ne poet muer que de [ses] oilz ne plurt.
Anpres iço i est Neimes venud;
Meillor vassal n'out en la curt de lui,
E dist al rei : « Ben l'avez entendut?
Li quens Rollans il est mult irascut!
La rere guarde est jugee sur lui;
N'avez baron ki ja mielz la remut;
Dunez li l'arc que vos avez tendut,
Si li truvez ki tres bien li aiust. »

d'eschapper à l'affront de le laisser tomber, comme fit Ganelon quand sa main a reçu le baston de la vostre! »

L'empereur rembrunit son visage, manie sa barbe et détord sa moustache, et ne peut empescher ses yeux de jeter des larmes.

Après cela le duc Naime est venu, homme d'autant de cœur qu'il en feust à la cour : « Vous avez, dit-il, entendu? Le preux Roland est moult irrité! L'arrière-garde est mise dessus lui; et vous n'avez baron pour la diriger mieux : donnez-lui donc l'arc que vous avez tendu, et lui trouvez qui très-bien le seconde. »

VARIANTES.

113. que des oilz.— 119. ki jamais.

Li reis li dune, e Rollans l'a reçut.

Li empereres apelet ses nies Rollant:
« Bel sire nies, or savez veirement?
Demi mun host vos lerrai en present:
Retenez les, ço est vostre salvement! »
Ço dist li quens : « Jo n'en ferai nient!
Deus me cunfunde se la geste en desment!
.Xx. milie Francs retendrai ben vaillanz.
Passez les porz trestut soürement :
Ja mar crendrez nul hume a mun vivant! »

Li quens Rollans est muntet el destrer;
Cuntre lui vient sis cumpainz Oliver,
Vint i Gerins e li proz quens Gerers,

Le roi lui donne l'arc, et Roland le reçoit.

L'empereur appela son beau neveu Roland : « Or escoutez, mon beau neveu : savez-vous quoi? je m'en vais vous laisser la moitié de mon ost; et la prenez, car c'est vostre salut! » — « Non, dit Roland, non, je n'en ferai rien. Dieu me confonde si je déments ma race! je retiens avec moi vingt mille vaillans François; et puis passez les ports en toute seureté, et, moi vivant, ne redoutez personne! »

Le preux Roland à cheval est monté; à lui se joint son compagnon Olivier, avec Gerin et le comte Gerer,

E vint [i] Joces, si i vint Berengers,
E vint Jastors e Anseis li veillz;
Vint i Gerart de Rossillon li fiers;
Venuz i est li riches dux Gaifiers.
Dist l'arcevesque: « Jo irai par mun chef! »
— « E jo od vos, ço dist li quens Gualters;
Hom sui Rollant, jo ne li dei faillir! »
Entre s'eslisent .xx. milie chevalers. Aoi.

Li quens Rollans Gualter del Hum apelet:
« Pernez mil Francs de France nostre tere,
Si purpernez les destreiz e les tertres,
Que l'emperere nisun des soens n'i perdet. » Aoi.
Respunt Gualters: « Pur vos le dei ben faire! »

et Josse et Bérenger; avec Jastor et le vieil Anséis; aussi le fier Gérard de Roussillon; aussi le riche duc Gaifier. « Par mon chef, dit l'archevesque Turpin, j'irai aussi! » — « Et moi je vous suis, dit le comte Gautier: Roland est mon seigneur, je ne lui dois faillir! » Ils se sont entre eux eslu ainsi vingt mille chevaliers.

Le preux Roland dit à Gautier de Luz: « Prenez mille François de France nostre terre; occupez-moi les monts avec les desfilés, si bien que l'empereur n'y perde pas un homme. » Gautier respond: « Pour vous me faut

VARIANTES.

135. E vint Joces. — 139. Voyez la note. — 143. Gualter del luin. (III, 611, 638.) V. et P. de Luz. — 145. « les deserz. » J'ai lu *destreiz*. (I, 149.)

Od mil Franceis de France la lur tere
Gualters desrenget les destreiz e les tertres;
N'en descendrat pur malvaises nuveles,
Enceis qu'en seient .vii.c. espees traites.
Reis Almaris del regne de Belferne
Une bataille lur liverat le jur, pesme!

Halt sunt li pui, [e] li val tenebrus,
Les roches bises, les destreiz merveillus.
Le jur passerent Franceis od grant dulur:
De .xv. liues en ot hom la rimur!
Puis que il aprochent a la Tere Majur,

bien faire! » Avec mille François de leur terre de France, Gautier parcourt à bride abattue les desfilés et les montagnes; pour mauvaises nouvelles qui viennent, il n'en descendra pas avant d'avoir tiré sept cents espées. Almaris, roi du pays de Belferne, leur livra ce jour mesme une affreuse bataille!

Hauts sont les puys et ténébreuses les vallées; les rochers noirs; les desfilés sinistres! L'avant-garde passa ceste journée en grand'douleur; la rumeur de leur passage s'entendoit de quinze lieues!

A l'approcher de la douce patrie, ils voient Gascogne

VARIANTES.

152. V. de Biterne. — 154. Halt sunt li pui, li val. — 157. De xv lius. — 158. V. sic; F. M. puis que il venent à tere majur.

Virent Guascuigne, la tere lur seignur;
Dunc lor remembret des fius e des honurs,
E des pulcele e des gentilz oixurs :
Cel n'en i ad ki de pitet ne plurt.
Sur tuz les altres est Carles anguissus,
As porz d'Espaigne ad lesset sun nevuld :
Pitet l'en prent, ne poet muer n'en plurt! Aoi.

Li .xii. per sunt remés en Espaigne,
.Xx. milie Francs [i] unt en lur cumpaigne,
Ne n'unt poür ne de murir dutance.
Li emperere s'en repairet en France,

la terre à leur seigneur; alors leur souvient de leurs fiefs, de leurs domaines, et de leurs tendres pucelles, et de leurs nobles espouses. Il n'est celui qui de pitié ne pleure; mais sur tous les autres est pressé d'angoisse le cœur de Charles, qui aux ports d'Espagne a laissé son neveu; pitié l'en prend, il ne peut qu'il n'en pleure!

Les douze pairs sont restés en Espagne, ayant avecques eux vingt mille bons François qui n'ont pas peur, ni la mort ne redoutent.

L'empereur s'achemine vers la France; sous son

VARIANTES.

160. Dunc le remembret. — 167. xx milie Francs unt. — 168. N'en ont.

Suz sun mantel enfuit sa cuntenance;
Dejuste lui li dux Neimes chevalchet,
E dit al rei : « De quei avez pesance? »
Carles respunt : « Tort fait ki l' me demandet!
Si grant doel ai ne puis muer ne l' plangne :
Par Guenelun serat destruite France :
Enoit m'avint un avisiun d'angele
Que entre mes puinz me depeçout ma hanste.
Ci'n ad juget mis nies a rere guarde;
Jo l' ai lesset en une estrange marche!
Deus! se jo l' pert, ja n'en aurai escange! » Aoi.

Carles li magnes ne poet muer n'en plurt.

mantel desguise son maintien; le vieux duc Naimes chevauchant coste à coste de Charlemagne : « Qu'est-ce, dit-il, qui vous aggrave? » et Charlemagne lui respond : « Il me fait tort qui le demande! Navré de si grand deuil, comment n'en pas gémir? Par Ganelon sera France destruite! Un ange, ceste nuit, me l'a fait voir en songe qui me brisoit entre mes mains ma lance. Pour lui j'ai mis Roland parmi l'arrière-garde; j'ai laissé mon neveu dans un pays estrange. Mon Dieu, si je le perds, nul ne tiendra sa place! »

Charlemagne ne peut s'empescher d'en pleurer. Ce

VARIANTES.

170. en fait la cuntenance. V. sa conoisance. — 178. mis nés à l'arère-guarde.

.C. milie Francs pur lui unt grant tendrur,
E de Rollant merveilluse poür :
Guenes li fels en ad fait traïsun,
Del rei paien en ad oüd granz duns,
Or e argent, palies e ciclatuns,
Muls e chevals, e cameilz e leuns.

Marsilies mandet d'Espaigne les baruns,
Cuntes, vezcuntes e dux e almacurs,
Les amirafles e les filz as cunturs;
.Iiii. c. milie en ajustet en .iii. jurz;
En Sarraguce fait suner ses taburs,
Mahumet leve en la plus halte tur,

que voyant, cent mille François s'attendrissent avec lui, ayant tous pour Roland merveilleuse frayeur! Ganes (félon!) au payen l'a vendu pour des présens considérables : or et argent, draps de soie et belles robes; mulets, chevaux, et chameaux et lions.

Marsille mande tous les barons d'Espagne, comtes, vicomtes et ducs et aumacours, les émirs et les fils des sénateurs : en trois jours il en rassemble quatre cent mille! Le tambour bat dans Sarragosse; Marsille

VARIANTES.

193. levent.

N'i ad paien ne l' prit e ne l' aort.
Puis si chevalchent par mult grant cuntençun
La tere Certeine e les vals e les munz;
De cels de France virent les gunfanuns,
La rere guarde des .xii. cumpaignuns;
Ne lesserat bataille ne lur dunt.

Li nies Marsilie il est venuz avant
Sur un mulet od un bastun tuchant;
Dist a sun uncle belement en riant :
« Bel sire reis, jo vos ai servit tant!
Si'n ai j' oüt e peines e ahans,
Faites batailles e vencues en champ.
Dunez m'un feu : ço est le colp de Rollant;

fait exposer sur la plus haute tour l'image de Mahomet que tout Sarrazin adore; puis il chevauche à grand efforcement, avec son ost, par la Cerdagne et les vaux et les monts, tant qu'ils ont vu les gonfanons de France, et l'arrière-garde où sont les douze pairs! Marsille est déterminé de leur livrer bataille.

Le neveu de Marsille arrive sur un mulet qu'il touche d'un baston; lequel d'un visage joyeux dit à son oncle : « Beau sire roi, je vous ai tant servi! pour vous j'ai bien porté de labeur et d'ahan! rendu bien des combats et gagné des victoires! Or donnez-m'en la ré-

VARIANTES.

206. Dunez mun feu.

Jo l' ocirai a mun espiet trenchant,
Se Mahumet me voelt estre guarant,
De tute Espaigne aquiterai les pans
Des porz d'Espaigne entresqu'a Durestant.
Lasserat Carles, si recrerrunt si Franc:
Ja n'auerez mais guere en tut vostre vivant! »
Li reis Marsilie l'en ad dunet le guant. Aoi.

Li nies Marsilies tient le guant en sun poign,
Sun uncle apelet de mult fiere raisun :
« Bel sire reis, fait m'avez un grant dun;

compense : c'est l'honneur du coup de Roland; je l'occirai de mon tranchant espieu, si Mahomet me veut tant protéger, et délivrerai nos provinces depuis les ports d'Espagne jusques à Durestant. Charles se lassera, les François se rendront; du reste de vos jours jamais plus n'aurez guerre! » Le roi Marsille lui en accorde le gant.

Le neveu de Marsille, la main revestue de ce gant, dit à son oncle d'un ton fier: « Beau sire roi, vous m'avez fait un grand don; à ceste heure choisissez-moi

VARIANTES.

210. V. Des les pors d'Aspre de ci qu'à. — 212. « Jà n'averez. » Ce vers est encore trop long à l'œil ; mais je suppose que la prononciation rétablissait la mesure ainsi :

Ja n'aurez mais guerre en tut vost' vivant.

Eslisez mei .xi. de voz baruns,
Si m' cumbatrai as .xii. cumpaignuns! »
Tut premerein l'en respunt Falsaron :
(Icil ert frere al rei Marsiliun)
« Bel sire nies, e jo e vos irum,
Ceste bataille veirement la ferum;
La rere guarde de la grant host Carlun,
Il est juget que nus les ocirum! » Aoi.

Reis Corsalis il est de l'altre part;
Barbarins est e mult de males arz.
Cil ad parlet a lei de bon vassal,
Pur tut l'or Deu ne volt estre cuard.

onze de vos barons : je combattrai les douze pairs de France! »

Tout le premier lui respond Fauseron le frère au roi Marsille : « Mon beau neveu, vous et moi nous irons; ceste bataille nous la rendrons ensemble. L'arrière-garde de la grande ost de Charles, il est jugé que nous les occirons! »

D'une autre part est le roi Corsalis, un estranger rempli d'astuce, lequel parla comme un brave soldat, car pour tout l'or du bon Dieu il ne feroit onc couardise.

VARIANTES.

217. Eslisez mei .xii. — 227. V. a loi de fol Musart.

As vos poignant Malprimis de Brigal,
Plus curt a piet que ne fait un cheval,
Devant Marsilie cil s'escriet mult halt :
« Jo cunduirai mun cors en Rencesvals ;
Se truis Rollant, ne lerrai que ne l' mat! »

Un amurafle i ad de Balaguer,
Cors ad mult gent e le vis fier e cler ;
Puis que il est sur sun cheval muntet,
Mult se fait fiers de ses armes porter ;
De vasselage est il ben alosez ;
Fust Chrestiens, asez eüst barnet.
Devant Marsilie cil en est escriet :
« En Rencesvals irai mun cors juer ;
Se truis Rollant, de mort serat finet,
E Oliver e tuz les .xii. pers !

Voici, piquant des deux, Mauprimis de Brigaut, dont le pied devance un cheval à la course. Devant Marsille avec force s'escrie : « J'irai de ma personne à Roncevaux ; si je trouve Roland, sans faute je le tue! »

Y vient aussi l'émir de Balaguer, noble de corps, fier et beau de visage, se redressant à cheval sous ses armes. Il a bon renom de bravoure ; qu'il fust Chrestien, il eust assez de race. Devant Marsille il s'escrie : « En Roncevaux j'irai jouer mon corps ; si je trouve Roland, nous en ferons la fin, et d'Olivier, aussi des douze pairs!

Franceis murrunt a doel e a viltiet!
Carles li magnes velz est e redotez,
Recreanz ert de sa guerre mener,
Si nus remeindrat Espaigne en quitedet. »
Li reis Marsilie mult l'en ad merciet. Aoi.

Un almacur i ad de Moriane,
N'ad plus felun en la tere d'Espaigne;
Devant Marsilie ad faite sa vantance :
« En Rencesvals guierai ma cumpaigne,
Xv. milie humes ad escuz e a lances.
Se truis Rollant, de mort lui duins fiance :
Jamais n'ert jor que Carles ne s'en plengnet! » Aoi.

François périront tous à grand deuil et grand'honte! Charlemagne est vieux, il radote! il sera dégousté de guerre, et si nous laissera nostre Espagne en repos. »

Le roi Marsille l'en a très-fort remercié.

Un aumacour de Maurienne, le plus félon de la terre espagnole, vient à son tour fanfaronner devant Marsille : « En Roncevaux je guiderai ma compagnie : quinze mille hommes armés d'escus et lances. Si je trouve Roland, je le garantis mort! Charlemagne ne passera plus un jour sans le pleurer! »

VARIANTES.

248. O. sic; F. M. l'en ad mult. — 253. « xx milie ad escuz. » Le mot *humes* est visiblement oublié au manuscrit, et *vingt* est trop court pour la mesure. — 255. « ne se pleignet. » J'ai suivi V.

D'altre part est Turgis de Turteluse;
Cil ert uns quens, si est la citet sue;
De Chrestiens voelt faire male vode;
Devant Marsilie as altres si s'ajust;
Ço dist al rei : « Ne vos esmaiez unches.
Plus valt Mahum que seint Pere de Rume;
Se lui servez, l'onur del camp ert nostre.
En Rencesvals a Rollant irai juindre,
De mort n'aurat guarantisun pur hume.
Veez m'espee ki est e bone e lunge :
A Durendal jo la metrai encuntre,
Asez orrez la quele irat desure !
Franceis murrunt, si a nus s'abandunent;
Carles li velz auerat e doel e hunte :

D'autre part est Turgis, comte et seigneur de Tourtelouse, lequel prétend des Chrestiens faire un piteux carnage. Il vient devant Marsille aux autres s'ajouster, et dit au roi : « Ne vous alarmez point! Mahomet est plus fort que saint Pierre de Rome; si le servez, l'honneur du champ est nostre. En Roncevaux je vais joindre Roland; homme vivant ne peut le sauver de la mort! Voyez ma lame : elle est bonne et longue : avecques Durandal je la mesurerai, et vous entendrez assez dire quelle des deux ira dessus! Mort aux François s'ils s'exposent à nous! dont le vieux Charles en aura

VARIANTES.

258. « male uode. » V. substitue à *male vode*, tel devore.

Jamais en tere ne portera curone! »

D'altre part est Escremiz de Valterne;
Sarrazins est, si est sue la tere;
Devant Marsilie s'escriet en la presse :
« En Rencesvals irai l'orgoil desfaire!
Se trois Rollant, n'enporterat la teste,
Nen Oliver, ki les altres cadelet!
Li .xii. per tuit sunt jugez a perdre!
Franceis murrunt, e France en ert deserte!
De bons vassals aurat Carles suffraite! » AOI.

D'altre part est uns paiens, Esturganz.
Estramariz i est, un soens compainz;

deuil et honte : plus ici-bas ne portera couronne! »

D'autre part est Ecremis de Vauterne, un Sarrazin possesseur de sa terre. Devant Marsille il s'escrie en la presse : « En Roncevaux j'irai l'orgueil défaire! Si je puis rencontrer Roland, il n'emportera point sa teste! ni le preux Olivier qui les autres commande! les douze pairs sont tous jugés à mort! Mort aux François! France en sera déserte! De bons soldats aura Charles disette! »

D'autre part est un payen, Esturganz; Estramariz

VARIANTES.

279. averat. — 280. Del altre part est.

Cil sunt felun, traïtur suduiant.
Ço dist Marsilie : « Seignurs, venez avant :
En Rencesvals irez as porz passant,
Si [m']aiderez a cunduire ma gent. »
E cil respundent : « A vostre commandement!
Nus asaldrum Oliver e Rollant;
Li .xii. per n'aurunt de mort guarant,
[Kar] nos espees sunt bones e trenchant!
Nus les feruns vermeilles de chald sanc!
Franceis murrunt, Carles en ert dolent;
Tere Majur vos metrum en present.
Venez i, reis, si l' verrez veirement:
L'empereor vos metrum en present ! »

le suit, son camarade; tous deux félons et traistres imposteurs : « Seigneurs, dit Marsille, approchez : vous en irez à Roncevaux, au passage des ports; si m'aiderez à conduire ma troupe. » — « Sire, dirent-ils, ordonnez : nous irons assaillir Olivier et Roland; les douze pairs sont voués au trespas; nos lames sont moult bonnes et tranchantes : nous les ferons chaudes et vermeilles de leur sang! Mort aux François! dolent en sera Charles! de leur pays nous vous ferons présent. Venez-y, roi, vous en verrez l'affaire : nous prendrons Charle, et vous le donnerons! »

VARIANTES.

285. Si aiderez. — 286. « Sire, à vostre commandement. » Mais dans O. *sire* est en surcharge et d'une autre main. — 288. O. sic; F. M. de mort [n'i unt] guarant. — 289. Nos espées sunt bones.

Curant i vint Margariz de Sibilie;
Cil tient la tere entresqu'a Scazmarine.
Pur sa beltet dames lui sunt amies;
Cele ne l' veit vers lui ne s'esclargisset,
Voeillet o nun, ne poet muer ne riet!
N'i ad paien de tel chevalerie;
Vint en la presse, sur les altres s'escriet,
E dist al rei : « Ne vos esmaiez mie :
En Rencesvals irai Rollant ocire,
Nen Oliver n'emporterat la vie;
Li .xii. pers sunt remés a martirie!
Veez m'espee ki d'or est enheldie,
Si la transmist li amiralz de Primes :

Margariz de Sibille accourt, qui possède jusqu'à Scamarine. Pour sa beauté dames lui sont amies, et n'est celle à son aspect qui ne s'espanouisse; bon gré, mal gré, ne peut qu'elle ne sourie. Bref n'y a payen de telle vaillance. Il vint en la presse s'escriant au roi par-dessus tous les autres : « Sire, ne vous effroyez mie! En Roncevaux j'irai Roland occire; Olivier plus que lui ne sauvera sa vie; les douze pairs sont voués au martyre! Voyez ma lame : elle est d'or emmanchée; je la reçus de l'émir de Primes. Comptez qu'en sang vermeil elle se bai-

VARIANTES.

296. entre qu'Ascaz marine. V. de ciqu' a Samarie. — 298. O. sic; F. M. vers lui n'esclargisset. — 299. O. sic; F. M. « Quant ele le veit. » V. rectifiant la rime, substitue : « li oil ne li clarie. » — 304. n'en porterat. — 305. O. sic; F. M. remis. — 306. V. pour mieux rimer : « li amiralz d'Ongrie. »

Jo vis plevis qu'en vermeill sanc ert mise!
Franceis murrunt, e France en ert hunie!
Carles li velz, a la barbe flurie,
Jamais n'ert jurn qu'il n'en ait doel e ire!
Josqu'a un an aurum France saisie,
Gesir porrum el burc de seint Denise! »
Li reis paiens parfundement l'enclinet. Aoi.

D'altre part est Chernubles de Munigre;
Josqu'a la tere si chevoel li balient;
Greignor fais portet par giu quant il s'enveiset,
Que .iiii. mulz ne funt quant il sumeient.
Icele tere, ço dit, dunt il esteit,
Soleill n'i luist, ne blet n'i poet pas creistre,

gnera! Mort aux François! France en sera honnie! Charles le vieux, à la barbe fleurie, ne verra jour qu'il n'en ait deuil et ire! Avant un an la France sera nostre, et coucherons au bourg de Saint-Denis! »

Le roi payen lui fait un profond salut.

D'autre part est Chernubles de Mont-Nigre, auquel vont ses cheveux balayant les talons; et porte-t-il un faix plus lourd quand il s'amuse, que ne font quatre mulets ensemble travaillant. En son pays on dit que le soleil ne luit jamais, ni le bled n'y peut croistre; ja-

VARIANTES.

312. averum. — 315. Del altre part. — 318. Que .iiii. mulez.

Pluie n'i chet, rusee n'i adeiset,
Piere n'i ad que tute ne seit neire;
Dient alquanz que diables i meignent.
Ço dist Chernubles : « Ma bone espee ai ceinte,
En Rencesvals jo la teindrai vermeille!
Se trois Rollans li proz en mi ma veie,
Se ne l' asaill, dunc ne faz jo que creire!
Si cunquerrai Durendal od la meie;
Franceis murrunt, e France en ert deserte! »
A icez moz li .xii. [per] s'alient,
Itels .c. milies Sarrazins od els meinent,
Ki de bataille s'arguent e hastient;
Vunt s'aduber desuz une sapide.

mais de pluie, jamais de rosée; pierre n'y a qui ne soit toute noire; aucuns disent que c'est l'habitacle des diables d'enfer.

Chernuble dit: « J'ai ceint ma bonne espée; en Roncevaux je la teindrai vermeille! Si je trouve Roland le preux sur mon chemin, et si je manque à l'assaillir, que jamais plus on ne m'ajoute foi! Ma Durandal conquerra l'autre! Mort aux François! France en sera déserte! »

Les douze pairs de Marsille se sont réunis; ils mènent avec eux cent mille Sarrazins, qui s'entr'excitent au combat, et se vont adouber dans une sapinière.

VARIANTES.

330. li .xii. salient.

Paien s'adubent d'osbercs Sarazineis,
Tuit li plusur en sunt dublez en treiz;
Lacent lor elmes mult bons Sarraguzeis,
Ceignent espees del acer Vianeis,
Escuz unt genz, espiez Valentineis,
E gunfanuns blancs e blois e vermeilz;
Laissent les muls e tuz les palefreiz,
Es destrers muntent, si chevalchent estreiz.
Clers fut li jurz, e bels fut li soleilz;
N'unt garnement que tut ne reflambeit;
Sunent mil grailles por ço que plus bel seit :
Granz est la noise, si l' oïrent Franceis.
Dist Oliver : « Sire cumpainz, ço crei,

Les payens s'adoubent de hauberts Sarrazinois, la pluspart à triple maille; lacent leurs bons heaumes de Sarragosse, ceignent espées de bon acier Viennois; ont bons escus, bons espieux de Valence, et gonfanons blancs et bleus et vermeils. Desdaignant palefrois et mules, ils montent sur leurs destriers, et chevauchent serrés.

Clair est le jour, et brillant le soleil. Les payens n'ont vestement qui tout ne reflamboie! et pour le faire encore plus beau, font retentir mille clairons. Telle en est la noise que les François l'ouïrent, et dit Olivier : « Monsieur mon compagnon, nous aurons, que je crois,

VARIANTES.

334. des osbercs. — 335. V. sic; F. M. Saraguzeis. — 336. « Dublez en treis « lacent lor elmes mult bons Sarraguzeis; » en une seule ligne. Il est clair que *dublez en treis* doit remplacer dans le vers précédent *Sarraguzeis*.

De Sarrazins purum bataille aveir? »
Respunt Rollans : « E Deus la nus otreit!
Ben devuns ci estre pur nostre rei.
Pur sun seignor deit hom suffrir destreiz,
E endurer e granz chalz e granz freiz :
Si'n deit hom perdre e del quir e del peil.
Or guart chascuns que [tanz] granz colps 'l empleit,
Male cançun de nus chantet ne seit!
Paien unt tort, e chrestiens unt dreit.
Malvaise essample ne serat ja de mei! » Aoi.

Oliver est sur un pin haut muntez,

des Sarrazins bataille! » — « Et Dieu le nous octroye! dit Roland. Il faut ici nous bien montrer pour nostre roi. Pour son seigneur doit-on souffrir destresse, et endurer et grand chaud et grand froid; si doit-on perdre et du cuir et du poil. Or que chacun regarde à son devoir; male chanson de nous ne soit chantée! Le tort est aux payens, aux Chrestiens le bon droit. Jà ne viendra de moi mauvais exemple! »

Olivier, monté sur un grand pin, regarde à droite

VARIANTES.

348. O. sic; F. M. Respont..... le nus. — 353. que granz colps l'empleit. — 354. V. sic; F. M. Que malvaise cançun. (III, 29.) — 356. n'en serat. — 357. « desur un pin. » Dans O. *haut muntez* est d'une autre main et plus récente. La fin du vers primitif étant effacée, on y aura suppléé, comme en plusieurs endroits, d'après le texte rajeuni du XIIIe siècle. Effectivement V. met : « Olivier est sor un pin haut montet. »

Guardet suz destre par mi un val herbus,
Si veit venir cele gent paienur,
Si 'napelat Rollant sun cumpaignun :
« Devers Espaigne vei venir tel bruur,
Tanz blancs osbercs, tanz elmes flambius!
Icist ferunt nos Franceis grant irur!
Guenes le sout, li fel, li traïtur,
Ki nus jugat devant l'empereur! »
— « Tais, Oliver, li quens Rollans respunt;
Mis parastre est, ne voeill que mot en suns. »

Oliver est desur un pin muntet;
Or veit il ben d'Espaigne le regnet,

parmi le val herbu, voit s'approcher la gent Sarrazine, si récria Roland : « Compagnon, du costé d'Espagne je vois se lever grand tumulte! Combien de blancs hauberts! combien de heaumes flamboyans!.... Pour nos François voici rude rencontre! Ganes le savoit bien, le traistre, le félon, qui devant l'empereur mit sur nous ceste chance! »

— « Paix, Olivier! respond le preux Roland; c'est mon beau-père, ne sonne mot de lui. »

Olivier, toujours au coupeau de son arbre, découvre loin, bien loin le royaume d'Espagne, et l'innumérable

VARIANTES.

363. V. as Cristiens dolor.

E Sarrazins ki tant sunt asemblez.
Luisent cil elme ki ad or sunt gemmez,
E cil escuz e cil osbercs safrez,
E cil espiez, cil gunfanum fermez.
Sul les escheles ne poet il acunter :
Tant en i ad que mesure n'en set!
En lui meisme en est mult esguaret;
Cum il einz pout del pin est avalet,
Vint as Franceis, tut lur ad acuntet.

Dist Oliver : « Jo ai [tanz] paiens veuz,
Unc mais nuls hom en tere n'en vit plus!
Cil devant sunt [ben] .c. milie ad escuz,
Helmes laciez e blancs osbercs vestuz,

troupe des Sarrazins, avec leurs casques reluisans d'or, et leurs escus, et leurs hauberts frangés, et ces espieux, ces gonfanons au vent! Seulement ne peut-il compter les bataillons; tant y en a qu'il n'en peut savoir la mesure, dont il demeure en soi-mesme esgaré. Il descend du pin comme il peut, vient aux François et leur rend compte.

« Combien j'ai vu, dit-il, de Sarrazins! Jamais nul homme en terre n'en vit plus! Ceux de l'avant-garde sont bien cent mille, avecque des escus, heaumes lacés

VARIANTES.

371. O. sic; F. M. cis elme. — 376. E lui méisme. — 379. Jo ai paiens. (II, 362.) — 381. Sunt .c. milie. V. el premer chief a ben cent mille escus.

Dreites ces hanstes, luisant cil espiet brun.
Bataille aurez, unches mais tel ne fut!
Seigneurs Franceis, de Dieu aiez vertut :
El camp estez, que ne seium vencuz! »
Dient Franceis : « Dehet ait ki s'en fuit!
Ja pur murir ne vus en faldrat uns! » AOI.

Dist Oliver : « Paien unt grant esforz,
De nos Franceis m'i semble aveir mult poi!
Cumpaign Rollans, kar sunez vostre corn;
Si l'orrat Carles, si returnerat l'ost. »
Respunt Rollans : « Ja ferei jo que fols!
En dulce France en perdrei jo mun los!

et blancs hauberts vestus, les lances droites, luisans les espieux bruns. Une bataille vient comme il n'en fut jamais! Seigneurs barons, ayez de Dieu vertu : tenez au champ, que ne soyons vaincus! » Et les François : « Malheur à qui s'enfuit! vienne la mort, pas un seul ne vous fera défaut! »

Dit Olivier : « Payens ont le grand nombre, et de nos Francs me semble avoir moult peu? Camarade Roland, sonnez donc vostre cor; Charlemagne à l'ouïr retournera son ost. » Roland respond : « Je ferois bien que fou! en douce France en perdrois-je mon los! Non,

VARIANTES.

384. Unches mais telle ne fut. — 385. O. sic; F. M. Seignurs baruns. — 390. mi semblet.

Sempres ferrai de Durendal granz colps;
Sanglant en ert li branz entresqu'al or!
Felun paien mar i vindrent as porz :
Jo vos plevis tuz sunt jugez a mort! » Aoi.

« Cumpainz Rollant, l'olifan car sunez.
Si l'orrat Carles, ferat l'ost returner,
Succurrat nos li reis od sun barnet. »
Respunt Rollans : « Ne placet damne Deu
Que mi parent pur mei seient blasmet,
Ne France dulce ja chedet en viltet!
Einz i ferrai de Durendal asez,
Ma bone espee que [j']ai ceint[e] al costet;

mais de Durandal je frapperai grands coups; l'acier sera sanglant jusqu'à l'or de la garde! Félons payens sont mal venus aux ports : tous, je vous garantis, tous sont jugés à mort! »

— « Roland, mon camarade, sonnez vostre olifant! Charles qui l'entendra fera l'ost retourner; viendra nous secourir avecques sa noblesse. » Roland respond : « Ne plaise au seigneur Dieu voir mes parens blasmés pour moi, ni France douce abaissée à ce point! Avant, je frapperai de Durandal assez, ma bonne espée à mon

VARIANTES.

401. « od tut sun barnet. » *Tut* dans O. est en surcharge et d'une autre main. — 404. cheet en viltet. (II, 109.) — 406. Que ai ceint.

Tut en verrez le brant ensanglentet!
Felun paien mar i sunt asemblez :
Jo vos plevis, tuz sunt a mort livrez! » Aoi.

« Cumpainz Rollant, sunez vostre olifan.
Si l'orrat Carles qui est as porz passant;
Je vos plevis ja returnerunt Franc! »
— « Ne placet Deu, ço li respunt Rollant,
Que ço seit dit de nul hume vivant
Ne pur paien que ja sei jo cornant!
Ja n'en aurunt reproece mi parent.
Quant jo serai en la bataille grant,
E jo ferrai e mil colps e .vii. cenz,
De Durandal verrez l'acer sanglent!
Franceis sunt bon, si ferrunt vassalment!

flanc suspendue; vous en verrez l'acier ensanglanté! Félons payens y sont assemblés à leur dam; car, sur ma foi, tous sont à mort livrés! »

— « Camarade Roland, sonnez votre olifant! Charles vous entendra, qui passe aux desfilés : ils reviendront, je vous en suis garant! » — « Ne plaise à Dieu, ce lui respond Roland, que nul ici-bas puisse dire que j'ai corné pour des payens! Certes pareil reproche ne sera fait à ma race! Mais quand je serai dans la chaude meslée, je frapperai mille coups et sept cents de Durandal; vous en verrez l'acier sanglant! Ils sont bons

Ja cil d'Espaigne n'auerunt de mort guarant! »

Dist Oliver : « D'iço ne sai jo blasme!
Jo ai veut les Sarrazins d'Espaigne :
Cuverz en sunt li val e les muntaignes,
E li lariz e trestutes les plaignes.
Granz sunt les oz de cele gent estrangne!
Nus i avum mult petite cumpaigne! »
Respunt Rollans : « Mis talenz en est graigne.
Ne placet [Deu ne ses.sains] ne ses angles
Que ja pur mei perdet sa valur France!
Melz voeill murir que huntage me venget!
Pur bien ferir l'empereres plus nos aimet! »

les François! si frapperont-ils vertueusement. Les Espagnols n'eschapperont de mort! »

— « Quoi! quel reproche? dit Olivier. Je n'y en vois point! J'ai vu là-bas les Sarrazins d'Espagne, si drus que les vaux, les montagnes, aussi les landes et les plaines, en sont toutes revestues. Grande est l'armée de ceste gent estrange, et nous avons moult foible compagnie! » Roland respond : « Mon ardeur s'en accroist! Ne plaise à Dieu, n'à ses saints, n'à ses anges, que jà pour moi perde sa valeur France! Plustost mourir que de supporter honte! Pour bien férir l'empereur plus nous aime! »

VARIANTES.

421. n'averunt. — 429. Ne placet danne Deu ne ses angles.

Rollans est proz, e Oliver est sage :
Ambedui unt merveillus vasselage!
Puis que il [i] sunt as cheval e as armes,
Ja pur murir n'eschiverunt bataille.
Bon sunt li cunte, e lur paroles haltes!
Felun paien par grant irur chevalchent.
Dist Oliver : « Rollant, veez en alques :
Cist nus sunt pres, mais trop nus est loinz Carles!
Vostre olifan suner vos ne l' deignastes;
Fust i li reis, n'i oüssoum damage!
Guardez amunt devers les porz d'Espaigne :
Veeir poez dolente arere guarde!
Ki ceste fait ja mais n'en ferat altre! »

Roland est preux, mais Olivier est sage, et sont tous deux de merveilleux courage! Suffit qu'ils sont à cheval, sous les armes; jà pour mourir n'esquiveront bataille. Les deux comtes sont bons, et leurs paroles fières!

Les félons payens chevauchent par grant despit. « Roland, dit Olivier, considérez un peu : ceux-là sont près, mais trop loin nous est Charles! Vostre olifant sonner vous ne daignastes. Que Charlemagne y fust, et nous n'eussions dommage! Voyez, voyez là-haut, devers les ports d'Espagne : vous y verrez dolente arrière-garde! tel qui la fait n'en fera jamais d'autre! » —

VARIANTES.

435. Puis que il sunt. — 444. Veeir poez; dolente est l'arère-guarde.

Respunt Rollant : « Ne dites tel ultrage!
Mal seit del coer ki el piz se cuardet!
Nus remeindrum en estal en la place;
Par nos i ert e li colps e li caples! » Aoi.

Quant Rollans veit que la bataille serat,
Plus se fait fiers que leun ne leupart,
Franceis escriet, Oliver apelat :
« Sire cumpainz, amis, ne l' dire ja!
Li emperere ki Franceis nos laissat,
Itels .xx. milie en mist a une part;
Sun escientre, [n'] en i out un cuard!
Par sun seignur deit hom susfrir granz mals,
E endurer e forz freiz e granz chalz;

« Paix! respond Roland; c'est nous faire outrage. Maudit le cœur qui au sein s'acouarde! Nous tiendrons pied sur place inébranlables; par nous seront les coups et le combat! »

Quand Roland voit l'attaque inévitable, se montre plus hardi que lion ni léopard : il récrie aux François, apostrophe Olivier : « Monsieur mon compagnon, mon ami, ne me parlez pas de la sorte! Nostre empereur qui ses troupes nous fie, mit à part vingt mille soldats; pas un couard à son advis! Pour son seigneur doit-on souffrir grands maux, porter les froids et les chaleurs extresmes,

VARIANTES.

449. Par nos iert.—456. O. sic; F. M. « en i out, » ce qui forme un contre-sens.

Si'n deit hom perdre del sanc e de la char.
Fier de [ta] lance, e jo de Durandal,
Ma bone espee que li reis me dunat!
[E] se jo i moerc, dire poet ki l' auerat :
Iceste espee fut a noble vassal! »

D'altre part est li arcevesques Turpin,
Sun cheval broche, e muntet un lariz;
Franceis apelet, un sermun lur ad dit :
« Seignurs baruns, Carles nus laissat ci.
Pur nostre rei devum nus ben murir;
Chrestientet aidez a sustenir.
Bataille aurez, voz en estes tuz fiz!

perdre du sang et de la chair. Frappe donc de ta lance, et moi de Durandal; et si je meurs, qui l'aura pourra dire : Ce fut l'arme d'un bon soldat! »

D'autre part est l'archevesque Turpin. Il pique son cheval, gravit une éminence, et s'adressant aux François, leur tient ce discours: « Seigneurs barons, ici nous laissa nostre roi Charles, pour lequel nous devons bien mourir. Aidez à soutenir Chrestienté. Vous aurez bataille, vous en estes bien asseurés, car sous vos yeux

VARIANTES.

460. fier de lance. — 462. ki l'averat. — 463. « E purrunt dire que ele « fut a noble vassal. » O. sic; mais le texte a beaucoup souffert : *dire* est écrit dans l'original après grattage et d'une autre main. Voyez la note sur ce vers. — 464. V. *Turpis*, commandé par la rime. — 470. averez.

Kar a vos oilz veez les Sarrazins.
Clamez voz culpes, si preiez Deu mercit;
Asoldrai vos pur voz anmes guarir.
Se vus murez, esterez seinz martirs,
Sieges aurez el greignor pareis! »
Franceis descendent, a tere se sunt mis,
E l'arcevesque de Deu les beneist,
Par penitence les cumandet a ferir.

Franceis se drecent, si se mettent sur piez,
Ben sunt asols e quites de lur pecchez,
E l'arcevesque de Deu les ad seignez,
Puis sunt muntez sur lur curanz destrers;

voilà les Sarrazins. Or doncques battez vos coulpes, criez à Dieu merci, et je vous absoudrai pour vos ames guérir. Si vous mourez, serez tous saints martyrs, dont les siéges sont prests au plus haut paradis! » Les François descendus, agenouillés en terre, le bon prélat de par Dieu les bénit; pour pénitence enjoint de bien frapper.

Après quoi les soldats se relèvent en pieds, bien allégés et quittes de leurs péchés. L'archevesque au nom de Dieu les a bénis, et sans perdre temps ils montent

VARIANTES.

475. averez.

Adobez sunt a lei de chevalers,
E de bataille sunt tuit apareillez.
Li quens Rollans apelet Oliver :
« Sire cumpainz, [vus] mult ben le saivez
Que Guenelun nos ad tuz espiez;
Pris en ad or e aveir e deners.
Li emperere nos devreit ben venger!
Li reis Marsilie de nos ad fait marchet,
Mais as espees l'estuverat esleger ! » Aoi.

As porz d'Espaigne en est passet Rollans
Sur Veillantif, sun bon cheval curant;
Portet ses armes : mult li sunt avenanz;
Sun [fort] espiet vait li bers palmeiant,

sur leurs destriers agiles, adoubés comme chevaliers, tous en appareil de bataille.

Le preux Roland apostrophe Olivier : « Monsieur mon compagnon, vous le voyez de reste, comment Ganes nous a trahis, vendus à beaux deniers comptans! Nostre empereur nous devroit bien venger! Le roi Marsille a fait de nous marché, mais c'est le fer qui soldera le compte! »

Voici Roland aux desfilés d'Espagne, sur Veillantif, son bon cheval, revestu de ses armes qui lui siéent à merveille. Il chevauche, le brave, paumoiant son espieu,

VARIANTES.

486. Sire cumpainz, mult ben. — 495. Mais sun espiet. (II, 646.) V. balliant.



Cuntre le ciel vait l'amure turnant,
Laciet en sum un gunfanun tut blanc;
Les renges [d'or] li batent josqu'as mains;
Cors ad mult gent, le vis cler e riant.
Sun cumpaignun après le vait suiant,
E cil de France le cleiment a guarant;
Vers Sarrazin reguardet fierement,
E vers Franceis humeles e dulcement;
Si lur ad dit un mot curteisement :
« Seignurs barons, suef pas alez tenant;
Cist paien vont grant martirie querant :
Encoi auerum un eschec bel e gent :
Nuls reis de France n'out unkes si vaillant! »
A cez paroles vunt les oz ajustant. Aoi.

dont le fer regarde le ciel; au sommet est lacé son gonfanon tout blanc; les resnes d'or lui battent jusqu'aux mains; il va majestueux, l'air calme et souriant. Son compagnon marche après lui, et à leur suite les soldats dont il est le rempart. Roland voit les payens d'un regard intrépide, et ramène sur les François un œil doux et modeste : « Seigneurs, leur dit-il courtoisement, seigneurs barons, marchez au petit pas. Ces payens-ci vont quérant grand martyre : nous ferons aujourd'hui de bel et bon butin; onques roi de France n'en fit de meilleur! »

Comme il disoit, les deux partis s'abordent :

VARIANTES.

498. Les renges li batent. V. et L. les langues d'or en sont as poinz batanz.

Dist Oliver : « N'ai cure de parler!
Vostre olifan ne deignastes suner,
Ne de Carlun mie vos nen aurez;
Il n'en set mot, n'i ad culpe, li bers!
Cil ki la sunt ne funt mie a blasmer.
Kar chevalchez a quanque vos puez,
Seignors baruns, el camp vos retenez;
Pur Deu vos pri, en seiez purpensez
De colps ferir, de receivere e duner.
L'enseigne Carle n'i devum ublier! »
A icest mot sunt Franceis escriet.
Ki dunc oïst Munjoie demander,
De vasselage li poüst remembrer.
Puis si chevalchent, Deus! par si grand fiertet!

« Je, dit Olivier, n'ai cure de parler! Vostre olifant, vous ne daignastes le sonner; aussi, rien à espérer de Charlemagne : de nostre destresse il n'en sait mot! Ce n'est pas sa faute, le brave! ceux d'en avant ne sont pas à blasmer. Chevauchez donc à toute vigueur, seigneurs barons, et tenez pied au champ! Au nom de Dieu, formez un bon propos de bien férir, bien recevoir et rendre! N'oublions pas la devise de Charles! » Tous les François soudain jettent leur cri : *Monjoie!* Qui les eust alors entendus, jamais de telle ardeur il ne perdist mémoire. Puis ils chevauchent, Dieu! de si bonne

VARIANTES.

512. vos n'en avez.

Brochent ad ait pur le plus tost aler,
Si vunt ferir; que fereient il el?
E Sarrazins n'es unt mie dutez.
Francs e paiens as les vus ajustez!

Li nies Marsilie, ad a num Aelroth;
Tut primereins chevalchet devant l'ost,
De noz Franceis vait disant si mals moz :
« Feluns Franceis, hoi justerez as noz!
Traït vos ad ki a guarder vos out :
Fols est li reis ki vos laissat as porz!
Enquoi perdrat France [dulce] sun los,
Charles li magnes le destre braz del cors. »

fierté! piquent des deux pour couper au plus court; vont attaquer, car quoi de mieux à faire? Mais les payens n'en ont pas peur. François et Sarrazins les voilà face à face!

Le neveu de Marsille, nommé Aelroth, chevauche en teste des troupes, tenant mauvais propos de nos François : « Félons François, vous jousterez aujourd'hui contre nous! Celui-là mesme vous a livrés qui vous devoit défendre. Charlemagne estoit fou de vous laisser aux ports! dont aujourd'hui perdra vostre douce France son los, et Charlemagne son bras droit! »

VARIANTES.

528. O. sic; F. M. il ad num. — 529. O. sic; F. M. premereins. — 534. France son los. (II, 550 et 563.)

Quant l'ot Rollans, Deus! si grant doel en out!
Sun cheval brochet laiset curre a esforz;
Vait le ferir li quens quanque[s] il pout,
L'escut li freint e l'osberc li desclot,
Trenchet le piz, si li briset les os;
Tute l'eschine li deseveret del dos,
Od sun espiet l'anme li getet fors,
Enpeint le ben, fait li brandir le cors,
Pleine sa hanste del cheval l'abat mort;
En dous meitiez li ad briset le col,
Ne lesserat, ço dit, que n'i parolt :
« Ultré culvert, Carles n'est mie fol!
Ne traïsun unkes amer ne volt.
Il fist que proz qu'il nus laisad as porz;

Roland l'entend, avec quel ressentiment, mon Dieu! Il broche son cheval et le lance bride abattue. Le comte va férir le payen tant qu'il peut; l'escu lui rompt, fracasse le haubert, lui fend la poitrine et lui brise les os; lui partage l'eschine, et de son espieu lui arrache l'ame du corps, choquant si dur qu'il le fait chanceler sur son cheval et à pleine lance à terre l'abat mort, le col en deux moitiés rompu. Il ne laissera pour autant de lui parler : « Outré maraud, non, Charlemagne n'est point fou, ni jamais ne livra les siens! Il fit que brave en nous laissant ici. En ce jour ne perdra France douce

VARIANTES.

538. quanque il pout. — 547. Ultre, culvert, Carles n. m. f.

Oi n'en perdrat France dulce sun los!
Ferez i, Francs! nostre est li premers colps!
Nos avum dreit, mais cist glutun unt tort! » Aoi.

Un dux i est, si ad num Falsaron;
Icil ert frere al rei Marsiliun,
Il tint la tere Dathan ed Abirun;
Suz cel nen at plus encrismé felun:
Entre les oilz mult out large le front :
Grant demi pied mesurer i pout hom;
Asez ad doel quant vit mort sun nevold!
Ist de la presse, si se met en bandun
E ses escriet l'enseigne paienor;
Envers Franceis est mult cuntrarius :

son los! Frappez, François; c'est à nous l'avantage! A nous le droit, à ces gloutons le tort! »

Un certain prince estoit là, appelé Fauseron, frère au roi Marsille, et seigneur du pays de Dathan et Abiron : plus odieux félon n'est sous le ciel : entre ses yeux l'espace estoit si large, qu'on eust pu y mesurer au moins un bon demi-pied! Ce Fauseron, enragé de la mort de son neveu, sort de la presse, s'expose devant les rangs, et poussant le cri des payens, commence à provoquer nos François : « Ce jour, dit-il,

VARIANTES.

555. V. sic; O. et F. M. d'Atliun e Balbiun. — 561. O. sic; F. M. E s'escriet.

« Enquoi perdrat France dulce s'onur! »
Ot le Oliver, si'n ad mult grant irur!
Le cheval brochet des oriez esperuns,
Vait le ferir en guise de baron;
L'escut li freint e l'osberc li derumpt,
El cors li met les pans del gunfanun,
Pleine sa hanste l'abat mort des arçuns;
Guardet a tere, veit gesir le glutun,
Si li ad dit par mult fiere raison :
« De voz manaces, culvert, jo 'n ai essoign!
Ferez i, Francs, kar tres ben les veintrum! »
Munjoie escriet, ço est l'enseigne Carlun. Aoi.

Uns reis i est, si ad num Corsablix,
Barbarins est d'un estrange païs,

perdra l'honneur de vostre France! » Olivier, qui l'entend, espris de fascherie, broche des esperons dorés, et atteint le payen d'un vrai coup de baron : l'escu lui fracasse, lui dérompt son haubert; lui plante au corps sa banderole flottante; à pleine lance l'abat mort des arçons. Puis, voyant le glouton gésir dans la poussière, lui dit d'un langage moult fier : « De vos menaces, maraud, m'en voilà quitte! Frappez, François, car très-bien les vaincrons! » Et puis : *Monjoie!* c'est la devise à Charles.

Un roi paroist, Corsablix appelé; un barbarin, d'un estrange pays; lequel s'adressant aux autres Sarrazins :

Si ['n]apelad les altres Sarrazins :
« Ceste bataille ben la puum tenir,
Kar de Franceis i ad asez petit.
Cels ki ci sunt devum aveir mult vil;
Ja pur Charl[un] n'i ert un sul guarit;
Or est le jur que l's estuvrat murir! »

Bien l'entendit li arcevesques Turpin;
Suz ciel n'at hume que [plus] voeillet haïr;
Sun cheval brochet des esperuns d'or fin,
Par grant vertut si l' est alet ferir;
L'escut li freinst, l'osberc li descumfist,
Sun grant espiet par mi le corps li mist;
Empeint le ben que le corps fait brandir :

« Nous pouvons bien, dit-il, ce combat soutenir, car des François le nombre est misérable! ceux que voilà sont dignes de mespris, et le nom de leur Charlemagne n'en protégera pas un seul : voici le jour qu'il leur convient mourir! »

Bien l'entendit l'archevesque Turpin. Homme n'est sous le ciel pour lui plus haïssable que ce vilain payen; donc, il broche son cheval des esperons d'or, et lui va distribuer un horion de telle vertu que l'escu lui fracasse, lui desconfit son haubert; son grand espieu parmi le corps lui plante, choquant si dur qu'il le fait chance-

VARIANTES.

577. Si apelad le altres. — 581. pur Charles. — 584. que voeillet haïr. — 589. que mort le fait brandir. (II, 543.)

Pleine sa hanste l'abat mort el chemin.
Guardet arere, veit le glutun gesir,
Ne laisserat que n'i parolt, ço dit :
« Culvert paien, vos i avez mentit!
Carles mi sire nus est guarant tuz dis :
Nostre Franceis n'unt talent de [s'en] fuir,
Voz cumpaignuns ferunt trestuz restifs!
Nuveles vos di : mort vos estoet suffrir!
Ferez Franceis, nul de vus ne s'ublit!
Cist premier colp est nostre, Deu mercit! »
Munjoie escriet por le camp retenir.

Engelers fiert Malprimis de Brigal,
Sis bons escuz un dener ne li valt :

ler; à pleine lance l'abat mort au chemin. Puis, voyant le glouton gisant dans la poussière, ne laissera pour autant de lui dire un mot : « Vilain payen, vous en avez menti! monseigneur Charles est toujours nostre rempart, et nos François ne songent point à fuir : c'est vos soldats que nous clouerons sur place! Sachez de moi que vostre heure est venue! Frappez, François; nul de vous ne s'oublie! Ce premier avantage est nostre, Dieu merci! » Et il crie *Monjoie!* pour retenir le champ.

Angelier fiert Mauprimes de Brigaut, à qui son bon

VARIANTES.

595. talent de fuir. — 599. O. sic; F. M. Cil premier.

Tute li freint la bucle de cristal,
L'une meitiet li turnet cuntreval;
L'osberc li rumpt entresque[s] a la charn,
Sun bon espiet enz el cors li enbat.
Li paiens chet cuntreval a un quat;
L'anme de lui emporte Sathanas. Aoi.

E siz cumpainz Gerers fiert l'amurafle,
L'escut li freint e l'osberc li desmailet,
Sun bon espiet li met en la curaille,
Empeint le bien, par mi le cors li passet,
Que mort l'abat el camp, pleine sa hanste!
Dist Oliver : « Gente est nostre bataille ! »

escu ne valut un denier : Angelier lui fend sa boucle de pierreries, dont une moitié tombe à terre; rompt le haubert jusqu'à la peau, et lui plante au corps son bon espieu. Le Sarrazin roule à bas tout d'une pièce : Sathanas emporte son âme.

Et le camarade d'Angelier, Gerer atteint l'émir de Balaguer : l'escu lui rompt, le haubert lui desmaille; son bon espieu lui chasse dans le ventre, l'ajustant si droit et si dur qu'il lui traverse le corps, et à pleine lance l'abat mort sur le pré. « Ah! lui crie Olivier; ça va bien, la bataille! »

VARIANTES.

605. entresque à la charn. — 611. « li ment en la curaille. » Et dans son glossaire, M. F. Michel explique « *ment*, pousse, mène. » Ce vers revient souvent, et toujours avec *met*. (II, 625, 641.)

Sansun li dux vait ferir l'almacur,
L'escut li freinst ki est a flurs e ad or;
Li bons osbercs ne li est guarant prod;
Trenchet li le coer, le firie e le pulmun,
Que [mort] l'abat, cui qu'en peist u cui nun;
Dist l'arcevesques : « Cist colp est de baron! »

E Anseis laisset le cheval curre,
Si vait ferir Turgis de Turteluse;
L'escut li freint desus l'oree bucle,
De sun osberc li derumpit les dubles,
Del bon espiet el cors li met l'amure,
Empeinst le ben, tut le fer li mist ultre,

Le duc Sanche assaillant l'aumacour, lui fracasse son escu ciselé de fleurs et d'or; le bon haubert ne lui est prou garant : Sanche lui transperçant le cœur, le foie et le poumon, l'abat mort, qui qu'en pleure ou qu'en rie : « Ah! dit l'archevesque, un vrai coup de baron! »

Anséis rend la main à son cheval et va férir Turgis de Tourtelouse, l'escu lui rompt au-dessus de la boucle dorée, lui traverse les doubles du haubert, et de son bon espieu lui met la pointe dans le corps, l'ajustant si droit et si dur que le fer ressort par le dos, et qu'il vous

VARIANTES.

615. li dux il vait férir. — 619. Que l'abat. (II, 642 et passim.)

Pleine sa hanste el camp mort le tresturnet.
Ço dist Rollans : « Cist colp est de produme ! »

E Engelers, li Guascuinz de Burdele,
Sun cheval brochet, si li laschet la resne;
Si vait ferir Escremiz de Valterne,
L'escut del col li freint e escantelet,
L'osberc lui fausse de dessus la gonelle,
Si l'fiert el piz entre les dous furceles,
Pleine sa hanste l'abat mort de la sele,
Apres li dist : « Turnet estes a perdre ! » Aoi.

E Gualter fiert un paien, Estorgant,
Sur sun escut, en la pene devant,

le renverse, à pleine lance, mort. « Voilà, dit Roland, le coup d'un brave homme ! »

Angelier, le gascon de Bordeaux, pique son cheval et lui lasche la resne; si va férir Escremiz de Vauterne, lui froisse et laidement escorne l'escu qu'il portoit en son cou; lui fausse le haubert par-dessus la gonelle; l'atteint à la poitrine, entre les deux fourchelles; à pleine lance le renverse mort, et lui dit après : « Vous n'avez pas la chance ! »

Gautier de Luz atteint le payen Estorgan, dans le

VARIANTES.

633. V. sic; F. M. « De sun osberc li rumpit la ventaille. » L'assonance est fausse, et le vers suivant justifie la leçon de V. L : de desoz l. g.

Que tut li trenchet le vermeil e le blanc;
De sun osberc li ad rumput les pans;
El cors li met sun bon espiet trenchant
Que mort l'abat de sun cheval curant;
Apres li dist : « Ja n'i aurez guarant ! »

E Berenger ! il fiert Astramariz,
L'escut li freinst, l'osberc li decumfist,
Sun fort espiet par mi le cors li mist
Que mort l'abat entre mil Sarrazins.
Des .xii. pers li .x. en sunt ocis,
Ne mes que dous n'en i ad remés vifs :
Ço est [rei] Chernuble e li quens Margariz.

premier cuir de l'escu, dont il supprime les couleurs, blanc et vermeil; de son haubert lui sépare les pans et lui plante au corps son bon espieu pointu, si bien que mort l'abat de son cheval rapide; après lui dit : « Le mal est sans remède ! »

Et Bérenger ! il blesse Astramariz; l'escu lui rompt, le haubert lui desconfit, son fort espieu lui plante dans le ventre, si bien que mort l'abat entre mille payens ! Des douze pairs du roi Marsille, en voilà desjà dix de moins; il n'en reste que deux vivants, savoir : Chernuble et le preux Margariz.

VARIANTES.

646. Sun fort escut. — 650. Ço est Chernubles. (II, 225, et V, 167.)

Margariz est mult vaillant chevalers,
E bels e forz e isnels e legers;
Le cheval brochet, vait ferir Oliver,
L'escut li freint suz la bucle d'or mer,
Lez le costet li cunduist sun espiet;
Deus le guarit que el cors ne l' ad tuchet :
La hanste fruisset, mie n'en abatiet,
Ultre s'en vait, qu'il n'y ad desturber;
Sunet sun gresle pur les soens ralier.

La bataille est merveilleuse e cumune.
Li quens Rollans mie ne s'aspoüret,
Fier del espiet tant cume hanste li duret,
A .xv. cols [il] l'a fraite e perdue;
Trait Durendal sa bone espee nue,

Margariz, moult vaillant chevalier, beau, robuste, alerte et léger, pique des deux, va férir Olivier, l'escu lui rompt sur sa boucle d'or pur, et lui dirige son espieu le long du flanc; Dieu le garda d'estre touché : la lance le froissa sans en abattre miette, et Margariz ne trouvant point d'arrest, passe en sonnant du cor pour ses gens rallier.

Dans la meslée confuse et merveilleuse, le preux Roland ne s'espouvante mie; fiert de l'espieu tant que le bois lui dure; au quinzième coup tout fut dit! Sa bonne espée alors Durandal il dégaine, son cheval broche,

VARIANTES.

663. A xv cols l'a fraite.

Son cheval brochet, si vait ferir Chernuble,
L'elme li freint ù li carbuncle luisent,
Trenchet le quir e la cheveleure,
E si li trenchet les oilz e la faiture,
Le blanc osberc dunt la maile est menue,
Et tut le cors tresqu'en la furcheure
Enz en la sele, ki est ad or batue;
El cheval est l'espee aresteue,
Trenchet l'eschine, unc n'i out quis [jointure],
Tut abat mort el pred sur l'erbe drue,
Apres li dist : « Culvert, mar i moüstes!
De Mahumet ja n'i aurez ajude :
Par tel glutun n'ert bataille oi vencue! »

et va férir Chernuble: lui rompt le heaume où luit maint escarboucle, lui découpe le cuir avec la chevelure, et les yeux avecque les joues, et son haubert à fines mailles, le pourfend jusqu'à l'enfourchure sur la selle incrustée en or : l'acier descend jusque sur le dos du cheval dont il partage l'eschine sans y chercher le joint; monture et cavalier roulent sur l'herbe drue. Après lui dit Roland : « Coquin, à la male heure! de Mahomet jà n'aurez-vous secours : pareil glouton ne gagnera ceste bataille! »

VARIANTES.

667. le cors. — 668. Si li trenchet. — 673. « n'i out quis..... » Voy. la note. 677. O. sic; F. M. bataille vencue.

Li quens Rollans par mi le champ chevalchet,
Tient Durendal ki ben trenchet e taillet
Des Sarrazins : lur fait mult grant damage!
Ki lui veist l'un geter mort sul' altre,
Li sancs tuz clers gesir par cele place!...
Sanglant en ad e l'osberc e [la] brace,
Sun bon cheval le col e les espalles;
E Oliver de ferir ne s'entarget;
Li .xii. per nen deivent aveir blasme,
E li Franceis i fierent e si caplent,
Moerent paien, e alquant en i pasment.
Dist l'arcevesque : « Ben ait nostre barnage! »
Munjoie escriet, [i]ço est l'enseigne Carle. Aoi.

Le preux Roland parmi le camp chevauche, Durandal à la main, qui si bien tranche et taille les Sarrazins : leur fait moult grand dommage! Vous l'eussiez vu jeter l'un mort sur l'autre, le sang tout clair espandu sur la place, dont son haubert, ses bras sont tout vermeils, et de son bon cheval le col et les espaules! Olivier aussi ne se met pas en retard de frapper; les douze pairs n'ont de reproche à craindre; les François frappant d'estoc et de taille, renversent les payens ici morts, là pasmés. Turpin alors : « Bon pour nostre noblesse! » et crie *Monjoie!* c'est la devise à Charles.

VARIANTES.

679. O. sic; F. M. tint. — 683. e brace. — 685. ne se target. (II, 754.) — 690. ço est l'enseigne.

E Oliver chevalchet par l'estor;
Sa hanste est frait[e], n'en ad [mais] que un trunçun,
En vait ferir un paien, Fauseron,
L'escut li freint ki est ad or e à flur,
Fors de la teste li met les oilz andous,
E la cervele li chet as piez [ça jus],
Mort le tresturnet od tut .vii.c. des lur!
Pois ad ocis Turgis e Estragus;
La hanste briset e esclicet josqu'as poinz.
Ço dist Rollans : « Cumpainz, que faites vos?
En tel bataille n'ai cure de bastun :
Fers e acers i deit aveir valor!
U est vostre espee ki Halteclere ad num?
D'or est li helz e de cristal li punz. »

Olivier chevauche parmi la meslée, tenant le tronçon de sa lance dont va férir le payen Fauseron : l'escu lui fracasse, ciselé de fleurs et d'or; lui fait jaillir les deux yeux de la teste, et fait couler à ses pieds la cervelle: mort le renverse avec sept cents des leurs! occit après Turgis et Estragus, et puis son fust se brise et s'esclate jusqu'à la poignée. « Compagnon, dit Roland, que faites-vous ainsi? En tel estrif de quoi sert un baston? L'acier, le fer, parlez-moi de ces armes!... Où est votre espée Hauteclaire, d'or emmanchée, à la poignée

VARIANTES.

692. Sa hanste est frait, n'en a que un. — 693. V. sic; F. M. Malun. — 696. li chet as piez..... (III, 871.) — 699. briset e eschoet. — 702. O. sic; F. M. e deit.

— « Ne la poi traire, Oliver li respunt,
Kar de ferir oi jo si grant bosoign! » Aoi.
Danz Oliver traite ad sa bone espee
Que ses cumpainz Rollans ad tant demandee,
E il li ad cum chevaler mustree :
Fiert un paien, Justin de Val Ferree,
Tute la teste li ad par mi sevree,
Trenchet le cors e [la] bronie safree,
La bone sele ki ad or est gemmee,
E al ceval a l'eschine trenchee;
Tut abat mort devant soi en la pree.
Ço dist Rollans : « [Ore] vos receif jo frere!
Por itels colps nos eimet li emperere! »
De tutes parz est Munjoie escriee. Aoi.

de diamant? » — « Je, respond Olivier, ne la saurois tirer, car de coigner j'ai trop affaire! »

Il a tiré pourtant sa bonne espée tant réclamée de son compagnon Roland, et la lui montre en digne chevalier : c'est en frappant un payen, Justin de Val Ferrée, à qui la teste il partage, tranche le corps, avec la cuirasse à franges; la bonne selle aussi, d'or esmaillée, et du cheval a pourfendu l'eschine; tout abat mort devant soi sur le pré! « De ceste heure, lui dit Roland, je vous appellerai mon frère! Voilà les coups pour quoi Charles nous aime! » De toutes parts Monjoie est rescriée.

VARIANTES.

709. E il i ad. — 712. e bronie. — 715. devant loi. — 716. « Rollans : « Vos receif jo, frère. » La virgule fait un non-sens.

Li quens Gerins set el ceval sorel,
E sis cumpainz Gerers en Passe-cerf;
Laschent lor resnes, amdui brochent ad ait,
E vunt ferir un paien, Timozel,
L'un en l'escut, e li altre en l'osberc;
Lur dous espiez enz el cors li unt frait,
Mort le tresturnent tres enmi un guaret!
Ne l' oï dire ne jo mie ne l' sai,
Li quels d'els dous en fut li plus isnels.
Esprevaris i fut, li filz Abel;
Celui ocist Engelers de Burdel.
E l'arcevesque lor ocist Siglorel
L'encanteur ki ja fut en enfer :
Par artimal l' i cundoist Jupiter.

Le preux Gérin sied sur son cheval Roux, et son ami Gerer sur Passe-Cerf; ils leur rendent la main, brochent tous deux à l'envi, et vont férir un payen, Timozel, celui-ci dans l'escu, l'autre sur son haubert; lui ont rompu leurs deux espieux au corps, et mort le renversent au beau milieu d'un bled! Je n'ouïs dire et je n'ai jamais sçu lequel des deux y fut le plus alerte.

Esprevariz y fut, le fils d'Abel, que tua de sa main Angelier de Bordeaux.

Et l'archevesque leur tua Siglorel l'enchanteur, qui l'enfer a desjà visité : par males arts l'y mena Jupiter.

VARIANTES.

728 et 729. P. et V. sic; au lieu de ces deux vers, F. M. met : « Espues icil « fut filz Burdel, » conformément d'ailleurs au texte d'O. — 732. li condoist.

Ço dist Turpin : « Icist nos ert forsfait! »
Respunt Rollans : « Vencut est le culvert!
Oliver frere, itels colps me sunt bels! »

La bataille est aduree endementres!
Franc e paien merveillus colps i rendent;
Fierent li un, li altre se defendent;
Tant [bone] hanste i ad fraite e sanglente!
Tant gunfanun rumpu e tante ensengne!
Tant bon Franceis i perdent lor juvente!
Ne reverrunt lor meres ne lor femmes,
Ne cels de France ki as porz les atendent! Aoi.

« Cettui, disoit Turpin, nous fera moult de maux! » — « Non, lui respond Roland; le glouton est vaincu! Frère Olivier, que j'aime de tels coups! »

Cependant la bataille est devenue affreuse! François et Sarrazins merveilleux coups y rendent; les uns frappent, les autres se défendent. Ah! combien de bonnes lances rompues et ensanglantées! Ah! combien de gonfanons, combien d'enseignes en lambeaux! Ah! que de bons François y laissent leur jeunesse! Ne reverront jamais leurs mères, ni leurs femmes, ni leurs amis qui sont aux ports à les attendre!

VARIANTES.

735. O. sic; F. M. « me sunt bel, » sans *s*. — 739. Tant hanste i ad.

Karles li magnes en plurt e si s' demente;
De ço qui calt? n'en aurunt sucurance!
Malvais servis[e] le jur li rendit Guenes
Qu'en Sarraguce sa maisnee alat vendre!
Puis en perdit e sa vie e ses membres,
El plait ad Ais en fut juget a pendre,
De ses parenz ensembl' od lui tels trente,
Ki de murir nen ourent esperance. Aoi.

La bataille est merveilluse e pesant,
Mult ben i fiert Oliver e Rollant!
Li arcevesques plus de mil colps i rent!
Li .xii. pers ne s'entargent nient,

L'empereur Charles en pleurant se désole. Las! à quoi bon? ce ne leur est secours! Ganelon lui rendit un bien meschant office, le jour qu'il partit pour Sarragosse où il vendit la royale maison! dont il perdit depuis et sa vie et ses membres, quand la sentence d'Aix l'envoya à la potence, avec quelque trente des siens qui ne s'attendoient à mourir.

La bataille est merveilleuse et griève : moult bien y fiert Olivier et Roland! l'archevesque Turpin rend les coups par milliers! les douze pairs ne sont point en re-

VARIANTES.

744. «en plurant si se.» *Plurant* n'est pas dans O.; l'on voit *en pl* et un trou qui ne laisserait pas de place pour mettre *plurant*. J'ai donné ma conjecture. — 745. O. sic; F. M. securance. — 746. Malvais servis. (III, 289.) — 751. n'en ourent.

Franceis i fierent trestuz cumunement;
Moerent paien a millers e a cent!
Ki ne s'en fuit de mort n'i ad guarent!
Voeillet o nun, tut'i laisset sun tens!
Franceis i perdent lor meillors guarnemenz,
Ne reverrunt lor peres ne lor parenz,
Ne Carlemagne ki as porz les atent!
En France en ad mult merveillus turment :
Orez i ad de tuneire e de vent,
Pluies et gresilz demesureement;
Chiedent i fuildres e menut e suvent,
E terremoete ço i ad veirement
De seint Michel de Paris josqu'as Seinz,
De Besentun tresqu'as port de Guitsand !

tard, et les François frappent d'un bel accord! Tombent les Sarrazins par cents et par milliers! qui ne s'enfuit, il n'eschappe au trespas : bon gré, mal gré, chacun y laisse ses années! Nos François y perdent tout leur meilleur butin; ne reverront ni pères, ni parens, ni Charlemagne qui les attend à l'issue des desfilés! En France en est moult merveilleux tourment : grands tourbillons de tonnerre et de vent; pluies et grésils à démesure; foudres qui tombent et souvent et menu; et la terre, en vérité, tremble de Saint-Michel de Paris jusqu'à Sens, de Besançon jusqu'au port de Wissant! Il n'est logis dont

VARIANTES.

756. E li Franceis. — 766. O. sic; F. M. fuldres. — 767. Leçon suspecte, *ço i ad;* je proposerais *i ad il.*

Nen ad recet dunt li mur ne cravent!
Cuntre midi tenebres i ad granz!
N'i ad clartet se li cels nen i fent!
Hume ne l' veit ki mult ne s'espavent!
Dient plusor : « Ço est li definement,
La fin del secle ki nus est en present! »
Il ne l' sevent ne dient veir nient :
Ço est li granz doel por la mort de Rollant!

les murs ne se crèvent! vers le midi sont de grandes ténèbres, et n'y fait clair que quand le ciel se fend! Nul ne le voit qui moult s'espouvante; disent plusieurs : « C'est le définiment, c'est la fin du siècle présent! » Ils ne le savent et se trompent : c'est le grand deuil pour la mort de Roland!....

VARIANTES.

770. N'en ad recet dunt del mur. — 772. ne n'i fent. — 773. « Ne s'espa[e]nt. » O. porte *sesspant*, ce que je serais porté à lire *ses espant*, comme *ses escriet* (II, 561). *S'espanter* serait alors le même mot que l'espagnol *espantarse*, et l'italien *spaventarsi*. Néanmoins j'ai préféré me rapprocher de V. et de P., qui mettent : « il n'y a home qi mot ne *s'espovent*. » — 777. « Ço est li granz dulors. » Vers faux : trop long pour un vers dissyllabe, trop court pour un hexamètre. V. ains est dolor por amor de Rollant. P. por la mort de R.

CHANT III.

ARGUMENT.

La bataille continue. Exploits prodigieux de Roland, de Turpin et d'Olivier, des Français et des Sarrasins; Roland se décide enfin à sonner de son cor; Charlemagne l'entend avec effroi, et voudrait retourner; Ganelon s'y oppose; le duc Naime insiste dans le sens de l'empereur; Charlemagne fait arrêter et garder à vue Ganelon, et l'avant-garde revient au galop sur ses pas, mais ils sont à trente lieues de distance!

La plupart des Français sont tombés sur le champ de bataille; Roland se bat encore en désespéré. Il rencontre Olivier blessé à mort : leurs adieux; Olivier expire, et Roland lui fait une oraison funèbre. Au trépas d'Olivier succède celui du vaillant archevêque Turpin, à qui Roland rend aussi les derniers devoirs. Enfin Roland lui-même voit son heure arrivée; détail de ses derniers moments sur le champ de bataille désert : ses adieux à son épée; sa confession à Dieu. L'archange Michel et l'archange Gabriel descendent pour recueillir son âme, qu'ils emportent en paradis.

CHANT III.

Franceis i unt ferut de coer e de vigur!
Paien sunt morz a millers e a fulz :
De cent millers n'en poent guarir dous!
[Ço] dist Rollans : « Nostre hume sunt mult proz!
Suz ciel n'ad home plus en ait de meillors!
Il est escrit en la geste francor
Que vassals a li nostre empereur! »
Vunt par le camp, si requerent les lur;
Plurent des oilz de doel e de tendrur
Por lor parenz par coer e par amor.
Li reis Marsilie od sa grant ost lor surt. Aoi.

Les François ont féru de cœur et de vigueur! les payens gisent morts par milliers, par troupeaux : de cent milliers, ils n'en sauvent pas deux! « Nos soldats, dit Roland, sont moult preux! homme n'est sous le ciel qui plus ait de vaillans : il est escrit au *Gesta Francorum* que nostre empereur a les braves! »

[Roland et Olivier] s'en vont parmi le camp, requérant les leurs de bien faire. Chacun verse des pleurs de deuil et de tendresse, songeant à leurs parens d'un cœur rempli d'amour. Le roi Marsille avecque sa grande ost soudain leur tombe sur les bras.

VARIANTES.

1. Hexamètre. On pourrait lire : « Franc unt férut. » — 4. Rolans dist. — 7. Que vassals est. P. que vassal soient avec l'empereor. V. « que proz vassal [sont] « a l'emperaor. » Ce sens est d'ailleurs évidemment préférable à l'autre.

Marsilie vient par mi une valee
Od sa grant ost que il out asemblee.
[Granz] .xxx. escheles ad li reis anumbrees.
Lucent cil elme as perres d'or gemmees,
E cil escuz, e ces bronies safrees;
.Vii. milie graisles i sunent la menee :
Grant est la noise par tute la cuntree.
Ço dist Rollans : « Oliver, compaign, frere,
Guenes li fels ad nostre mort juree;
La traïsun ne poet estre celee :
Mult grant venjance en prendrat l'emperere!
Bataille auerum e fórte e aduree;
Unches mais hom tel ne vit ajustee!

Marsille avecque sa grande ost s'en vient le long de la vallée : a partagé son monde en trente bataillons, dont on voit luire au soleil les heaumes esmaillés d'or et de pierreries, et les escus avec les cuirasses frangées. Sept mille hautbois y sonnent la fanfare, dont grande noise se lève par toute la contrée.

Roland dit : « Olivier, mon compagnon, mon frère, Ganelon, le félon, a juré nostre mort : sa trahison meshuy ne peut estre celée; moult terrible vengeance en prendra l'empereur! Nous aurons la bataille et forte et bien cruelle! Onques mais n'en vit-on la pareille as-

VARIANTES.

14. Xx escheles. (III, 358; IV, 819.) — 15. Lacent cil elme. — 23. Averum.

Jo i ferrai de Durendal m'espee,
E vos, compainz, ferrez de Halteclere.
En tanz bons lius les avum nos portees,
Tantes batailles en avum afinees
Male chançun n'en deit estre cantée! » Aoi.

Marsilies veit de sa gent le martirie,
Si fait suner ses cors e ses buisines,
Puis si chevalche od sa grant ost banie;
Devant chevalchet un Sarrazin, Abisme;
Plus fel de lui n'out en sa cumpagnie!
Teches ad males e mult granz felonies,

semblée! J'y frapperai de Durandal, et vous, ami, de Hauteclaire. En combien de bons lieux les avons-nous portées! Que de combats en avons mis à fin! Aussi male chanson n'en doit estre chantée! »

Marsille voit de sa gent le martyre; donc fait sonner ses cors et ses trompettes, et puis chevauche avec sa grande ost attroupée. Au premier rang, un Sarrazin, Abysme, le plus meschant de ceste bande, souillé d'ordure et tout noir de félonies : ne croit en Jésus,

VARIANTES.

25. Voy. la note sur II, 139.—34. O. sic; F. M. de li.—35. «Tetches,» que donne M. F. M., est dans l'O., mais le second *t* est en surcharge et d'une autre main.

Ne creit en Deu le filz sancte Marie;
Issi est neirs cume peiz ki est demise!
Plus aimet il traisun e murdrie
Que il ne fesist trestut l'or de Galice!
Unches nuls hom ne l' vit juer ne rire!
Vasselage ad e mult grant estultie,
Por ço est [il] drud al felun rei Marsilie :
Sun draguń portet a qui sa gent s'alient.
Li arcevesque ne l' amerat ja mie!
Cum il le vit, a ferir le desiret,
Mult quiement le dit a sei meisme :
« Cel Sarrazins me semble mult herite!
Asez est mielz que jo l'[i] alge ocire :
Unches n'amai cuard ne cuardie! » Aoi.

fils de la sainte vierge; cest Abysme au teint de poix fondue, aimant la trahison et le sang plus que tout l'or de Galice, nul ne le vit onques jouer ni rire! au demeurant courageux et téméraire jusqu'à la folie. Aussi du félon roi Marsille est-il le favori, et porte le dragon où sa gent se rallie. Tel payen n'est pas pour estre des amis de Turpin, lequel sitost qu'il le vist brusla de le férir, et se dit tranquillement en soi-mesme : « Ce payen-ci me semble moult hérétique! ce sera le mieux que je l'aille occire, car ni couard ni couardise ne furent oncques de mon goust! »

VARIANTES.

42. pur ço est drud.—48. Mielz est mult que jo l'alge ocire. (I, 44.)

Li arcevesque cumencet la bataille,
Siet el cheval qu'il tolit à Grossaille :
Çil ert uns reis qu' ocist en Danemarche.
Li destrers est e curanz e aates :
Piez ad copiez e les gambes ad plates,
Curte la quisse e la crupe ben large,
Lungs les costez e l'eschine ad ben halte,
Blanche la cue e la crignete jàlne,
Petite oreille, la teste tute falve;
Beste nen est ki encontre lui alge.
Li arcevesque brochet par vasselage,
Ne laisserat qu'Abisme nen asaillet;
Vait le ferir en l'escut amiracle :
Pierres i ad, ametistes e topazes,

L'archevesque ouvre la bataille sur le cheval qu'il ravit à un roi de Danemarck, l'ayant occis de sa main; et avoit nom ledit roi Grossaille. Le destrier est agile et rapide : les pieds moulés, les jambes plates, courte la cuisse et la croupe large, les flancs longs et l'eschine haute, blanche la queue et la crinière jaune, petite oreille avec la teste fauve; et n'estoit beste au monde à mettre en parangon. Turpin si bravement le pique! car il ne veut laisser d'assaillir Abysme : va le frapper sur son escu d'émir, semé de diamans, améthystes, topazes,

VARIANTES.

52. co ert u. r. (II, 257, 295.) — 59. Beste n'en est nule. (III, 161.) — 60. brochet par tant grant vasselage. — 61. n'en assaille.

Esterminals e carbuncles ki ardent;
Si li tramist li amiralt Galafes :
En Val Metas li dunat uns diables.
Turpins i fiert, ki nient ne l' esparignet;
Enpres sun colp ne quid que un dener vaillet!
Le cors li trenchet tres l'un costet qu'al altre
Que mort l'abat en une voide place.
Dient Franceis : « Ci ad grant vasselage!
En l'arcevesque est ben la croce salve! »

[Quant] Franceis veient que paiens i ad tant,
De tutes parz en sunt cuvert li camp,
Suvent regretent Oliver e Rollant,
Les .xii. pers qu'il lor seient guarant;

esterminaux (?), ardentes escarboucles. Cest escu vient de l'amiral Galafre, qui le reçut d'un diable au val Métas. Mais après le coup de Turpin, je n'en eusse mie offert un denier! Ce coup traverse le payen de l'un à l'autre flanc, si bien que mort l'abat en belle place. Et les François de crier : « Bien frappé! de l'archevesque est la croix bien gardée! »

Les François voyant déborder les payens dont de tous costés les champs sont couverts, chacun réclame Olivier, Roland et les douze pairs, qu'ils soient leur rempart.

VARIANTES.

65. V. en Val Mortal. — 65 et 66. Ces deux vers sont intervertis : « En Val « Metas..... Si li tramist. » — 73. Franceis veient. (III, 501.)

E l'arcevesque lur dist de sun semblant :
« Seignors barons, n'en alez mespensant!
Pur Deu vos pri que ne seiez fuiant,
Que nuls prozdom malvaisement n'en chant!
Asez est mielz que moerium cumbatant!
Pramis nus est : fin prendrum a itant :
Ultre cest jurn ne serum plus vivant,
Mais d'une chose vos soi jo ben guarant :
Seint pareis vos est abandunant,
As innocenz vos en serez seant! »
A icest mot si s'esbaldissent Franc
Cel nen i ad Munjoie ne demant. Aoi.

Un Sarrazin i out de Sarraguce;

Turpin alors leur parle à cœur ouvert : « Seigneurs barons, ne cédez point à quelque meschante pensée! Au nom de Dieu, surtout, ne fuyez pas! que nul homme de bien male chanson n'en chante! Il vaut bien mieux mourir en combattant! Nostre compte est réglé : nous finirons ici; ce jour est nostre dernier jour! Mais d'un point seul vous suis-je bien garant : c'est que le saint paradis est à vous, où vous siégerez parmi les bienheureux! » Sur ce mot, telle ardeur s'allume aux François, qu'il n'est celui qui n'appelle *Monjoie!*

Là fut un Sarrazin de Sarragosse, maistre et sei-

VARIANTES.

78. n'en alez mès pensant. — 82. fin prendrum aïtant. — 88. Cel n'en i ad.

De la citet l'une meitet est sue,
Ço est Climborins, ki pas ne fut produme!
Fiance prist de Guenelun le cunte,
Par amistiet l'embaisat en la buche,
Si l'endunat s'espee e s'escarbuncle.
Tere Major, ço dit, metrat a hunte,
A l'emperere si toldrat la curone.
Siet el ceval qu'il cleimet Barbamusche :
Plus est isnels que esprever ne[n] arunde;
Brochet le bien, le frein li abandunet,
Si vait ferir Engeler de Guascoigne;
Ne l' poet guarir sun escut ne sa bronie :
De sun espiet el cors li met l'amure,
Empeint le ben, tut le fer li mist ultre;

gneur d'une moitié de la cité : c'est Climborin, qui pas n'estoit prud'homme! le mesme qui tantost reçut la foi du comte Ganelon, par amitié le baisa sur la bouche, et lui donna son espée et son escarboucle. Il honnira, dit-il, le Grand pays, et ostera sa couronne à l'empereur. Sur son cheval qu'il nomme Barbamouche, plus léger qu'espervier ni qu'aronde, il pique des deux, rend la main, et va férir Angelier de Gascogne. Ni son escu ni sa cuirasse ne garantissent le François; l'infidèle lui met au corps la pointe de son espieu, le heurte dur, et le traversant de son fer, à pleine lance le retourne

VARIANTES.

93. l'en baisat. — 94. l'en dunat. — 98. ne arunde.

Pleine sa hanste el camp mort le tresturnet,
Apres escriet : « Cist sun bon a cunfundre!
Ferez, paien, pur la presse derumpre! »
Dient Franceis : « Deus! quel doel de prodome! » Aoi.

Li quens Rollans enapelet Oliver :
« Sire Cumpainz, ja est mort Engeler;
[Dont] nus n'avium plus vaillant chevaler! »
Respunt li quens : « Deus le me doinst venger! »
Sun cheval brochet des esperuns d'or mier,
Tient Halteclere, sanglent en est l'acer,
Par grant vertut vait ferir le paien,
Brandist son colp, e li Sarrazins chiet:
L'anme de lui enportent aversers.

à bas, mort. Après s'escrie : « Ils sont bons à confondre! Payens, frappez pour esclaircir la presse! » Et les François : « Dieu, quel dommage! un si valeureux guerrier! . . . »

Le preux Roland apostrophe Olivier : « Monsieur mon compagnon, voilà mort Angelier, le chevalier le plus vaillant de l'ost! » — « Dieu, respond Olivier, Dieu me doint le venger! » Et broche son cheval des esperons d'or pur, agitant Hauteclaire dont sanglant est l'acier; de grand'vertu va férir le payen, brandit son coup, et le Sarrazin tombe; sa vilaine ame emportent les démons.

VARIANTES.

108. en apelet. — 110. Nus n'avium.

Puis ad ocis le duc Alphaien;
Escababiz i ad le chef tranchet;
.Vii. Arrabiz i ad deschevalcet,
Cil ne sunt proz jamais pur guerreier.
Ço dist Rollans : « Mis cumpainz est irez!
Encuntre mei fait asez a preiser;
Pur itels colps nos ad Charles plus cher. »
A voiz escriet : « Ferez i, chevaler! » Aoi.

D'altre part est un paien, Valdabrun;
Celoi levat le rei Marsiliun,
Sire est par mer de .iiii.c. drodmunz;
N'i ad eschipre qui cleimt se par loi nun;
Jerusalem prist ja par traïsun,

Puis Olivier occit le duc Alphaïen; puis décapite Escababis; puis sept Arabes désarçonne, qui jamais plus n'iront en guerre : « Nostre ami, dit Roland, m'en veut! c'est contre moi qu'il fait tous ces beaux coups pour qui Charles nous tient plus chers. » Puis il s'escrie à pleins poumons : « Hardi! bons chevaliers! »

D'autre part est le payen Valdabron, ancien gouverneur de Marsille, seigneur en mer de quatre cents dromons. N'est matelot qui réclame un autre nom que le sien. C'est lui qui ayant pris par trahison Jérusalem,

VARIANTES.

124. F. M. « Aucaz escriet. » O. porte nettement *A voiz*, expression qui revient souvent dans le cours du poëme. — 128. qu'il cleimt.

Si violat le temple Salomun,
Le patriarche ocist devant les funz.
Cil ot fiance del cunte Guenelun,
Il li dunat s'espee e mil manguns;
Siet el cheval qu'il cleimet Gramimund,
Plus est isnels que nen est uns falcuns;
Brochet le bien des aguz esperuns,
Si vait ferir le riche duc Sansun,
L'escut li freint e l'osberc li derumpt,
El cors li met les pans del gunfanun,
Pleine sa hanste l'abat mort des arçuns :
« Ferez, paien, car tres ben les veintrum ! »
Dient Franceis : « Deus ! quel doel de baron ! » Aoi.

Li quens Rollans, quant il veit Samsun mort,

viola le temple de Salomon, et massacra le patriarche devant les fonts de baptesme. Il reçut tantost la foi du comte Ganelon, lui donnant son espée avec mille mangons d'or. Valdabron monte un cheval appelé Gramimond, plus léger qu'un oiseau de proie; le broche bien des esperons aigus, et va férir le puissant duc Sanche, auquel il rompt son escu, déchire son haubert, et lui fourrant au corps sa longue banderole, lui fait vider les arçons et l'abat mort à pleine lance : « Frappez, payens, car très-bien les vaincrons! » — « Dieu! disent les François, c'est grand deuil du baron! »

Le preux Roland voyant Sanche expiré, vous pensez

Poez saveir que mult grant doel en out!
Sun ceval brochet, si li curt ad esforz,
Tient Durendal qui plus valt que fin or;
Vait le ferir li bers quanque[s] il pout
Desur sun elme ki gemmet fut ad or;
Trenchet la teste et la bronie et le cors,
La bone selle ki est gemmet ad or,
E al cheval parfundement le dos;
Ambure ocit, ki qui l' blasme ne qui l' lot.
Dient paien : « Cist colp nus est mult fort! »
Respunt Rollans : « Ne pois amer les voz :
Devers vos est li orguilz e li torz! » Aoi.

D'Affrike i ad un Affrican venut,

bien le grand deuil qu'il en eut! Durandal au poing qui vaut plus que fin or, il va frapper tant qu'il peut le glouton sur son heaume d'or esmaillé; pourfend teste, cuirasse et corps, la bonne selle d'or ouvragée, et plantant son fer dans le dos du cheval, l'homme et la beste occit, qui l'en blasme ou le loue : « Voilà, crient les payens, un trop douloureux coup! » Et Roland respond : « Je ne puis aimer les vostres : avecques vous est l'orgueil et le tort! »

En voici un arrivé d'Afrique; c'est Maucuidant, le

VARIANTES.

147. quanque il pout. — 152. ki qu'el blasme ne qu'il lot.

Ço est Malquidant, le filz al rei Malcud;
Si guarnement sunt tut a or batud,
Cuntre le ciel sur tuz les altres luist,
Siet el ceval qu'il cleimet Salt Perdut,
Beste nen est ki poisset curre a lui.
Il vait ferir Anseis en l'escut,
Tut li trenchat le vermeill e l'azur,
De sun osberc li ad les pans rumput,
El cors li met e le fer e le fust :
Morz est li quenz, de sun tens n'i ad plus!
Dient Franceis : « Barun, tant mare fus! »

Par le camp vait Turpin li arcevesque;
Tel coronet ne chantat unches messe,

fils au roi Malcus : tout son harnois est revestu de feuilles d'or qui le font reluire au soleil sur tous ses compagnons ; il monte un cheval qu'il nomme Saut-Perdu, contre lequel nulle beste ne peut lutter de vistesse. Ce Maucuidant va choquer l'escu d'Anséis de telle roideur que l'azur et le vermeil en furent du tout gastés, et lui crevant son haubert, lui plante au corps sa lance, fer et fust. Mort est le comte et son temps fini! et les François : « Baron, c'est jouer de malheur! »

Parmi le champ de bataille va l'archevesque Turpin : tel tonsuré jamais ne chanta messe, ni qui de son corps

VARIANTES.

157. Malquiant. V. et P. Malcuidans. — 161. Beste n'en est.

Ki de sun cors feist tantes proecces;
Dist al paien : « Deus tut mal te tramette!
Tel ad ocis dunt al coer me regrette! »
Sun bon ceval i ad fait esdemettre,
Si l'ad ferut sur l'escut de Tulete
Que mort l'abat [de] desur l'herbe verte.

De l'altre part est un paien, Grandonies,
Filz Capuel, le rei de Capadoce;
Siet el cheval que il cleimet Marinorie,
Plus est isnels que n'est oisel ki volet;
Laschet la resne, des esperuns le brochet,
Si vait ferir Gerin par sa grant force;

fist telles vaillantises. Turpin poussant son bon cheval, crie au payen : « Dieu te donne du pire! tel as occis dont le cœur me souspire! » Parlant ainsi, pousse son bon cheval et frappe un coup sur l'escu de Tolède, dont le Sarrazin roule mort sur le pré verdoyant.

D'une autre part, voici Grandogne, un payen, fils à Capuel, roi de Cappadoce; sur son cheval qu'il nomme Marinore, est plus léger que l'oiseau dans les airs. Il rend la main, broche des esperons, et va choquer Gérin de telle violence que son escu vermeil lui rompt et de

VARIANTES.

175. l'abat desur le herbe. — 176. Del altre part. — 177. « de Cappadoce « neez. » *Neez* est dans O., mais ajouté après coup et d'une autre main.

L'escut vermeill li freint, del col li portet;
Apres li ad sa bronie [tut] desclose,
El cors li met tute l'enseigne bloie
Que mort l'abat en une halte roche.
Sun cumpaignon Gerer ocit uncore,
E Berenger, e Guiun de seint Antonie;
Puis vait ferir un riche duc, Austorie,
Ki tint Valence e Envers sur le Rosne;
Il l'abat mort, paien en unt grant joie!
Dient Franceis : « Mult decheent li nostre! »

Li quens Rollans tint s'espee sanglente,
Bien ad oït que Franceis se dementent;

son col arrache; après lui a sa cuirasse entr'ouverte, lui plonge au corps sa banderole bleue, et mort l'abat au pied d'un roc sourcilleux. Il tue pareillement Gerer, compagnon de Gérin, et Bérenger, et Guy de Saint-Antoine; puis va férir un puissant duc, Austore, qui tint Valence et Envers sur le Rhosne : il l'abat mort, les payens en triomphent, et les François : « Ah, quel déchet des nostres! »

Le preux Roland, son espée sanglante au poing, entend ce cri désespéré des François; de la douleur qu'il

VARIANTES.

182. de col. — 183. bronie desclose. — 186. Geres. — 189. V. sic; F. M. Valeri. — 191. Pron. avec le *d* intercalaire *déchedent*. (II, 109; I, 226.)

Si grant doel ad que par mi quiet fendre;
Dist al paien : « Deus tut mal te cunsente!
Tel as ocis que mult cher te quid vendre! »
Sun ceval brochet ki del curre cuntence;
Ki que l' cumpert, venuz en sunt ensemble.

Grandonie fu e prozdom e vaillant
E vertuus e vassal cumbatant;
Enmi en sa veie ad encuntret Rollant,
Enceis ne l' vit, si l' recunut veirement
Al fier visage e al cors qu'il out gent,
E al reguart e al contenement;
Ne poet muer qu'il ne s'en espaent,
Fuir s'en voleit, mais ne li valt nient :

en a son cœur est prest à fendre, et dit au Sarrasin : « Dieu t'envoye du pire! tel as occis que moult cher te veulx vendre! » Puis, broche son cheval qui de courir fait rage. Qui des deux le paiera, car ils sont en présence?

Grandogne estoit homme de bien, vaillant et brave en la bataille. Rencontrant sur son chemin Roland qu'il n'avoit jamais aperçu, le reconnut d'abord à son fier visage, à sa taille moulée, à son regard et à sa contenance, dont il ne se put empescher de ressentir quelque frayeur; il veut fuir, mais la fuite est défendüe : le comte

VARIANTES.

194. Pron. *quide.* — 197. « ki ort del cuntence. » *Ort*, dans O., est d'une autre main. V. Point le destrier ki del corre valente. — 206. Fuir s'en voelt.

Li quens le fiert tant vertuusement
Tresqu'al nasel tut le helme li fent,
Trenchet le nez e la buche e les denz,
Trestut le cors e l'osberc jazerenc,
De l' oree sele les dous alves d'argent
E al ceval le dos parfundement :
Ambure ocist seinz nul recoeverement;
E cil d'Espaigne s'en cleiment tuit dolent.
Dient Franceis : « Ben fiert nostre guarent! »
La bataille est e merveillose e grant!
Franceis i ferent des espiez brunisant.
La veissez si grant dulor de gent!
Tant hume mort e naffret e sanglent!
L'un gist sur l'altre, e envers e adenz!

l'a frappé si vertueusement qu'il lui partage le heaume jusqu'au naseau; l'acier tranche le nez, la bouche et les dents; ensuite le corps, nonobstant les mailles du haubert, puis de la selle d'argent les deux aubes dorées, et s'enfonce dedans l'eschine du cheval; monture et cavalier sont tués sans remède, et cependant que ceux d'Espagne s'en désolent, entre eux les François vont disant: « O, le bon bras de nostre capitaine! »

La bataille sévit terrible, impétueuse! nos François y font miracle de leurs espieux d'acier bruni. Là vissiez-vous si grand'douleur du monde! tant d'hommes morts et navrés, et sanglans! l'un gist sur l'autre, qui à l'en-

VARIANTES.

211. Del orée sele se dous alues.

Li Sarrazin ne l' poent susfrir tant :
Voelent u nun, si guerpissent le camp,
Par vive force les encacerent Franc. Aoi.

La bataille est merveilluse e hastive!
Franceis i ferent par vigur e par ire,
Trenchent cez poinz, cez costez, cez eschines,
Cez vestemenz entresque[s] as chars vives :
Sur l'erbe verte li cler sancs s'en afilet :
Tere Major, Mahumet te maldie!
Sur tute gent est la tue hardie!
Cel n'en i ad ki ne criet : « Marsilie,
Cevalche, rei; bosuign avum d'aïe! »

vers, qui sur la face!... Les Sarrazins n'y peuvent plus durer : bon gré, mal gré, il leur faut déguerpir; de vive force on leur baille la chasse.

La bataille sévit, terrible et fougueuse à merveilles! nos gens combattent, pleins d'ire et de vigueur : tranchent ces poings, ces costés, ces eschines, ces vestemens de fer jusques à la chair vive; sur l'herbe verte découlent des ruisseaux de sang! O Grand pays, Mahomet te maudie! sur toute race est la tienne hardie! Il n'est Sarrazin qui ne crie à Marsille : « Chevauche, roi; nous avons besoin d'aide! »

VARIANTES.

221. O. sic; F. M. ne l' poeit. — 227. Entresque as chars. — 228. O. sic; F. M. l[i] cler sancs.

Li quens Rollans apelet Oliver :
« Sire cumpaign, se l' volez otrier,
Li arcevesque est mult bon chevaler!
Nen ad meillor en tere ne suz cel;
Ben set ferir e de lance e d'espiet! »
Respunt li quens : « Car li aluns aider! »
A icest mot l'unt Franc recumencet.
Dur sunt li colps e li caples est grefs;
Mult grant dulor i ad de Chrestiens!
Ki puis veist Rollant e Oliver
De lur espees e ferir e capler,
[De bon vassal li poüst remembrer!]
Li arcevesque i fiert de sun espiet;
Cels qu'il unt mort ben les poet hom preiser :

Roland apostrophe Olivier : « Monsieur mon compagnon, sauf vostre avis, nostre archevesque est moult bon chevalier! meilleur n'existe en terre ni sous le ciel, car il sait bien férir et de lance et d'espieu! » — « Or bien, respond Olivier, allons doncques lui aider! » Sur ceste parole, les François y revont de plus belle.

Durs sont les coups, sans pitié le combat; moult grand carnage y a des Chrestiens! Qui donc eust vu Roland et Olivier allonger leurs grands coups d'espée, il eust compris que c'est de la valeur!

Le bon archevesque Turpin s'escrime aussi de son espieu. De leurs victimes, on en sait bien le compte;

VARIANTES.

244. Je restitue ce vers manifestement omis dans O. et dans F. M. (III, 533.)

Il est escrit es cartres e es brefs,
Ço dist la geste, plus de .iiii. milliers.
As quatre curs lor est avenut ben;
Li quint apres lor est pesant e gref!
Tuz sunt ocis cist Franceis chevalers,
Ne mes seisante que Deus i ad esparniez:
Einz que il moergent il se vendrunt [mult] cher!

Li quens Rollans des soens i veit grant perte; Aoi.
Sun cumpaignun Oliver enapelet :
«Bel chers cumpainz, pur Deu qui vos enhaitet,
Tanz bons vassals veez gesir par tere!

il est escrit aux chartres et dans les brefs : la geste en met plus de quatre milliers.

Aux quatre premiers chocs, tout heur les accompagne; mais le cinquième après leur fut cruel et désastreux! tous les chevaliers François sont occis, hormis soixante, espargnés du bon Dieu, lesquels avant que de mourir se vendront cher!

Le preux Roland voyant des siens le piteux désastre, il interpelle son camarade Olivier : «Beau sire, cher compagnon, par Dieu qui vous protége, voyez combien de braves gisans par terre! Hélas, nostre douce et belle

VARIANTES.

249. O. sic; F. M. «turs,» dont je ne connais pas d'exemple dans cette acception. V. as quatre esturs. — 253. il moergent se vendrunt. — 255. Oliver en apelet. — 256. Bel sire, chers compains... que vos en haitet!

Pleindre povum France dulce, la bele,
De tels barons cum or remeint deserte!
E, reis amis, que vos ici nen estes!
Oliver frere, cum le purrum nus faire?
Cum faitement li manderum nuveles? »
Dist Oliver : « Jo ne l' sai cument quere;
Mielz voeill murir que hunte nus seit retraite! » AOI.

Ço dist Rollans : « Cornerai l'olifant;
Si l' orrat Carles ki est as porz passant :
Jo vos plevis ja returnerunt Franc. »
Dist Oliver : « Vergoigne sereit grant,
E reprover a trestuz voz paranz!

France! nous la pouvons bien plaindre, quand de pareils barons elle demeure veuve! Hélas, nostre bon roi, que n'estes-vous ici! Olivier, mon frère, qu'est-il de faire à ceste heure! Comment lui ferons-nous parvenir des nouvelles? » Olivier dit : « Je n'en vois nul moyen; mais la mort vaut mieux que la honte! »

— « Hé bien, dit Roland, je cornerai l'olifant; Charles l'entendra qui passe aux desfilés : les François, je vous garantis, tourneront bride tout à l'heure. » — « Ah, dit Olivier, ce seroit trop grande vergogne à tous vos pa-

VARIANTES.

258. Pleindre poums. — 259. cum orre meint. — 260. ici n'en estes! — 261. « Cumment le. » Mais O. portait nettement *cum*; une main plus récente a ajouté en surcharge, à peine lisible, *ment*.

Iceste hunte durreit al lur vivant.
Quant je l' vos dis n'en feistes nient;
Mais ne l' ferez par le men loement:
Se vos cornez, n'ert mie hardement,
Ja avez vos amsdous les braz sanglanz. »
Respont li quens : « Colps j'[i] ai fait mult genz ! » Aoi.

Ço dit Rollans : « Forz est nostre bataille !
Jo cornerai, si l' orrat li reis Karles. »
Dist Oliver : « Ne sereit vasselage !
Quant je l' vos dis, cumpainz, vos ne deignastes.
S'i fust li reis, n'i oüsum damage;
Cil ki la sunt n'en deivent aveir blasme ! »

rens qui en porteroient l'affront toute leur vie! Quand j'en parlai, vous n'en voulustes rien faire; vous ne le ferez plus, du moins par mon conseil; car si vous cornez, ce ne sera point hardiment : desjà avez-vous les deux bras tout ouverts! » — « Voire! dit Roland, mais j'ai baillé de fiers coups! »

« Non! reprit-il, la partie est trop forte! je cornerai, seur d'estre ouï de Charlemagne. » — « Ah! reprit Olivier, ce ne seroit pas brave! tantost, lorsque je vous le dis, vous ne daignastes m'escouter! Que Charlemagne y fust, nous n'eussions ce dommage! mais ceux qui sont là-bas n'en porteront nul blasme! » Il ajouta :

VARIANTES.

274. ams dous les bras. — 275. Colps j'ai fait.

Dist Oliver : « Par ceste meie barbe,
Se puis vedeir ma gente sorur Alde,
Ne jerreiez jamais entre sa brace! » Aoi.

Ço dist Rollans : « Porquei me portez ire? »
E cil respunt : « Cumpainz, vos le feistes;
Kar vasselage par sens nen est folie;
Mielz valt mesure que ne fait estultie;
Franceis sunt morz par vostre legerie :
Ja mais Karlon de nus n'aurat servise.
Se me creisez, venuz i fust mi[s] sire:
Ceste bataille oüsum faite u prise,
U pris u mors i fust li reis Marsilie :

« Par ceste mienne barbe, si Dieu permet que je revoie ma sœur, la belle Aude, vous ne serez jamais entre ses bras couché! »

Roland lui dist : « Pourquoi ceste rancune? » et Olivier respond : « Camarade, c'est vostre faute : autre chose est le courage sensé, autre chose l'extravagance; retenue vaut mieux que témérité. Si nos François sont morts, c'est par vostre imprudence, et de nous Charles ne tirera jamais plus de service. Au rebours, si vous m'eussiez cru, le roi nostre sire y venoit, alors le gain de ceste bataille nous estoit asseuré : ou pris

VARIANTES.

282. meie darbe! — 285. me portet ire. V. vos me portez rancune et felonie. — 287. n'en est folie. — 291. mi sire.

Vostre proecce, Rollant, mar la veismes!
Karles li magnes de nos n'auerat aïe;
N'ert mais tel home desqu[es] a Deu juise!
Vos i murrez, e France en ert hunie;
Oi nus defalt la leial cumpaignie;
Mult einz le vespere ert gref la departie!» Aoi.

Li arcevesques les ot cuntrarier,
Le cheval brochet des esperuns d'or mer,
Vint tresqu'ad els, si's prist a castier :

ou mort y fust le roi Marsille. Roland, vostre vaillance a fait nostre malheur! Non, nous n'aiderons plus jamais aux desseins de Charlemagne, le plus grand des héros qu'on verra sur terre d'ici au jour du jugement! Vous périrez ici à la honte de la France; et puisqu'aujourd'hui nous avons faute de ceste loyale compaignie, avant le soir sera la despartie extresme et moult sévère! »

L'archevesque Turpin entend leur desbat; il pique son cheval des esperons d'or pur, et s'arrestant près d'eux, les reprend en ceste manière : « Sire Roland et

VARIANTES.

294. O. proecce. F.M. parecce... mar là uemes. L. Vostre proece sera hui cher merie!

V. Dient François : Diex pere, que feron?
Si mal veismes le conte Ganelon!

— 295. n'averat. — 296. desqu'à Deu juise. — 299. « Einz le vespere mult. » Vers faux, parce que le copiste d'O. a transposé les mots, à quoi il est sujet.

« Sire Rollant, e vos sire Oliver,
Pur Deu vos pri, ne vos cuntraliez!
Ja li corners ne nos aureit mester,
Mais nepurquant si est il asez melz
Venget li reis, si nus purrat venger.
Ja cil d'Espaigne ne s'en deivent turner!
Nostre Franceis i descendrunt a pied,
Truverunt nos e morz e detrenchez,
Leverunt nos en bieres, sur sumers,
Si nus plurrunt de doel e de pitet,
Enfuerunt en aitres de musters,
N'en mangerunt ne lu, ne por, ne chen. »
Respunt Rollans : « Sire, mult dites ben! » Aoi.

vous sire Olivier, au nom de Dieu, ne vous disputez mie! Sonner du cor ne nous peut plus servir; ce nonobstant il sera beaucoup mieux que le roi vienne : il pourra nous venger. Les Espagnols ne doivent pas rentrer! Quant à nous, nos braves François en desbouchant dans la vallée, nous trouveront morts et taillés en pièces; alors ils nous enlèveront en des cercueils à dos de sommiers, et s'en iront avec larmes de deuil et de compassion, ensépulturer nos reliques aux cimetières bénis des moustiers, à l'abri de la dent des loups, sangliers et chiens. » Roland respond : « C'est moult bien parlé, sire! »

VARIANTES.

308. « ne s'en deivent turner liez. » *Liez* est ajouté en marge et d'une autre main.

Rollans ad mis l'olifan a sa buche,
Empeint le ben, par grant vertut le sunet.
Halt sunt li pui e la voiz est mult lunge!
Granz .xxx. liwes l'oïrent il respundre!
Karles l'oït e ses cumpaignes tutes;
Ço dit li reis : « Bataille funt nostre hume!
E Guenelun li respundit encuntre :
« S'altre l' desist, ja semblast grant mençunge! » Aoi.

Li quens Rollans par peine et par ahans,
Par grant dulor, sunet sun olifan;
Par mi la buche en salt fors li cler sancs,
De sun cervel le temple en est rumpant;
Del corn qu'il tient l'oïe en est mult grant!
Karles l'entent, ki est as porz passant;

Donc Roland approche l'olifant de ses lèvres, l'embouche bien, et sonne d'un puissant effort. A travers les profonds desfilés, l'écho prolonge la voix du cor, si bien qu'on l'entend respondre à plus de trente lieues! Charles l'entendit avec toute sa compaignie, et dit le roi : « Nos gens livrent bataille! » Mais Ganelon lui respondit : « Tel propos dans une autre bouche on l'appelleroit faussetė! »

Le preux Roland continue à sonner avec tel effort, ahan et douleur immense que le sang vermeil jaillit de sa bouche, et que la tempe de son front en esclata. La voix du cor aussi porta bien loin! Charlemagne l'entend du bout des desfilés; le vieux duc Naisme et les

Naimes l'oïd, si l'escultent li Franc.
Ço dist li reis : « Jo oi le corn Rollant!
Unc ne l' sunast se ne fust en cumbatant. »
Guenes respunt : « De bataille est nient;
Ja estes [vus] veilz e fluriz e blancs;
Par tels paroles vos resemblez enfant!
Asez savez le grant orgoill Rollant :
Ço est [grant] merveille que Deus le soefret tant!
Ja prist il Noples sanz le vostre comant;
Fors s'en eissirent li Sarrazins de denz;
Sis cuens i vinrent al bon vassal Rollant,
. . . .

François l'escoutent, et dit le roi : « C'est le cor de Roland! oncque il ne le sonnast qu'au cœur d'une bataille! » — « De bataille il ne s'agit point, répliqua Ganelon; vous estes vieux, desjà tout blanc fleuri : avec de pareils discours vous ressemblez un enfant! Vous savez de reste l'orgueil de vostre neveu; c'est grand'merveille comment Dieu le souffre si longtemps! Sans vos ordres desjà il a pris Constantinople; les Sarrazins qui l'habitoient en sortirent; six de leurs chefs vinrent trouver le preux Roland. . . . .

VARIANTES.

330. Naimes li duc l'oït. — 333. « Est il nient. » *Il* est en surcharge d'une autre main, et *nient* compte partout pour deux syllabes. — 334. Jà estes viélz. — 337. Ço est merveille. V. Grant merveille est. — 340. Après ce vers, il doit y avoir dans O. une omission involontaire d'un ou plusieurs vers, où sans doute il était dit que Roland fit massacrer les six kans qui s'étaient rendus à lui. Voy. la note sur le vers 337.

Puis od les ewes lavat les prez del sanc;
Pur cel l'i fist ne fust aparissant.
Pur un seul levre vat tute jur cornant;
Devant ses pers vait il ore gabant.
Suz cel n' ad gent ki [l']osast querre en champ.
Car chevalcez : pur qu' alez arestant?
Tere Major mult est loinz ça devant! » Aoi.

Li quens Rollans a la buche sanglente,
De sun cervel rumput en est li temples;
L'olifan sunet a dulor e a peine;
Karles l'oït, e ses Franceis l'entendent.

ensuite il fit laver le sol à grande eau pour effacer le sang. Pour un seul lièvre, il va cornant toute une journée! A ceste heure est-il à rire et gaber devant ses pairs, car il n'est homme au monde qui l'osast appeler. chevauchez donc; pourquoi vous arrester? Le Grand pays est moult loin devant nous! »

Le preux Roland a la bouche sanglante; la tempe de son front est rompue, et toujours sonne l'olifant à grand'-douleur et grand'peine! L'empereur et ses François

VARIANTES.

342. V. sic; F. M. « Inrissant. » O. porte simplement : « arissant. » — 342. O. pur celli. F. M. pur cel le. — 345. « Ki osast requerre; » et le vers finit là, sans rime. O. porte nettement à la fin du vers *en champ*, et l'on a mis en surcharge *re* devant *querre*. Voy. la note. — 346. Car chevalerz. — 349. « li temple, » sans *s*. O. écrit *temples*.

Ço dist li reis : « Cel corn ad lunge aleine! »
Respont dux Naimes : « Baron i fait la peine!
Bataille i ad! Par le men escientre,
Cil l' at traï ki vos en voevet feindre;
Adubez vos, si criez vostre enseigne,
Si sucurez vostre maisnee gente :
Asez oez que Rollans se dementet! »

Li empereres ad fait suner ses corns;
Franceis descendent, si adubent lor cors
D'osbercs e d' elmes e d'espees ad or:
Escuz unt genz e espiez grandz e forz,

l'entendent, et dit le roi : « Ce cor a longue haleine! » Naime respond : « C'est un brave qui sonne! on se bat autour de Roland! sur ma conscience, celui-là l'a trahi qui vouloit vous donner le change. Doncques adoubez-vous, criez vostre devise, et secourez vostre noble mesnie : vous entendez assez si Roland désespère! »

Aussitost l'empereur fait sonner ses hautbois; les François arrestent, descendent et s'adoubent de hauberts, de heaumes et d'espées à poignées d'or; ils ont de beaux escus, et au bout de leurs lances longues et solides des

VARIANTES.

355. M. F. M. a sauté ce vers très-essentiel, car c'est le premier trait de lumière jeté dans l'âme de Charlemagne, et par là s'explique l'arrestation du traître Ganelon, que sans cela rien ne prépare.

E gunfanuns blancs e vermeilz e blois.
Es destrers muntrent tuit li barun de l' ost,
Brochent ad ait; tant cum durent li port
N'i ad celoi al altre ne parolt :
« Se veissum Rollant einz qu'il fust mort,
Ensembl' od lu j'i durriums granz colps! »
De ço qui calt? demuret i unt trop!

Esclargiz est li vespres e li jurz;
Cuntre le soleil reluisent cil adub,
Osbercs e helmes i getent g[rant fl]a[m]bur,
E cil escuz ki ben sunt peinz a flurs,
E cil espiez, cil oret gunfanun.

gonfanons blancs et bleus et vermeils. Tous les barons de l'ost remontent sur leurs destriers et piquent des deux. Tant comme les desfilés durent, il n'est celui qui ne dise à son voisin : « Si nous vissions Roland auparavant sa mort, ensemble avecques lui frapperions de bons coups! » Hélas, que sert? ils sont trop en retard!

L'ombre est esclaircie, il fait jour: le soleil rayonne aux armures; les heaumes, les hauberts s'allument et flamboient, et les escus bien peints à fleurs, et les espieux, les gonfanons dorés. Nostre empereur chevauche

VARIANTES.

364. del ost.— 365. M. F. M. ponctue: « Brochent ad ait tant cum durent « li port. » — 368. od lui i durriums. — 369. car demuret.

Li empereres cevalchet par irur,
E li Franceis dolenz e curius;
N'i ad celoi ki durement ne plurt,
E de Rollant sunt en [mult] grant poür!
Li reis fait prendre le cunte Guenelun,
Si l' cumandat as cous de sa maisun,
Tut li plus maistre enapelet Besgun :
« Ben, le me guarde, sicume tel felon
De ma maisnee ad faite traïsun! »
Cil le receit, si met .c. compaignons
De la quisine, des miels et des pejurs;
Icil li peilent la barbe e les gernuns;
Cascun le fiert .iiii. colps de sun puign;

avec emportement, et les François dolens et soucieux: il n'est celui qui rudement ne pleure, et tous sont en moult grande alarme pour Roland! L'empereur fait saisir le comte Ganelon par les souillars de sa cuisine; et dit à Besgue, leur maistre-queux : « Bien me le garde ainsi comme un félon qui a trahi ma mesnie! » Besgue s'en charge, et met après lui cent compaignons de la cuisine, des meilleurs et des pires, qui lui arrachent poil à poil la barbe et la moustache; chacun le fiert quatre coups de son poing; l'ont bien rossé de

VARIANTES.

381. en apelet. — 382. O. sic; F. M. si cume. — 386. Après ce vers on lit celui-ci, qui est évidemment égaré de sa place:

Morz est Turpin, le guerreier Charlun.

Je l'ai reporté plus bas, vers 804.

Ben le batirent a fuz e a bastuns,
E si li metent el col un caeignun,
Si l' encaeinent altresi cum un urs;
Sur un sumer l'unt mis a deshonor;
Tant l' guarderunt que l' rendent a Charlun.

Halt sunt li pui e tenebrus e grant; Aoi.
Li val parfunt e les ewes curant;
Sunent cil graisle e derere e devant,
E tuit rachatent encuntre l'olifant.
Li empereres chevalchet ireement,
E li Franceis curius e dolent;
N'i ad celoi n'i plurt e sei lament,
E prient Deu que guarisset Rollant

bons coups de baston, ensuite au cou lui passent une chaine, dont on le lie ainsi qu'on fait un ours. Sur un sommier, par grande ignominie, l'ont-ils jeté, tant qu'on le rende à Charles.

Hauts sont les puys, et longs et ténébreux; les vaux profonds et les gaves rapides. Le clairon sonne et devant et derrière, dont les voix accueilloient la voix de l'olifant; l'empereur chevauche d'emportement, et nos François soucieux, teste basse. Il n'est celui qui ne pleure et lamente, et prie à Dieu de garantir Roland jusqu'à

VARIANTES.

392. Tant le guardent. — 399. sei lement.

Josque il vendrunt el camp cumunement;
Ensembl'od lui ferrunt i veirement.
De ço qui calt? ço ne lur valt nient;
Demurent trop, n'i poedent estre a tens! Aoi.

Par grant irur chevalchet li reis Charles;
Desur sa brunie li gist sa blanche barbe.
Puignent ad ait tuit li barun de France;
N'i ad icel ne demeinet irance
Que il ne sunt a Rollant le cataigne
Ki se cumbat as Sarrazins d'Espaigne;
S'il est blecet, ne quit que anme i remaigne!
Deus! tels seisante i ad en sa cumpaigne
Unches meillurs n'en out reis ne cataignes! Aoi.

leur assembler sur le champ de bataille, qu'ils pourront frapper tous ensemble. Las! à quoi bon? Ce ne leur sert de rien: ils ont trop de retard, n'y peuvent estre à temps!

De grand courroux chevauche le roi Charles, sa barbe blanche sur sa cuirasse estalée; piquent des deux tous les barons de France, et n'est celui qui son despit n'exprime, de n'estre avec Roland le capitaine, qui se combat aux Sarrazins d'Espagne. S'il est blessé, lui, leur rempart, je ne crois pas qu'ame en reschappe! Il en a soixante avec lui, mon Dieu! ni roi, ni capitaine n'en eurent oncques de meilleurs!

VARIANTES.

401. Josqu'il vengent. — 408. ne déméint. — 412. Deus! quels seisante humes.

Rollans reguardet ès munz e es lariz,
De cels de France i veit tanz morz gesir!
E il les pluret cum chevalier gentill :
« Seignors barons, de vos ait Deus mercit!
Tutes vos anmes il otreit pareis,
En seintes flurs il les facet gesir!
Meillors vassals de vos unkes ne vi;
Si lungement tuz tens m'avez servit!
Ad oes Carlon si granz païz cunquis!
Li empereres tant mare vos nurrit!
Tere de France, mult estes dulz païs!
Oi desertet a tant rubost exill!
Barons Franceis, pur mei vos vei murir.

Roland lève les yeux vers les montagnes; combien de cadavres françois il voit gisans sur les landes! Il les plaint en noble chevalier : « Seigneurs barons, Dieu vous ait en sa grace! Puisse-t-il à toutes vos ames octroyer paradis; en saintes fleurs les fasse-t-il gésir! Meilleurs guerriers que vous, je n'en vis oncques, vous qui si longtemps m'avez aidé à conquérir pays pour le roi Charlemagne! Pour ceste dure fin l'empereur vous nourrit! Terre de France, estes si doux pays! Veuve ce jour de tant d'hommes de prix! Barons françois,

VARIANTES.

422. A oés Carlon. — 425. « désertet a tant rubofll exill. » O. porte bien lisiblement *rubostl.* (Voy. la note.) V. Hui es deserte de tant d'homes de prix.

Jo ne nos pois tenser ne guarantir;
Aït vos Deus ki unkes ne mentit!
Oliver, frere, vos ne dei jo faillir;
De doel murrai se altre ne m'i ocit.
Sire cumpainz, alum i referir! »

Li quens Rollans el champ est repairet,
Tient Durendal, cume vassal i fiert;
Faldrun de Pin i ad par mi trenchet
E .xxiiii. de tuz les melz preisez;
Jamais n'iert home plus se voeillet venger.
Si cum li cerfs s'en vait devant les chiens,
Devant Rollant si s'en fuient paiens.
Dist l'arcevesque : « Asez le faites ben!

qui mourez par ma faute, je ne vous puis sauver ni garantir! Que Dieu vous aide, qui jamais ne trompa!... Olivier, mon frère, je ne vous dois faillir en ce péril; mais je mourrai de chagrin, sinon d'un coup d'espée. Allons, Monsieur mon compagnon, retournons dauber les payens! »

Alors le preux Roland rentre dans la meslée, Durandal au poing, dont il s'escrime comme il faut! Il tranche et partage en deux Faudron de Pin, et avec lui vingt-quatre infidèles des mieux prisez. Jamais homme ne fut plus aspre à se venger. Comme le cerf s'enfuit devant les chiens, ainsi devant Roland s'enfuient les infidèles. Turpin lui dit : « Vous n'allez pas trop mal!

Itel valor deit aveir chevaler
Ki armes portet e en bon cheval set:
En [la] bataille deit estre forz e fiers,
U altrement ne valt .iiii. deners,
Einz deit moine estre en un de cez mustiers,
Si prierat tuz jurz por noz peccez. »
Respunt Rollant: « Ferez, ne's espargnez! »
A icest mot l'unt Francs recumencet:
Mult grant damage i out de Chrestiens!

Hom ki ço set que ja n'aurat prisun,
En tel bataille fait grant defension;
Pur ço sunt Francs si fiers cume leuns.

Telle valeur convient à chevalier bien esquipé sur un bon destrier : il doit dans le combat estre fort et farouche, ou autrement ne vaut quatre deniers, mais se doit rendre moine en l'un de ces moustiers, où priera nuit et jour le ciel pour nos péchés. » — « Ferme! respond Roland; hardi! point de quartier! » Là-dessus les François y revont de plus belle; moult grand dommage y eut de nos Chrestiens!

Soldat certain qu'il ne sera point fait de prisonniers, en pareille bataille il se défend à mort. Aussi les François sont-ils intrépides comme lions!

VARIANTES.

442. En bataille. — 445. Peut-être faut-il lire « prierat Deu, » en ne comptant *prierat* que pour deux syllabes?

As vus Marsilie en guise de barun;
Siet el cheval qu'il apelet Gaignun,
Brochet le ben, si vait ferir Bevon:
Icil ert sire de Belne e de Digun;
L'escut li freint et l'osberc li derumpt,
Que mort l'abat seinz altre descunfisun.
Puis ad ocis Yvoeries e Ivon,
Ensembl'od els Gerard de Russillun.
Li quens Rollans ne li est guaires loign,
Dist al paien: « Dannes Deus mal te duinst!
A si grant tort m'ociz mes cumpaignuns!
Colp en auras einz que nos departum,
E de m' espee enquoi sauras le nom! »
Vait le ferir en guise de baron,

Voici Marsille; il arrive en guerrier, sur son cheval qu'il appelle Gaignon; pique des deux, et s'en va choquer Beuve, sire de Beaune et de Dijon; l'escu lui froisse, lui desrompt le haubert, et l'abat mort sans plus d'amusement. Ensuite il occit Yve et Yvoire; ensemble avec eux Gérard de Roussillon. Le preux Roland, qui n'est point loin de là, crie au payen: « Le bon Dieu te confonde, qui m'as fait ce tort d'occire mes compagnons! Je t'en payerai le loyer devant que de nous séparer: ce jour t'apprendra le nom de mon espée! » Il accompagne ce mot d'un si vaillant revers, qu'il lui tranche

VARIANTES.

463. en averas. — 464. saveras. L. Car ja sauras comant mespee a non.

Trenchet li ad li quens le destre poign,
Puis prent la teste de Jurfaleu le blund :
Icil ert filz al rei Marsiliun;
Paien escrient : « Aïe nos, Mahum !
Li nostre deu, vengez nos de Carlun!
En ceste tere nus ad mis tels feluns
Ja pur murir le camp ne guerpirunt ! »
Dist l'un al altre : « E ! car nos enfuiums ! »
A icest mot tels .c. milie s'en vunt;
Ki que's rapelt ja nen returnerunt. Aoi.

De ço qui calt? se fuit s'en est Marsilies,

net le poing de la main droite; ensuite il prend la teste à Jurfaleu le Blond, le fils au roi Marsille. Lors les payens de s'escrier : « Mahomet, au secours ! Vous tous, nos dieux, vengez-nous du roi Charles ! Il a conduit chez nous de tels félons qui pour mourir ne quitteront le champ ! Hélas, hélas ! s'entredisent-ils, sauve qui peut ! » Sur ce mot, cent mille hommes laschent pied. Les rappelle qui voudra : il n'y a pas de danger qu'ils retournent !

Mais qu'importe? Si Marsille s'est enfui, il laisse

VARIANTES.

473. L. fuions a garison. — 476. « qui calt se? fuit. » Ce qui fait *fuit* dissyllabe, contrairement à l'usage de l'auteur (II, 387); en outre, la forme constante est *qui calt* et non *qui calt se*.

Remés i est sis uncles Marganices
Ki tint Kartagene al [soen] frere Garmalie
E Ethiope, une tere maldite,
La neire gent en ad en sa baillie;
Granz unt les nez e lees les orilles,
E sunt ensemble plus de cinquante milie;
Icil chevalchent fierement e a ire,
Après escrient l'enseigne paenime.
Ço dist Rollans : « Ci receverums martyrie;
E or sai ben n'avons guaires a vivere,
Mais tut seit fel cher ne se vende primes!
Ferez, seignurs, des espees furbies!
Si calengez e vos mors e voz vies

sur le terrain son oncle Marganice, qui occupe Carthage pour son frère Garmaille, avec Éthiopie, une terre maudite. La noire gent qu'il tient en gouverne, avec leurs grands nez et leurs larges oreilles, ensemble font plus de cinquante mille hommes, lesquels chevauchent pleins d'ire et de fierté, criant la devise payenne.

Et dit Roland : « Ici s'appreste nostre martyre; or sais-je bien que n'avons guère à vivre; mais félon qui ne vendra cher sa vie! Seigneurs, vos espées sont-elles pas bien fourbies? Frappez donc, et leur disputez et vostre trespas et vos vies! mais ne laissons pas honnir

VARIANTES.

478. « al frere Margalie. » O. a bien lisiblement *Garmalie*. Le vers, tel que le donne F. M., est trop court d'une syllabe. (V, 688.) — 481. les oreilles. — 484. Puis escrient. (III, 527.) — Peut-être faut-il lire : « Puis ses escrient » (II, 576) ou « s'en escrient » (*passim*).

Que dulce France par nus ne seit hunie :
Quant en cest camp vendrat Carles mis sire,
De Sarrazins verrat tel discipline,
Cuntre un des noz en truverat morz .xv.,
Ne lesserat que nos ne beneisse! » Aoi.

Quant Rollans veit la contredite gent
Ki plus sunt neirs que nen est arrement,
Ne n'unt de blanc ne mais que sul les denz,
Ço dist li quens : « Or sai jo veirement
Que hoi murrum, par le mien escient!
Ferez, Franceis! car jo l' vos recumant! »
Dist Oliver : « Dehet ait li plus lenz! »

de nostre fait nostre chère France : Lorsqu'en ce champ descendra monseigneur Charles, il verra comment nous aurons mené les Sarrazins, et trouvant pour un cadavre françois quinze cadavres d'infidèles, ne repartira pas sans nous avoir bénis! »

Quand Roland voit la gent maudite, qui sont plus barbouillés que d'encre, et n'ont de blanc dans le visage que les dents : « A ceste heure, dit-il, suis-je en ma conscience bien asseuré qu'aujourd'hui nous mourrons! Frappez ferme, François, je vous le recommande! » — « Malheur, crie Olivier, malheur sur les

VARIANTES.

496. que n'en est. L. plus noirs que poix ne arremant. — 497. L. que les euls et les dens.

A icest mot Franceis se fierent enz.

Quant paien virent que Franceis i out poi,
Entr'els en unt e orgoil e cunfort;
Dist l'un al altre : « L'empereor ad tort! »
Li Marganices sist sur un ceval sor,
Brochet le ben des esperuns a or,
Fiert Oliver derere en mi le dos,
Le blanc osberc li ad descust el cors,
Par mi le piz sun espiet li mist fors,
E dit apres : « Un col avez pris fort!
Carles li magnes mar vos laissat as porz!
Tort nos ad fait, ne n'est dreiz qu'il s'en lot,
Kar de vos sul ai ben venget les noz! »

faitards! » A ce mot le soldat se rue en la meslée.

Les Sarrazins voyant diminuer les François, leur insolence s'en accroist et reconforte; ils vont s'entredisant : « Charles a du dessous! » Le Marganice, sur son bon cheval soret, broche des esperons d'or, choque Olivier par derrière, au milieu du dos, lui crève son blanc haubert, et en pleine poitrine lui traverse son espieu. Ensuite : « Ce coup, dit-il, est un peu fort pour vous! à vostre dam vous laissa Charlemagne à l'arrière-garde! S'il nous a fait du mal, il n'a pas à s'en vanter : rien que sur vous j'ai bien vengé les nostres! »

VARIANTES.

513. O. sic; F. M. n'en est dreiz.

Oliver sent que a mort est ferut,
Tient Halteclere dunt li acer fut bruns,
Fiert Marganices sur l' elme a or agut,
Flurs e cristaus en acraventet jus,
Trenchet la teste d'ici qu'as denz menuz;
Brandist sun colp, si l'ad mort abatut,
E dist apres: « Paien, mal aies tu!
Içο ne di que Karles n'i ait perdut;
Nen a muiler ne a dame qu'aies veud
Nen vanteras el regne dunt tu fus
Vaillant a un dener que m'i aies tolut,
Ne fait damage ne de mei ne d'altrui! »
Apres escriet Rollant qu'il li aiut. Aoi.

Olivier, tout subit, se sent frappé à mort: l'acier bruni de Hauteclaire s'abat sur le cimier d'or de Marganice, en démolit les fleurs avec les pierreries, partage la teste jusqu'aux dents, et vous l'abat mort tout brandi! « Maudit payen, lui dit lors Olivier, je ne dis pas que Charles n'ait trop perdu! mais ni à ta femme, ni à dame de ton pays, tu n'iras te vanter de m'avoir enlevé pour un denier vaillant, ni plus fait tort à moi n'à d'autres! » Puis rescrie à Roland pour en avoir secours.

VARIANTES.

521. V. et L. donnent également ce texte; il faut donc compter *aies* pour deux syllabes. Au vers 522 il semble d'abord qu'on doive le compter pour monosyllabe, mais c'est le dernier *e* de *dame* qui disparaît. Au vers 525 (qui est hexamètre) *aies* revient encore et compte deux syllabes.

Oliver sent qu'il est a mort naffret,
De lui venger ja mais ne li ert lez;
En la grant presse or i fiert cume ber :
Trenchet cez hanstes e cez escuz buclers,
E piez e poinz e seles e costez.
Ki lui veist Sarrazins desmembrer,
Un mort sur altre [a la tere] geter,
De bon vassal li poüst remembrer!
L'enseigne Carle n'i volt mie ublier,
Munjoie escriet e haltement e cler;
Rollant apelet sun ami e sun per:
« Sire cumpaign, a mei car vus justez :
A grant dulor ermes hoi deseverez! » Aoi.

Olivier se sentant à mort navré, profite du dernier moment de vengeance; en la grand'presse il se démène en brave, tranchant au hasard lances, escus, pieds et poings, et les selles des chevaux avec les costes des cavaliers. Qui l'auroit vu les payens démembrer, jeter par terre un cadavre sur l'autre, d'un bon guerrier il eust eu la remembrance! Cependant Olivier ne voulant oublier la devise de Charlemagne, crioit *Monjoie!* de toutes ses forces. Ensuite il s'adresse à Roland, son ami et son pair : « Monsieur mon compagnon, joignez-vous donc à moi : car ce jour à grand'douleur serons-nous séparés! »

VARIANTES.

534. sur altre geter. L. trabucher et verser. V. Un mort sur l'altre a la tere estandus.

Rollans reguardet Oliver al visage :
Teint fut e pers, desculuret e pale!
Li sancs tuz clers par mi le cors li raiet,
Encuntre tere en chedent les esclaces :
« Deus! dist li quens, or ne sai jo que face!
Sire cumpainz, mar fut vostre barnage!
Jamais n'iert hume ki tun cors cuntrevaillet!
E, France dulce, cum hoi remendras guaste
De bons vassals, cunfundue e chaiete!
Li emperere en auerat grant damage! »
A icest mot sur sun cheval se pasmet. Aoi.

As vus Rollant sur sun cheval pasmet
E Oliver ki est a mort naffret;

Roland regarde Olivier au visage : le voit livide, et pale et sans couleur! Le sang vermeil parmi le corps lui coule, dont les ruisseaux descendent jusqu'à terre: « Mon Dieu, dit Roland, que faire à ceste heure! Sire compagnon, quel prix de ta vaillance! nul jamais ne sera qu'on puisse parangonner à toi. Hélas! France chérie, hélas! ce jour te rendra veuve de bons soldats, confondue et chétive! dont l'empereur en aura grand dommage! » Disant ce mot, sur son cheval se pasme.

Voici Roland sur son cheval pasmé, et Olivier navré

VARIANTES.

548. M. F. Michel ponctue différemment : « remeindras guaste, de bons « vassals cunfundue e chaiete. »

Tant ad seinet li oil li sunt trublet,
Ne loinz ne pres ne poet vedeir si cler
Que reconoistre poisset nul hom mortel;
Sun cumpaignun, cum il l'at encuntret,
Si l' fiert amunt sur l'elme ad or gemet;
D'une meitiet le fend tres qu'al nasel,
Mais en la teste ne l' ad mie adeset.
A icel colp l' ad Rollans reguardet,
Si li demandet dulcement e suef:
« Sire cumpain, faites le vos de gred?
Ja est ço Rollans ki tant vos soelt amer!
Par nule guise ne m'aviez desfiet! »
Dist Oliver: « Or vos oi jo parler,

à mort. Tant a saigné que sa vue en est trouble; de loin ni de près il ne voit plus assez clair pour reconnoistre personne. Son compagnon Roland, comme il l'a rencontré, il lui assène sur son cimier incrusté d'or un coup effroyable, qui fend le heaume jusqu'au nasal, mais de fortune ne pénétra point en la teste! Roland le regarde, et lui demande paisiblement et avec douceur : « Monsieur mon compagnon, l'avez-vous fait exprès? C'est moi, Roland, vostre ami le plus cher! vous en nulle guise ne m'aviez desfié! » Olivier respond: « Je vous en-

VARIANTES.

554. Tant ad seinet ki li oil. — 559. V. sic; F. M. Tut li detrenchet d'ici qu'al. — 566. V. « Or vos oi-je al parler. » Peut-être en effet faudrait-il corriger ici « vos oi-jo *al* parler : » je vous reconnais à la voix.

Jo ne vos vei : veied vus danne Deu!
Ferut vos ai : car le me pardunez. »
Rollans respunt : « Ne sui point empiré;
Jo l' vus parduins ici e devant Deu. »
A icel mot l'un a l'altre adclinet;
Par tel amur as les vus desevered.

Oliver sent que la mort mult l'angoisset:
Ansdous les oilz en la teste li turnent,
L'oïe pert e la veue tute;
Descent a piet, a [la] tere se culchet,
Durement en halt si recleimet sa culpe;
Cuntre le ciel ambesdous ses mains juintes,

tends, mais je ne vous vois pas! Ami, Dieu vous protége! Je vous ai frappé, pardonnez-le-moi! » Roland lui respond : « Je n'ai pas le moindre mal; je vous le pardonne ici et devant Dieu! » Parlant ainsi, ils s'inclinent l'un devant l'autre, et sur ce tendre adieu les voilà séparés.

Olivier sent l'angoisse de la mort : ses deux yeux lui tournent dans la teste; après la vue, il a perdu l'ouïe; descend à pied, sur la terre se couche, à haute voix confesse et bat sa coulpe; puis ses deux mains jointes,

VARIANTES.

569. J'ai adopté la leçon de V. pour obtenir une rime. O. met : « Jo n'ai nient « de mal. » M. F. M. l'a suivi. Il doit y avoir dans l'original une erreur de copiste. — 571. O. sic. F. M : « l'altre clinet. » Ailleurs Theroulde emploie la forme *encliner* : « li messager ambedui l'enclinerent. » (IV, 367.) — 576. al tere.

Si priet Deu que pareis li dunget
E beneist Karlun e France dulce,
Sun cumpaignun Rollant [de]sur tuz humes;
Falt li le coer, le helme li embrunchet,
Trestut le cors a la tere li justet....
Mors est li quens, que plus ne se demuret!
Rollans li ber le pluret, si l' duluset
Jamais en tere n'orrez plus dolent hume.

Or veit Rollans que mort est sun àmi,
Gesir adenz, a la tere sun vis,
Mult dulcement a regreter le prit:
« Sire cumpaign, tant mar fustes hardiz!
Ensemble avum estet e anz e dis;

levées au ciel, il demande à Dieu de lui octroyer place en paradis, et de bénir Charlemagne, la France et són compagnon Roland sur tous les hommes. Le cœur lui faut, son casque se penche sur sa poitrine, il choit par terre estendu de son long.... le preux est mort, c'en est fait! Le bon Roland le pleure et se lamente, que vous n'entendrez jamais çà-bas plus dolent homme!

Roland voyant son ami estendu mort, la face contre terre, moult doucement se prit à le regretter : « Hélas! sire compaignon, à vostre dam si hardi! tant de jours, tant d'années que nous avons été ensemble, tu ne me

VARIANTES.

581. Rollant sur tuz humes. — 584. V. plus ne vous en diromes.

Ne m' fesis mal, ne jo ne l' te forsfis!
Quant tu es mort, dulur est que jo vifs! »
A icest mot se pasmet li marchis
Sur son ceval que cleimet Veillantif;
Afermet est a ses estreus d'or fin,
Quel part qu'il alt, ne poet mie chaïr.

Ainz que Rollans se seit aperceut,
De pasmeisuns guariz ne revenuz,
Mult grant domage li est apareut:
Morz sunt Franceis : tuz les i ad perdut,
Senz l'arcevesque e senz Gualter del Hum.
Repairez est des muntaignes [ça] jus,
A cels d'Espaigne mult s'i est cumbatuz;

donnas jamais lieu de plainte, ni moi à toi! Quand tu es mort, ce m'est douleur de vivre! » A ce mot le pauvre marquis se pasme sur son cheval Veillantif. Mais il est pris aux estriers d'or fin : quelle part qu'il aille, il ne sauroit tomber.

Avant qu'il ait pu se reconnoistre ni se ravoir de sa pasmoison, moult grant dommage s'est fait autour de lui. Les François sont morts, Roland a perdu tout son monde hormis l'archevesque Turpin et Gautier de Luz, lequel descend des sommets de là-haut, où si très bien a com-

VARIANTES.

602. V. et P. « Gualter de Luz. » J'ai conservé dans le texte l'orthographe qui reparaît encore au vers 629. — 603. des muntaignes jus. (III, 858.)

Mort sunt si hume, si's unt paiens vencut;
Voeillet o nun, desuz cez vals s'en fuit;
Si recleimat Rolland qu'il li aiut:
« E! gentilz quens, vaillanz hom, u ies tu?
Unkes nen oi poür la u tu fus!
Ja est ço Gualters ki conquist Maelgut,
Li nies Droun, al vieill e al canut;
Pur vasselage sulei jo estre tun drut.
Ma hanste est fraite e percet mun escut,
E mis osbercs desmailet e rumput!
Parmi le cors [m'at un espiet] ferut,
Sempres murrai, mais cher me sui vendut! »
A icel mot l'at Rollans entendut,

battu les Espagnols. Ses soldats vaincus des payens ont succombé tous! Bon gré, mal gré, Gautier s'enfuit le long de la vallée, réclamant à grands cris le secours de Roland : « Las! noble comte, vaillant homme, où es-tu? onc je n'eus peur aux lieux où tu estois! C'est moi, Gautier, qui vainquis Maëlgut, moi, le neveu du vieux Droon à la teste chenue! Pour ma valeur j'estois ton favori. Ma lance est en morceaux, mon escu percé, et mon haubert desmaillé tout rompu! Un fer de lance a traversé mon corps; il me faut donc mourir, mais j'aurai vendu cher ma vie! » Comme il disoit, Roland l'en-

VARIANTES.

606. Voeillet illi o nun. — 607. Si recleimet. — 609. n'en oi. — 610. (III, 564.) V. Je suis Gautiers. F. M. Ço est Gualter. — 615. Parmi le cors bot une lance férut. V. parmi le cors o lances mes cossus. L. de .iv. espiez ferut.

Le cheval brochet, si vient poignant vers lui. Aoi.

Rollans ad doel, si fut maltalentifs :
En la grant presse cumencet a ferir,
De cels d'Espaigne en ad getet mort .xx.,
E Gualter .vi., e l'arcevesque .v.
Dient paien : « Feluns humes ad ci !
Guardez, seigneurs, que il n'en algent vif!
Tut par seit fel ki ne 's vait envaïr,
E recreant ki les lerrat guarir ! »
Dunc recumencent e le hue e le cri ;
De tutes parz le revunt envaïr. Aoi.

Li quens Rollans fut [mult] noble guerrer !

tendit; il pique des deux et accourt à l'aide de Gautier.

Roland outré de douleur estoit en disposition dangereuse; en la grand'presse il commence à férir : renverse morts vingt Sarrazins espagnols, et Gautier six, et l'archevesque cinq. Et les payens de s'escrier : « Voici bien de terribles hommes! gardez, seigneurs, qu'ils n'en aillent vivans! Félon, félon, qui ne leur courra sus! lasche prouvé qui les lairra sauver! » Lors la huée recommence et le cri : *A l'envahie!* De toutes parts on se jette sur eux.

Le comte Roland est un héros, Gautier de Luz un

VARIANTES.

619. maltalentifs. — 623. Dient paien félun : féluns humes. — 629. fut noble.

Gualters del Hum est bien bon chevaler!
Li arcevesque prozdom e essaiet:
Li uns ne volt l'altre nient laisser:
En la grant presse i fierent as paiens.
Mil Sarrazins i descendent a piet,
E a cheval sunt .xl. millers;
Men escientre, ne's osent aproismer!
Lancent lor lances e lor tranchanz espiez,
E wigres e darz, e matras e agiez;
As premers colps i unt ocis Gualter,
Turpins de Reins tut sun escut percet,
Quasset sun elme, si l' unt naffret el chef,
E sun osberc rumput e desmailet,
Par mi le cors naffret de .iiii. espiez;

très-excellent chevalier, et l'archevesque un vaillant esprouvé. Donc, nul des trois ne veut laisser rien aux autres à faire. En la grand'presse ils daubent les payens. Mais voici dévaler mille Sarrazins à pied et quarante mille à cheval, lesquels (et croyez-moi, car je le sais,) n'osent les approcher, mais de loin font pleuvoir sur les trois François, lances, espieux, wigres et dards, matras et javelots. Les premiers coups ont achevé Gautier; Turpin de Reims a son escu percé, son casque rompu, avec une blessure à la teste, et son haubert deschiré, desmaillé; de plus, il a dans le corps quatre espieux et

VARIANTES.

630. Gualter de Hums. — 637. V. sic; F. M. Il lor lancent e lances e espiez. — 638. e darz e muscras e agiez e gieser.

De desuz lui ocient sun destrer;
Or est grant doel quant l'arcevesque chiet! Aoi.

Turpins de Reins quant se sent abatut,
De .iiii. espiez par mi le cors ferut,
Isnelement li ber resailit sus,
Rollant reguardet, puis si li est curut,
E dist un mot : « Ne suis mie vencut!
Ja bon vassal nen ert vif recreut! »
Il trait Almace, s'espee de acer brun,
En la grant presse mil colps i fiert e plus!
Puis le dist Carles qu'il n'en espargniat nul;
Tels .iiii. cenz i troevet entur lui,

son cheval tué sous lui. Ah, quel malheur quand l'archevesque tombe!

Turpin de Reims quand il se voit par terre avec quatre espieux dans le corps, allégrement ressaute en pieds, cherche des yeux Roland, et court le joindre avec ce mot : « Non, je ne suis pas vaincu! Un bon soldat n'est jamais pris vivant! » Puis tire Almace, son espée d'acier bruni, dont parmi l'espaisse meslée il fiert mille coups et plus, sans espargner un seul payen, comme on l'a su depuis de Charlemagne lui-mesme, lequel trouva gisans à l'entour de Turpin quelque quatre cents infi-

VARIANTES.

648. O. sic; F. M. le ber. — 651. n'en est.

Alquans nafrez, alquanz par mi ferut;
Si out d'icels ki les chefs unt perdut;
Ço dist la geste e cil ki el camp fut,
Li ber [saint] Gilie por qui Deus fait vertuz,
E fist la chartre el muster de Loüm;
Ki tant ne set ne l' ad prod entendut.

Li quens Rollans gentement se cumbat,
Mais le cors ad tressuet e mult chalt!
En la teste ad e dulor e grant mal!
Rumput [li] est li temples por ço que il cornat,
Mais saveir voelt se Charles i vendrat:
Trait l'olifan, fieblement le sunat;

dèles, les uns blessés, d'autres coupés en deux, et d'autres encor sans leur teste. Aussi le tesmoigne la chronique et celui qui assistoit là, sur le champ de bataille, le brave saint Gille, pour qui Dieu fait miracles, lequel en rédigea la charte au moustier de Laon; et qui très-bien ne la connoist, il n'en sait pas au vrai l'histoire.

Roland se bat en gentilhomme, mais tout le corps lui tressue de la chaleur, et il sent grand mal et douleur de teste. D'avoir corné sa tempe en est rompue! ce nonobstant, et pour voir si Charlemagne reviendra, il saisit de rechef son olifant, et en tira une note

VARIANTES.

659. P. sic; «Li ber Gilie por qui.» Voy. la note. — 665. Rumput est li t. — 666. O. sic; F. M. volt.

Li emperere s'estut, si l' escultat :
« Seignurs, dist-il, mult malement nos vait!
Rollans mis nies hoi cest jur nus defalt :
Jo oi al corner que guaires ne vivrat.
Ki estre i volt isnelement chevalzt!
Sunez vos graisles tant que en cest ost [en] ad! »
Seisante milie en i cornent si halt,
Śunent li munt e respondent li val.
Paien l'entendent, ne l' tindrent mie en gab;
Dit l'un al altre : « Karlun auerum nus ja! »

Dient paien : « L'empereres repairet! Aoi.

si mélancholique! L'empereur s'arresta en sursaut pour escouter : « Seigneurs, dit-il, nos affaires vont mal, et très-mal! Mon neveu Roland cejourd'huy nous va quitter : j'entends à son corner qu'il ne vivra guères! donc, qui veut le revoir allégrement chevauche! Sonnez hautbois, sonnez tout ce que l'ost en a! » Sitost, soixante mille hautbois se mettent à sonner d'une force que de toutes parts les vaux et les monts y respondent. Les payens qui l'entendent de rire n'ont envie; se disent l'un à l'autre : « Ha, voici revenir Charles! »

Les payens s'entredisent : « L'empereur revient sur

VARIANTES.

673. en cest ost ad. — 677. averum-nus jà.

De ces de France odum suner les graisles.
Se Carles vient, Deus! i auerat [grant] perte!
Perdud avuns Espaigne nostre terre;
Se Rollans vit, nostre guerre novelet! »
Tels .iiii. cenz s'en asemblent a helmes
E des meillors ki el camp quient estre,
A Rollant rendent un estur fort e pesme :
Or ad li quens endreit sei asez que faire! Aoi.

Li quens Rollans, quant il les veit venir,
Tant se fait fort e fiers e maneviz
Ne lur lerrat tant cum il sera vif;

ses pas; entendez-vous sonner les hautbois des François? Si Charlemagne nous rejoint, Dieu! quel désastre! Si Roland vit, la guerre recommence, et nostre cher pays d'Espagne est à jamais perdu pour nous! » Là-dessus, environ quatre cents payens se rassemblent, tous solidement armés et des plus renommés de l'ost, lesquels fondent sur Roland d'un élan effroyable! A ceste heure le brave comte a par devers soi fort à faire.

Le preux Roland les voyant se ruer ainsi tous ensemble, se rend d'autant plus ferme, gaillard et intrépide : ne leur quittera la place tant comme il sera vivant.

VARIANTES.

679. « oent suner. » (III, 713.) M. F. M. met ce vers entre parenthèses ; j'ignore pourquoi. De plus, il omet absolument le vers suivant, lequel, à vrai dire, est caché le long d'une couture, mais n'en est pas moins très-lisible en y regardant de près. — 684. (I, 395; III, 194, 157.)

Siet el cheval qu'om cleimet Veillantif,
Brochet le bien des esperuns d'or fin,
En la grant presse les vait tuz envaïr,
Ensemble od lui l'arcevesque Turpin.
Dist l'un al altre : « Ça vus traiez, ami!
De cels de France les corns avuns oït :
Carles repairet, li reis poesteifs! »

Li quens Rolans unkes n'amat cuard,
Nen orguillos, ne hume de male part,
Ne chevaler se il ne fust bon vassal;
Li arcevesque Turpin enapelat :
« Sire, a pied estes, e jo sui a ceval;
Pur vostre amur ici prendrai estal,

Monté sur son cheval Veillantif, il broche des esperons d'or fin, et les va tous affronter dans la meslée; l'archevesque Turpin se met avecque lui. « Amis, disent les payens entre eux, tirez par ici, car des François nous avons ouï les hautbois : c'est Charles qui revient, le puissant empereur! »

Le preux Roland oncques n'aima les couards, ni les orgueilleux, ni les meschans, ni chevalier qui ne feust brave. Il apostrophe l'archevesque Turpin : « Sire, vous voilà donc à pied, et moi je suis à cheval; pour l'amour

VARIANTES.

693. Ensem[b]l'od lui arcevesques. — 698. Ne orguillos ne malvais hume de male part. — 700. Turpin en apelat.

Ensemble auruns e le ben e le mal,
Ne vos lerrai pur nul hume de car;
Encui rendruns a paiens cest asalt:
Les colps des mielz cels sunt de Durendal! »
Dist l'arcevesque : « Fel ki ben ben n'i ferra!
Carles repairet ki ben nus vengerat! »

Dient paiens : « Si mare fumes nez!
Cum pesmes jurz nus est hoj ajurnez!
Perdut avum noz seignurs e nos pers!
Carles repeiret od sa grant ost, li ber!
De cels de France odum les graisles clers :
Grant est la noise de Munjoie escrier!

de vous je prends ici ma place, afin de partager ensemble la bonne comme la mauvaise fortune; je ne vous abandonnerai pour nul mortel, et cejourd'hui rendrons-nous aux payens leur assaut. Les meilleurs coups sont ceux de Durandal! » Turpin respond : « Félon qui s'espargnera de férir! Charles revient, qui saura bien nous venger! »

« Hélas, disoient les infidèles, combien fascheuse est nostre estoile! ce jour ici s'est mal levé pour nous, car nous avons perdu nos seigneurs et nos pairs, et le terrible Charles nous revient avec sa grande armée! desjà s'entend la tempeste des clairons et des clameurs de *Mon-*

VARIANTES.

707. Fel sei ki. — 709. Paien dient. — 710. hoi ajurnez!

Li quens Rollans est de tant grant fiertet
Ja n'ert vencut pur nul hume carnel;
Lançuns a lui, puis si l' laissums ester! »
E il si fierent darz e wigres asez,
Espiez e lances e matraz enpennez;
L'escut Rollant unt frait e estroet,
E sun osberc rumput e desmailet;
Mais enz el cors ne l' unt mie adeset,
Mais Veillantif un[t] en .xx. lius nafret
Desuz le cunte, si l'i unt mort laisset;
Paien s'en fuient puis, si l' laisent ester.
Li quens Rollans i est remés a pied. Aoi.

Paien s'en fuient curuçus e irez,

joie! Le comte Roland est d'une fierté qu'il ne sera vaincu par nul homme de chair. Or lançons tous à lui, qu'il reste sur la place! » Et tout soudain ils font pleuvoir dards et vigres, lances, espieux et matras empennés. Roland voit son escu traversé, fracassé, et son haubert rompu, tout desmaillé. Son corps du moins demeure intact, mais Veillantif en vingt endroits blessé reste mort sous son maistre. Ayant fait ce coup, le payen fuit et abandonne Roland, qui demeure là en ce point et desmonté.

Les payens, le cœur gonflé d'ire et de courroux, ga-

VARIANTES.

718. E il si firent. — 719. e museras. — 720. Le l'escut Rollant. — 722. ne l'ad mie. — 723. un en .xxx. lius.

Envers Espaigne tendent del espleiter,
Li quens Rollans ne 's ad dunc encalcez,
Perdut i ad Veillantif sun destrer,
Voellet o nun, remés i est a piet;
Al arcevesque Turpin alat aider,
Sun elme ad or li deslaçat del chef,
Si li tolit le blanc osberc leger
E sun blialt li ad tut detrenchet,
En ses granz plaies les pans li ad butet,
Cuntre sun piz puis si l' ad enbracet,
Sur l'erbe verte puis l'at suef culchet,
Mult dulcement li ad Rollans preiet :
« E! gentilz hom, car me dunez cunget :
Noz compaignons que tant oümes chers,

loppent du costé d'Espagne. A ceste heure le preux Roland n'est en estat de les poursuivre, ayant perdu son cheval Veillantif : par quoi bon gré, mal gré, lui faut rester à pied. Il se porte au secours de l'archevesque Turpin, lui délace son heaume d'or, le déshabille de son blanc haubert léger, puis après de sa blaude qu'il met toute en pièces pour bander les plaies béantes du vaillant prélat. Ce fait, il l'embrasse estroitement contre son cœur, et l'ayant estendu bien doux sur le gazon mollet et verdoyant, lui va faire humblement une requeste : « Las! gentilhomme, donnez-moi un peu congé; nos compagnons que tant nous eusmes chers, à

VARIANTES.

729. O. sic; F. M. dunc encalcer. — 741. que oümes tanz chers.

Or sunt il morz; ne's i devuns laiser!
Jo es voell aler [por]querre e entercer,
De devant vos juster e enrenger. »
Dist l'arcevesque : « Alez e repairez.
Cist camp est vostre, mercit Deu, e le mien ! »

Rollans s'en turnet, par le camp vait tut suls,
Cercet les vals e si cercet les munz,
Truvat Gerer e Gerin sun cumpaignun,
E si truvat Berenger e Otun,
Iloec truvat Anseis e Sansun,
Truvat Gerard, le veill de Russillun;
Par uns e uns les ad pris le barun,

ceste heure sont morts, mais nous ne les devons abandonner. Je veux aller rechercher leurs corps, et, les ayant desmeslés, les aporter ici près de vous à la rengette. » L'archevesque lui respond : « Allez et revenez; le champ (Dieu soit béni!) nous reste à tous les deux! »

Roland le quitte et s'avance tout seul parmi le champ de bataille, fouillant la vallée, fouillant la montagne; trouva Gérer et son compagnon Gérin; trouva Bérenger et Othon; illec trouva Anséis et le duc Sanche; trouva Gérard, le vieux de Roussillon. Un à un le baron les a

VARIANTES.

743. V. sic; F. M. Jo es voell aler querre. — 749. Iloec truvat Gerin e Gerer s. c. — 750. Berenger et Atuin.

Al arcevesque en est venuz atut,
Si 's mist en reng de devant ses genuilz.
Li arcevesque ne poet muer n'en plurt,
Lievet sa main, fait sa beneiçun,
Apres ad dit : « Mare fustes, seignurs!
Tutes voz anmes ait Deus li glorius!
En pareis les metet en seintes flurs!
La meie mort me rent si anguissus
Ja ne verrai le riche empereur! »

Rollans s'en turnet, le camp vait recercer,
Sun cumpaignun ad truvet Oliver,
Cuntre sun piz estreit l'ad enbracet,
Si cum il poet al arcevesque en vent,

pris, aportés à l'archevesque, et déposés en rang à ses genoux. Turpin ne peut se tenir d'en pleurer, lève sa main et bénit les cadavres. Après a dit : « Seigneurs, mal vous alla! toutes vos ames ait Dieu le glorieux! au paradis les mette en saintes fleurs! ma propre mort me rend trop angoisseux : plus jamais ne verrai le puissant empereur! »

Roland s'en retourne fouiller le camp; ayant trouvé le corps de son camarade Olivier, il le serre estroitement contre son cœur, et comme il peut revient à l'archevesque, et couche Olivier sur un escu, auprès des

VARIANTES.

765. Encuntre sun piz. — 766. al arcevesques.

Sur un escut l'ad as altres culchet,
E l'arcevesques les a asols e seignet;
Idunc agreget le doel e la pitet.
Ço dit Rollans : « Bels cumpainz Oliver,
Vos fustes filz al [vaillant] duc Reiner
Ki tint la marche [dusqu']al val de Runers;
Pur hanste freindre, pur escuz peceier,
Pur orgoillos [e] veintre e esmaier,
E pur prozdomes loiaument cunseiller
En nule tere n'ot meillor chevaler ! »

Li quens Rollans, quant il veit mort ses pers

autres, et l'archevesque les absout et bénit. Alors se rengrége le deuil et la pitié: « Olivier, dit Roland, Olivier, mon cher compaignon, vous fustes fils au bon comte Régnier, qui tenoit la marche jusqu'au val Runers. Pour rompre une lance, pour mettre en pièces un escu, pour l'insolence effroyer et mater, et desfrayer d'un bon conseil les braves, en nul pays du monde ne fut onc meilleur chevalier! »

Le preux Roland voyant morts ses pairs et Olivier

VARIANTES.

768. les ad asols. — 771. al duc Reiner. V. al bon conte Rainier. — 772. la marche del val. — 773. e pur escuz. — 774. per orguillos veintre. — 775. V. sic ; F. M. « prozdomes tenir e cunseiller. » Après ce vers on lit celui-ci :

E pur glutun veintre e esmaier

qui est une répétition fautive. — 776. n'ad meillor.

E Oliver qu'il tant poeit amer,
Tendrur en out, cumencet a plurer,
En sun visage fut mult desculuret!
Si grant doel out que mais ne pout ester :
Voeillet o nun, a tere chet pasmet.
Dist l'arcevesques : « Tant mare fustes ber! »

Li arcevesques, quant vit pasmer Rollant,
Dunc out tel doel, unkes mais n'out si grant;
Tendit sa main, si ad pris l'olifan;
En Rencesvals ad un ewe curant :
Aler i volt, si'n durrat a Rollant;
Sun petit pas s'en turnet cancelant;

qu'il aimoit d'amour si forte, la tendresse l'accueille et se prit à pleurer. Son visage perd toute sa couleur, tel deuil l'espoinçonne qu'il ne peut tenir debout; mais bon gré, mal gré, lui faut choir par terre évanoui. « Eh, souspire l'archevesque, mon brave, quel malheur! »

L'archevesque quand il vit pasmer Roland, il en conçut un chagrin le plus grand qu'il eut oncques! estend la main et saisit l'olifant.

En Roncevaux il est une eau courante, Turpin y veut aller pour en donner à Roland; il s'en retourne chance-

VARIANTES.

782. O. sic; F. M. u nun.

Il est si fieble qu'il ne poet en avant :
N'en ad vertut, trop ad perdut del sanc;
Einz que om alast un sul arpent de camp,
Falt li le coer, si est chaeit avant;
La sue mort le vait mult angoissant!

Li quens Rollans revient de pasmeisuns,
Sur piez se drecet, mais il ad grant dulur!
Guardet aval e si guardet amunt,
Sur l'erbe verte, ultre ses cumpaignuns,
La veit gesir le nobilie barun,
Ço est l'arcevesques que Deus mist en sun num;
Cleimet sa culpe, si reguardet amunt,
Cuntre le ciel amsdous ses mains ad juinz,
Si priet Deu que pareis li duinst.....

lant, son petit pas; il est si foible qu'il ne peut avancer; la puissance lui manque, a perdu trop de sang! Avant d'avoir cheminé la longueur d'un arpent, le cœur lui faut, il tombe face contre terre dans l'angoisse et les affres de la mort.

Le preux Roland se resveille de pasmoison : se dresse en pieds, mais il sent moult grand'douleur! Regarde en aval et puis en amont, et voit gisant sur le pré par delà ses camarades, le très-noble baron, je veux dire l'archevesque, le substitut de Dieu en terre. Roland récite son confitéor à mains jointes et les yeux levés au ciel, et supplie Dieu d'octroyer à Turpin son paradis.

Morz est Turpins le guereier Karlun!
Par granz batailles e par mult bels sermons
Cuntre païens fut tuz tens campiuns;
Deus li otreit seinte beneiçun! Aoi.

Li quens Rollans veit l'arcevesque a tere,
Defors sun cors veit gesir la buele,
Desuz le frunt li buillit la cervele;
Desur sun piz, entre les dous furceles,
Cruisiedes ad ses blanches mains, les beles;
Forment le pleignet a la lei de sa tere:
«E! gentilz hom, chevaler de bone aire,

Turpin, le bon soldat de Charlemagne, lequel en tout temps, par ses exploits et par moult beaux sermons, guerroya les payens, Turpin est expiré! Pour ce, Dieu le veuille avoir en sa sainte grace!....

Le preux Roland voit l'archevesque à terre, les entrailles hors de son corps pendantes, et la cervelle sur son front escarbouillée. Sur la poitrine, entre les deux fourchelles, Roland lui a croisé ses belles mains blanches, puis commença à le regretter selon la mode de leur pays : «Las! gentilhomme, chevalier de bonne

VARIANTES.

804. Ce vers est rapporté ici de plus haut où il s'était égaré. (III, 386. — 806. O. sic.; F. M. sur tuz tens. — 807. «li otreit la sue s. b.» *La sue* est en surcharge et d'une autre main. — 814. de bon aire.

Hoi te cumant al glorius celeste;
Jamais n'ert hume plus volenters le serve;
Des les Apostles ne fut on tel prophete
Pur lei tenir e pur humes atraire.
Ja la vostre anme nen ait [mal ne] sufraite!
De pareis li seit la porte uverte! »

Ço sent Rollans que la mort li est pres,
Par les oreilles fors s'en ist la cervel;
[Dunc] de ses pers priet [a] Deu que 's apelt,
E pois de lui al angle Gabriel.
Prist l'olifan, que reproce n'en ait,
E Durendal s'espee en l'altre main;

aire, je te recommande aujourd'hui au glorieux père céleste; jamais homme ne sera pour le servir d'un meilleur courage; oncques puis le temps des apostres tel prophète ne fut pour la loi maintenir et les ames attraire: pour ce la vostre soit exempte de gehenne! du paradis lui soit la porte ouverte! »

Roland sent bien que la mort lui est proche; sa cervelle s'espand et coule des oreilles. Il prie pour ses pairs, que Dieu les appelle à soi, et puis se recommande luimesme à l'ange Gabriel. D'une main prist l'olifant (que reproche n'en ait), de l'autre Durandal son espée; il

VARIANTES.

817. « ne fut hom tel. » *On* pour *onc*. (I, 27.) — 819. n'en ait sufraite! (I, 60.) — 822. fors seist. — 823. « De ses pers priet Deu. » Voy. la note.

D'un arbaleste ne poet traire un quarrel!
Devers Espaigne envait en un guaret,
Muntet un tertre; desuz un arbre bel
Quatre perruns i ad de marbre faits;
Sur l'erbe verte si est caeit envers,
La s'est pasmet, kar la mort li est pres.

Halt sunt li pui e mult halt [sunt] les arbres!
Quatre perruns i ad luisant de marbre;
Sur l'erbe verte li quens Rollans se pasmet;
Uns Sarrazins tute veie l'esguardet,
Si se feinst mort, si gist entre les altres;
Del sanc luat sun cors e sun visage;
Met sei en piez e de curre s'[a]astet,

n'eust pu traire un carreau d'arbaleste! Tournant devers l'Espagne, gravit une éminence, entre en un bled verd; sous un bel arbre, on y voit quatre perrons de marbre: illec tombe à l'envers Roland sur l'herbe espaisse, et s'est pasmé, car la mort lui est proche.

Hauts sont les puys et moult hauts sont les arbres! quatre perrons sont là de marbre reluisant. Le preux Roland pasmé sur l'herbe verte, un Sarrazin l'espioit et guettoit, contrefaisant le mort, et comme tel gisant parmi les autres, le corps et le visage pollués de sang.

VARIANTES.

827. Ce passage semble altéré; voyez la note.— 830. de marbre faite.— 833. e mult halt les arbres. — 839. e de curre s'astet.

Bels fut e forz e de grant vasselage,
Par sun orgoill cumencet mortel rage :
Rollant saisit, e sun cors e ses armes,
E dist un mot : « Vencut est li nies Carles!
Iceste espee porterai jo en Arabe! »
En cel tirer li quens s'aperçut alques.

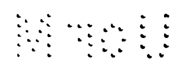
Ço sent Rollans que s'espee li tolt,
Uverit les oilz si li ad dit un mot :
« Men escientre tu n'ies mie des noz? »
Tient l'olifan que unkes perdre ne volt,
Si l' fiert en l'elme ki gemmet fut ad or,
Fruisset l'acer e la teste e les os,

Cestui soudain se dresse en pied, et de courir! (Bel homme au demeurant, et fort et de grande bravoure.) Cest insolent, plein de rage mortelle, saisit Roland, corps et armes, et se met à crier: « Vaincu, le neveu de Charles! En Arabie j'en porterai l'espée! » Il la tiroit; Roland ressentit quelque chose.

Il s'aperçoit qu'on lui oste son espée, ouvre les yeux, et ne dit qu'un mot: « Tu n'es mie des nostres, je m'asseure? » Ce disant, il tenoit l'olifant que pour rien au monde il n'eust voulu lascher. Du coup qu'il en asseoit sur le casque ciselé d'or, il enfondre l'acier dans

VARIANTES.

845. En cel tirères.



Amsdous les oilz del chef li ad mis fors,
Jus a ses piez si l'ad tresturnet mort.
Après li dit: « Culvert! cum fus si os
Que me saisis, nen a dreit nen a tort?
Ne l'orrat hume ne t'en tienget por fol!
Fenduz en mis olifans el gros:
Ça juz en est li cristals e li ors! »

Ço sent Rollans la veue ad perdue;
Met sei sur piez, quanqu'il poet s'esvertuet;
En sun visage sa culur ad perdue.
De devant lui ot une perre brune:
.X. colps i fiert par doel e par rancune;

la teste, fait jaillir les deux yeux loin du chef, et abat à ses pieds le payen mort. « Vilain glouton, dit-il ensuite, qui t'avoit rendu si hardi que de mettre la main sur moi, à droit ou à tort? Or bien nul ne l'apprendra qui ne t'en estime fou!... J'en ai fendu le pavillon de mon olifant, et tout l'or et les pierreries en sont tombés! »

Roland s'aperçoit qu'il n'y voit plus; se lève sur ses pieds, tant qu'il peut s'esvertue, mais son visage est blesme et sans couleur. Devant lui se dressoit une roche brune; de grand despit et fascherie il y destache dix coups;

VARIANTES.

854. Après li dit : « Culvert paien, cum fus unkes si os. — 856. O. sic; F. M. pur fol. — 862. « od une perre byse. » *Byse* est une distraction du copiste. V. et P. *brune*.

Cruist li acers, [mais] ne freint ne n'esgruignet;
E dist li quens: « Sancte Marie, aiue!
E, Durendal bone, si mare fustes!
Quant jo n'ai prod de vos n'en ai mescure!
Tantes batailles en camp en ai vencues,
E tantes teres larges escumbatues
Que Carles tient, ki la barbe ad canue!
Ne vos ait hume ki pur altre [se] fuiet!
Mult bon vassal vos ad lung tens tenue :
Jamais n'ert tel en France la solue! »

Rollans ferit el perrun de sardonie;

l'acier grince, mais sans rompre ni s'esbrescher. « Ah! dit le preux, sainte Vierge, aidez-moi! Ah! ma Durandal, vostre heur est inégal à vostre bonté! vous m'estes inutile à ceste heure; indifférente, jamais! J'ai par vous gagné tant de batailles, tant de pays, tant de terres conquises, qu'aujourd'hui possède Charles à la barbe chenue! Jamais homme ne soit vostre maistre à qui un autre homme fera peur! longtemps vous feustes aux mains d'un vaillant capitaine, dont jamais le pareil ne sera vu en France, la terre de la liberté! »

Après, Roland férit au perron de sardoine; l'acier

VARIANTES.

864. li acers, ne freint n'esgruignet. — 867. « Quant jo mei prod de vos « n'en ai mès cure. » *Mei* fait un non-sens, et *mès cure* un contre-sens. Voy. la note. — 871. ki pur altre fuiet. V. ki pur altre se mue.

Cruist li acer, ne briset ne n'esgrunie.
Quant il ço vit que n'en pout mie freindre,
A sei meisme la cumencet a pleindre:
« E, Durendal, cum es e clere e blanche!
Cuntre soleill si luises e reflambes!
Carles esteit es vals de Moriane
Quant Deus del cel li mandat par sun angle
Qu'il te dunast a un cunte cataigne;
Dunc la me ceinst li gentilz reis, li magnes;
Jo l'en cunquis Normandie e Bretaigne,
Si l'en cunquis e Peitou e le Maine,
Jo l'en cunquis Burguigne e Loheraigne,
Si l'en cunquis Provence e Equitaigne
E Lumbardie e trestute Romaine;

grince, mais sans la moindre bresche. Voyant alors impossible d'en rompre miette, il la commence à plaindre à par soi : « Hélas! ma Durandal, que tu es claire et blanche! comme au soleil tu luis et reflamboies! Charles estoit aux vallons de Maurienne, quand du haut du ciel Dieu, par son ange, lui commanda de te donner à un franc capitaine : doncques me la ceignit le noble Charlemagne. Je lui conquis avec Normandie et Bretagne, je lui conquis le Poitou et le Maine, je lui conquis la Bourgogne et la Lorraine, je lui conquis Provence et Aquitaine, et Lombardie, et toute la Romagne; je lui

VARIANTES.

884. cunquis Namon e B. — 886. « Normandie la franche. » Voy. la note. — 888. « trestute Rormaine. » La seconde r est en surcharge et d'une autre main.

Jo l'en cunquis Baivere e tute Flandres,
E Alemaigne e trestute Puillanie,
Costentinoble, dunt il out la fiance,
E en Saisonie fait il ço qu'il demandet;
Jo l'en cunquis Escoce, Guale, Islande,
E Engleterre que il teneit sa cambre;
Cunquis l'en ai païs e teres tantes
Que Carles tient, ki ad la barbe blanche.
Pur ceste espee ai dulor e pesance!
Mielz voeill murir qu'entre paiens remaigne!
[Damnes] Deus pere n'en laiseit hunir France!»

Rollans ferit en une perre bise,

conquis la Bavière et toute la Flandre, et l'Allemagne et la Pologne entière; Constantinople, dont il reçut la foi; le pays des Saxons, soumis à son plaisir; je lui conquis avec Escosse, Galle, Islande et Angleterre, qu'il estimoit sa chambre. En ai-je assez conquis des pays et des terres, où règne Charlemagne à la barbe fleurie! Aussi pour cette espée ai-je deuil et grevance; plutost mourir qu'aux payens la laisser! Dieu veuille espargner ceste honte à la France!»

Roland férit en une pierre bise; plus en abat que je

VARIANTES.

889. Baiver. (IV, 632.) — 890. «E Burguigne e t. P.» Voy. la note. — 893. e Escoce, Guales, Islonde.—899. «Deus père, n'en laiseit h. F.» Il ne faut pas de virgule, attendu que *laiseit* est la 3e et non la 2e pers. de l'impératif. (IV, 39 et 90.)

Plus en abat que jo ne vos sai dire.
L'espee cruist, ne fruisset ne ne brise,
Cuntre le ciel amunt est resortie.
Quant veit li quens que ne la freindrat mie,
Mult dulcement la pleinst a sei meisme:
« E, Durendal, cum es bele e seintisme!
En l'oriet punt asez i ad reliques:
La dent seint Pere e del sanc seint Basilie,
E des chevels mun seignor seint Denise;
Del vestement i ad seinte Marie;
Il nen est dreit que paiens te baillisent:
De Chrestiens devez estre servie;
Ne vos ait hume ki facet cuardie!
Mult larges teres de vus auerai cunquises

ne vous sais dire. Grince l'acier, ne se tord ni ne brise; contre le ciel l'espée est ressortie. Quand voit le preux qu'il n'en peut rompre miette, moult doucement la plaignit en soi-mesme: « Hé, Durandal, si belle et sanctissime! dans ta garde dorée assez y a reliques: une dent de saint Pierre et du sang de saint Basle, et des cheveux à monsieur saint Denis; du vestement de la vierge Marie. Ce n'est le droit que payens te possèdent: des seuls Chrestiens devez estre servie. Ne vous ait homme à faire couardise! Combien de terres j'aurai par vous

VARIANTES.

911. Il n'en est dreiz. — 912. O. sic; F. M. deverez estre. — 914. averez cunquises.

Que Carles tient, ki la barbe ad flurie;
E li empereres en est [e] ber e riches! »

Ço sent Rollans que la mort le tresprent,
De vers la teste sur le quer li descent;
Desuz un pin i est alet curant,
Sur l'erbe verte si est culchet adenz;
Desuz lui met s'espee e l'olifan;
Turnat sa teste vers la paiene gent:
Pur ço l'at fait que il voelt veirement
Que Carles diet e trestute sa gent,
Li gentilz quens, qu'il fut mort cunquerant!
Cleimet sa culpe e menut e suvent,

conquises, que Charles tient à la barbe fleurie, et dont l'empereur est brave et riche! »

Roland s'aperçoit que la mort l'entreprend, et du haut du front lui descend sur le cœur. Dessous un pin s'en est allé courant : sur l'herbe verte il se couche, la face en terre, sous lui son espée et son cher olifant, le visage tourné vers la gent Sarrazine. Pour ce le fait, qu'il veut absolument, le noble comte, faire dire à Charles et à tout son monde avec lui qu'il est mort en conquérant! Puis bat sa coulpe, à Dieu recommandant

VARIANTES.

916. en est ber. — 918. Devers la teste. — 921. « s'espée e l'olifan en sumet. » *En sumet*, surcharge d'une autre main. — 922. O. sic; F. M. la teste. — 923. Ce vers semble faux; V. et P. le donnent de même.

Pur ses pecchez en puroffrid lo guant. Aoi.

Ço sent Rollans de sun tens n'i ad plus!
Devers Espaigne est en un pui agut,
A l' une main si ad sun piz batud:
« Deus! meie culpe vers les tues vertuz,
De mes pecchez, des ganz e des menuz,
Que jo ai fait des l'ure que nez fui
Tresqu'a cest jur que ci sui consoüt! »
Sun destre guant en ad vers Deu tendut;
Angles del ciel i descendent a lui. Aoi.

Li quens Rollans se jut desuz un pin,
Envers Espaigne en ad turnet sun vis;

son ame; pour ses péchés au ciel tendit son gant.

Roland sent bien que son temps est fini! Estendu sur un pic qui regarde l'Espagne, de la main droite il frappe sa poitrine : « *Meâ culpâ!* Seigneur, à tes vertus, pour mes péchés, les gros et les menus, que j'ai commis dès l'heure de ma naissance jusqu'à ce jour où je suis parvenu! » Son dextre gant en a vers Dieu tendu; anges du ciel descendent près de lui.

Le preux Roland gisoit sous un grand pin, le visage

VARIANTES.

927. « Pur ses pechez Deu recleimet en puroffrid lo guant. » *Deu recleimet* est en surcharge et d'une autre main. (III, 949.)—933. P. « Que je ai fais puis « que je fus nascus. » L. de même.

De plusurs choses a remembrer li prist:
De tantes teres cume li bers cunquist,
De dulce France, des humes de sun lign,
De Carlemagne sun seignor ki l' nurrit;
Ne poet muer n'en plurt e ne suspirt!
Mais lui meisme ne volt mettre en ubli,
Cleimet sa culpe, si priet Deu mercit:
« Veire paterne, ki unkes ne mentis,
Seint Lazaron de mort resurrexis,
E Daniel des lions guaresis,
Guaris de mei l'anme de tuz perilz
Pur les pecchez que en ma vie fis! »
Sun destre guant a Deu en puroffrit,
Seint Gabriel de sa main [il] l'ad pris.

tourné vers l'Espagne. Alors de mainte chose à remembrer lui prit : de tant de terres conquises par sa valeur, de douce France, des gens de son lignage, de Charlemagne, son seigneur qui le nourrit. Il ne se peut tenir d'en pleurer et soupirer! Mais ne se veut pas mettre en oubli soi-mesme : clame sa coulpe et prie à Dieu merci : « Nostre vrai père, qui ne mentis oncques, qui retiras d'entre les morts Lazare, et Daniel des lions défendis, sauve mon ame et l'arrache au péril de ces péchés que j'ai faits en ma vie! » Son dextre gant au bon Dieu en offrit, saint Gabriel de sa propre main le prit. Roland,

VARIANTES.

940. cum li bers —946. Veire patene. (IV, 704.) P. Ahi, voirs peres. —949. de mu l'anme.—952. de sa main l'ad pris. (II, 200, 543.)

Desur sun braz teneit le chef enclin,
Juntes ses mains est alet a sa fin.
Deus [i] tramist sun angle cherubin
E seint Michel [qu'on cleimet] del peril,
Ensemble od els seint Gabriel i vint,
L'anme del cunte portent en pareis.

le chef incliné sur son bras, s'en est allé mains jointes à sa fin. Dieu envoya son ange Chérubin et saint Michel, surnommé *du Péril;* saint Gabriel avec eux se joignit : l'ame du comte emportent en paradis!

VARIANTES.

955. Deus tramist. — 956. E seint Michel del péril.

P. Dex li tamist ses angres bénéis,
Saint Gabriel et bien des autres .x.
L'arme de lui portent en paradis.

V. Lors s'aclina sor son escu vaillant;
Il joint ses mains, l'arme s'en va cantant,
Angle enpené le porterent a tant,
En paradis le poserent riant
Devant Jhesu, ou a de joies tant
Nel vus pot dire nus clerc, tant fust lisant.

L. Ses dextres gans en fu a Dieu offris;
Desoz son bras fu ses yaumes mis;
Jointes ses mains l'a la mort entrepris;
L'arme de lui portent en paradis.

CHANT IV.

ARGUMENT.

Rentrée de Charlemagne et des Français dans la vallée de Roncevaux. Leur consternation à l'aspect du champ de bataille jonché de cadavres. Nuit agitée et double vision de Charlemagne.

Dans Saragosse, Marsille et les Sarrasins ne sont guère plus joyeux. Marsille appelle à son secours l'émir de Babylone, Baligant, qui arrive par mer avec des forces considérables, et reçoit l'hommage de l'Espagne.

Charles retrouve le corps de son neveu Roland : son discours pathétique; obsèques et cérémonies funèbres. Charles se prépare à venger la mort de ses soldats; dénombrement de ses dix cohortes. L'émir Baligant prend des dispositions pareilles; portrait de l'émir en tenue de combat; dénombrement des dix cohortes païennes.



CHANT IV.

Morz est Rollans : Deus en ad l'anme es cels !

Li emperere en Renceval parvient;
Il nen i ad ne veie, ne senter,
De voide tere nen alne ne plein pied
Que il n'i ait o Franceis o paien.
Carles escriet : « U estes vos, bels nies ?
U est l'arcevesque e li quens Oliver ?
U est Gerins e sis cumpainz Gerers ?
U est [dux] Otes e li quens Berengers ?
Ive e Ivorie, que jo aveie tant cher ?
Que est devenuz li gascuinz Engeler,
Sansun li dux e Anseis li bers ?

Mort est Roland; son ame est devant Dieu !

L'empereur rentre en ceste douloureuse vallée de Roncevaux. Il n'est chemin ni sentier, il n'est pas une aune, pas un pied de terrain que ne recouvre le cadavre de quelque payen ou François. Charlemagne s'escrie : « Où estes-vous, beau neveu ? Où est l'archevesque et le comte Olivier ? Où est Gérin et Gérer, son compagnon ? Où est Othon, le comte Bérenger, Ive et Ivore, que je tenois si chers ? Et le gascon Angelier, qu'est-il devenu ? Et le duc Sanche ? et le brave Anséis ?

VARIANTES.

3. Il n'en i ad. — 4. Ne voide tere. — 9. U est Otes.

U est Gerard de Russillun li veilz?
Li .xii. per que jo aveie laiset?»
De ço qui calt, quant nul n'en respundiet?
«Deus, dist li reis, tant me pois esmaer
Que jo ne fui al estur cumencer!»
Tiret sa barbe cum home ki est iret;
Plurent des oilz si baron chevaler,
Encuntre tere se pasment .xx. millers,
Naimes li dux en ad mult grant pitet!

Il nen i ad chevaler ne barun
Que de pitet mult durement ne plurt;
Plurent lur filz, lur freres, lur nevolz
E lur amis e lur lige seignurs;

Où est Gérard de Roussillon, le vieux? Mes douze pairs que j'avois laissés après moi, où sont-ils?» Las! que servent ce deuil et ces cris? nul d'entre eux ne respond! «Dieu! dit le roi, je me puis bien désoler que je n'estois au choc de ce combat!» Il s'arrache la barbe en homme au désespoir; avec lui tous ses braves chevaliers pleurent, desquels vingt milliers tombent pasmés à terre; dont le duc Naime en sent moult grand'pitié!

Il n'est chevalier ni baron qui de pitié moult tendrement ne pleure. Pleurent leurs fils, leurs frères, leurs neveux, et leurs amis et leurs liges-seigneurs; la

VARIANTES.

15. De ço qui chelt (II, 759; III, 402, 475.) — 22. Il n'en i ad.

Encuntre tere se pasment li plusur!
Naimes li dux d'iço [i] ad fait que proz,
Tuz premereins 'l ad dit l'empereur :
« Veez avant de dous liwes de nus :
Veder puez les granz chemins puldrus,
Que asez i ad de la gent paienur!
Car chevalchez, vengez ceste dulor! »
— « E Deus, dist Carles, ja sunt il ja si luinz!...
Cunseilez mei e [le] dreit et [l']honur;
De France dulce m'unt tolute la flur! »
Li reis cumandet Gebuin e Otun,
Tedbalt de Reins e le cunte Milun :
« Guardez le champ e les vals e les munz,

pluspart gisent pasmés contre terre. Alors le duc Naimes a fait en homme sage; tout de prinsaut a dit à l'empereur : « Regardez en avant de nous jusqu'à deux lieues; vous pouvez voir les grands chemins poudreux, car assez y a de la race payenne! chevauchez donc, vengez ceste douleur! »

— « Hé Dieu! dit Charles, ils sont déjà si loin, si loin!... Conseillez-moi selon le droit et l'honneur : ils m'ont tollu la fleur de nostre douce France! »

Le roi donne l'ordre à Othon et Gébuin, à Thibaut de Reims et au comte Milon : « Gardez le champ, les monts et les vallées; laissez gésir les morts tout ainsi

VARIANTES.

27. d'iço ad fait q. p. P. a parlé par amor. — 28. l'ad dit. — 30. Que qu'asez i ad. — 34. e dreit e honur. — 35. m'unt tolud la flur. (IV, 94.) — 36. Geluun e Otun.

Lessez gesir les morz tut cum il sunt :
Que n'i adeist ne beste ne lion,
Ne n'i adeist esquier, ne garçun ;
Jo vus defend que n'i adeist nuls hom
Josque Deus voeile que en cest camp revéngum. »
E cil respundent dulcement par amur :
« Dreiz empereres, cher sire, si ferum. »
Mil chevaler i retiennent des lur. Aoi.

Li empereres fait ses graisles suner,
Puis si chevalchet od sa grant ost li ber.
De cels d'Espaigne, [ki] unt lur les dos turnez,
Tenent l'enchalz : tuit en sunt cumunel.

comme ils sont : que n'y viennent toucher lions ni d'autres bestes ; que n'y touchent non plus escuyers ni varlets ; je vous défends que personne n'y touche !.... qu'à l'heure où Dieu voudra qu'en ce lieu revenions. » Les nobles barons respondent avec docilité : « Droit empereur, cher sire, ainsi ferons-nous. » Et y retiennent mille chevaliers de leur suite.

Ensuite l'empereur fait sonner ses hautbois, puis bravement chevauche avecque sa grande ost ; des Sarrazins d'Espagne qui leur tournent le dos, ils tiennent le pourchas d'une commune ardeur.

VARIANTES.

39. tut issi cun il sunt. — 46. O. sic ; F. M. retenent. — 49. d'Espaigne unt sur les dos.

Quant veit li reis le vespres decliner,
Sur l'erbe verte descent [il] en un pred;
Culchet sei a tere, si priet damne Deu
Que le soleil pur lui face arester,
La nuit targer e le jur demurer.
Ez vuz un angle ki od lui soelt parler,
Isnelement si li ad commandet:
« Charles, chevalche, car tei ne falt clartet!
La flur de France as perdut, ço set Deus;
Venger te poez de la gent criminel! »
A icel mot l'emperere est muntet. Aoi.

Pur Karlemagne fist Deus vertuz mult granz

Mais lorsque l'empereur vit descendre le soir, il met pied à terre en un pré, s'agenouille, et, le front prosterné dans l'herbe verte, il demande au seigneur Dieu de faire pour lui arrester le soleil, retarder la nuit et durer la lumière. Or voici descendre un ange bien connu de l'empereur, qui lui dit en paroles rapides : « Chevauche, roi; la clarté ne te manque! Tu as perdu la fleur de la France, Dieu le sait: va te venger de la gent criminelle! » Charlemagne remonte aussitost à cheval.

Pour Charlemagne Dieu fit moult beau miracle, car

VARIANTES.

52. descend li reis en un pred. — 54. Que li soleilz facet pur lui arrester. — 58. « car tei ne faudrad. » O. porte seulement *fa*; une autre main a mis en surcharge *udrad*. — 61. A icel mot est l'empereres muntet.

Car li soleilz est remés en estant!
Paien s'enfuient, ben les enchalcent Franc;
El Val Tenebres, la, les vunt ateignant;
Vers Sarraguce les enchalcent li Franc,
A colps pleners les en vunt ociant,
Tolent lur veies e les chemins plus granz;
L'ewe de Sebre el lur est de devant,
Mult est parfunde, merveilluse e curant!
Il n'i ad barge ne drodmund ne caland;
Paiens recleiment un lur deu Tervagant,
Puis saillent enz; mais il n'i unt guarant:
Li adubez en sunt li plus pesant;
Envers les funz s'en turnerent alquanz,
Li altre en vunt [en] cuntreval flotant.

le soleil s'est arresté immobile! Les payens s'enfuient, les François les vont poursuivant; les ont rejoints dans le val ténébreux; vers Sarragosse on les pousse, on les chasse; à coups pleniers les va-t-on massacrant. Les fuyards se voient la retraite coupée; ils ont devant eux l'eau de l'Èbre, rapide à merveille et profonde, et rien pour la passer, ni barge, ni dromon, ni chalan. Les payens alors réclament un de leurs dieux, Tervagant, puis sautent dans le fleuve, où ne trouvent guères de refuge, car les adoubés, qui sont les plus pesans, coulent à fond pour la pluspart; les autres vont flottant

VARIANTES.

65. El Val Ténébrus. V. Val Tenebres. — 71. Il n'en i ad. — 76. en vunt cuntreval.

Li miez guariz en unt boüd itant,
Tuz sunt neiez par merveillus ahan;
Franceis escrient: « Mar veistes Rollant! » Aoi.

Quant Carles veit que tuit sunt mort paien,
Alquanz ocis e li plusur neiet,
Mult grant eschec en unt si chevaler,
Li gentilz reis descendut est a piet,
Culchet sei a tere, si'n ad Deu graciet;
Quant il se drecet, li soleilz est culchet.
Dist l'emperere : « Tens est del herberger;
En Rencesvals est tart del repairer:
Noz chevals sunt e las e ennuiez;

au fil de l'eau; les plus heureux ont bu d'autant; enfin, tous sont noyés avec angoisses infinies : ce que voyant les nostres, crioient : « Roland! à la male heure! »

Quand Charles voit destruite toute l'ost Sarrasine, aucuns occis et la pluspart noyés (dont moult grand butin en ont ses chevaliers), le sage empereur a mis pied à terre et s'est prosterné pour rendre grace à Dieu. Quand il se relève, le soleil est couché. Alors il dit : « C'est l'heure d'héberger; il est aujourd'hui trop tard pour retourner à Roncevaux; puis nos chevaux sont las

VARIANTES.

79. L. sic; F. M. Mare fustes, Rollans! V. « Mare veistes le conte Gane-« lon! » Voyez la même locution, III, 294.

Tolez lur seles, les freins qu'il unt es chefs,
E par cez prez les laisez refreider. »
Respundent Franc : « Sire, vos dites bien. » Aoi.

Li emperere ad prise sa herberge :
Franceis descendent en la tere deserte,
A lur chevals unt tolutes les seles,
Les freins ad or, e metent jus les testes ;
Liverent lur prez, asez i ad fresche herbe ;
D'altre cunreid ne lur poent plus faire.
Ki mult est las il se dort cuntre tere ;
Icele noit n'unt unkes escalguaite.

et ennuyés : ostez-leur donc la selle et le frein de leur bouche, et par ces prés les laissez rafraischir. » — Respondent les François : « Sire, vous dites bien. »

L'empereur a pris ses quartiers. Les François descendent en la terre déserte, desbarrassent les chevaux de leurs selles, de leurs freins d'or et de leurs testières, puis leur livrent les prés à souhait d'herbe fraische ; on n'eust sceu leur en faire davantage. Le soldat trop fatigué s'endort contre terre ; et l'on oublia pour ceste nuit de poser un guet.

VARIANTES.

89. Tolez-lur les seles. (IV, 68.) V. Ostez les sieles, mult en ont grant mestier. — 94. unt toleites. (IV, 35.)

Li emperere s'est culcet en un pret;
Sun grant espiet met a sun chef li ber :
Icele noit ne s' volt il desarmer,
Si ad vestut sun blanc osberc saffret,
Laciet sun helme ki est ad or gemmet,
Ceinte Joiuse, unches ne fut sa per,
Ki cascun jur muet .xxx. clartez.
Asez avum de l' lance [oït] parler
Dunt Nostre Sire fut en la cruiz naffret:
Carles en ad l'amure, mercit Deu!
En l'oret punt l'ad faite manuverer.
Pur ceste honur e pur ceste bontet,
Li nums Joiuse [a] l'espee fut dunet :
Baruns franceis ne l' deivent ublier :

L'empereur s'est couché sur le pré, son grand espieu à son chevet, le brave, car ceste nuit ne se veut-il désarmer. Doncques s'endort avec son blanc haubert à franges, son heaume en teste, où luit l'or ciselé; Joyeuse au flanc qui n'eut onc son égale, et fait par jour briller trente reflets. Nous avons souvent ouï parler de la lance dont Jésus nostre seigneur fut navré sur la croix; Charlemagne en possède le fer, grace à Dieu! lequel il a fait enfermer dans la poignée en or de son espée; et pour cest honneur et ceste bonté, l'espée reçut le nom de *Joyeuse*. Les barons françois ne doivent l'oublier,

VARIANTES.

107. Asez savum de la lance parler. — 109. V. Karles en ot la pointe fait guarder. — 112. Li nums Joiuse l'espée f. d.

Enseigne en unt de Munjoie [es]crier;
Pur ço ne 's poet nule gent cuntrester.

Clere est la noit e la lune luisante;
Carles se gist, mais doel ad de Rollant,
E de Oliver li peiset mult forment,
Des .xii. pers, e de la Franceise gent.
En Rencesvals ad laiset morz tanz genz!
Ne poet muer n'en plurt e ne s' desment,
E priet Deu qu'as anmes seit guarent.
Las est li reis, kar la peine est mult grant!
Endormiz est, ne pout mais en avant.
Par tuz les prez or se dorment li Franc.

car ils en ont retenu leur cri de guerre : *Monjoie!* qui fait que nulle gent ne peut tenir contre eux.

Claire est la nuit et la lune luisante : Charles est couché, mais son cœur est en deuil de Roland! Le regret d'Olivier, des douze pairs et des soldats françois rudement lui pèse! en Roncevaux a laissé tant de morts! il ne se peut tenir d'en pleurer et s'agiter, et recommande à Dieu leurs ames. Charlemagne succombe, car trop lourde est la peine; s'est endormi, n'en pouvant plus porter. Tout parmi les prés dorment

VARIANTES.

114. Munjoie crier. — 120. morz san genz.

N'i ad cheval ki puisset estre en estant:
Ki herbe voelt, il la prent en gisant;
Mult ad apris ki bien conuist ahan!

Karles se dort cum hume traveillet;
Seint Gabriel li ad Deus enveiet,
L'empereur li cumandet a guarder;
Li angles est tute noit a sun chef,
Par avisiun li ad anunciet
D'une bataille ki encuntre lui ert;
Senefiance l'en demustrat mult gref:
Carles guardat amunt envers le ciel,
Veit les tuneires e les venz e les giels

aussi les François; n'y a cheval qui puisse se tenir debout: celui qui a faim d'herbe, il la prend estendu. Le plus dur au labeur s'y rend encore savant!

Charles repose en homme travaillé de souci: l'ange Gabriel fut envoyé d'en haut, à qui Dieu commet la garde de l'empereur. L'ange se tient toute la nuit au chevet, et par une vision fait connoistre à Charlemagne une bataille à quoi se doit attendre; l'ange en donna sombre signifiance: Charles, regardant là-haut au fond du ciel, voyoit les tonnerres et les vents et les gelées;

VARIANTES.

126. V. sic; F. M. ester en estant.

E les orez, les merveillus tempez,
E fous e flambes i est apareillez:
Isnelement sur tute sa gent chet!
Ardent cez hanstes de fraisne e de pumer,
E cez escuz jesqu'as bucles d'or mier;
Fruisent cez hanstes de cez trenchanz espiez;
Cruissent osbercs e cez helmes d'acer.
En grant dulor i veit ses chevalers:
Urs e leuparz les voelent puis manger,
Serpenz e guiveres, dragun e averser,
Grifuns i ad plus de trente millers!
Nen i ad cel as Franceis ne s'agiet,
E Franceis crient : « Carlemagne, aïdez! »
Li reis en ad e dulur e pitet;

orages noirs, merveilleuses tempestes, flammes et feux en terrible appareil.

Soudainement tout pleut sur son armée! ardent ces lances de fresne et de pommier, et ces escus jusqu'aux boucles d'or pur; le fust se rompt à ces tranchans espieux; l'acier gémit des hauberts et des heaumes. En grand'douleur il voit ses chevaliers : ours, léopards les voulant dévorer! guivres, serpens, dragons, monstres affreux! et des griffons, plus de trente milliers! il n'est celui qui n'attaque un François, et les François : « Charlemagne, au secours! » Dont sent le roi deuil et com-

VARIANTES.

141. O. met *fraisne*, au singulier. F. M. *fraisnes*. — 143. Fruisez ces hanstes. — 149. N'en i ad cel.

Aler i volt, mais il ad desturber :
De vers un gualt uns granz leons li vient,
Mult par ert pesmes e orguillus e fiers!
Sun cors meismes i asalt e requert;
Prenent sei a braz ambesdous por loitier,
Mais ço ne set quels abat ne quels chiet!
Li emperere ne s' est mie esveillet.

Apres icele li vient altre avisiun :
Qu'il ert en France, ad Ais, a un perrun,
En dous chaeines si teneit un brohun;
De vers Ardene veeit venir .xxx. urs,
Cascun parolet altresi cume [uns] hum;

passion; veut y courir, mais il est empesché: d'une forest s'eslance un grand lion, le plus cruel, orgueilleux et féroce; attaque, assaut Charlemagne lui-mesme! Tous deux à bras se prennent pour lutter; mais on ne sait lequel terrasse l'autre!

Et l'empereur ne se resveille pas.

A ceste vision une autre succède. Charlemagne se voit en France, sur un perron d'Aix-la-Chapelle, où d'une double chaine il tenoit un ourson. Du costé des Ardennes voit accourir trente ours, chacun parlant

VARIANTES.

156. V. A bras se prenent. — 157. li quels abat ne quels chiet. — 159. « li vient un altre avisiun. » Vers faux, qui ne serait même pas un hexamètre, car *avisiun* n'est que de trois syllabes. (II, 65; IV, 133.) — 163. altresi cume hum.

Diseient li : « Sire, rendez le nus!
Il nen est dreit que il seit mais od vos.
Nostre parent devum estre a sucurs. »
De sun paleis ez uns veltres acurt,
Entre les altres asaillit le greignur
Sur l'erbe verte, ultre ses cumpaignuns.
La vit li reis si merveillus estur!
Mais ço ne set li quels veint ne quels nun!
Li angles Deu ço ad mustret al barun.
Carles se dort tresqu'al demain cler jur.

Li reis Marsilie s'enfuit en Sarraguce,

ainsi qu'une personne; et lui disoient ces ours : « Sire, rendez-le-nous ! ce n'est le droit que vous nous le gardiez ! Nous devons secourir un parent ! » Mais du palais un jeune lévrier lancé contre les ours, assaillit le plus grand de la troupe sur l'herbe verte, près de ses compagnons. Là le roi vit un merveilleux combat ! mais il ne sait lequel triomphe ou non.

Ainsi l'ange de Dieu descouvroit l'avenir au héros. Et Charlemagne dort jusqu'à l'endemain grand jour....

Le roi Marsille s'enfuit en Sarragosse; met pied à

VARIANTES.

167. vers les altres. (II, 70.) — 173. al demain al cler jur.

Suz un olive est descendut en l'umbre,
S'espee rent e sun elme e sa bronie,
Sur la verte herbe mult laidement se culcet;
La destre main ad perdue trestute,
Del sanc qu'en ist se pasmet e angoisset;
De devant lui sa muiller Bramimunde
Pluret e criet, mult forment se doluset.
Ensembl'od li plus de .xx[x]. mil humes
[Ki] si maldient Carlun e France dulce;
Ad Apolin encurent en une crute,
Tencent a lui, laidement le despersunent:
«E, malvais Deus! por quei nus fais tel hunte?
C'est nostre rei : por quei l' lessas cunfundre?

terre à l'ombre d'un olivier; rend aux serviteurs son espée, son heaume, sa cuirasse, et sur le vert gazon piteusement se couche : il a perdu sa main droite coupée; à voir son sang qui coule, il se pasme d'angoisse, et devant lui sa femme Bramimonde, qui pleure et crie, et se désole! Là sont aussi plus de trente mille hommes, tous maudissant Charlemagne et nostre chère France. Ils s'en courent vers une grotte, où loge leur Apollon, et le criant à qui mieux mieux, l'outragent de vilains propos : « Ah! mauvais Dieu, qui nous fais telle honte! c'est nostre roi, pourquoi l'as-tu laissé confondre? Qui

VARIANTES.

182. plus de .xx. mil humes. — 183. Si maldient Carlun. (IV, 208.)

Ki mult te sert malvais luer l'en dunes! »
Puis si li tolent sun sceptre e sa curune,
Par les mains le pendent [en sum] une culumbe,
Entre lur piez a tere le tresturnent,
A granz bastuns le batent e defruisent,
E Tervagan tolent sun escarbuncle,
E Mahumet enz en un fosset butent,
E porc e chen le mordent e defulent!

De pasmeisuns en est venuz Marsilies,
Fait sei porter en sa cambre voltice;
Plusurs culurs i ad peinz e escrites;
E Bramimunde le pluret, la reine,

trop te sert, mauvais loyer en tire! » Et tout d'un temps, sceptre et couronne lui arrachent, par ses deux mains l'accrochent au pilier, et puis l'ayant foulé, trespigné, trestourné, lui baillent vertueusement les estrivières! A Tervagan ostent son escarboucle, et boutent Mahomet au fin fond d'un fossé, où la chienaille et les cochons à leur plaisir le mordent et salissent!

De pasmoison Marsille est revenu; se fait porter en sa chambre voultée, enluminée de peintures et d'inscriptions de toutes couleurs. Là pleure sur son espoux

VARIANTES.

189. li tolent se sceptre. — 190. Par les le pendent sur une culumbe. O. « Par les mains l. p. » *Les* en surcharge, d'une autre main.

Trait ses chevels, si se cleimet caitive,
Plore e gaimente, mult haltement s'escriet :
« E, Sarraguce ! cum ies oi desguarnie
Del gentil rei ki t'aveit en baillie !
Li nostre Deu i unt fait felonie,
Ki en bataille ui matin le faillirent !
Li amiralz i ferat cuardie
S'il ne cumbat a cele gent hardie
Ki si sunt fiers n'unt cure de lur vies !
Li emperere od la barbe flurie
Vasselage ad e mult grant estultie ;
S'il ad bataille il ne s'enfuirat mie !
Mult est grant doel que nen est ki l' ociet ! »

la reine Bramimonde, s'arrachant les cheveux et criant : « Malheureuse que je suis !

« Ah ! Sarragosse, aujourd'hui despourvue du noble roi qui t'avoit en gouverne ! nos mauvais dieux lui ont fait félonie, qui ce matin au combat lui faillirent ! Mais l'émir fera bien couardise s'il ne combat cette race intrépide et fière, où l'on n'a cure de sa vie ni de sa mort ! Leur empereur à la barbe fleurie, il est moult preux et téméraire ! s'il a bataille, il ne s'enfuira mie ! Ah ! c'est grand deuil que n'est qui nous l'occie ! »

VARIANTES.

201. V. sic; F. M. « Al altre molt mult. » Et c'est aussi la leçon de P. — 212. que n'en est ki.

Li emperere par sa grant poestet
.Vii. anz tuz pleins ad en Espaigne estet,
Prent i chastels e alquantes citez;
Li reis Marsilie s'en purcacet asez :
Al premer an fist ses brefs seieler,
En Babilonie Baligant ad mandet
(Ço est l'amiraill, le viel d'antiquitet;
Tut survesquiet e Virgilie e Omer!)
En Sarraguce alt sucurre, li ber;
E s'il ne l' fait, il guerpirat ses deus
E tuz ses ydeles que il soelt adorer,
Si receverat sancte Chrestientet,
A Charlemagne se vuldrat acorder!
E cil est loinz; si ad mult demuret.
Mandet sa gent de .xl. regnez,

L'empereur Charlemagne, par sa grande puissance, s'est maintenu en Espagne sept années pleines, prenant castels et nombre de cités. Le roi Marsille s'en tient fort en cervelle. Au bout du premier an, fait sceller une épistre qu'il envoie en Babylone à Baligant, le vieil émir, qui passe d'antiquité Virgile et Homère, lui mandant de lui venir aider en Sarragosse; et s'il n'y vient, que lui Marsille quittera ses dieux et ses idoles qu'il souloit adorer, et recevra la sainte loi chrestienne, et se mettra d'accord à Charlemagne. Mais Babylone est loin, et c'est un long retard! Au reçu des lettres, l'émir appelle les gouverneurs de quarante de ses royaumes; ses grands

Ses granz drodmunz en ad fait aprester,
Eschiez e barges e galies e nefs.
Suz Alixandre ad un port juste mer:
Tut sun navilie i ad fait aprester.
Ço fut en mai, al premer jur d'ested,
Tutes ses oz ad empeintes en mer.

Granz sunt les oz de cele gent averse;
Siglent a fort e nagent e guvernent.
En sum ces maz e en cez altes vernes
Asez i ad carbuncles e lanternes;
La sus amunt pargetent tel luiserne,
Par la noit [neire] la mer en est plus bele.
E cum il vienent en Espaigne la tere,

dromonds, barges, esquifs, galères et nefs, il fait tout apprester. Alexandrie possède un port sur la mer: là Baligant fait assembler sa flotte. Ce fut en mai, le premier jour d'esté, qu'il lança toutes ses forces en mer.

Grande est l'escadre de cette race ennemie; ils cinglent fort et nagent et gouvernent. Au sommet de ces masts et de ces hautes vergues brillent tant de lumignons et lanternes, que la lueur sur les eaux espandue dans la profonde nuit fait voir la mer plus belle. Quand ils approchent du rivage d'Espagne, tout le pays en re-

VARIANTES.

232. V. sic; F. M. Ço est en mai. — 239. Par la noit la mer.

Tut li païs en reluist e esclairet!
Josqu'à Marsilie en parvunt les noveles. Aoi.

Gent paienor ne voelent cesser unkes :
Issent de mer, venent as ewes dulces;
Laisent Marbrise e si laisent Marbruse,
Par Sebre amunt tut lur naviries turnent.
Asez i ad lanternes e carbuncles,
Tute la noit mult grant clartet lur dunent;
A icel jur venent a Sarraguce. Aoi.

Clers est li jurz e li soleilz luisant.
Li amiralz est issut del calan,
Espaneliz fors le vait adestrant,

luit et s'esclaire! Les nouvelles en courent jusqu'à Marsille.

La gent payenne, sans prendre aucun repos, quitte la mer pour entrer en eau douce; ils laissent derrière eux Marbrise et Marbrouse, et tournent leurs navires en amont dans l'embouchure de l'Èbre. Assez y a de lanternes, de feux et de flammes, pour illuminer la nuit; tant et si bien que ce mesme jour ils entrent dedans Sarragosse.

Le jour est clair et le soleil luisant; l'émir est descendu de son navire : Espaneliz l'escorte, marchant à

.Xvii. reis apres le vunt siwant;
Cuntes e dux i ad ben ne sai quanz!
Suz un lorer ki est en mi un camp,
Sur l'erbe verte getent un palie blanc :
Un faldestoed i unt mis d'olifan;
Desuz s'asiet li paien Baligant,
[E] tuit li altre sunt remés en estant.
Li sire d'els premer parlat avant :
« Oiez [tuz] ore, franc chevaler vaillant;
Carles li reis, l'emperere des Francs,
Ne deit manger se jo ne li cumant!
Par tute Espaigne m'at fait guere mult grant!
En France dulce le voeil aler querant,
Ne finerai jo en trestut mun vivant

sa droite et dix-sept rois les suivant. Des comtes et des ducs, je n'en sais pas le nombre. Sous un laurier, au milieu d'un pré, on jette un satin blanc sur l'herbe verte; on y pose ensuite un fauteuil d'ivoire, où s'est assis le sarrazin Baligant. Tout le surplus est demeuré debout. Leur maistre parla le premier : « Or entendez, francs chevaliers vaillans, Charles le roi, l'empereur des François, ne doit manger si je ne le permets! Par toute Espagne il m'a fait moult grand'guerre : en France douce aussi l'irai-je querir, sans arrester ja-

VARIANTES.

252. Lisez *dix et sept*. — 259. «Tut li altre,» sans *e*. O. écrit *Tuit*. — 261. Oiez ore.

Josqu'il seit mort u tut vif recreant ! »
Sur sun genoill en fiert sun destre guant.

Puis qu'il l'ad dit mult s'en est afichet
Que ne lairat pur tut l'or desuz ciel
Que il alge ad Ais, o Carles soelt plaider.
Si hume li loent, si li unt cunseillet.
Puis apelat dous de ses chevalers,
L'un Clarifan e l'autre Clarien :
« Vos estes filz al rei Maltraien,
Ki [tels] messages feseit mult volenters :
Jo vos cumant qu'en Sarraguce algez ;

mais jour de ma vie qu'il ne soit mort ou se rende à merci ! » Et pour confirmer ceste parole, l'émir sur son genouil frappe le gant de sa main droite.

Ce mot une fois prononcé, Baligant s'y obstinera : tout l'or d'ici-bas ne le feroit pas se déprendre d'aller voir Aix, où Charles tient ses plaids. Tout son monde l'encourage et l'affermit en ce dessein. L'émir appelle deux de ses chevaliers, l'un Clarifan et l'autre Clarien : « Vous estes fils au bon roi Mautrayen, qui tels messages faisoit moult volontiers : Je vous commande aller en Sar-

VARIANTES.

271. Que il ainz ad Ais. — 274 et 275. V. rectifie ainsi la rime de ces deux vers :

L'un Clariel, l'altre fu Effragiez :
Vos estes fils al rei Matragiez.

— 276. Ki messages soleit faire volenters.

Marsiliun de meie part nunciez
Cuntre Franceis li sui venut aider;
Se jo truis o, mult grant bataille i ert!
Si l'en dunez cest guant ad or pleiet,
El destre poign si li faites chalcer;
Si li portez [i]cest uncel d'or mer,
E a mei venget reconoistre sun feu.
En France irai pur Carle guerreier;
S'en ma mercit ne se culzt a mes piez
E ne guerpist la lei de Chrestiens,
Jo li toldrai la corune del chef. »
Paien respundent : « Sire, mult dites bien! »

Dist Baligant : « Car chevalchez, barun;

ragosse, au roi Marsille annoncez de ma part que je lui viens aider contre les François. Si je les joins, y aura grand'bataille ! assurez-l'en par ce gant brodé d'or, que lui ferez en sa dextre chausser; ajoutez-y ceste once d'or pur, et qu'il me vienne faire hommage pour son fief. J'irai en France guerroyer Charles; et s'il en ma merci ne se couche à mes pieds, et n'abandonne pas la loi de ses Chrestiens, je lui retirerai la couronne du chef. » Tous les payens ont respondu : « Sire, c'est très-bien dit! »

Après dit Baligant : « Or chevauchez, barons! Que

VARIANTES.

278. li nunciez. — 281. « ad or *pleiet.* » Je proposerais de lire *pleicet.* (V. la n.) — 282. portez cest uncel. — 284. venget pur reconoistre. — 287. E ne guerpisset.

L'un port le guant, li altre le bastun. »
E cil respundent : « Cher sire, si ferum. »
Tant chevalcherent que en Sarraguce sunt,
Passent .x. portes, traversent .iiii. punz,
Tutes les rues u li burgeis estunt.
Cum il aproisment en la citet amunt,
Vers le paleis oïrent grant fremur;
Asez i ad de cele gent paienur,
Plurent e crient, demeinent grant dolor,
Pleignent lur deus Tervagan e Mahum
E Apollin, dunt il mie nen unt.
Dit l'un al altre : « Caitifs! que devendrum?

l'un porte le gant, et l'autre le baston. » — « Nous vous obéissons, cher sire, » ont-ils respondu.

A force de chevaucher, les voilà devant Sarragosse; ils passent dix portes, traversent quatre ponts, et toutes les rues où les bourgeois habitent. En approchant le haut de la cité, vers le palais, ils ouïrent grand tumulte: c'estoit une tourbe innumérable de ceste payenne gent, pleurant, criant, démenant grand'douleur : ils plaignent leurs dieux Tervagant et Mahomet, aussi leur Apollon, dont il ne reste miette. Chacun dit à l'autre : « Ah, malheureux! que deviendrons-nous? Voici que nous

VARIANTES.

301. V. remplace le second hémistiche par celui-ci : « et Jupin et Noiron. » — 302. Dit cascun à l'altre.

Sur nos cors chiet male confusiun :
Perdut avum le rei Marsiliun,
Li quens Rollans li trenchat ier le poign;
Nus n'avum mie de Jurfaleu le Blunt;
Trestute Espaigne iert hoj en lur bandun! »

Li dui message descendent al perrun,
Lur chevals laissent de desuz une olive;
Dui Sarrazin par les resnes les pristrent,
E li message par les mantels se tindrent,
Puis sunt muntez sus el paleis altisme.
Cum il entrerent en la cambre voltice,

advient male confusion, car nous avons perdu le roi Marsille : le preux Roland, hier, lui trancha le poing droit; il ne reste plus rien de Jurfaleu le Blond; toute l'Espagne leur est aujourd'hui abandonnée! »

Alors les deux messagers descendent au perron. Sous une olive ils laissent leurs chevaux, lesquels deux Sarrazins prirent par les resnes. Les envoyés, se tenant par leurs manteaux, sont montés au plus haut du palais. En entrant dans la chambre voultée, ils saluent d'un

VARIANTES.

303. V. sic; F. M. sur nus est venue male. — 305. Li trenchat ier le destre poign. V. ajoute ici :

Et Laugalie, qui tient Cafarnaon,
Tote la tere Dathan et d'Abiron;
Nus n'avons mie de Virfalle le blon.

Par bele amur soef salut i firent :
« Cil Mahumet ki nus ad en baillie,
E Tervagan e Apollin nostre sire
Salvent le rei e guardent la reine! »
Dist Bramimunde : « Or oi mult grant folie!
Cist nostre Deu sunt en recreantise :
En Rencesvals muav[l]es vertuz firent,
Nos chevalers i unt lesset ocire,
Cest mien seignur en bataille faillirent :
Le destre poign ad perdut, n'en ad mie;
Si li trenchat li quens Rollans li riches!
Trestute Espaigne auerat Carles en baillie!
Que deviendrai, duluruse caitive?
E, lasse! que n' ai jo un hume ki m'ociet! » Aoi.

visage plein d'affection : « Que Mahomet qui nous tient en gouverne, et Tervagant et Apollon nostre sire, sauvent le roi et protégent la reine! » La reine dit : « Ce sont tous vains discours! ces dieux que vous nommez sont lasches, sans vertu; en Roncevaux ont changé leur courage : nos chevaliers y ont laissé périr; ils ont failli dans la bataille au roi mon seigneur que voici. Il a perdu le poing de la main droite, que lui trancha le fier comte Roland. Toute l'Espagne sera la proie de Charles; que deviendrai-je, hélas, douloureuse chétive! Hélas, que n'ai-je un homme qui m'occie! »

VARIANTES.

314. Par bel amur malvais salut li firent. V. soef salut. — 320. muaves vertuz. Voy. l'Index, au mot *Muaves*. — 327. E lasse! que n'en ai un hume.

Dist Clarien : « Dame, ne parlez tant !
Messages sumes al paien Baligant ;
Marsiliun, ço dit, serat guarant,
Si l'en enveiet sun bastun e sun guant.
En Sebre avum .iiii. milie calant,
Eschiez e barges e galees curant ;
Drudmunz i ad ne vos sai dire quanz !
Li amiralz est riches e puissant :
En France irat Carlemagne querant,
Rendre le quidet u mort o recreant. »
Dist Bramimunde : « Mar en irat itant !
Plus pres d'ici purrez truver les Francs ;
En ceste tere ad estet ja .vii. anz ;
Li emperere est ber e cumbatant,
Mielz voelt murir que ja fuiet del camp ;

— « Madame, lui dit Clarien, ne parlez mie ainsi. Nous sommes messagers du sarrazin Baligant, qui défendra, dit-il, le roi Marsille ; et pour gage, voici son baston et son gant. Dans l'Èbre nous avons quatre mille chalans, barges, esquifs et galères rapides, et des dromonds, je ne sais pas combien ! Nostre émir est riche et puissant : en France ira poursuivre Charlemagne pour le tuer ou l'amener à grace. » La reine dit : « Il n'ira pas si loin : plus près d'ici vous pourrez trouver les François en ceste terre ils ont passé sept ans ; leur empereur est brave et grand guerrier, prest à mourir plutost qu'à fuir

VARIANTES.

328. V. sic ; F. M. ne parlez mie itant. — 342. Meilt voel murir.

Suz ciel n'ad rei qu'il priset a un enfant;
Carles ne creint nuls hom ki seit vivant. »

— « Laissez ço ester, » dist Marsilies li reis;
Dist as messages : « Seignurs, parlez a mei.
Ja veez vos que a mort sui destreit;
Jo si nen ai filz ne fille ne heir;
Un en aveie, cil fut ocis her seir!
Mun seignur dites qu'il me vienge veeir;
Li amiraill ad en Espaigne dreit;
Quite li cleim, se il la voelt aveir;
Puis la defendet encuntre li Franceis.
Vers Carlemagne li durrai bon conseill,
Cunquis l'auerat d'oi cest jur en un meis.

du champ; roi n'est çà-bas qu'il prise au-dessus d'un enfant; Charles ne craint ame qui vive. »

— « Laissez tout cela, » dit le roi Marsille; ensuite aux messagers : « Seigneurs, parlez à moi. Vous me voyez en destresse de mort : je n'ai ni fils, ni fille, ni héritier; j'en avais un, hier soir il fut tué! Dites à mon seigneur qu'il me vienne ici voir. L'émir a des droits sur l'Espagne; veut-il l'avoir? Or bien, je la lui quitte. Qu'il la défende ensuite des François. Je lui dirai sur Charles un bon conseil, par où il l'aura dompté de ce

VARIANTES.

343. qu'il prist à. — 348. Jo si n'en ai. — 355. l'averat.

De Sarraguce les clefs li portereiz,
Pui [si] li dites il n'en irat, s'il m' creit. »
Et cil respundent : « Sire, vus dites veir. » Aoi.

Ço dist Marsilie : « Oiez raison membree :
Karles de France a mult sa gent menee!
Mort m'ad mes homes, ma tere deguastee,
E mes citez fraites e violees.
Il jut anuit sur cel ewe de Sebre;
Jo ai cunté n'i ad mais que .vii. liwes.
L'amirail dites que sun host i amein;
Par vos li mand bataille i seit justee. »
De Sarraguce les clefs lur ad liverees.
Li messager ambedui l'enclinerent,

jour en un mois. Reportez-lui les clefs de Sarragosse, et lui direz de ma part, s'il veut m'en croire, de ne s'éloigner point. » — « Vous avez raison, sire. »

— « Charles, continua Marsille, qui m'a tué tous mes soldats, dévasté mon royaume et violé mes villes, Charles ceste nuit a campé sur les rives de l'Èbre : j'ai calculé qu'il n'y a que sept lieues. Dites à l'émir d'y conduire son ost : je lui mande par vous qu'il y donne bataille. » Ayant ainsi parlé, le roi payen leur livre les

VARIANTES.

357. Pui lui dites i. n. i. si l' me creit. — 359, 360. V. P. et L. sic; au lieu de ces deux vers, F. M. ne donne que cette ligne : « Ço dist Marsilie : Carles l'em« perère. » — 364. Peut-être faut-il lire : « Jo ai [ben] cunté. » — 367. li ad liverées.

Prenent cunget, a cel mot s'en turnerent.

Li dui message es chevals sunt muntet,
Isnelement issent de la citet,
Al amiraill en vunt tot esfreez,
De Sarraguce li presentent les clefs.
Dist Baligant : « Que avez vos truvet ?
U est Marsilie que jo aveie mandet ? »
Dist Clarien : « Il est a mort naffret.
Li empereres fut ier as porz passer,
Si s'en voleit en dulce France aler ;
Par grant honur se fist rereguarder :
Li quens Rollans i fut remés sis nies,

clefs de Sarragosse. Les deux envoyés le saluent, prennent congé, et retournent vers l'émir Baligant.

Les deux envoyés s'estant remis en selle, sortent promptement de la ville, vont, pleins de trouble, rejoindre l'émir, et lui présentent les clefs de Sarragosse. « Et qu'avez-vous trouvé ? leur demande Baligant ; où est le roi qu'ici j'avois mandé ? » — « Il est, respond Clarien, blessé mortellement. Hier l'empereur gagnoit les desfilés pour s'en retourner dans sa chère France ; par grand honneur il se fit suivre d'une arrière-garde où resta le comte Roland son neveu, et Olivier, et tous

VARIANTES.

369. Prennent cinget. — 372. V. sic ; F. M. en vunt esfreedement. — 374. V. donne ce vers absolument de même. — 378. P. sic ; F. M. Si s'en vuolt.

E Oliver e tuit li .xii. per,
De cels de France [ad] .xx. milie adubez.
Li reis Marsilie s'i cumbatit, li bers;
Il e Rollans el camp furent remés :
De Durendal li dunat un colp tel
Le destre poign li ad del cors severet,
Sun filz ad mort, qu'il tant suleit amer,
E li baron qu'il i out amenet.
Fuiant s'en vint, qu'il n'i pout mes ester;
Li emperere l'ad enchacet asez.
Li reis vos mandet que vos lo sucurez,
Quite vus cleimet d'Espaigne le regnet. »
E Baligant cumencet a penser,
Si grant doel ad, por poi qu'il n'est desvet. Aoi.

les douze pairs, et vingt mille François adoubés de leurs armes. Le brave Marsille les attaqua de sa personne : lui et Roland s'abordant sur le champ de bataille, de Durandal Roland frappa tel coup, qu'il abattit la main droite à Marsille. De plus, lui a tué son fils tant chéri, et les barons qu'il avoit amenés. Le roi s'enfuit, ne pouvant plus tenir, et l'empereur l'a pourchassé bien loin. Le roi vous mande que vous le secouriez : il vous quitte hautement le royaume d'Espagne. »

Baligant alors demeure pensif : du deuil qu'il a peu s'en faut qu'il n'endève.

VARIANTES.

382. de France .xx. milie. — 383. si cumbatit.

« Sire amiralz, ço li dist Clariens,
En Rencesvals une bataille out ier :
Morz est Rollans e li quens Oliver,
Li .xii. per que Carles aveit tant chers;
De lur Franceis i ad mort .xx. millers!
Li reis Marsilie le destre poign i pert,
E l'emperere asez l'ad enchalcet.
En cest tere n'est remés chevaler
Ne seit ocis o en Sebre neiet;
Desur la rive sunt Franceis herbergiez,
En cest païs nus sunt tant aprociez
Se vos volez, li repaires ert grefs! »
E Baligant le reguart en ad fiers,
En sun curage en est joüs e liet;

« Seigneur émir, reprend Clarien, en Roncevaux hier fut une bataille; mort est Roland et le comte Olivier, et les douze pairs tant chéris de l'empereur; de leurs François y sont morts vingt milliers! Le roi Marsille y perdit sa main droite, et l'empereur l'a pourchassé bien loin. En ce pays n'est resté chevalier qui ne soit occis ou dans l'Èbre noyé. Dessus la rive hébergent les François, si près de nous que, s'il vous plaist, vous leur rendrez le départ bien cruel! »

A ce mot, le regard de Baligant s'allume : il sent au fond du cœur une secrète joie; de son fauteuil il se

VARIANTES.

395. V. sic; F. M. Sire amirals, dist. — 400. poign i perdit.

Del faldestoel se redrecet en piez,
Puis [ses] escriet : « Baruns, ne vos targez :
Eissez des nerfs, muntez, si chevalciez.
S'or ne s'en fuit Karlemagne li veilz,
Li reis Marsilie enqui serat venget :
Pur sun poign destre l'en liverrai le chef! »

Paien d'Arabe des nefs se sunt eissut,
Puis sunt muntet es chevals e es muls,
Si chevalcerent : que fereient il plus?
Li amiralz ki trestuz les esmut
Si 'napelat Gemalfin, un sun drut :
« Jo te cumant de tutes mes oz l'aūn. »

redresse en pieds, s'escriant : « Barons, ne tardez plus! sortez des nefs; en selle! chevauchez! S'il ne s'enfuit, le vieux Charlemagne, le roi Marsille ce jour sera vengé : je lui payerai pour sa main une teste! »

Les payens d'Arabie sont sortis des nefs; puis, montés sur mulets et chevaux, ils cheminent sans retard. L'émir de qui la voix les a tous excités, parle à un sien favori appelé Gémaufin : « Je te fie en mon absence le soin de toutes mes armées. » Ce disant, il monte sur

VARIANTES.

409. Del faldestod. — 410. Puis escriet. (IV, 576.) — 417. V. change ainsi le second hémistiche : « n'i ont plus attendu. » — 419. Si'n apelet. — 420. de tute mes oz l'aūnade.

Puis est muntet en sun destrer Bestbrun,
Ensembl'od lui emmeinet .iiii. dux.
Tant chevalchat qu'en Sarraguce fut;
A un perron de marbre est descendut,
E quatre cuntes l'estreu li unt tenut;
Par les degrez el paleis muntet sus,
E Bramidonie vient curant cuntre lui,
Si li ad dit : « Dolente! si mar fui!
Sire, a tel hunte mun seignor ai perdut! »
Chet li as piez, li amiralz la reçut;
Sus en la chambre ad doel en sunt venut. Aoi.

Li reis Marsilie cum il veit Baligant,

son cheval Baibrun, emmenant avec soi quatre de ses généraux.

Tant chevaucha qu'il arrive en Sarragosse; mit pied à terre au grand perron de marbre, où quatre comtes lui tinrent l'estrier; par les degrés il monte au palais, et la reine Bramidone accourt à leur rencontre, s'escriant : « Hélas, malheur à moi! Sire, à grand'honte ai-je perdu mon seigneur! » Et tombe aux pieds de l'émir qui la relève. En la chambre d'en haut sont venus tristes et dolens.

Lorsque le roi Marsille vit entrer Baligant, il appela

VARIANTES.

421. « Puis en sun destrer munte Bestrun. » M. F. Michel avertit que le ms. porte « B^{est}_{run} » (*sic*). Le B sert donc deux fois et pour chaque moitié du mot. V. Baligant monte sor un destrer crenu. — 429. A itel hunte, sire, m. s. V. Gentix hon, sire, m. s.

Dunc apelat dui Sarrazin Espans :
« Pernez m'as braz, si m' drecez en seant. »
Al puign senestre ad pris un de ses guanz;
Ço dist Marsilie : « Sire reis amiralz,
Tutes ici mes teres je vos rent,
E Sarraguce e l'onur qui [i] apent.
Mei ai perdut e trestute ma gent! »
E cil respunt : « Tant sy jo plus dolent!
Ne pois a vos tenir lung parlement :
Jo sai asez que Carles ne m'atent,
E nepurquant de vos receif le guant. »
Al doel qu'il ad s'en est turnet plurant, Aoi.
Par les degrez jus del paleis descent,
Munte el ceval, vient a sa gent puignant,

deux Sarrazins Espagnols : « Prenez-moi à bras et me dressez en séant. » Alors de sa main gauche prenant un de ses gants : « Prince émir, dit Marsille, mon seigneur, je vous remets ici toutes mes terres, et Sarragosse et son domaine entier. Je me suis perdu, et tout mon peuple avec moi. » L'émir respond : « Tant suis-je plus dolent! Je ne puis long tems avec vous parler : Charles s'en va son chemin sans m'attendre; ce néantmoins je reçois vostre gant. » Sur ceste parole il sort de la chambre, et redescend le degré du palais, pleurant de pitié; monte à cheval et pique vers son camp. Tant il estrive qu'il

VARIANTES.

434. mas bras. — 437. Terestutes ici rengnes vos rendemas. V. Amirax, sire, tute Espagne vos rent. — 438. qui apent.

Tant chevalchat qu'il est premers devant,
Des uns ad altres si se vait escriant :
« Venez, paien, car ja s'enfuient Franc! » Aoi.

Al matin[et], quant primes pert li albe,
Esveillez est li empereres Carles.
Seins Gabriel, ki de part Deu le guarde,
Levet sa main, sur lui fait sun signacle.
Li reis descent, si ad rendut ses armes.
Si se desarment par tute l'ost li altre,
Puis sunt muntet, par grant vertut chevalchent
Cez veies lunges e cez chemins mult larges;
Si vunt veeir le merveillus damage
En Rencesvals la o fut la bataille. Aoi.

passe le premier de sa bande, et des uns aux aultres galope, criant : « Alerte, Sarrazins! les François nous eschappent! »

De bon matin, à la petite pointe de l'aube, l'empereur Charlemagne s'est resveillé. L'ange Gabriel, qui de part Dieu le garde, lève la main et fait sur sa teste le saint signe de la croix. L'empereur se lève, despouille ses armes, toute l'ost suit son exemple, puis on monte à cheval et l'on chevauche hastivement par ces longs détours et ces larges chemins; ils s'en vont voir le merveilleux dommage de Roncevaux, là où fut la bataille.

VARIANTES.

448. De uns. — 450. Al matin, quant.

En Rencesvals est Carles repairez;
Des morz qu'il troevet cumencet a plurer,
Dist a[s] Franceis : « Segnurs, le pas tenez,
Kar mei meisme estoet avant aler
Pur mun nevuld que vuldreie truver.
A Eis esteie a une feste anoel;
Si se vanteient mi vaillant chevaler
De granz batailles, de forz esturs pleners;
D'une raisun oï Rollant parler :
Ja ne murreit en estrange regnet
Ne trespassast ses hume e ses pers;
Vers lur païs auereit sun chef turnet,
Cunquerrantment si finereit, li bers! »
Plus qu'en ne poet un bastuncel jeter,

Charlemagne est rentré dans Roncevaux; des morts qu'il treuve, il commence à pleurer : « Seigneurs, dit-il aux François, ralentissez un peu le pas, car il convient que seul j'aille en avant pour chercher mon neveu. Un jour, dans Aix, à une feste annuelle, mes vaillans chevaliers racontoient leurs batailles, leurs forts combats pleniers : là j'ouïs Roland tenir ce propos, que s'il mouroit en pays estrange, son corps gésiroit en avant de ses soldats et de ses pairs, le front tourné vers la terre ennemie; qu'ainsi conquerramment il finiroit, le brave ! »

Parlant ainsi, Charlemagne seul de sa troupe s'avance

VARIANTES.

460. V. sic; F. M. En Rencevals en est Carles venuz. — 462. a Franceis. — 464. mun neud q. v. — 471. avereit sun chef.

Devant les altres est en un pui muntet.

Quant l'empereres vait querre son nevold,
De tantes herbes el pré truvat les flors
Ki sunt vermeilz del sanc de noz barons,
Pitet en ad, ne poet muer n'en plurt.
Desuz dous arbres est li reis parvenus,
Les colps Rollant conut en treis perruns,
Sur l'erbe verte veit gesir sun nevuld;
Nen est merveille se Karles ad irur;
Descent a pied, aled i est pleins curs,
Entre ses mains ambedous le prist sus,
Sur lui se pasmet, tant par est anguissus!

l'intervalle, ou un peu plus, que vous pourriez lancer un bastonnet, et gravit un pic.

Quand l'empereur en cherchant son neveu trouva le pré couvert d'herbe et de fleurs envermeillées du sang de nos barons, il n'en peut retenir des larmes de tendresse. Charles arrive sous deux arbres, et là parvenu, reconnut les coups de Durandal marqués sur les trois perrons; sur l'herbe verte vit gésir son neveu. Ce n'est merveille s'il en a grand'douleur; descend à pied, s'y rend à pleine course, de ses deux mains soulève le cadavre, et sur lui se pasme d'angoisse extresme.

VARIANTES.

479. «Parvenus est li reis.» Transposition de mots évidente. — 482. N'en est merveille. — 484. ansdous le priest suus.

Li empereres de pasmeisuns revint;
Naimes li dux e li quens Acelin,
Gefrei d'Anjou e sun frere Henri
Prenent le rei, si l' drecent suz un pin.
Guardet a la tere, veit sun nevold gesir,
Tant dulcement a regreter le prist:
« Amis Rollans, de tei ait Deus mercit!
Unques nuls hom tel chevaler ne vit
Por granz batailles juster e defenir;
La meie honor est turnet en declin! »
Carles se pasmet, ne s'en pout astenir. Aoi.

Carles li reis revint de pasmeisuns,
Par les mains le tienent .iiii. de ses barons,

L'empereur de sa pasmoison resveillé, le duc Naymes et le comte Acelin, Geoffroy d'Anjou et son frère Henri le prennent, le dressent sous un pin; Charles jetant les yeux contre bas, voit son neveu tout du long estendu, et doucement se prit à le regretter en ceste manière: « Ami Roland, Dieu t'ait en sa merci! oncques nul ici-bas ne vit tel chevalier pour les grandes batailles assembler et gagner. Ores s'est donc tourné mon honneur à déclin! » Ayant dit, Charles ne se peut empescher de retomber pasmé.

Le roi Charles se resveille de pasmoison; quatre de

VARIANTES.

497. Carles li reis se vint d. p.

Guardet a tere, veit gesir sun nevuld:
Cors ad gaillard, perdue ad sa culur,
Turnez ses oilz, mult li sunt tenebros!
Carles le pleint par feid e par amur:
« Ami Rollans, Deus metet t'anme en flors
En pareis entre les glorius.
Cum en Espaigne mare venis, seignur!
Ja mais n'ert jur de tei n'aie dulur!
Cum decarrat ma force e ma baldur!
Nen aurai ja ki sustienget m'onur!
Suz ciel ne quid aveir ami un sul!
Se jo ai parenz, n'en i ad nul si proz! »
Trait ses crignels pleines ses mains amsdous;

ses barons le tiennent par les mains; met l'œil à terre, y voit Roland gésir, entier de corps, mais la couleur perdue, les yeux tournés et remplis de ténèbres. Charles le plaint d'une fidèle amour: « Ami Roland, Dieu mette ton ame dans les fleurs de son paradis, avec celles des glorieux saints! Comme en Espagne, hélas, tu vins à la male heure! pour moi, jamais un jour n'ira sans te pleurer! Ah! comme va déchoir ma force et mon audace! Et qui meshui soustiendra mon empire? Je ne cuide avoir un ami sous le ciel, pas un seul! si j'ai parens encore, aucun de ta valeur! » Charlemagne à pleines

VARIANTES.

499. Guarde à tere, ves gésir: — 505. venis mal, seignur! — 506. O. sic; F. M. Jamais n'ert .i. jur. (IV, 520.)

Cent milie Franc en unt si grant dulur,
N'en i ad cel ki durement ne plurt. Aoi.

« Ami Rollans, jo m'en irai en France;
Cum jo serai a Loün, en ma chambre,
De plusurs regnes vendrunt li hume estrange,
Demanderunt : U est li quens cataignes?
Jo lur dirrai qu'il est morz en Espaigne;
A grant dulur tendrai puis mun reialme!
Jamais n'ert jur que ne plur ne n'en plengne!

« Ami Rollans, prozdoem, juvente bele,
Cum jo serai ad Eis, en ma chapele,
Vendrunt li hume, demanderunt noveles;

mains arrache ses cheveux, et cent mille assistans en ont douleur si poignante, qu'il n'est celui qui ne se fonde en larmes.

« Ami Roland, je vais rentrer en France. Quand nous serons à Laon, ma bonne ville, les gens viendront de maint pays estrange me demander : Où est le capitaine ? Je leur dirai qu'il est mort en Espagne. En chagrin désormais tiendrai-je mon royaume ; jamais ne sera jour que je n'en pleure et plaigne !

« Ami Roland, brave et belle jeunesse, quand je serai dans Aix, à ma chapelle, viendront les gens, demanderont nouvelles ; je les dirai cruelles à merveille ! il

Je 's lur dirrai merveilluses e pesmes:
Morz est mis nies ki tant me fist cunquere!
Encuntre mei revelerunt li Seisne,
E Hungre, e Bugre, e tante gent diverse,
Romain, Puillain e tuit cil de Palerne,
Et cil d'Affrike, e cil de Califerne;
Puis encrerrunt mes peines e mes suffraites;
Ki guierat mes oz a tel poeste,
Quant cil est morz ki tuz jurz nos cadelet?
E, France [dulce], cum remeines deserte!
Si grant doel ai que jo ne vuldreie estre! »
Sa barbe blanche cumencet a detraire,
Ad ambes mains les chevels de sa teste;
Cent milie Francs s'en pasment cuntre tere.

est mort, mon cher neveu, qui m'a tant gagné de terres! ores se vont rebeller contre moi tant de peuples divers: Saxons, Bougres, Hongrois, Romagnols, Polonois et tous ceux de Palerme; et ceux d'Afrique, et ceux de Califerne; ils accroistront ma peine et ma souffrance. Qui guidera maintenant mes armées d'une égale auctorité, quand est mort celui-là qui tous nous commandoit? Ah! France, doux pays, tu restes orpheline! J'ai si grand deuil que je ne voudrois estre! »

Charlemagne, sur ce mot, arrache sa barbe blanche, puis à deux mains les cheveux de sa teste; ce que voyant, cent mille François se pasment contre terre.

VARIANTES.

533. E France! cum remeines.

« Ami Rollans, de tei ait Deus mercit!
L'anme de tei seit mise en pareis!
Ki tei ad mort, France ad mis en exill;
Si grant doel ai que n'i voldereie vivere
De ma maisnee ki pur mei est ocise!
Ço duinset Deus, le filz sancte Marie,
Einz que jo vienge as maistres porz de Sizer,
L'anme del cors me seit oi departie,
Entre les lur [seit] aluee e mise,
E ma car fust delez els enfuie! »
Pluret des oilz, sa blanche barbe tiret;
E dist dux Naimes : « Or ad Carlès grant ire ! » Aoi.

« Ami Roland, Dieu merci te fasse, et soit ton ame en son saint paradis! qui t'a tué, il a blessé la France mortellement. Ah! quand je vois pour moi périr ma race, tel est mon deuil que je n'y veux survivre! Accordez-moi, Jésus, fils de sainte Marie, que devant ma venue aux derniers desfilés, mon ame soit de mon corps despartie et mise avec les leurs, et soit ma chair auprès d'eux enterrée! » Ce disant, il pleuroit, tirant sa blanche barbe. « Ah, dit le vieux duc Nayme, Charlemagne est en grand'douleur! »

VARIANTES.

542. Il semble qu'il manque un vers avant celui-ci; on pourrait insérer le suivant que je prends dans V. « Tant sui dolent et plein de desverie. » A la rigueur aussi l'on peut s'en passer et construire : « Si grand doel ai de ma « maisnée. » — 544. O. sic; F. M. Sirie. — 546. Entre les lur aluée. — 548. F. M. bar[b]e. O. porte *hare*.

« Sire emperere, ço dist Gefrei d'Anjou,
Ceste dolor ne demenez tant fort;
Par tut le camp faites querre les noz
Que cil d'Espaigne en la bataille unt mort:
En un carnel cumandez que hom les port. »
Ço dist li reis: « Sunez en vostre corn. » Aoi.

Gefreid d'Anjou ad sun greisle sunet:
Franceis descendent, Carles l'ad cumandet.
Tuz lur amis qu'il i unt morz truvet,
Ad un carner semprès les unt portet.
Asez i ad evesques e abez,
Munies, canonies, proveires coronez;
Si 's unt asols e seignez de part Deu;

— « Sire empereur, ce dit Geoffroy d'Anjou, ceste douleur ne la menez si fort. Par tout le champ faites querir les nostres que ceux d'Espagne en bataille ont tués; en un charnier commandez qu'on les porte. » — « Soit fait, respond le roi; sonnez en vostre cor. »

Geoffroy d'Anjou son clairon a sonné; les François se rassemblent, et Charles leur a donné ses ordres: tous leurs amis qu'ils ont rencontrés morts, en un charnier d'abord les ont portés. Assez y a d'évesques et d'abbés, moines, chanoines, prouvaires à tonsure, lesquels les ont absous et bénis de part Dieu; on brusle

VARIANTES.

561. O. sic, et l'on prononçait *moagnes*. F. M. Muines.

Mirre e timoine i firent alumer,
Gaillardement tuz les unt encensez,
A grant honor pois les unt enterrez,
Si 's unt laisez : qu'en fereient il el ? Aoi.

Li emperere fait Rollant costeir
E Oliver e l'arcevesque Turpin,
[De] devant sei les ad fait tuz uverir
E tuz les quers en paile recuillir.
Un blanc sairau de marbre 's unt enz mis,
E puis les cors des barons si unt pris,

de la myrrhe et toute sorte de parfums; on encense bravement les morts, on les enterre en grande pompe, et puis on les abandonne. Hélas! qu'en eussent-ils fait aultre ?

Mais l'empereur fait mettre à part Roland, Olivier et l'archevesque Turpin ; en sa présence il les a fait ouvrir, et leurs cœurs recueillir en un beau drap de soie; et dépose-t-on leurs reliques en un cercueil de marbre blanc. On vient ensuite aux corps des barons , lesquels,

VARIANTES.

569. Devant sei. — 571. Au lieu de *sairau*, que je n'ai jamais rencontré, je proposerais de lire *sarcou*, comme au ch. V, v. 427. *Sarcou, sarqueu*, cercueil. — 571. « sunt en mis. » Je lis *'s unt*, les ont. Ces détails ne se retrouvent dans aucun des textes rajeunis.

En quirs de cerf les seignurs [les] unt mis;
Ben sunt lavez de piment e de vin.
Li reis cumandet Tedbalt e Gebuin,
Milun le cunte e Otun le marchis;
En .iii. carettes tres ben les unt carguiz,
Bien sunt cuverz d'un palie galazin. Aoi.

Venir s'en volt li empereres Carles,
Quant des paiens li surdent les enguardes;
De cels devant i vindrent dui messages,
Del amiraill i nuncent la bataille:
« Reis orguillos, nen est dreit que t'en alges;
Veiz Baligant ki apres tei chevalchet;

lavés de piment et de vin, sont par les seigneurs mis et renfermés en des cuirs de cerf. Le roi commande Thibaut, Gébuin, le comte Milon et le marquis Othon : sur trois charrettes les trois corps sont chargés, bien abrités d'un riche drap de soie.

L'empereur Charlemagne estoit sur le point de son despart, quand des payens il voit sourdre l'avant-garde. Deux messagers se destachant du front, annoncent que l'émir apporte la bataille : « Prince orgueilleux, ce n'est droit que tu eschappes. Voici Baligant qui chevauche

VARIANTES.

573. les seignurs unt mis. — 576. e Otes l. m. — 577. très ben les [unt] guiez. O. porte : « les guiez très ben. » — 580. Quant de paiens. — O. sic; F. M. les enguardent. — 583. n'en est fins. P. Reis orguillos, n'est pas droit que t'en alges.

Granz sunt les oz qu'il ameinet d'Arabe:
Encoi verrum se tu as vasselage! » Aoi.

Carles li reis en ad prise sa barbe,
Si li remembret del doel e del damage,
Mult fierement tute sa gent reguardet,
Puis si s'escriet a sa voiz grand e halte :
« Barons franceis, as chevals e as armes ! » Aoi.

Li empereres tuz premereins s'adubet,
Isnelement ad vestue sa brunie,
Lacet sun helme, si ad ceinte Joiuse,
Ki pur soleill [ja] sa clartet n'enmuet,

après toi; grande est son ost qu'il amène d'Arabie! Nous verrons aujourd'hui quel est ton grand courage! »

Le roi Charles, au souvenir du désastre et de son malheur, s'arrachoit sa barbe blanche; soudain il jette sur tout son monde un regard de fierté, et s'escrie d'une voix terrible: « Barons françois, aux armes! à cheval! »

L'empereur est le premier à s'adouber: allégrement a vestu sa cuirasse, lacé son heaume, à son flanc met Joyeuse, dont mesme le soleil n'esteint pas les reflets,

VARIANTES.

595. Ki pur soleil sa clartet n'en muet.

Pent a sun col un escut de Biterne,
Tient sun espiet, si 'n fait brandir la hanste,
En Tencendur sun bon ceval puis muntet;
Il le cunquist es guez desus Marsune,
Si 'n getat mort Malpalin de Nerbone;
Laschet la resne, mult suvent l'esperonet,
Fait sun eslais veant [dous] cenz mil humes, Aoi.
Recleimet Deu e l'apostle de Rome.

Par tut le champ cil de France descendent,.
Plus de cent milie s'enadubent ensemble,
Guarnemenz unt ki ben lor atalentent,
Cevals curanz e lur armes mult gentes;
Puis sunt muntez e unt grante science;

pend à son col un escu de Biterne, tient son espieu dont il brandit la hampe, et monte sur son bon cheval Tencedor, qu'il conquit aux gués sous Marsone, en ayant jeté mort Maupalin de Narbonne. Il rend la main, broche des esperons, et prend son élan devant deux cent mille hommes, réclamant Dieu et le pape.

Par tout le camp les François se répandent : cent mille et plus en mesme temps s'adoubent : ont fournimens au gré de leurs souhaits : chevaux légers, nobles armures; puis sont en selle et s'y montrent habiles. Vienne

VARIANTES.

596. Prent à son col. (IV, 759; V, 601.) — 598. Entencendur. (V, 357.) — 602. véant cent mil humes. — 605. s'en adubent. — 608. O. sic; F. M. grant science.

S'il troevent o, bataille quident rendre;
Cil gunfanun sur les helmes lur pendent.
Quant Carles veit si beles cuntenances,
Si 'napelat Jozeran de Provence,
Naimon li duc, Antelme de Maience:
« En tels vassals deit hom aveir fiance;
Asez est fols ki entr'els se desmente;
Si Arrabiz de venir ne se repentent,
La mort Rollant lur quid cherement vendre! »
Respunt dux Neimes : « E Deus le nos cunsente! » Aoi.

Carles apelet Rabel e Guineman;

à présent l'occasion, ils sont prests à rendre bataille. Leurs gonfanons sur les heaumes descendent. Charles, à l'aspect de si belles contenances, interpellant Jozeran de Provence, le vieux duc Nayme et Anthelme le Mayençois : « En tels guerriers, dit-il, on se peut confier. Désespérer au milieu d'eux, il faudroit doncques estre fou! Si les payens ne changent de courage, s'ils viennent, la mort de Roland, je cuide la leur vendre cher! » Nayme respond: « Dieu nous en doint la grace! »

S'adressant ensuite à Rabel et Guinemant, le roi leur

VARIANTES.

609. si l' trovent oi. — 612. Si 'n apelat. — 615. Asez est fels q. e. e. se demet. (IV, 121.) P. Asez est fox qui i a' despoirement. — 617. chèrement rendre. — 619. Rabe e Guineman. P. Sanson et Guineman.

Ço dist li reis: « Seignurs, jo vos cumant
Seiez es lius Oliver e Rollant :
L'un port l'espee e l'altre l'olifant,
Si chevalcez el premer chef devant,
Ensembl'od vos .xv. milies de Francs,
Tuit bachelers de noz meillorš vaillanz;
Apres icels en auerat altretant,
Si 's guierat dam Richart, li Normant,
Naimes li dux e li quens Jozerans. »
Icez eschieles ben les vunt ajustant;
S'il troevent o, bataille i ert mult grant! Aoi.

De Françeis sunt les primeres escheles.

dit : « Seigneurs, voici mon ordre : vous remplacez Olivier et Roland: que l'un porte l'espée, et l'autre l'olifant, et chevauchez ensemble au premier front de l'armée; avecque vous seront quinze mille François, tous jeunes et des plus vaillans; quinze mille autres soldats viendront ensuite, guidés par Richard de Normandie, le duc Nayme et le preux Josseran. » On establit aussitost ces cohortes, et puis vienne l'instant, le combat sera rude!

De François sont les premières cohortes; après les

VARIANTES.

624. « de Franceis. » *Ei*, dans O., est en surcharge, d'une autre main. V. xv mil Parisant. — 625. De bachelers. V. Tuit bachelers et noble conquérant. — 626. en averat. — 627. « Gibuins e Guinemans. » Mais *Guineman* a déjà été placé, IV, 619. J'ai suivi V. et P. *Richard* est nommé, I, 171, et V, 207. — 630. Si l' troevent oi, bataille iert. — 631. O. sic; F. M. premeres.

Apres les dous establisent la terce :
En cele sunt li vassal de Baivere,
A .xx[x]. milie chevalers la preiserent ;
Ja devers els bataille n'ert lessee;
Suz cel n'ad gent que Carles ait plus chere,
Fors cels de France ki les regnes cunquerent.
Li quens Oger li Daneis, li puinneres,
Les guierat, kar la cumpaigne est fiere. Aoi.

[Ja] treis escheles ad l'emperere Carles,
Naimes li dux puis establist la quarte
De tels barons qu'asez unt vasselage :
Alemans sunt e si sunt d'Alemaigne ;
Vint milie sunt, ço dient tuit li altre ;

deux, on establit la tierce : dans celle-là les braves de Bavière ; on l'estime à vingt mille chevaliers. La bataille desjà ne manquera point par leur faute ! Race n'est sous le ciel que Charles ait plus chère, hors les François, conquérans des royaumes. Le comte Ogier le Danois, ce héros, les guidera, car la compagnie est superbe !

Nostre empereur a desjà trois cohortes : le vieux duc Nayme establit la suivante de tels barons dont on sait la bravoure : sont Allemands, du vrai cœur d'Allemagne, en tout vingt mille hommes, très-bien garnis et

VARIANTES.

634. A .xx. milies. — 640. Treis escheles.

Ben sunt guarniz e de chevals e d'armes,
Ja por murir ne guerpirunt bataille,
Si 's guierat Hermans, li dux de Trace;
Einz i murrat que cuardise facet. Aoi.

Naimes li dux e li quens Jozerans
La quinte eschele unt faite de Normans:
.Xx. milie sunt, ço dient tuit li Franc;
Armes unt beles e bons cevals curanz,
Ja pur murir cil n'erent recreanz;
Suz ciel n' ad gent ki plus poissent en camp.
Richard li velz les guierat el camp,
Il i ferrat de sun espiet trenchant. Aoi.

La siste eschele unt faite de Bretuns,

de chevaux et d'armes; devant la mort ils ne lascheront pied. Leur capitaine, Hermann, le duc de Thrace, plus dispos à mourir qu'à faire couardise.

Nayme le duc et le preux Josseran la cinquième cohorte ont faite de Normands; ils sont vingt mille au compte des François, bel et bien armés et montés pareillement; jà pour mourir ceux-là ne se rendront; rien d'égal aux Normands sur un champ de bataille! Le vieux Richard sera leur capitaine, et fera bien de son espieu tranchant.

La sixième cohorte est faite de Bretons: ils sont

[Ben] .xxx. milies chevalers od els unt.
Icil chevalchent en guise de baron,
Peintes lur hanstes, fermez lur gunfanun;
Le seignur d'els est apelet Oedun;
Icil cumandet le cunte Nevelun,
Tedbald de Reins e le marchis Otun:
« Guiez ma gent, jo vos en faz le dun. » Aoi.

Li empereres ad .vi. escheles faites.
Naimes li dux puis establist la sedme
De Peitevins e des barons d'Alverne.
[Ben] .xxx. milie chevalers poeent estre,
Chevals unt bons e les armes mult beles.
Cil sunt par els, en un val, suz un tertre,
Si 's beneist Carles de sa mein destre.

bien trente mille chevaliers qui bravement chevauchent, avec leurs lances peintes et leurs banderolles flottantes. Leur seigneur s'appelle Eudes; mais il choisit le comte Nevelon, Thibaut de Reims et le marquis Othon: « Guidez ma troupe, je vous en fais le don. »

Nostre empereur a six cohortes faites. Nayme le duc establit la septième de Poitevins et des barons d'Auvergne : ils peuvent estre quarante mille chevaliers, ont bons chevaux et les armes moult belles! se tiennent à par eux, en un val, sur un tertre. Charlemagne les a

VARIANTES.

658. .Xxx. milies chevalers. V. Trente mil sunt.—664. O. sic; F. M. je.

Els guierat Jozerans e Godselmes. Aoi.

E l'oidme eschele ad Naimes establie,
De Flamengs est e des barons de Frise;
Chevalers unt plus de .xl. milie:
Ja devers els n'ert bataille guerpie.
Ço dist li reis: « Cist ferunt mun servise;
Entre Rembalt e Hamon de Galice
Les guierunt tut par chevalerie. »

Entre Naimon e Jozeran le cunte
La noefme eschele unt faite de prozdomes,
De Loherens e de cels de Borgoigne;

bénis de sa main droite: Josseran et Gauselme les guideront.

Nayme establit la huitième cohorte : c'est des Flamands et des barons de Frise; ont chevaliers plus de quarante mille, par qui le champ ne sera déserté. « Je suis seur, dit le roi, d'en estre bien servi! Raimbault et Hamon de Galice se partageront le soin de les guider en dignes chevaliers. »

Entre le vieux duc Nayme et le comte Josseran, la neuvième cohorte est faite de vaillans : c'est de Lorrains et de ceux de Bourgogne. On y compte cinquante

VARIANTES.

672. O. sic; F. M. Godeselmes. — 677. Cist fereint. — 682. de cels Borgoigne.

.L. milie chevalers unt par cunte,
Helmes laciez e vestues lor bronies;
Espiez unt forz, e les hanstes sunt curtes;
Li Arrabiz de venir ne demurent;
Cis les ferrunt, s' il a els s'abandunent;
Si 's guierat Tierris, li dux d'Argone. Aoi.

La disme eschele est des baruns de France,
Cent milie sunt de noz meillors cataignes;
Cors unt gaillarz e fieres cuntenances,
Les chefs fluriz e les barbes unt blanches,
Osbercs vestuz e lur brunies dubleines,
Ceintes espees Franceises e d'Espaigne,
Escuz unt genz de multes cunoisances,
Puis sunt muntez, la bataille demandent,

mille chevaliers, heaumes lacés et cuirasses vestues, ont forts espieux dont courtes sont les hampes. Les Sarrazins ne tardent à venir : s'ils s'exposent aux coups, ceux-ci ne les manqueront pas! Pour guide ils ont Thierry, le duc d'Argonne.

La dixième cohorte est des barons de France : cent mille y sont de nos bons capitaines, grands corps gaillards et fières contenances, la barbe blanche et la teste fleurie, hauberts vestus, les cuirasses doublées, au flanc l'espée Françoise ou Espagnole, nobles escus peints de divers symboles; ils montent à cheval, demandant la

Munjoie escrient; od els est Carlemagne.
Gefreid d'Anjou [lor] portet l'orie flambe,
Seint Piere fut, si aveit num Romaine,
Mais de Munjoie iloec out pris eschange. Aoi.

Li empereres de sun cheval descent,
Sur l'erbe verte [il] se est culchet adenz,
Turnet sun vis vers le soleill levant,
Recleimet Deu mult escordusement:
«Veire paterne, hoi cest jor me defend,
Ki guaresis Jonas tut veirement
De la baleine ki en sun cors l'avent,
E espargnas le rei de Niniven,

bataille et criant *Monjoie!* Avec eux est Charlemagne; Geoffroy d'Anjou leur porte l'oriflamme: c'estoit du tems passé l'estendart de saint Pierre, qui pour lors avoit nom *Romaine;* mais illec le changea pour celui de *Monjoie.*

L'empereur Charlemagne ayant mis pied à terre, s'est prosterné sur l'herbe verte, le visage tourné vers le soleil levant, du fond du cœur fait à Dieu sa prière: «Nostre vrai père, aujourd'hui défends-moi, qui protégeas Jonas dans la baleine, et sauvas le roi de Ninive,

VARIANTES.

698. G. d'Anjou portet l. f. — 702. Sur l'erbe verte se est culchet. P. se coucha maintenant. V. s'est couchet erranment. — 704. V. escordablement. — 707. «en sun cors l'aveit.» Ce second hémistiche est changé dans V.: «et «del. mortel torment.» P. ou prist hebergement.

E Daniel del merveillus turment
Enz [en] la fosse des leons o fut enz;
Les .iii. enfanz tut en un fou ardant,
La tue amurs me seit hoj en present :
Par ta mercit, se tei plaist, me cunsent
Que mun nevold poïs venger Rollant! »

Cum ad oret si se drecet en estant,
Seignant sun chef de la vertut poisant;
Muntet li reis en sun cheval curant,
L'estreu li tindent Neimes e Jocerans,
Prent sun escut e sun espiet trenchant;
Gent ad le cors, gaillart e ben seant,
Cler le visage et de bon cuntenant;

et Daniel dans la fosse aux lions, les trois enfans dans la fournaise ardente. Que ton amour aujourd'hui m'accompagne; accorde-moi, s'il te plaist, par ta grace, que je puisse venger mon cher neveu Roland! »

Ayant fini, l'empereur se relève, signant son chef des vertus de la croix, et se remet sur son coursier rapide, Naymes et Josseran lui tenant l'estrier. Il saisit son escu, son espieu bien tranchant; son noble corps, gaillard et bien séant, le visage serein et de bonne

VARIANTES.

710. Ens la fosse. — 711. F. M. fo[r]n ardant. O. porte: « fou ardant. » — 712. F. M. me seit hoi en présent. — 716. O. sic; F. M. Seignat.

Puis si chevalchet mult aficheement.
Sunent cil greisle e derere e devant;
Sur tuz les altres bundist li olifant;
Plurent Franceis pur pitet de Rollant.

Mult gentement li emperere chevalchet,
Desur sa bronie fors ad mise sa barbe;
Pur sue amor altretel funt li altre:
Cent milie Francs en sunt reconoisable;
Passent cez puis e cez roches plus haltes,
Cez valz parfunz, ces destreiz anguisables;
Issent des porz e de la tere guaste,
Devers Espaigne sunt alez en la marche,
En un emplein unt prise lur estage.

apparence, il chevauche de grande ardeur. Le clairon sonne et derrière et devant; par-dessus tout rebondit l'olifant; le soldat pleure en pitié de Roland.

Moult noblement nostre empereur chevauche; sur sa cuirasse il a sorti sa barbe; l'armée entière a suivi son exemple, dont cent mille François en sont reconnoissables. Ils franchissent ces pics et ces rochers terribles, ces profondes vallées, ces desfilés sinistres. Les voilà hors des ports et de la solitude; ils s'avancent devers l'Espagne; dans une plaine ont pris leur campement.

VARIANTES.

731. E ces parfunz valées, ces d. a.

A Baligant repairent ses enguardes,
Uns Sulians li ad dit sun message:
« Veud avum li orguillus rei Carle :
Fiers sunt si hume, n'unt talent qu'il li faillent!
Adubez vus : sempres auerez bataille. »
Dist Baligant : « Or oi grant vasselage!
Sunez voz graisles que mi paien le sacent. »

Par tute l'ost funt lur taburs suner,
E ces buisines e cez greisles mult cler.
Paien descendent pur lur cors aduber.
Li amiralz ne se voelt demurer :
Vest une bronie dunt li pan sunt saffret,

A Baligant ses esclaireurs reviennent; son messager Syrien lui rend compte : « Nous avons vu cest orgueilleux roi Charles : intrépides sont ses soldats, et de lui faillir n'ont envie! Tenez-vous prest, car vous aurez tout maintenant bataille. » — « Voici, dit Baligant, l'heure de la vaillance! Sonnez clairons, avertissez mes braves Sarrazins! »

Par toute l'ost les tambours retentissent, et la trompette et ces hautbois moult clairs. Payens pour s'adouber ont posé pied à terre; leur émir ne s'amuse pas : sa cuirasse il revest tout alentour frangée, lace son

VARIANTES.

736. ki ad dit. — 739. averez. — 742. P. lor tymbres. V. lor graisles.

Lacet sunt elme ki ad or est gemmet,
Puis ceint s'espee al senestre costet,
Par sun orgoill li ad un num truvet:
Pur la Carlun dunt il oït parler,
[La sue fist Preciose apeler]
[I]ço ert s'enseigne en bataille campel.
Ses chevalers en ad fait escrier,
Pent a sun col un soen grant escut let,
D'or est la bucle e de cristal listet,
La guige en est d'un bon palie roet;
Tient sun espiet, si l' apelet Maltet :
La hanste fut grosse cume uns tinel,
De sul le fer fust uns mulez trusset!
En sun destrer Baligant est muntet;

heaume luisant d'or, au flanc senestre attache son espée, à qui son arrogance a descouvert un nom. Par envie de la Joyeuse de Charlemagne dont il ouït parler si souvent, il a fait appeler la sienne Précieuse. *Précieuse* est son cri sur le champ de bataille; il fait pousser ce cri par tous ses chevaliers. Pend à son col son escu grand et large; l'ombilic est en or, et le liteau formé de pierreries; la guiche en est d'un bon satin rayé. Il tient son espieu qu'il a baptisé Mautet, dont le manche est une vraie massue, et le fer feroit seul la charge d'un mulet! Sur son destrier Baligant est monté, Marculfe d'outre-

VARIANTES.

750. « Pur la spée Carlun. » *Spée* est une glose introduite dans le texte. P. V. et L. disent toujours *la Carlun*.— 749. Ce vers est omis dans O., et F. M. ne signale point de lacune; je le prends dans V. — 752. Ço ert s. e. b. c.

L'estreu li tint Marcules d'ultre mer;
La forcheure ad asez grant li ber,
Graisles les flancs e larges les costez,
Gros ad le piz, belement est mollet,
Lees les espalles e le vis ad mult cler,
Fier le visage, le chef recercelet,
Tant par ert blancs cume flur en estet;
De vasselage est suvent esprovet;
Deus! quel baron, s'oüst chrestientet!
Le cheval brochet, li sancs en ist tuz clers;
Fait sun eslais, si tressalt un fosset;
Cinquante pez i poet hom mesurer;
Paien escrient: « Cist deit marches tenser!
N'i ad Franceis, s'il a lui vent juster,
Voeillet o nun n'i perdet sun edet;

mer lui tenant l'estrier. Ce vaillant chef a l'enfourchure grande, les flancs minces, les reins solides, vaste poitrine : un homme bien moulé! Large d'espaule, avec le teint moult clair; fier le visage et la teste annelée; aussi blanc comme fleur d'esté, et de valeur mainte fois esprouvée. Dieu! quel baron, s'il fust chrestienné! Il pique son cheval dont le sang jaillit clair; prend son élan et franchit un fossé de cinquante pieds de largeur! Les payens s'escrient: « Un bon défenseur de nos marches! Il n'est François venant à lui jouster, bon gré, mal gré;

VARIANTES.

763. Grailes ès flancs. — 764. ad se piz. — 774. si à lui.

Carles est fols que ne s'en est alet! » Aoi.

Li amirals ben resemblet barun,
Blanche ad la barbe ensement cume flur,
E de sa lei mult par est saives hom,
E en bataille est fiers e orgoillus.
Ses filz Malprimes mult est chevalerus,
Granz est e forz e trait as anceisurs;
Dist a sun pere : « Sire, car cevalchum.
Mult me merveill se ja verrum Carlun. »
Dist Baligant : « Oïl, car mult est proz!
En plusurs gestes de lui sunt granz honurs;
Il nen at mie de Rollant sun nevold,

qui n'y laisse sa vie; Charles est fou de n'estre point parti! »

L'émir a bien la mine d'un baron : la barbe blanche, on diroit une fleur! Il est le plus savant dans sa loi Sarrazine, et sur le champ de bataille intrépide et fier. Son fils Mauprime est moult chevalereux et grand et fort, retirant à ses pères. Il dit à l'émir : « Seigneur, chevauchons; mais je m'esmerveille fort si nous voyons Charles. » — « Si, respond Baligant, si, car il est moult preux! en plus d'une chronique il en est fait grand cas; mais comme il a perdu son bon neveu Roland,

VARIANTES.

781. Malpramis. — 782. trait as cez anceisurs. — 787. N'en at mie.

N'auerat vertut que s' tienget cuntre nus. Aoi.

«Bels filz Malprimes, ço li dist Baligant,
Her fut ocis le bon vassal Rollans
E Oliver li proz e li vaillant,
Li .xii. per que Carles amat tant,
De cels de France .xx. milie cumbatanz:
Trestuz les altres ne pris jo mie un guant!
Li empereres repairet veirement,
Si l' m'at nunciet mes mes li Sulians :
.X. granz escheles a faites de sa gent;
Il est mult proz ki sunet l'olifant,
D'un graisle cler racatet ses cumpaignz,

possible n'aura-t-il la force de tenir contre nous.

« Beau fils Mauprime, poursuit-il, l'autre jour fut occis le bon guerrier Roland, et Olivier le preux et le vaillant, et les douze pairs si chers à Charlemagne, et vingt mille soldats François; tout le surplus, je ne le prise un gant! L'empereur revient sur nous, j'en suis certain : mon espion Syrien vient de me l'annoncer. Charles a partagé son monde en dix grandes cohortes; il est moult preux, celui qui sonne l'olifant! son camarade lui respond d'un clair hautbois; et en ceste guise

VARIANTES.

788. N'averat vertut. — 789. Malpramis. — 790. Li altr' er f. o. (IV, 349.) — 796. F. M. sic; O. «mis nies,» par erreur. (IV, 736.) — 797. V. sic; F. M. .X. escheles en vunt mult granz.

E si cevalcet el premer chef devant,
Ensembl'od els .xv. milie de Francs,
De bachelers que Carles cleimet enfans;
Apres icels en i ad ben altretanz;
Cil i ferrunt mult orgoillusement! »
Dist Malpramis : « Le colp vos en demant! » Aoi.

« Filz Malpramis, Baligant li ad dit,
Jo vos otri quanque m'avez ci quis :
Cuntre Franceis sempres irez ferir,
Si i merrez Torleu, le rei Persis,
E Dapamort, un altre rei Leutis.
Le grant orgoill se ja puez matir,

chevauchent-ils en teste d'un corps de quinze mille jeunes François, que Charlemagne appelle ses enfans. Après ceux-là, il en vient bien autant, et tous ensemble frapperont en désespérés! » Mauprime dit: « J'en demande le coup! »

— « Mon fils, lui respond Baligant, je vous octroye vostre requeste : vous irez doncques le premier férir sur les François; avecques vous ira Torleu, le roi de Perse, et Dapamort, roi de Lithuanie. Si vous pouvez mater ceste insolence extresme, je vous promets un pan de

VARIANTES.

800. O. sic; F. M. premier. — 809. Je proposerais de lire : « [E] si i merrez; » *si i* ne comptant qu'une syllabe. — 810. d'Apamort. P. Dapamort. V. Capamort.

Jo vos durrai un pan de mun païs,
Des Cheriant entresqu'en Val Marchis. »
Cil [li] respunt : « Sire, vostre mercit! »
Passet avant, le dun en requeillit;
Ço est de la tere ki fut al rei Flurit.
A itel ore unches puis ne la vit,
Nen il n'en fut ne vestut ne saisit.

Li amiraill chevalchet par cez oz;
Sis fiz le suit, ki mult ad grant le cors,
Li reis Torleus e li reis Dapamort;
[Granz] .xxx. escheles establissent mult tost,
Chevalers unt a merveillus esforz;
En la menur .xv. milie [i] en out;

mes estats : de Chériant jusques au Val-Marquis. » — « Merci, mon seigneur, » dit Mauprime; il passe avant, le don en recueillit; c'estoit l'ancien domaine au roi Fleuri; mais de ceste heure Mauprime ne le revit oncques; l'investiture et la saisine n'en purent jamais avoir lieu.

L'émir chevauche parmi l'ost; son fils le suit, un géant, par la taille; ensuite les deux rois Torleus et Dapamort. On establit tantost trente cohortes, car ils avoient force bons chevaliers. La moindre bande estoit

VARIANTES.

814. Cil respunt. (V, 690 et *passim*.)— 818. Ne il.— 822. .Xxx. escheles. — 824. c. milie en out. V. xv mille par moz.

La premere est de cels de Butentrot,
E l'altre apres de Micenes as chefs gros
Sur les eschines qu'il unt en mi les dos;
Cil sunt seiet ensement cume porc. Aoi.

E la terce est de Nubles e de Blos,
E la quarte est de Bruns e d'Esclavoz,
E la quinte est de Sorbres e de Sorz,
E la siste est d'Ermines e de Mors,
E la sedme est de cels de Jericho,
L'oitme est de Nigres, e la noefme de Gros,
E la disme est de Balide la fort :
Ço est une gent ki unches ben ne volt. Aoi.

de quinze mille. En la première sont les gens de Butentrot; la seconde a ceux de Micène, aux testes énormes plantées sur leur eschine au milieu du dos; comme pourceaux ils sont couverts de soies.

La troisième cohorte est de Nubles et de Blos; la quatrième de Bruns et d'Esclavons; la cinquième de Sorbres et de Sors; la sixième de Mores et d'Arméniens; la septième est de ceux de Jéricho; la huitième de Nègres; la neuvième de Gros, et la dixième de Balide la forte; c'est une race qui oncques ne voulut le bien.

VARIANTES.

828. O. sic; F. M. seret. — 834. «E l'oitme.» P. ne poursuit pas le dénombrement au delà de la dixième cohorte, encore qu'il en annonce trente. L. ne fait aucune mention de cette bataille.

Li amiralz enjuret quanqu'il poet
De Mahumet les vertuz e le cors :
« Karles de France chevalchet cume fols!
Bataille i ert! se il ne s'en destolt,
Jamais n'auerat el chef corone d'or! »

Granz dis escheles establisent apres :
La premere est des canelius, les laiz;
De Val F[l]urit sunt venuz en travers;
L'altre est des Turcs, e la terce de Pers,
E la quarte est de Pinceneis et de Pers,
E la quinte est de Solteras e d'Avers,
E la siste est d'Ormaleus e d'Eugiez,

L'émir tant qu'il peut adjure Mahomet et sa puissance : « Charles de France, dit-il, chevauche comme un insensé! la bataille s'approche, et s'il ne s'en despart, il ne portera plus au front couronne d'or! »

On establit ensuite dix cohortes : la première est de luminiers (laïques, s'entend) : ils sont venus traversant Vaufleury; l'autre est de Turcs; la troisième de Perses; la quatrième de Perses et de Pinceneis; la cinquième de Solteras et d'Avares; la sixième d'Ormaleus et d'Eugiez;

VARIANTES.

837. Li amiralz en juret. V. Li amiras en ajure ses sors. — 841. n'averat. —842. V. sic; F. M. Dis escheles. — 840. « Canelius, » comme un nom propre. V. des orquenois irez. P. n'a point ces vers. Les canelius sont encore mentionnés plus bas (V, 7), où ce nom parait désigner clairement une classe d'hommes, et non pas un peuple. Voy. la note. — 844. De Val Fuit sont venus.

E la sedme est de la gent Samuel,
L'oidme est de Bruise, la noefme d'Esclauers,
E la disme est d'Occiant la desert :
Ço est une gent ki danne Deu ne sert,
De plus feluns n'orrez parler jamais!
Durs unt les quirs ensement cume fer :
Pur ço n'unt soign [ne] de elme ne d'osberc;
En la bataille sunt felun et engrez. Aoi.

Li amiralz .x. escheles ad justedes :
La premere est des Jaianz de Malperse,
L'altre est de Hums e la terce de Hungres,
E la quarte est de Baldise la lunge,
E la quinte est de cels de Val Penuse,

la septième de la gent Samuel; la huitième de Bruise; la neuvième d'Esclavers, et la dixième d'Ociant-la-Déserte. C'est une gent qui ne sert le bon Dieu; de plus félons onc n'entendrez parler. Ils ont le cuir aussi dur que du fer, partant n'ont cure de hauberts ni de heaumes; dans le combat traistres et furieux.

L'émir, lui-mesme, en compose dix autres : la première est des géans de Mauperse; l'autre est de Huns; la troisième de Hongres; la quatrième vient de Baudise la longue; la cinquième est de ceux de Vaupeneuse;

VARIANTES.

850. V. d'Orbrise et la noefme de Clavers .V. d'Esclavers. — 855. n'unt soign de elme.

E la siste est de [Marise e] Maruse,
E la sedme est de leudes d'Astrimonies,
L'oidme est d'Argoilles, e la noefme de Clarbone,
E la disme est des Barbez de [Val] Fonde :
Ço est une gent ki Deu n'enamat unkes.
Geste Francor .xxx. escheles i numbrent.

la sixième vient de Marise et de Maruse; la septième est des leudes d'Estrymogne; la huitième d'Argouille, et la neuf de Clarbone, et la dixième est des Barbus de Fronde; c'est une gent qui jamais n'aima Dieu. Le *Gesta Francorum* compte trente cohortes.

VARIANTES.

862. «Entre *de* et *Maruse* il y a dans le ms. un espace blanc où l'on paraît avoir gratté un mot ou deux.» (F. M. *Observ. sur le texte.*) M. F. Michel a suppléé «[la gent de].» Il m'a paru que *Maruse* était le même nom que *Marbruse* (IV, 245); ce qui m'a conduit à conjecturer pour le mot effacé *Marbrise*, ou, en l'altérant comme l'autre, *Marise.* Ce sont, je crois, les Baléares. — 863. de Ieuse d'Astrimonies. O. porte «leude d'Astrimonies;» *leude* au singulier. J'avais pensé d'abord, tenté par la leçon de M. F. M., qu'on pouvait lire «de Jeus e d'Astrimonies,» et traduire «de Juifs et de Strymoniens;» mais j'ai préféré demeurer fidèle au texte malgré son obscurité. — 864. O. sic; F. M. la noef. — 865. des Barbez de Fronde. — 866. n'en amat unkes.

CHANT V.

ARGUMENT.

Tableau de l'armée païenne marchant à la rencontre de Charlemagne. Les deux armées en viennent aux mains; carnage de part et d'autre. A la fin de cette journée Charlemagne et Baligant se rencontrent; leur duel; intervention de l'archange Gabriel. Charles fend la tête à l'émir; l'armée païenne s'enfuit en pleine déroute; Charlemagne est maître de Saragosse. Il y laisse une garnison de mille chevaliers, et rentre en France.

La belle Aude se présente à Charlemagne, et apprenant de lui le sort de Roland son fiancé, tombe morte aux pieds de l'empereur.

Procès de Ganelon, qui plaide sa cause devant les barons assemblés. La cour demande grâce pour le traître; mais Thierry, écuyer de feu Roland, demande le jugement de Dieu. Pinabel, champion de Ganelon. Description de ce combat singulier, qui se termine par la victoire solennelle de Thierry et la mort de Pinabel; Ganelon est écartelé, et trente de ses parents qui s'étaient constitués otages pour lui sont pendus.

Conclusion du poëme : apparition de l'ange Gabriel à Charlemagne.

CHANT V.

Granz sunt les oz u ces buisines sunent.
Paien chevalchent en guise de produme. Aoi.

Li amiralz mult par est riches hoem,
De devant sei fait porter sun dragon
E l'estandart Tervagan e Mahum
E un ymagene Apolin le felun;
Des canelius chevalchent envirun,
Mult haltement escrient un sermun :
« Ki par noz deus voelt aveir guarison,
Si 's prit e servet par grant afflictiun! »

Grands sont les bataillons où ces trompettes sonnent; le Sarrazin chevauche à la mode des braves.

L'émir Baligant est un très-grand personnage! Il fait porter devant soi son dragon, et l'estendart de Tervagant et Mahomet, et le portrait de l'idole Apollon; des luminiers chevauchent à l'entour, qui vont preschant à grand'voix ce sermon : « Qui par nos dieux veut avoir garantie, les prie et serve en grande humilité! » Et les

VARIANTES.

4. De davant sei. — 7. « Canelius, » comme un nom propre. — V. xxx chamels. P. .xx. chevaliers.

Paien i bassent lur chefs e lur mentun,
Lor helmes clers i suzclinent enbrunc.
Dient Franceis : « Sempres murrez, glutun ;
De vos seit hoi male confusiun !
Li nostre Deu, guarantisez Carlun :
Ceste bataille seit juiget en sun num ! » Aoi.

Li amiralz est mult de grand saveir,
A sei apelet sis fiz e les dous reis :
« Seignurs barons, devant chevalchereiz,
Mes [xxx] escheles tutes les guiereiz,
Mais des meillors voeill jo retenir treis :
L'une ert de Turcs e l'altre d'Ormaleis,
E la terce est des Jaianz de Malpreis.

payens de baisser le menton; leurs heaumes clairs dévotement s'inclinent. Et les François : « Voici la mort, gloutons! de vous soit aujourd'hui male confusion! Vous, nostre Dieu, protégez Charlemagne : adjugez-lui le gain de la bataille! »

L'émir, homme de sapience, appelle à lui ses fils et les deux rois : « Seigneurs barons, vous marcherez en teste pour guider mes trente cohortes; mais j'en prétends garder trois des meilleures : l'une de Turcs, et l'autre d'Ormaleis, et la dernière des géans de Mau-

VARIANTES.

16. seit juicget. — 20. Mes escheles.

Cil d'Ociant ierent ensemble od mei,
Si justerunt a Charles e as Franceis.
Li emperere, s' il se cumbat od mei,
Desur le buc la teste perdre en deit :
Trestut seit fiz n'i auerat altre dreit. » AOI.

Granz sunt les oz et les escheles beles!
Entr'els nen at ne pui ne val ne tertre,
Selve ne bois, asconse n'i poet estre :
Ben s'entre veient en mi la pleine tere.
Dist Baligant : « La meie gent averse,
Car chevalchez pur la bataille quere! »
L'enseigne portet Amboires d'Oluferne :
Paien escrient, Preciuse l'apelent.

prix. Ceux d'Ociant, ils seront à ma suite pour attaquer Charles et ses François. Pour l'empereur, s'il se bat avec moi, son chef sera mis à part de son buste! il peut compter sans autre bénéfice. »

Grandes sont les armées et les cohortes belles! Ni pic, ni mont, ni val ne les séparent; ni bois ni forest; pas la moindre cachette : parmi la plaine descouverte chaque parti voit l'autre en plein. Dit Baligant : « Çà, mes troupes vaillantes, chevauchez donc pour querir la bataille! » L'enseigne porte Amboires d'Oluferne; payens poussent leur cri, réclament *Précieuse!* et les François :

VARIANTES.

28. n'i averat. — 30. n'en at.

Dient Franceis : « De vos seit hoi grant perte! »
Mult haltement Munjoie renuvelent.
Li emperere i fait suner ses greisles
E l'olifan ki trestuz les esclairet.
Dient paien : « La gent Carlun est bele!
Bataille auerum e aduree e pesme! » Aoi.

Grant est la plaigne e large la cuntree.
Luisent cil elme as perres d'or gemmees
E cez escuz e cez bronies safrees
Et cez espiez, cez enseignes fermees;
Sunent ces greisles, les voiz en sunt mult cleres!
Del olifan haltes sunt les menees.
Li amiralz enapelet sun frere :

« De vous soit aujourd'hui grand'perte ! » Et haut et clair ils respondent *Monjoie!* Nostre empereur fait sonner ses hautbois et l'olifant qui les surmonte tous. Les payens vont disant: « La gent de Charle est belle! bataille aurons sans trève ni pitié ! »

Grande est la plaine et large la contrée ; les heaumes luisent incrustés d'or et de pierreries; aussi les escus, les cuirasses à franges, et les espieux surmontés des enseignes. Le hautbois sonne à voix perçante et claire; de l'olifant retentit la fanfare. Ici l'émir apostrophe son

VARIANTES.

42. averum. — 49. en apelet.

Ço est Canabeus li reis de Floredee,
Cil tint la tere entresqu'en Val Severee;
Les [x] escheles Charlun li ad mustrees :
« Veez l'orgoil de France la loee!
Mult fierement chevalchet li emperere!
Il est darere od cele gent barbee;
Desur lur bronies lur barbes unt getees
Altresi blanches cume neif surgelee.
Cil i ferrunt de lances e d'espees :
Bataille auerum e forte e aduree!
Unkes nuls hom ne vit tel ajustee! »
  Plus qu'on ne lancet une verge pelee
Baligant ad ses cumpaignes passees,
Une raisun lur a dite e mustree :

frère Canabeus, roi de Florédée, qui possédoit jusqu'à la Val Sevrée. Le Sarrazin lui montrant nos dix cohortes : « Voyez l'orgueil de la fameuse France! Que fièrement leur empereur chevauche! Il est au bout, parmi ces gens barbus. Voyez, sur leur cuirasse ils ont sorti leur barbe blanche à l'égal de la neige glacée. Ils frapperont de lances et d'espieux; bataille aurons et forte et redoutable! oncques mortel n'en vit telle assemblée! »

Parlant ainsi, Baligant prend la teste de son armée : il les précède d'un peu plus loin que d'un jet de baguette, et leur a dit preschant d'exemple : « Suivez,

VARIANTES.

51. Les escheles. — 56. O. sic; F. M. Desuz. — 57. cume neif sur gelée. — 59. averum. — 62. cumpaignes trespassées. V. ses cumpaignes sevrees.

« Venez, paien, kar jo suis en l'estree! »
De sun espiet la hanste en ad branlee,
Envers Karlun l'amure en ad turnee. Aoi.

Carles li magnes, cum il vit l'amiraill
Et le dragon, l'enseigne e l'estandart,
De cels d'Arabe si grant force i parad
De la cuntree unt purprises les parz,
Ne mes que tant com l'empereres en ad.
Li reis de France sen escriet mult halt :
« Barons Franceis, vos estes bons vassals;
Tantes batailles avez faites en camp!
Veez paien : felun sunt e cuart;

payens : je vous montre la route! » Et agite la hampe de son espieu, dont le fer de loin menace Charlemagne.

Sitost que Charlemagne aperçoit l'émir et le dragon qui lui sert d'enseigne et d'estendart, les forces des payens sont si considérables que la contrée en est toute couverte, hormis la place où se tient l'empereur. Il crie alors de sa voix redoutable : « Barons François, vous estes bons guerriers! souvienne-vous de toutes nos batailles! voici les Sarrazins, des félons, des couards!

VARIANTES.

64. V. sic; F. M. kar jo 'n irai en l. — 68. O. sic; F. M. E de dragon. — 68. Voyez la note. — 70. « i par ad. » *Parad* est du verbe *paravoir*, « perhabere. » — 72. que tant *scire* l'emperères. O. porte plutôt : *scue*. — 73. s'en escriet.

Tute lor leis un dener ne leur valt;
S'il unt grant gent, d'iço, seignurs, qui calt?
Ki errer voelt, a mei venir s'en alt! »
Des esperons puis brochet le cheval,
E Tencendor li ad fait .iiii. salz;
Dient Franceis : « Icist reis est vassals!
Chevalchez, bers : nul de nus ne vus falt! »

Clers fut li jurz e li soleilz luisanz,
Les oz sunt beles e les cumpaignes granz.
Justees sunt les escheles devant.
Li quens Rabels e li quens Guinemans
Lascent les renes a lor cevals curanz,
Brochent a eit; dunc laisent curre Francs,

toute leur foi ne leur vaut un denier! S'ils sont beaucoup, seigneurs, qui s'en soucie! Qui veut bien faire, il s'en vienne avec moi. » Des esperons puis broche son cheval, et Tencendor a bondi quatre sauts. « C'est, disent les François, c'est un roi valeureux! Chevauchez, brave! nul de nous ne vous manque! »

Clair fut le jour et le soleil luisant. Belles armées et grandes compagnies! Les premiers bataillons sont en présence. Le preux Rabel et le preux Guinemant laschent la resne à leurs chevaux rapides, piquent des

VARIANTES.

77. *Tutes*, comme si *leis* était un pluriel. — 78. qu'i calt? — 79. O. sic; F. M. venir s'en valt. — 86. prononcez *justedes*. (IV, 857.)

Si vunt ferir de lur espiez trenchanz. Aoi.

Li quens Rabels est chevaler hardiz,
Le cheval brochet des esperuns d'or fin,
Si vait ferir Torleu, le rei Persis :
N'escut ne bronie ne pout sun colp tenir;
L'espiet ad or li ad enz el cors mis
Que mort l'abat sur un boissun petit.
Dient Franceis : « Dannes Deus nos aït!
Carles ad dreit, ne li devom faillir! » Aoi.

E Guinemans justet ad un rei de Lerie,
Tute li freint la targe ki est flurie,

deux; les François les imitent : si vont férir de leurs tranchans espieux.

Le preux Rabel est chevalier hardi! Il broche son cheval des esperons d'or fin, et va choquer Torleu, le roi de Perse. Cuirasse, escu, rien ne soutient le heurt : l'espieu doré lui pénètre le corps, et le renverse mort dans les broussailles. « Dieu, s'escrient les François, nous soit en aide! Charles a droit : ne l'abandonnons pas! »

Guinemant jouste au prince de Lerie, lui met en pièces sa targe ciselée, lui desconfit après sa cuirasse;

VARIANTES.

99. E. Guineman j. a. .I. rei l'entrée. V. de Leurie. P. de Lerie.

Apres li ad la bronie descunfite,
Tute s'enseigne li ad enz el cors mise
Que mort l'abat, ki qu'en plurt u ki 'n riet.
A icest colp cist de France s'escrient :
« Ferez, baron, ne vos [a]targez mie!
Carles ad dreit [en]vers la gent resnie!
Deus nus ad mis al plus verai juise! » Aoi.

Malpramis siet sur un cheval tut blanc,
Cunduit sun cors en la presse des Francs,
Devant les altres granz colps i vait ferant,
L'un mort sur l'altre suvent vait trescevant.
Tut premereins s'escriet Baligant :

lui plante au corps la flamme de sa lance, et l'abat mort qui qu'en pleure ou qu'en rie.

Sur cet exploit s'élève le cri des François : « Frappez, barons; ne vous attardez mie! Charles a droit contre ces renégats! Dieu fait sur nous son jugement paroistre! »

Mauprimis sied sur un cheval tout blanc; conduit sa bande au plus fourré de l'armée Françoise, et donne l'exemple des grands coups : souvent il jette à bas deux guerriers l'un sur l'autre. Au front de l'ost, son père

VARIANTES.

102. l'enseigne li ad. — 105. ne vos targez mie. — 106. dreit vers la gent. — 110. Devn[t]. — 111. V. vait trestornant.

« Li mien baron, nurrit vos ai lung tens :
Veez mun filz! Carlun vait il querant,
A[tut] ses armes tanz barons calunjant!
Meillor vassal de lui ja ne demant;
Succurez le a vos espiez trenchanz! »
A icest most paien venent avant,
Durs colps i fierent : mult est li caples granz!
La bataille est merveilluse e pesant!
Ne fut si fort enceis ne puis cel tens! Aoi.

Granz sunt les oz e les cumpaignes fieres,
Justees sunt trestutes les escheles,

Baligant : « Mes preux barons, que j'ai long tems nourris, voyez mon fils, voyez, comme il est brave! il va querant Charles dans la meslée; combien de héros attaqués par ses armes! Je ne demande un plus vaillant soldat! Secourez-le de vos tranchans espieux. » Sitost les Sarrazins se sont rués en avant, frappant d'estoc et de taille, et mettent le tumulte au comble; la bataille est effroyable à merveilles! ni devant, ni depuis, pareille ne fut vue!

Grandes armées, intrépides cohortes! tous les bataillons sont aux prises, et les payens merveilleusement

VARIANTES.

114. Véez mun fils, Carlun le vait querant.
V. Vees mun fils a l'orguillos talent :
Il va Carlun par la presse querant.
— 115. A ses armes. (III, 754.)

E li paien merveillusement fierent.
Deus! tantes hanstes i ad par mi brisees,
Escuz fruisez e bronies desmailees!
La veisez la tere si junchee
L'erbe del camp ki ert verte e delgee,
[Del sanc des cors est tute envermellee.]
Li amiralz recleimet sa maisnée:
« Ferez, baron, sur la gent chrestiene! »
La bataille est mult dure e afichee!
Unc einz ne puis ne fut si fort justee:
Josqu'à la [mort] n'en ert fins otriee. Aoi.

Li amiralz la sue gent apelet:
« Ferez, paien, por el venud n'i estes!

frappent. Dieu! que de lances tronçonnées, d'escus faussés, de cottes desmaillées! Là vissiez-vous le sol jonché de guerriers au point que l'herbe ce matin encore tendre et verte, de sang humain estoit envermeillée! Le Baligant réclame sa mesnie: « Frappez, barons, frappez sur la race chrestienne! » La bataille est moult dure et obstinée! onc avant ni depuis la pareille ne fut: la seule mort y pourra mettre un terme.

L'émir s'adressant à son monde: « Frappez ferme, mes Sarrazins; pour autre n'estes-vous ici! Je vous don-

VARIANTES.

129. Ce vers est omis dans O.; je le prends dans P.—V. met: « Del sanc *des* « *Turs;* » mais le carnage, d'après le texte même, était commun. — 133. ajustée.

Jo vos durrai muillers gentes e beles,
Si vos durrai feus e honors e teres! »
Paien respundent : « Nus le devuns ben fere! »
A colps pleners de lor espiez i fierent,
Plus de cent milie espees i unt traites.
Ais vos le caple e dulurus e pesmes;
Bataille veit cil ki entr'els volt estre! Aoi.

Li emperere recleimet ses Franceis:
« Seignors barons, jo vos aim, si vos crei;
Tantes batailles avez faites pur mei,
Regnes cunquis e desordenet reis!
Ben le conuis que gueredun vos en dei

nerai femmes nobles et belles; je vous donnerai fiefs, domaines et terres! » — « C'est nostre devoir de bien faire! » respondent les payens. A coups pleniers de leurs espieux ils frappent; ils ont tiré plus de cent mille espées. Voici l'engagement douloureux et cruel : qui s'en mesla, il vit une bataille!

Nostre empereur réclame ses François : « Seigneurs barons, je vous aime, et partant crois en vostre valeur. Tant de combats que vous avez rendus pour moi! tant de pays conquis! tant de rois déposés! Je le sais bien que guerdon vous en dois; doncques je suis à

VARIANTES.

137. O. sic; F. M. Jo vus. — 140. de lor espiez i perdent. — 148. P. Bien recongnois que guerredon vous doi.

E de mun cors, de teres e d'aveir;
Vengęz vos fiz, voz freres e voz heirs
Qu'en Rencesvals furent morz l'altre seir!
Ja savez vos cuntre paiens ai dreit! »
Respondent Franc : « Sire, vos dites veir! »
Itels .xx. milie en ad [evud] od sei,
Cumunement l'enprametent lor feiz,
Ne li faldrunt pur mort ne pur destreit;
Nen i ad cel sa lance n'i empleit;
De lur espees i fierent demaneis;
La bataille est de merveillus destreit! Aoi.

E Malpramis par mi le camp chevalchet,

vous, à vous mes biens, mes terres! Vengez vos fils, vos frères et vos hoirs en Roncevaux l'autre soir massacrés! Vous le savez si j'ai droit contre ces payens! » — « Sire, c'est vérité! » respondent les François. Lors vingt milliers autour de lui se serrent : à l'empereur ont engagé leur foi : ne lui faudront pour mort ni pour destresse. Il n'est celui dont la lance ne joue; leurs bons espieux frappent incessamment. Ah! la bataille est de merveilleuse angoisse!

Et Mauprime parmi le camp chevauche, faisant de

VARIANTES.

154. .xx. miliers en ad od sei. — 155. l'en prametent. — 157. Ne n' i ad cel.

De cels de France i fait mult grant damage !
Naimes li dux fierement le reguardet,
Vait le ferir cum hume vertudable :
De sun escut li freint la pene halte,
De sun osberc les dous pans li desaffret,
El cors li met tute l'enseigne ralve
Que mort l'abat entre .vii.c. des altres.

Reis Canabeus, le frere al amiraill,
Des esporuns ben brochet sun cheval;
Traite ad l'espee, (le punt est de cristal)
Si fiert Naimun en l'elme principal,
L'une meitiet l'en fruissed d'une part,

François un affreux dommage! le vieux duc Naymes fièrement le regarde, le va férir en homme redoutable; de son escu lui démolit le bord, lui desgarnit les pans de son haubert, lui cache dans le corps sa banderolle entière, si bien que l'abat mort parmi sept cents des autres.

Le roi Canabeus, le frère de l'émir, des esperons broche bien son cheval, et tirant son espée à la poignée de pierreries, en frappe le duc Nayme sur la creste du heaume, dont il lui fracasse un costé; de sa lame d'a-

VARIANTES.

166. ralue. — 167. Que mort il l'ad. (V, 96, 103 et 189.) — 168. O. met ici *Conabeus*, partout ailleurs *Canabeus*.

Al brant d'acer l'entrenchet .v. des laz.
Li capelers un dener ne li valt;
Trenchet la coife entresques a la char,
Jus à la tere une piece en abat.
Granz fut li colps; li dux en estonat,
Sempres caïst se Deus ne li aidast,
De sun destrer le col en enbraçat;
Se li paiens une feiz recuverast,
Sempres fust mort li nobilies vassal!
Carles de France i vient ki l' succurrat. Aoi.

Naimes li dux tant par est anguissables,
E li paiens de ferir mult le hastet.
Carles li dist: « Culvert, mar le baillastes! »

cier il lui rompt cinq attaches; le couvre-chef du vieux duc ne lui vaut un denier : l'acier lui fend la coiffe, entre jusqu'à la chair, et jette à bas une bonne pièce du heaume. Grand fut le coup: Nayme en reste estourdi; il tomboit net, sans l'aide du bon Dieu; il embrassa la crinière de son cheval. Laisser au payen le loisir d'un seul coup, Nayme estoit mort, le très-noble guerrier! par bonheur voici Charles qui vient à son secours.

Le duc Nayme est en fière destresse: les coups du payen ne lui laissent point de relasche : « Maraut, s'escrie Charle, à vostre male heure! » et le va férir d'une

VARIANTES.

175. entresque a.— 182. i vint.

Vait le ferir par sun grant vasselage,
L'escut li freint, cuntre le coer li quasset,
De sun osberc li desrumpt la ventaille
Que mòrt l'abat; la sele en remeint guaste.

Mult ad grant doel Carlemagnes li reis
Quant Naimun veit nafret [de] devant sei,
Sur l'erbe verte le sanc tut cler caeir.
Li empereres li ad dit a cunseill:
« Bel sire Naimes, kar chevalcez od mei;
Morz est li gluz ki en destreit vus teneit:
El cors li mis mun espiet une feiz. »
Respunt li dux: « Sire, jo vos en crei;
Se jo vif alques, mult grant prod i aureiz! »

vigueur estrange, l'escu lui rompt et lui fracasse contre le cœur; de son haubert lui desrompt la ventaille, enfin il l'abat mort: la selle en reste vide.

Le roi Charlemagne sent moult grant deuil quand il voit devant soi le duc Nayme blessé de qui le sang tout clair coule sur l'herbe verte. L'empereur lui donne un conseil : « Beau sire Nayme, chevauchez avec moi; il est mort, le glouton qui vous tenoit en destresse : je lui ai mis au corps mon espée une fois! » — « Sire, je m'en rapporte à vous; si je vis quelque tems, il vous fera

VARIANTES.

191. nafret devant sei.

Puis sunt justez par amur e par feid,
Ensembl'od els tels .xx. milie Franceis :
N'i ad celoi que n'i fierge o capleit. Aoi.

Li amiralz chevalchet par le camp,
Si vait ferir le cunte Guineman,
Cuntre le coer li fruisset l'escut blanc,
De sun osberc li desrumpit les pans,
Les dous costez li deseiveret des flancs
Que mort l'abat de sun cheval curant;
Puis ad ocis Gebuin e Lorain,
Richart le veill, le sire des Normans.
Paien escrient : « Preciuse est vaillant!
Ferez, baron! nus i avom guarant! » Aoi.

profit! » Puis se sont réunis par amour et par foi; ils rassemblent autour d'eux quelque vingt mille François, et n'est celui qui ne besogne dru!

L'émir parmi le camp chevauche; il va férir le comte Guinemant, contre le cœur lui escrase son escu, de son haubert lui desrompt les pans, lui partage les costes, bref, l'abat mort de son cheval rapide. Puis a tué Gebuin et Laurent, le vieux Richard, le sire des Normands. Les Sarrazins s'escrient : « *Précieuse* vaut trop! frappez, barons : nous avons bon garant! »

VARIANTES.

201. o n'i capleit.

Ki puis veist li chevaler d'Arabe,
Cels d'Occiant e d'Argoillie e de Bascle,
De lur espiez ben i fierent e caplent;
E li Franceis n'unt talent que s'en algent.
Asez i moerent e des uns e des altres.
Entresqu'al vespre est mult fort la bataille!
Des francs barons i ad mult grant damage!
Doel i auerat enceis qu'ele departed. Aoi.

Mult ben i fierent Franceis e Arrabit!
Fruissent cil hanste e ciel espiez furbit.
Ki dunc veist cez escuz si malmis,
Ces blancs osbercs ki dunc oïst fremir,
E ces escuz sur cez helmes cruisir;

Qui donc eust vu les chevaliers Arabes, ceux d'Occiant et d'Argouille et de Bascle, de leurs espieux tous frappent fort et ferme. Les François n'en sont pas à quitter la partie. On meurt assez d'un et d'autre costé; jusques au soir moult forte est la bataille! des francs barons y a moult grand dommage, et le deuil sera grand avant le despartir!

Arabes et François, c'est à qui mieux fera : tout y rompt, lance, espieu fourbi. Qui lors eust vu ces escus maltraités, ces blancs hauberts qui les ouïst frémir, et ces escus sur ces heaumes grincer; qui lors eust vu

VARIANTES.

219. i averat.

Cez chevalers ki dunc veist caïr,
E humes braire, contre tere murir,
De grant dulor li poüst suvenir.
Ceste bataille est mult fort a suffrir!
Li amiralz recleimet Apolin
E Tervagan e Mahum altresi :
« Mi damne Deu, jo vos ai mult servit!
Tutes tes ymagenes [jo les] ferai d'or fin! » Aoi.
As li devant un soen drut, Gemalfin,
Males nuveles li aportet e dit :
« Baliganz, sire, mal estes oi baillit :
Perdut avez Malpramis vostre filz,
E Canabeus vostre frere est ocis :

tomber ces chevaliers, gémir tant d'hommes expirans contre terre, de grand'douleur il eust la remembrance! Ceste bataille est moult forte à souffrir! L'émir réclame Apollon, et Tervagant, et Mahomet : « Mes seigneurs Dieux, je vous ai moult servis! toutes vos images, je les ferai de fin or! » A ce moment s'offre à ses yeux un sien favori, Gémaufin, lequel portoit de piteuses nouvelles : « Ah, sire! ah, Baligant, ce jour vous en va mal, car vous avez perdu Mauprimis vostre fils, et Canabeus vostre frère est pareillement tué! A deux Fran-

VARIANTES.

230. e Mahumet altresi. — 232. « Tutes tes y. ferai d. f. » La césure tombe après *ymagenes*, qui ne compte que trois syllabes, comme *Kartagene* (III, 478) : « Tous tes images, » ou peut-être mieux : « Tout's *vos* images. » Voyez un vers construit de même, V, 401, et V, 6.

A dous Franceis Felement enavint,
Li empereres en est l'uns, ço m'est vis :
Grant ad le cors, ben resenblet marchis,
Blance ad la barbe cum flur en averill. »
Li amiralz en ad le helme enclin,
E enapres si'n enbrunket sun vis ;
Si grand doel ad, sempre quiad murir;
Si 'napelat Jangleu l'ultre marin.

Dist l'amiraill : « Jangleu, venez avant ;
Vos estes proz e vostre saveir est grant;
Vostre cunseill ai jo's evud tuz tens :
Que vos en semblet d'Arrabiz e de Francs?

çois ceste fortune advint, dont l'un, je pense, est leur empereur Charles : de taille haute, il ressemble un marquis : blanche a la barbe ainsi que fleur d'avril. » Le casque de l'émir à ce discours s'incline, et son visage s'obscurcit; il a tel deuil qu'il en cuide mourir; doncques il dit à Jangleu d'outre-mer :

« Jangleu, ce dit l'émir, approchez-vous d'ici; vous estes brave et de rare prudence; vos bons conseils en tout tems je les ai pris. Que vous semble des François et

VARIANTES.

241. Blanc ad la barbe. — 244. « sempre qui[d]ad murir. » Il n'y a pas lieu de suppléer ce *d;* on disait *quier, guier,* pour *quider, guider.* — 245. Si 'n apelat. — 248. « v. c. ai oc. » Voyez la note.

Averum nos la victorie del champ? »
Et cil respunt : « Morz estes, Baligant!
Ja vostre deu ne vos erent guarant;
Carles est fiers, et si hume vaillant;
Unc ne vi gent ki si fust cumbatant!
Mais reclamez les barons d'Occiant,
Turcs e Enfruns, Arabiz e Jaians;
Ço que estre en deit ne l' alez demurant. »

Li amiraill ad sa barbe fors mise
Altresi blanche cume flur en espine;
Cument qu'il seit ne s'i voelt celer mie :
Met a sa buche une clere buisine,
Sunet la cler que si paien l'oïrent :
Par tut le camp ses cumpaignes ralient;

des Arabes? gagnerons-nous la victoire du champ? » L'autre respond : « Sire, vous estes mort! non, tous vos dieux ne vous pourront défendre : Charles est intrépide et ses soldats vaillans; je ne vis onc race si valeureuse! Mais réclamez les barons d'Occiant, Enfrons et Turcs, Arabes et géans. Ce qu'en doit advenir, ne le retardez mie. »

L'émir alors hors du harnois tire sa barbe blanche comme fleur d'aubépine : comment qu'il aille, il ne se veut celer; porte à sa bouche une trompette, et la sonne si clair que tous ses payens l'ouïrent; par tout le camp ses troupes se rallient : ceux d'Occiant y braient et

Cil d'Ociant i braient e henisssent;
Arguille si cume chen i glatissent;
Requerent Franc[s] par si grant estultie,
El plus espes se's rumpent et partissent,
A icest colp en jetent mort .vii. milie!

Li quens Oger cuardise n'out unkes,
Meillor vassal de lui ne vestit bronie.
Quant des Franceis les escheles vit rumpre,
Si [n]apelat Tierri, le duc d'Argone,
Gefrei d'Anjou et Jozeran le cunte,
Mult fierement Carlun enaraisunet :
« Veez paien, cum ocient vos humes!
Ja Deu ne placet qu'el chef portez corone,

hennissent; et ceux d'Argouille ainsi que chiens glatissent. Provoquant les François de témérité folle, tombent au plus fourré, les rompent, les séparent, et de ce coup en jettent mort sept mille!

Le comte Ogier couardise n'eut oncques; meilleur guerrier jamais n'endossa la cuirasse. Quand il vit des François rompre les bataillons, il rescria Thierry, le duc d'Argone, Geoffroy d'Anjou et le preux Josseran, et dit à Charlemagne en paroles moult fières : « Voyez donc ces payens, comme ils occisent vos hommes! Ne plaise à Dieu que la couronne demeure sur vostre teste,

VARIANTES.

266. Franc. — 271. Quant de F. — 272. Si apelat. — 274. Carle en araisunet.

S'or n'i ferez pur venger vostre hunte! »
N'i ad icel ki un sul mot respundet,
Brochent ad eit, lors cevals laissent cure,
Vunt les ferir la o il les encuntrent.

Mult ben i fiert Carlemagnes li reis, Aoi.
Naimes li dux e Oger li Daneis,
Geifreid d'Anjou, ki l'enseigne teneit;
Mult par est proz danz Ogers li Daneis!
Puint le ceval, laisset curre ad espleit,
Si fiert celui ki le dragun teneit
Qu'ambure cravente en la place devant sei
E le dragun e l'enseigne le rei.

si vous ne vengez tout à l'heure vostre affront! » Il n'est celui qui d'un seul mot responde : tous ils piquent des deux, laissent leurs chevaux courre, et vont férir sur tout ce qu'ils rencontrent.

Le roi Charlemagne, le duc Naymes, Ogier le Danois, font merveilles; aussi fait Geoffroy d'Anjou qui l'enseigne tenoit. Ah! qu'il est donc moult preux, damp Ogier le Danois! Poind son cheval, le lance à toute bride, et choque le porte-dragon d'une vigueur qu'il abat percés à ses pieds et le dragon et l'estendart du roi. Baligant

VARIANTES.

286. Si vait férir celui. — 287. Pron. *en l' place*. Ce mot *ambure* devient dans V. le nom propre *Alborion* : « Alborion gete mort de son dois. » Et tout à l'heure il a nommé le porte-enseigne *Auberis d'Oliferne*.

Baligant veit sun gunfanun cadeir
E l'estandart Mahumet remaneir :
Li amiralz alques s'en aperceit
Que il ad tort e Carlemagnes dreit.
Paien d'Arabe s'en turnent plus [de] .c.
Li emperere recleimet ses parenz :
« Dites, baron, por Deu, si m'aidereiz? »
Respundent Francs : « Mar le demandereiz :
Trestut seit fel ki n'i fierget a espleit! » Aoi.

Passet li jurz, si turne a l'avespree.
Franc e paien i fierent des espees.

voit son gonfanon à bas, et de Mahom l'enseigne abandonnée; c'est alors que l'émir commence à soupçonner qu'il a le tort et Charlemagne droit. Les Sarrazins se sauvent plus de cent! Nostre empereur réclame sa famille :

« Pour Dieu, barons, dites, m'aiderez-vous? » — « Le faut-il demander? respondent les François. Félon, félon, qui ne frappe d'outrance! »

Le jour s'en va, se tourne au crépuscule; François et Sarrazins s'escriment de l'espée; ils n'ont pas mis en oubli leurs devises : le Baligant a crié *Précieuse!*

VARIANTES.

293. plus .c. — 299. Après ce vers on lit celui-ci, qui choque également dans cet endroit le sens et la rime : « Cil sunt vassal ki les oz ajustèrent. » Je l'ai supprimé sans scrupule, d'autant qu'il ne se trouve point dans P., qui donne ce couplet. C'est un vers égaré de sa place.

Lor [dous] enseignes n'i unt mie ubliees:
Li amiralz Preciuse ad criee,
Carle Munjoie, l'enseigne renumee.
L'un conuist l'altre as haltes voiz e cleres.
Emmi le camp amdui s'entr'encuntrerent,
Si se vunt ferir, granz colps s'entredunerent
De lor espiez en lor targes roees,
Fraites les unt desuz cez bucles lees,
De lor osbercs les pans en desevererent,
Dedenz cez cors mie ne s'adeserent;
Rumpent cez cengles, e cez seles verserent:
Cheent li rei, a tere se trabecherent,
Isnelement sur lor piez releverent,
Mult vassalment unt traites les espees.

Charles, *Monjoie!* l'enseigne renommée. L'un connut l'autre à la voix haute et claire; emmi le camp tous deux ils se rencontrent, s'abordent et commencent d'eschanger de terribles coups de leurs espieux sur leurs targes rayées, si bien qu'il n'en demeure tantost plus que l'ombilic; de leurs hauberts les pans sont en lambeaux, mais nul mal au corps ne se firent; soudain les sangles rompent, les selles tournent, les deux rois sont à bas, tresbuschés l'un sur l'autre! mais allégrement se sont remis en pieds, et pleins de rage ont tiré leurs espées.

VARIANTES.

300. Lor enseignes. — 303. e as cleres. — 311. « Cheent li rei, se trabechèrent. » Les mots *à tere* ont été oubliés par F. M.; O. les donne. *Trabecherent* est altéré et surchargé.

Ceste bataille nen ert mais destornee,
Seinz hume mort ne poet estre achevee. Aoi.

Mult est vassal Carles de France dulce!
Li amiralz il ne l' crent ne ne dute.
Cez lor espees tutes nues i mustrent,
Sur ces escuz mult granz colps s'entredunent,
Trenchent les quirs e ces fuz ki sunt dubles;
Cheent li clou, se peceient les bucles;
Puis fierent il nud a nud sur lur bronies :
Des helmes clers li fus en escarbunet;
Ceste bataille ne poet remaneir unkes
Josque li uns sun tort i reconuisset. Aoi.

Le duel en ce point ne peut estre arresté : ne peut finir que par mort d'homme.

Il est moult preux, Charles de France douce! l'émir aussi ne le craint ni redoute. Ils ont dégainé leurs espées, dont ils eschangent des coups prodigieux sur leurs escus : tranchent les cuirs et les bois qui sont doubles; les clous jonchent le sol; l'ombilic vole en pièces; puis, tous deux à descouvert frappent sur leurs cuirasses; des heaumes clairs l'estincelle jaillit; oncques ne peut s'arrester ce duel, tant qu'un des deux ne confesse son tort.

VARIANTES.

314. n'en ert.—318. Je proposerais de lire : « *cestes* lor espees. » — 323. li fuus.— 325. O. sic; F. M. sun tort reconuisset.

Dist l'amiraill : « Carles, kar te purpenses :
Si pren cunseill que vers mei te repentes.
Mort as mun filz, par le men escientre;
A mult grant tort mun païs me calenges :
Deven mes hom : enfedel tei voeill rendre;
Ven mei servir d'ici qu'en Oriente? »
Carles respunt : « Mult grant viltet me semblet!
Pais ne amor ne dei a paien rendre;
Receif la lei que Deus nos apresentet,
Chrestientet, e pui te amerai sempres;
Puis serf e crei le rei omnipotente. »
Dist Baligant : « Malvais sermun cumences! »
Puis vunt ferir des espees qu'unt ceintes. Aoi.

« Charles, lui dit l'émir, rentre en ta conscience, et tu prendras dessein de te repentir envers moi. N'est-ce pas toi qui m'as tué mon fils? A moult grand tort tu me disputes ma terre; sois mon vassal, je te veux convertir : viens me servir au pays d'Orient? » Charles respond : « Ce seroit par trop de bassesse! Je ne dois ni paix ni amour à un payen; mais prends la loi que nous tenons de Dieu, nostre loi chrestienne, crois désormais, sers le roi tout-puissant et je t'aime à toujours. » Dit Baligant : « Mauvais sermon commences! » Doncques se sont remis à croiser leurs espées.

VARIANTES.

330. en fedeltet v. r. — 331. « U en mei servir. » La première lettre du vers, dans le ms., est toujours séparée ; l'erreur de M. F. M. vient d'avoir ici maintenu cette séparation qu'il supprime ordinairement. — 334. nos a présentet.

Li amirals est mult de grant vertut!
Fiert Carlemagne sur l'elme d'acer brun,
Desur la teste li ad frait e fendut,
Met li l'espee sur les chevels menuz,
Prent de la carn grant pleine palme, e plus :
Iloec endreit remeint li os tut nut!
Carles cancelet, por poi qu'il n'est caüt,
Mais Deus ne volt qu'il seit mort ne vencut :
Seint Gabriel est repairet a lui,
Si li demandet : «Reis magnes, que fais tu?»

Quant Carle oït la sainte voiz de l'angle,
Nen ad poür ne de murir dutance;
Repairet loi vigur e remembrance;
Fiert l'amiraill de l' espee de France,

L'émir, homme de grand'vigueur, atteint Charlemagne sur le heaume d'acier bruni, et l'a partagé sur sa teste. Le fer pénètre à travers les cheveux, prend de la chair au moins une grand'palme; en cet endroit on vit l'os tout à nu! Charles chancelle, à peu qu'il n'est tombé; mais Dieu ne veut qu'il soit mort ni vaincu : saint Gabriel est descendu vers lui, qui lui demande : « Oh! grand roi, que fais-tu? »

Quand Charles ouït la sainte voix de l'ange, il n'a de mort ni crainte ni soupçon; en lui renaist vigueur et remembrance : atteint l'émir avec l'espée de France, lui

VARIANTES.

352. del espée.

L'elme li freint o li gemme reflambent,
Trenchet la teste pur la cervele espandre,
Trestut le vis tresqu'en la barbe blanche,
Que mort l'abat senz nule recuverance;
Munjoie escriet pur la reconuisance.
A icest mot venuz i est dux Neimes,
Prent Tencendur, muntet i li reis magnes;
Paien s'en turnent, ne volt Deus qu'il i remainent;
Or unt Franceis tut iço qu'il demandent.

Paien s'enfuient cum damnes Deus le voelt;
Encalcent Franc e l'emperere avoec.

rompt le heaume où les joyaux flamboient, lui fend le crane, d'où s'espand la cervelle, et le visage après, jusqu'en la barbe blanche; bref, l'abat mort, sans remède possible. Alors il crie *Monjoie!* à la reconnoissance; sur ce mot le duc Nayme accourt, saisit la bride de Tencendor, et Charlemagne y remonte. L'ost des payens s'enfuit à la volonté de Dieu; à ceste heure les François ont-ils tout ce qu'ils désirent.

L'ost des payens s'enfuit donc à la volonté de Dieu, mais nos François les pourchassent, et l'empereur en

VARIANTES.

353. O. sic; F. M. reflamblent. — 359. muntet i est l. r. m. — 361. P. sic; F. M. Or sunt Franceis à icels qu'il demandent.

Ço dist li reis : « Seignurs, vengez voz doels,
Si esclargiez voz talenz e voz coers,
Kar hoi matin vos vi plurer des oilz. »
Respondent Franc : « Sire, ço nus estoet ! »
Cascuns i fiert tanz granz colps cum il poet;
Poi s'en estoerstrent d'icels ki sunt iloec.

Granz est li calz, si se levet la puldre;
Paien s'en fuient, e Franceis les anguissent;
Li enchalz duret d'ici qu'en Sarraguce.
En sum sa tur muntee est Bramidonie,
Ensembl'od li si clerc e si canonie

teste. Ce dit le roi : « Seigneurs, vengez vos deuils, esclaircissez vostre ire et vos cœurs satisfaites, car ce matin j'ai vu pleurer vos yeux ! » Les François respondent : « Oui, sire, il nous va bien ainsi. » Puis chacun fiert aussi grands coups comme il peut; des gens d'illec il ne s'en sauva guères !

Grande chaleur, tourbillons de poussière, payens fuyans et François qui les pressent. Le pourchas dure jusques en Sarragosse.

Tout en haut de sa tour Bramidone est montée, ensemble avecque son clergé et les chanoines de sa loi fausse

VARIANTES.

369. M. F. M. met *estoertrent*, oubliant l'*s* avant le *t*, qui est le caractère du prétérit. O. a cette *s*. — 373. O. sic; F. M. « la tur. » La vraie leçon rappelle : « Madame à sa tour monte. »

De false lei que Deus n'enamat unkes;
Ordres nen unt nen en lor chefs corones.
Quant ele vit Arrabiz si cunfundre,
A voiz s'escriet : « Aïez nos, Mahume!
E, gentilz reis, ja sunt vencuz noz humes!
Li amiralz ocis a si grant hunte! »
Quant l'ot Marsilie, vers sa pareit se turnet,
Pluret des oilz, tute sa chere enbrunchet,
Morz est de doel. Si cum pecchet l'encumbret,
L'anme de lui as vifs diables dunet.

Paien sunt morz [e lur ost] cunfundue,
E Carles ad sa bataille vencue.

au bon Dieu desplaisante. (C'est un clergé sans ordres ni tonsures.) Quand elle vit confondus ses Arabes, elle s'escrie : « Au secours, Mahomet! ah, mon cher roi, nos troupes sont vaincues et l'émir honteusement occis! » Marsille oyant ces mots, vers sa paroi se tourne et pleure amèrement. L'ombre a couvert toute sa face : est mort de deuil; le péché qui la souille livre son ame aux grands diables d'enfer.

Les payens sont finis et leur ost confondue, et Charlemagne a gagné sa bataille. De Sarragosse est la porte

VARIANTES.

375. que Deus n'en amat. — 378. A halte voix s'escrie.... Mahum. — 385. sunt mort alquant cunfundue.

De Sarraguce ad la porte abatue;
Or set il ben que elle n'est mais defendue :
Prent la citet, sa gent i est venue;
Par poestet icele noit i jurent.
Fiers est li reis a la barbe canue,
E Bramidonie les turs li ad rendues;
Les dis sunt grandes, les cinquantes menues.
Mult ben espleitet cui dannes Deus aiuet!

Passet li jurz, la noit est aserie,
Clere est la lune, les esteiles flambient.
Li emperere ad Sarraguce prise :
A mil Franceis funt ben cercer la vile,

abattue. L'empereur est bien seur qu'elle n'est défendue : prend la cité ; tout son monde y pénètre : comme vainqueurs ceste nuit y couchèrent. Fier est le prince à la barbe chenue; par Bramidone les tours lui sont remises : dix grosses et cinquante moindres. On fait de bonne besogne avec l'aide du bon Dieu !....

Le jour tombe, il fait nuit serrée; la lune est claire et les astres flamboient. Nostre empereur a Sarragosse prise : mille François lui vont fouiller la ville, les syna-

VARIANTES.

389. od sa gent i est venue. — 394. V. et P. ne donnent pas le dernier vers de ce couplet. F. M. qui dannes Deus ajuet.

Les sinagoges e les mahumeries;
A mailz de fer e a cuignees qu'il tindrent
Fruissent les ymagenes e trestutes les ydeles:
N'i remeindrat ne sorz ne falserie.
Li reis creit Deu, faire voelt sun servise,
E si Evesque les eves beneissent,
Meinent paien entresqu'al baptisterie.
S'or i ad cel qui Carle cuntredie,
Il le fait pendre o ardeir ou ocire.
Baptizet sunt asez plus de .c. milie
Veir Chrestien, ne mais sul la reine;
En France dulce iert menée caitive:
Ço voelt li reis par amur cunvertisset.

gogues et les mahomeries; armés de mails de fer et de bonnes coignées, ils rompent tous les faux dieux et leurs idoles; rien des sorciers n'y reste, ni des fourbes. Charles croit le vrai Dieu et veut servir son culte; ses évesques bénissent l'eau, et amenent les Sarrazins devant les fonts de baptesme. En est-il un qui veuille y contredire? Charles le fait pendre, occire ou brusler. On en baptise au delà de cent mille qui se rendent bons Chrestiens. La seule reine est exceptée: en France douce on l'emmène captive; le roi la veut convertir par douceur.

VARIANTES.

401. *Fruissent,* monosyllabe. (V, 221.) — 403. creit en Deu. (V, 336, 714.) — 406. « qui Carle voeillet cuntredire. » La leçon que je donne est la leçon primitive d'O. Une main plus récente a mis un *r* en surcharge à *die*, et en marge, *voeillet*. C'est cette leçon que M. F. M. a suivie. — 407. prendre.

Passet la noit, si apert le cler jor.
De Sarraguce Carles guarnist les turs,
Mil chevalers i laissat puigneurs;
Guardent la vile ad oes l'empereor.
Muntet li reis e si hume trestuz,
E Bramidonie qu'il meinet en sa prisun,
Mais n'a talent que li facet se ben nun.
Repairez sunt a joie e a baldur,
Passent Nerbone par force e par vigur;
Vint a Burdele, la citet de valur;
Desur l'alter seint Severin le baron
Met l'oliphan plein d'or e de manguns;
Li pelerin le veient ki la vunt.
Passet Girunde a mult granz nefs qui [i] sunt,

La nuit s'éloigne et la clarté renaist. De Sarragosse Charles garnit les tours; il y laissa mille bons chevaliers qui garderont la ville à l'empereur. Charles monte à cheval avec tous ses soldats et Bramidone qu'il mène prisonnière, mais n'a dessein sinon de lui faire du bien. On s'en retourne en grand'joie et santé. Ayant passé Narbonne à marches forcées, Charles vint à Bordeaux, cité de grand'valeur. Dessus l'autel du baron saint Severin, dépose l'olifant plein d'or et de mangons; les pèlerins illec le voient encor. Il traverse Gironde dans les grandes nefs qui là sont, et conduit jusqu'à Blaye

VARIANTES.

415. à oés. — 416. Mandet li reis. V. monte. — 418. talent que li facet. — 425. nefs qui sunt; *qui i* ne fait qu'une syllabe.

Entresque à Blaiue ad cunduit sun nevold
E Oliver sun nobilie cumpaignun
E l'arcevesque, ki fut sages e proz;
En blancs sarcous fait metre les seignurs;
A seint Romain la gisent li baron;
Franc les cumandent a Deu e a ses nuns.
Carles cevalchet e les vals et les munz,
Entresqu'ad Ais ne volt prendre sujurn;
Tant chevalchat qu'il descent al perrun.
Cume est venud en sun paleis haltur,
Par ses messages mandet ses jugeors,
Baivers e Saisnes, Loherencs e Frisuns;
Alemans mandet, si mandet Borguignuns
E Peitevins e Normans e Bretuns,

son neveu Roland, avec Olivier, son noble compagnon, et l'archevesque en son tems sage et brave. En blancs cercueils fait mettre les trois héros qui gisent à saint Romain, dedans leur sépulture, et les François les ont recommandés à Dieu et à son saint nom.

Charles chevauche et par monts et par vaux; devant qu'estre dans Aix ne veut prendre séjour. Tant chevaucha qu'il descend au perron. Sitost venu dans son palais superbe, manda par messagers les pairs de sa cour de justice : Saxons et Bavarois, et Lorrains et Frisons; ceux d'Allemagne et ceux de Bourgogne, et ceux du Poitou, et de la Normandie, et de la Bretagne,

VARIANTES.

435. Cume il est en sun paleis.

De cels de France des plus saives que sunt.
Des or cumencet le plait de Guenelun.

Li empereres est repairet d'Espaigne
E vient ad Ais al meillor sied de France,
Munte el palais, est venut en la sale.
As li Alde venue, une bele damisele;
Ço dist al rei : « O est Rollans le catanie
Ki me jurat cume sa per a prendre? »
Carles en ad e dulor e pesance,
Pluret des oilz, tiret sa barbe blance :
« Soer, chere amie, de hume mort me demandes!

enfin les hommes les plus sages de France; alors commence le procès Ganelon.

L'empereur à son retour d'Espagne s'en vient en Aix, le premier siége de France; monte au palais, entre en la salle. Voici venir à lui Aude la demoiselle, qui dit au roi : « Où est Roland le capitaine, qui me jura qu'il me prendroit à femme? » Charles alors sent douleur et grevance, pleure à chaudes larmes, tire sa barbe blanche : « Hélas, ma sœur, ma chère amie, tu t'informes d'un

VARIANTES.

445. Cet hexamètre suspect pourrait être ramené à la mesure régulière, si on lisait : « As li venue Alde la damisele. » — 446. *O est* en une syllabe, comme *ouais!*

Jo t'en durrai mult esforcet eschange,
Ço est [de] Loewis, mielz ne sai a parler:
Il est mes filz e si tendrat mes marches. »
Alde respunt : « [I]cest mot mei est estrange!
Ne place Deu ne ses seinz ne ses angles,
Apres Rollant que jo vive remaigne! »
Pert la culor, chet as piez Carlemagne,
Sempres est morte : Deus ait mercit de l'anme!
Franceis barons en plurent e si la pleignent.

Alde la bele est a sa fin alee;
Quidet li reis que ele se seit pasmee.
Pitet en ad, si 'n pluret l'emperere;

homme mort! mais je saurai t'en rendre un bon eschange avec Louis; je ne te puis mieux dire : il est mon fils, et si tiendra mes marches. » Aude respond : « Ce discours m'est estrange! ne plaise à Dieu, n'à ses saints, n'à ses anges, après Roland que je reste vivante! » Disant, elle blesmit et tombe aux pieds de Charles, morte à jamais : Dieu veuille avoir son ame! Barons François la plaignent et la pleurent.

Aude la belle est allée à trespas; l'empereur croit qu'elle se soit pasmée, en sa pitié verse des pleurs sur

VARIANTES.

452. Ço est Loewis. (IV, 700.) — 454. « respunt : Cest mot. » *Mei est* n'est qu'une syllabe, *m'est*. Voyez *passim*, les exemples de *mei*, *tei*, *sei*, élidés. — 458. del anme. — 461. que el se seit.

La prent as mains, si l'en ad relevee;
Sur les espalles ad la teste clinee.
Quant Carles veit que morte l'ad truvee,
Quatre cuntesses sempres i ad mandees:
A un muster de nuneins est portee;
La noit la guaitent entresqu'a l'ajurnee,
Lunc un alter belement l'enterrerent;
Mult grant honur i ad li reis dunee. Aoi.

Li emperere est repairet ad Ais.
Guenes li fels en caeines de fer

elle, lui prend les mains, l'a de terre levée : hélas! la teste choit sur l'espaule inclinée. Charles la voyant bien défuncte, a tout d'abord mandé quatre comtesses, qui l'ont portée en un moustier de nonnains. Là, d'elles fut la belle Aude veillée toute la nuit jusques au point du jour, qu'au long d'un autel bellement l'enterrèrent; moult grand honneur y rendit Charlemagne.

L'empereur rentré dans Aix : Gane le faux, bien enchainé de fer, est en la ville, en face du palais; contre

VARIANTES.

463. Prent la as m. — 464. Desur les espalles.

En la citet est devant le paleis;
A une estache l'unt atachet cil serf,
Les mains li lient a curreies de cerf,
Tres ben le batent a fuz e a jamelz:
N'ad deservit que [il] altre ben i ait;
A grant dulur iloec atent sun plait.
Il est escrit en l'anciene geste
Que Carles mandet humes de plusurs teres;
Asemblez sunt ad Ais a la capele.
Halz est li jurz, mult par est grant la feste,
Dient alquanz del baron seint Silvestre.
Des or cumencet le plait e les novelles
De Guenelun ki traïsun ad faite.
Li empereres devant sei l'ad fait traire. Aoi.

un poteau les serfs l'ont attaché, les mains liées de lanières de cuir de cerf; vous le battent très-bien à coups de baston et de jougs à bœufs.

Le Ganelon qui n'a mérité mieux, en grand'douleur attend là son affaire. Il est escrit dans les anciens registres que Charles mande hommes de plusieurs terres, qui se sont assemblés en Aix-la-Chapelle; c'estoit un jour de feste solemnelle, selon plusieurs, le propre jour du baron saint Sylvestre. Ici commence le procès et les nouvelles du traistre Ganelon : Charles l'a fait traisner en sa présence.

VARIANTES.

477. que altre b. i. a.

« Seignors barons, dist Carlemagnes li reis,
De Guenelun car me jugez le dreit ·
Il fut en l'ost tresque en Espagne od mei,
Si me tolit .xx. mil de mes Franceis,
E mun nevold que jamais ne verreiz,
E Olivier li proz e li curteis;
Les .xii. pers ad traït por aveir. »
Dist Guenelun : « Fel seie se jo l' ceil !
Rollans me forfist en or e en aveir,
Pur que[i] jo quis sa mort e sun destreit;
Mais traïsun nule nen i otrei ! »
Respundent Franc : « Ore entendrum cunseill. »

Devant le rei la s'estut Guenelun :

« Seigneurs barons, dit le roi Charlemagne, de Ganelon jugez-moi donc le droit. Il fut en l'ost en Espagne avec moi; si me ravit de mes François vingt mille, et mon neveu que jamais ne reverrez, et Olivier le preux et le courtois, et les douze pairs; il les trahit pour de l'argent. » Ganes alors : « Félon si je le nie! Oui, Roland m'avoit fait préjudice en mes biens et thrésors : je pourchassai sa perte et son trespas; mais trahison, je n'en reconnois nulle! »

Les François respondent : « Nous en allons délibérer. »

Devant le roi comparut Ganelon, gaillard de corps,

VARIANTES.

490. .xx. milie d. m. — 496. Pur que. (III, 285; V, 715). — 497. n'en i otrei.

Cors ad gaillard, el vis gente color;
S' il fust leials ben resemblast barun.
Veit cels de France e tuz les jugeurs,
De ses parens .xxx. ki od lui sunt,
Puis s'escriat haltement a grant son :
« Pur amor Deu, car m'entendez, barons!
Jo fui en l'ost avoec l'empereur:
Serveie le par feid e par amur;
Rollans sis nies me coillit en haür,
Si me jugat a mort e a dulur.
Message fui al rei Marsiliun;
Par mun saveir en vinc jo a guarisun.
Jo desfiai Rollant le poigneor
E Oliver e tuz lur cumpaignun;

face bien colorée; s'il fust loyal, ressemblast un baron. Il voit autour de soi les François, tous ses juges, et ses parens, dont trente l'accompagnent. Lors s'escria d'une voix ferme et haute : « Pour l'amour du bon Dieu, seigneurs, entendez-moi! Je fus en l'ost avecque l'empereur; je le servois d'amour bonne et féale; mais son neveu Roland me prit en haine, si dans son cœur à mort me condamna. Je m'en allai messager vers Marsille; de ce péril me tira mon adresse; je desfiai Roland le valeureux, et Olivier, et tous leurs compagnons : Charles et ses

VARIANTES.

501. Si fust leial. — 504. à grant voeiz. — 506. Seignors, jo fui en l'ost. — 511. saveir vinc jo.

Carles l'oïd e si nobilie baron;
Venget m'en sui, mais ni ad traïsun!»
Respundent Francs : «A conseill en irums.»

Quant Guenes veit que ses granz plaiz cumencet,
De ses parenz asemblet i out trente.
Un en i ad a qui li altre entendent :
Ço est Pinabels del castel de Sorence:
Ben set parler e dreite raisun rendre,
Vassals est bons pour ses armes defendre. Aoi.

Ço li dist Guenes : «En vos, ami, [me fie :]

nobles barons l'ont tous bien entendu; je me suis donc vengé, mais je n'ai point trahi! » — « Nous nous conseillerons, » respondent les François.

Quand Ganes voit que son procès commence, de ses parens en a rassemblé trente. Il en est un qui mène tous les autres : c'est Pinabel, du castel de Sorence; bien sait parler et conter ses raisons, brave d'ailleurs pour défendre ses armes.

Ce lui dit Gane : « En vous, ami, me fie : défendez-

VARIANTES.

518. parenz ensemble i out. — 520. V. C'est Pinabel de Florence au vis fier.

Getez mei hoi de mort et de calunie. »
Dist Pinabels : « Vos serez guarit sempres :
N'i ad Franceis ki vos jujet a pendre,
U l'emperere nos dous cors enasemblet,
Al brant d'acer que jo ne l' en desmente. »
Guenes li quens a ses piez se presente.

Bavier et Saisne sunt alet a cunseill.
E Peitevin e Norman e Franceis;
Asez i ad Alemans e Tiedeis.
Icels d'Alverne i sunt li plus curteis,
Pur Pinabel se cuntienent plus quei.
Dist l'un al altre : « Bien fait a remaneir.

moi cejourd'hui de mort et de calomnie. » — « Vous serez défendu, lui respond Pinabel; il n'est François vous condamnant à la potence, si Charlemagne en duel nous assemble, que ma lame d'acier sur le champ ne démente ! »

Aux pieds du roi Gane alors se présente. Saxons et Bavarois sont entrés en conseil, et Poitevins, et Normands, et François; assez y sont Allemands et Thiois. Les Auvergnats sont les plus indulgens, et Pinabel les tient plus en respect. Disent entre eux : « Il fait bon

VARIANTES.

524. Peut-être faut-il lire « de mort e calunie. » — 527. les nos douz cors en asemblent.

Laisum le plait, e si preium le rei
Que Guenelun cleimt quite ceste feiz,
Puis si li servet par amur et par feid.
Morz est Rollans, jamais ne l' reverreiz,
N'ert recuveret por or ne por aveir.
Mult sereit fols ki a [li] se cumbatreit! »
N' i ad celoi ne l' graant e [l'] otreit,
Fors sul Tierri, le frere dam Geifreit. Aoi.

A Charlemagne repairent si barun,
Dient al rei : « Sire, nus vos prium
Que clamez quite le cunte Guenelun,
Puis si vos servet par feid e par amor;
Vivre le laisez, car mult est gentilz hom.

s'abstenir : laissons l'affaire, et si prions le roi pour ceste fois de tenir Gane quitte; et puis qu'il serve avec amour et foi. Roland est mort : vous ne le reverrez jamais; or ni thrésors ne le ressusciteront. De se battre avec celui-ci, il faudroit donc estre insensé? » A ce discours tout le monde s'accorde, hors Thierry seul, le frère à damp Geoffroy.

Les barons retournent vers Charlemagne. « Sire, disent-ils au roi, nous vous prions que vous quittiez le comte Ganelon, par tel si que d'ores en avant il vous serve d'amour fidèle; laissez-le vivre : il est moult gen-

VARIANTES.

541. fols ki aa se. — 542. N'en i ad celoi n. l. g. e otreit.

[Morz est Rollans, jamais ne l' reverrum.]
Ja por murir n'en ert veud gerun,
Ne por aveir ja ne l' recuverum. »
Ço dist li reis : « Vos estes mi felun! » Aoi.

Quant Carles veit que tuz li sunt faillid,
Mult l'enbrunchit e la chere e le vis;
Al doel qu'il ad si se cleimet caitifs.
Ais li devant uns chevalers, [Tierris,]
Frere Gefrei a un duc Angevin;
Heingre out le cors e graisle et eschewid,
Neirs les chevels, [les oils] alques brun[is];
N'est gueres granz ne trop nen est petiz;

tilhomme! Sa mort desjà ne rendroit pas Roland, qu'or ni thrésors ne ressusciteront. » Le roi leur dit : « Vous me trahissez tous! »

Quand Charles voit que tous lui font desfaut, un noir chagrin s'espand sur son visage; du deuil qu'il a se déclare chétif, quand à lui s'offre un chevalier, Thierry, frère à Geoffroy, le brave duc d'Anjou : maigre de corps, taille gresle, esvidée, noirs les cheveux, avecque les yeux bruns; il n'est pas grand, ni trop petit non

VARIANTES.

549. Ce vers n'est pas dans O. ni dans F.M. Voy. la note. — 550. « Gerun, » comme un nom propre. O. porte un *g* minuscule. — 556. « uns chevalers [gen-« tilz]. » (V, 543.) O. laisse en blanc le dernier mot. J'aime mieux conjecturer *Tierris* que *gentilz*. — 559. Neirs les chevels e alques bruns. — 560. trop n'en est.

Curteisement al emperere a dit :
« Bels sire reis, ne vos dementez si.
Ja savez vos que mult vos ai servit :
Par anceisurs dei jo tel plait tenir.
Que[i] que Rollans a Guene forfesist,
Vostre servise l'en doüst bien guarir;
Guenes est fels d'iço qu'il le traït,
Vers vos s'en est parjurez e malmis:
Pur ço le juz jo a pendre e a murir
E sun cors mettre [en un feu e bruir],
Si cume fel ki felonie fist.
Se or ad parent ki m'en voeille desmentir,
A ceste espee que jo ai ceinte ici

plus. Courtoisement à l'empereur a dit : « Beau sire roi, ne vous troublez ainsi. Jà, savez-vous, je vous ai moult servi ! Mon sang m'oblige à tenir ceste cause. Quel tort que fist Roland à Ganelon, l'intérest de votre service, de tout ressentiment le deust mettre à couvert. Gane est félon de ce qu'il le trahit : il a commis envers vous un parjuré, pourquoi je le condamne à mort : qu'il soit pendu et son corps soit bruslé, comme félon atteint de félonie. S'il a parent prest à me démentir, à mon flanc voici mon espée qui jusqu'au bout défendra

VARIANTES.

564. O. sic; F. M. dei jà.—665. Queque R. à Guenelun. — 568. mal mis. — 569. le juzjo à prendre.—570. « E sun corps mettre si cume fel k. f. f. » Les premiers mots de cette ligne appartenaient sans doute à un vers dont le copiste a sauté la fin, que j'ai rétablie par conjecture.

Mun jugement voel sempres guarantir. »
Respundent Franc : « Or avez vos ben dit. »

Devant lu rei est venuz Pinabels;
Granz est e forz e vassals e isnels :
Qu'il fiert a colp de sun tens n'i ad mais;
E dist al rei : « Sire, vostre est li plaiz;
Car cumandez que tel noise ni ait.
Ci vei Tierri ki jugement ad fait;
Jo si li fals, od lui m'en cumbatrai. »
Met li el poign de cerf le destre guant.
Dist li empereres : « Bons pleges en demant. »
.Xxx. paienz li plevissent leial;
Ço dist li reis : « E jo le vos recrei. »

mon avis. » Et les François : « C'est bien parlé, cela! »

Devant le roi Pinabel est venu, grand, vigoureux, alerte et brave; celui qu'il fiert d'aplomb, il a fini son tems. « Sire, dit-il au roi, c'est ici vostre cause; ordonnez donc qu'on fasse moins de bruit. Voici Thierry qui forme un jugement sur moi : je le déments et me bats avec lui. » Ce disant, il lui met au poing le gant de cerf de sa main droite. L'empereur dit : « J'en demande bons pléges. » Trente de ses parens ont pleigé Pinabel. Le roi leur dit : « Soit, vous

VARIANTES.

576 et 577. « Pinabel..... isnel, » sans *s*. (V, 619.) — 586. « E jo l' vos re-« cr[e]rai. »

Fait cels guarder tresque en serat li dreiz. Aoi.

Quant veit Tierri qu'or en ert la bataille,
Sun destre guant en ad presentet Carle.
Li emperere le recreit par hostage,
Puis fait porter .iiii. bancs en la place;
La vunt sedeir cil ki s' deivent cumbatre,
Ben sunt mallez par jugement des altres;
Si l' purparlat Oger de Denemarche,
E puis demandent lur chevals e lur armes.

Puis que il sunt a bataille justez, Aoi.
Ben sunt cunfes e asols et seignez;
Oent lur messes e sunt acuminiez,

en respondez; » et fait veiller sur eux jusqu'à la fin.

Quand voit Thierry s'apprester le duel, présente au roi le gant de sa main droite; Charles lui donne aussi des respondans, puis fait porter quatre bancs sur la place; c'est le siége des deux champions. De l'avis unanime du conseil, la citation est en règle. Oger de Danemarck ainsi le proclama, et puis ont demandé leurs chevaux et leurs armes.

Après qu'ils sont pour le duel couplés, bien confessés, bien absous et bénis, leur messe ouïe et bien com-

VARIANTES.

587. tresque li dreiz en serat. — 593. malez.

Mult granz offrendes metent par cez musters;
Devant Carlun andui sunt repairez,
Lur esperuns unt en lor piez calcez,
Vestent osbercs blancs et forz e legers,
Lur helmes clers unt fermez en lor chefs,
Ceinent espees enheldees d'or mier,
En lur cols pendent lur escuz de quarters,
En lur puinz destres unt lur trenchanz espiez,
Puis sunt muntez en lur curanz destrers.
Idunc plurerent .c. milie chevalers,
Qui pur Rollant de Tierri unt pitiet.
Deus set asez cument la fins en ert!

De desuz Ais est la pree mult large.
Des dous baruns justee est la bataille;

muniés, riches offrandes laissent par les moustiers, puis devant Charles tous deux sont revenus; leurs esperons ont en leurs pieds chaussés, vestent hauberts blancs et forts et légers; leurs heaumes clairs sur la teste affermissent, ceignent espée à manche d'or pur, pendent au col leurs escus blasonnés, en leur poing droit ont leurs tranchans espieux, et sont montés sur leurs coursiers rapides. Pour lors pleurèrent cent mille chevaliers qui de Thierry pour Roland ont pitié; Dieu lui seul peut savoir quelle en sera la fin!

Aux portes d'Aix moult large est la prairie; des deux barons là se fait la bataille. Tous deux sont gens

Cil sunt produme e de grant vasselage,
E lur chevals sunt curanz e aates;
Brochent les bien, tutes les resnes lasquent.
Par grant vertut vait ferir li uns l'altre.
Tuz lur escuz i fruissent e esquassent,
Lur osbercs rumpent e lur cengles depiecent;
Les alves turnent, les seles chedent a terre;
.Cc. mil humes i plurent ki 's esguardent.

A tere sunt ambdui li chevaler; Aoi.
Isnelement se drecent sur lur piez;
Pinabels est forz, isnels e legers;
Li uns requiert l'altre, n'unt mie des destrers.

de cœur et de rare vaillance, et leurs chevaux sont vifs et bien dressés; les brochent bien, leur laschent toutes resnes; de grand'vigueur se vont entre-choquer; leurs escus s'escrasent, se rompent; leurs hauberts déchirés et leurs sangles en pièces; les aubes tournent, et les selles tombent par terre; deux cent mille hommes en les regardant pleurent.

Les chevaliers sont tous les deux à bas; allégrement se redressent en pieds. Pinabel est fort, alerte et léger; l'un cherche l'autre; ils n'ont plus de chevaux : de ces

VARIANTES.

615. v. f. l'uns li altre. v. 624. — 620. .c. mil h. — 623. forz e isnels e l.

De cez espees enheldees d'or mer
Fierent e caplent sur ces helmes d'acer;
Granz sunt les colps as helmes detrencher;
Mult se dementent cil Franceis chevaler :
« E Deus! le dreit Carlun en esclargiez! »

Dist Pinabels : « Tierri, car te recreiz :
Tes hom serai par amur et par feid,
A tun plaisir te durrai mun aveir;
Mais Guenelun fai accorder al rei. »
Respont Tierri : « Ja n'en tendrai cunseill :
Tut seie fel se jo mie l'otrei!
Deus facet hoj entre nus dous le dreit! » Aoi.

espées à la poignée d'or pur, frappent, refrappent sur ces heaumes d'acier; les coups sont forts à partager les heaumes! Moult s'inquiètent les chevaliers François : « Dieu, tesmoignez pour le bon droit de Charles! »

« Thierry, rends-toi, dit Pinabel, et je t'appartiendrai par amour et par foi; à ton plaisir je te donnerai de mes biens, mais fais rentrer en grace Ganelon. » Thierry respond : « Besoin n'est que j'y pense : sois-je félon si jamais j'y consens! Dieu fasse droit ce jour entre nous deux! »

VARIANTES.

629. E Deus! Carles, le dreit.—636. hoi entre nous dous le droit.

Ço dist Tierris : « Pinabels, mult ies ber;
Granz ies e forz e tis cors ben mollez;
De vasselage te conoissent ti per,
Ceste bataille car la laisses ester :
A Carlemagne te ferai acorder.
De Guenelun justise ert faite tel
Jamais n'ert jur que il n'en seit parlet ! »
Dist Pinabels : « Ne placet danne Deu !
Sustenir voeill trestut mun parentet,
Nen recrerrai pur nul hume mortel;
Mielz voeill murir que il me seit reprovet ! »
De lur espees cumencent a capler
Desur cez helmes ki sunt ad or gemmez;
Cuntre le ciel en volet li fous clers :

Il poursuivit : « Pinabel, tu es moult brave, et grand et fort, et ton corps bien moulé; tes pairs connoissent ta vaillance; renonce à ce combat, et je te remets en grace avecque Charlemagne : de Ganelon sera telle justice faite que jamais jour ne sera qu'il n'en soit parlé ! » Dit Pinabel : « Au seigneur Dieu ne plaise ! je soutiendrai toute ma parenté; aucun mortel ne m'en fera démordre; plutost mourir qu'il me soit reproché ! »

L'acier pour lors recommence à frapper dessus ces heaumes tout incrustés en or : au ciel en volent les claires

VARIANTES.

643. « que il en seit. » L'omission de *ne* que porte O. fait un contre-sens. — 646. N'en recrerrai. — 650. li fouz tuz clers.

Il ne poet estre qu'il seient desevrez;
Seinz hume mort ne poet estre afinet. Aoi.

Mult par est proz Pinabels de Sorence,
Si fiert Tierri sur l'elme de Provence :
Salt en li fous que l'erbe en fait esprendre;
Del brant d'acer l'amure li presentet,
En mi le vis li ad faite descendre :
La destre joe en ad tute sanglente,
[. . . . .]
L'osberc del dos josque par sum le ventre;
Deus le guarit que mort ne l' acraventet. Aoi.

estincelles. Les séparer, il seroit impossible; sans homme mort la fin n'en sauroit estre.

Il est moult preux Pinabel de Sorrence! frappe Thierry sur le heaume de Provence de telle sorte que le feu jaillit et l'herbe s'en allume; de son acier la pointe il lui présente, et lui en effleure la face de manière que Thierry en a la joue droite toute sanglante!.....

[Il lui déchire après] le haubert sur le dos, jusqu'à la naissance du ventre. Dieu protégea Thierry, qu'il ne fut jeté mort.

VARIANTES.

656. Entre ce vers et le suivant on lit celui-ci : « Desur le frunt li ad faite « descendre. » C'est évidemment une répétition. — 658. Après ce vers, nulle indication de lacune dans O. ni dans F. M.

Ço veit Tierris que el vis est ferut;
Li sancs tuz clers en chiet el pred herbus;
Fiert Pinabel sur l'elme d'acer brun,
Jusqu'al nasel li ad frait e fendut;
Del chef li ad le cervel espandut,
Brandit sun colp, si l' ad mort abatut.
A icest colp est li esturs vencut.
Escrient Franc : « Deus i ad fait vertut!
Asez est dreiz que Guenes seit pendut
E si parent ki plaidet unt pur lui! » Aoi.

Quant Tierris ad vencue sa bataille,
Venuz i est li empereres Carles,
Ensembl'od lui de ses baruns quarante,
Naimes li dux, Oger de Danemarche,

Thierry se voit blessé au visage; le sang tout clair rougit l'herbe du pré. Il frappe à son tour Pinabel sur le heaume d'acier bruni : jusqu'au nasal il l'a freint et fendu, dont la cervelle en est toute espandue; du coup brandi l'a-t-il abattu mort. Ce coup asseure à Thierry la victoire; l'assistance a crié : « Dieu y a fait miracle! assez est droit que Ganes soit pendu, et ses parens qui pour lui respondoient! »

Dès que Thierry sa bataille a gagnée, descend à lui l'empereur Charlemagne, suivi de quarante barons : le vieux duc Nayme, Ogier de Danemarck, Geoffroy

Geifrei d'Anjou e Willalme de Blaiue.
Li reis ad pris Tierri entre sa brace,
Tert lui le vis od ses granz pels de martre;
Celes met jus, puis li afublent altres;
Mult suavet le chevaler desarment,
[Munter l'unt] fait en une mule d'Arabe;
Repairent s'en a joie e a barnage;
Viennent ad Ais, descendent en la place;
Des ore cumencet l'ocisiun des altres.

Carles apelet ses cuntes e ses dux:
« Que me loez de cels qu'ai retenuz?
Pur Guenelun erent a plait venuz,
Pur Pinabel en ostage renduz. »

d'Anjou et Guillaume de Blaye. Le roi prend Thierry dans ses bras, et le visage lui essuie de ses superbes fourrures de martre; ensuite il les met bas pour en revestir d'autres. Cependant on désarme doucement le chevalier; on le fait monter sur une mule Arabe, et tout le monde s'en revient joyeux à grand cortége; on rentre en Aix, on descend sur la place; à ceste heure commence l'occision des autres.

Charles interroge et ses ducs et ses comtes: « Que me conseillez-vous de ceux que j'ai gardés? Pour Ganelon ils sont au plaid venus; pour Pinabel se sont

VARIANTES.

676. Willalme de Blaive. — 682. Repairet s'en.

Respundent Franc : « Ja mar en viverat uns ! »
Li reis cumandet un soen veier Basbrun :
« Va, si 's pent tuz al arbre de mal fust.
Par ceste barbe dunt li peil sunt canut,
S' uns [en] escapet, morz ies e cunfunduz ! »
Cil li respunt : « [E] qu'en ferei jo plus? »
Od .c. serjanz par force les cunduit;
.Xxx. en i ad d'icels ki sunt pendut.
Hum ki traïst seit ocit e destrut ! Aoi.

Puis sunt turnet Baiver e Aleman
E Peitevin e Bretun e Norman.
Sor tuit li altre l'unt otriet li Franc

rendus ostages. » Les François respondent : « N'en faut sauver un seul ! » Le roi commande à son viguier Basbrun : « Va donc et les pends tous à l'arbre de bois maudit ! Par cette barbe, dont les poils sont chenus, s'il en eschape un seul, toi-mesme tu es mort ! » L'autre respond : « Et puis, qu'y gagnerois-je ? » Prend cent archers, les condamnés entraine : trente ils estoient, les trente sont pendus. De tels félons soit l'engeance destruite !

Puis rentrent au conseil Bavarois, Allemands, et Poitevins, et Bretons, et Normands. Les François sur

VARIANTES.

693. O. porte : « Suns escapet. » — 694. C. l. r. « Qu'en fereie-jo el. » (IV, 417.) — 697. Ki hume traïst sei ocit e altroi.

Que Guenes moerget par merveillus ahan.
Quatre destrers funt amener avant,
Puis si li lient e les piez e les mains;
Li cheval sunt orgoillus e curant,
Quatre serjanz les acoeillent devant
Devers une egue ki est en mi un camp;
Trestuit si nerf mult li sunt estendant,
E tuit li membre de sun cors derumpant;
Sur l'erbe verte en espant li cler sanc.
Guenes est mort cume fel recreant.
Ki traïst altre, nen est dreiz qu'il s'en vant.

Quant li empereres ad faite sa venjance,

tous les autres sont d'accord que Gane doit mourir en un supplice estrange. Partant l'on fait avancer quatre destriers, puis on lie Ganelon et des pieds et des mains; les coursiers sont farouches, pleins de feu; quatre valets les chassent devers une cavale attachée au milieu d'un champ. Les nerfs du martyré d'abord se vont tous allongeant, puis de son corps les membres se deschirent : sur l'herbe verte en rayonne le sang. Ganes est mort en félon avéré. Qui trahit son prochain, c'est droit qu'il ne s'en vante.

Quand l'empereur a fini sa vengeance, il dit, parlant

VARIANTES.

706. «Devers un ewe;» et O. porte ainsi. Voyez à la note les raisons qui m'ont induit à corriger *une egue*. — 711. Hom ki traist altere, n'en est dreiz.

Si 'napelat les evesques de France,
Cels de Baviere e icels d'Alemaigne :
« En ma maisun une caitive franche
Tant ad oït e sermuns e essamples,
Creire voelt Deu, Chrestientet demandet:
Baptisez la pur quei Deus en ait l'anme. »
Cil li respundent : « Or seit fait par marrenes;
Asez avez ben enlinees dames :
As bainz ad Ais mult sunt granz les c[umpaignes]! »
Iloec baptizent la reine d'Espaigne,
Truvet li unt le num de Juliane :
Chrestiene est par veire conoisance.

aux évesques de France, à ceux de Bavière et à ceux d'Allemagne : « En ma maison une noble captive a tant appris par sermons, par exemples, qu'elle veut croire Dieu, se rendre Chrestienne; baptisez-la, qu'un jour Dieu ait son ame. » Ceux-ci respondent : « Ayez-lui des marraines; assez avez dames de haut lignage : les bains en Aix attirent si grand'foule ! » C'est là qu'on a baptisé la reine d'Espagne : ils lui ont mis le nom de Julienne; elle est Chrestienne et d'un cœur convaincu.

VARIANTES.

713. Si 'n apelat. — 715. En ma maisun ad une caitive franche. — 719. Or seit faite par. — 720. « Asez cruiz e linées dames. » Sur ces mots dépourvus de sens et de mesure, voy. la note. — 722. Là baptisent. — 723. Truvée li unt. — 724. Après ce vers on lit les trois suivants, qui sont une superfétation manifeste :

Quant l'emperère ad faite sa justise,
E esclargiez est la sue grant ire,
En Bramidonie ad Chrestientet mise.

Passet li jurz, la nuit est aserie;
Culcez est il reis en sa cambre voltice.
Seint Gabriel de part Deu li vint dire :
« Carles, semun les oz de tun empire :
Par force iras en la tere de Sirie,
Reis Vivien si sucurras en Imphe;
A la citet que paien unt asise
Li Chrestien te recleiment e crient. »
Li emperere n'i volsist aler mie :
« Deus ! dist li reis, si penuse est ma vie ! »
Pluret des oilz, sa barbe blanche tiret.

Le jour s'en va, la nuit couvre la terre; Charlemagne est couché dans sa chambre voultée. Saint Gabriel de la part de Dieu lui vient dire : « Charles, semonds les osts de ton empire. En conquérant marche vers la Syrie : tu secourras le roi Vivien en Imphe; dans la cité que les payens assiégent, les Chrestiens à grands cris te réclament. »

Mais l'empereur n'y voudroit point aller. « Ah! Dieu, dit-il, que peneuse est ma vie! » Pleure des yeux, sa blanche barbe tire.

VARIANTES.

726. « Culcez s'est li reis. » Il est évident, par la mesure, qu'il faut lire *culchez est*, qui se contracte en deux syllabes (couch' est), tandis que *culchez s'est* en fait nécessairement trois. — 729. « en tere d'Ebre. » O. porte : « en la « tere. » J'ai conjecturé *Sirie*. — 730. Peut-être faut-il lire : « en Nymphe. » Voyez la note sur ce vers. — 732. te recliment.

Ci falt la geste que Turoldus declinet.

Ici s'arreste la chronique que Theroulde vous expose.

FINITO LIBRO LAUS DETUR MAGNA ROLANDO.

TABLE ANALYTIQUE.

NOTES.

NOTES DU CHANT IER.

VERS 2.

Set ans tuz pleins at ested en Espaigne.

Ce début est répété sur une autre rime, IV, 212.

Dans *Gérard de Viane*, Charlemagne fait aussi le siége de Vienne pendant sept ans :

Granz est li siege devant ceste cité,
Jai at duré plus de VII ans passé;
Karlon i est, li forz Reis coroneiz.... etc.
(Ap. BEKKER, v. 3373.)

Ce nombre de sept ans en Espagne était bien consacré par la tradition, car il y est fait allusion dans la *Farce de Pathelin*. Maître Pierre, se vantant à sa femme de son habileté, fait valoir qu'il s'est formé tout seul ou à peu près, et cependant il est aussi savant que s'il eût été à l'école sept ans entiers :

Et si n'apprins oncques à lettre
Qu'ung peu, mais je n'ose vanter
Que je sais aussy bien chanter
Ou livre avecques nostre prestre
Que si j'avois esté à maistre
Autant que Charles en Espaigne.

Cette périphrase n'était obscure pour aucun des auditeurs.

VERS 7.

Li reis Marsilie la tient ki Dieu *n'enaimet*.

De même au vers 14 :

Il *enappellet* et ses dus et ses cuntes.

Beaucoup de verbes prenaient cette forme comme s'ils fussent venus d'un verbe latin commençant par *in*. Comme on disait *enamer*, on disait aussi *enhaïr* :

> Hœdes ot nom de Langres fu saisi,
> Le duc Bazin durement *enhaï*.
> (Aubry le Bourguignon.)

Cette forme supposait le latin *inamare*, *inappellare*, *inodisse*. Les exemples en sont fréquents dans ce texte.

Il est essentiel d'observer que *enappeler* n'a pas le sens de *vocare*, mais celui d'*affari*, comme dans Virgile *affatur amicos*.

Vers 9.

AOI. Cette exclamation était jetée comme un cri de guerre par le ménestrel qui chantait les vers de Theroulde. L'orthographe exacte serait *avoi* (à voie, allons! en route!). Il est aujourd'hui encore force gens qui, s'ils notaient leur prononciation à la rigueur, écriraient : *voui*, et par compensation, *une oiture*, et *ous* pour *vous* : *av' ous? sav' ous?*

> *Avoi*, sire, che dist Gerars,
> Puisque mes sires Lisiars
> Velt gagier, por moi ne remaigne.
> (*R. de la Violette*, p. 18.)
>
> *Avoi*, dit S. Pierres, *avoi!*
> (*De S. Pierre et du Jongleur.*)
>
> *Avoi!* chascuns me trompera,
> Mesouen se je n'y pourvoye!
> (*Pathelin.*)

Avoi! est devenu dans l'anglais moderne *away!* (*Des variations du langage français*, p. 324.)

Vers 12.

Sur un perron de marbre *bloi* se culche.

Il paraît indubitable que ce mot *bloi* a été plus tard employé pour signifier *blond;* mais dans le *Roland* les deux mots sont bien distincts :

> Puis prent la teste de Jurfaleu *le blunt*.
> (III, 166.)
>
> Nus n'avum mie de Jurfaleu *le blunt*.
> (IV, 305.)

et *bloi* signifie *bleu*, conformément à l'étymologie du bas latin *bloire*, d'où le français *éblouir*. *Bloi* est le participe passé *blouï*; l'œil ébloui voit bleu. C'est sans doute par un abus né de la ressemblance de forme que l'on aura confondu ensuite *bloi* et *blond*.

L'interprétation de *bloi* par *blond* me paraît se fonder exclusivement sur les passages très-nombreux où il est parlé de *crins blois*, de *poil bloi*, de *chevelure bloie*. On s'est dit sans hésiter : il ne peut s'agir là que de cheveux *blonds*; et avec la même sagacité intrépide l'on a conclu que la couleur blonde était pour les cheveux la couleur préférée de nos pères. Mais est-ce un raisonnement bien sûr? Je pense, au contraire, que des cheveux *blois* étaient des cheveux *éblouissants*, c'est-à-dire d'un noir luisant et lustré, d'un noir-jais.

Je ne me rappelle pas avoir jamais rencontré cette expression *cheveux noirs*. Or, quelle que fût la passion de nos aïeux pour les cheveux blonds, encore y avait-il au moyen âge des cheveux noirs, et il serait bien étrange qu'il ne se fût jamais rencontré un poëte qui aimât cette couleur de cheveux et en fît mention chez sa maîtresse.

Si *bloi* signifiait *blond*, en vertu de quelle étymologie? car ce ne pourra plus être *bloire*, *blouir*, *bleuir*.

Pourquoi aussi rencontre-t-on dans un même texte, dans le *Roland*, par exemple, l'emploi simultané des deux mots *blond* et *bloi*? Il est sûr que Jurfaleu *le blunt* était blond; mais le perron où se couche Marsille (I, 12), mais les étendards des Sarrasins (II, 339), ceux des Français (III, 361) étaient *blois*. Et comment des étendards *blonds* se seraient-ils distingués parmi des étendards *blancs*? C'est qu'ils étaient réellement *bleus*.

Dans tous les poëmes où l'on nomme la belle Yseult, c'est toujours Yseult *la blonde*, et jamais Yseult *la bloie* :

> Tristans tant com fu en cest monde
> N'ama autant Ysout *la blonde*.
> (Méon, *Fabliaux*, III, p. 390.)

Si fu de s'amour si esprise
C'onques Tristam Yseut *la blonde*
Ne nule fame de ce monde
N'ama onques si fort nului
Come ele fist tantost celui.
(MÉON, *Fabliaux*, IV, p. 277.)

Plus vous aime, dame, et plus bel
Que per amur n'ama Tybé,
Ne que Tristan Yseult *la blonde*.
(*Nouveau recueil de* MÉON, II, p. 11.)

Antigone n' Iseus *la blonde*
Galienne ne Claremonde,
N'orent pas la disme beauté.
(*R. de la Violette*, p. 28.)

Chrestien de Troyes, qui écrivait au XIIe siècle :

Cil qui fist d'Erec et d'Enide,
Et les comandemens d'Ovide
Et l'art d'amours en roman mist
Et le mors de l'espaule fist
Dou roi Marc et d'Yseut *la blonde*.....
(*Début du R. de Cligès*.)

Par ces raisons, je me crois fondé à soutenir contre tous les interprètes, et même contre Ducange (au mot *Bloius*), que, dans le français originel, *bloi* signifie proprement *bleu;* par extension, d'un noir qui éblouit, et jamais *blond*.

VERS 20.

Cunseilez mei, [seignurs,] cume mi saive hume.

Le vers tel que le donne M. F. M., d'après le manuscrit d'Oxford, est faux. J'ai rétabli la mesure par la restitution du mot *seignurs*, qui se trouve dans le manuscrit de Venise :

Consia me, *segnor*, com saces home.

Cume ne compte en ce cas que pour une syllabe : on écrivait indifféremment *cume* ou *cum*.

VERS 27.

E dist al rei : On ne vus esmaier.

M. Fr. Michel met *ore*, et dit dans les variantes : « On lit *on* plutôt « que *ore* dans le manuscrit. » Pourquoi donc a-t-il substitué *ore ? On* est le mot *onc* figuré selon la prononciation qui abattait la consonne finale. Les exemples de cette orthographe ne sont pas rares :

Naymon parla, le cuer ot irascu :
Morel, dist-il, mestier m'avez eu;
Ne fu *on* beste de la vostre vertu.
(*Agolant*, v. 345.)

Si bers retorne, ou il vousist ou non;
On n'arresta de ci qu'au tref Naymon.
(*Ibid.* v. 265.)

Se j'ai moillier ce m'avez demandé;
Nenil voir, dame; *on* ne l'ai empensé.
(*Ibid.* v. 1310.)

Il faut entendre : ne fut *onc* beste, *onc* n'arresta, *onc* ne l'ai-je empensé; et dans le *Roland : onc* ne vus esmaier.

Esmaiez par un *z*, comme porte le texte de M. F. Michel, doit être une faute : c'est *esmaier* à l'infinitif qu'il faut lire, et non à l'impératif, comme dans ce vers du *Castoiement :*

Dis li : Ne *t'esmaier* de rien. (v. 57.)

(Voyez, sur l'emploi de cette forme, la note sur I, 196, et II, 468.)

VERS 31.

Set cenz camelz e mil osturs muez.

Mués, dans tous les poëmes du moyen âge, c'est l'épithète ordinaire des autours, éperviers, faucons que l'on veut louer, parce qu'après la mue la plume et la couleur de l'oiseau étant assurées, lui donnent plus de valeur. L'empereur Frédéric II, dans son *Art de la chasse*, le dit formellement : « Plumagium autem saurum seu non « mutatum differt a mutato in eo quod generaliter plumæ et pennæ « post mutam sint meliores et alterius coloris. » (Ap. CANG. in *Saurus*.)

« Le plumage saur ou non mué diffère du plumage mué en ce que « généralement, après la mue, les plumes et pennes sont meilleures « et d'une autre couleur. »

VERS 36.

En France, ad Ais, s'en deit ben repairer.

Il s'agit d'Aix-la-Chapelle, comme on le voit un peu plus loin (v. 52). Aix-la-Chapelle, dans ce poëme, est toujours désignée comme le siége du royaume de Charlemagne, la capitale de la France. Aix-la-Chapelle est le théâtre des grandes scènes, comme la mort de la belle Aude, le jugement de Ganelon, l'assemblée du champ de mai et le duel entre Pinabel et Thierry. Dans les textes remaniés et paraphrasés sous S. Louis, je pense, il n'est plus question d'Aix-la-Chapelle; la résidence de Charlemagne est transportée à Laon, parce que Laon joue le rôle de capitale de la France dans toutes les compositions du XII[e] et du XIII[e] siècle.

VERS 42.

Enveiuns i les fils de nos muillers.

L'édition de M. F. Michel porte : « E nueius u les fils de nos muil« lers. » Dans ses *Observations sur le texte*, M. Michel dit : « Dans le ma« nuscrit il ne reste qu'un jambage de l'*u* du mot *u*. » Et son Glossaire traduit *nueius* par *neveux*. Mais *nueius* est un barbarisme, et ce qu'il prend pour la moitié d'un *u* est un *i*. Il y a ici une faute de lecture manifeste dont voici la cause : La lettre initiale de chaque vers, dans le manuscrit, est séparée; M. Michel, qui fait partout le rapprochement, ne l'a point fait ici : il a vu deux mots là où il n'y en avait qu'un seul, et compris *et neveux* là où il fallait lire *envoyons*.

Pareille erreur a été commise sur le vers 129 du V[e] chant.

VERS 43.

Par num d'ocire y enverrai le mien.

J'ai vainement cherché des exemples de cette locution *par nom de*, reproduite au vers 149. On n'en peut rendre compte qu'en la traduisant en latin mot à mot : « Par nom d'ocire, » *sub nomine occidendi*,

avec le prétexte, le but, la chance qu'il succombera. *Ocire* au sens passif d'*occidere*, avec l'*i* long.

J'avais imaginé une correction dans le texte : *pur 'n enducire*, « pour en induire à m'imiter, pour prêcher d'exemple, j'y enverrai mon propre fils. » Le sens était très-satisfaisant, et *enducir* est la transformation rigoureuse de *inducere*. D'ailleurs Ducange, au mot *Induciæ*, donne des exemples du substantif *enduces*; puis enfin il nous reste le verbe *induire*, qui est évidemment de seconde formation : il dut y en avoir une première. Tout cela m'avait paru suffisamment plausible et m'avait séduit; mais par réflexion j'ai préféré garder le texte comme il est, sauf à soumettre à la critique la leçon que je propose.

On pourrait aussi écrire *pur nen ducire*, avec l'*n* redoublée devant *en*. Les exemples de cette locution sont très-fréquents dans la bouche du peuple : *Nen veux-tu? Nen v'la.*

Vers 47.

Dist Blancandrins : Pa ceste meie destre.

Pa ceste meie destre. Et plus bas, v. 149 : *Pa* num d'ocire. M. F. Michel, dans les deux endroits, a restitué *par;* j'ai conservé l'orthographe du manuscrit, la regardant comme un témoin précieux de la prononciation.

De même on prononçait *pou* et non *pour;* cela est indubitable. Voyez, dans le *Nouveau Bulletin du comité des arts et monuments* (I, p. 24), l'inscription de la clochette en bronze du clocheteur des trépassés de Poix : « Ceste clochette est faicte des biens de l'Hostel « Dieu POV les habitans de la ville de Poix, etc. »

Voyez aussi dans les *Bigarrures* du sieur des Accords l'enseigne en rébus de ce cabaretier du parvis Notre-Dame : on y avait figuré un O, un tas de *sous* censés *neufs* et des *poulets* morts. Cela voulait dire : Aux souneux (sonneurs) *pou* les trespassez.

J'apporte encore ce fait à l'appui de la règle générale qu'on m'a tant contestée et que je maintiens, savoir que les consonnes finales étaient effacées, à moins de pouvoir se détacher en relief sur une voyelle initiale du mot suivant. (Voyez *Des variations du langage français.*)

Toujours par suite du même principe, on écrivait *onc* de *unquam*, et l'on prononçait *on*. Voyez le vers 27 et la note sur ce vers.

VERS 99.

Mult grant eschech en unt sis chevaler.

Eschec est une bonne aubaine qui arrive n'importe comment, par légitime héritage, par confiscation légale, par conquête sur le champ de bataille, même par le vol et brigandage. (Voy. l'Introd. p. 49.) C'est ici le butin fait sur l'ennemi :

« Ces de Ydumee vindrent en Juda, si 'n occistrent multz e pristrent « grant preie, e firent maint bon *eschec*. » (*Rois*, p. 398.)

Cis paien vont grant martirie querant :
Encoi aurum un *eschec* bel et grant.
(*Roland*, II, 521.)

Dans Benoît de Ste More :

La fin de la bataille que Rou veint par esforz,
L'*eschec* e le guaing e l'enterrer des morz.

On a beaucoup disserté sur l'origine de cette appellation l'*échiquier* de Normandie; on en a été réduit à supposer que le pavé de la salle y était disposé en échiquier. C'est ingénieux assurément, mais n'est-il pas bien plus simple de dériver ce nom d'*échec*, butin, argent, trésor ? Dans la version des *Rois* :

« Asiasar seneschal de la maison lu rei Adoniram fut *maistre del* « *eschekier*, de receivre les treuz. » (p. 238.)

Le texte dit : *et Adoniram super tributa* (*præpositus*).

La charge de maître de l'échiquier existait donc dès avant le XIIe siècle, et répondait à celle de receveur des impôts, trésorier.

A la racine *schach*, d'où vient *eschec* et *eschac*, il faut rattacher *sac* et *saccager*.

Saccager une ville c'est la mettre à sac, eschac ou eschec.

VERS 113.

Et escremissent cil bacheler leger.

Tous ces détails, à partir du vers 89, paraissent un souvenir du septième livre de l'*Énéide* et de l'ambassade envoyée par Énée au vieux

roi Latinus. Les messagers d'Énée, comme ceux de Marsille, allant demander la paix et offrir des présents, se munissent aussi de branches d'olivier comme symbole :

> Tum satus Anchisa delectos ordine ab omni
> Centum oratores augusta ad mœnia regis
> Ire jubet, ramis velatos Palladis omnes,
> Donaque ferre viro, pacemque exposcere Teucris.

Les envoyés troyens trouvent aussi Latinus au milieu d'une scène pareille à celle que décrit Theroulde :

> Ante urbem pueri et primævo flore juventus
> Exercentur equis, domitantque in pulvere currus,
> Aut acres tendunt arcus, aut lenta lacertis
> Spicula contorquent, cursuque ictuque lacessunt.

Il est difficile de croire cette rencontre toute fortuite. Theroulde, qui cite une fois les noms d'Homère et de Virgile, les avait-il donc lus? Était-il d'une profession à comprendre leurs textes, au moins celui du poëte latin? Il est vrai que beaucoup de monde alors comprenait le latin, mais ce n'était pas celui de Cicéron ni de Virgile.

VERS 115.

Un faldestoel i unt fait tut d'or mer.

Nicod, en 1606, donne encore *faudeteuil*, dont nous avons fait par syncope *fauteuil*. Voici comment il s'exprime :

« FAUDETEUIL est une espece de chaire à dossiers et à accouldoirs, « ayant le siege de sangles entrelassées, couverte de telle estoffe qu'on « veut, laquelle se plie pour plus commodément la porter d'un lieu à « un autre, et est chaire de parade, laquelle on tenoit anciennement « auprès d'un lict de parade.

« Le mot luy peut estre donné de cestuy-cy *faulde*, qui signifie *giron*, « dont le Languedoc use encore, parce que telles chaires qui estoient « de bas siege et creux, avoient le siege mol et aisé et un peu creux « en forme de giron. »

Et il cite : « Le roy fut assis en un faudeteuil tout doré, là où la « table estoit mise. » (*Jourdain de Blayes.*)

On voit par la définition de Nicod que le fauteuil était avant tout un siége pliant. Ducange, au mot *Faldistorium*, le définit aussi *sella plicatilis*, et il tire l'étymologie du saxon *falden*, « plier, » source évidente du *faulde* languedocien.

Muratori fait venir *faldistorium* de *falden*, mot lombard, selon lui, et *stoul*. C'est toujours siége pliant.

On remarquera que dans ce poëme il est souvent question de fauteuils qu'on établit en plein air, sur un tapis, pour y asseoir un roi ou un grand personnage. Ce fauteuil était ce qu'on a depuis appelé un trône, mot où l'*o* devrait être bref, puisqu'il vient de *ϑρόνον*. (Voyez Ducange, in *Faldistorium*.)

Vers 136.

La vus suirat, ço dist mis avoez.

Mon avoué est celui que j'avoue pour mon maître et seigneur, dont je réclame en retour la protection, car *avouer* est *protéger* :

« Li dit habitant ne porront ne ne devront *avouher* ne reclamer « leurs biens d'autre seigneur que de nous. » (*Ordonn. des rois de France*. Ap. Cang. in *Advocamentum*.)

Advocamentum, advocatio, advoeria, en bas latin; en français *avouerie*, c'est-à-dire, tutelle, protection :

« Omnes homines de Nigravalle se miserunt in *advoeria mea* et sal-« vamento meo. » (*Acte* de 1206 dans Ducange, in *Advoeria*.) « Tous « les gens de Noirval se sont mis sous ma tutelle et protection. »

« Sans *avoul* ne reclaim d'autre seigneur. » (*Ordonn. des rois de France*.)

Ainsi un homme *sans aveu* est celui qui ne reconnaît pas de seigneur, et qui n'a pas non plus de protecteur, car il faut remarquer la réciprocité du lien : c'était l'essence de la féodalité.

Vers 156.

Charles respunt : Uncore purrat guarir.

Hanc horam, accusatif absolu, avait produit le français *ancore*; l'échange continuel des syllabes nasales *on*, *en*, amena la prononciation *oncore* pour *encore*.

On avait fait pareillement de *hanc noctem* « anquenuit, » par syncope *annuit*, ce soir.

De *hunc annum* « uncan » (en provençal *ongan*), par syncope *uan* :

Vus n'irez pas *uan* de mei si luin.
(*Roland*, I, 250.)

De *hanc diem* « ancui, » par apocope *huy*, qui subsiste dans *aujourd'huy*, mot qui renferme un pléonasme, puisque *huy* représente *diem* déjà traduit par *jour*. C'est mot à mot : au jour de ce jour.

Vers 187.

Mais il me mande que [jo] en France m'en alge.

J'ai exposé dans l'Introduction, p. CLVII, comment le *g* était la caractéristique du subjonctif; j'y renvoie le lecteur. Je me contenterai d'ajouter ici une nouvelle preuve que le *g* produisait le son mouillé de l'*i*.

Dans la tapisserie de Bayeux, le nom de Guillaume est écrit partout Willielmus, hormis dans trois légendes séparées où il est figuré Willgelmus. Donc ces deux notations étaient équivalentes. L'ouvrière chargée de broder ces trois légendes n'ignorait pas la prononciation du nom de Guillaume en latin, mais elle a oublié de consulter l'orthographe adoptée dans les premières inscriptions : elle a bonnement suivi celle à laquelle apparemment elle était plus accoutumée.

Vers 196.

E dist al rei : Ja mar crerez Marsilie.

Mar, *malè*, mal à propos.

Mar pour *mal* est un exemple de cette fréquente substitution des liquides. M. P. Paris, dans une note sur un vers de *Garin* (t. II, p. 248), propose une étymologie scandinave : « J'ai déjà plusieurs « fois exprimé mes incertitudes sur le sens de cette phrase remar- « quable (*tant mar i fustes*), mais je n'ai pas encore dit que *marr*, *maerr* « et *meiri*, dans l'ancienne langue scandinave, signifie constamment « *illustris*, *insignis*, comme dans ce passage d'une saga, etc..... Or ne « serait-ce pas le sens de notre *mar i*, qu'alors il faudrait écrire *mari*?

« Je donne cette curieuse question à résoudre aux savants. » Je ne crois pas que pour la résoudre il soit nécessaire d'être un savant ni d'aller jusqu'en Scandinavie.

Mar, suivi d'un futur, répond à l'impératif latin :

« Respundi Samuel : *Mar aurez* paour. » (*Rois*, p. 46.) Le texte latin porte : « Nolite timere. » (*Rois*, p. 41.)

« Va-t'en d'ici, *mar i arresteras.* » (*Rois*, p. 53.) « Abite, recedite. »

« Dunc redist Helyes : *Mar aueras* pour. » (*Rois*, 311.) « Ad quam « Helias ait : Noli timere. »

Ainsi : « Ja mar crerez Marsille, » c'est : Vous ne croirez point Marsille à propos; donc : ne croyez point Marsille.

Cette locution est très-fréquente au XII[e] siècle.

Il est à noter que les Latins avaient trois formes pour commander :

L'impératif présent, qui était la plus absolue et la plus dure : *lege*, lis.

Le futur de l'impératif : *legito*, tu liras. C'était la formule des lois et des ordonnances de médecins. Elle était moins rude, mais elle obligeait l'avenir. C'est la forme employée par le Décalogue.

L'optatif ou conditionnel : *legas*, c'est-à-dire, *opto, quæso, precor ut legas*, c'est un conseil : ayez la bonté de lire, veuillez lire.

Le français autrefois avait aussi trois formes représentant divers degrés de politesse : l'impératif, pour enjoindre absolument; le futur, comme dans cet exemple, et le présent de l'infinitif, forme de ménagement et de respect pour conseiller, quand on s'adressait à un supérieur, à Dieu, etc.[1]

Par suite du perfectionnement et du raffinement de notre langue, nous avons à peu près perdu les deux dernières formes et sommes réduits à l'impératif sec et dur. (Voyez sur II, 468.)

[1] Cet emploi de l'infinitif n'existait pas en latin, mais il est fréquent dans le grec, avec lequel le français offre d'ailleurs tant d'analogies de syntaxe. Les préceptes sont volontiers construits par l'infinitif : Ἀπέχεσθαι κυαμῶν. Πῦρ μὴ σαίνειν μαχαίρᾳ. « S'abstenir des fèves. Ne point attiser le feu avec une épée. » Ce sont des conseils. De même dans Homère :

Εἴκετε, μηδὲ θεοῖς μενεαινέμεν ἶφι μάχεσθαι.
(*Iliad.* V, 606.)

« Cédez ; ne *vouloir* pas lutter contre les dieux ! »

VERS 206.

Loerent vos alques delegerie.

Je lis en un seul mot *delegerie*, en italien *dileguar*, en français du XVIe siècle *dilayer*, aujourd'hui *délayer*.

Le *g* dans *delegerie* doit se prononcer *y* : *deleyerie*, comme *delgé*, délié. (Voyez sur I, 187.) Ce mot n'est point dans les lexiques.

VERS 208.

L'un fu Basan et li altres Basilies.

Dans le *Roman de Pampelune*[1], Charlemagne envoie à Marsille une lettre où il lui reproche ses méfaits, et le menace d'une ruine totale. L'empereur lui reproche, entre autres griefs, l'aventure de Basan et de Basile :

Pour ce a vous, roi Marsilions,
Nostre mesace e brief mandons
Sens nul salu, car nous i avons
Raison e dreit; si l' vous dirons :

Vous savez bien che retenu
Avez long temps nostre treu :
Ond se sour vous avons coru,
Droite ocheison e raison fu.

E vous nous avez a grant tort
Dous mesaciers conduit a mort, etc.

(Extrait par Imm. BEKKER, *Mém. de l'Acad. de Berlin*, 1839, p. 234.)

« C'est pourquoi, roi Marsille, nous vous envoyons nostre messager « et nostre lettre sans aucunement vous saluer, car nous en avons le « droit et nous vous en dirons la cause :

« Vous savez bien que vous nous avez retenu longtemps le tribut « que vous nous devez. Donc, si nous avons couru sur vous, c'était « raison, et l'occasion en était juste.

« Et vous nous avez à grand tort fait mourir deux ambassa- « deurs.... etc. »

[1] Le manuscrit n'a point de titre; je lui donne son titre le plus probable d'après le contenu.

C'est la peur de se voir traité comme Basin et Basile qui plus loin va saisir Ganelon, lorsqu'il se verra, sur l'avis de Roland, désigné pour aller en ambassade auprès du roi Marsille. De là le ressentiment de Ganelon contre son beau-fils Roland, et sa trahison qui perdit les Français à Roncevaux : c'était une vengeance.

L'histoire du meurtre de Basin et Basile est racontée au chap. XLV de *Guérin de Montglave* (édit. de 1518).

Vers 211.

En Sarraguce menez vostre ost banie.

Ost banie, armée levée par un ban. *Bannir*, publier un ban, ou cri public. Un *banni* est celui contre qui l'on a publié un ban; et comme c'était en général pour le chasser, *bannir* a pris dans l'usage moderne la signification restreinte d'*exiler*.

Le ban de vendange, les bans de mariage n'emportent que l'idée d'une proclamation de par l'autorité, et n'ont rien de commun avec l'idée d'exil.

Un *forban* ayant été l'objet d'un *ban* qui l'a envoyé *fors* ou hors du pays, du royaume, n'a plus guère d'autre ressource que de vivre de brigandage.

Un *bandit* est la même chose étymologiquement : c'est un *banni*; le *d* y est venu par euphonie; on a dit de même *cannela* et *candela*, chandelle.

Bann est une racine celtique, la même que *pen*, qui signifie *tête*, et par extension *chef, seigneur, autorité*. *Four banal*, *moulin banal*, appartenant au seigneur, et où, moyennant un péage, chacun pouvait venir moudre son blé et cuire son pain.

Aujourd'hui cette idée de communauté, de vulgarité, reste seule attachée au mot *banal* : un discours banal, plein de banalités.

La *bannière* est l'étendard du chef sous lequel se range l'*ost banie*.

Vers 223.

Qu'il devenra jointes ses mains tis hom.

Le serment de foi et fidélité se prêtait le vassal ayant les mains engagées dans celles de son seigneur. C'est dans cette forme qu'en

757 Tassilon rendit hommage à Charlemagne pour la Bavière : « Se « commendans per manus. » (*Veteres Annales Francor.*) Voy. sur I, 625.

Cette expression *mis home, tis home*, dans la version des *Rois*, sert toujours à traduire le latin *servus*.

Achis dit à David : « Mulz mals ad fait David encuntre sa gent e « encuntre sun pople; pur ço iert tuz jurs *mis hom*. » (*Rois*, p. 108.)

Le texte porte : *Erit igitur mihi servus sempiternus.*

« Dist Saul à David : De quel lignage es tu, sire bachelers ? Res« pundit David : Fiz sui Ysaï de Bethleem, ki es *tis huem*. » (*Rois*, p. 69.) « Filius servi Isaï Bethleemitæ. »

On remarquera dans ce passage le tutoiement mêlé à la forme respectueuse du pluriel. Les exemples en sont fréquents dans tout le cours de ce poëme. Le mélange bizarre de ces deux formes est continuel aussi dans la version des *Rois;* Achimelech dit au roi Saül : « Jo, « *tis* serfs, ne soi ne poi ne grant de ceo que est entre *vus* e David. » (p. 87.) « Moi, *ton* esclave, je ne sais ni peu ni prou ce qu'il y a entre « *vous* et David. »

La pythonisse d'Endor dit à Saül : « Tute ai faite *ta* volenté; s'il *te* « plaist, *refai* la mienne : un poi *mangiez* devant que *vus en algiez*. » (p. 111.)

« *N'estez* mais en ces guardes, mais *va* en la terre de Juda. » (p. 86.)

« David.... vait et vient a *vostre* cumandement, e nobles est en *ta* « curt. » (p. 87.)

« Ki entre tute *ta* gent est si fedeil cume David *vostre* gendre est ? » (*Ibid.*)

Je ne remarque pas ce mélange dans les poëmes écrits certainement au XIIIe siècle; j'en conclurais que ceux où il se rencontre sont antérieurs à cette date. Ainsi dans *Agolant :*

> Naymon, dist ele, je *vos* doins m' amistié :
> *Pren* cest anel de fin or esmeré;
> *Gardez* le bien, car il a grand bonté;
> Se le *perdez*, jamais n'iert recovré.
> (v. 2316; ap. BEKKER.)

J'ignore si, dans les temps les plus voisins de sa naissance, la langue française, fidèle aux habitudes de sa mère, employait exclusivement

le singulier en parlant à une seule personne, quelle que fût d'ailleurs la dignité de cette personne : mais à l'époque où furent rédigés la version des *Rois* et le *Roland*, on la voit mêler à la forme logiquement exacte du singulier celle du pluriel, en témoignage de respect.

Plus tard encore, vers le règne de S. Louis, l'emploi du pluriel prévalut pour s'adresser à un roi, à Dieu, etc. Le singulier disparut; et ce non-sens grammatical, inventé d'abord par l'humilité, a été depuis consacré par l'usage au point d'être devenu obligatoire dans les formes de la politesse la plus vulgaire.

Vers 247.

Liverez m'en ore le gant et le baston.

Formule qui revient très-souvent pour demander l'investiture d'un pouvoir ou d'une dignité dont un gant et un bâton étaient le symbole : ils représentaient la main et le sceptre. La délivrance du gant était une mise en possession.

Par exemple, le vendeur d'une terre, à la signature du contrat, remettait à l'acquéreur un gant rempli de terre. Il lui passait sa terre de la main à la main. On payait un droit pour ce gant : « Les gands « doivent se payer dans huit jours après l'achapt au seigneur. » (*Vieille coutume citée par* Ducange.) Ainsi, outre le prix d'acquisition, il y avait un surcroît pour les gants, comme il y en eut ensuite pour les épices, qui sont aujourd'hui remplacées par les épingles et le pot de vin.

Une locution familière témoigne encore de cet usage de l'investiture par le gant : se donner les gants de quelque chose, c'est s'attribuer un mérite auquel on n'a nul droit. En effet, il est clair qu'on ne pouvait pas s'investir soi-même : il fallait recevoir les gants, et non les voler ou se les donner.

Avoir les gants de quelque chose, c'est donc par métaphore en avoir la propriété, l'étrenne, comme le nouvel acquéreur. La Fontaine, parlant du tour dont s'avisèrent les troqueurs, en admire l'invention : J'ai grand regret, dit-il, qu'elle ne m'appartienne pas ! de n'en pas avoir eu l'idée le premier :

J'ai grand regret de n'en avoir les gants.

Consultez, pour en savoir davantage sur les gants et sur les divers modes d'investiture, Ducange, aux mots *Chirotheca, Investitura, Infestucare*, etc.

VERS 257.

Je me craindreie que vos vos meslissez.

Que vous vous mêlissiez, ou mêlassiez, selon la forme de conjugaison moderne. *Se mêler,* c'est en venir aux mains. On disait aussi *mêler;* mêler quelqu'un à un autre, c'était les brouiller, les mettre aux prises.

Olivier accuse ici Roland d'une impétuosité qui ne savait se contenir et cherchait querelle tout d'abord. Effectivement il en savait quelque chose, lui, dont la première entrevue avec Roland avait produit un duel. Ce fut au sujet d'un épervier fugitif appartenant à Olivier, et que Roland s'était approprié. Le récit de cette dispute et du combat qui s'ensuivit occupe une grande place dans *Gérard de Viane.* Dieu fut obligé d'envoyer un ange pour séparer les deux champions, qui dès ce moment restèrent jusqu'à la mort unis de la plus étroite amitié.

M. F. Michel a imprimé avec une apostrophe *m'eslisez,* comme s'il s'agissait du verbe *élire* et qu'Olivier dît : J'aurais peur d'être choisi par vous.

VERS 273.

N'en parlez mais se je ne l'vos cumant.

Cette scène de délibération est reproduite dans *Agolant.* Il s'agit de trouver un guerrier pour gravir le périlleux *Aspremont* (les Pyrénées) et explorer les forces de l'armée païenne campée de l'autre côté :

Baron, dist Karle, nobile chevalier,
Liqueus de vos s'ira apareillier
Qui me peust en Aspremon puier
E les compaignes de Sarrazins proisier,
Qu'encontre eus (*sic*) nos puissions arengier?

Ogier le Danois se présente, et promet de s'acquitter bien de cette commission :

Ogier, dist Karle, or vos traiez arier;
N'en parlez plus se ne vos en requier.

Alors se lève Fagon, le sénéchal, duc d'Orcanie et parent de l'empereur; il est refusé de même :

> Fagon, dist Karles, bessiez vostre reson;
> N'en parlez plus se ne vous en semon.

Symon de Paris lui succède :

> Symon, dist Karles, ne soiez si hastis;
> Vos n'irez mie : itant vos en devis.

Puis le duc Auboin de Beauvoisis :

> Vos n'irez mie, ce dist li fiuz Pepin;
> N'i trametrai nul home de biau lin.
> Lors se dressa li bon vassal Richier....

Celui-là n'étant pas *de biau lin,* n'ayant ni fortune ni puissante famille, est agréé par Charlemagne. (*Agolant,* ap. Bekker, vers 86-150.)

Vers 277.

Ço dist Rollans : Ço ert Guenes, mis parastre.

Nous avons conservé *marâtre;* par quelle inconséquence a-t-on laissé perdre *parâtre?*

Parâtre manque à la langue française, qui n'y peut suppléer que par une périphrase.

Fillâtre, qui complétait cet ordre de mots et se trouve au chant II, vers 83 : *Rollans cist miens fillastre,* n'a pas été remplacé non plus. *Filleul* est autre chose que *fillastre,* c'est-à-dire, *beau-fils.*

Vers 339.

Ço dist li reis : Al Jesu e al mien!

Cette formule elliptique suppose un substantif sous-entendu, qui me paraît être *oes* (*opus*), besoin, profit : « Al oes Jhesu e al mien : » Au profit de Jésus et au mien; puisse votre entreprise tourner au profit de Jésus et au mien. Je ne vois pas d'autre explication possible de cet hémistiche.

Oes se construisait ainsi par juxtaposition au substantif. Charle-

magne, dit notre poëte, passa en Angleterre, et la soumit au profit de S. Pierre :

Al oes saint Pierre en cunquist le chevage.

(Voyez plus bas sur I, 373.)

Vers 362.

E Pinabel, mun neveu e mun per.

Pinabel était aussi le neveu de Ganelon. C'est lui qui, à la fin, sera le champion de son oncle au jugement de Dieu. (Ch. V, v. 518 et suiv.) Le poëte l'introduit ici avec beaucoup d'art pour préparer son intervention au dénouement. Pinabel mourra pour soutenir l'honneur de Ganelon; aussi dès le début voyons-nous Ganelon placer Pinabel parmi ses affections les plus chères : sa femme et son fils. C'est à ces trois personnes que Ganelon, croyant aller à la mort, envoie sa dernière pensée.

Ces combinaisons délicates sont-elles d'un poëte barbare?

Vers 373.

Ad oes seint Pere en cunquist le chevage.

Oes (prononcez *eu*) est la traduction de *opus*, comme *œuvre* de *opera*, *œuf* de *ovum*, *bœuf* de *bovem*. C'est un des mots les plus usuels de la langue du XIIe siècle : *à ton oes*, *ad oes*, c'est-à-dire, à ton souhait, à ton service, à gré. On le rencontre parfois écrit *oeps*, par une orthographe plus rapprochée de l'étymologie. La plupart des éditeurs modernes l'écrivent avec un accent, *oès*, ou *oés*.

Ad oes seint Pere, c'est-à-dire, au profit, au bénéfice de S. Pierre, ou du pape son représentant.

« Une cited, Sylo.... que Deu out *a sun oes* saisie et sacrée. » (*Rois*, p. 2.) A son besoin.

« Saul d'almaille e de ço que bel fud e bon a sei e *al oes le pople* « guardad. » (*Rois*, p. 54.) A son usage et à celui du peuple.

Dans la version latine des lois de Guillaume le Conquérant, *oes* est partout traduit *opus*, ou bien *usus*.

Dans le testament de lady Clare (1355) : « Item, je devise pur un « perpetuel memorial, al *oeps* de mes chapelains deux chalix d'argent « surorez. » C'est : à l'usage de mes chapelains.

Je veux, dit-elle, que le surplus ne soit appliqué à autre usage : « que la résidu susdite ne seit myse a autre *oeps.* »

M. Fauriel ne manque pas de faire venir *oes* du provençal *ops : retener algun a sos ops.* (*Hist. de la poés. prov.* III, p. 305.) Il n'est point là besoin du provençal ; la Provence a fait sa transformation du latin *opus*, et la France a fait la sienne. Mais l'idée fixe de M. Fauriel et de M. Raynouard était de tirer tout de la Provence.

Vers 377.

Dist Blancandrins : Franc sunt mult gentil hume !

J'ai conservé exprès dans la version le mot du texte, qui a précisément l'acception dans laquelle les Anglais usent encore du mot *gentleman* : « The French men are very gentlemen. » Ce n'est pas à dire qu'ils soient tous d'extraction noble matériellement parlant ; mais tous ont les qualités natives qu'on suppose le privilége de la noblesse de race complétées encore par l'éducation noble.

Vers 393.

Ki tute gent voelt faire recreant.

Recréant, qui cède, qui plie, se soumet, se rend à merci.

« *Recredere se* dicebantur servi qui cum se servos denegarent, pers-« pecta tandem veritate, ultro obnoxiæ conditionis se esse profitebantur.

« *Recredere se* præterea dicebatur qui in duello seu monomachia à « judice indicta victum se profitebatur et hosti sese *reddebat.*

« *Recrediti* vel *recreanti* inter infames habebantur. » (Ducange in *Recredere.*)

L'épithète *recréant* était une si grosse injure, que la loi la punissait d'une forte amende : « Qui juratum suum *recreditum*, traditorem, « *vuillot* (i. e. *cocu*) appellaverit, 20 sol. persolvet. » (*Charta communiæ Ambian.* ann. 1209.)

Le champion qui demandait le jugement de Dieu par le duel disait au juge : « Je suis prest de le prouver de mon corps contre le sien, et « le rendrai mort ou *recreant* en une oure dou jour, et vecy mon gaige. » (*Assis. de Jérus.*)

Estre recreant, c'est donc se rendre à merci : « Li sires cui ses

« campions *ert recreanz* pert respons en la court. » (Beaumanoir, ch. xiii.)

« *Chevaux recreants*, equi *recreanti*, *recreduti*, et *recrediti*, debiles « servitioque inhabiles, *chevaux de réforme*. » (Ducange, *loco citato*.)

Dans les *Rois*, *recréant* sert toujours à traduire *ignavus* :

« Ah, fist li reis, Abner n'est pas morz si cume suelent murir li « malvais e li *recreant*. » (p. 133.) « Ut mori solent ignavi. »

Joinville emploie dans ce sens le participe passé : *chevalier recreu*.

M. P. Paris (*Romancero français*, p. 31) explique à tort *recroire* par *renier*. *Recredere se* était si loin de *renier*, que c'était au contraire avouer, se reconnaître esclave ou vaincu. M. Paris s'appuie de ce qu'il a vu les renégats appelés *recréants*, mais il prend une épithète pour un synonyme.

Vers 395.

Par quelle gent quiet il espleiter tant?

Espleiter (*explere*), accomplir. Chaucer emploie *to expleite*, que Tyrwhitt interprète *to perform*.

Par extension de sens, *espleiter* signifie se hâter, avancer la besogne. Les paysans de quelques provinces de France, par exemple dans le pays Chartrain, dans le Gâtinais, se servent encore d'*épleter* dans cette acception. Un ouvrier dira à son camarade : *éplette, éplette!* besogne, besogne! C'est un terme d'encouragement. C'est ainsi qu'il faut l'entendre dans ce vers :

Envers Espaigne tendent del *espleiter*.
(*Roland*, III, 741.)

C'est-à-dire que les Sarrasins s'enfuient du côté de l'Espagne au galop ; *de* marque la manière, en *espleitant*, ou, comme on disait aussi, *à espleit*. (Voyez sur cette dernière locution la note sur V, 282.)

Li reis tint sa carue pur sun jur *espleiter*.
(*Voyage de Charlemagne*, p. 12.)

« Le roi Hugon tenait sa charrue pour avancer sa journée. »

Espleiter est devenu dans la langue moderne *exploiter*.

VERS 439.

Un algier tint ki d'or fut enpenet.

Al est l'article arabe comme dans *algalife, almacor*, etc. *Gier* paraît tre la même arme qui s'appelait en latin *gessum* ou *gessa*, et était particulière aux Gaulois : « *Pilum* proprie est hasta Romanorum, ut *gessa* « Gallorum, *sarissæ* Macedonum. » (SERVIUS sur VIRGILE.)

Virgile, Ovide, Claudien attestent que les Gaulois portaient dans chaque main une de ces espèces de lances, ou plutôt de hallebardes. On les appelait au XVe siècle *jusarme* ou *guisarme* : « Il vit l'accusé Gilles « portant à la main unum *gesum*, vulgariter dictum *jusarme*. » (*Procès de Gilles Rays*, en 1440; ap. DUCANGE in *Gesum*.)

« Un baston à une grande alumelle appelé *jusarme*. » (*Lettr. de rém.* de 1426.)

Empenet, armé d'une pointe; racines, *in* et *pinna*. *Empenné d'or*, c'est-à-dire, que la pointe de cette hallebarde royale était en or, au lieu de fer.

VERS 454.

Que le Franceis asmates a ferir.

Asmer et *esmer*, syncope d'*æs*[*ti*]*mare*, estimer, juger, viser :

Esmer leur veullent combien sont.....
A trois mille les ont *esmez*.
(*Athis et Prophilias*.)

Tant en i a que nul n'est puest *esmer*.
(*Garin*.)

Le substantif de ce verbe est *esme*, syncope d'*æs*[*ti*]*ma*[*tio*] :

Loys et Clotaire li tiers
Tindrent li roialme, à mon *esme*;
Puis Childeri vint li deusiesme.
(G. GUIART, ad ann. 1212.)

A mon esme, selon mon estime, je pense. *Esme* signifie aussi un poids à peser. (Voyez DUCANGE in *Esmerare, Esmerum*.)

On prononçait *eme, emer*, d'où l'anglais retient encore *to aim*.

Vers 474.

Mult orguillos parçuner i aurez.

M. Francisque Michel, dérivant *parçuner* de *parcere*, a interprété ce mot *économe*, et par suite de cette erreur il a modifié le texte de la manière suivante :

Mult orguillos, parçuner e averz.

Ce qui signifie, dans sa pensée : très-orgueilleux, économe et avare.

Mais *parçuner* ou *parsuner* vient de *partiri*, et signifie compagnon de, copartageant, en latin du moyen âge *partiarius*.

Le mot *parsonnière* est encore en usage dans le peuple. Le soldat qui dit *ma parsonnière*, ne confond pas ce terme avec *ma maîtresse* : il attache à la première expression une idée de moquerie et presque de mépris, sans savoir toutefois que *ma parsonnière* signifie *ma copartagée*, tant la tradition orale conserve admirablement les nuances les plus délicates de l'acception! (Voyez Ducange au mot *Partiarius*.)

Le ms. de Versailles donne ainsi ce vers :

Moult *vertuous* parsuner i aurez.

Où *vertuous*, si ce n'est un contre-sens, ne peut être qu'une ironie.

Vers 486.

Freint le seel, getet en ad la cire.

C'est la colère qui inspire à Marsille ce mouvement irrespectueux envers Charlemagne, car le sceau devait rester attaché à la lettre pour en constater au besoin l'authenticité. Marsille devait donc lever le sceau et le conserver intact; au lieu de quoi il rompt le sceau et en jette la cire. (Voyez Ducange au mot *Sigillum*.)

Vers 499.

Vait s'apuier sur le pin a la tige....

Le poëte s'interrompt ici brusquement et fait tomber la toile sur ce tableau, déployant au xie siècle toute l'habileté du plus raffiné faiseur de mélodrames du xixe.

Lorsqu'il reprend sa narration, il s'est passé dans cette espèce d'entr'acte une scène indiquée par le vers 507 : Appelez le Français : il m'a engagé sa foi de servir nos intérêts. Blancandrin, dans l'intervalle, a donc séduit Ganelon. Le poëte a reculé de nos yeux ces détails dont le résultat, énoncé dans les termes les plus simples, éveille la curiosité sur la scène qui va s'ouvrir. D'ailleurs cette scène de corruption et de complot, il nous la réserve plus intéressante entre le roi Marsille et Ganelon; la première eût fait double emploi.

Je ne puis me lasser de faire remarquer tout ce qu'il y a d'adresse, de sobriété et de combinaison judicieuse dans cette œuvre singulière, supérieure à toutes celles qui l'ont suivie autant que celles-ci sont inférieures aux poëmes d'Homère et de Virgile.

VERS 523.

Men escient dous cenz ans ad passet.

Et plus bas, vers 553 :

Mien escientre plus ad de .ii. c. ans.

Marsille estime l'âge de Charlemagne en rapport avec la renommée de sagesse et les nombreux exploits attribués à ce prince.

Dans le *Baudouin de Sebourg*, composé au XIVe siècle, le poëte donne aussi deux siècles d'âge au Vieux de la Montagne :

Ens ou chastel estoit li rois viex et flouris :
Plus ot de deux cenz ans passés et accomplis,
Et si chevauchoit bien sour un destrier de prix
Et aloit en bataille contre ses anemis.
(*Baudouin de Sebourc*, ch. XIII, v. 73.)

VERS 525.

Tanz colps a pris sur sun escut bucler.

On voit ici paraître pour la première fois le mot *bouclier*, et il y vient comme une épithète du mot *escu*, formé du latin *scutum*.

Bouclier vient de *boucle*, et *boucle* est la syncope de *buccula*. *Buccula* est en latin le milieu du bouclier, autrement appelé *umbo*. Cette partie, comme on sait, se relevait en cône terminé par une pointe aiguë.

On y peignait d'ordinaire une tête d'homme ou de bête dont la bouche occupait le centre de l'arme. De là cette expression *buccula*, souvent prise pour désigner l'arme tout entière. Juvénal décrivant un trophée :

> Bellorum exuviæ, truncis affixa tropæis
> Lorica, et fracta de casside *buccula* pendens.
> (*Sat.* X, 133.)

Un bouclier suspendu à un casque brisé.

De *buccula*, le français *boucle* :

> Desoz la *bocle* li perça le blason.
> (*Garin.*)

Blason dans ce vers est synonyme d'*écu*.

La *Bouclerie* était la manufacture de *boucles* ou *boucliers* : *rue de la Vieille-Bouclerie.*

Et parce que l'écu s'attachait au bras par une *fibule* placée à l'opposite de la *boucle*, cette fibule prit elle-même le nom de *boucle*, ou, en transposant la liquide, *blouque*. (Voyez Ducange aux mots *Buccula* et *Bouclarius.*)

Un *écu-bouclier* est donc un écu orné ou armé d'une *boucle;* l'épithète finit par se convertir en substantif, qui supplanta le substantif auquel dans l'origine il était attaché.

J'observerai, puisque l'occasion s'en présente, que *sanglier* est tout de même une ancienne épithète devenue substantif : *Porcus singularis, porc senglier,* par opposition au porc domestique qui vit en troupeau. « Ecce de sylva egressus est singularis immanissimus. » (*Vit. S. Odonis Cluniac.*) De *singularis* les Italiens ont fait *cinghiale*.

On prononçait sans *i*, *sangler, boucler,* absolument comme l'infinitif des verbes modernes. C'est pourquoi ces mots étaient restés dissyllabes lors même qu'on prononça d'après l'écriture *san-gli-er* et *bou-cli-er*.

Vers 538.

Mien escientre dous cenz ans ad e mielz.

Cette expression se retrouve dans le *Voyage de Charlemagne*. L'empereur se fait connaître au roi Hugon :

Jo sui de France nez,
Jo ai num Carlemaines, Rollans si est mis nés;
Venc de Jerusalem, si m'en voil retorner.
E dist Hugon li forz : Ben ad set ans *e melz*
Qu'en ai oï parler estrange soldeer.
(*Voy. de Charlem.* p. 13.)

VERS 582.

Li reis serat as meillurs pors de Sizer.

La mesure et l'assonance avertissent qu'il faut transposer l'*r* et prononcer *Sire;* le ms. de Venise écrit *Cesire* et *Cisre.*

Il ne s'agit pas ici de ports de mer, mais de *ports* (*portas*), défilés des Pyrénées. Les Grecs employaient de même πυλαί, comme l'atteste le nom des *Thermopyles.* Le mot *port,* si fréquent dans ce poëme, subsiste encore dans le nom propre *S. Jean-Pied-de-Port.* C'est S. Jean au pied de la montagne, à l'entrée du défilé.

Quant à l'endroit désigné par ce nom de *Sizer,* on ne le connaît pas. Le *Roncisvals* substitue au mot *Sizer* le mot *Chypre,* ce qui fait une absurdité manifeste. Les chroniques de S. Denis parlent aussi des *pors de Cisaire :* « Karles crut le traïtour, dont ce fut grant doulours, « et ordena comment il passeroit tous *les pors de Cisaire* pour retourner « en France. » (*Rec. des hist. de Fr.* V, p. 301.)

VERS 592.

Duquel que seit, Roland n'estoetrat mie.

L'infinitif est *estordre;* racines, *tollere* (*se*) *ex.*

Si avez fet honte a votre ordre
Et a Dieu, dont pas vous *estordre*
Ne povez sans grant honte avoir.
(*De l'abeesse qui fu grosse.*)

« Vous ne pouvez sortir de là, vous en tirer sans grande honte. »

Vos vos repentirez se Richart s'en *estort.*
(*R. de Rou,* t. I, p. 152.)

Savez pur coi nus n'en *estort?*
(*Dou chevalier à l'espée.*)

Il n'entrera par ceste porte
Chevaliers qui vis en *estorte*.
(*Dou chevalier à l'espée.*)

Et Rome, qui as dons s'accorde,
Qui veut que riens ne li *estorde*,
Conferme tous, et blans et noirs.
(*De l'abeesse qui fu grosse.*)

VERS 598.

N'asemblereit ja mais Carles si grant esforz.

Dans la version des *Rois*, *esforz* traduit le latin *robur* : « La nuvele vint a Tou, le rei de Emath, ke David out descunfit « tut le *esforz* Adadezer. » (p. 147.) « Omne robur Adadezer. »

VERS 599.

Tere Major remaindreit en repos!

Cette singulière expression, que je n'ai rencontrée nulle autre part que dans ce poëme où elle revient à chaque instant, paraît l'équivalent du mot *patrie* chez les modernes. Et en effet, quelle terre plus grande, plus importante que la patrie? Auprès de la patrie tout autre pays est *minor*. Quand Charlemagne ou ses chevaliers parlent de la France absente, ils se servent toujours de l'une de ces deux expressions : *douce France*, ou bien *terre major*. Cette appellation *tere major* se trouve dans la bouche même des Sarrasins : il semble que ce fût alors une chose universellement convenue : la *grand' terre*, le *grand pays*, ne pouvait désigner que la France.

VERS 601.

Puis si cumencet a venir ses tresors.

Ses trésors qui commence à venir ne peut signifier que son trésorier; car, 1° dans la scène suivante on ne voit point qu'il ait été apporté aucune richesse : tout se borne à des caresses, à des compliments et quelques dons improvisés comme *souvenirs*. 2° Au vers 641, le roi appelle Mauduit son trésorier, et lui demande si les présents et les vingt otages sont prêts pour Charlemagne : or, il n'a été ques-

tion de vingt otages que tout à l'heure dans la conversation secrète de Ganelon et de Marsille (v. 570 à 573). C'est un conseil donné par Ganelon à l'instant même qu'il nous trahit : comment donc le trésorier pouvait-il en avoir connaissance et se trouver en mesure, s'il n'assistait à la conversation, étant venu recevoir les ordres de son maître?

Ses trésors, au nominatif (v. 601), et *sun tresorer*, à l'accusatif (v. 641), favorisent le système que j'ai combattu des déclinaisons françaises. J'ajouterai encore que, dans la version des *Rois*, la forme *sire* est toujours pour le nominatif ou le vocatif, et *seigneur* toujours aux autres cas. Cela est indubitable, et cela ne modifie point mon opinion. Je n'ai jamais entendu nier que quelques mots (dont il faut exclure les noms propres qui ne prouvent rien) n'eussent une double forme, l'une servant comme nominatif, l'autre comme accusatif. Ce sont des hasards tout à fait isolés. Il y a bien loin de là à un système complet, à ce vaste système de déclinaisons laborieusement échafaudé sur de prétendues terminaisons, qui, examinées même d'assez loin, s'évaporent en fautes d'orthographe. Voy. sur V, 736.

Vers 620.

Entre les helz a plus de mil manguns.

Mangon, sorte de monnaie, *mancusus* ou *mancosus*, ou *mancus*, *mancusa*. *Manca*, le point de départ de toutes ces formes, est pour *marca*, un marc, par la substitution des liquides *n* et *r*. C'est la même application de cette loi qui a fait de *diaconus*, d'abord *diacne*, ensuite *diacre;* de *marla*, d'abord *marle*, *marler*, ensuite *marne*, *marner*. Les noms propres *Demarle* et *Demarne* témoignent encore de l'ancien usage et de la synonymie. De *circulum* on tira d'abord *cerne*, dont on a fait depuis *cercle*. Le XVII[e] siècle disait encore : il y a un *cerne* autour de la lune. Mais nous ririons de celui qui dirait : la lune est *cerclée;* on *cercla* la maison : il faut absolument dire *cernée*, et *cerna*. L'usage est un tyran dépourvu de logique.

Mangon est donc un diminutif de *marc*. Il y avait des *mangons d'or* et des *mangons d'argent*. Dans un décret de Charlemagne pour un couvent : « Mille mancosos auri eidem monasterio persolvere culpa- « bilis habeatur. » (*Spicileg*. V, 396.) « Dabimus vobis decem millia

« manousorum argenti. » (*Epist. Innocentii III.*) Voyez DUCANGE in *Mancusa.*

VERS 625.

Puis se baisèrent ès vis e ès menton.

Cette cérémonie du baiser réciproque était une des formes de l'hommage, et en même temps un serment de fidélité :

Li dus l'enbese et ses hóme én devint.
('*Garin.*)

On rendait hommage *de mains et de bouche* : l'hommage de mains a été expliqué dans la note sur I, 223. Les vassaux nobles seuls étaient admis à l'hommage de bouche : « Nobilis homo flexis genibus coram « rege et immissis manibus junctis intra manus regias fidelitatem jurat « et homagium facit, et rex illum recipit ad osculum : si vero sit igno- « bilis, licet habeat nobile feudum, non recipitur ad osculum. » (Voyez DUCANGE au mot *Homagium manuum et osculi oris*, et de Laurière, *Gloss. du droit fr.* au mot *Bouche.*)

Les femmes étaient quelquefois dispensées de l'hommage de bouche par un motif de décence naturelle. Voyez dans Ducange, au lieu cité, l'histoire d'une dame d'Oisy, qui se réjouissait de rendre l'hommage de bouche à l'évêque de Cambray, parce que cet évêque était le plus bel homme du pays; mais l'évêque, averti par son chapelain, délégua en son lieu une autre personne; la dame dépitée alla faire hommage de sa terre au comte d'Artois, lequel profita du scrupule de l'évêque. Le naïf chroniqueur termine son récit par cette réflexion : « Assés ont esté de prelas et de preudhommes qui, pour sy peu de « chose, ne lairroient mie perdre un tel hommaige ! »

On remarquera que la reine Bramimonde, plus retenue que la châtelaine d'Oisy, se dispense d'embrasser Ganelon.

VERS 636.

A vostre femmie enveirai deux nusches.

Enveirai est de quatre syllabes : *en-ve-i-rai*, comme au vers 244 :

Seignurs baruns, qui i enveieruns?

Noche, nouche, un bracelet :

« Nous devisons auxint a nostre cher neveu Humfray de Brohun, « une *noche* d'or, environné de grosses perles, ove un ruby en my « lieu. » (*Testam. du comte d'Hereford et d'Essex.*)

Nuschin, en allemand, *fibula*, une boucle, une agrafe. De *nuschin* le bas latin a fait *nusca, nochia* (voyez Ducange), et le français *nouche* ou *noche*.

Nouches, dans l'inventaire des effets de Henri V, roi d'Angleterre, sont des agrafes : « Item, 6 broches et *nouches* d'or, garniz de divers « garnades, pois 31 d. d'or, pris 358. » (Cité dans une note des *Canterbury tales*, t. III, p. 114, *Bell's edition.*)

Dans Chaucer, *nouches* paraît désigner des joyaux en général :

And settle hire ful of *nouches* gret and small.
(*The clerkes tale*, v. 8258.)

Vers 637.

Ben i ad or, matices et jacunces.

Matices, du bas latin *amatixus*, pour *amathistus*. *Sigillus de amatixo*, un sceau d'*amatice*. (Ducange in *Amatixus*.)

Le soin qu'on avait pris de ne sonner jamais deux consonnes consécutives faisait prononcer, au lieu d'*amathyste, amathysse*, comme le peuple, encore aujourd'hui, prononce pour *Baptiste, Batisse*. Il faut espérer que les gens qui *parlent bien* finiront par faire sentir aussi le *p*, car c'est une inconséquence de le négliger, et par dire *Bapetiste* et *bapeteme*.

Jacunces sont des jacinthes ou hyacinthes.

Il faut rubis, saphirs, jaconces.
(Eust. Deschamps.)

Se dedens cherchié m'eussiez,
Une jagonce i trovissiez.
(*Fabliaux*, ap. Ste Palaye.)

C'est une pierre, en mon jugier,
Jagonce, d'une once pesant.
(*Ibid.*)

M. F. Michel, en son Glossaire, dit que *jaconces* sont des grenats. J'ignore sur quelle autorité.

VERS 640.

Il les ad prises, en sa hoese les boute.

L'usage était, à ce qu'il paraît, de mettre les petits objets et précieux dans sa botte comme dans une poche : Naymes ayant tué le gripon (griffon) qui avait attaqué son cheval au passage du terrible Aspremont, lui coupe une patte :

Naymes la prist, qui fut moult sages hom;
Met l'en sa hoese, montrera l' a Karlon.
(*Agolant*, 448.)

NOTES DU CHANT II.

VERS 15.

Par grant veisdie cumencet a parler.

Veisdie, forme normande; la forme ordinaire est *voisdie* ou plutôt *boisdie*, en basse latinité *bausia* et *baudia*. Racine : l'allemand *bös*, méchant.

Boisdie, méchanceté, félonie, hypocrisie.

De là aussi le verbe *boiser* ou *bosser*, et le substantif *boiseur*, *bosseur*, que les Anglais nous ont pris et gardent comme un mot éminemment national, sous cette forme *boxer*, *boxeur* :

Ancui auroit li dus Gerars paour
Qui tient Viane a loi de *boxeour*.
(*Gerard de Viane*, v. 2760.)

« Aujourd'hui tremblerait le duc Gérard, qui tient Vienne comme « un trompeur qu'il est. »

Une des deux mères, plaidant devant Salomon, se plaint d'avoir été *boxée*, c'est-à-dire trompée, surprise par l'autre : « L'andemain li « dis ke le suen fiz meissuns a quire, e ele si l'ad musced, si me vait « *boisant* de notre cuvenance. » (*Rois*, p. 369.)

Boxer à l'anglaise n'est pas se battre simplement à coups de poing : l'essence de l'art consiste à surprendre son antagoniste à l'aide de la feinte combinée avec la force : c'est ce qu'exprime parfaitement l'étymologie du mot et sa valeur dans la vieille langue française.

VERS 26.

De Marsilie s'en fuient por la chrestientet,
Que il ne l'voelent ne tenir ne garder.

Le sens de ces deux vers n'est pas clair : l'obscurité vient de ces mots : *por la chrestientet* et *il ne l'voelent*.

Dans la première locution, *por* ne peut signifier *à cause* : Marsile n'est pas chrétien, ses sujets ne peuvent donc l'abandonner *pour, à cause* de son christianisme. C'est ce qui m'a fait choisir l'autre acception *en faveur de* : « A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée. » Ils ont quitté les infidèles pour les chrétiens; ils désertaient ouvertement.

Dans la seconde, *il ne l'voelent,* l'article se rapporte-t-il à Marsile ou à la chrétienté? Est-ce *le* ou *la?* Le copiste, qui presque jamais ne peint l'élision, aurait bien dû s'en abstenir encore ici; il nous eût épargné une grande incertitude. J'ai supposé *le,* et traduit dans ce sens.

Le texte de Versailles ne fournit pas beaucoup de lumière :

De Laugalie ne l'en devez blasmer
Et mil paiens en vi o lui aler :
Si lo lasserent, ni vol plus sis ester,
Se l'convoierent jusca l'aigue del mer,
Por ce lo firent, nel vos qier aceler,
Ne se voust pas bauticer ne laver.

Selon ce texte, Marsile fut abandonné de mille de ses sujets, parce qu'il ne voulait pas se faire baptiser, ce qu'apparemment ils voulaient, eux.

Mais les deux textes se contrarient par le dernier vers. Oxford :

Que il ne *l' voelent* ne tenir ne garder.

Versailles :

Ne *se voust* pas bauticer ne laver.

L'un parle des sujets, l'autre du roi.

Je crois que le paraphraste du XIIIe siècle n'a pas été moins embarrassé de ce passage que je le suis au XIXe.

VERS 28.

Ains qu'il oüssent .iiii. lieues siglet.

Il faut prononcer avec un *u* consonne *lieuves*, comme *eaue* se prononçait *eauve*, et l'adjectif *eauveux* que nous disons *aqueux*.

Sigle ou *single* était une voile de vaisseau, d'où le verbe *sigler*, *singler*, c'est-à-dire naviguer à l'aide des voiles. Ainsi notre expression *cingler à toutes voiles* cache une sorte de pléonasme, outre qu'on devrait écrire *singler* par une *s*.

Aux maistres cordes se pendent
Montent leur *single*, aval l'estendent.
(*Athis et Prophilias.*)

Et les *singles* emplist les vens.
(*Ibid.*)

Bon vent orent, par mer *siglerent*.
(PH. MOUSKES.)

Lors s'en retourna Rou *siglant* en Normandie.
(WACE.)

En bas latin, *sigla*, *siglare*. La racine paraît être le saxon *segl*; en allemand, *saegel*; en anglais, *sail*. *To sail*, singler; *sailor*, celui qui single, un matelot.

VERS 48.

En sum un tertre cuntre le ciel levee.

Le mot *tertre*, qui, dans notre langue moderne, ne signifie plus qu'une petite éminence, *tumulum*, s'appliquait originairement aux plus hautes montagnes, comme les Alpes et l'Apennin. C'est la seconde de ces chaînes qui joue un si grand rôle dans *Agolant*, sous le nom de cet Aspremont terrible, où les gripons (griffons), les lions, les ours et mille autres monstres, vivent au milieu des tempêtes, des glaces et des rochers accumulés jusqu'aux nues. Or le poëte, en parlant d'Aspremont, l'appelle toujours un *puy* ou un *tertre* :

Dux Naymes puie le tertre d'Aspremont.
(*Agolant*, v. 413.)

Rois Agolans, se vos le volisiez,
De moi sera ja le tertre puiez.
(*Ibid.* 720.)

Naymon avale le tertre perillios.
(*Ibid.* 847.)

Vers 63.

Envers le cel en volent les escicles.

Peut-être faut-il lire *esclices*, comme dans ce passage du livre des *Rois*, p. 408 :

« As tu esperance en cels de Egypte ki sunt cume bastuns de ro-« sel pesceed sur qui se l'um se apuied, tost falsed e dispiesced, e « entrent *les esclices* en la charn et percent la main ? »

Éclisse paraît venir de *éclater* ou *éclacer*. Au chant III, v. 543, on trouve *les éclaces*, en parlant des jets de sang, et au vers 699 du second chant :

La hanste brise e *esclicet* jusqu'as poinz.

Vers 69.

Sun cors demenie molt fierement asalt.

Demaine, *demenie*, traduction de *dominicum*, domanial, dans l'acception de *privé*, *propre*, *particulier*.

La version des *Rois* suit l'orthographe du texte du *Roland* : « Cume « li Reis vit David, mult l'enamad e a sun *demenie* servise l'aturnad. » (*Rois*, p. 60.)

« E Saül de ses *demenies* vestemenz fist David revestir. » (p. 66.)

« Ils feront alaitier leur enfant d'une altre femme et chelui nourri-« ront comme leur fil *demaine*. » (Robert de Bourron, *Merlin*.)

« A force ly convint demorer en ses chastels *demeine*..... les lettres « par sa autorité *demeine* furent enseelees..... e donc returnat il en « sa terre *demeine*. » (*Hist. du prieuré de Wigmore*.) Voy. Ducange in *Domesticus*.

Ce mot se rencontre dans Lyttleton, dans Villehardoin, et dans les

Établissements de S. Louis. On l'a écarté des textes remaniés du *Roland*. (Voyez Ducange au mot *Dominicus*.)

Vers 75.

Mais il ne sevent liquels d'els la veintrat.

Le *c* étymologique était remplacé par un *t* : *vincere*, veintre.

« Il lur mustrad que lur enemis les Philistien les *veintreient* e ocie« reient. » (*Rois*, p. 13.)

Au contraire le *t* latin a quelquefois été changé en *c* français, par exemple, de *tremere*, « cremir, » aujourd'hui *craindre*.

Cette vision de Charlemagne est l'endroit de tout le poëme où le texte est le plus malade; non-seulement il manque des vers, mais ceux qui restent portent des traces manifestes d'altération. On voit que le scribe n'a pas compris un mot, et ne s'en mettait guère en peine. Ce passage refait n'est pas plus clair chez le rajeunisseur de Versailles, qui, du moins dans cette première moitié de l'ouvrage, suivait son modèle sans le quitter d'un pas; en sorte qu'il semble avoir eu sous les yeux le même texte qui nous embarrasse aujourd'hui. Il l'a raccommodé à sa guise : fort mal.

Le rédacteur du manuscrit 7227-5 a fait mieux : il a sauté à pieds joints par-dessus la difficulté : il a omis tout net la seconde vision.

Quoi qu'il en soit, voici comment je pense pouvoir l'expliquer :

Le verrat qui mord Charlemagne au bras droit, c'est Ganelon qui cause la mort de Roland, surnommé, par Ganelon lui-même, le bras droit de Charles. (I, 596.)

Le léopard qui accourt du côté de l'Espagne et s'attaque à la personne même de l'empereur, figure la guerre contre les Sarrasins et le duel de l'amiral Baligant avec Charlemagne. (V, 302 et suiv.)

Le lévrier qui s'élance de l'intérieur du palais et vient en bondissant au secours de Charlemagne, désigne l'écuyer de Roland, Thierry, qui tue en champ clos Pinabel, le champion de Ganelon. (V, 660.)

La destre oreille al premer ver tranchat.

Pinabel serait figuré par l'oreille droite de Ganelon, comme Roland par le bras droit de Charles; mais le vers suivant

Ireement se cumbat al lepart,

ne s'applique plus à Thierry, si le léopard désigne Baligant.

Au chant IV Charlemagne a encore deux visions consécutives analogues à celle-ci; mais l'allégorie est plus facile à saisir.

Voici tout ce passage dans le texte de Venise:

Clers luist la lune et la stelles flambie,
Çarles li roi, li emperer meime,
Sonç un sonç : qu'il est ad un port de Cisre,
Tent son espleu a son ast[e] frasnine,
Gaines li cont l'a desor lui sasie,
Por tel[le] force l'a croleit et brandie
Ch' entro ses pung l'o frait e brisee,
Contra lo ciel ne fa voler l'escliçe.
Çarles se dorme qu'il ne s'esvelz mie.

Apres de cele altre vision de sonçie:
Qu'il est in França, ad Asia, o el stie;
In does Caenes si tent un ors grandie
Si durement [mors] lo destro braçie
Que jusques l'os la çarne l'a trencie.

Devers Espagne vid venir un liopart
Son cors meesme el reqrent et asalt;
De son paleis un veltres li asalt
E veint al roi a trot et a salt;

Pur son amor gentement se combat,
Ardiement asalu lo leopart,
Mais [nul] ni seit qual de lors se vinçerat.
Çarlo se dorme mie ne s' esveilat.

(Fol. 72 r°, col. 2.)

Vers 90.

N'avez barun ki mielz de lui la facet.

Primitivement on mettait après le comparatif *de*, où nous mettons *que*: « Kar plus fort furent *de* mei. » (*Rois*, p. 207.) « Tous pruzdumes « ocist, ki mielz valurent *de* lui. » (*Rois*, p. 231.) « Serat li huem plus « purs *de* sun faiteor ? » (*Job*, p. 488.)

C'est une forme grecque : *μείζων σοῦ. Μόσχω γαυροτέρα, — φιαρωτέρα ὄμφακος ὠμᾶς.*

Je ferai observer que la forme latine destinée à prévaloir un jour, c'est-à-dire le comparatif construit avec *que*, se rencontre dès le XI[e] siècle, beaucoup plus rare, il est vrai :

« E plus fud saige (Salomon) *que* huem ki vesquid. » (*Rois*, p. 240.)

« Plus fud saige *que* Ethan. » (*Ibid.*)

Il reste encore dans notre langue moderne un vestige, un seul, je crois, de l'emploi du comparatif construit avec *de* : c'est après *plus* : Il y a plus *de* dix ans..... Je n'en connais pas *plus d'un*. On devrait dire, ce semble : *plus que* dix ans, *plus qu'*un. Les grammairiens ne sauraient si bien balayer qu'ils ne laissent quelque grain de poussière du temps passé.

VERS 128.

Deus me cunfunde se la geste en dement !

Le mot *geste* a deux acceptions dont l'analogie est assez manifeste : *race, famille*, et *chronique, annales*. C'est dans le premier sens que Roland le prend ici :

Seignor, vos qui estes de *geste*,
Qui cuers avez legiers et fols....
(*De la bourse pleine de sens.*)

« Seigneurs, vous qui êtes de race, d'antique famille. »

Geste, chronique; le même que *regeste* et *registre*.

Baligant dit à son fils, en parlant de Charlemagne :

En pluseurs *gestes* de lui sunt granz honurs.
(IV, 783.)

Ço dit *la geste* plus de .iiii. millier.

Ço dist *la geste* e cil ki el camp fu.

Geste Francor XXX escheles i numbrent.

M. P. Paris explique *chanson de geste* chanson d'actions, d'exploits, de hauts faits, faisant venir *geste* du pluriel neutre *gesta, gestorum*.

M. P. Paris suppose aussi que cette expression, *chanson de geste*, a pu être créée par Lambert le Court : « Pour le mot de geste ou de « chanson de geste, peut-être le doit-on à Lambert le Cort, qui, s'étant « beaucoup servi de Quinte-Curce, *De rebus gestis ab Alexandro Magno*,

« dont il devinait le latin plutôt qu'il ne l'entendait, aura cru pouvoir « appeler *la geste d'Alexandre* un poëme destiné à retracer les actions « de ce conquérant. » (*Nouv. Revue encyclop.*)

Je me contenterai d'opposer à cette hypothèse une seule difficulté : Lambert le Court est du XIIIe siècle, et l'expression *geste, chanson de geste,* se trouve dans tous les romans du XIIe, notamment dans *Garin*.

La geste vient du bas latin *gesta, gestæ,* que sans doute l'on avait imaginé à force de voir des titres de cette forme : *Gesta Francorum, Gesta Romanorum*. On finit par en faire dans notre langue *la geste,* c'est-à-dire la chronique.

Ainsi *chanson de geste* signifierait exactement poëme tiré des annales, poëme historique, et non poëme héroïque ; cette expression, enfin, n'est pas dans le sens de *Clio gesta canens,* mais de *celebrare domestica facta*. Ou bien encore *chanson de geste* signifie *chanson de race,* parce que les héros sont répartis par groupes de famille, chaque poëme se rattachant à telle ou telle race illustre. J'ai entendu soutenir cette explication ; pour moi, je m'en tiens à la première. En effet, je ne vois pas comment la seconde pourrait rendre raison de vers pareils à celui-ci :

Ci falt *la geste* que Turoldus declinet.

Ou à cet autre qui termine le poëme du Cid :

Aqui s'compieza *la gesta* de mio Cid, el de Bivar.

Il faudrait donc dans ces locutions *la geste* et *chanson de geste,* prêter au mot *geste* deux acceptions différentes ? Le Cid d'ailleurs est un personnage isolé, qui ne se rattache point à une famille épique, et pourtant le poëme du Cid s'appelle *chanson de geste*.

VERS 139.

Dist l'arcevesques : Jo irai, par mun chef.

Sur cette non-élision de l'*o,* voyez l'explication donnée p. CLXI de l'Introduction.

VERS 149.

Gaulter desrenget les destreiz e les tertres.

Desrenger, parcourir. Les Anglais disent encore *to range* : « She exa-

« mined the cavern, *ranged* through every alley of the neighbouring « wood. » — « The spectre, as she *ranged* along the antique galleries, « uttered an incoherent mixture of prayers and blasphemies. » (Lewis, *The Monk.*)

Desrenier est le même mot que *desrenger;* la racine est *resne,* et ce verbe se prenait au figuré, comme nous y prenons *aller à bride abattue.*

Vers 186.

Or e argent, pailies e ciclatuns.

« *Ciclaton,* dit M. Fauriel, long manteau de soie ou de toute autre « riche étoffe. M. Reinaud le fait venir, avec raison, je crois, de *sega-* « *laton,* qui a la même signification en arabe. » (*Glossaire des Albigeois.*)

J'admets la définition jusqu'à un certain point, mais je repousse l'étymologie. Je n'irai chercher les étymologies françaises dans l'arabe que lorsqu'elles me manqueront dans le latin.

Il ne suffit pas que *segalaton* soit arabe pour que *ciclaton* en vienne; pourquoi ne serait-ce pas lui qui viendrait de *cyclaton?* Si nous avons rapporté des mots de l'Orient, nous y en avons porté aussi.

Ciclaton me paraît l'accusatif latin *cyclatum* ou *cyclatem,* de *cyclas.*

Cyclas est, non pas un long manteau, mais une robe de soie ornée d'une bande de pourpre ou d'or tout autour : *circulata palla.* (R. *κυκλος.*)

Juvénal parle de ce vêtement dans sa VIe satire :

Hæ sunt quæ tenui sudant in cyclade.

Sur quoi le commentateur Britannicus dit : « Cyclas est vestis mu- « liebris tenuissima et rotunda. » Il serait difficile qu'une robe fût carrée, et Ducange, au mot *Cyclas,* prouve par des textes nombreux que la cyclade ou le cyclaton était à l'usage des hommes aussi bien que des femmes.

Rien de plus fréquent que ce mot *cyclaton* dans les écrivains du moyen âge, où il est défiguré par cent orthographes bizarres. J'observerai seulement que *cyclaton,* après avoir désigné dans l'origine un vêtement, était devenu aussi le nom de l'étoffe dont on avait coutume de le tailler, ou du moins la bande circulaire qui le caractérisait.

« Capa Johannis Maunself de panno aureo qui vocatur *ciclaton*. » (*Monasticon Angl.*)

VERS 190.

Les amirafles e les filz as cunturs.

Le *contour* est une assemblée de conseillers, un sénat.

C'est aussi un membre de cette assemblée, comme en français le mot *conseil* a les deux sens : on assemble le *conseil*; monsieur un tel est son *conseil* dans cette affaire.

Ce mot est de la famille du verbe *contourner*, parce qu'on supposait tout sénat siégeant en rond. (Voyez DUCANGE au mot *Contorneriæ*.)

L'auteur de la vie de Jésus-Christ :

Lors Herodes a demandé
Ses chevaliers ses vavassours
Et ses princes et ses *contours*.
. . . .
Li autre prince et li *contour*
Qui dou pople estoient seignour
Devant eux font venir Jhesu,
Si li demandent : qui es tu?

Les *contours* sont presque toujours cités dans les énumérations parmi les rois, ducs, princes et chevaliers :

Atant (Yseult) est del mostier issue;
Li rois, li prince, *li contour*
L'enmeinent el paleis haltor.
(*Tristan*.)

Oïr la doivent roi et duc et *contor*.
(*Auberi le Bourguignon*.)

Les *contours* sont aussi nommés dans Chaucer, dans le prologue du Conte du chevalier (*Canterbury tales*), au vers 361. Le savant Tyrwhitt sur ce mot avoue son insuffisance et son embarras : il finit par supposer que *contour* est pour *comptour*, et signifie les intendants, *stewards*.

M. F. Michel, dans son glossaire du *Roland*, interprète *contour* par *comte*.

VERS 206.

Dunez m'un feu, ço est le colp de Rollant.

Dunez m'un feu, un fief, une grâce valant un fief.

Notre langue n'ayant pas de mot terminé par un *v*, je n'ai point imprimé *fev;* mais il doit être bien entendu que l'*u* final de *feu* est consonne, et ne fait point diphthongue comme dans *feu*, *ignis*. Il faut prononcer ici *un fé:*

E a mei venget reconoistre sun feu.
(IV, 284.)

Ce vers est au milieu d'un couplet établi sur l'assonance *é*.

Devant une voyelle, reparaît le *v* ou l'*f* étymologique : *févé* est le même nom que *fieffé*, comme *fev* est le même mot que *fief*.

Ducange donne les formes *fevus*, *fevum*, et même *fevis*, qui se trouve dans un acte du XII[e] siècle. *Fevones* sont les *fiévés* ou *fieffés*. (In *Feudum*.)

VERS 232.

Jo cunduirai mun cors en Rencesvals.

Et plus loin, v. 441 :

En Rencesvals irai mun cors juer.

Mon corps, périphrase pour *moi*. On disait de même *vostre corps*, *son corps*, etc.

Pere, dist Yvorine, *vo cors* si m'engenra.
(*Baudoin de Sebourg*.)

S'ossi grant peur aviez, pardieu, que *mes cors* a.
(*Ibid.*)

Vous n'en istriez de l'orine
Du pere : *vostre cors* ne fine
Toujours tousjours de besogner.
(*Pathelin*.)

Cette périphrase est un vestige des habitudes latines. Les Latins employaient *corpus* d'une façon analogue :

Huc delecta virûm sortiti corpora furtim
Includunt cæco lateri.....

(*Æneid.* II, 18.)

Et c'était un emprunt fait aux Grecs :

Σῶμ' ὑφεῖς ἀλγηδόσι.

(Euripid. *Med.* 24.)

« Livrant *son corps*, se livrant à la douleur. »

L'espèce de juron ou plutôt d'exclamation *cordieu* devrait s'écrire *corps Dieu!* c'est-à-dire *corps de Dieu!* comme les Italiens jurent *corpo di Bacco!* C'est la même chose que *Dieu!* tout simplement. Baudoin dit à Élie, parlant de l'arbre de la science :

Chieu arbres la endroit, voir, je ne l'ainme mie,
Car le fruit qui fut sus nous a mis en hasquie,
En paine et en labour : *li corps Dieu* le maudie!

(*Baudoin de Sebourg*, ch. xv, p. 53.)

Que Dieu le maudisse.

Vers 245.

Carles li magnes vielz est e redotez.

Redoté, c'est-à-dire, *tourné à redos*, *redorsatus*, qui marche à reculons dans la vie, qui retourne à l'enfance :

Sur li *a redos* se seoient
Deus autres vieilles qui estoient
Bien tant ou plus espoentables
Et horribles et redoutables.

(Ducange in *Redorsare.*)

Nous avons très-mal fait le verbe actif *radoter* : 1° parce que la racine n'est pas *re-adoter*, mais *re-doter* pour *re-dosser*; 2° parce que le sens exige absolument la forme passive : *être redoté* ou *redossé*, *redorsari*. L'étude de notre langue primitive découvre mille exemples de ces expressions refaites par notre langue moderne, au mépris de l'étymologie et à la honte de la logique.

Il ne faut pas confondre *être redoté*, racine *dorsum*, avec *être redoublé*, racine *dubitare*.

VERS 296.

Cil tient la tere entresqu'a Scamarine.

Les rajeunisseurs ont substitué *Samarie* à *Scamarine*, qui ne leur représentait rien. Ils tâchent toujours, en pareille occasion, de trouver un mot qui ait quelque peu la physionomie du mot qui les embarrasse, et alors substituent sans hésiter le second au premier ; par exemple, pour *Vauterne* ils mettent *Valence ;* pour *Fizer, Cypre ;* pour des *canelius*, des *chevaliers*, etc. etc. C'est là tout leur procédé : il n'est pas bien raffiné.

Le texte de Venise :

Il tent la terre entresques a la marine.

Σκαμάρεις en grec, en bas latin *scamares* ou *scamaratores*, signifie des pirates, des *escumeurs* de mer. « Latrones insequitur quos vulgo « *scamares* appellabant... et plerisque abactoribus, *scamaris*que et latro« nibus undique collectis... » (JORNANDES, *de reb. Get.* 58.) *Voy.* DU CANGE à *Scamares*.

Scamarie serait donc, d'après l'étymologie, la ville des pirates.

Je trouve dans l'Atlas catalan, publié par M. Buchon, une ville de *Scamor* en Suède. (*Texte de l'atlas*, p. 44.)

VERS 312.

Josqu'a un an aurum France saisie.

Jusqu'à est employé dans l'ancienne langue comme aujourd'hui *avant, d'ici à*. Lancelot, à la recherche de la reine Genièvre, en demande des nouvelles à un nain qu'il rencontre conduisant une charrette ; le nain perfide répond :

Se tu vielx monter
Sur la charrete que je main
Savoir porras *jusqu'à demain*
Que la reine est devenue.
(*Rom. de la Charrette.*)

Vers 317.

Greignor fais portet par giu quant il s'enveiset.

S'enveiser, forme normande, pour *s'envoiser*. Racines *in* et *otium*, comme qui dirait *inotiari*.

Otium a dû former en français *oise*, que je n'ai jamais rencontré à l'état simple (à moins que ce ne soit *eise* ou *aise* : être à son aise, *esse in suo otio*), mais qui subsiste dans *oiseux, oisif*.

Je ferai tout de suite observer que la forme moderne *oisir* est très-mal écrite *loisir;* il faudrait écrire *l'oisir*. *Le loisir* est un barbarisme par réduplication d'article, comme le lierre, le lendemain, le loriot, le landit, etc. C'est *l'hierre* (hedera), *l'en demain* (in domani), *l'oriol* (oriolus), *l'endit* (indictus dies).

Dans *s'envoiser,* le *v* est une euphonique intercalaire. *S'envoiser,* c'est se livrer à son loisir, s'amuser. Un poëte, écrivant un traité de l'amour, dit à qui il le destine :

Uns juvencel numeement
Recevra ce nostre present
Pur enveiser e pur aprendre.
(*Le Donnez des amans;* intr. du *Tristan*, p. 65.)

« Un jeune homme recevra ce mien présent pour s'amuser et s'instruire. »

Envoisié, gai, l'air ouvert.

Tristan, chez le roi Houel, était habituellement si mélancolique et sombre que nul n'osait lui parler, non pas même pour lui demander son nom : « Ung jour advint que le roi Houel seoit au menger, si veoit « Tristan *envoysié* plus que il n'avoit oncques mais fait; si luy dist : Sire, « s'il vous plaisoit, vous me diriez vostre nom, car tous ceulx de ceans « le desirent assavoir. » (*Tristan*, éd. de 1532, in-folio, fol. 131 v°.)

Vers 327.

Se ne l'asaill, dunc ne faz jo que creire.

Faz-jo est au présent indicatif de *faire* (fari) et non de *fere* (facere) : « non loquor quod credant. »

Trop est, *fait elle*, amors deables.
(*Partonopeus*, v. 4037.)

Ha, *fais-je*, mon amy Guillaume,
. . . .
Vous estes, *fais-je*, du lignage
D'icy entour plus à louer.
(*Pathelin.*)

Helas! ce n'est pas maintenant,
Ferez-vous, qu'il faut rigoller!
(*Ibid.*)

Ce verbe *faire* avait produit le substantif *enfances*, c'est-à-dire légendes, tradition, comme *infari*, *infantiæ*, sans nul rapport au sens moderne de ce mot. (Voyez la note, p. XCI de l'Introduction.)

Je n'ai jamais rencontré le verbe *faire* construit après le pronom personnel : au contraire, c'est toujours le pronom qui suit le verbe. On ne trouve pas *je fais*, *je fis*, *je ferai*, mais *fais-je*, *fis-je*, *ferai-je*. C'est *inquam*, et non pas *dico*.

VERS 339.

E gunfanuns blancs e blois e vermeils.

Sur le mot *bloi* voyez la note au vers 339 du chant II.

S'agit-il ici de trois espèces de drapeaux, chacun d'une seule couleur, ou bien de drapeaux tricolores?

La question paraît décidée dans ce dernier sens par le vers 659, où Gautier de Luz frappe le drapeau d'Estorgant de manière

Que tut li tranche le vermeil et le blanc.

Il ne restait plus que le bleu; donc le drapeau était tricolore. Mais d'un autre côté, le vers 184 du III[e] chant appuierait l'avis contraire :

El cors li met tute l'enseigne bloie.

Cette enseigne était exclusivement bleue; donc les trois couleurs n'étaient pas réunies, au moins sur le drapeau de Grandogne.

Au chant III, v. 361, on voit que les Français avaient également *des gonfanons blancs et vermeils et blois*. Il est clair que ces drapeaux n'avaient pas alors la valeur d'un signe de ralliement; on ralliait les

siens par le son connu d'un cor; les gonfanons lacés à l'extrémité de chaque lance ne servaient que d'ornement militaire, comme encore aujourd'hui les flammes de nos lanciers. Il n'en est pas moins piquant de voir nos couleurs nationales assister, réunies ou séparées, à la bataille de Roncevaux.

VERS 401.

Sucurrat nos li reis od son barnet.

Cette situation est manifestement imitée dans *Agolant* :

Par foi, Hiamont, trop par as mal erré
Quand sans ton pere t'es a Karlon mellé;
A molt grant blasme, voir, vos sera torné,
Car ci François ne sunt mie emprunté :
Bien nos chalengent la lor grant herité.
Ja ci damages nen iert mes restoré;
Perdu avez du mieux de vos barné;
Et car or soit vostre olifant soné :
Li rois l'orra a Rise la cité,
Secorra vos, ja nen iert retorné,
Ou se ce non, mal somes atorné.
. . . .
Hiamont l'entent, si a fet un sospir,
Prent l'olifant, ne puet mes consentir;
Si l'a soné par merveillos aïr;
Rise fut loing, ne le puet en oïr!
(*Agolant*, ap. BEKKER, p. 172.)

VERS 409.

Je vos plevis tuz sunt a mort livrez.

La version des *Rois* s'exprime dans les mêmes termes précisément : il semble que l'un des deux textes soit la reproduction de l'autre :
« Lores dist Jonathas a son esquier : Baldement alum : bien le sa-
« chiez que Deus les ad a mort liverez. » (p. 46.)

VERS 453.

Sire compains, amis, ne l' dire ja.

Remarquez dans ce vers l'emploi de l'infinitif, au lieu de l'impéra-

tif. Cette forme de commandement moins dure que l'autre, était une délicatesse de langue empruntée aux Grecs. Les exemples en sont fréquents dans ce poëme et dans le livre des *Rois*.

Jonathas dit à Saül : « *Ne pechier* pas, bel sire, en tun serf David. » (*Rois*, p. 73.) « Ne pecces, rex. »

« Respundi nostre Sire : *N'esgarder pas* a sa chiere ne a sun cor« sage. » (p. 59.) « Ne respicias vultum ejus. »

« *Ne t'esmerveiller* de ce que tu oz que la sorciere Samuel suscitad. » (*Rois*, III, glose.)

« *Ne quider* pas, bel sire, que tuz vos fiz seient occis. » (p. 166.) « Ne æstimet dominus rex meus quod..... »

Toutes ces formes respectueuses conviennent d'un fils à son père, de l'homme à Dieu, de l'inférieur au supérieur.

Cette finesse semble déjà perdue au XIII[e] siècle, le ms. 154[4] n'a point conservé cette tournure ; au lieu de :

Sire compains, amis, ne l' dire jà.

il met :

Sire compains, et vos ne l' direz jà.

Le ms. 7227[5] refait la fin du vers :

Sire compains, traiez vous en ença.

Notre langue moderne conserve encore un vestige de cet emploi de l'impératif dans ces formes de locutions : *voir* l'ouvrage de....... *comparer* cette méthode avec telle autre ; *prendre* tous les matins un paquet de rhubarbe ; etc. Ce sont des injonctions sous réserve du bon plaisir de celui à qui elles s'adressent, et d'une exécution facultative. (Voir la note sur I, 196.)

Vers 463.

Iceste espee fut à noble vassal.

Voici comment ce passage est donné par le manuscrit de Paris (fol. 3 r°, col. 1) :

Fier de tespee, et je de Durandart
Ma bonne espee que Karles me donna ;
Se je i muir, dire puet qui l'aura :
Iceste espee vassaus hom la porta.

On voit qu'en cet endroit le paraphraste a, contre son ordinaire, suivi d'assez près le texte de Theroulde. Je ne lui ai emprunté que les deux premiers mots de son vers pour restituer le vers défiguré dans le manuscrit d'Oxford.

Dans le troisième chant, Roland à l'agonie s'exprime presque dans les mêmes termes; il dit à Durandal :

Mult bon vassal vos a lung tens tenue!

Vers 478.

Par penitence les cumandet a ferir.

Ce passage a été copié et maladroitement paraphrasé dans *Agolant :*

Dist l'Apostoile : Or me laissez parler.
Veci paien qui nos voelent mater;
Ne vos puis pas longuement sermoner :
Dex vint en terre por son pueple saver....

(Ici trente vers de narration sur la vie et la mort de Jésus-Christ, parce que le temps manque pour sermonner :)

Qui or ira sur Sarrazins ferir
Et le martire voudra por Deu sofrir,
Dex li a fet paradis aovrir :
La le fera coroner et servir
Et a sa destre le fera aseïr.
Toz vos pechiez, sans bouche regehir,
Voeil hui sur moi de part Deu desservir:
La penitence sera de bien ferir.

On croit que l'auteur va s'arrêter, ayant dit l'essentiel. Point! le discours continue pendant une page. L'évêque bénit les troupes avec e bras de S. George enveloppé dans une étoffe précieuse, et puis il leur répète, de peur qu'ils ne l'aient déjà oublié :

Bon chevalier, or chevauchez avant
Et si soiez seur et combattant;
Paradis est overt des l'ajornant :
La nos attendent li anges en chantant,
Contre vos ames vont grant joie menant.

Adonc s'en vunt François resbaudissant,
Et vont le pas l'un à l'autre prenant.
(*Agolant*, ap. Bekker, p. 185.)

VERS 515.

Kar chevalcez a quant que vous puez.

Quanque, syncope de *quant*[*umcum*]*que*. *A* désigne le mode d'action : « Destrui Amalech e *quanque* a lui apent; oci e tue *quanque* i trou- « veras. » (*Rois*, p. 53.)

VERS 524.

Brochent ad ait pur le plus tost aler.

Ait ou *eit*, apocope de *espleit à espleit*, c'est-à-dire *enixè*, à toute force, à outrance :

Point le cheval, lesse curre ad espleit.
(V, 282.)

Trestut seit fel ki n'i fierge ad espleit.
(V, 294.)

Sur *espleit*, *espleiter*, qui signifient *diligence*, *se diligenter*, voyez la note I, 395.

VERS 525.

Si vunt ferir, que ferient il el ?

El est la transformation de *al*, apocope d'*alind* :

Espee out a sun lez od un pont de cristal;
Unkes mielz ne trenchad Curtein[1] ne Durendal,
E chalces out de fer. Pur quei en dirrei or *al*?
Meillurs ne chalçot unkes Rollans l'emperial.
(Le *Roman de Horn*, cité dans le glossaire du *Charlemagne*, par M. F. Michel, au mot *Rollant*.)

Theroulde a employé *el* dans deux autres endroits :

Ferez, paien, por *el* venud n'i estes.
(V, 134.)

[1] L'épée d'Ogier le Danois.

Si 's unt laisez : qu'en ferient il *el?*
(IV, 566.)

Mais le poëte voulant employer cette locution dans un couplet rimé en *u*, à *el* substitue *plus* :

Si chevalcerent : que ferient il *plus?*
(IV, 417.)

Voici quelques autres exemples de ce mot *el*, qui dénote un texte d'une haute antiquité. Je ne crois pas qu'on le rencontre dans un texte du XIIIe siècle.

Charlemagne et les Français, saisis de frayeur de voir le palais où ils sont et dont ils ignoraient la merveilleuse structure, tourner au vent comme une aile de moulin, tombent par terre et se bouchent les yeux. Encore que toutes les portes soient ouvertes, ils ne peuvent s'enfuir. Alors s'avance le maître de cet étrange palais, le roi Hugon :

E ad dit à Françeis : Ne vus desconfortez.
— Sire, dit Karlemaines, serrat ja maïs *el?*
(*Voyage de Charlemagne*, p. 16.)

« Sire, dit Charlemagne, y aura-t-il encore quelque autre chose, « quelque autre prodige? »

Sire, dist Karlemaines, er seir nus hebergastes :
Del vin e de *el* asez nus en donastes.
(*Ibid.* p. 27.)

« Vous nous avez donné beaucoup de vin et d'autres choses. »

Les rajeunisseurs de *Roland* n'ont eu garde de conserver *el* qui n'eût pas été compris, et qu'eux-mêmes sans doute ne comprenaient pas. Ils ont changé l'hémistiche.

El subsiste encore dans l'anglais sous cette forme, *else*.

Mais Chaucer et Spencer disent toujours *elles*.

VERS 595.

Nostre Franceis n'unt talent de [s'en]fuir.

Remarquez l'emploi de la forme *nostre*, au pluriel, pour *nos*. En revanche, rien n'est si fréquent que *nos* au singulier. Cela vient de ce que *nos* est par apocope ou abréviation de *nostre*, qui était la forme

commune aux deux nombres, comme en latin, où *noster* et *nostri* diffèrent seulement par la terminaison. Le temps et l'usage ont fixé *notre* pour le singulier et *nos* pour le pluriel, mais c'est par l'arbitraire plutôt que par l'étymologie.

VERS 603.

Tute li freint la bocle de cristal.

C'est-à-dire la boucle (*umbonem*) ornée, couverte de pierres précieuses. « CRISTALLUM, lapis pretiosus de quo ignis est producendus. » (DUCANGE.)

Cristallier, lapidaire, joaillier : « Il puet estre cristallier à Paris qui « veult, c'est assavoir ouvriers de pierres de cristal et de toute autre « maniere de pierres naturaux. » (*Registres de la ch. des compt.* ap. CANG. in *Cristallum.*)

VERS 619.

Que [mort] l'abat, cui qu'en peist ou cui non.

M. F. Michel écrit par un *q* : « Qui qu'en peist ou qui non. »

Cui ou *qui*, la prononciation était la même, d'où vient que l'écriture les confond souvent. Mais il est bon de maintenir la différence orthographique du nominatif et du datif, au moins sur le papier, si ailleurs ne se peut. On doit écrire *qui qu'en grogne, qui qu'en pleure ou qu'en rie,* et *cui qu'en poise;* parce qu'on dit : *je pleure, je ris, je grogne,* et par la tournure de l'impersonnel : *il m'en pèse.*

Ces trois formules étaient fort usitées; les deux premières reviennent souvent dans le poëme de Theroulde. La langue moderne ne saurait traduire la concision et l'énergie de ces façons de parler.

En douce France esterez prisonnier,
Audain aurai *cui qu'en doive anuier.*
(*Gerard de Viane,* v. 2266.)

Vasaus fait il laissiez vostre penser :
Porter l'en cuid, *cui k'en doive peser.*
(*Ibid.* v. 672.)

Si ait l'onor *cui* Dex l'a destiné.
(*Ibid.* v. 1279.)

VERS 673.

Trenchet l'eschine, hunc ni out quis.....

C'est ainsi que M. F. Michel donne ce vers, et il dit dans ses observations sur le texte : « La fin de ce vers est entièrement illisible; il « faut suppléer, ce me semble, *demure*. »

J'ai rétabli le dernier mot à l'aide des deux manuscrits de Paris et de Versailles qui s'acoordent.

Voici le texte de Paris :

Tout le porfent jusqu'en la forcheure
Et le cheval; onques n'i quist jointure :
Tout abat mort el pré sur la verdure.

Versailles :

Tot le porfent tresqu'en la forcheure,
E lo cheval de ci qu'a la jonture,
Trestot l'abat el pré a la froidure.

VERS 703.

U est vostre espee qui Hauteclere a nom.

Où est, monosyllabe comme *l'ouest*.

L'ouvrier qui forgea Hauteclaire se nommait Galas, frère de Munifican, qui fabriqua Durandal et Joyeuse. L'auteur de *Gérard de Viane* attribue Hauteclaire à Munifican lui-même, en sorte que les trois épées de Roland, d'Olivier et de Charlemagne auraient été sœurs.

Comment Hauteclaire vint-elle en la possession d'Olivier? Nous l'apprenons dans *Gérard de Viane*. Il faut savoir d'abord que Roland et Olivier, qui furent depuis si tendrement liés, firent connaissance par une querelle, sous les murs de Vienne, à propos d'un faucon. Peu de jours après, ils eurent un duel à mort, à l'occasion de la belle Aude, sœur d'Olivier, que Roland voulait épouser malgré tout le monde. En cette affaire, un bon vieux juif, nommé Joachin, fournit à Olivier la meilleure armure possible, une armure dont les pierreries seules valaient *plus que la ville de Mâcon!* (*Gérard de Viane*, v. 2078.) Mais Roland brisa l'épée de son adversaire au-dessous de la poignée. A cette nouvelle, Joachin accourt avec une autre épée, celel-ci provenant de la succession du fameux empereur roma in

Closamont, inconnu à M. le Beau. Mais il faut laisser parler le poëte :

Quant li Juis entendit la criee
Ke Olivier ot brisiee s'espee,
A son ostel s'en va sans demoree,
Une en aporte que molt fut onoree,
Plus de cent ans l'ot li Juis gardee;
Closamont fu, k'iest de grant renomee!
Li empereur de Rome la loee.
Il la perdit el bruel, soz la ramee,
En la bataille ke molt fu redotee,
Lai ou l'ocist Maucon de Valfondee:
Il chaït jus quant la teste ot copee;
Fors de son fuere colat la bonne espee;
L'erbe fu drue ke dessuz fu versee;
Apres lons tans l'orent faucheor trovee :
Une des faus lor ot par mi copee.
Kant il la virent, si l'ont sus relevee,
Si l'ont a l'apostole de Rome presantee.
Il la vit bele et de lettres doree,
Et le point d'or dont el fut enhoudee;
En l'escriture ke il at regardee
Trovat escrit (c'est verité provee)
Ke Hauteclaire avoit a nom l'espee
Et dedans Rome fut faite et compassee :
Munificans l'avoit faite aduree
Ce fut uns maistres de molt grant renommee.
Li Apostoiles fist bien forbir l'espee,
Enz ou tresor S. Piere l'at gardee;
Pepins l'en traist, de France la loee,
Kant corone ot premieremant portee;
Au duc Beuvon la donat en sodee,
Et li dus lot a celi Juis donee,
Car il en ot d'avoir une mule troussee.
Des lor que ci l'ot li Juis gardee;
On puis n'oist nus parler de l'espee
Jusqu'a cele oure ke il l'at presantee
A Olivier, ou fut bien aloee,
Li fil Renier de Genes.

(*Gerard de Viane*, v. 2671, ap. BEKKER.)

« Quand le juif ouït la criée qu'Olivier avait brisée son épée, il court à son logis et en rapporte une bien illustre! Le juif l'avait gardée plus de cent ans; elle avait appartenu à Closamont, le célèbre empereur de Rome. Closamont la perdit au bois, sous la ramée, dans cette bataille terrible où le tua Maucon de Valfondée. Closamont quand il eut la tête coupée, tomba; la bonne épée coula de son fourreau, l'herbe épaisse la recouvrit. Longtemps après des faucheurs la trouvèrent, elle leur coupa même une faux en deux: ils la ramassèrent, et l'allèrent présenter au pape, qui la vit belle, avec des lettres d'or sur la lame, et emmanchée d'une poignée d'or. Jetant les yeux sur l'inscription, il y trouva (c'est vérité prouvée) que l'épée s'appelait Hauteclaire, faite et compassée à Rome, et trempée par Munificans, un maître de grande renommée. Le pape fit bien fourbir l'épée et la garda dans le trésor de S. Pierre. Pepin l'en fit sortir, Pepin de France la louée, pour le jour de son couronnement; puis il la donna au duc Beuves, et le duc la céda à ce juif qui lui en donna une mule chargée de richesses. Depuis lors jusqu'à cette heure la garda le juif, et nul n'en avait ouï parler, jusqu'au jour qu'il en fit présent à Olivier, le fils de Regnier de Gênes, qui la rendit glorieuse. »

VERS 704.

D'or est li hels e de cristal li punz.

Le *heut* de l'épée est la même chose que la poignée : dans son duel avec Roland, Olivier brise son épée auprès du *heut* :

De leiz le heut brise la bonne espee.
(*Gerard de Viane*, v. 2558.)

Il envoie bien vite un messager en demander une autre à son oncle :

Vai a Viane tost et isnelement
Et di Gerard mon oncle le vaillant
M'espee est fraite joste le *heux* devant.
(*Ibid.* 2627.)

Le messager s'acquitte de sa commission en ces termes :

Par moi vos mande Olivier le vaillant
S'espee est fraite joste le *poing* d'argent.
(*Ibid.* 2645.)

Heut avait formé le verbe *enheuder* ou *enhouder*, c'est-à-dire *emmancher*.

Veez m'espee ki d'or est *enheldie*.
(*Roland*, ch. II, v. 306.)

De ces espees *enheldees* d'or mier.
(*Ibid.* V, 621.)

VERS 712.

Trenchet le cors e [la] bronie safree.

La *brogne* est la cuirasse. *Bronn*, en celtique, sein, mamelle, poitrine; *bronna*, donner à teter.

De *bronn*, le bas latin *brunea*, *brunia* (voyez DUCANGE); et de *brunia*, le français *brogne*.

Cette étymologie me paraît préférable à celle qui tire *brunia* de *brunus*. Le métal des cuirasses n'est pas brun; il est blanc et brillant. Une bonne étymologie d'ailleurs est une définition : par conséquent elle doit présenter la qualité constitutive, essentielle, de l'objet défini. Or, le casque, le haubert, la cotte de mailles sont d'acier comme la cuirasse, mais la cuirasse seule défend la poitrine : c'est pourquoi elle seule s'appelle *brogne*.

Saffré : cet adjectif signifie orné d'orfrois. L'orfroi (*aurum phrygium*, *aurifres*) est du fil d'or, et, par extension, tout ouvrage qui en est fait : des franges, du galon, une certaine étoffe de soie brochée d'or et d'argent dont on fait la croix sur les chasubles des prêtres, etc., tout cela est de l'orfroi. « Item un chasuble blanc, a fleurs de lis, dont « l'*orfroi* est semé de perles.... » (*Inv. de la Sainte-Chapelle*, ann. 1376.)

« *Saffrum*, dit Ducange, idem quod *aurifres*, » et il cite en preuve ce texte : « Floquetum cum *saffro*, sive *aurifres*, ante et retro deau« ratum. » De là l'épithète *saffré*, donnée à tout ce qui porte un ornement de ce genre.

Cette épithète, dans le *Roland*, accompagne presque toujours les mots *brogne* et *haubert* : on ne peut l'entendre que d'une frange d'or qui garnissait ces armes défensives, l'une enfermant la poitrine, l'autre protégeant la nuque par son voile de mailles, et revêtant, comme une pèlerine, partie des épaules (*hals-bergen*). Lorsque

M. Francisque Michel interprète *saffré*, « ciselé, » il donne pour le sens vrai un sens vraisemblable.

VERS 716.

Ço dist Rollans : [Ore] vos receif jo frere.

Roland et Olivier n'étaient jusqu'ici que *compagnons;* Ganelon le dit au vers 324 du Ier chant.

Il n'est pas sans intérêt d'observer les qualifications mutuellement échangées par les héros de Theroulde. Dans toute la partie qui précède, Olivier parlant à Roland emploie toujours cette formule de politesse, *sire compains*. Roland s'en sert aussi envers Olivier, mais beaucoup plus rarement (par exemple, II, 468); le plus souvent il se dispense de toute formule, comme pourrait faire un homme supérieur par le rang ou la renommée. C'est seulement ici que Roland, charmé des exploits d'Olivier, lui déclare qu'il le reçoit pour son *frère*, et désormais il lui en donne le nom, par exemple, au vers 19 du IIIe chant :

Ço dist Rollans : Oliver, compains, frere.

Ainsi, le lecteur voit se serrer sous ses yeux le lien d'amitié entre les deux héros, et l'occasion de cette amitié c'est la valeur. Ces nuances délicates qui nous échappent comme appartenant à une civilisation et à des mœurs qui ne sont plus les nôtres, devaient être au moyen âge sensibles pour tout le monde. A partir du moment où Roland a prononcé le vers qui donne lieu à cette note, Roland et Olivier jouent, dans le poëme, le rôle de Nisus et Euryale dans l'*Énéide*.

Ce titre de frère d'armes n'était point alors un vain mot, une formule sans effet : il établissait une parenté sérieuse, et souvent un lien plus fort que celui de la parenté de la chair.

La fraternité d'armes a de tout temps été en usage chez les peuples les plus barbares comme chez les plus civilisés. Chez les premiers, on consacrait cette alliance en buvant du sang l'un de l'autre; chez les seconds, par l'échange ou simplement par le contact des armes. Ici Roland n'en demande pas même tant : il déclare Olivier son frère d'armes parce qu'il le voit d'une bravoure égale à la sienne propre. (Voyez sur les frères d'armes la dissertation de DUCANGE à la suite de Joinville.)

VERS 732.

Par artimal l'i cundoist Jupiter.

Tout le moyen âge était persuadé que les dieux du paganisme étaient autant de démons qui pendant longtemps avaient trouvé l'art de surprendre l'adoration des hommes, et que le christianisme avait remis à leur place. Cette opinion remonte aux premiers siècles de l'Église : elle est formellement énoncée dans Origène, qui reconnaît même à Antinoüs la faculté d'opérer des miracles. Tatien nomme Jupiter le chef des diables; Minutius Félix cite les démons Saturne, Jupiter, Sérapis; Saturne est le pire de tous, selon Lactance. Jupiter, Mercure et certains autres diables tourmentèrent considérablement S. Martin, évêque de Tours, au rapport de son historien Sulpice-Sévère. Enfin tout le clergé tenait cette opinion. On peut lire dans l'histoire ecclésiastique d'Angleterre (*Scriptores veteres rerum Anglicarum*) l'anecdote effrayante de la diablesse Vénus, dont on a fait chez nous le dénouement de *Zampa* et la charmante nouvelle de la *Vénus d'Ille*. Les chrétiens n'avaient pas oublié de ranger parmi la cohorte infernale leur ancien persécuteur Néron, métamorphosé en un démon terrible sous le nom de *Noiron*. Rome, dans tous les romans du XII[e] et du XIII[e] siècle, n'est le plus souvent appelée que le *pré-Néron* ou *pré-Noiron*. Therouldе, qui prend Apollon et Jupiter pour des diables, ne parle pas de Néron : peut-être il était trop instruit pour accepter cette confusion de personnes, mais ses rajeunisseurs ne l'ont pas manquée :

Lor Diex maudient Apolin et Mahom,
Et Tervigan et Jupin et *Noiron*.
(*Roncevals*, ms. de Versailles.)

Tervagant chiet sor lui a une hie :
Parmi les els la cervelle est saillie,
L'arme s'en va et *Noiron* l'a saisie,
El puits d'enfer au piler la lie (*sic*).
(*Ibid.* v. 4560.)

Cundoist, au prétérit. Voy. sur III, 883.

VERS 767.

E terremoete ço i ad veirement.

Ce mot, qui n'est que le latin *terra-mota*, se retrouve dans la version des *Rois* :

« Este vus le sires i passed, e un *terremote* merveillus vendrad de« vant lui; mais ne vendrad pas li sires a cel *terremote*. » (p. 321.)

Le texte dit : « ..... Et *spiritus* grandis et fortis subvertens montes « et conterens petras ante Dominum; non in *spiritu* Dominus. »

VERS 768.

De seint Michel de Paris josqu'as Seinz.

L'église ou la chapelle de S. Michel était dans la Cité, tout proche de la Ste Chapelle. « On ignore la date précise de la fondation de cette « chapelle : Philippe Auguste y fut baptisé en 1165. » (*Paris sous Philippe le Bel*, p. 402.) L'abbé Lebœuf nie que cette église de S. Michel soit la même que celle où Philippe Auguste reçut le baptême.

Il faut remarquer le nom de la ville de Sens traité comme un pluriel : « Josqu'*as Sens*, » jusqu'aux Sens. En effet, *Sens* n'est que la forme en vulgaire du latin *Sen[one]s*. On devrait donc dire *les Sens*, et il paraît qu'on l'a dit ainsi dans l'origine.

VERS 769.

De Besentun tresqu'az porz de Guitsand.

Le nom de *Vesontio* avait reçu la forme vulgaire dès le VIIIe siècle, puisque dans un capitulaire de 802 on lit : « de Lingonis ad *Bissan*« *cion*. » (Ap. D. BOUQ. V, 661.)

Wissant, petit port entre Boulogne et Calais. Les notations *W*, *Gu*, sont équivalentes dans l'orthographe du moyen âge.

Wissant ou *Guissant* était sous les Romains une place d'importance : César s'y embarqua pour passer en Morinie. *Wissant* tirait son nom d'un chef gaulois, *Luttwic* ou *Ludwig* ; César, suivant l'usage constant des Romains d'approprier les noms étrangers aux habitudes de leur langue, fit de la terminaison *Witz* ou *Wiks* le mot *Iccius*, et nomme

ce lieu Portus *Iccius* ou *Ittius*[1]. Valois propose l'étymologie *white-sand*. Les Anglais, vers 1347, pillèrent Wissant et le réduisirent à l'état où nous le voyons. Bérox (au XII[e] siècle) mentionne *Wissant :*

Tant cum lis venz les puet porter
Eurent la longure de mer,
La terre estrange conteriant
Par devant *le port de Wissant,*
E par Buluingne e par Treizpors.
(*Tristan*, t. II, p. 72.)

VERS 777.

Ço est li granz doel pur la mort de Rollant.

On sera probablement frappé de la ressemblance de ce morceau avec la fin du I[er] livre des *Géorgiques*. (Voy. p. x de l'Introd.)

NOTES DU CHANT III.

VERS 2.

Paien sunt morz a millers e a fuls.

Le livre des *Rois* écrit *fulc* : « Nabal fist tundre sun *fulc.* » (p. 96.) « E ore me vint la nuvele que tes pastures tunderoient les *fulcs.* » (p. 97.)

Fulc, comme on voit, signifie *troupeau*. Racine : l'allemand *volk*, en vieux langage *fouc :*

Des que le pasteur est ferus,
Le *fouc* des berbis est vaincus.
(*Vita Christi.*)

Ce mot *fouc* ne s'appliquait pas aux troupeaux de grandes bêtes qu'on

[1] Sur l'identité de *Wissant* et de *Portus Iccii*, voyez Ducange, introd. du glossaire, p. II, col. 1 (nouv. édit.), et 28[e] dissertation sur Joinville.

dit en latin *armenta* : « On ne dit pas fouc de vaches ne fouc de che- « vaux, mes on dit bien fouc de pourqhiaux et fouc de brebis. » (Cité dans Ducange au mot *Foucagium*; *foucagium* exprimait le droit de faire paître un fouc.) « Item, le foucq d'awes (d'oues, d'oies), dont le foucq « vault xxv awes. » (*Ibid.*)

Fulc paraît l'étymologie de *foule*. Les païens meurent par milliers et par foules.

VERS 11.

Li reis Marsilie od sa grant ost lor surt.

Leur *sourd*, du verbe *sourdre*. Marsille et son armée sortent de terre, comme une source qui jaillirait sous les pieds des chrétiens. Il est impossible de rendre dans notre langue moderne l'énergie de cette métaphore.

« Une bataille *surst* vers ces de Israël. » (*Rois*, p. 74.)

Surst est au prétérit, syncope de *sursit*, lequel est lui-même une syncope de *surrexit*; *surt* est au présent. (Voy. sur III, 883.)

VERS 29.

Male cancun n'en deit estre cantee.

Cette préoccupation de la postérité, si naturelle à toutes les grandes âmes, est plusieurs fois exprimée dans ce poëme. Ce vers fournit, en outre, un témoignage de la forme sous laquelle la tradition circulait: c'était sous la forme de vers chantés, d'une *chanson* épique. De là cette expression qui ne trompe plus aujourd'hui personne, *la Chanson de Roland*, par laquelle on a longtemps entendu des couplets sur Roland.

VERS 50.

Li arcevesques cumencet la bataille.

Il ne sera pas sans intérêt de comparer au portrait de l'archevêque Turpin, par Theroulde, le portrait de l'évêque de Bayeux, Odon, frère de Guillaume le Conquérant, tel que Wace nous le montre au milieu de la bataille d'Hastings. Les Normands hésitaient au bord d'un fossé :

Quant Oedes, li boen corunez
Ki de Baieues ert sacrez,
Poinst; si lor dist : Estez, estez!
Seiez en paiz, ne vos movez;
N'aiez poor de nule rien,
Kar se Dex plest, nos veincron bien!
Issi furent asseuré :
Ne se sunt mie remué.
Odes revint puignant arriere
U la bataille esteit plus fiere :
Forment i a le jor valu!
Un haubregeon aveit vestu
De sor une chemise blanche;
Ce fut li cors, juste la manche;
Sor un cheval tot blanc seeit;
Tote la gent le congnoisseit :
Un baston teneit en son poing,
La u veeit li grant besoing
Faseit li chevalier torner,
Et la les feseit arrester;
Sovent les faseit assailir,
E sovent les faseit ferir.
(*Roman de Rou*, v. 13253.)

VERS 82.

Pramis nus est : fin prendrum a itant.

A itant, à tant, ou à autant. La version des *Rois* emploie de même *dunc* ou *idunc* construit avec *à* pour dire *alors* : « E sis peres fud *à* « *idunc* en la plus luingtaine partie de Gabaa. » (p. 45.) « L'arche fud « *à idunc* od els. » (p. 47.)

VERS 128.

N'i ad eschipre qui cleimt se par loi nun.

Eschipre, un matelot, *vir nauticus*.

« E li reis Yram enveiad ses humes ki *eschipre* furent bon. » (*Rois*, p. 271.) « Misitque Hiram in classe illi servos suos viros nauticos. »

D'*eschipre* vient *équiper, équipage*; on devrait dire, à la rigueur, *équiprage*, *équiprer*.

VERS 211.

De l'oree selle les dous alves d'argent.

Les *auves* ou *aubes* étaient les deux éminences de la selle, l'une devant, l'autre derrière. Mathieu Paris dit d'un cavalier qu'une flèche l'a cloué à l'aube de sa selle. (Cf. CANG. in *Alva*, et *Alba.*) Cotgrave donne aussi ce mot *aube*.

VERS 220.

L'un gist sur l'altre e envers e adenz.

Envers, inversus, « renversé sur le dos. » *Adens*, *adent* ou *asdens*, la face contre terre, aux dents, sur les dents.

« E il (le sénéchal du roi Achab) cume il cunut Helie, chaïd adent « devant lui. » (*Rois*, p. 314.) « Cecidit super faciem suam. »

Chaent adenz, chaent envers.
(*Roman de Rou*, I, p. 348.)

Adent avait produit *adenter* :

Lors vient li borjois, si l'adente
Tot estendu encontre terre.
(MÉON, *Fabliaux*, IV, p. 185.)

Rien ne remplace dans la langue moderne ces deux mots rapides et énergiques : nous sommes obligés de recourir à des périphrases.

Je cherche toujours où sont les bénéfices de nos réformes, et souvent je ne trouve rien.

VERS 300.

Li arcevesques les ot cuntrarier.

Quatre vers plus bas, « ne vos *cuntraliez*. » Cette forme *contralier* est la plus usitée alors et la plus conforme à l'étymologie : *contra alium* (*stare*), mais les liquides *l* et *r* se suppléent continuellement : la vieille langue disait *mérencholie* et *mélancholie*; Wandali, les *Wandres*, dont nous avons refait les *Vandales*; la première forme de *matelas* est *materas* (DUC. in *Materacium*) ; *luscinia* a fait *rossignol*; de *titulus*, *attitré* : le livre des *Rois* dit *atitelé* (p. 2); il n'emploie aussi que *fortelesce* pour *forteresse*, etc.

Vers 312.

Enfuerunt en aitres de musters.

Ce mot, dérivé du latin *atrium*, signifiait *parvis* : le parvis intérieur et extérieur du temple des Juifs; le parvis d'une église : « Les altels « que Manasses out fait faire as dous *aitres* del temple. » — « L'*aitre* qui « fut plus prucein al temple fud li *aitres* as pruveires. » — « Dediad li « reis la meited de l'*aitre* ki est devant le temple. » (Le livre des *Rois*.) — « Le roi Gontran fist occir Arnulphe en l'*aitre* S. Martin de Tours. » (*Chroniq. de S. Denis*, t. I, fol. 58.) On appelle encore à Rouen l'*aître Nostre-Dame* le parvis qui est devant la grande porte de cette cathédrale.

« La place qui est ordinairement devant les églises servait autrefois « et sert encore aujourd'hui de cimetière, particulièrement à la cam- « pagne. De là le mot *atre* signifie cimetière dans le Boulenois. A Metz, « le peuple dit *atrie*. » (Sainte-Palaye, *Gloss.* t. I.)

Vers 318.

Grans trente liwes l'oïrent il respundre!

Roland paraît avoir été célèbre comme sonneur d'olifant par la vigueur de ses poumons et la longueur de son haleine; car dans le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, invité de *gaber* à son tour, voici comme il s'exprime :

Dites al rei Hugun qu'il m' prestet sun olifant,
Puis m'en irai la fors en cel emplain :
Tant par ert fort m'alaine e li vent si bruant
Qu'en tute la citet, que si est ample e grant,
N'i remaindra ja porte ne postis en astant,
Ne quivre ne acer, tant seit fort ne pesant,
Ke l'un ne fierge l'altre par le vent qu'ert bruant.
Mult ert fort reis Hugun, se il se met en avant,
Ke il ne perde la barbe, les gernuns en brulant (*sic*)
Et les grans peaus de martre que il ad al col enturnant,
Le peliçun d'ermin al dos en reversant.

(*Voy. de Charlemagne*, p. 19.)

« Dites au roi Hugon de me prêter sa trompe : je sortirai là dehors sur ce terre-plein ; mon haleine sera si puissante et le vent si bruyant, que dans toute cette ville si ample, il ne restera ni porte ni poterne debout. Il n'y aura ni cuivre ni acier, tant fort et pesant soit-il, qui ne s'entre-choque au vent de ma trompe. Le roi Hugon, s'il s'y expose, n'y saura si bien résister qu'il n'y perde sa barbe, ses moustaches, les fourrures de martre qui entourent son cou, et la pelisse d'hermine qui lui couvre le dos. »

Vers 336.

Ço est [grant] merveille que Deus le soefre tant!

J'ai restitué ce vers à l'aide du manuscrit de Versailles.

Ce passage (surtout les vers qui vont suivre) est très-défectueux dans le manuscrit d'Oxford ; il me paraît impossible qu'il n'y ait pas une lacune après le vers 339. Et, circonstance singulière, cet endroit n'est pas plus clair dans les textes rajeunis. Les rajeunisseurs n'auraient-ils pas eu entre les mains un texte meilleur que le nôtre ? on serait tenté de le croire. Quoi qu'il en soit, voici comment tout ce passage est donné par le manuscrit de Versailles.

Icex paroles resemblent bien d'enfans!
Bien conoissez l'orgoil qu'i a Rollans :
Il est moult baus, si est fous ses talens;
Grant merveille est qe Dex l'en est sofrans!
Ja prist il Nobles tot sans vostre comanz ;
Fors s'en issirent li Sarrasins as champs ;
Tuit s'entrocciссent a lor espiez trenchanz ;
Rolans li fiers, li hardi combatanz,
Se fist lever enz es prés verdoianz,
Saisi les cors a toz les combatanz,
Qu'il volt li sans en (? *n'en*) fust aparisanz.
Sor toz ses pers est il ore gabanz,
Apres un lievre est tote jor cornanz!
(P. 141 du ms.)

Voici le même passage dans l'édition publiée par M. Bourdillon de Genève :

Itex paroles rescemblent ben d'enfans.
Asez savez quex est li cuens Rollans :
Por un seul lievre va tote jor cornans.

C'est s'en tirer cavalièrement. M. B. use volontiers de cette méthode pour éclaircir les passages obscurs. Le manuscrit de Venise est loin d'apporter aucune lumière sur cet endroit; afin qu'on en juge, le voici dans toute la pureté de son orthographe baroque :

Anchè merveille che Deo le sofris tant!
Ça presel Noble sença nost (? vostre) comant;
Fora insi Saraçin ch'era davant;
Si combate al bon conte Rollant.
Rollant jacis cum Durindarda el brant;
Soto el cel no è çent chi olsasse durer avant,
Per una leverotta va tut li jor cornant.
(Fol. 28 r°, col. 8.)

Vers 344.

Suz cel n'ad gent ki l'osast querre en champ.

Le manuscrit d'Oxford porte seulement *ki osast*. J'ai essayé de restituer ce passage par l'addition de l'article omis sans doute; mais on obtient deux sens opposés selon qu'on rattache cette *l* au premier mot ou au second; l'équivoque, au surplus, subsiste dans le français moderne : « il n'est personne au monde *qui l'osât* appeler en duel, » ou bien : « il n'est personne au monde *qu'il osât* appeler en duel. » J'ai préféré le premier sens : il n'est pas vraisemblable que Ganelon osât accuser Roland de poltronnerie devant Charlemagne; mais bien plutôt l'accuse-t-il d'être un insolent et d'abuser de son renom de force et de vaillance, pour *gaber* ses pairs et les piquer impunément de ses railleries.

Vers 396.

E tuit rachatent encuntre l'olifant.

Et au chant IV, v. 796 :

D'un graisle cler racatet ses cumpains.

Virgile exprime cette idée par *resultare* : « Colles clamore resultant. »

Racater, c'est-à-dire *rechasser*, comme si le son heurtant contre un autre son était repoussé et rebondissait. On dit en Picardie *racacher*; *racacher* un volant. Au figuré : il m'a bien *racaché*.

De cet ancien verbe le français conserve le substantif *raquette*.

VERS 424.

Oi desertet a tant rubost exill!

Ce mot *rubost* manque dans tous les lexiques, et je ne l'ai rencontré dans aucun autre texte français; mais il me paraît être le même que *rubesto*, « sauvage, cruel, » qui existe dans l'italien du XVe siècle. Pulci en fait l'épithète d'un tremblement de terre; dans la scène où Marsille et Ganelon viennent de se mettre d'accord pour la perte de Roland, la nature fait éclater de funestes présages :

Intanto venne un terremoto *rubesto*.
(*Morgante magg.* XXV, st. 75.)

Et au chant XXVII, stance 147, parlant de Charlemagne :

Che si partì da San Gianni di Porto
Come il suon tanto *rubesto* ha sentito.

Il retourna de S. Jean-Pied-de-Port
Dès qu'il ouït le son plaintif du cor.

Ce mot descend vraisemblablement de *rubus*, buisson. *Rubeus*, *rubius*, dans le bas latin, « sauvage : » *rubia fera*, bête fauve. (CANG. *in Rubia, Roffia.*) En espagnol, pareillement, *rubio* signifie fauve. Le passage étant continuel du sens propre au sens figuré, *rubeus* a dû s'employer pour dire effrayant, terrible, *immanis;* et de *rubeus* a pu se former *rubesto*, et *ruboste*. Le texte porte très-bien écrit *rubostl*. L'*l* finale peut être une faute de copiste ou une lettre euphonique : je suis pour la première hypothèse.

VERS 528.

De lui venger ja mais ne lui ert lez.

Le glossaire du *Roland* interprète mal *lez* par le substantif *loisir;* *lez* est au participe passé de *loire*, formé de *licere*, d'où il nous reste encore l'adjectif *loisible*. Au prétérit, *il lut*, licuit :

« Pur quei *lut* en la vielz lei que li ordenez oussent muillers. » (*Rois*, p. 1.) « Pur quei lur *lut* aveir plusurs femmes. » (*Ibid.* p. 2.)

Au subjonctif : *qu'il leüst*, liceret : « Il me requist ententivement « que li *leust* aler en Bethleem. » (*Rois*, p. 80.)

Imparfait de l'indicatif, *il loisoit*. Il s'agit de savoir si un chevalier combattant contre un simple écuyer a droit de garder un heaume tout garni de piquants par derrière : « Et messires Renaut disoit qu'il « s'estoit presenté dedens hore et bien à tens, et disoit que bien *li* « *loisoit* avoir tel hiaume. » (Beaumanoir, t. II, ch. lxi, p. 400.)

Vers 548.

E, France dulce, cum hoi remaindras guaste!

Saint-Évremont a fait une dissertation sur le sens précis du mot *vaste*, qui passait alors pour nouveau et né d'hier du latin *vastus*. Nos pères s'en étaient avisés longtemps avant le xvii[e] siècle : *vaste* n'est autre que *guaste;* mais dans le *Roland*, comme dans la version des *Rois*, il signifie *désert*.

De *guaste* il s'est formé *guaster*, aujourd'hui refait sous cette forme *dévaster; gâter* a été retenu pourtant, mais avec une acception différente.

Wastine ou *guastine*, dans les *Rois*, c'est le désert, la solitude :

« Uns huem mest (*mansit*) en la *guastine* de Maon. » (*Rois*, p. 96.)

« .... Ki est encuntre la *Wastine*. » (*Ibid.*)

De là ces noms propres, *de la Gastine, de la Woestine;* c'est *du Désert*. Le *guast* ou *degât*, c'est l'effet d'avoir gasté, devasté ; le tort qui en résulte au propriétaire :

Guaz vos en deiz par ces pels sabelines.
(*Roland*, I, 515.)

« Je vous en dois le tort, le dommage. »

Vers 596.

Quel part qu'il alge ne poet mie chaïr.

Quelque part *que* est un barbarisme moderne, un non-sens qui défie toute la subtilité des grammairiens les plus raffinés.

Quel que s'employait avec tmèse, c'est-à-dire, le substantif ou l'adjectif enchâssé entre *quel* et *que* :

« E *quel* part *que* il (Saül) se turnout, ses adversaries surmontout. » (*Rois*, p. 52.)

« E Deus guardad David *quel* part *qu'il* alast. » (*Ibid.* p. 148.)

« De *quel* forsfait *que* hume out fait en cel tens. » (*Lois de Guillaume le Conquérant.*)

> En *quel* onques liu *que je soie.*
> (*R. de la Violette*, p. 44.)
>
> *Quel* duel *que* j'en doie souffrir.
> (*R. de Coucy*, v. 6153.)
>
> Ne lor nut tant nord est ne bise
> Qu'en Danemarche n'arrivassent,
> *Queu* mer orrible *que* il trovassent.
> (*Chr. des ducs de Normandie*, v. 27550.)

Et encore, au XVe siècle, Froissart parlant de la cour du comte de Foix, dit : « Nouvelles de *quel* royaume ni de *quel* pays *que* ce feust « là dedans on y apprenoit. » (Liv. III.)

Mais on avait la facilité de construire aussi le *que* avant le substantif, par exemple, de dire : *quel* talent *que* vous ayez, ou bien : *quel que* talent ayez :

> La monterez, *quel que talent* ayez.
> (*Roncevaux*, ms. de Versailles.)

De cette facilité naquit, l'ignorance aidant, la locution barbare qui souille notre langue depuis le XVIe siècle : le *que* fut soudé à *quel*, dont on fit un adverbe, d'adjectif qu'il était, et de l'autre côté du mot suivant on répéta le *que* : *quelque* talent *que* vous ayez, *quelque* grands *que* soient les rois. Corneille pouvait dire : « *quels* grands *que* « soient les rois, ils sont ce que nous sommes, » au lieu d'aller chercher un hispanisme, lequel, au surplus, n'est pas tant un hispanisme qu'on le pense. J'espère montrer en son lieu que cet emploi de *pour, pour grands que soient les rois*, est un très-ancien gallicisme, et qu'en cette affaire les véritables emprunteurs sont les Espagnols.

On avait oublié la règle des adjectifs invariables en genre venant des mots latins en *is* et en *ens*; de sorte que voyant *quel* joint à des

noms féminins, on ne savait plus s'en rendre compte autrement qu'en supposant *quelque* adverbe. Cette bévue s'est religieusement transmise de grammairien en grammairien jusqu'à nous.

Le premier écrit où je rencontre *quelque que* est la *Farce de Pathelin*, de la fin du xv[e] siècle. Pathelin instruisant le berger :

> A moy mesme, pour *quelque* chose
> *Que* je te die ne propose....

Et le berger lui répond :

> Dites hardiment que j'affole
> Se je dis huy aultre parole
> A vous ne a quelque autre personne,
> Pour *quelque* mot *que* l'en me sonne,
> Fors bée, que vous m'avez aprins.

Et la première de toutes les grammaires françaises, celle de Palsgrave (1530), consacre ce vice de langage. C'est au folio 114 r° où l'auteur expose que l'on emploie indifféremment *quelque* et *quelconque*; voici sa règle : « Où nous employons le mot *whatsoever*, les « Français employent *quelconque* ou *quelzconques* ou *quelque*, selon le « nombre du substantif, sans egard au genre [1].

« Exemples : *quelconque* ou *quelque* excusation que vous alleguez, « elle ne vous servira de rien;

« *Quelque* dieux, ou *quelzconques* dieux *que* ils soient;

« O deesse specieuse, *quelque* tu soies, si m'engarderay à faire à « aultruy mention *quelconques*. »

Aujourd'hui l'on prescrirait, contrairement à la règle de Palsgrave, l'accord de *quel* dans cette phrase : « O déesse, *quelle* que tu sois. » Et sans l'accord, « O déesse, *quelque* puissante *que* tu sois. » Car dans le premier cas, disent nos grammairiens, *quel* est adjectif et s'accorde; dans le second, *quelque* est adverbe, par conséquent invariable. Ces règles sont arbitraires et chimériques. Rien ne peut enlever à *quel* sa qualité d'adjectif : il doit donc toujours s'accorder en genre et en nombre. Dites sensément avec le xii[e] siècle : « O déesse, *quelle* que tu

[1] « Whan we use *whatsoever*, they use *quelconque* or *quelzconques*, or *quelque*, after « the nombre of the substantive, whatsoever the gender the substantive be of. »

sois; » mais dites aussi avec lui : « *Quelle* puissante *que* tu sois. » Il ne faut pas avoir peur de frapper sur les abus parce qu'ils sont vieux et profondément enracinés; au contraire, il faut en frapper plus fort pour les extirper avec leurs racines. Une sottise, *quelle* ancienne *qu'*elle soit, demeure toujours une sottise, et il est toujours temps de la réformer, à l'ombre de *quelle* autorité *qu'*elle s'abrite, *quels que* soient les écrivains qui l'avaient reçue.

Quelque que doit disparaître de notre langue comme une locution absurde et sauvage, et rendre sa place à la locution primitive et logique *quel que*.

VERS 611.

Senz l'arcevesque e senz Gautier del Hum.

Sans était employé comme aujourd'hui *hors, excepté:* l'ermite, quand il venait à la ville,

Moult i estoit bien receus
Et d'uns et d'autre chiers tenuz
Sans ce que mie n'i mangeoit.
(*Nouv. recueil de Méon,* II, p. 131.)

excepté qu'il n'y mangeait pas.

VERS 647.

E wigres e darz e matras e algiez.

On lit dans l'édition de M. Fr. Michel, conforme au manuscrit :

E wigres e darz e museras e agiez e gieser.

ce qui fait une ligne de quatorze syllabes.

Il est clair d'abord qu'il faut retrancher *e gieser;* ces mots ne peuvent être qu'une répétition due à l'étourderie du copiste. Pareille faute se retrouve ailleurs.

Au lieu de *museras* je lis *materas*, c'est-à-dire *matras* en deux syllabes :

« On compte parmi les flèches une autre espèce de trait, quoiqu'il « n'ait pas de pointe : on l'appelait *un matras.* Il était beaucoup plus « long que les flèches, beaucoup plus gros et armé au bout d'une tête

« arrondie pour fracasser le bouclier, la cuirasse et les os de celui « contre qui on le tirait; mais on ne le tirait qu'avec de très-grosses « arbalètes que l'on bandait avec des ressorts. » (Le P. Daniel, *Hist. de la milice française*, I, p. 441.)

« Le suppliant benda une arbaleste..... et tira une *materasse.* » (*Lett de rem.* 1478, ap. Cangium in *Mataras.*)

César, *de Bello Gallico*, parle de cette arme comme particulière aux Gaulois, et l'appelle *matera, æ,* et *materis* ou *mataris*, d'où le bas latin *mataras* et le français *matras*. Ce doit être un mot originairement gaulois.

Encore aujourd'hui l'on appelle *matras*, dans les laboratoires de chimie, un vase de verre, une espèce de bouteille, dont la forme répond exactement à la description du P. Daniel: une boule surmontée d'un goulot excessivement long.

Le mot *museraz* se retrouve un peu plus loin :

Epiez e lances e *museras* empennez.
(III, 732.)

Je n'ai pu découvrir ce que c'était que les *wigres*. Le sens du passage montre que c'était aussi une arme de trait, une sorte de javelot.

Algier est d'origine arabe, *al gier*. *Gier* est la traduction du bas latin *gessum, gæsum*, une pique. (Voy. Ducange, à ces mots.)

Vers 658.

Li ber [saint] Gilie por qui Deu fait vertu.

M. F. Michel (qui ne donne pas le mot *saint*) : « Quel était ce Gilie? « Malheureusement nos recherches ne nous ont rien appris sur lui. » (*Intr.* p. viii.)

M. F. Michel prononçant *Gilie*, d'après les règles de l'orthographe moderne, ne s'est pas aperçu que ce vers était faux et que le copiste devait avoir sauté une syllabe : cette syllabe est le mot *saint*. Je l'ai retrouvée d'abord par la traduction ou paraphrase allemande de Striker[1], et ensuite j'ai eu le plaisir de voir ma conjecture démontrée

[1] M. Michel a donné dans son édition une analyse et de nombreux extraits de Striker; les vers où Gilles est qualifié *saint*, se trouvent p. 293.

par le texte d'un des remaniements du XIIIe siècle, celui du manuscrit de Paris. Voici ce passage :

Li ber saint Gilles qui par Deu fait vertus
En fist l'estoire, encore est bien creus;
Ens el mostier de Loon est veuz;
Qui ce ne croit n'a les mos entenduz.

Le voici dans le manuscrit de Versailles :

Ço dist la geste et cil qui el camp fu,
Et Karles maines quant il fu revenu,
Conques tel clerc n'ot oï ne veu.
Por Karlon fist Deu tante de vertu.
A Monloon est escrit cest salu;
Qui ne ce croit ne l'a preu entendu.

Cette dernière rédaction, plus rapprochée de celle de Theroulde, ne mentionne pas le nom de S. Gilles; mais il paraît évident que le copiste a sauté un vers, et qu'il faut lire :

Ço dist la geste et cil qui el camp fu,
[Li ber saint Gilles por qui Deu fait vertu]
Et Karlemaine, etc.

Voici maintenant les vers de Striker :

Sant Egidie der raine,
Der sas do alters aleine
Czu Proventze in einem hol.

« L'immaculé S. Gilles, qui depuis longtemps vivait solitaire dans « une grotte, en Provence. »

Je dois signaler ici la modification introduite dans le texte français par le traducteur allemand. Theroulde cite l'autorité d'un témoin oculaire, d'un ancien soldat de Roncevaux, retiré sur ses vieux jours dans le monastère de Laon, où il rédigea une charte de ses souvenirs et mourut ensuite en odeur de sainteté. Ce débris de l'armée de Charlemagne s'appelait Gilles.

Striker aime mieux appliquer ces indications à S. Gilles, l'ermite provençal; ce qui l'oblige à supprimer ces mots : *cil qui el camp fu*. Il suppose que S. Gilles eut au fond de sa grotte une vision de ce qui

se passait dans la vallée de Roncevaux, et put ainsi laisser une relation détaillée d'un désastre dont personne n'échappa. Autrement, dit-il, la postérité n'en aurait pu connaître l'histoire.

Striker, comme l'on voit, a voulu enchérir sur Theroulde, et sans doute il a cru faire merveilles. Mais il ne prend pas garde à un point : S. Gilles, natif d'Athènes, qui vint se bâtir un ermitage sur la côte de Provence, vivait au VII[e] siècle, et mourut au commencement du VIII[e], en 720 ou 721. (BARONIUS, *Martyrol.* 1[er] septembre.) La bataille de Roncevaux étant de l'an 778, S. Gilles n'aurait pu assister à cette bataille que par une vision prophétique anticipée de cinquante ans au moins sur l'événement. Sa relation eût été une espèce d'Apocalypse. Cet anachronisme n'existe pas dans les textes français.

Le manuscrit de Venise suit pas à pas le texte d'Oxford, et non les textes rajeunis; fait digne de remarque, et qui prouve que l'auteur de ce texte italianisé avait sous les yeux le texte français primitif. C'est pourquoi je transcris tout ce couplet :

Trepins de Reine quant'se sent chaus,
De quatro espleç parme li cors ferus,
Isnellement li ber resalt sus,
Rollant regarde, si li oit reconeus
E dist un mot : Ne sui mie vencus,
Ja bon vasal ne deit eser recreus.
Trait ait Dalmaçe sa spea d'acer brus,
In la grant presse .M. colps feri plus,
Ço dist Rollans nen vos esparnieç nesus,
Tel quatro cento in çeta mort intor lus,
Alquant de cels qui nont li cef albus.
Ço dist la geste e çil qui el camp fus
Li ber San Guielmo per cui Deo fait vertus,
Cil fist l'escrito in lo munister da Leuns,
Qu'el contradist ni ait pros intendus.
(Fol. 50 r°; col. 1.)

VERS 686.

Ki estre i volt isnelement chevalzt.

Cette forme d'orthographe revient encore plus loin:

S'en ma merci ne se *culzt* a mes piez.
(IV, 285.)

Le *z* paraît avoir été, surtout en Italie, équivalent au *ch* moderne : dans les textes en français italianisé de S. Marc, à Venise, le nom de *Charles* est ordinairement figuré *Zarles.*

Le *t* final caractérise la troisième personne.

L est muette par la règle qui défend de faire sentir deux consonnes consécutives.

Ainsi *culzt, chevalzt* représentent les formes *culchet, chevalchet,* après la syncope de l'*e* final; et l'on doit les prononcer *chevauche* et *couche.*

Vers 743.

J'es voell aler [por]quere e entercer.

Entercer, du bas latin *interciare,* ou plus correctement, *intertiare.* Racines : *in, tertius.*

Intertiare, c'est confier à un tiers un objet volé; d'où le sens de *séquestrer, mettre à part,* qui est celui de ce passage : « Je veux, dit « Roland, les aller chercher et les démêler d'avec les cadavres des « Sarrasins. » (Voyez Ducange, *Intertiare.*)

J'ai restitué *porquerre* à cause du latin *perquirere.* La version des *Rois* dit *esquerre* (*exquirere*) : « L'endemain vindrent li Philistien pur « cerchier e esquerre les morz. » (p. 119.) Il ne faut pas se méprendre au mot *cerchier :* il signifie *fouiller.* Theroulde l'emploie aussi dans ce même passage du *Roland :*

Cercet les vaus e si cercet les munz.

Les Philistins fouillaient les monts Gelboë, où s'était livrée la bataille.

Vers 821.

[Dunc] de ses pers priet [a] Deu que's apelt.

Partout ailleurs la construction est *prier Dieu,* et non *prier à Dieu,* locution d'ailleurs usitée dès cette époque, et dont ce passage nous offre un exemple que je crois unique dans le texte de Theroulde :

E pois de lui *al angle* Gabriel.

Il prie pour son compte *à l'ange* Gabriel. C'est ce vers qui m'a conduit à restituer *à* dans le vers précédent; le même verbe servant pour l'un et l'autre, il ne doit pas y avoir deux constructions.

VERS 827.

D'un arbaleste ne poet traire un quarrel.

On sent une incohérence dans les idées. Il ne me paraît pas douteux que le texte a souffert en cet endroit, et que le copiste a sauté un ou plusieurs vers. Le sens devrait être celui-ci : Roland se traîne du côté de l'Espagne de la longueur d'un trait d'arbalète. C'est ce que disent tant bien que mal les manuscrits de Paris et de Lyon :

Paris :

Devers Espaigne s'en va tout un pendant
Plus qu'arbaleste ne traist quarrel trenchant.

Lyon :

Devers Espaigne s'en vait en .I. pendant
Plus qu'arbaleste ne vait quarrel girant.

Le manuscrit de Venise, en son patois, y est conforme:

Plu c'arballeste non poit trair un carette
Devers d'Espagne sen vait en un gariete.

Le manuscrit de Versailles supprime ce détail.

Vous remarquerez aussi que dans le texte d'Oxford l'assonance est irrégulière aux vers 825 et 826, d'où il est permis de conclure que le couplet est altéré.

VERS 828.

Devers Espaigne en vat en un guaret.

Un *guéret*, *garet* ou *caret* est un champ revêtu de sa moisson. « L'un « des admirauls d'un souldan estoit venu fauciller et degaster les blez « d'un *karet* estant illeques près. » (JOINVILLE.) Voyez DUCANGE aux mots *Garactum* et *Garriga*.

Guéret s'est pris aussi par extension pour un champ moissonné, où restent encore les chaumes, ce qu'on appelle en Lorraine les *étroubles* (*stipulæ*). Mais dans Theroulde *gueret* ne peut avoir que le premier sens, puisque, selon le Martyrologe gallican, la journée de Roncevaux fut le 3 mai, époque où les blés sont en herbe; et cela se confirme par le vers 844:

Sur l'herbe verte si est caeit envers.

Vers 867.

Quant je n'ai prod de vos n'en ai mescure.

M. F. Michel donne ainsi ce vers :

Quant jo *mei* prod de vos n'en ai *mès cure*,

c'est-à-dire (en lisant *n'ai*) : « du moment que vous ne m'êtes plus « utile, je n'ai plus souci de vous ; » ce qui, outre la bassesse de la pensée, fait un contre-sens avec la conduite et les autres discours de Roland, qu'on voit uniquement occupé de sauver sa Durandal des mains des infidèles. Comment concilier ce mépris avec l'éloge que Roland recommence trois fois, et surtout avec ces vers :

Pur ceste espee ai dulor e pesance :
Mielz voeill murir qu'entre paiens remaigne !

J'ai donc lu *mescure*, en un seul mot composé comme le latin *incuria*, comme le français *mescompte*, *mespris*, *meschance*, et l'anglais *mistake*, *misfall*, etc. Au moyen de cette correction très-simple, Roland tient un langage tout à fait digne de son caractère et en harmonie avec ses actions et ses paroles : « Parce que vous ne pouvez plus m'être utile, je n'en ai pas moins souci de vous. »

Vers 883.

Dunc me la ceinst li gentilz rois, li magnes.

L'*s* suivie d'un *t* est la figurative de la troisième personne du parfait ; ce groupe *st* représente la syncope de la terminaison latine *xit*. Cette orthographe est rigoureusement observée dans le livre des *Rois* : « E cume il (Goliath) de pres vit David en sun cuer le *despist* » (despexit eum) (p. 66). « Lores tendit Hieu sun arc e *traist* un dart » (traxit jaculum) (p. 377). « Joiada mena l'enfant avant, si li *asist* une cu- « rone sur le chief. » (p. 387.) « Giesi esmut e *ateinst* Naaman. » (p. 364.) Il semble que la forme non syncopée fût *despisist*, *traisit*, *asisit*, *ateinsit*. Dans ces vers du *Roland* :

Par artimal li *cundoist* Jupiter.
Dunc me la *ceinst* li gentils reis li magnes.

cundoist, *ceinst* représentent *cundouist*, *ceinsist* (conduxit, cinxit). Vous noterez dans les exemples ci-dessus *vit* et *tendit*, parce qu'en latin ces prétérits ne se terminent pas en *xit* : vidit, tetendit.

St qui est final au singulier, se trouve médian au pluriel à cause de la finale *ent*. Je continue à citer le livre des *Rois* : « E li suen *cun*-« *duistrent* le cors en Jerusalem. » (p. 378.) « E *distrent* entre sei. » (p. 380.) « Lur message li *tramistrent* e manderent. » (p. 380.) « A tant « la saisirent (Athalie) si l'*empeinstrent* aval par la veie e l'*occistrent*. » (p. 387.)

Ce *t* était muet; on prononçait *dirent*, *tramirent*, *empeinrent*, *occirent*. Il ne servait qu'à l'œil.

L'imagination des poëtes du moyen âge s'est donné carrière sur Durandal, Hauteclaire et Joyeuse, trois épées que l'on pouvait nommer sœurs, puisqu'elles sortaient des mains du même ouvrier, nommé Munificant. Durandal, des mains de son fabricateur, était venue dans celles d'un certain Floriville, sur lequel Charlemagne la conquit. Hiaumont, fils du roi païen Agolant, l'avait volée à Charlemagne. Enfin Roland, jeune et non encore armé chevalier, l'avait reconquise sur Hiaumont. Aussi, lorsqu'il s'agit de procéder à l'*adoubement* de son neveu, Charlemagne, entre les trois cents épées qu'on lui avait apportées, choisit Durandal pour la ceindre à Roland, Durandal qui « valait tout un royaume, » au jugement de Charlemagne :

Quant li rois tint Durandart la trenchant,
Tret la du fuerre, si essuya li brant,
Après l'a ceinte a son neveu Rollant,
Et l'apostoile le seigna maintenant.
Li rois li dist maintenant en riant :
Ge la te ceins par itel covenant
Que Dex te doint proece et hardement,
Force et vertu, et vasselage grant,
Et grant victoire contre gent mescreant.
Dist Rollans : Sire (qui le cuer ot joians),
Dex le m' otroit par son digne comant!

(*Agolant*, ap. BEKKER, p. 152.)

Vers 884.

Jo l'en cunquis Normandie e Bretaigne.

Le manuscrit et M. F. Michel donnent ainsi le second hémistiche : « E Namon e Bretaigne. »

Namon est évidemment un mot estropié. J'ai lu *Normandie*, parce que dans le poëme les Normands et les Bretons sont toujours nommés ensemble. Ainsi, dans l'énumération des cohortes, la cinquième est composée de Normands et la sixième de Bretons (IV, 649 et 656). Quand Charlemagne convoque sa cour de justice :

Alemans mandet, si mande Borguignuns,
E Peitevins e Normans e Bretuns.

La Normandie, il est vrai, était citée dans le discours de Roland, deux vers plus bas :

Jo l'en cunquis Normandie la franche.

Et trois vers encore plus bas, la Bourgogne, dans un vers que ce nom rend boiteux :

E Burguigne e trestute Puillanie.

L'œil du copiste très-étourdi paraît avoir brouillé et transposé tous ces noms. La Lorraine, par son importance, ne pouvait être omise; je l'ai rétablie à côté de la Bourgogne, parce que les Bourguignons et les Lorrains sont volontiers rapprochés par le poëte, comme les Normands et les Bretons :

La noefme eschele unt faite de prozdomes
De Loherengs et de cels de Borgoigne.
(IV, 680.)

L'Allemagne enfin, qui ne paraissait pas dans l'énumération, est donnée par les manuscrits de Paris et de Lyon (celui de Versailles n'a pas ce couplet), et les Allemands en d'autres endroits figurent aussi parmi les cohortes de l'empereur :

Alemans sunt, e si sunt d'Alemaigne.
(IV, 642.)

Asez i ad Alemans e Tideis.
(V, 531.)

Voyez la note sur 890.

VERS 890.

E Allemaigne e trestute Puillanie.

Le manuscrit d'Oxford, visiblement altéré, porte ici :

E Burguigne e trestute Puillanie.

D'abord le premier hémistiche est trop court d'une syllabe, ensuite comment le poëte rapprocherait-il la Bourgogne et la Pologne ? *Bourgogne* est à coup sûr un mot substitué, mais à quel autre mot ? Le texte de Versailles n'a pas conservé cette énumération de terres conquises; le texte de Paris et celui de Lyon modifient la versification de ce couplet, par conséquent varient chacun à sa guise les noms de pays, mais l'un et l'autre font mention de l'Allemagne : c'est ce qui, avec la convenance du sens, a pu m'autoriser à prendre ce nom pour restituer le passage. Le texte de Venise est muet.

VERS 894.

E Engleterre que il teneit sa cambre.

On appelait les *chambres du roi* les villes ou provinces qui relevaient du roi immédiatement et étaient de son fisc particulier. Cette dénomination venait sans doute de ce que le roi était là le maître absolu, comme dans sa chambre.

Rigord (sur l'année 1185) appelle le monastère de S. Denis *propriam cameram regis Franciæ.*

« En ce temps-là le roi obtint de notre seigneur le pape que la Nor-« wége fût confirmée en perpétuité à la couronne de Bretagne, en aug-« mentation de ce royaume, vocavitque illam dictus Arturus *cameram* « *Britanniæ.* » (*Leges Edwardi Confess.*)

Langres est *chambre* l'empereor Pepin.
(*Garin.*)

Et Lonbardie que l'en cleime ma *chambre.*
(*Gerard de Viane.*)

Plus loin, au chant IVᵉ, vers 515, Laon est appelé la chambre de Charlemagne.

Les rajeunisseurs du poëme de Theroulde n'ont pas reproduit ce vers ni cette expression. La conquête pour eux était accomplie depuis deux ou trois cents ans : ils ne s'embarrassaient guère si l'Angleterre avait ou non été soumise directement à Charlemagne ; ils n'en savaient rien, et quel intérêt avait-on alors à le savoir ou à le rappeler ? Mais pour Theroulde, écrivant avant la conquête, cette circonstance est importante ; et son élève, Guillaume le Bâtard, qui fondait ses prétentions sur le testament douteux d'Édouard le Confesseur, n'aura pas été fâché de pouvoir les colorer aussi d'une apparence de justice en combattant pour recouvrer une ancienne propriété de Charlemagne. Le vers était bon à faire chanter à Hastings.

VERS 911.

Il nen est dreit que paien te baillissent :
De Chrestiens devrez estre servie.

Les exemples de tutoiement mêlé à la forme respectueuse du pluriel sont très-fréquents dans les premiers monuments de notre langue ; le livre des *Rois* en fait un usage continuel : la sorcière dit à Saül :

« Tute ai faite *ta* volenté ; s'il *te* plaist, *refai* la mienne : un poi *mangiez* devant que *vus* en *algiez.* » (*Rois*, p. 111.)

Saül, épargné par David qui le pouvait tuer, lui dit :

« Plus *estes* dreituriers que jo : *tu m'as* bien fait, e jo *t'ai* mal rendu. » (*Ibid.* p. 95.)

« David vait e vient à *vostre* cumandement e nobles est en *ta* curt. » (*Ibid.* p. 87.)

Naymon, dist ele, je *vos* doins m'amisté :
Pren cest anel de fin or esmeré ;
Gardez le bien, car il a grant bonté ;
Se le *perdez*, jamais n'iert recovré.
(*Agolant*, v. 1316 ; ap. BEKKER.)

Donc, à cette époque de la langue française, tutoyer quelqu'un n'était pas lui manquer de respect, non plus qu'en latin, et pourtant nous voyons déjà le mélange de la forme du pluriel avec celle du sin-

gulier. L'une est pour la rigoureuse exactitude, l'autre est une concession de l'exactitude à la politesse : cette dernière était destinée à triompher à la fin ; nous surprenons ici l'instant de la transition. Ce mélange de *vous* et de *tu* est un caractère de haute antiquité qui rattache encore le *Roland* à la version des *Rois*.

Plusieurs textes du XIV[e] siècle, cités par Ducange aux mots *Tuissare* et *Tibissare*, font voir que tutoyer un homme marié passait alors pour une énorme injure.

Mais les poëtes, au témoignage du pape Pie II, avaient conservé le privilége de tutoyer tout le monde, même les princes : « Tibissando « poetæ scribunt etiam principibus. » (*Æneas Sylvius*, Epistol. 105.)

VERS 927.

Pur ses pecchez en puroffrit le guant.

Ce mouvement admirable de naïveté chevaleresque par lequel Roland offre son gant à Dieu, en signe d'hommage et pour le rachat de ses péchés, est en même temps un trait de mœurs qui témoigne de l'antiquité reculée de cette œuvre. On ne voit rien de pareil dans la chronique du faux Turpin. Ici l'auteur n'est occupé que de faire réciter à Roland des orémus, des actes de contrition et de foi : je crois en Dieu, je crois la vie éternelle, la résurrection de la chair; je crois au salut de ceux qui meurent en combattant les infidèles, etc. Comme on sent que tout cela est composé en vue d'une propagande! Par le même motif, Roland, dans ses adieux à Durandal, n'oublie pas d'insulter les Juifs et de les assimiler aux Sarrasins : « *Quot Sarracenos* per te trucidavi ! Quot *Judæos perfidos* pro Christianæ fidei « exaltatione trucidavi ! Quotiens per te *aut Judæum perfidum, aut* « *Sarracenum* peremi ! » Les persécutions contre les Juifs, en vigueur dans le XII[e] siècle, n'avaient pas encore commencé à l'époque où Theroulde écrivait son poëme, sans préoccupation ni d'intérêts politiques, ni d'intérêts religieux, mais exclusivement inspiré des sentiments les plus sublimes de la bravoure et du patriotisme. Aussi Theroulde est-il un poëte épique, tandis que le faux Turpin, Guy de Bourgogne, pour mieux dire, n'est qu'un insipide conteur de fables intéressées.

VERS 941.

De dulce France, des humes de sun lign.

Et dulces moriens reminiscitur Argos.

Assurément Theroulde en ce passage ne sera pas trouvé inférieur à Virgile. Il est difficile de croire que le trouvère français ne connût pas le poëte latin, qu'il a nommé plus haut à côté d'Homère. S'il le connaissait, s'il le sentait au point de s'en inspirer si heureusement, quel art présidait à la composition de ce poëme qui nous paraît barbare !

Parmi les souvenirs qui, à cette heure solennelle de l'agonie, se pressent autour du cœur de Roland, on ne voit point paraître celui de sa fiancée, cette belle Aude qui tout à l'heure va tomber morte de douleur pour lui. Est-ce un oubli du poëte ? je ne le pense pas. Il n'a pas voulu permettre à l'amour d'attendrir la sévérité de sa composition, où deux sentiments règnent seuls : la vaillance et l'amour de la patrie. Tout à l'heure il va laisser luire un rayon d'amour, mais ce rayon tombe sur deux cercueils, et le reflet, reportant sa lueur sinistre sur la trahison de Ganelon, nous prépare à voir d'un œil sec et d'un cœur impitoyable le supplice du traître, rapproché de la mort de ses deux plus touchantes victimes.

NOTES DU CHANT IV.

VERS 43.

Josque Deus voeile que en cest camp revengum.

Notre *jusqu'à ce que* moderne est une expression barbare : barbare par la dureté, barbare par l'inutilité, le vide de cette accumulation de monosyllabes. Pourquoi cette répétition de *que* : jus*que* à ce *que*...? La langue primitive ne l'exprimait qu'une fois, et la logique et l'analyse ne le demandent pas davantage : *jus que* nous revenions. Que

sert là cet *à ce que?* Cette absurde locution *jusqu'à ce que* doit s'être glissée dans notre langue en même temps que cette autre non moins absurde *quelque que*. Ni le livre des *Rois*, ni le *Roland* ne fournissent un seul exemple de *quelque que* ni de *jusqu'à ce que;* c'est partout *quel...que* et *jus que :*

« Des le jur que li reis s'en tornad de la cited *jesque* il repairad « en pais. » (*Rois*, p. 193.)

« E par cel chemin tant errad *jesque* le cors et le adne e le leun tuz « ensemble truvad. » (p. 289.)

Ne finerai je en trestut mun vivant
Josqu'il seit morz u tut vif recreant.
(*Roland*, IV, 265.)

Josque li uns le suen tort recunuisse.
(*Ibid.* V, 323.)

Revengum, prononcez *revenions*. Sur le *g* faisant l'office de l'*i*, voyez la note sur I, 187.

Vers 62.

Pur Charlemagne Deus fist vertuz mult granz.

Tout ce passage est imité du chapitre X de *Josué;* on verra au chant V, vers 379, une autre imitation de la Bible.

Vers 114.

Enseigne en unt de Monjoie escrier.

L'étymologie et le sens de ce mot *Monjoie* ont fourni matière aux dissertations des érudits.

Pasquier veut que *Monjoie* soit dit pour *ma joie*. Il observe que la confusion des genres est familière aux étrangers; mais il oublie que le cri *Monjoie!* n'a pas été inventé par des étrangers, ni à leur usage.

Cependant un passage d'Orderic Vital traduit *monjoie* par *meum gaudium :* « Sed ingressi, *meum gaudium!* quod Francorum signum « est, versa vice clamaverunt. »

Borel, dont à la vérité l'opinion n'est guère considérable, explique *monjoie*, c'est-à-dire *moult joie;* et Sébastien Rouillard, dans la Vie de Ste Isabel, reine de France, s'y accorde. Ainsi, selon Pasquier, le cri

Monjoie S. Denis signifie, « S. Denis est ma joie ; » selon Borel et Séb. Rouillard, « S. Denis me donne beaucoup de joie. » Et Orderic Vital semble se joindre à eux pour attester que *joie* dans ce mot a le sens de *lætitia*.

Mais alors comment rendre raison des nombreux passages où *monjoie* signifie une montagne, une colline, ou par métaphore une abondance de quelque chose ? Ducange dans sa dissertation du cri d'armes y est assez embarrassé. Il cite les opinions que je viens de rapporter ; il y ajoute force exemples en vers et en prose, en latin et en français, mais il ne prend point parti, il ne conclut pas.

J'observe d'abord que l'on a toujours confondu mal à propos *monjoie,* ainsi écrit, et *montjoie* avec un *t* au milieu. Ducange parle bien de cette variante d'orthographe, mais il la croit sans importance. Avec tout le respect dû à cet illustre savant, j'oserai dire qu'il se trompe, et que là précisément se trouvent et le nœud et la solution du problème.

Dans les manuscrits du XII[e] siècle, où *monjoie* est un cri d'armes, il est toujours écrit sans *t*. C'est le pronom possessif joint au substantif masculin *joie,* c'est-à-dire *joyau.* La forme primitive était *joiel,* où l'*l* finale n'est qu'une lettre euphonique. Les Italiens disent encore *gioia* dans ce sens. *Mon joie* est donc *mon joyau,* et ce nom se rapporte à l'épée de Charlemagne, autrement appelée *Joyeuse,* non pas dans le sens de *hilaris,* mais dans le sens de *joyau précieux ;* et ce qui achève de le prouver, c'est justement ce nom de *Précieuse* donné à son épée par l'amiral Baligant, en rivalité de la Monjoie ou Joyeuse de Charlemagne.

> Pour la Carlon dont il ouït parler,
> La sienne fist *Precieuse* appeler.
> (*Roland,* IV, 750.)

Et les Sarrasins criaient dans la mêlée *Précieuse !* comme les chrétiens *Monjoie !*

Et pourquoi cette épée s'appelait-elle *mon joyau ?* Theroulde vous le dit : à cause de la relique enfermée dans la poignée : le fer de la lance qui perça le côté de Jésus-Christ sur le Calvaire.

Plus tard ce mot *Monjoie* fut accolé au nom de S. Denis, et ce

rapprochement a contribué à égarer les recherches; mais dans l'origine, avant que la bannière de S. Denis figurât dans l'armée française, *Monjoie* était toujours uni au nom de Charlemagne :

Souvent escrient *Monjoie* la Carlon.
(*R. de Guillaume d'Orange.*)

Vers paiens brochent par fiere aatison,
Ensemble escrient *Monjoie* la Carlon.
(*Roncevaux*, ms. de Lyon.)

Ducange établit que Louis le Gros fut le premier qui, recueillant le titre et les droits des comtes de Vexin, porta l'oriflamme de S. Denis dans nos guerres. On cria dès lors *Monjoie et S. Denis*, c'est-à-dire l'épée de Charlemagne et la bannière de S. Denis : deux protections pour une. (Voyez la note, p. CXIII de l'Introduction.)

Venons maintenant à *montjoie* avec un *t*. C'est le même mot que *montjou*, c'est-à-dire *montem Jovis*. C'est une désignation originairement spéciale, devenue commune, comme les Latins appelaient *Tempe* toutes vallées fraîches et agréables :

Sed frigida Tempe,
Mugitusque boum, mollesque sub arbore somni.

Comme on dirait *un Montmartre* pour une colline semblable à celle de Montmartre :

Tant ont erré qu'à la *Montjoie*
Vinrent de Toul en Loheraine.
(*R. de l'Escoufle.*)

« A force d'aller ils parvinrent au *Montmartre* de Toul en Lorraine. »

La tour de Conflans-Sainte-Honorine s'appelle *la tour de Montjoie*, parce qu'elle est sur une colline.

Au sens figuré :

C'estoit *Montjoie* de doulours.
(ALAIN CHARTIER.)

Un tas, une montagne de douleurs.

Les copistes de la fin du moyen âge omettent quelquefois le *t* de *montjoie*, pris en ce dernier sens : c'est une preuve, ajoutée à mille autres, de leur ignorance et de leur étourderie; mais dans des ma-

nuscrits du bon temps on ne trouvera pas *Monjoie la Karlon* écrit avec un *t*.

Tout le mal est donc venu d'avoir confondu deux mots identiques à l'oreille, mais sortis de sources diverses. L'homonymie a déçu jusqu'à Ducange lui-même.

Une dernière remarque: elle sera sur le passage d'Orderic Vital d'où l'on a tiré une autorité trompeuse, parce qu'on l'a mal entendu. *Gaudium* n'y est pas synonyme de *lætitia,* pas plus que le français *joie* n'était alors synonyme de *léesce* ou *liesse. Gaudium,* qui s'est transformé en *joie* (c'est pourquoi *joie* est masculin), signifie là *bijou, parure.* « Vale, meum gaudium, » dans Fronton: adieu mon bijou. « Gaudium arborum, » dans Pline: la parure des arbres, leurs joyaux.

Orderic Vital était donc fort exact en traduisant par « monjoie » *meum gaudium;* et ceux-là ont commis un anachronisme de langage, un contre-sens, qui ont compris par *meum gaudium,* « ma liesse. » C'est beaucoup plus tard que l'on a confondu ces mots *joie* et *liesse,* et qu'on a, par suite de cette confusion, transporté au premier le genre du second.

Vers 185.

Tencent a lui, laidement le despersunent.

« *Persona,* dignitas; qui dignitatem habet cum prærogativa in choro » et capitulo. *Personatus* in monasteriis dicuntur dignitates, decani scilicet, thesaurarii, cantoris, etc., quas alibi officia claustralia vocant. »

« Il fist commandement à la *personne* ou *curé* d'icelle ville que il fist « assembler ses paroissiens. » (*Lett. de rém.* ann. 1389.) D'où les Anglais retiennent *parson* pour un curé.

« *Dispersonare* ou *depersonare,* injuris afficere, verbis injuriosis des- « honestare: Si quis *dispersonaverit* baillivum in curia domini sui, seu « maledixerit ei ibidem.... Non es *depersonatus* mihi ministrando cum « sis filius comitis, ego regis et reginæ. » Math. Paris. (Cf. Ducange, in *Personatus* et *Dispersonare.*)

Dans la *Chanson d'Antioche,* Pierre l'Ermite conseille aux Tafurs mourant de faim de manger les prisonniers sarrasins, ce que les Tafurs exécutent. Les Turcs, à la nouvelle de cette atrocité, entrent dans une juste fureur et s'écrient:

Ahi, Mahomet sire, com grande cruauté!
Car pren de ceus venjance qui t'ont si vergondé :
Quant il nos gens menjuent moult sont *despersoné;*
Ce ne sont pas François, ainchois sont vif maufé!
(Ch. V, p. 4.)

En mangeant nos frères, ils se sont dégradés, ils ont changé leur personne: ce ne sont plus des Français, mais de vrais démons!

VERS 213.

Li empereres par sa grand poestet.

Ceci est un véritable début. Voyez dans l'Introduction, chap. V, l'explication de ce passage, et en général de ces répétitions et de ces retours.

VERS 220.

Tut survesquit e Virgile e Omer.

Survivre est demeuré verbe actif jusqu'au XVIIIe siècle. Saint-Simon, pour ne citer que lui, ne l'emploie jamais autrement: « Louis XIV *sur-* « *vécut tous ses fils et petits-fils*, excepté *son successeur*, le roi d'Espagne « et *les enfans* de ce prince. » Cependant l'Académie a fait prévaloir *survivre à*, qui est un véritable non-sens par le conflit des deux prépositions *à* et *sur*. J'entends bien « vivre *sur* quelqu'un, » mais non « vivre « *sur à* quelqu'un. » Quel plaisir ou bénéfice trouve-t-on à introduire, aux dépens de la logique et du bon sens, des solécismes rétroactifs dans les écrivains du XVIIe siècle, à qui nous devons notre gloire littéraire?

VERS 232.

Ço fut en mai, al premer jur d'ested.

Voyez les remarques sur ces vers, p. XXXIX de l'Introduction.

VERS 233.

Tutes ses oz ad empeintes en mer.

Empeintes, d'*impingere*, lancer avec roideur: « Dunc cumandad (Jéhu) « que il la (Jézabel) *empeinsissent* aval de cest solier; a tant la saisirent « cil, si l'*empeinstrent* aval par la weie de l'entrée as chevals. » (*Rois*, p. 387.)

Vers 245.

Laisent Marbrise e si laisent Marbruse.

Il y a grande apparence que ces deux noms *Marbrise* et *Marbruse* désignent les îles Baléares.

Vers 251.

Espanelis fors le vait adextrant.

Adextrer est ce que les Latins appelaient *tegere latus* : *Utne tegam spurco Damæ latus?* (Hor.) C'est marcher ou s'asseoir à la droite de quelqu'un par cérémonie d'honneur.

« Eam (*imperatricem*) in processionem domnus episcopus addextra-« vit. » (Babricus, in *Chron. Cameracensi.*)

Elles en ont le chevalier mené,
Jusqu'a l'ostel l'ont toujours adextré.
(*Aubry le Bourg.*)

(Voyez Ducange, in *Addextrare.*)

Ce nom d'*Espaneliz* est un nom significatif composé de *Espan*, Espagnol, et *éliz*, choisi. Dans la version des *Rois*, *eslire* fait au prétérit *j'eslis*, au participe passé *esli*; jamais *j'élus*, ni *élu*. « Vostre reis « que vous requeistes e *eleistes.* » (p. 40.) « Saul *eslit* treiz milie « champiuns de Israël. » (p. 41.) « Veez quel barun nostre Sire ad « *eslit.* » (p. 35.)

Vers 281.

Si l'en dunez ce gant ad or pleiet.

Pleiet, qu'il faut peut-être lire *pleicet* ou *pleissiet*, c'est-à-dire entrelacé, comme *implexus* dans ce vers de Virgile :

Implexæ crinibus angues
Eumenides.

Un *plesséis* est un enclos fermé de haies ; plus tard on a dit *plessis*. (Voyez Ducange aux mots *Plectare* et *Plesseicium.*)

M. F. Michel explique *pleiet* dans son Glossaire par *ployé;* je crois qu'il se trompe ; il eût mieux traduit *plissé*, car *plisser* n'est que l'ancien verbe *pleissier*, et signifie originairement *implicare*.

VERS 465.

A Eis esteie a une feste anoel.

Charlemagne visitant un cloître à Jérusalem,

Vit de cleres colurs li muster peinturez,
De Martirs et de Virgines e de grans majestez,
E les curs de la lune, e les *festes anuels.*
(*Voy. de Charlem.* p. 6, v. 125.)

L'éditeur de ce poëme, M. F. Michel, cite en note un texte latin d'où il résulte que par *festes annuelles* il faut entendre Noël, Pâques et la Pentecôte. C'étaient les époques de cours plénières; le calendrier du XIIe siècle appelait fêtes annuelles celles que notre calendrier moderne appelle fêtes mobiles.

VERS 485.

Sur lui se pasmet, tant par est angoisseux!

Par doit se réunir à l'adjectif *angoisseux* pour lui donner la force du superlatif, comme *per* en latin: *peraudax, peraltus, pergrandis, perdoctus. Per* communiquait en composition la même vertu aux verbes et aux adverbes: *peramare, perquirere; pernimis, persæpè,* etc.

Dans l'ancien français, *par* a cela de bizarre qu'il se construit toujours avec tmèse, quand il se construit avec un adjectif; d'où la langue moderne a conservé une locution, une seule, mais bien fréquemment employée, c'est la forme *par trop* suivi d'un adjectif: Cela est *par trop fort,* c'est-à-dire *nimis fortissimum;* par trop hardi, *nimis peraudax,* i. e. *audacissimum.*

Tant *par* ert *blancs* cume flur en ested.
(IV, 764.)

E de sa lei mult *par* est *saives* hom.
(IV, 776.)

Mais il s'unit directement au verbe: *parfaire, parachever,* et une multitude d'autres aujourd'hui tombés en désuétude: *paroccire, parmaindre, parparler, parclorre, pardire,* etc. « Je n'oi pas *pardit* le siaume « que je avoie commencié.... » (*Chron. de Turpin* dans D. BOUQ.)

On reconnaît les mots de seconde formation à ce signe, qu'ils calquent servilement le latin, et gardent *per* au lieu du français *par*. Exemples: *permanent*, *perclus*, *perforer*, etc.

VERS 535.

Sa barbe blanche cumencet a detraire.

Tout ce passage du désespoir et des lamentations de Charlemagne a visiblement servi de modèle à un poëte du XIIe siècle, Graindor de Douay, lequel, dans la *Chanson d'Antioche*, introduit Soliman lamentant la perte de ses fils Hideux et Richenez, tués par les Français:

A grant dolor s'ent va li paiens Solimans,
Coreços et plains d'ire, et maris e dolans :
« Ahi! tant mar i fustes, sire fieus Turnicans!...
« Hisdeus et Richenés, moult sui por vous pensans!
« Quant venrai à Torsolt, ma fort cité vaillans,
« Demanderont où j'ai deguerpi mes enfans
« Qui furent si cortois, qu'on tint a si vaillans!
« Je dirai : Mors les ont li barnage des Frans;
« El val de Gurhenie gist Orgais li sachans!... »
Ja fust cheus pasmés del mul qui est emblant
Quant par le bras le traist uns des Popelicans.
(T. I, p. 164.)

Et je ferai observer que ce discours terminé recommence immédiatement sur la rime en *is:*

Or s'en vat Soliman coreçous e maris, etc.

Faut-il dire, avec M. Fauriel, que ces répétitions sont le résultat de plusieurs rédactions mêlées par un copiste inintelligent?

VERS 563.

Mirre e timoine i firent alumer.

Timoine est le latin *thymiama*, parfums, aromates. Le livre des *Rois*, serrant de plus près la forme latine, dit *timiame :*

« E *timiame* i ardeit en l'onurance nostre Seignur. » (*Rois*, p. 270.) « Et adolebat thymiama coram Domino. » — « Il fist ses sacrefises « as munz, e *timiame* y fist ardeir. » (p. 234.) « Et accendebat thy- « miama. »

Le traducteur, dans une glose empruntée à Bède, explique ce que c'est que *timiame :* « Li altels u l'um soleit le *timiame*, ki plus fud rice « que encens, ardre e offrir. » (p. 249.)

Il prenait *thymiama* pour le nom particulier d'un parfum.

Je n'ai pas rencontré le mot *timoine* ou *thimiame* hors de ces deux textes.

Vers 567.

Li empereres fait Rollant costeir.

Costeir (racine *costé*), mettre de côté, mettre à part. On trouve aussi *costeer.*

Costeir est ainsi paraphrasé dans le ms. de Paris :

Quant Carle ot fait enterrer son barnage,
(Fors que Rollans e Oliver le sage;
Ceulx voloit il porter tresques à Blaiues)
Venir s'en volt li empereres Charles.
(Fol. 18 r°.)

Vers 578.

Ben sunt cuverz d'un palie galazin.

On trouve dans *Garin* la description d'une cérémonie funèbre semblable à celle-ci. Le rapprochement de ces deux passages est intéressant pour l'histoire des mœurs et coutumes du moyen âge.

Le vieux Fromont

Son chapelain appelle, si li dit,
Si li fait mettre en brief et en escris
Lor acordance et lor fais et lor dis.
Puis fait le cors del chevalier ouvrir
Et le dedans en paile recoillir;
Et puis le fist richement sevelir
Devant l'autel, au mostier S. Bertin.
Le corps laverent et d'iaue e de vin;
Li quens meismes ses blanches mains i mist:
D'un fil de soie le restrainst et cousist,
Puis l'envolupe en un drap de samit [1],

[1] De velours. Cf. Ducange, in *Examitum.*

En cuir de cerf font le baron couvrir,
Font une biere, le vassal i ont mis,
Et environ trente cierges espris.
Ils firent crois et encensiers venir :
Li quens Fromons a son chevet s'assist.
(*Garin*, t. II, p. 246.)

Galazin, qui sert au gala, c'est-à-dire riche, de cérémonie; on disait de même *palazin*, qui tient au palais. Comte palazin, *comes palatinus*, comte du palais, paladin.

On disait aussi *galle* au lieu de *gala*, et le verbe *galer*; Villon s'adressant à ses amis de gala, amis de bouteille :

A vous parle, compains de *galles*,
Mal des ames et bien des corps :
Gardez vous bien de ce mar hasles
Qui noircit gens quand ils sont morts!
(*Le grand Testament.*)

PATHELIN (*à M. Guillaume.*)
Il y aura beu et gallé
Chez moi ains que vous en alliez.

Au figuré, *galer quelqu'un*, le faire danser, lui administrer une danse.

Ah, vous voilà, Phlipot la bonne bête?...
Çà, çà, galons le en enfant de bon lieu.
(LA FONTAINE, *le Diable de Papefiguière.*)

VERS 596.

Pent a sun col un escu de Biterne.

Biterne paraît être *Viterbe*. Rutebœuf, dans le *Dit de l'Erberie* :

Si m'en reving par la Moree
Ou j'ai fait moult grant demouree,
Et par Salerne,
Par Burienne[1] et par *Biterne*;
En Puille, Calabre et Palerne
Ai-je herbes prises.

[1] Ville du Siennois.

Le roman d'*Ogier l'Ardenois* n'est pas moins précis :

A ces paroles ez pognant Alori,
Qui de *Biterne* iert filz le grant marchis;
Dux fut de Puille, mais paien l'ont mal mis.
(T. I, p. 13.)

Viterbe, d'ailleurs, était renommée au moyen âge pour ses fabriques d'armures.

D'un autre côté, il est certain que ce nom de *Biterne* désigne souvent d'autres villes que Viterbe. Dans le *Moinage Renouart*, par exemple :

Premierement a mandé cels d'Arabe,
Cels de *Biterne* et toz celz de Cartage.

Dans les *Enfances Vivien*, ceux de Biterne figurent aussi dans une longue énumération de peuples orientaux.

Un traducteur inédit du faux Turpin dit que Charlemagne « estora « la chapelle mon seigneur S. Jacques, à *Biterne*. » Le texte porte, « ad « urbem Buturensem. »

C'est un petit détail du vaste problème des appellations géographiques au moyen âge.

VERS 602.

Recleimet Deu e l'apostle de Rome.

On ne verra pas sans intérêt un autre portrait de Charlemagne armé sur son cheval blanc. Celui-ci est plus détaillé :

Karlon descent soz son arbre ramé,
Isnelement a son cors adobé :
Il vet l'auberc qui fut roi Macabré
Que il conquit desoz Toloze, el pré;
Tot ert la maille de fin acier trempé
Qu'ele ne crient dart ne branc aceré;
Trestuit li pan en sunt sorargenté;
En son chef a un tel hiaume fermé,
Pieres i a qui ont tel poesté
Ja qui le porte en champ o lui mallé
Ne crient coup d'arme un denier moneé,
N' eci n'a garde qu'il soit en champ navré.

Puis ceint Joiouse au senestre costé :
Li pont est d'or, si i out on seelé
De Saint-Denis et de Saint-Honoré.
Qui l'a sor lui ja mar ara douté
C'on l'ait en champ honi ne vergondé.
Et puis li ont son espiet apporté :
La guige en fu d'un vert paile roé,
Et Karlemaine l'a a son col geté.
Le blanc destrier li a l'en amené
Que Balan ot par Nayme presenté;
François li ont richement atorné :
Frein ot ad or richement tresgetté,
Et li poitrax fu a or estclé
E environ d'eschelettes ouvré.
Quant li chevax a un petit alé,
L'or retentist et a un son geté,
Ne geu ne harpe n'i fussent escouté,
Et fu trestot de fer acoveté.
Ainsi garni et ainsi apresté
L'ont il Karlon baillé et presenté.
Li roi i monte en qui ot grant fierté;
A son estrier ot .v. rois encliné,
Et puis li ont son grant espié livré :
Il fut de fresne, si ot fer aceré.
Ezvos li rois richement atorné;
Anges resemble du ciel jus devalé;
Ne semble pas chevalier emprunté.

(*Agolant*, p. 163, ap. Bekker.)

« Charles descend sous un arbre touffu et s'arme avec agilité, revêt le haubert qui fut au roi Macabré, et qu'il conquit sur le pré, sous les murs de Toulouse. La maille en est d'acier fin si bien trempé qu'il ne craint ni dard ni la meilleure lame. Tous les pans en sont surargentés. Il affermit sur sa tête son heaume orné de pierres précieuses d'une telle vertu que qui le porte en champ clos, il ne craint pas de méchant coup pour la valeur d'un denier et n'a garde d'être blessé. Puis ceint Joyeuse à son flanc gauche : la poignée en est d'or où l'on a scellé des reliques de S. Honoré et de S. Denis. Qui la porte, il ne craindra jamais de se voir honni dans un combat ni déshonoré. Et

puis lui ont apporté son écu dont la guiche est d'un drap de soie verte à raies, et Charlemagne le jette à son cou. On lui amène son blanc destrier que Naymes lui a présenté de la part de Balan. Les Français le lui ont richement harnaché : son frein est tout bariolé d'or; son poitrail semé d'étoiles d'or est tout autour garni de clochettes. Quand le cheval s'est mis en mouvement, l'or retentit et rend un son près de quoi l'on n'écouterait point celui d'aucun instrument, non pas même de la harpe. Et le cheval est tout acouverté de fer. Ainsi garni et apprêté, on le présente à Charles. Le roi monte d'un air plein de grandeur : cinq rois s'inclinant lui tiennent l'étrier. Ensuite on lui remet son épieu de frêne garni d'un fer acéré. Voilà le roi richement atourné : il ressemble un ange descendu de là-haut, et n'a du tout l'air d'un chevalier emprunté! »

Vers 650.

La quinte eschele unt faite de Normans.

La cession de la Neustrie aux Normands est de 912: par conséquent il ne pouvait y avoir de Normands à Roncevaux, en 778, sous la conduite d'un duc Richard. Theroulde fait ici pour ses compatriotes, pour les Bretons, les Poitevins, etc., ce que Virgile avait fait pour les plus nobles familles de Rome, ce que sans doute Homère avait fait avant eux: il les met dans son poëme pour leur donner l'immortalité. Theroulde, comme de raison, élève les Normands au-dessus de toutes les autres provinces :

Suz ciel n'ad gent qui plus poissent en camp.

Celui qu'il désigne sous le nom de *Richard le Vieux* ne peut être que le duc Richard Ier, ou *sans Peur,* fils de Guillaume Longue-Épée et petit-fils de Rollon, premier duc de Normandie (942).

Vers 670.

Cil sunt par els en un val sur un tertre.

Par els, c'est-à-dire tout seuls, à par eux. A par soi : en latin *per se :*

Quamvis, Scæva, satis *per te* tibi consulis et scis.
(Hor.)

D'où il est clair qu'il faut écrire *à par* sans *t*, car cette expression n'a rien de commun avec *pars, partis*.

Et au contraire, avec un *t*, *de part le roi*, attendu que cette locution traduit *ex parte regis*.

J'ai développé ce point dans les *Variations du langage français*, p. 408-410.

VERS 687.

La disme eschiele est des baruns de France.

L'armée de Charlemagne se composait de 420,000 hommes répartis en dix cohortes, dont voici le dénombrement d'après le texte.

NUMÉROS des cohortes.	DÉSIGNATION DE NATIONALITÉ.	NOMS DES CHEFS.	NOMBRE D'HOMMES.
1	Français	Rabel et Guineman (en place de Roland et d'Olivier)	15,000
2	*Idem*	Gibuin, Guinemant, Naymes et Josceran	15,000
3	Bavarois	Ogier le Danois	20,000 [1]
4	Allemands	Hermann, duc de Thrace	20,000
5	Normands	Richard le Vieux	20,000
6	Bretons	Le comte Nevelon, Thiebault de Reims, le marquis Othon	30,000
7	Poitevins et Auvergnats	Josceran et Gaucelmes	40,000
8	Flamands et Frisons	Rembault et Hamon de Galice	40,000
9	Lorrains et Bourguignons	Thierry d'Argonne	50,000
10	Barons français	CHARLEMAGNE. Porte-drapeau : GEOFFROY D'ANJOU	100,000
		TOTAL	420,000

[1] Ce doit être une erreur du copiste : la mesure du vers veut qu'on lise XXX au lieu de XX mille.

A ces dix cohortes l'armée de Baligant en opposait trente, dont la moindre contenait quinze mille hommes :

En la menour .XV. milie i en out.

Vers 695.

Escus unt genz de multes cunoissances.

On appelait les *connaissances* de l'écu les figures symboliques ou autres qui y étaient peintes, et qui, servant à faire reconnaître les chevaliers masqués par la visière de leur heaume, devinrent plus tard les armoiries. (Voyez Ducange, au mot *Cognitiones*.)

Connaissance est resté dans le vocabulaire des chasseurs :

J'eus beau lui faire voir toutes les différences
Des pinces de mon cerf et de ses *connaissances*.....
(Molière, *les Fâcheux*, II, 4.)

Remarquez *moult, moulte*, adjectif, du latin *multus, multa;* la version des *Rois* l'emploie aussi :

« *Mulz* mals ad fait David encuntre sa gent. » (p. 60.)

« David e tuz ces de Israel juerent devant nostre Seignur ad *multes* manieres d'estrumens. » (p. 139.)

Plus tard *moult* ne sert plus que comme adverbe.

Les rajeunisseurs, en copiant ce couplet, ont arrangé ce vers à leur mode :

La disme eschelle est des barons de France;
Dis mille sont *à une* connoissance.

Comment croire que dix mille hommes portent sur leur écu le même emblème? en ce cas, au lieu de l'appeler *une connaissance*, il eût été mieux nommé une confusion. Ce changement fait un sens absurde, un contre-sens; que coûtait-il de conserver l'hémistiche primitif? C'est que *multes connoissances* au pluriel ne rimait plus avec *France* au singulier. Ainsi dès cette époque l'art du versificateur était si perfectionné, que la rime l'emportait déjà sur la raison.

Vers 698.

Geifreid d'Anjou [lor] portet l'orie flambe.

Ces détails historiques sur l'oriflamme ne se trouvent que dans le poëme de Theroulde. Ce que j'en ai dit dans l'Introduction, p. cxiii, me dispense de faire ici une note : j'y renvoie le lecteur.

VERS 727.

Desur sa bronie fors ad mise sa barbe.

Ce détail n'a pas été omis par l'auteur de la leçon du ms. 254[21]. Charlemagne, dit-il,

Par la ventaille fait les cordals sachier
De sa grant barbe que il a fait trescier;
Autretel firent des altres .VII. millier:
Mielx s'en conoissent Alemant et Bavier.

Cette action de mettre la barbe au vent hors de la visière du casque, n'avait encore été signalée nulle part, que je sache. Cette démonstration a certainement un sens, mais il paraît difficile que ce soit le sens indiqué par les deux textes, afin de se mieux reconnaître entre soi, car les Sarrasins de leur côté font la même chose :

Desur lur bronies lur barbes unt getees
Autresi blanches come neif surgelee.
(*Roland*, V, 56.)

Et le rajeunisseur aussi :

Fort des ventailles mainte barbe[1] ont jetee
Autresi blanche comme noif surgelee.
(Ms. 254[21].)

Était-ce le signe d'un combat à mort que l'ennemi acceptait en l'imitant? Theroulde n'a point mis ce détail dans la première rencontre des païens et des chrétiens à Roncevaux.

A l'entrée de l'église S. Martin de Laon, à droite, sous les orgues, l'on voit couchée sur un tombeau la statue d'un preux du XII[e] siècle. Cette figure que le P. le Long croit celle d'Enguerrand de Coucy, est armée de pied en cap, hormis le heaume; la tête est seulement enveloppée de la coiffe de mailles du haubert qui descend jusqu'aux yeux et monte jusque sous la lèvre inférieure; mais un bouquet de la barbe est mis en dehors et s'étend sur l'acier.

[1] Remarquez *mainte barbe* substitué à *leurs barbes*, afin d'avoir *jettée* au singulier. Nouvelle preuve que la règle défendait déjà de rimer un pluriel avec un singulier. (Voyez sur le vers 696.)

Je n'ai rencontré dans mes lectures qu'une seule mention de la barbe mise dehors au milieu d'un combat : c'est dans le cartulaire de S. Bertin, sur l'an 893 : Charles le Simple passe l'Oise et marche contre Robert, qu'il joint près de Soissons. Grand carnage de Français : « Folbertus autem quidam regis Antesignanus Robertum in prælio « requirebat attentius. Accidit autem ut occurreret illi *detecta barba*, « quam prolixam lorica texerat superalligata; moxque sine mora mu- « tuis se confodientes spiculis, terra tenus utrique ceciderunt, unaque « cum spiritu efflarunt vitam. »

Si j'ai rencontré juste dans ma conjecture sur la signification de cet usage, la barbe mise dehors pourrait être dans une statue un emblème de vaillance.

VERS 782.

Grans est e fors e trait as anceissurs.

Traire ou *tirer à*.. .. c'est-à-dire, à ressembler à. Gérard de Viane voit entrer son neveu Aymeri déguisé :

Voit le Gerars, toz li mua li front,
K'il *traioit a la geste.*
(*Gerard de Viane*, p. 166; ap. BEKKER.)

« Gérard le voit et change de couleur, car Aymeri avait les traits « de famille. »

Aussi lui dit-il plus loin, quand la reconnaissance est faite :

Aymeri, nies, cueur de baron :
Bien *traiez a la geste.*
(Pag. 167.)

Montaigne dit *retirer à* pour *se rapprocher de* : « Cette action que « le philosophe Cléanthes remarque parce qu'elle *retire aux nostres.* » (*Essais*, liv. II, chap. XII.)

Dans quelques provinces, en Lorraine par exemple, on dit encore *retirer après* : « cet enfant retire beaucoup après son père, » c'est-à-dire, tient beaucoup de son père, soit pour le caractère, soit pour les traits du visage.

Vers 802.

De bachelers que Carles cleime enfans.

Enfant, fils mineur d'un grand personnage. On disait, « *infans* seu « puer Apuliæ » (*Chronic. Senon.*); l'enfant d'Angleterre, l'enfant de Hainaut, de Warwick, de Champagne, de Pouille, etc.

Car l'*enfes d'Angleterre* estoit
Ses home et la crois pris avoit.
(Phil. Mouskes.)

Car tout li baron qui la erent
L'*enfant de Puille* coronerent.
(*Ibid.*)

De là vient la dénomination d'*infanterie*, c'est-à-dire originairement un corps de jeunes nobles.

Vers 825.

La premere est de cels de Butentrot.

Butentrot doit être l'ancienne Buthrote, ville d'Épire, que les Italiens appellent encore *Butintro*. L'Épire est aujourd'hui l'Albanie.

C'est parmi les Albanais que les rajeunisseurs font figurer Judas Iscariote au temps de Charlemagne. J'en ai parlé dans l'Introduction.

Vers 838.

E la quinte est de Sorbres et de Sors.

Les *Sors* paraissent être la peuplade appelée *Sordones* dans l'*Itinéraire* d'Antonin, et qui avaient pour capitale *Ruscino* ou *Ruskino*, ville gallo-romaine citée dans Tite-Live. (Passage d'Annibal.)

Le nom de *Ruscino* est écrit *Ruscinon* et *Ruscilon* dans l'Anonyme de Ravenne; *Rosciliona*, dans un diplôme de Louis le Débonnaire en faveur des Espagnols réfugiés dans la Septimanie, désigne l'Église roussillonnaise : les *Sors* seraient donc les *Roussillonnais*.

Dans les premières années du XIe siècle, les ruines de *Ruscilon* furent exploitées comme une carrière pour bâtir Perpignan. (Voyez,

sur les fouilles de *Ruscino*, un Mémoire inséré au *Bulletin du comité historique*, 1845, t. III, p. 498.)

Marca et dom Vaissette placent la ruine de *Ruscino* au IXe siècle : Marca en 862, Vaissette en 859.

VERS 843.

La premere est des canelius, les laiz.

Et V, vers 7 :

Des canelius chevauchent environ.

Ces *canelius* ont embarrassé tout le monde : M. Michel, dans son Glossaire, fait suivre leur nom d'un point d'interrogation désespéré ; le premier traducteur du *Roland*, M. Delécluze, imite M. Michel ; les rajeunisseurs du XIIIe au XIVe siècle ne connaissant pas mieux que nous les *canelius*, les ont métamorphosés, pour sortir d'affaire, qui en *chevaliers*, qui en *chameaux*. M. Bourdillon, le très-infidèle éditeur du *Roncivals*, a suivi la première leçon, encore que son manuscrit donnât l'autre ; voici le vrai texte :

....
E un image Apolin le felon.
XXX *chamels* chevauchent envirun,
Molt hautemant escrie en son sermon.... etc.
(*Ms. de Versailles.*)

M. Bourdillon, justement effrayé de trente chameaux à cheval et qui prêchent un sermon, est allé sans rien dire prendre dans le manuscrit 7227[5] :

Vint *chevalier* environ le roi vont.

Le reste comme dans le manuscrit d'Oxford.

Je soumets au lecteur une explication conjecturale de cette énigme : avant tout, il paraît manifeste que ces *canelius* sont des ecclésiastiques païens, car ils chevauchent autour des idoles, et ils s'écrient : « Qui par « *nos dieux* veut avoir salut, etc. » Ils ont autour d'eux des *laïques* : ce sont en titre d'office les laïques des canelius.

Si l'on redouble la consonne *n*, on aura *cannelius*, le même mot que *candelius*, car on écrivait indifféremment *cannela* ou *candela*,

comme chacun peut le vérifier dans Ducange : par conséquent *cannelarius* ou *candelarius*. Ducange explique *candelarii*, « qui candelas in « ecclesia deferunt. » Les *cannelius*, à ce compte, seraient des *chandeliers*, c'est-à-dire des porte-cierges, des marguilliers et des bedeaux sarrasins, des espèces de moines mahométans conduisant en guerre leurs divinités.

Il est impossible de ne pas reconnaître dans ce passage une allusion au *caroccio* inventé, dit-on, vers la fin du xe siècle par l'archevêque de Milan Héribert, mort en 1039. Ce *caroccio* voiturait au centre de l'armée milanaise un Christ de grandeur naturelle, autour duquel des prêtres (des *canelius*) célébraient l'office, tandis que des chevaliers (les laïques des *canelius*) protégeaient cette espèce de palladium chrétien. Theroulde a prêté aux Sarrasins les coutumes du christianisme méridional de son temps. Il est très-remarquable que les rajeunisseurs du *Roland*, au XIIIe siècle, faute de pouvoir comprendre ce passage, aient été réduits à le mutiler et à y changer le mot principal.

Un passage d'*Agolant*, composition sinon contemporaine du *Roland*, au moins postérieure de très-peu, et où l'on rencontre des imitations manifestes du poëme de Theroulde, reproduit l'allusion au *caroccio* et la complète. En effet, Theroulde ne dit pas expressément que les statues païennes fussent portées sur un char : il le laisse entendre lorsqu'il ajoute que l'escorte des laïques les entoure à cheval. *Agolant* précise ce point :

Naymon devale le grant tertre plenier,
Voit les compaignes de la gent aversier
Tot environ le plain et le rochier :
Et voit le tref Agolant le guerrier,
Et l'egle d'or soz le pui flamboier
Qui reluisoit come feu en celier,
Et Mahomet qu'i font acharoier
Tot por la loi tenir et essaucier ;
Chascuns le vait aorer et prier.
(*Agolant*, v. 634 ; ap. BEKKER.)

Ces vers semblent le commentaire de ceux où Theroulde parle des *canelius*. Il faut y joindre encore les deux suivants :

Sor un engien font Mahomet portraire[1],
Dont tot li ost resplendist et esclaire.
(*Agolant*, v. 650.)

« Ils font tirer Mahomet sur une machine dont l'éclat resplendit sur « toute l'armée. »

Le *caroccio* est mentionné dans *Baudouin de Sebourg* (XIV[e] siècle) comme en usage parmi les croisés de la première croisade :

Par .v. portes issirent li paien losengier :
En .v. lius assaillirent nos gens au comenchier,
Et puis a l'estendart se vinrent raloier
Que li roys devant lui faisoit acharoier.
(Ch. XXII, p. 276.)

Mais est-il bien avéré que ce *caroccio*, dont Héribert passe pour l'inventeur, ne fût pas un emprunt, l'imitation d'un usage pratiqué chez les infidèles ? Ce point vaudrait la peine d'être examiné.

VERS 850.

L'oidme est de Bruise, la noefme d'Esclavers.

Les *Esclavers* ressemblent beaucoup aux *Esclavons;* quant à reconnaître les peuples cachés sous ces noms de *Nubles, Blos, Ormaleus, Pinceneis, Solteras*, etc., j'y renonce et lègue ces problèmes à la Société de géographie et à l'Académie des inscriptions.

VERS 851.

E la disme est d'Occiant la desert.

Ce pays est encore cité dans les passages suivants :

Cels d'Occiant et d'Argoillie e de Bascle.
(IV, 211.)
Mais reclamez les barons d'Occiant.
(IV, 253.)
Cil d'Occiant i braient e hennissent.
(V, 262.)

[1] Le texte porte : *sor Mahomet font un engien portraire;* il y a là une transposition de mots évidente. Ces erreurs de copistes ne sont point rares. *Portraire*, c'est-à-dire *protrahere*, et non *peindre*, *faire un portrait*.

Ce nom paraît désigner le Languedoc (*Occitania*). On voit par un diplôme de Louis le Débonnaire que des colons espagnols avaient été autorisés par Charlemagne, en 809, à s'établir dans une partie déserte de cette province : c'étaient des émigrés qui se réfugiaient là, sous la protection de l'empereur, contre l'envahissement de leur patrie par les Sarrasins. Louis le Débonnaire les confirme dans la possession de leur terre, et les recommande aux fidèles établis dans la Septimanie, l'Aquitaine, la Provence et l'Espagne. Ce diplôme, daté de 815, dit que le pays en question avait été dévasté, ruiné par les marquis mêmes de l'empereur : « In ea portione quæ a nostris mar« chionibus in solitudinem redacta fuit. » (Ap. D. Bouq. VI, 470.)

En 816, les colons réclament de nouveau contre la tyrannie des comtes, qui veulent leur enlever le fruit de leurs travaux de défrichement : nouveau diplôme de Louis le Débonnaire faisant droit à ces plaintes. (*Ibid.* p. 486, 487.)

Une note des Bénédictins assigne la place de cette colonie entre les limites du comté de Barcelone, Gironne et le Lampourdan.

Ainsi Theroulde est bien instruit des faits, et ses épithètes s'y rapportent exactement.

NOTES DU CHANT V.

Vers 7.

Des canelius chevauchent environ.

J'ai précédemment exposé mes conjectures sur les canelius. (Voy. la note sur IV, 840.)

Vers 35.

L'enseigne portet Amboires d'Oluferne :
Paien escrient, Preciuse l'apelent.

Précieuse est le nom de l'épée de Baligant, comme *Monjoie* celui

de l'épée de Charlemagne. Il est remarquable que le nom de l'épée du chef devient en même temps le nom propre de son étendard. Ainsi l'oriflamme s'appelle *Monjoie;* son premier nom était *Romaine,* mais à Roncevaux l'épée de Charlemagne l'en fit changer:

Mais de *Monjoie* iloec out pris eschange.
Monjoie escrient, c'est l'enseigne Carlun.

Nous voyons pareillement ici le dragon qui sert d'enseigne à Baligant appelé *Précieuse* par les soldats sarrasins.

Vers 48.

De l'olifant haltes sont les menees.

Les *menées* sont ici les fanfares, comme dans cette locution très-fréquente *sonner la menée, corner la menée.* Mais à proprement parler, *menée* est le nom d'un instrument, espèce de cor en bois, qui rendait un son aigu et intense. La menée est presque toujours mentionnée parmi les grailes, olifants, cors, buisines, tambours, etc. Ce mot vient du latin *minutum,* la règle de transformation étant de changer l'*i* en *e,* et réciproquement. Puis du français *menée* on a refait le bas latin *menetum, cornare menetum.* (Voy. Ducange, in *Menetum.*)

Ducange conjecture que la menée et le graisle étaient un seul et même instrument: « Illud forte quod *gracilem* appellabant, quod acu« tum, tenuem et *minutum* ederet sonum. » Mais, comme j'ai dit, dans les énumérations d'instruments guerriers, la menée figure à côté du graile; ce devait donc être deux instruments distincts.

Vers 56.

Desur lor bronies lor barbes unt getees.

Voyez la note sur IV, 725.

Vers 57.

Altresi blanches cume neif surgelee.

Surgelée au participe passé, et non pas *sur gelée* en deux mots,

comme porte l'édition de M. F. Michel; c'est de la neige *surglacée*, et non par-dessus de la gelée. La gelée sous la neige ne fait rien à son éclat.

La reine de Navarre emploie le verbe *sursemer*, composé de même : « la parabole de l'ivraie au champ sursemée, » c'est-à-dire semée par-dessus le bon grain. (*Lettre à Briçonnet*, ms.) Notre langue devrait reprendre ces mots, qu'elle ne peut remplacer que par une périphrase.

Vers 67.

Carles li magnes, cum il vit l'amiraill.

« Charlemagne comme il vit l'émir..... » Ce *comme* reste sans complément, et la phrase commencée selon cette construction se poursuit et se termine autrement tournée. C'est ce qu'en termes de grammaire on appelle *anacoluthe*, manque de suite, interruption. Ce procédé abonde dans Hérodote et dans les écrivains primitifs, comme dans la conversation particulière : « Charlemagne, quand il vit l'émir, les « troupes des payens sont si nombreuses que.....etc. » La liaison est dans la pensée, mais non dans la syntaxe.

J'avais cru d'abord à l'existence d'une lacune après le vers 68 : « E le dragon, l'enseigne e l'estandart. » Lorsque je suis revenu de cette opinion, éclairé par la conformité du texte de Versailles et du texte lorrain avec celui d'Oxford, il était encore possible de supprimer la ligne de points que j'avais introduite dans mon texte, mais il ne l'était plus de remanier tous les chiffres et de les reporter un vers plus bas jusqu'à la fin du chant. De là une légère inexactitude dans le numérotage, dont la faute doit être imputée à l'éditeur et non à la typographie. J'ai préféré cette faute matérielle à un contre-sens.

Vers 72.

Ne mes que tant com l'empereres en ad.

O. donne cette ligne : « Ne mes que tant scue l'empereres en ad. » M. F. Michel lit *scire*, au lieu de *scue*, mais l'un n'a pas plus de sens que l'autre : c'est un mot estropié par une plume inattentive. On a pu reconnaître dans ce texte quantité de négligences pareilles.

Ne mais que ou simplement *ne mais* (le *que* sous-entendu) signifie *excepté, hormis.* Au chant III, vers 495, le poëte parle des Éthiopiens noirs comme de l'encre, qui n'ont de blanc que les dents :

Ki plus sunt neirs que nen est arrement,
Ne n'unt de blanc *ne mais que* sul les dents.

Marsille se plaint à Ganelon des courtisans qui donnent de mauvais conseils à Charlemagne : « Je ne connais dans ce cas, dit Ganelon, personne, excepté Roland. »

Guenes respunt : Jo ne sai, veirs, nul hume
Ne mes Rollant.

Les Sarrasins croyaient passer l'Èbre à la nage; tous furent noyés,

Ne mes seisante que Deus i ad esparniez.

Ce serait, en mauvais latin, *non magis quàm* au sens de *præter* : « Nec candidum habent *non magis quàm* solummodò dentes. » — « Neminem novi, *non magis* (*quàm*) Rolandus. » — « Omnes suffocati sunt « *non magis* (*quàm*) sexaginta. » — « Omnes regionis partes occupant « *non magis quàm* (præter) tantùm quantùm imperator habet. »

Vers 158.

De lur espees i fierent demaneis.

Demaneis, tout de suite, allégrement.

La racine me paraît être *de mane*, comme qui dirait *du matin*, de bonne heure, c'est-à-dire en se hâtant.

Demaneis est l'adjectif faisant fonction d'adverbe, comme autrefois tous le pouvaient faire, et la plupart le font encore aujourd'hui.

Cet adjectif *demaneis* avait donné lieu au verbe *amanevir*, d'où le participe passé *amanevis*.

S'amanevir, formé comme *s'alentir, s'agrandir, s'amaladir*, et tant d'autres qui marquent une action en progrès, signifiait se disposer dès le matin, c'est-à-dire être prêt à..... Un homme *amanevis* est un homme dispos, gaillard, alerte.

Dom Carpentier se trompe certainement lorsqu'il dérive *amanevis* de

amœnus. *Amanenis*, qu'il lit dans les chroniques de S. Denis, est un barbarisme : il a pris un *u* consonne pour une *n*.

Il se trompe également lorsqu'il dérive *demaneis* de *domanialis*. Autre chose est *demeine*, autre chose *demaneis*. Il a mal à propos confondu ces deux termes.

La preuve que *de* indique la manière dans *demaneis* (comme *de* côté, *de* près, *de* loin), c'est qu'il est séparable et qu'on trouve aussi *manevis* pour *amanevis* :

Tant se fait fors e fiers e *manevis*.
(*Roland*, III, 603.)

Vers 174.

Li capelers un dener ne li valt.

Par *capelers* il faut entendre cette toile de mailles de fer qui enveloppait la tête comme une doublure du casque. Cette toile prenait ensuite le cou, les épaules et les bras, et descendait en forme de tunique, par-dessous la cuirasse, jusqu'à la naissance des genoux ; en sorte que le guerrier y était comme enseveli. Le *capelers* est le capuchon du haubert.

Vers 213.

Cels d'Occiant, cels d'Argoillie et de Bascle.

Ceux de *Bâcle* sont les Gascons. Oihenhart traite de la différence des noms *Vascons*, *Vacceons*, *Vasculons* et *Bascles*, employés pour désigner les *Basques*. (*Notitia utriusque Vasconiæ*.)

Nous voyons du moins figurer ici, parmi les adversaires de Charlemagne, le nom des véritables auteurs du désastre de Roncevaux. Ce furent, au témoignage d'Éginard, les Basques embusqués dans les défilés des Pyrénées. Ils étaient conduits par leur duc perfide, Loup, un vrai loup d'effet comme de nom, « operibus et nomine Lupus, « *Latro* potius quam *dux* dicendus[1]. » Ce Loup avait des prétentions au trône comme descendant de Clovis : il lui fâchait de n'être que duc d'Aquitaine.

[1] Charte de Charles le Chauve du 12 des kal. de février 845.

J'ai parlé d'Occiant sur IV, 850.

Quant au nom d'*Argouille*, je ne puis deviner quel pays il désigne; seulement je remarque qu'il est joint aux Bascles en deux endroits: dans le vers objet de cette note, et plus loin, au vers 262 :

> Cil d'Occiant i braient e hennissent;
> Arguille sicume chen i glatissent.

Argouille fait donc aussi partie du territoire gascon.

Vers 248.

Vostre cunseill ai jo's evud tuz tens.

M. F. Michel écrit, « *ai oc* evud, » et dans son Glossaire marque cet *oc* d'un point d'interrogation. Le *c* sur l'*e* suivant n'est point dur, mais a le son de l'*s*; et l'*i* de *ai*, tout en faisant diphthongue avec l'*a*, sonne *j* sur l'*o*.

Cette forme d'orthographe, qui en étonnant l'œil donne le change à l'esprit, revient à ceci : « Vos conseils *j'es ai évus* toujours. » Mais l'article et le pronom sont transposés de l'autre côté du verbe : « Vos « conseils *ai-je les* eus toujours, » par syncope : *ai-j'es* eus. L'*s*, ou le *c* qui la représente, est le débris de *les*.

Que *vostre cunseill* soit un pluriel, c'est ce que les habitudes du texte ne laissent pas un moment douteux :

> Ço dist Rollans : *Nostre hume* sunt mult proz.
> (III, 4.)

Les formes *nostre*, *vostre*, par apocope *nos*, *vos*, servent indifféremment pour le pluriel et pour le singulier. Elles représentent aussi bien *noster*, *vester*, que *nostri*, *vestri*.

Vers 258.

Li amiraill a sa barbe fors mise.

C'est la troisième fois que le poëte mentionne cette circonstance: au IVe chant, Charlemagne

> Desur sa bronie fors a mise sa barbe.
> (IV, 725.)

Et ses barons l'imitent, *pour l'amour de lui*.

De même au V[e] chant :

> Desuz lur bronies lur barbes unt getees.
> (V, 56.)

Voyez la note sur IV, 725.

Vers 381.

> Quant l'ot Marsilie, vers sa pareit se turnet,
> Pluret des oils.

« Et convertit Ezechias faciem suam ad parietem, et oravit Domi-« num..... et flevit Ezechias fletu magno. » (*Isai.* cap. 38.)

On a déjà vu dans le chant précédent une imitation du livre de *Josué* : Dieu arrêtant le soleil à la prière de Charlemagne, pour lui donner le temps de poursuivre et de vaincre ses ennemis. Ces souvenirs de l'Écriture, et la couleur religieuse profondément empreinte dans toutes les parties de ce poëme, semblent indiquer que l'auteur était un ecclésiastique.

L'auteur du remaniement du XIII[e] siècle n'a pas su conserver cette couleur. Ici, par exemple, il a fait disparaître la teinte biblique. La reine Bramimonde, apprenant la défaite de Baligant, court à la chambre de son mari :

> Sire, fait ele, Espagne est desertee;
> Ja par payens ne sera recovree :
> Baligant gist la sus en la valee
> Tot destrenchez, senglanz, gole baee.
> Marsille l'ot, s'a la teste levee,
> Li cuer li faut, s'a la bouche serree,
> L'arme s'en part ni pot avoir duree :
> [1] Bien trente diables en enfer l'ont portee,
> Devant lor mestre l'ont le jor presentee;
> Mort fu de doel : l'arme est a mort livree.

Vers 394.

> Mult bien espleitet *qui* damnes Deus aiuet.

C'est ainsi que M. F. Michel a imprimé. Le sens de ce vers est amphibologique.

[1] M. Bourdillon a supprimé les vers qui suivent.

Si *damnes Deus* est au nominatif, comme l'indique l'*s* finale, il faut lire *cui* (les copistes confondent perpétuellement ces deux formes, identiques à l'oreille), et le sens est celui-ci : *Optimè operatur* quem *Dominus Deus adjuvat.* « On va bien vite avec l'aide de Dieu. »

Au contraire, si *qui* est bien écrit ainsi, il est le nominatif de la phrase, et *damne Deu*, étant le complément du verbe *aiue*, ne doit pas prendre d'*s*. Le sens alors est celui-ci : *Optimè operatur qui* Dominum Deum *adjuvat.* « Il gagne assez qui prête à Dieu secours. »

La difficulté est de savoir des deux mots *qui* et *Deus* lequel est le sujet, lequel le complément. Une faute d'orthographe cause cette perplexité.

Le rédacteur du texte de Versailles a suivi le premier sens :

> Molt ovre ben cui dame Dex aiue.

Cela m'a déterminé.

Vers 424.

> Li pelerin le veient ki la vunt.

L'idée et presque les termes de ce passage se retrouvent dans *Garin le Lorrain.* Il s'agit du duc Begues de Belin que l'on va enterrer aussi non loin de Bordeaux :

> Passent Gironde au port saint Florentin,
> Bordelle laissent, a gauche sont guenchi....
> ....
> A ces paroles vont le duc enfoïr
> A la chapelle, par de dela Belin;
> Encor le voient tres bien li pelerin
> Qui ont saint Jaque en Galice requis.
> (*Garin le Loherain,* t. II, p. 269.)

Vers 430.

> A seint Romain la gisent li baron.

« Charles, honorant la memoire de ceux qu'il avoit cheris pour leur « vertu durant leur vie, fit rechercher les corps des seigneurs de mar- « que occis par les Gascons, lesquels il fit porter à Bourdeaux, où par- « tie d'iceux furent inhumés, aucuns au bourg de Belin, à huict lieues

« de la mesme ville, et Roland en l'esglise de sainct Romain de Blaye, « ce qui donne lieu aux romans de chanter qu'il estoit comte de Blaye.

« L'on tient par tradition sur les lieux que l'espée de Roland fut « mise au-dessus de son chef et sa trompe d'yvoire à ses pieds, laquelle « a esté depuis traduite en l'esglise collegiale saint Severin-lez-Bour« deaux, et son espée à Roquemadour en Quercy. » (Scipion Dupleix, *Hist. de France*, t. I, p. 321.) Voyez l'anecdote d'une visite de François Ier au tombeau de Roland, p. XXII de l'Introduction.

Vers 445.

As li Aude venue, la bele damiselle.

La première fois que Roland vit la sœur d'Olivier, ce fut à Vienne, à l'occasion d'un duel entre Olivier et lui. Ces deux jeunes preux, destinés à une amitié si étroite, ne se connaissaient pas encore : ils venaient d'être armés chevaliers ; ils étaient impatients de faire leurs preuves. Toutes les dames de la ville sortirent pour voir la joute, où Charlemagne assistait; la belle Aude y alla comme les autres. Voici son portrait :

Ele ot le jor un mantel affublé,
Un po fut cors, si li avint assez.
Plaist vos oïr com grant fut sa biauté?
Un chapelet ot en son chief posé
A riches pieres ke jettent grant clarté;
Blonc a le poil, menu recercelé,
Les œils ot vairs come faucon mué,
Et le viaire frès et encoloré,
Et les mains blanches come flors en esté,
Les braces longes et les pieds bien moleiz,
La char ot blanche come flors en esté.
Li sang vermaus li est el vis monteiz;
Rollans la prist molt bien a esgarder,
Dedans son cuer forment a goulouser.

(*Gerard de Viane*, v. 635; ap. Bekker.)

« Elle avait ce jour-là mis un manteau un peu court, qui pourtant lui seyait à merveille. Vous plaît-il ouïr comme était grande sa beauté ? Elle avait posé sur sa tête une couronne de diamants étincelante; ses

cheveux sont blonds, frisant naturellement à petites boucles; les yeux d'azur pâle, comme ceux d'un faucon après la mue; le teint frais et coloré; les mains blanches comme fleur d'été; les bras longs, les pieds délicats, la peau blanche comme une fleur d'été. Le sang vermeil lui est monté au visage. Roland se prit à la regarder attentivement et à la convoiter dans son cœur. »

Cette vue trouble Roland au point qu'il pousse son cheval, saisit sans plus de façon la belle Aude, et l'emportait dans sa tente particulière, *à son demaine tref,* sans Olivier, qui s'élance au secours de sa sœur et la *rescout.*

Charlemagne, étant réconcilié avec Gérard de Vienne, lève le siége de la ville, et tient une cour plénière en signe de réjouissance. Ce fut au mois de mai, le propre jour de la Saint-Maurice:

> Apres mangier, ains k'il fuissent parti,
> Dame Guibors fors d'une chambre issi,
> Par la main destre tient bele Aude leiz li :
> El fut vestue d'un paille signori;
> De sa biauté li palais resplandi.

Dame Guibourg était femme du duc Gérard, par conséquent la tante d'Aude et d'Olivier.

« Eh Dieu! dit Charles, voilà une bien belle dame! » — « C'est vrai, sire, répond Gérard; c'est ma nièce, la fille du comte Regnier, la sœur du vaillant Olivier. » — « Donnez-la-moi, dit Charles, pour mon ami et neveu Roland. Et plaise à Dieu qu'ils puissent avoir un héritier; il pourrait valoir beaucoup! » — « Sire, dit Gérard, je vous remercie, ma nièce ne saurait avoir un plus noble mari que Roland, qui est de votre lignage. »

> Et si ont mis terme du noçoier.

Charlemagne se lève, appelle Roland, et en présence de toute sa cour lui donne Aude pour fiancée; on prend jour pour la noce. L'archevêque Turpin célébra la messe des fiançailles et y prêcha; même, afin qu'on n'en doute, l'auteur donne des extraits du sermon. Puis Charlemagne déclare solennellement son projet d'expédition lointaine et périlleuse. Alors

Li dus Rollans est antreiz en la chambre :
Baisat Audain sa bele amie gente,
Et en apres son anel li comande.
Ele li a baillié enseigne blanche
Dont il fist puis mainte reconoissance
Kant il alat en la terre d'Espaigne
A granz chastels et a fors citez panre.
Mais Sarrazin, ke li cors Deu crevance,
Les departirent, ke il ne la pot panre;
Ce fut duel et damaige!
(*Gerard de Viane*, v. 4033.)

« Le duc Roland est entré dans la chambre, embrasse Aude sa belle et gracieuse amie, et après lui donne son anneau. Elle lui a donné une écharpe blanche, dont il fit maintes fois un signe de ralliement, plus tard, quand il alla au pays d'Espagne forcer villes et châteaux forts. Mais les Sarrasins (le bon Dieu les maudisse!) les séparèrent, qu'il ne put la prendre; dont ce fut deuil et dommage! »

Telle est l'histoire des amours de la belle Aude et de Roland. Cette histoire est bien courte et bien simple : elle ne laissa pas de faire dans l'univers autant de bruit que celle de Pâris et d'Hélène, de Tristan et d'Yseult, de Genièvre et de Lancelot.

Vers 550.

Ja pour murir n'en ert veud gerun.

Le texte de M. F. Michel porte mal à propos *Gerun*, par un *g* majuscule, comme si c'était un nom propre, une autre forme du nom de Roland : Laissez vivre le comte Ganelon, car sa mort ne nous rendra pas Geron (c'est-à-dire Roland).

Mais *gerun* ou *giron* est un nom commun qui signifie *pièce*, *morceau*. Cette acception primitive se conserve dans la langue du blason, où le *giron* est une pièce triangulaire qui va du bord au cœur de l'écu. Un écu se divise en plusieurs *girons* : écu *gironné* de huit pièces. L'acception moderne est aisée à comprendre : elle vient de ce qu'un vêtement long, robe ou tablier, et se rétrécissant par en haut, forme vers la ceinture une espèce de *giron* d'armoiries, à l'endroit appelé par les Latins *gremium*.

Roland n'ayant pas été nommé, il me paraît évident qu'il manque un vers avant celui-ci. Je l'ai suppléé d'après le vers 537, en cette manière :

> [Morz est Rollans, jamais ne l' reverrum,]
> Ja pur murir n'en ert veud gerun.

Les conseillers avaient dit entre eux :

> Morz est Rollans, jamais ne l' reverrez.

Et comme ils ne font que répéter à Charlemagne leurs réflexions de tout à l'heure, il est clair que ce vers devait s'y trouver avec la modification exigée par la rime. Le copiste l'aura sauté : il est coutumier du fait.

Vers 582.

> Jo si li fals, od lui m'en cumbatrai.

Fausser, arguer de faux, de mensonge.

Falsare chartam, dans le 3e capitulaire de 819, ch. 10, c'est arguer une charte de faux, la démentir.

« Et si quis in posterum hoc refragari vel falsare voluerit, a testibus convincatur. » (*Lois ripuaires*, tit. 59, § 2.) « Et si quelqu'un plus tard veut nier ou démentir le fait, il sera convaincu par témoins. »

« Si accusatus se de hoc non idoneaverit, et nisi accusationem falsaverit.... » (*Lois d'Edgar*, art. 9, dans Brompton.) « Et si l'accusé ne se justifie pas du fait, et ne convainc pas de faux l'accusation..... »

Dans ces exemples, *falsare* est construit avec l'accusatif; dans le français, *fausser* est construit avec le datif. *Jo si li fals*, je *lui* démens son opinion, son jugement sur mon compte, si bien que je suis prêt à me battre contre lui.

Fausser, dans cette acception, est demeuré dans le langage technique du palais : « *Fausser la cour ou le jugement*, c'est soutenir l'iniquité du jugement ou de la cour. » (Trévoux.) Voyez Ducange, au mot *Falsare, falsare judicium*.

« *Fausser* une cour de justice ou l'accuser d'avoir porté un jugement faux, c'était lui faire l'injure la plus grave, l'interdire de toutes ses fonctions, et rendre tous ses membres incapables de faire aucun acte judiciaire. Un plaideur qui avait eu cette témérité était obligé,

sous peine d'avoir la tête coupée, de se battre dans le même jour non-seulement contre tous les juges qui avaient assisté au jugement dont il appelait, mais encore contre tous ceux qui avaient droit de prendre séance dans ce tribunal. S'il sortait vainqueur de tous ces combats, la sentence qu'il avait *faussée* était réputée fausse et mal rendue, et son procès était gagné; si au contraire il était vaincu dans un de ces combats, il était pendu. » (MABLY, *Observ. sur l'hist. de France.*)

Telles étaient en ce temps-là les conséquences d'un démenti : un duel à mort, ou autant de duels qu'il y avait d'insultés. C'est de toutes les coutumes du XIe siècle la plus soigneusement conservée au XIXe.

VERS 587.

Fait cels garder tresqu'en serat li dreit.

Durant le combat des champions, leurs mandataires étaient retenus prisonniers, en attendant l'issue d'où dépendait leur sort. On ne les gardait pas dans les prisons de la ville, mais dans un espace découvert joignant le champ de bataille, où il ne leur était permis que de prier Dieu, de telle sorte encore que leurs champions ne les pussent ouïr, afin de n'être dérangés.

« Il doibt estre en une part dou champ tout descouvert; et se il y « a home ou femme qui ait fait l'appeau par champion, il doit estre « delez le corps en tel maniere que il ne nuise ne aide a aucune des « deux parties, ne en dit, ne en fait, ne en contenance, fors de Dieu « proier, et en tele maniere que les champions ne les puissent ouïr. » (*Assises de Jérusalem*, chap. XCIV. Cf. DUCANGE, in *Campio.*)

VERS 593.

Ben sunt mallez par jugement des altres.

Il faut prononcer les deux *ll* mouillées comme étant entre deux voyelles : *maillés*.

On a dépensé, je crois, trop d'érudition pour l'étymologie de *mail* en le faisant venir tour à tour de l'hébreu *malal*, du germanique *mael*, du saxon, du danois, de l'islandais, etc. Ducange n'ose pas décider : il offre le choix.

Le *mail* était l'assemblée du champ de *mai*. De *mai*, avec une *l* eu-

phonique à la fin, vient *mailler*, traduire au champ de mai; en latin du moyen âge, *mallum* et *mallare*. « Mallavit quemdam Hildebran- « num.... » — « Abbo mallavit supra dictum Cabilonem. » (*Chroniq. de Saint-Bénigne* et charte citées par Ducange in *Mallum*.)

Le *mail*, sous les deux premières races, était en quelque sorte les états généraux de la nation, avec un lit de justice présidé par le roi ou par son délégué. « Ubi quidam comes juxta morem sæculi con- « cioni præsidebat, quod rustici *mallum* vocant. » (*Vita S. Walarici*, cap. v.) Notez ce fait, que *mail* est un mot rustique, un mot de langue vulgaire, c'est-à-dire du français. On passait au mail la revue des troupes, on y jugeait les grandes causes, le roi y recevait les présents de ses sujets. C'était l'ancienne institution du champ de mars, qui remonte à Clovis. Sous Charlemagne, en 755, on transporta la réunion de mars en mai [1].

Il était défendu de tenir le mail dans l'église, ni sous le porche, ni dans la maison du curé, ni même aux environs. (*Capitulaires de Charlemagne*, ch. XII, tit. 39.) On s'assemblait à ciel découvert. Le mail se tenait deux fois par an : le mail d'été et le mail d'automne. « Ut ad « mallum venire nemo tardet, primùm circa æstatem, secundo circa « autumnum. » (*Capitulaires de Charlemagne*, de l'an 769.) « Que nul « ne se mette en retard de venir au mail, d'abord à celui d'été, en- « suite à celui d'automne. »

Outre le grand mail, il y avait de petits mails, tenus pour des cas exceptionnels, absolument comme aujourd'hui nous avons les assises ordinaires et les assises extraordinaires. Le mail tenu pour juger Ganelon était apparemment de ces derniers, car le jour de Saint-Sylvestre, le 31 décembre, ne saurait passer pour une époque d'automne.

Ogier le Danois y remplit les fonctions de président, puisque c'est lui qui proclame qu'au jugement général, les deux champions sont bien *maillés*.

Mailler, « traduire au mail, » et, par extension, « mettre aux prises. » La langue française ne peut plus rendre cette idée par un seul mot;

[1] Anno 755. Venit Tassilo ad campum Martis, et mutaverunt Martis campum in mense Maio. (*Annales Francor. veteres* : Duchesne, t. II, p. 7.)

les Latins avaient *componere*. *Maillé*, dans le passage de Theroulde, a le sens exact de *compositus* dans cette phrase de Sénèque : « Ecce spe- « ctaculum dignum quod Deus videat, viri fortiter miseri cum mala « fortuna *compositi*. » « Spectacle digne de l'attention de Dieu, un « homme de cœur *maillé* avec la mauvaise fortune ! »

Et encore dans ce passage d'*Agolant*, où il s'agit du casque de Charlemagne :

Ja qui le porte en champ o lui *mallé*
Ne crient coup d'arme un denier moneé.
(Ap. Bekker, p. 163, col. 1.)

« Jam qui gerit hanc cassidem, in campo cum ipsa *compositus* (h. e. « eam gerens), non habet quod vereatur, etc..... »

La coutume des assemblées du champ de mai tomba en désuétude presque aussitôt après la mort de Charlemagne. La féodalité s'établit, et le peuple n'intervint plus dans ses propres affaires. Le chef de la troisième race, Hugues Capet, parvint au trône (987) sans la participation du peuple : il n'y eut point de champ de mai.

Ce passage est un de ceux qui prouvent la haute antiquité du poëme de Theroulde; les rajeunisseurs l'ont supprimé, sans doute comme trop éloigné des mœurs contemporaines. Sous le règne de S. Louis ou de son fils, personne ne connaissait plus ni le champ de mai, ni par conséquent le mot *mailler*.

Vers 598.

Odent lur messe e sunt acuminiez.

Une messe spéciale, comme on en célébrait un grand nombre dans le moyen âge, et même beaucoup plus tard. Il y avait la messe sèche, ou messe navale, ou messe des chasseurs; la messe de grâce; celle des pèlerins; la messe du sabbat; la messe lunatique, etc. : celle dont il s'agit ici s'appelait la messe du jugement de Dieu, *missa judicii*. (Voy. Ducange, aux mots *Missa* et *Judicium*.)

Vers 640.

Cette bataille car la laisses ester.

On remarquera cette *s* à l'impératif.

Les grammairiens modernes la proscrivent, au moins pour tous les verbes qui ne l'ont pas déjà à la première personne du présent de l'indicatif, comme, par exemple, *je rends, je finis, je reçois.*

Cependant ils veulent qu'on dise : *vas-y, songes-y, laisses-en, gardes-en :* pourquoi ? ils ne savent : c'est l'usage de mettre alors cette *s*, qu'ils nomment explétive.

Elle n'est point explétive : elle appartient au verbe. L'*s* est partout la caractéristique de la seconde personne, comme le *t* de la troisième : par conséquent la seconde personne, à l'impératif comme ailleurs, prend de droit une *s*.

Vers 670.

Asez est dreit que Ganes seit pendut
E si parent ki plaidet unt pur lui.

Les Assises de Jérusalem établissent ce point de jurisprudence : « Si la bataille est de chose qu'on a mort deservie et le garant est « vaincu, il et celui pour qui il fait la bataille seront pendus. » (*Assises de Jérusalem*, chap. XXXVII, et dans Ducange, in *Campio.*)

Vers 689.

Respondent Franc : Ja mar en vivrat uns.

Les rajeunisseurs ne se sont pas accommodés de cette brièveté : ils ont brodé sur le texte. Ils font ici assembler un conseil, où chacun tour à tour donne son avis sur le choix du supplice par lequel doit périr Ganelon, et fait briller son imagination à inventer les tortures les plus cruelles.

Gérard de Roussillon veut que l'on promène Ganelon à pied, comme un ours, d'un bout à l'autre de l'empire de Charlemagne, en le battant de verges et de courroies ; et chaque matin, en quittant l'auberge où il aura couché, on lui coupera un membre qui restera pour payer l'écot[1]. « Baron, dit l'empereur, cet arrêt serait effectivement assez atroce, mais il a l'inconvénient de traîner les choses en longueur : je ne veux pas tant de délai. »

[1] Supprimé dans l'édition de M. Bourdillon.

Bone *au cœur vaillant* propose alors un feu d'aubépine verte dans lequel on jettera le traître. « Soit, dit négligemment Charlemagne; nous pourrons en user si nous ne trouvons pas mieux. »

Cestui prendrons se ne trouvons plus grant.

« Par ma foi, sire, dit le comte Salomon, je vous enseignerai quelque chose de mieux : faites jeûner deux ours et trois lions, et leur livrez ensuite Ganelon tout nu. » Là-dessus une description faite pour mettre en appétit de ce spectacle. Cependant ce jugement de Salomon ne satisfait pas encore Charlemagne, qui trouve toujours le supplice trop lent au gré de son impatience :

Seignor, ce dist li rois, ce me semble raisons,
Mais je n'ai pas corage que plus le respitons.

Ogier le Danois veut enfermer le coupable dans une tour obscure, avec les reptiles et la vermine du sol. On l'y laissera trois jours sans boire ni manger, puis lorsqu'il sera exténué de besoin, Ganelon sera extrait de son cachot et conduit au palais de l'empereur, où l'on aura eu soin de dresser un superbe festin. Tous les mets auront été fortement salés et poivrés, et l'on ne mettra sur la table ni eau ni vin. Ganelon mangera goulûment, et finira par crever brûlé de soif, comme le fut Roland à Roncevaux[1].

Ce supplice savamment raffiné n'est pas encore l'affaire de Charlemagne.

Le duc Naymes est d'avis que Ganelon soit écorché vif; ensuite il sera tout enduit de miel, que l'on fera lécher par sept chèvres. « Vous verrez alors, dit le bon vieux duc, vous verrez tout son corps frissonner d'angoisses, et ses dents grincer, et sa bouche rechigner...! » — « Passons, passons, » dit Charlemagne avec le dédain d'un homme blasé.

Enfin le comte Othon hasarde d'offrir l'écartèlement par quatre chevaux, et l'empereur a la bonté de s'en contenter, désespérant sans doute de trouver ce mieux qu'il cherche, et se souvenant que le mieux est l'ennemi du bien.

Cet odieux sénat de bourreaux, composé des plus braves et des plus illustres capitaines de l'armée, et présidé par Charlemagne,

[1] Supprimé dans l'édition de M. Bourdillon.

est, il faut l'avouer, une heureuse invention! L'idée n'en était pas venue au vieux Theroulde, lequel, dans son innocence, avait cru devoir passer vite sur ces affreux détails et ne mettre que l'indispensable. Mais Theroulde était classique ; on le voit ici perfectionné par les romantiques du XIII[e] siècle.

VERS 691.

Va, si's pent tuz al arbre de mal fust!

Il semble que ce soit encore ici une réminiscence classique, et que le poëte ait voulu traduire ces paroles de Tite-Live, dans le discours du vieil Horace : *I, lictor, infelici arbori suspende.*

VERS 706.

Devers une egue ki est en mi un camp.

J'ai corrigé *une egue*[1] (une cavale), au lieu de *une aigue* (une eau), que le scribe, à qui l'on dictait sans doute, trompé par son oreille, a écrit *ewe*. Que l'on chassât les chevaux vers une eau courante, c'est une circonstance qui ne signifie rien; mais vers une cavale, c'est autre chose : l'ardeur de ces coursiers devait s'en accroître. Au surplus, je n'ai pas fait ce changement de ma seule autorité : j'y ai été conduit par le texte du ms. 7227[5] : Les bourgeois de Laon (où cette rédaction met la scène)

Gane menarent de defors la cité;
Fors de la ville sunt tuit aprez alé,
Ne sai quant bon cheval i ont mené:
.IIII. yeuwes granz, ce sachiez par verté,
Qui sont sauvaiges et de grant cruauté;
Et Karlemaine a dit et commandé
Que sor chascune ait un garson monté:
As .IIII. coes ont piez et mains noé,
Et pus a fait chascuns esperonner.

Ainsi les spectateurs ont amené là je ne sais combien de chevaux entiers; on attache Ganelon par les quatre membres, aux queues de

[1] Voy. DUCANGE, in *Equalin.*

quatre juments, et celles-ci s'emportant vers les chevaux, déchireront le criminel.

Le rédacteur de cette leçon rajeunie, en avait sans doute sous les yeux une autre un peu différente, et ce devait être celle d'Oxford qu'il a si souvent copiée. Il aura trouvé que quatre chevaux courant vers le même point, ne devaient pas écarteler assez vite le supplicié, et aura cru corriger merveilleusement cette faute en mettant, au lieu de quatre étalons chassés vers une cavale, quatre cavales au centre d'un cercle d'étalons, et, selon lui, sollicitées vers tous les points de la circonférence. Il n'y a qu'un inconvénient à cette ingénieuse disposition, c'est que les étalons poursuivent bien les cavales, mais non pas les cavales les étalons. Il est contre les lois de la nature que le mâle soit recherché par la femelle.

Le vieux Theroulde n'avait pas commis cette faute d'observation. Ceux qui ont voulu plus tard le redresser et l'embellir y ont réussi comme la Motte à refaire l'Iliade.

Vers 719.

E cil respundent : Or seit feit par marrenes.

Au moyen âge, quelques conciles et synodes ont prescrit d'avoir pour un garçon deux parrains et une marraine; pour une fille, deux marraines et un parrain : « In levatione scilicet maris, duo mares et « una femina; in feminæ vero levatione, unus mas et duæ feminæ. »

C'est pourquoi il fallait deux marraines pour la veuve du roi Marsille.

La discipline a varié sur ce point d'une église à l'autre; par exemple, les statuts de l'église de Bourges, en 1368, défendent d'avoir plusieurs parrains ni marraines : « Item, præcipimus plures ad suscipien- « dum infantem de sacro fonte non accedant. » (Voy. Ducange, au mot *Patrinus*.)

De même, Daniel, évêque de Nantes, fait un statut relatif à cet usage, mais il admet trois parrains : « Prohibemus ne baptizandis par- « vulis plures personæ quam tres ad patrinatum sive compatrinatum « hujusmodi admittantur. » (*Preuves de l'histoire de Bretagne*, t. I, col. 1383. Ducange, au mot *Compatrinatus;* mais il ne donne pas la

date de cette pièce.) Voyez un exemple de la pluralité des parrains dans la note sur V, 730.

VERS 720.

Asez avez ben enlinees dames.

M. F. Michel, d'après Oxford, donne au lieu de ce vers « asez cruiz « e linees dames. » *Cruiz* peut être *avez* défiguré ; il arrive souvent au copiste de sauter le mot *ben;* l'*e* qui suit est rapproché de *linées*, en sorte qu'il semble n'y avoir qu'une lettre intermédiaire effacée par le temps.

On devait prononcer *enlinedes*, le même mot qu'*enlignagé*, comme *justedes*, *cruisiedes*. (Voy. l'Introduction, p. CLI.)

Le sens obtenu par cette restitution fort simple me paraît se lier parfaitement avec le vers qui suit :

As bains ad Aix mult sunt granz les cumpaignes.

« Parmi cette foule de hautes et puissantes dames qu'attirent les bains d'Aix, vous trouverez sans peine les deux marraines qu'il lui faut. »

M. F. Michel arrête la réponse des évêques sur ces mots : « asez « cruiz e linees dames. »

VERS 723.

Truvet li unt le num de Juliane.

Dans le roman de *Baudouin de Sebourg*, le roi sarrasin Briquedan se fait aussi baptiser, et on lui donne également le nom de Julien :

Li fors rois Briquedans, dont j'ai fait parlement,
Se baptisa le jour moult amistablement
Et a nom Juliens, se l'istoire ne ment.
(Ch. V, v. 356.)

VERS 730.

Rei Vivien si sucurras en Imphe.

Je n'ai pu découvrir la ville d'Imphe. Peut-être faut-il lire *en Nymphe*, c'est-à-dire dans Antioche, souvent désignée par le nom de son célèbre faubourg de Daphné, *alias* Nymphæa.

Quant à un roi Vivien, le seul que j'aie jamais rencontré dans mes lectures, se trouve dans la première partie du roman des *Quatre fils Aymon*, en prose. (Manuscrit de l'Arsenal.)

Ce Vivien, dont les aventures remplissent tout un volume in-folio sur cinq[1], est introduit d'abord comme un puissant aumacour ou sultan, guerroyé par Beuves d'Aigremont. Ensuite, au dénouement, il se trouve que l'aumacour Vivien est lui-même un fils de Beuves d'Aigremont, par conséquent frère de Maugis et cousin des quatre fils Aymon. Il se convertit et reçoit le baptême, ayant pour parrains Charlemagne et le duc Naymes[2]. (Voyez sur V, 716.) Il quitte sa femme Esclarmonde, mais il garde son nom de *Vivien*. Est-ce celui-là que Charlemagne a été plus tard dans la nécessité de secourir ?

Vers 732.

Li Christien te recleiment e crient.

L'auteur du *Voyage de Charlemagne à Jerusalem* semble avoir eu ce passage en vue, et y rattacher le commencement de son récit. Charlemagne assemble les grands de sa cour, et leur annonce qu'ils doivent se préparer à le suivre à Jérusalem, car il en a reçu l'ordre en songe :

Seignors, dist l'emperere, un petit m'entendez :
En un lointain reaume, se Deu pleist, en irrez
Jerusalem requerre et la mere Dame-Deu.
La crois e la sepulcre voil aler aurer :
Jo l'a tirez feiz sunged : moi i covent aler.

L'auteur écrivait sans doute dans la première ferveur des croisades.

Vers 736.

Ci falt la geste que Turoldus declinet.

C'était une bienséance consacrée par l'usage, qu'un auteur se nommant, soit au début, soit à la fin de son livre, parlât toujours de

[1] Le cinquième est à Munich, par suite d'un vol très-ancien.

[2] « Je renonce pleinement à la loi Sarrasine.... et veuil le saint baptesme recevoir, et faire d'ore en avant les œuvres que un bon et vray *catholique* doit faire. » (Fol. 449 verso.) Le manuscrit est du commencement du xve siècle.

soi-même à la troisième personne. Nos pères apparemment estimaient comme Pascal que le *moi* était odieux. Les exemples tiendraient ici trop de place : je me contenterai d'indiquer Chrestien de Troyes, dans toutes ses œuvres; Lambert li Cort, dans la *Geste d'Alexandre;* Denis Pyram, dans *Partonopeus;* Jean Bodel, dans *Guiteclin de Sassoigne;* Wace, dans le *Brut;* Adam, dans *Cleomades;* Benoît de Sainte-More, dans le *Roman de Troie;* Hebers, dans le *Dolopathos;* Ruteboeuf, Cortebarbe, Jean le Gallois d'Aubepierre, etc.

Il faut dire aussi quelque chose de cette forme latine *Turoldus*. Pourquoi pas *Theroulde?*

C'est que les noms propres, à cause de l'intérêt qu'on avait à les transmettre le moins altérés possible, furent naturellement la dernière espèce de mots à recevoir la forme vulgaire, sinon dans la pratique, au moins dans les écrits. Le latin était toujours la langue universelle; *Theroulde* était une forme connue en France, ou même en Normandie seulement; la forme *Turoldus* allait partout.

Par le même motif, l'auteur de *Partonopeus de Blois*, qui vivait au XII[e] siècle et se nommait Pyram, dit en son début :

Jo ai nom Denis *Pyramus*.

Theroulde, Pyram étaient pour les contemporains et les compatriotes; *Turoldus, Pyramus* étaient pour le monde entier et la postérité.

Un effet de la même intention était de conserver à un nom propre dans la phrase vulgaire les terminaisons mobiles qu'il aurait eues dans la même pbrase en latin, de le décliner [1]. La version des *Rois* ne manque jamais à cette règle : « *Moyses* pria Dieu. Deus appellad *Moysen*. « Il fud cusin *Moysi*. Salomun edefiad *Palmiram* au desert. »

Apollo veut qu'ensi soit fait....
Lè roi Priam qui fut ocis
Devant l'autel *Apollinis*....

[1] Nous en voyons de nos jours un effet analogue : c'est le maintien de noms propres dont l'usage comme noms communs a tout à fait disparu. Il n'est jamais venu dans l'idée d'un *Astruc* de se faire appeler *L'heureux; Collier* ou *Caulier* n'imagine pas de se rajeunir en *Portefaix;* ceux qui s'appellent *Wihot, Vaillot* ou *Guillot* refuseraient de s'appeler *Cocu; Buhot* reste *Buhot* et ne se traduit pas en *Tuyau*, etc.

Cætera de genere hoc, adeo sunt multa, loquacem
Delassare valent Fabium.

Ecuba la roïne i vait:
Por li abattre et abaissier
Revelt as Diex sacrefier,
Meismement *Apollini*
Et Minerve tout autresi [1].
(*Roman de Troie.*)

M. F. Michel, au mot TUROLDUS de son Glossaire, a rassemblé beaucoup d'exemples pareils : j'y renvoie les curieux.

Le même usage de décliner latinement les noms propres s'est conservé jusqu'à nous dans l'allemand. Exemple : « *Otto IV* nahm die « gräfin von Artois *Mathildin* zür gemählin und zeugte *Johannam*, « welche ihrem gemahl dem König von Franckreich *Philippo V* eine « tochter gebohr. Dieselbe beyrathete *Eudonem*, etc.... » (ISELIN, voc. *Burgund-Grafschaft.*)

Cet usage méconnu est pour beaucoup dans l'illusion des déclinaisons françaises défendues encore aujourd'hui par quelques savants. Je n'ai jamais prétendu nier l'existence de certaines formes doubles, l'une tirée du nominatif, l'autre d'un cas oblique : *bers* et *baron*; *sire* et *seigneur*. Le livre des *Rois* ne les confond pas (je cite l'unique exemple à moi connu), mais la *Chanson de Roland* n'y fait déjà plus de différence :

Li emperere est *bers* e cumbatant.
Par un e un les ad pris le *barun*.

Segnurs baruns, qui i purrum enveier?
Respundent Franc : *Sire*, vus dites ben.

Il est tout simple qu'on ait transformé *ego* en *jeo* ou *je*, et *me* en *moi*. Qu'est-ce que cela prouve? qu'il existait en français des déclinaisons? non, mais qu'on a parlé latin avant de parler français. Nous le savions d'ailleurs. J'accepte ces doubles formes comme des cas isolés et sans conséquence; mais sur le fait de déclinaisons françaises régulières, organisées systématiquement, mon incrédulité persiste, et il y a grande apparence que je mourrai dans l'impénitence finale.

[1] On remarquera que le poëte qui décline *Apollo*, dit en même temps *Priam* et *Minerve*, indéclinables. Il suit la règle ou s'en affranchit selon les convenances de sa versification. Aussi Wace écrivait-il à la fin du XII[e] siècle.

FIN DES NOTES.

FRAGMENT
DE VALENCIENNES.[1]

Ce fragment contient une homélie sur la prophétie de Jonas : le recto, dont il ne reste que quelques mots, commence vers la fin du premier chapitre de cette prophétie, et va jusqu'au milieu du troisième ; le verso comprend la dernière partie du troisième et tout le quatrième. Le haut et le côté du feuillet ayant été coupés, il y a une lacune entre le recto et le verso et à l'extrémité de chaque ligne.

Cette paraphrase a été écrite sur un parchemin raclé, dont les anciens caractères subsistent encore dans plusieurs endroits, notamment lig. 5 et 7 du recto, lig. 9, 17, 18 du verso.

On a employé les notes tironiennes pour écrire le texte de la prophétie, un certain nombre de mots latins de la paraphrase, et, ce qui est très-remarquable, des parties de mots et même quelques mots entiers appartenants à la langue vulgaire :

Ligne 12 (du *fac-simile*). Repaus*ement*. — Le commencement et la fin de ce mot sont écrits en notes tironiennes.

Ligne 17. Negan*tes*. — La dernière syllabe est figurée par la terminaison tironienne qui est aussi employée pour le mot fai*tes*, lig. 30.

Ligne 18. Astrei*ent*. — Terminaison tironienne *ent*. On trouve encore cette terminaison dans les mots fisi*ent*, lig. 24 et 27, et fe*ent*, lig. 27.

Ligne 27. Almos*nes*. — Terminaison tironienne *nes*.

J'ai exposé, dans mon Introduction, l'histoire d'ailleurs fort simple de la découverte de ce fragment, et les considérations qui en déterminent la date au IXe siècle, ou vers le Xe au plus tard. J'ai dit aussi que j'étais redevable de la traduction des notes tironiennes à M. Jules Tardif, dont les travaux sur ce grand arcane de l'archéologie viennent de recevoir à l'Institut une récompense si honorable pour ce jeune savant.

[1] Annoncé p. LIV de l'Introduction.

Ce texte est tracé sur un parchemin non rayé; l'écriture est rapide et peu soignée; on y remarque, outre les nombreuses abréviations, des ratures, des surcharges, des soulignements, des renvois. Tout indique que c'est un brouillon de la propre main du prédicateur. Le moine obscur qui préparait ainsi son homélie dans le secret de sa cellule, n'imaginait guère que la fortune, impitoyable pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité, s'amuserait à faire voler ce grossier lambeau de parchemin du XIe siècle au XIXe, et lui donnerait par l'imprimerie l'immortalité refusée aux comédies de Ménandre et aux décades de Tite-Live !

Le caractère frappant, essentiel, de ce morceau, c'est un langage doublement hybride, dans les éléments de sa phrase et dans sa syntaxe. Nous ne serons donc pas surpris de rencontrer dans les textes latins de cet âge des mots hybrides aussi : l'hybrisme paraît avoir été le moyen préparatoire de la formation du français. Ce fait une fois bien acquis à la science, il serait on ne peut plus intéressant de le vérifier par rapport aux autres langues; de constater si, comme le procédé de l'esprit humain est invariable par tout temps et par tout pays, cet hybrisme ne se retrouverait pas jouant le même rôle à la naissance de tous les idiomes, puisqu'enfin nous ne connaissons point de langue sans mère, *prolem sine matre creatam*. Pour moi, je suis porté à le croire; mais c'est aux savants à confirmer cette hypothèse ou en démontrer l'erreur. L'étude des faits particuliers n'a d'importance réelle que par l'espoir qu'un jour, ces faits réunis en faisceau, l'esprit philosophique en pourra tirer la formule d'une loi générale éclairant les phénomènes de l'ordre physique ou de l'ordre intellectuel. Le problème dont la solution doit occuper sans cesse l'humanité entière comme l'individu, c'est celui qui était inscrit en deux mots sur la porte du temple de Delphes : Γνῶθι Σεαυτόν.

N. B. Les italiques représentent toute la partie du texte figurée en notes tironiennes.

Les chiffres placés en tête de chaque ligne servent de moyen de repère pour les notes; les chiffres plus petits disséminés dans le texte renvoient aux lignes correspondantes du *fac-simile*. Il n'y a point de chiffres de cette seconde espèce dans la traduction du recto : le délabrement de cette page ne permettait pas de les y employer.

RECTO.

1\. ....*dixit*.......*me rogavit* aler *in* Niniven.................
2\. ....*est* venu de cist *tres dies super*............ *me et*..
3\. .... eisi......*dixit* ore *nos*...... aire....................
4\. ... end... *me sit*....... *ut me*.... *vivamus*....... *licerent* revenir al
5\. ..... niul moud *quia mare* ibat *et*.... *bat super eos*....*d*...e *si* distre[nt]
6\. ......*des super nos*.... *innocentem*......cist n.... ir.............
7\. ...... que par l... or sav[ien]t....... il............... quant....
8\. .... quant......... oire e por.................. *mare ne*..
9\. .... maisso..
....
10\. .....t lat lo.............................*Et*.............. de
11\. .. cel pescion..................... ne fait.... *et*..... fu...... *et*
12\. .... eus noieds *co dixit* f.........
13\. .... *et exaud*...........................
14\. .... de ciosm...... el gent... cum....................
15\. ..... er.... eg car........ *reu*.......... quant..............
16\. ..... uers...... ei la mare e si .... *chi*. *d*..
17\. ..... *Jonas propheta de*.... et... *Et precepit Dominus*... *Jonam super*..
18\. .. cel [pesc]ion....... *Deus*.................................
19\. *totam* Ninivem *civitatem*....... *eis sub peccatorum*.......... *Et* serr..
20\. *clamavit et dixit adhuc*....................................
21\. *Postea*.. *Deum ne*...
22\. .... *Et*..................... *usque ad minores*.... *postea*
23\. *peccator*..... que cil *ros*....... *si* eri.........................
24\. vestirent haires *a majore usque*.........................
25\. .... sacco *et sedit in cinere*............................
26\. ... *de*............. nt a............... es perils............
27\. eu... reid e *si* tult *si* est.................................
28\. ..seit niuls *dixit* chi es .... e *si* . ni...........
29\. ..ude en cist *tres dies dixit*...................... quant.......
30\. vit .. ad... *Dominum*.......... *magna*......... *ril*...... fisi[ent] in
31\. ....*nerd*.................. deu...... e sancel e *si*......
32\. or . ent e *si* fu ço.......................... *fructus vos deb*....
33\. *Postea per* mersionem Jone *prophete, si debetis intelligere.. adversus Dominum*..
34\. .... *cum* mersionem Jone cilg..............................
35\. .... *magn*.. *Dominum*..............................

VERSO.

..... [1] *Habuit misericordiam, si cum* il *semper* solt haveir de *peccatoribus; e sic liberat* de cere....... e de cel peril, [quant il habebat decretum] [2] que *super* els metreiet.

« *Et* afflictus est *Jonas* afflictione *magna, et iratus est: et oravit ad Dominum, et dixit:* [Domine, tolle, quæso, animam meam a me :] « [3] *quia melior est mihi* mors *quam vita.* » Dunc, ço *dixit, si* fut *Jonus propheta* mult correcious e mult ireist, [quia Deus de Ninivitis] [4] *misericordiam habuit,* e lor *peccatum* lor *dimisit;* saveiet ço que li celor *sub ço* astreiet *eis* ruina *Judæorum,* e ne doceiet....... [5] lor salut, *cum* il *faciebat de perditione Judæorum, ne si cum legimus* e le *evangelio* que *Dominus noster flevit super Hierusalem, et noluit tollere*..... [6] ibus : *Paulus apostolus etiam optabat* esse anathema esse *pro fratribus suis qui sunt Israelitæ.*

« *Et* egressus *est Jonas de civitate, et sedit* [contra orientem civitatis], « donec [7] *videret quid* accideret *civitati.* » Dunc, *ço dixit, cum Jonas propheta* cel populum *habuit* pretiet et convers *et* en cele..... iet [8] *si* escit foers de la civitate e *si* sist *contra* orientem *civitatis* e *si* avardevet *cum Deus* per ser..... [9] astreiet u *ne* fereiet.

« *Et preparavit Dominus* ederam *super caput Jone, ut faceret ei umbram,* « *laboraverat* [enim] ..... » [10] *Jonas propheta habebat* mult laboret e mu l penet a cel *populum, ço dixit;* e *faciebat* grant iholt, *et* eret mult las..... [11] un edre sore sen cheue quant umbre li fesist, e repauser se podist.

« *Et lætatus est Jonas super* ederam.......».... [12] Mult *lætatus, ço dixit,* por que *Deus* cel edre li *donat* a sun soueir *et* a sun repausement li donat.

« *Et precepit Dominus* [vermi....qui percussit ederam]; [13] *et* exaruit. « Et *paravit Deus ventum calidum super caput Jone; et dixit: Melius est mih* « *mori quam vivere*..... [14] »

Dunc, *ço dixit, si rogavit Deus* ad un verme que percussist cel edre sost que cil *sedebat;* e c...... [15] cilg eedre fu seche, *si* vint grances iholt *super caput Jone, et dixit: Melius est mihi mori quam vivere.*

« *Et dixit Dominus* [ad Jonam : Putasne bene] [16] *irasceris tu super* edera? « *Et dixit: Bene* irascor ego *usque ad mortem.* » *Postea per* cel edre dunt cil tel..... [17] *si debetis intelligere per Judæos,* chi sicci *et* aridi *permanent* negantes *filium Dei*..... e por els..... [18] es doleants, car *ço videbant per spiritum prophete que cum gentes venirent ad fidem*...... *si* astreient li *Judei* perdut, *si cum* il ore sunt.

« *Et* [dixit Dominus : Tu] [19] *doles super* ederam in *qua* non *laborasti,*

SUITE DU VERSO.

« *neque fecisti ut cresceret, et ego non parcam* Ninive *civitati magne in qua* « *sunt plus quam* [centum viginti millia hominum qui nesciunt quid] [20] *sit* « *inter dexteram et sinistram.* »

Dunc *si dixit Deus ad Jonam prophetam* : Tu dbuls mult ad. . . . . . *si* por. . . . . . *dixit,* [21] *in qua non laborasti neque fecisti ut cresceret, dixit;* e io ne dolreie *de tanta millia hominum si* perdut erent? *dixit*. . . . . [22] Postea en ceste *causa* ore *potestis videre quanta est misericordia et pietas Dei super peccatores homines* : cil *homines* de cele *civitate*. . . . . [23] fendut que tost le *volebat*. . . . . . . delir, e tota la *civitate volebat* comburir *et ad nihilum* redigere. *Postea* per cel *predictam*. . . . . . [24] on fisient e *si conterrement fisient* siache *deberent veniam et remissionem peccatorum suorum*. . . . . *Deus omnipotens qui pius et misericors et clemens est et qui*. . . . . . [25] *mereantur et vivent, cum ço videtis* quant *il se erent* convers *de via sua mala,* e sis penteiet de cel mel que fait *habebant*. . . . . . *sic* [26] *liberat* de cel peril quant il *habebat decretum* que *super* els mettreiet.

Cum potestis ore *videre et* entelgir. . . . . [27] chi sil feent *comme* faire lo deent, e cum cil lo fisient dunt ore aveist odit. E poro *si vos* avient. . . . . . [28] faciest cest *predictam pœnitentiam*. . . quant oi comenciest; ne aiet niuls male *voluntatem contra* sem peer; *ne habeatis*. . . . . [29] aiest cherte *inter vos, quia caritas* operit *mendam peccatorum,* seietst unanimes in *Dei servicio,* et en tot. . . . . [30] sire *remunerati,* faites vost *almosnes, ne si cum* faire *debetis,* e faites vost *elemosynas* cert *ço sapitis*. . . . . [31] acheder ço que li preirets; preiets li que de cest *periculo nos liberat* chi *tanta mala nos habemus* fait. . . . . [32] *de paganis* e *de* mals *christianis. Poscite* li que cest *fructum,* que mostret *nos habemus,* que el *nos conservet, et ad* maturi. . . . . ure [33] lo posciomes e cels *elemosynas* ent *possumus facere* que lui ent *possumus proferre.*

Poscite li que *remissionem omnium peccatorum nostrorum nos*. . . . . . [34] *faciat nos ad gaudia æterna pervenire. Ibi valebimus gaudere et exsultare sine fine cum omnibus sanctis per eterna secula seculorum, quando ipsi invisere dignemur quæ videre*. . . . . . [35] *sanctis gloriosus Deus. Per æterna secula seculorum.*

[36] *Per Judæos,* porquant il en cele duretic e en cele encredulitet permessient*; et etiam* plorat, *si cum* dist e le *evangelio,* [37] lieu de avant dist.

COMMENTAIRE

SUR

LE FRAGMENT DE VALENCIENNES.

RECTO.

Cette page embrassait les trois premiers chapitres de *Jonas*; le commentaire paraît avoir été plus considérable que les citations, car on retrouve peu de mots qui se replacent dans le texte original de la Bible. Les premiers paraissent à la ligne 5. Ils appartiennent au verset 13 du premier chapitre :

Ligne 5. [QUIA MARE IBAT ET INTUMESCE]BAT SUPER EOS. « E si DIS« TRE[NT]..... » — C'est la traduction du verset suivant qui commence : « Et clamaverunt ad Dominum. »

NIUL, dans cette ligne, est le français *nul*. Il reparaît à la ligne 28.

Ligne 6. Appartient au verset 14 : « [Et ne] des super nos [sanguinem] « innocentem. » — *Cist*. Débris de la traduction de « [ne pereamus in anima viri] istius. »

Ligne 8. Le mot *mare* paraît appartenir au verset 15 : « [Et tulerunt « Jonam, et miserunt in] mare : [et stetit] mare [a fervore « suo]. »

Ligne 11. CEL PESCION. — Nous sommes dans le second chapitre. *Ce poisson*...... doit être du développement du texte.

Ligne 12. NOIEDS. — Paraît être le français *noyés*, en parlant des matelots du chapitre précédent : rien ne s'y rapporte dans celui-ci. ÇO DIXIT, est un mot que j'expliquerai dans l'examen du verso (sur la ligne 6).

Ligne 20. CLAMAVIT ET DIXIT : ADHUC. — Ces mots appartiennent au verset 4. Complétez ainsi : « Quadraginta dies, et Ninive « subvertetur. »

Ligne 22. USQUE AD MINORES. — Ces mots sont apparemment de la glose du prédicateur, car le texte du verset 5 met le singulier *minorem*.

Ligne 24. VESTIRENT HAIRES A MAJORE USQUE. — Ces mots appartiennent à la traduction du verset 5, qui porte : « Et « vestiti sunt saccis, a majore usque ad minorem. » *Saccis* est rendu par *haires*. Notez *vestirent*, comme aujourd'hui.

Ligne 25. SACCO ET SEDIT IN CINERE. (Verset 6.)—Le roi de Ninive, dit le texte, dépouilla ses habits, « et indutus est sacco, et « sedit in cinere. »

Ligne 26. Notez le français, ES PERILS.

Ligne 27. E SI TULT SI EST. — Mots français. *Tult* prétérit de *tollir*. C'est une syncope du latin *tulit*, comme *solt* en est une de *solet*, et *douls* de *doles*.

Ligne 28. SEIT NIULS. — Nul ne soit.

Ligne 30. FISIENT. — « Faisaient. » Ce mot reparaît plusieurs fois dans le verso, notamment à la ligne 54; le présent de l'indicatif *feent* se trouve à la ligne précédente. C'est le latin *faciunt* et *faciebant*. (Voyez sur la ligne 53 du verso.)

Lignes 31 à 35. L'orateur donnait une interprétation morale des faits exposés dans ce chapitre. On remarquera, lig. 30, CILG..... c'est le mot *cil* avec un *g* final euphonique, parce que sans doute le mot suivant commençait par une voyelle. Ainsi au verso, lig. 24, *cilg eedre*, tandis qu'on lit simplement *cil* aux lignes 23, 27, 37, 45.

VERSO.

Ligne 1re.

Les lignes 1 à 3 terminent le commentaire de l'auteur sur le troisième chapitre de *Jonas*.

On remarquera ce mélange de mots latins et de mots français sur une construction qui déjà appartient à la grammaire française : *Misericordiam si cum il semper solt haveir de peccatoribus, etc.* Le français et le latin, dans tout ce morceau, sont entrelacés de manière à se prêter lumière mutuellement.

Il est probable que dès lors *semper* se prononçait déjà *sempre*, forme sous laquelle nous le voyons figuré dans les *Rois*.

Si cum. *Si* est le latin *sic* dont la consonne finale ne sonne point. *Si cum*, « sic ut, » en italien *siccome*.

Si servait dès lors de moyen de liaison, par exemple, lig. 28. « *Si* « rogavit Deus ad un verme. » 29. « *Si* vint grances jholt. » 33. « *Si* « debetis intelligere Judæos. » Dans ces phrases et autres pareilles, *si* veut dire *sic*, au sens d'*alors* ou *ainsi*. Quand madame Jourdain dit à Dorante : « J'ai la tête plus grosse que le poing, et *si* elle n'est pas « enflée ! » c'est-à-dire *et sic*, et ainsi, et même en cet état, elle n'est pas enflée.

Solt, solet syncopé. La syncope est la première loi de transformation : un mot n'entre du latin dans le français qu'à la condition d'être, pour ainsi dire, éviscéré. On rapproche le reste, sous l'influence de certaines lois de prononciation déterminées par les conséquences de la syncope; par ex. *solt* était prononcé *sout*, l'*e* supprimé ne permettant plus de faire ressortir l'*l* de *solet*.

Ligne 2.

Les mots entre crochets ont été restitués d'après la ligne 52, où la même phrase reparaît.

Super apparemment était prononcé *supre*, comme *semper*, *sempre*;

mais la forme vulgaire existait dès lors, c'était *sore*. (Voy. sur la ligne 21.) *Metreiet*, forme d'imparfait qui est constamment celle des *Rois*, du *Roland*, et qui se trouve dans plusieurs autres monuments. Ainsi notre forme actuelle *mettrait*, *ferait*, n'est qu'une contraction de cette forme primitive, *metreiet*, *fereiet*.

QUE SUPER ELS METREIET. Le *que* relatif a deux formes : 1° la forme latine de l'adverbe *quàm* ainsi figuré d'après la prononciation, *quant*. Exemple : « Un edre *quant* umbre li fesist » (l. 21). « De cel peril « *quant* il habebat decretum » (l. 52). « *Quant* il se erent convers » (l. 50).

2° La forme actuelle *que*. Exemples : « Cel edre sost *que* cil sedebat » (l. 29). « Cest fructum *que* mostret nos habemus » (l. 62). « Cel « eleemosynas *que* lui en possumus proferre » (l. 63).

Parce que s'exprime tantôt *por que*, et tantôt *por quant* : « *Por que* « Deu cel edre li donat » (l. 23). « *Por quant* il en cele duretie permessient » (l. 70).

Et à propos de ce dernier exemple, j'observe, dès l'origine de la langue, une règle que Théodore de Bèze formulait encore d'après l'usage en 1584 : c'est que l'*s* ne doit en aucun cas se faire sentir dans le pluriel de *ils*. Ainsi l'on écrira *ils avaient*, mais on prononcera, comme au singulier, *il avaient* : cela est tellement vrai, que dans la langue primitive cette *s* ne figurait pas même aux yeux; et, en effet, *illi* n'a pas plus d'*s* que *ille*.

Ligne 6.

DUNC, c'est *tunc* adouci, qu'on avait prononcé sans doute *tonc* ou *tounc* ; ainsi l'usage de commencer une phrase de récit par *donc* revient à l'usage conservé par les conteurs rustiques, de commencer par *alors* : c'est le mot de début qui commande l'attention.

ÇO DIXIT, autre formule narrative équivalente à celle-ci : *qui dit* (qu'il dit), dont certains conteurs populaires sèment leur narration, même lorsqu'ils ne font parler personne; c'est comme un temps de repos, une virgule articulée. Notre orateur aussi la ramène à chaque instant. Il est vraiment curieux d'observer comme ces habitudes persistent et se transmettent d'âge en âge parmi le peuple.

L'*x* équivalait à *ss* : on prononçait *dissit*. Déjà, dans les *Rois*, la syn-

cope est opérée, et l'on ne trouve plus que *dist*, où l'*s*, maintenue pour les yeux seulement, dépose de l'étymologie.

Cette formule naïve et primitive *ço dist*, se rencontre à chaque page des deux plus anciens monuments de notre langue : celui qui nous occupe, et que je place le premier de beaucoup dans l'ordre chronologique, et le *Roland* :

> Mis avoez la vos suirat, *ço dist*.
> Marsiliun, *ço dist*, serat guarant.
> Ne laisserat que n'i parolt, *ço dist*.

On pourrait trouver que ces exemples ne présentent pas la locution employée absolument comme dans le fragment de Valenciennes, attendu que *ço dist* y est commandé par un nominatif : soit; en voici donc où l'analogie parfaite ne saurait être contestée :

> Icele tere, *ço dist*, dunt il esteit
> Soleil n'i luist, ne blet n'i poet pas creistre.
> (*Roland*, II, 319.)

Ce n'est pas Chernuble qui parle de lui-même; le poëte rapporte les propos dont il était l'objet.

Ganelon parlant à Charlemagne :

> Ensurquetut si ai jo vostre suer,
> Si n'ai jo un filz.....
> Ço est Baldewin, *ço dist*, ki ert prozdom.
> (*Ibid.* I, 313.)

Dans ces derniers exemples, *ço dist* ne tient à rien, ne signifie rien, non plus que dans les conteurs rustiques de nos jours, *qui dit* ou *qui m'dit, dit-il.*

Ligne 8.

Saveiet ço que. « Il savait cela que.... » Je ne puis deviner le sens des mots qui suivent : *li celor sub ço.* « Astreiet eis ruina Judæorum » complétait la phrase : « il savait ce point que...... serait pour eux la ruine des Juifs. »

Ligne 9.

Cum il faciebat. *Cum*, avec l'orthographe latine, est déjà le français *comme*, pour le son et pour le sens.

On remarquera que dans les phrases en vulgaire l'article français se joint avec le verbe latin; ainsi les désinences latines ont perdu leur valeur. Exemples : *il faciebat; il habebat* decretum (l. 52). D'autres fois leur valeur leur est maintenue. Exemple : « e *faciebat* grant « jholt » (l. 20) ; mais la différence vient peut-être de ce que *il faisait*, dans ce dernier cas, est un verbe impersonnel.

Ligne 10.

Ne si cum legimus. *Ne si*, qu'il faut peut-être écrire en un seul mot *nessi*, paraît encore une fois dans cette pièce pour *ainsi* : « Faites « vost almosnes *ne si* cum facere debitis » (l. 58).

D'où peut venir cette syllabe *ne?* Il faut noter que, dans les deux exemples où il se rencontre, *ne si* est immédiatement précédé d'un mot terminé par la même consonne nasale : « *Judæorum*, ne si cum » (on prononçait *Judæoron*). « *Almosnes*, ne si cum... » Dans les autres passages, on lit simplement *cum* ou *si cum* : « Lor salut *cum* il facie- « bat » (l. 9). « Perdut *si cum* il ore sunt » (l. 36). « *Comme* faire lo « deent, e *cum* cil lo fisient » (l. 53). « Plora, *si cum* dist e » (l. 71).

Il me semble probable que dans *ne si*, *ne* est un écho noté de la syllabe précédente. C'est l'*n* finale de *Judæoron* et d'*almosnes* qui retentit sur l'initiale du mot suivant.

E le evangelio. *E* paraît être *en*; le signe abréviatif de l'*n* sur l'*e* aura été omis ou s'est effacé. Notez l'article *le* joint à l'ablatif *evangelio*. La finale *o* était sans doute muette (on a depuis employé cet *o* à peindre le son de l'*e* muet. Je ne citerai que Palsgrave, à la fin du xv[e] siècle), et l'*e* de l'article s'élidant sur le suivant, l'oreille entendait à peu près comme aujourd'hui *en l'Évangile*.

Que *Dominus noster*. Ce *que* adverbe, *quòd* en bas latin, existait déjà. Exemples : « car ço videbant *que* » (l. 34); « preiets li *que* » (l. 60); poscite li *que* » (l. 61).

Ligne 11.

Dominus flevit super Hierusalem. S. Luc, cap. XIX, vers. 41.

Ligne 12.

Paulus apostolus optabat esse anathema. Epist. ad Rom. cap. IX, vers. 34.

Ligne 15.

Je signale pour la dernière fois, de la ligne 14 à la ligne 17, le mélange du latin et de la langue vulgaire.

HABUIT PRETIET ET CONVERS. *Pretiet* signifie-t-il *apprécié?* Dans la langue refaite à la fin du XV[e] siècle, sous l'influence du pédantisme de la renaissance, *convers* est devenu *converti;* mais il est resté sous sa forme première dans la langue des couvents.

ESCIT. De *escir,* plus tard *issir,* transformation d'*exire*, l'*x* valant *ss,* comme j'ai dit sur la ligne 6.

Ligne 16.

FOERS. « Fors, foras, » *fuero* en espagnol. On prononçait sans doute *feur,* l'*oe* ayant la valeur qu'il garde en allemand dans *Goethe,* par exemple, et en français dans *œuvre, œuf,* qui se sont écrits sans *u, oevre, oef.*

DE LA CIVITATE. On lit de même, lig. 45 : « Cil homines de cele « civitate. » (Voyez la note sur la ligne 46.)

E SI AVARDEVET. « Et ainsi *agardait,* regardait. » La terminaison moderne de cet imparfait résulte aussi d'une syncope. (Voy. sur la lig. 2.) La forme primitive calquait plus exactement la terminaison latine, *abam, abas, abat,* par *ove, eves, evet,* pour les verbes formés de la première conjugaison latine. Exemples :

« Et quant li espirs, moi present, *trespassevet.* » (*Job,* p. 483.) « Et « quant li jor astoient entur passeit, si *envoievet* Job, e si les *saintefie-* « *vet.* » (*Ibid.* p. 491.) « Quant cil encore *parlevet.* » (*Ibid.* p. 500.) « Je « *pensoue* que je t'ociereie. » (*Rois,* p. 94.)

Il faut observer que le *v* et l'*u* n'avaient point de forme distincte ;

ainsi l'on écrivait : *j'amoue, tu ameues, il amauet*, d'où est venue naturellement la syncope : *j'ameue, tu ameus, il ameut*, autrement, *j'amoue, tu amoues, il amout*. La version des *Rois* suit cette dernière forme de conjugaison : « Jo duil sur tei, chier frere Jonathas, que *jo* « *amoue* si cume la mere sun filz, qui n'a mais un. » (*Rois*, p. 123.)

Mais comme l'on rencontre dans ces mêmes textes des formes d'imparfait en *eis*, à la moderne, je vais mettre ici la règle que je pense avoir retrouvée.

Règle. 1° Les verbes réguliers qui ont l'infinitif en *aire*, *er*, font l'imparfait en *oue*.

2° Les verbes réguliers ayant leur infinitif en *re*, *ir*, *ire*, *oire*, le font en *eis*.

EXEMPLES.

Verbes en *er* et *aire*	« David *guerriout* ces de Moab. » (*Rois*, p. 146.) « Ceste afaire *desplout* mult a nostre Seignur. » (p. 157.)
——— en *oire* et *ir*.	« E *beveit* de sun boivre, e en sa culche se *dor-* « *meit*. » (p. 158.)
——— en *ire*.	« E lur eschieles *descunfiseit*. » (p. 211.) « E for- « ment les *destrueit*. » (p. 146.)
——— en *oir*.	« (Salomon) un charme truvad par unt il *so-* « *leit* asuager les mals. » (p. 241.)
——— en *re*.	« Sur les grans guerres ki li *surdeient* de plusurs « parz. » (p. 242.)

Ligne 17.

Astreiet. C'est l'imparfait du subjonctif du verbe *estre*. L'*a* et l'*e* s'échangeaient sans difficulté : jusqu'au xviie siècle on a dit *larmes* ou *lermes*, *tache* ou *teche*, etc.

« Uns hom *astoit* en la tere Us, ki out num Job. » « Kar il soi *as-* « *toient* entrafiet ke il ensemble venroient. » (*Job*.)

Astreiet est donc pour *estreiet*, serait. Le verbe auxiliaire *être* a donc été formé dans le berceau même de la langue française.

Il était donc dès lors irrégulier, puisqu'il faisait au présent *je suis*. En effet, on lit à la ligne 35 : « Si astreient li Judæi perdut, cum *il*

« ore *sunt.* » Mais il était irrégulier en moins de temps qu'aujourd'hui. Ainsi de l'infinitif *estre* se tirait régulièrement *j'esterois.* On voit aussi par la version des *Rois* que le futur était dans l'origine *j'esterai, tu esteras, il estra,* dont la forme actuelle est un dérivé facile à comprendre : *j'esserai, j'esserois; je serai, je serois.*

U NE FEREIET. « Ou ne ferait. » La terminaison *eiet* a été déjà signalée. (Voy. sur la ligne 2.)

Ligne 19.

Sur ces participes *laboret, penet,* je remarquerai seulement le *t* final euphonique. Les *Rois,* le *Roland,* S. Bernard, ne l'omettent jamais.

Ligne 20.

GRANT IHOLT. « Grand chault. » L'*i* initial est une consonne, un *j,* adoucissement du *ch;* il y a encore de vieilles personnes qui prononcent des *jevaux* et des *jeveux.* Cette prononciation molle était autrefois à la mode : elle est restée une règle dans *second,* que tout le monde prononce *segond,* et dans *cigogne,* qui vient de *ciconia.*

L est étymologique et rappelle *calidum.* Le son natif de l'*o* est long et fermé, à peu près équivalent à la diphthongue *au.* Ce n'est qu'en Lorraine qu'on prononce *un gigŏt,* bref et ouvert; en revanche on y dit *les Laurains,* ce que l'ancienne orthographe notait *les Loherains,* orthographe allemande qui se retrouve dans le nom propre *Hohenlohe.*

Ligne 21.

UN EDRE SORE SEN CHEVE. Un lierre sur son chevet.

On a vu plus haut (l. 2) *super els;* ici la traduction de *super* existe en langue vulgaire : c'est *sore.* Ce dualisme de formes règne d'un bout à l'autre de cette pièce : dans aucun autre document l'on ne voit les deux idiomes en présence comme dans celui-ci; aucun aussi ne porte cette date reculée.

QUANT UMBRE LI FESIST. *Quant* pour *qui.* (Voyez sur la ligne 2.) Les formes *qui* et *que,* pour le pronom relatif, ont été longtemps équivalentes.

L'infinitif *repauser,* et deux lignes plus bas son substantif *repausement,*

se sont formés du participe passé de *reponere*. Ils devraient, pour suivre l'étymologie, être écrits par un *o;* c'est l'inverse de *jholt*, qui aurait dû être écrit par *au*. (Voy. lig. 20.)

Ligne 23.

A SUN SOUEIR. Le mot *soueir*, l'*r* finale étant muette, est notre mot moderne *souhait*.

Quelles en sont les racines? Elles sont exclusivement françaises : le pronom possessif *son* et le substantif *eit*, ou *hait* suivant l'orthographe de l'époque.

Hait donna naissance au verbe impersonnel *haiter* : cela *me haite*, c'est-à-dire m'agrée, me plaît, me séduit.

Son est changé en *sou* par la promiscuité continuelle de l'*n* et de l'*u*. Il ne faut tenir aucun compte de l'*h*, qui est tout à fait de fantaisie dans la plupart des mots. A souhait, à son hait, à son gré, *pro lubitu* ou *ad libitum*.

Mais ce substantif *eit* lui-même, quel est-il? d'où vient-il? On le trouve à chaque page des *Rois* et du *Roland*. Le poëme de Theroulde surtout nous livre son origine en employant indifféremment *eit* et *espleit* : « curre ad eit, curre ad espleit. »

Brochent *ad eit*, lor cevals laisent curre.
Trestut seit fel ki n'i fierge *ad espleit*.

Je ne doute pas que *eit* ne soit par apocope d'*espleit*, lequel est la traduction d'*expletum*. (Voyez DUCANGE sur ce mot.)

On voit combien, à travers toutes ces métamorphoses de forme, le sens a peu dévié, car celui d'*expletum* touche à celui de *souhait*.

Ainsi le mot actuel *souhait* remonterait sans altération jusqu'au IXe siècle.

Ligne 28.

CEL EDRE SOST QUE CIL SEDEBAT. Il ne serait pas surprenant que, si près du latin, la langue vulgaire conservât quelque trace des cas : que, par exemple, *cel* fût pour l'accusatif, et *cil* pour le nominatif. La distinction n'est pas causée par les genres, puisqu'à la ligne suivante on lit : « e *cilg* eedre fu seché. »

Ou bien peut-être cette distinction est-elle sans valeur au fond, et la double forme existait-elle pour le pronom démonstratif comme pour le relatif. On disait indifféremment *qui* ou *que;* l'on pouvait dire indifféremment aussi *cil* et *cel.* Cette dernière hypothèse me paraît la plus vraisemblable.

Ligne 29.

Cilg eedre fu seche. *Eedre* par un double *e*, à cause des deux *e* du latin *hedera.* Je ne devine pas la valeur du *g* final ajouté à *cil.* On le voit de même à la ligne 34 du recto.

Granches iholt. Pourquoi pas *grant,* comme il est écrit plusieurs fois ailleurs? J'en tire un argument pour la prononciation fortement appuyée du *j* dans *jholt.* L'orthographe a noté un effet de langage analogue à celui par lequel j'ai tenté d'expliquer cette forme *ne si.* C'est un écho. (Voy. sur la ligne 10.)

Ligne 32.

Postea. Cet adverbe, qui revient souvent placé de même, parait être une formule de transition ou d'habitude narrative, comme dans les récits naïfs du peuple on dit, *après ça*[1]. « Postea, ço dixit. » *Après ça, qui dit.* « Après ça, par ce lierre il vous faut entendre les Juifs. » (Voy. lig. 36 et 38.)

Ligne 33.

Intelligere per Judæos. *Per* me paraît un *lapsus calami* qu'il faut supprimer en lisant *intelligere Judæos.*

Chi sicci. Le *ch* était dur : c'est donc déjà le *qui* français, et non le *qui* latin. Il reparaît ainsi figuré lig. 44 et 50.

Lignes 34 et 35.

Ces deux lignes forment une des phrases les plus complètes de la

[1] Cette remarque sera comprise particulièrement de ceux qui se souviennent d'avoir suivi le cours de botanique du bon M. Desfontaines au Jardin des Plantes. *Après ça* était la transition favorite de cet excellent homme; il en abusait. *Après ça*, c'était un abus aussi innocent que la science même qu'il professait.

page : « Car les prophètes voyaient par esprit cela, que quand les na-« tions viendraient à la foi, alors les Juifs seraient perdus, comme ils le « sont aujourd'hui. »

Vous remarquerez, dans la ligne 34, *cum* employé comme mot latin au sens de *lorsque*, tandis que çà et là, dans ce qui précède et ce qui suit, c'est le français *comme*. Il fallait donc que l'auditoire pût saisir le sens dans l'une et dans l'autre langue.

Ligne 41.

TU DOULS. *Doles*. Le verbe *douloir* s'employait comme le verbe neutre *dolere*, et sans l'adjonction du pronom réfléchi qu'on y a plus tard attaché : *se douloir*.

Ligne 43.

E IO NE DOLREIE. La dernière syllabe de *dolreie* est le pronom *je* uni au verbe : « ne doulrei-je, » *dolerem ego*. C'est la première apparition du pronom de la première personne. Ce que j'ai dit plus haut de l'emploi de l'*o* pour noter l'*e* muet final va se trouver ici confirmé.

Je transcrirai d'abord une règle d'une grammaire française composée en latin vers la fin du XIVe siècle, dont je possède une copie, et dont le manuscrit existe à la Bodléienne :

« REG. VIII. Item, illæ syllabæ IE. CE. IEO. CEO. indifferenter pos-« sunt scribi CEO cum O, vel CE sine O. »

Secondement, Jean Palsgrave voulant noter pour ses compatriotes la prononciation de quelques passages français, figure toujours l'*e* muet final par *o*. Il écrit pour *songes*, *mensonges*, *nature*, *physionomie* : *soungos*, *mensoungos*, *nateuro*, *fizionomio* [1].

Enfin le provençal termine par *o* muet les substantifs féminins terminés par *e* muet en français.

Par conséquent ces formes *jeo*, *ceo* dont sont remplis les textes anglo-normands comme le *Roland*, le *Rou*, le *Brut*, la version des *Rois*, étaient pour l'oreille identiques à *ce*, *je*.

[1] La grammaire de Palsgrave, dont il n'existait sur le continent qu'un seul exemplaire appartenant à la bibliothèque Mazarine, est réimprimée et paraîtra sous peu dans la collection des documents inédits de l'histoire de France.

De tanta millia hominum. En atténuant le son de l'*a* final, on obtient *de tante milie*. C'est presque le français actuel, *de tant de mille;* car *milie,* comme écrivent toujours le *Roland* et le traducteur des *Rois,* ne représente que deux *ll* mouillées, et rimait à *fille,* que l'on figurait *filie,* conformément à l'étymologie. C'est nous autres modernes qui avons dérivé.

Ligne 46.

Delir..... comburir. *Delere, comburere.* Ces deux verbes ne sont point restés dans la langue; ils étaient si près du latin, que celui qui peut-être les forgeait ici était bien assuré d'être intelligible à son auditoire.

J'ai posé ailleurs une des règles de transformation que nous voyons pratiquée ici, savoir que l'*e* du mot latin devenait *i* dans le mot français, et que réciproquement *i* latin était changé en *e* français. J'en ai cité de nombreux exemples dans les *Variations du langage français.*

E tota la civitate volebat comburir. Il faudrait, ce semble, *totam la civitatem,* mais les règles de la grammaire latine commençaient à s'effacer. On conserve encore l'inversion latine, et déjà les désinences sont perdues, sans lesquelles l'inversion ne peut se justifier. Il paraît que *civitas* ne se déclinait plus : le mouvement s'était arrêté sur l'ablatif *civitate,* qui ne tarda pas à se syncoper en *cité.* Quand l'orateur rapporte les paroles de la Bible, il est bien obligé de faire intervenir les formes du génitif et du datif, *civitatis, civitati;* mais dans sa glose il ne connaît plus que *civitate.* Lig. 45 : « Cil homi- « nes de cele *civitate.* » Il semble qu'il aurait dû dire, « de cele *civi-* « *tatis,* » ou bien peut-être laisse-t-il au *de* français la faculté du *de* latin de régir l'ablatif?

Ligne 50.

Cum ço videtis quant il se erent convers de via sua mala. « Comme vous voyez qu'ils s'étaient convertis (ou détournés) de leur « mauvaise voie. » *Quant* est pour *que.* (Voy. sur la ligne 2.)

E sis penteiet. Il faut lire, *e si s'pen!eient,* et ainsi se repentaient. L'abrévation mise sur le dernier *e* aura disparu.

Il est bien remarquable de trouver, dès l'origine de la langue, cette

forme réfléchie, *je me repens,* forme illogique et opposée au latin *me pœnitet.* On avait fait *il m'en repent* impersonnel, comme *il me souvient, il me fâche, il m'ennuie.* « Ore *m'en repent* que fait ai Saul rei sur « Israel. » (*Rois*, p. 54.) Mais on lit dans le même texte : « Deus *se re-* « *pentid* que fait l'aveit rei sur Israel » (p. 57). « Il n'est pas huem ki « de sun fait *se repente.* » (*Ibid.*)

Ligne 51.

De cel mel que fait habebant. *Mel* pour *mal,* par la substitution de l'*a* et de l'*e*, qui a duré jusqu'au XVIIe siècle. (Voy. sur 17.)

Ligne 53.

Cum potestis ore videre et entelgir. *Cum* est le français *comme. Videre* est pur latin; on en fera bientôt, s'il n'est déjà fait, *veir,* non par transposition, mais transformation des voyelles, après la syncope l'*i* latin devenant *e* français, et réciproquement. *Entelgir* est la transformation d'*intelligere,* lequel figure encore sous sa forme latine à la ligne 33 : « Si debetis *intelligere* per Judæos. »

Theroulde emploie *veir* et *vedeir,* deux formes dont la seconde serre de bien plus près le latin :

Si 'n vois *vedeir* alques de sun semblant.
Ne loinz ne pres ne poet *vedeir* si cler.

De même de « sedere, » *sedeir :*

Alez *sedeir* desus ce paile blanc.

Ensuite, par syncope, *séir, véir, seoir, veoir.*

Notre langue a perdu l'infinitif *entelgir;* elle a, en revanche, l'adjectif *intelligent,* formé sans intelligence des règles primitives, par les pédants de la renaissance qui moulaient servilement la forme latine; de là quantité de formes doubles en français, l'une primitive, l'autre née au XVIe siècle : *empreindre, imprimer; enluminer, illuminer; enduire, induire,* etc. (Voy. sur 70 et 71.)

Chi sil feent cum faire lo deent. Je propose de lire, *chi si l'feent.....* c'est-à-dire : ceux qui le font ainsi comme ils le doivent faire, ceux qui font leur devoir.

Feent, « faciunt, » et *deent,* « debent, » étaient sans doute prononcés

avec une consonne intercalaire entré les deux *ee*. Je suppose que c'était pour le premier une *s*, *fesent*, et pour le second un *v*, *devent*.

Cette terminaison *ent* n'était pas toujours muette comme dans nos troisièmes personnes du pluriel; par exemple, *ils aiment*. Elle sonnait aussi comme à l'extrémité de nos adverbes en *ment;* ainsi on disait, *ils faisant, ils devant*. Et comme les sons *an* et *on* s'échangeaient sans cesse, de là est venue la forme patoise, *ils faisont, ils devont*.

Tous ces imparfaits avaient donc alors une désinence masculine au lieu d'une féminine que nous leur attribuons; c'est pourquoi ils comptent dans les vers pour une syllabe de plus qu'ils n'ont aujourd'hui : de là vient que tant de vers anciens, lus dans le système de la prononciation moderne, sont trouvés trop courts d'une syllabe. Dans *Roland :*

> *Diseient* li : Sire, rendez le nus.
> Si chevalcerent; qu'en *fereient* il plus ?
> Il *querreient* que Rollans fust ocis.
> Pur les nuveles qu'il *valdreient* oïr.

Il faut, pour obtenir la mesure, prononcer *disiant, querriant, feriant, voudriant*. (Voy. l'Introduct. du *Roland* p. CLXVI.)

Mais il est très-essentiel d'observer que l'usage de cette terminaison est facultatif, et que l'autre forme, la forme muette, la forme actuelle, était employée concurremment :

> Ad Apolin *encurent* en une crute,
> Tencent a lui, laidement l'*despersunent*. . . . .
> Entre lur piez a tere le *trestUrnent,*
> A granz bastuns le batent e *defruisent,*
> A Tervagant tolent sun escarbucle,
> E Mahomet enz en un fosset *butent,*
> E porc e chen le mordent e *defulent*.
> (*Roland,* IV, 184 et sqq.)

Non-seulement ces finales sont féminines et muettes, mais encore elles sont, comme telles, susceptibles d'élision :

> Ad Apolin *encur'* en une crute.

A partir de cette ligne 53 commence la péroraison. L'orateur a

fini d'exposer le texte et de le commenter : il conclut par des recommandations générales à son auditoire : Faites pénitence; exercez mutuellement la charité; demandez à Dieu la rémission de tous vos péchés et qu'il veuille bien nous conduire à la gloire éternelle, etc.

Ligne 55.

FACIEST CEL PREDICTAM PŒNITENTIAM QUANT OI COMENCIEST. « Faites « cette susdite pénitence qu'aujourd'hui commencez. » C'est-à-dire sans doute, parfaites ou achevez-la, persistez-y.

FACIEST. *Faisez;* forme d'impératif dont il y a plusieurs exemples dans ce morceau : *aiest* (l. 56), ayez; *preiets* (l. 60), priez; *seiets* (l. 57), soyez. Il paraît que dans l'origine *faire* formait son impératif régulièrement; cependant à la ligne 58 et à la ligne 59, on voit la forme actuelle *faites* : « *faites* vost almosnes..... et *faites* vost elemosynas. » Ainsi les deux formes sont déjà en présence.

Peut-être aussi *faciets* n'est-il pas l'impératif, mais le subjonctif *faciatis* que nous disons aujourd'hui *fassiez*. J'incline pour cette dernière explication.

NE AIET. *N'aie,* avec le *t* final qui caractérise la troisième personne. — NULS, *nullus.* — MALE VOLUNTATEM. Le verbe actif conserve sa vertu de gouverner l'accusatif, et la forme de l'accusatif subsiste encore pour *voluntas* quand elle a déjà péri pour *civitas.* (Voyez ci-dessus, lig. 38.) — CONTRA SEM PEER. « Contra suum parem, » contre son prochain. Les Anglais gardent encore cette orthographe de *peer.*

Ligne 56.

AIEST CHERTE. *Aiest,* forme primitive de l'impératif ou de l'optatif, comme *seiest, faciest, comenciest. St* tient la fonction de notre *z* moderne.

« Ayez *cherté* inter vos, quia *caritas....* » La forme vulgaire coudoie la forme latine d'où elle est dérivée. De « caritate » *cherté,* et non *charité,* comme le refirent les pédants de la renaissance. Notons encore ici une règle de transformation : Après l'éviscération, qui est toujours le premier procédé, l'*a* du latin devient *e* en français. *Caritate, car-tate, car* [*i ta*] *te* (la syncope est double), enfin *cherté.* (Voy. sur 42 et 48.)

Ligne 58.

Faites vost alsmosnes; et à la ligne suivante : *Faites vost elemosynas*. La forme latine *elemosynas* reparaît à la ligne 59.

Observons comment s'est formé le mot français par l'application des règles générales de transformation. D'abord l'éviscération du mot latin : *elemosynas, elemosnas, elmosnas*. Ensuite le remplacement de l'*e* latin par l'*a* français, qui est la réciproque de la règle citée sur la ligne 51, et à la page 208 des *Variations du langage français;* ce qui donne *almosnes*.

Et en troisième lieu, appliquant la règle de ne point prononcer deux consonnes consécutives, nous arrivons à proférer *au* cette notation *al*, *ô* long cette notation *os*, et nous avons le français actuel *aumônes*.

Vost, apocope de *vest*[*ras*], l'*e* changé en *ŏ* bref.

Le *t* final étymologique ne sonnant point, est tombé promptement de l'écriture, et il est arrivé que les lettrés ont dit et écrit, « faites *vos aumônes*. » Le peuple, au contraire, a banni l'*s* et maintenu le *t* étymologique : « faites *vot' aumônes*. »

On remarquera que *nos*, *vos* n'ont point le *t* final lorsqu'ils signifient *nous, vous* : « S'i *vos* avient » (l. 54). « Que el *nos* conservet » (l. 62). Preuve que l'écrivain y faisait une différence d'après l'étymologie.

Ligne 62.

Et ad maturi..... ure lo posciomes. Le commencement de la ligne coupé met dans le sens une lacune qui me paraît facile à combler : « et ad maturi[tatem cond]ure lo posciomes, » et que nous puissions amener ce fruit à maturité.

Cette forme *possiomes*, très-rapprochée de *possimus*, se retrouve dans les plus anciens textes. Ex. « Se nous *demenomes* ensi li uns les « aultres e *alomes* rancunant, bien voi que reperdrons toute la tiere, e « nous meismes *seromes* pierdu. » (Villehardouin.)

Et vous et moi *seromes* compaignon.
(*Agolant.*)

Le texte du *Roland* écrit *poüssum* par une *m*, *puissions* :

Par quel mesure le *poüssum* hunir.
Qu'en rere guarde trover le *poüssum*.

Ligne 65.

REMISSIONEM PECCATORUM NOSTRORUM NOS FACIAT. Il faudrait *nobis*. Mais *nobis* avait déjà cédé la place à la forme immobile *nos*, acheminement à la forme française *nous*, laquelle confond le nominatif, le datif et l'accusatif : « Que el *nos* conservet » (l. 62). De même à la ligne 54 : « S'i *vos* avient ; » *vos* représente également *vobis*.

Sancta Maria, ora pro *nos*.
Sancte Petre, ora pro *nos*.

Lignes 70 et 71.

Le sermon est terminé comme l'indique la formule finale *per æterna sæcula sæculorum*. Les deux lignes 70 et 71 sont un renvoi se rattachant à la ligne 33 et indiqué par la reprise des mots *per Judæos*. Le prédicateur insiste sur la figure du lierre séché, où il voit le peuple juif : « Parce qu'ils étaient demeurés dans cet endurcissement et cette « incrédulité. » Le mot *durecie* est le latin *duritie*. *Encredulitet* est la forme primitive et plus logique d'*incrédulité;* en effet, puisque *in* est en français *en*, on devrait dire *encrédulité*, comme on dit *empreindre*, *enflammer*, *enfler*, et non pas *impreindre*, *inflammer*, *infler*, etc. *Permessient*, « permansissent. »

E LO EVANGELIO. Ces mots ont déjà paru dans la ligne 10. (Voyez la note.)

LIEU DE AVANT DIT. *De avant* s'est contracté en *devant*.

On rencontre dans les litanies du moyen âge un curieux exemple de cette immobilisation de la forme latine :

FRAGMENTS

D'UN MANUSCRIT LORRAIN.

Il y a plusieurs années, M. Michelant, bien connu des curieux de notre vieille littérature, se trouvant aux environs de Metz chez un de ses amis, aperçut une feuille de parchemin enfumé qui servait d'enveloppe à des papiers de famille. Il reconnut un texte en vers provenant d'un manuscrit de la chanson de Roncevaux; on lui permit d'emporter cette précieuse feuille, et à mon tour je dois à l'obligeance de M. Michelant l'autorisation d'en communiquer au public le contenu. Ce sont les deux fragments qu'on va lire. Comme la feuille en question n'occupait pas le milieu du cahier, il y a naturellement de la seconde page à la troisième solution de continuité.

C'est encore un texte rajeuni, mais très-différent des deux rédactions des manuscrits de Paris et de Versailles. L'auteur de celle-ci suit pas à pas le texte d'Oxford en des endroits où les autres s'en écartent. D'où je crois pouvoir conclure que ce rajeunissement est le plus ancien des trois, le plus voisin de l'original, celui peut-être d'après lequel les deux autres ont été exécutés. On y remarque tous les caractères du français lorrain ou bourguignon : il se pourrait que ce lambeau de parchemin fût un débris de la bibliothèque des ducs de Bourgogne. Le manuscrit d'une très-belle écriture doit avoir été fait dans les premières années du XIIIᵉ siècle. C'est l'opinion des juges les plus compétents, MM. Guérard et N. de Wailly. Il présente cette particularité assez rare, que non-seulement les initiales, mais aussi les finales de chaque vers sont séparées de manière à former deux colonnes perpendiculaires encadrant le texte :

N	ostre empereres se est mis el retou	r
P	ar la Gastine vers la tere majou	r
E	t François plourent le duel de lor signou	r
H	e Rollant sire, quel duel et quel tristou	r
Q	ui donra mais ne chastel ne honou	r

Le parchemin étant troué ou déchiré en plusieurs endroits, il en résulte des lacunes que je n'ai pas toujours su remplir par mes conjectures.

La comparaison de ces textes divers ne manquera pas de suggérer des observations intéressantes; je ne veux pas les préjuger ici; néanmoins je ne puis m'empêcher de faire une remarque sur le vers 21 du second fragment :

A ma suer *Gille* o la clere fasson.

Le texte de Versailles porte :

A ma suer *Berte* o la riche fasson.

Ce nom de *Berte* est adopté par tous les romanciers pour celui de la sœur de Charlemagne, laquelle s'appelait de fait *Gisla*, au témoignage d'Éginhard et des meilleurs historiens. Notre fragment est donc en ce détail plus exact que le texte de Versailles, et cette exactitude pourrait être un indice d'une antiquité plus grande. Au surplus, ni Berte ni Gisla ne fut mariée au duc Milon : la sœur unique de Charlemagne vécut et mourut dans un cloître.

Un détail d'orthographe dont il peut être utile d'avertir le lecteur, c'est la troisième personne du prétérit notée par *ai*, sans le *t* final caractéristique, absolument comme s'il s'agissait de la première personne. Par exemple :

De son espié *ai* la lame branleie.
Karles *ai* droit, ja pour nous n'iert fallis.
Si *vai* ferir Turlen, un roi Persis.
Si *apelai* Sanson et Ysorei.

Il faut lire *a*, *va*, *apela*. Cette habitude remarquable, particulière à ce texte, pouvait être une cause d'équivoque et d'obscurité.

PREMIER FRAGMENT.

. . . .
De son espié ai la lame branleie[1],
Devers Karlon a sa voie atorneie.

Quant Karlemaine a veu l'amiraul
Et le dragon et l'enseigne roiaul,
Et cil d'Arrabe moinent teil batitaul
Illuec conquirent la conjere de vaul,
Ne mais que tant com nen out le vassaul
Qui venus est de France la roiaul.
Dist l'empereres : «Hui seront parigal (*sic*).
Tante bataille aurai faite champaul;
Vesci paien que moult sont deloiaul;
Cil ont grant gent, nous lor livrons etaul.
Se vous voleis, si commensons l' asaul
Vers Sarrasins cui Diex tremesse maul :
Ne laxerai ne fasce un duel mal.»
A icest mot ai brochié le chevaul;
Tant com Valos sent l'esperon costaul,
E li destrers se lance com grifaus (*sic*),
Un saut li fist, onques hom ne vit taul.
Fransois s'escrient : «Par Dieu l'esperitaul,
Il n'ai en tere nessun millor chevaul!
Bien doit porter la coronne a critaul!»

[1] Ce premier vers correspond dans le texte d'Oxford au vers 65 du V[e] chant. Voici intégralement la phrase du début :

Baligant a ses cumpaignes passees,
Une raison lur a dite et mustree :
«Venez, paien, car jo sui en l'estree.»
De son espiet la hanste en ad branlee,
Envers Karlon l'amure en ad turnee.

La facilité de comparer les deux textes me dispense de donner, pour ce premier fragment, les variantes du texte d'Oxford.

Clers est li jors et li solans luisans;
Les os sont belles et les cumpaignes grans.
Josteies sont les eschieles proisans.
Li cuens Rabiaus et li quens Guinemans
Laschent les resnes des lors destrers poisans,
Brochent a hait, ez les vous derainant.
Frans laisent corre les bons destrers ferrans,
Si vont ferir des bons espiés tranchans
Sor Sarrasins, les cuvers Souduans.
Li cris enforce car fiers est li bobans :
« Franc chevalers, dist li rois Galigans (*sic*),
Or del bien faire mar en iront li Franc!
Karles li magne est fiers et conquerans! »

Li quens Rabiaus est chevalers hardis :
Le chevaul broche des esperons massis,
Si vai ferir Turlen, .i. roi Persis;
Tel cop li donne sor son escu voutis
Delez la boucle li freint en mi le pis :
Li haubers est rompus et desartis;
El cors li baigne le pennon de Samis;
Li bers l'empoint, qui fut amenevis,
Si roidement l'abat ens el larris
.... ambedous abatit
..... li vole li vers hiaumes gemmis,
.... remeit li destrers Arabis,
Del signor est ladement desgarnis.
Fransois s'arguent, dont commence li cris :
Fierent des lances et des bons brans forbis :
Fiers est et rustes et grans li [chapleis];
Dient Fransois : « Jhesus li [posteis]
Nos soit garans par la soie mercis!
Karles ai droit, ja pour nous n'iert fallis! »

A l'ajoster de la Françoise gent [1]
Et des paiens cui li cors Dieu cravent,

[1] A partir de ce couplet, le fragment se sépare du texte d'Oxford pour s'y rejoindre un moment au vers 93.

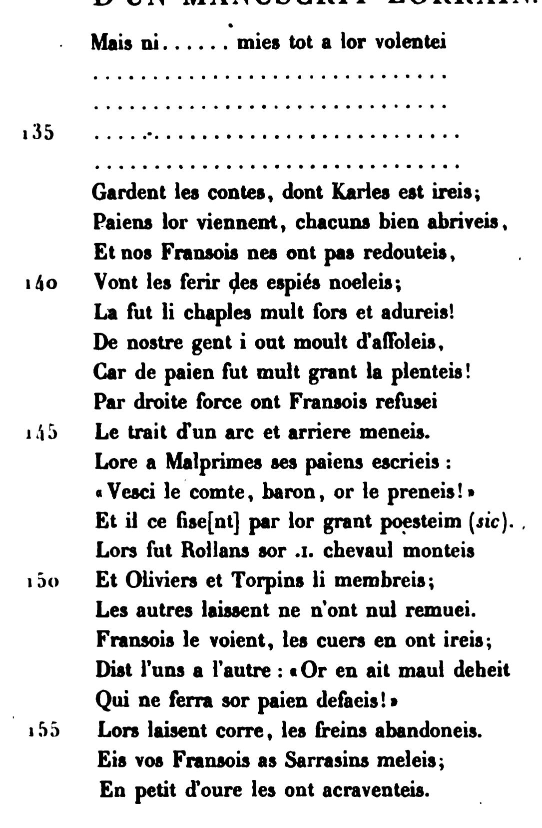
De moult grant noise chacun ce souvent
Or del ferir aleis severement.
Li brus des lances s'espessent durement,
Il se remuent mult aïreiemeent,
As brans forbis font tel eclairement
Com li solaus quant sa grant clartei rent.
Moult reflamboient cil hiaumes a argent
Li emperere ou douce France apent
Dist a ses homes : « Erreiz haitivement.
Or sui je pres de panre vengement,
Se li miens peires dou ciel le me consent.
Mort sont mi home a duel et a torment. »
Et cil respondent : « A vo comandement!
Qui vous faura, li cors Diex le cravent! »
Tant com quarrious d'aubelastre destent,
Se fierent Franc entre paiene gent.

Bien fierent Franc de la tere joïe.
Grant fu li os de la gent paenie;
Elinans fut de moult grant signorie :
Il laisse corre par la lande enhermie,
De sor Fransois ai la lance brandie
Et fiert .i. roi par moult grant baronie,
Jentis ot nom, del regne de Claudie;
Grant cop li donne sor la targe florie,
D'une oure a autre li a fraite et [croissie],
La vielle broigne deroute et desartie;
Parmi le cors son fort espié li guie,
Mort li trebuche dou destrer de Surie;
La selle en est laidement desgarnie.
Adonc derange la grant chevalerie :
Moult durement fut Monjoie ebaudie :
« Fereis, baron, sor la gent desertie
[Jhesu] ne croient, le fil sainte [Marie].
[Karles ai] droit a la barbe florie.
.... bien, car Jhesus li aïe. »
Ceste parole fut bien de Frans [oïe].

Malprimes sist sor un destrer corant,

Contre Fransois vai son cors conduisant,
Souvent lor vai mult rustes cops donant,
. . . . moult acraventant
L'un mort sur l'autre par tere trestornant.
Balligant crie trois fois en un tenant :
« Li miens amis, je vous ai ameis tant!
Veisci mon fil qui vai Karlun querant,
Et par ses armes tans homes ociant!
Millor vassal de lui je ne demant :
Secorreis le as esperons tranchans!
Empleis soient cil bon destrer corrant. »
Et cil respondent : « Tout a vostre comant. »
A icest mot vont paien dereniant;
En l'estour fierent li cuvers mescreant.
Fier sont li coup et li chaples fut grans!
Malprimes fut sor un destrer mouvant,
Si regardeit vers le soloil couchant,
Et vit Beraut et Ogier le vaillant.
.x. m. furent li noble combattant
Commàndet orent Olivier et Rollant
En Rencevaul sor l'erbe verdoant,
Cele part voient Malprime esperonnant
A cent mil home de moult fier contenant.
En Rencevaul en est aleis poignant :
La ot essour dolirous et pesant;
Nus hom de char ne vit onques si grant!

En Rencevaul est Malprimes monteis,
En la [cumpaigne] .c. m. paien armeis.
Dist Malprimis : « Signour, or entendeis
S'or . . . . li cuens Rollans troveis
Et Olivier [qui] mult fut renoumeis,
Riches gaaing i serai conquisteis :
A Balligant iert chacuns presenteis.
Veeis ça [l']arbre qu'est floris et rameis,
Se lai r. . . . . jamais ne me creeis. »
A ces paroles ont ces chevaus monteis
Deci a. . . . . mont reines tirei
Illuec. . . . . .xii. per trovei



Mais ni...... mies tot a lor volentei
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
Gardent les contes, dont Karles est ireis;
Paiens lor viennent, chacuns bien abriveis,
Et nos Fransois nes ont pas redouteis,
Vont les ferir des espiés noeleis;
La fut li chaples mult fors et adureis!
De nostre gent i out moult d'affoleis,
Car de paien fut mult grant la plenteis!
Par droite force ont Fransois refusei
Le trait d'un arc et arriere meneis.
Lore a Malprimes ses paiens escrieis :
« Vesci le comte, baron, or le preneis! »
Et il ce fise[nt] par lor grant poesteim (*sic*).
Lors fut Rollans sor .I. chevaul monteis
Et Oliviers et Torpins li membreis;
Les autres laissent ne n'ont nul remuei.
Fransois le voient, les cuers en ont ireis;
Dist l'uns a l'autre : « Or en ait maul deheit
Qui ne ferra sor paien defaeis! »
Lors laisent corre, les freins abandoneis.
Eis vos Fransois as Sarrasins meleis;
En petit d'oure les ont acraventeis.

Nostre Fransois fierent communaument
Sor Sarrasins mult aïreiement;
Des brus des lances et del cri de la gent
Fut grant la noise, si que Ogier l'entent.
Dist a ses homes : « Poigniés inellement!
En Rencevaul oï grant criement :
Ce sont paien, je l'sai a escient! »
Le cheval broche mult angousousement;
L'un avant l'autre des esperons tranchant;
En Sarrasins cui Damediex cravant
Se sont feru tantost communaument.

Li dus Ogier ai Monjoie escrieie :
« Fereis, barons, sor la gent defaeie ! »
Et il ce firent sens nulle demoreie.
Apres les lances a pris chacuns s'espeie.
Del sang as Turs est vermelle la preie :
.x. m. en gisent tuit mort, goule baeie.
Malprimes voit la chose agreveie;
Que Sarrasin n'ai vers Fransois dureie.....
....

SECOND FRAGMENT.

« .... ceste dolour celeir[1]
Tant que je puise au duc Girart parleir
Et belle Audain que vorrai conforteir,
S'ansi li puis ceste dolour osteir,
Ou se ce non, mieus ne puet tretorneir,
Ains li verai le cuer el cors creveir. »
Lors fist li rois reliques aporteir
Quant ont juret si se vont conraier,
As chevaus montent, si pensent a erreir,
Et Karlemaines fist ses grailes sonneir :
Deci a Blaives fist les bieres porteir;
Donc se repaire nostre empereres bers.

Quant l'empereres revint de pamison,

[1] Ce premiers vers correspond, dans le texte de Versailles, manuscrit 254[21], au vers 2 de la page 279. Voici en entier la phrase du début :

Li roi revint, cels prist a esgarder :
« Baron, dist il, puis moi en vos fier ? »
Il lor a fait a toz sor sainz jurer
Et a toz cels qi [i] devoient aler
Que il feront ceste dolour celer.

Il s'agit de barons que Charlemagne envoie chez Girard de Vienne chercher la belle Aude. Il faut remarquer que dans le texte de Versailles le discours de Charlemagne est rapporté en style indirect, tandis que le fragment lorrain le donne en style direct.

De[l] conforter se poinent li baron
Et duc et prince qui furent environ.
Karle enapelle Basin le Borguignon,
Gui de Nivers et Richart d'Orion :
« Frans chevalers entendez ma raison,
De mon servise vous pris tous et semons :
Vous m'en ireiz a la cit de Mascon,
A ma suer Gille a la clere fasson;
Elle fut femme au riche duc Millon;
Puis la donai au cuvert Guenelon;
Rendu m'en at mult mauvais gueredon :
Par lui sont morz mi nobile baron! »
Et cil respondent : « Falir ne vous devons :
Qui vous faudra ja n'ait confession! »

— « Frans chevalers, encor vous dirai aul :
De chevaucher ne vous soit mie maul;
En chacun leu ou vous pranreiz ostaul
Celeis moult bien le damage mortaul!
Dites ma suer la duchoise reaul,
Qui est moult frenche, onques ne pensai maul :
Je la donai au traitour Mortaul
Qui m'a tolu meint nobile vasaul,
Et a bien pres ma coronne roiaul;
Jhesu l'en rende .I. si fier batitaul
Quant toz li peuples l'en esgart comunaul! »

Li .V. baron quant aparilliés sont,
Congié demandent puis montent, si s'en vont.
Grant duel ot Karles que mot ne lor respont,
Et cil s'en tornent quant de l'ost parti sunt.
Il ne redoutent ne plein ne vaul ne mont;
Prochainement ariere revanront,
La suer Karlon avec aus ramanront.
Hé Diex, quel duel quant il asambleront!
Quant Aude et Gille ensemble ajosteront!
Tel duel manront ja .I. mois ne verront.

Nostre empereres se est mis el [retour]

Par la gastine vers la tere majour,
Et Fransois plourent le duel de lor signour :
Hé! Rollant, sire, quel duel et quel tritour!
Qui donna mais ne chastel, ne honour,
Ne armeure, ne destrer misaudour?
A Sorges vinrent, si haubergent le jour;
La crut a Karle grant duel et grant tritour :
Eschapai li li felons traïtour;
Ce fut fel Guenes qui esmut la tritour
Dont douce France tornai a grant dolour.
Guenes s'adoube com hom de grant valour,
Monte el cheval Garin de Mont Jenflour,
Tornai en fuie, not cure de sejour.
Quant la nouvelle vint a l'empereour :
« Hé Diex, dist Karles, se pers le traitour,
Ja en ma vie n'averai mais honour!
Or i parrai se j'ai nul poigneour :
Qui le panrai, je li croistrai s'onour,
Toute sa vie iert saisis de m'amour. »
Fransois entendent le duel de lor signour,
.M. s'en adoubent a force et a vigour,
Avant font traire les destrers misaudours,
De cis a vespre ne prist nus d'aus sejour.

Or se fuist Guenes sor .I. cheval Marous;
Aler s'en cuide en son regne espaignour,
Ou a Toulete, ou a Sens en Morous.
Par grant dolour i salirent francour :
Plus de deux mil l'en enchausent menour.
Dans Otes sist sor .I. destrer marour,
Toz elaisiés vai devant les Francours,
Forment chevauche parmi les bois erbous,
Que li esclos de son cheval sont frous.

Par la gaudine s'en va Guenes fuiant
Vers Sarragosse, la tere l'amirant;
Passai .I. tetre et une iauve corant,
Leiz le chemin vit une gent errant,
Marcheant erent, si vont foires querant :

Il les salue tot premereinement.
Icil demandent : « De quel part ies poignant?
Et li chemin con sunt il conquerant? »
— « Par foi moult bien, ce dit li sauduans ;
[Passeiz] les pors trestot seurement :
N[e craigneis] home de cest siecle vivant
[Qui pas vous tolle un] denier vaillissant.
.... Olivier et Rollant.
Ne sai quel gent me vont ci enchausant ;
[Je lor] ai mort .I. chevaler vaillant :
Je n'en pous mais, je l'fis moi defendant.
Itant lor dites, por Dieu le roi amant,
Que ja puis estre .v. leues [la] avant. »
Et cil respondent : « Tout a vostre comant! »
Guenes s'en torne sor son cheval corant,
Et cil en vont tout le chemin errant ;
Le port passerent et l'eve qui fut grant ;
Oton encontrent sor son cheval errant.
Il lor demande : « De quel port marcheant?
Por amor Deu, le peire roi amant,
Veistes vous .I. chevaler errant? »
Et cil respondent : « Folie alez querant!
Passei ai l'iaugue, san mensonge contant. »
— « Hé Diex! dist Otes, biaus peires rois amanz
Que porrai dire l'empereour vaillant? »
Otes retorne le chief de l'auferrant,
Ciaus encontrai qui l'aloient suivant,
Si lor contai le dit des marcheans,
Et cil retornent, l'enchaut lasent a tant.

Deci a l'ost sunt Fransois repairié.
Karles le voit moult ot le cuer haitié ;
Il lor demande par moult grant amitié :
« Hé! Otes sire, com aveis esploitié
Ameneis Guene ne saisi ne loié? »
— « Sire, dist Otes, ne puet estre baillé
Aus marcheans de lim[o]ge la cié
Que encontraimes en som cel pui plenier ;
Icil nous ont bien dit et acointiés

Ja par nul home ne puet estre bailliés.»
—«Otes, dist Karles, vous moi aveis boisié :
[Com malvais] hom aveis le champ laisié.
Aleis vous an, que je vous doing congié!
Jamais en tere ne sereis ensaucié;
Ens en ma cort en aureis reprovier,
Ne je meimes ne vous aurai mais chier!»

Dolans fut [Karles, ireis et abosmeis]
Por Guenelon qui lor est eschapeis.
De ce fist Otes com chevaler membreis :
De la cort ist, n'ai congié demandei;
Ineslement est venus a son trei,
Si apelai Sanson et Ysorei,
.II. barons riches, qui de lui sont privei :
«Baron, dist Otes, mallement ai ouvrei :
Jamais en tere ne serei honoreis,
En riche cort servis ne apeleis!
Preneis vos armes, frans chevalers membreis;
Li cuers me dit que ja serai troveis!»
Et cil respondent : «Moult aveis bien parlei!»
Otes meimes ai son cuer conraei,
Vesti l'aubert, laisai l'iaume gemei,
Ceinte ai l'espeie au senestre costei.
Monte el Morel qui fut a l'amirei,
A son col pent .I. fort escu litei,
Prist par la hante .I. espié noelei,
De l'ost se part coiement acelei.
La lune luist qui lor donne clartei;
Toute nuist errent cil chevaler membrei
Deci au main que il fut ajornei.
Ses compaignons ai Otes apellei;
.I. paisant a Otes encontrei;
Li pautonniers vit le cheval armei,
Grant paour ai, merci li vai crier :
«Sire, fait il, par sainte charitei,
Aiés de moi et menaide et pitiei!
Je n'ai o moi or ne argent portei,
Ains sui colliers, maint fardiaus ai portei,

[.II. faus] larrons m'ont la sus derobei,
Ne m'ont laisié .I. denier menoei! »
— « Amis, dist Otes, soiés aseureis;
Mais d'une chose me dites veritei :
Nul chevaler as tu huis encontrei? »
— « Nannil, biaus sire, par sainte charitei,
Mais d'une chose me suis je porpensei :
Regardés, sire, vers cel aubre ramei;
Illuec se dort uns chevalers armeis;
Son bon escu ai a son coul tornei,
Et son cheval en son bras aresnei,
La croupe fauve, si ai blans les costeis. »
— « Ai Diex, dist Otes, qui en crois fus peneis,
. . . .

VARIANTES DU MANUSCRIT 254^{21}.

V. 17. « Gui de Nevers et Girart de Riom. » — 21. « Por ma suer « Berte o la riche façon; cele fu dame. » — 27. Ce vers, « Qui vous fau- « dra, etc. » n'est point dans 254^{21}. — 37. « Un si fier batistal. » — 39. « Li .V. baron que rois Karles semont. » — 61. « Garin de Monta- « rior. » — 73. Ce couplet est rimé en *ois*. « Sor un destrier morois. » — 80. « Parmi les vals d'Orcois, o li escclos de son cheval sont « frois. » — 82. « Va Guenelon fuiant. » — 89. « Et des chemins comme « il sont acquitant. » — 91. Ce vers, « Passiez les porz, etc. » n'est point dans 254^{21}. Voici le texte de cet endroit :

N'a home en tere n'en cel siegle vivant
Qi pas vos tolle un seul denier vaillant.
Ci vennent gent qi tos me vont chaçant :
Ocis lor ai un lor ami vaillant, etc.

103. « L'aive passerent et le tertre pendant. » — 104. « Desor un au- « ferrant. » — 106. Ce vers manque. — 115. « Si vont l'enchaz lais- « sant. » — 116. Le ms. donne un vers de plus : « Cil s'en retornent « qi ont l'enchalz laisié, tot droit a l'ost. » — 120. « Avez vos pris

« Ganelon et lié? » — 122. « A marcheans de Limojes le fié. » — 126. Le discours de Charlemagne a quelques vers de plus. — 132. Ce couplet est sur la rime *ez*. — 136. « Tresc' a sa tente s'en est molt « tost alez. » — 163. « De .II. larrons ai je esté derobé. » — 175. « Eh « Dex, dist Otes, par les toies bontez. »

Voici la fin de ce couplet dans le manuscrit de Versailles :

« C'est li traîtres, je l'sai, c'est veritez! »
Il point Morel des esperons dorez;
N'est nule beste ne cerfs tant effreez
Qi se tenist deus arpens mesurez.
(P. 286.)

NOTE SUR *MISAUDOUR* (p. 498, vers 54 et 71).

Ce mot est le même que *missoudor*, c'est-à-dire *mil-sous-d'or*, l'*l* supprimée de l'écriture, parce que la règle des consonnes consécutives la supprimait de la prononciation.

Missoudor est tantôt adjectif comme ici : « un destrier missoudor, » un cheval de la valeur de mille sous d'or; tantôt substantif : « un missoudor, » comme on appellerait, je suppose, « un cinq-francs, » une espèce de chapeau du prix de cinq francs. C'est ainsi que *bouclier*, *sanglier* ont fini par supplanter *écu* et *porc* dont ils n'étaient primitivement que les épithètes.

Missoudor manque dans la plupart des lexiques; la nouvelle édition de Ducange le donne, mais se borne à le traduire « cheval de bataille, » sans autrement l'expliquer.

Il est essentiel d'observer que *missoudor*, si fréquent dans les romans épiques, ne se rencontre pas une seule fois dans le texte de Theroulde, où cependant l'occasion ne manquait pas de l'employer. Il est dans les rajeunissements.

On trouve ce mot estropié de sept ou huit manières : *nussoudor*, *milsouldor*, *nulsoldor*, *musador*, etc.

MANUSCRIT DE VENISE.

Bibliothèque S. Marc, codex Tiepolo, n° 4. — In-f° maximo sur vélin, à deux colonnes, chacune de cinquante vers; initiales coloriées, très-simples.

Ce volume contient quatre-vingt-dix-huit feuillets, remplis par deux poëmes sans titres. Le premier se termine au feuillet 68 recto. On lit au bas de la seconde colonne : EXPLICIT ROMANUS ASPREMONTIS. DEO GRACIAS ET TOTE CURIE CELESTI. AM. Il est divisé par chapitres en général fort courts, dont chacun a son titre tracé à l'encre rouge.

Le second poëme commence au folio 69; même main, mêmes conditions et dispositions matérielles, hormis la division par chapitres qui n'existe pas ici. Au bas de la seconde colonne du folio 98 verso, on lit : EXPLICIT LIBER TOCIUS ROMANI RONCIVALIS. DEO GRACIAS. AM.

Le roman d'*Aspremont* contient treize mille six cents vers.

Le roman de *Roncevaux* six mille.

Il n'y a dans tout le volume que deux miniatures, l'une dans la première initiale d'*Aspremont*, l'autre dans la première initiale de *Roncevaux*.

Dans la première, un vieillard couronné, vêtu d'un ample manteau rouge, impose les mains à un très-jeune homme également couronné et vêtu d'une cotte de mailles. Fond bleu; figures à trois quarts de hauteur : les pieds sont cachés.

Dans la seconde vignette, un vieillard couronné, en robe brune et manteau rouge étroit, une main levée, semble faire la leçon à un jeune homme vêtu militairement qui l'écoute la tête haute et les bras croisés sur la poitrine, dans l'attitude du respect et de l'attention.

Très-bonne écriture, le manuscrit paraît avoir été fait au milieu du XIVe siècle.

L'auteur du texte de Venise avait certainement sous les yeux la rédaction primitive de Theroulde, car il suit pas à pas le texte d'Oxford en des endroits où les textes rajeunis s'en écartent. On y remarque des lacunes, mais pas de ces digressions où s'égarent les rajeunisseurs. Cependant le texte de Venise compte six mille vers, tandis que celui d'Oxford ne dépasse pas quatre mille. Il faut expliquer cette différence.

La comparaison des deux textes m'a donné cette conviction, que le traducteur italien n'avait entre les mains qu'un original incomplet et mutilé. Supposons le texte de Venise partagé comme celui de mon édition : je trouve dans le premier chant de Venise soixante-cinq vers de moins que dans Oxford; dans le second, six vers de plus; dans le troisième, un excédant de deux cents vers répartis sur un ensemble de plus de onze cents.

Le quatrième chant est presque identique dans les deux manuscrits : celui de Venise ne présente qu'un excédant de onze vers sur un total de huit cent soixante-quatre.

Cette identité se poursuit pendant les deux cents premiers vers du dernier chant, mais ici on s'aperçoit que le terrain a manqué tout à coup. A l'endroit où Theroulde raconte la rentrée de Charlemagne en France et son arrivée devant Narbonne, le manuscrit s'arrêtait brusquement. Comment s'y est pris le traducteur pour achever son œuvre? Il va chercher dans un autre poëme le siége et l'assaut de Narbonne par Charlemagne. Charlemagne vainqueur offre le fief de Narbonne successivement à plusieurs de ses preux, lesquels le refusent, en sorte qu'il reste à Aimery :

E Aymerig remist en la cité.

Or toute cette narration, avec les mêmes détails, forme précisément le début du roman d'*Aimery de Narbonne.* Mais le texte d'*Aimery de Narbonne* que nous possédons à coup sûr n'est pas celui dont s'est aidé le traducteur italien. Existait-il alors une rédaction différente de la nôtre, ou bien ce récit a-t-il été puisé d'une autre source, par exemple dans le roman d'*Arnaud de Beaulande*, dont il ne nous reste aujourd'hui qu'une rédaction en prose? C'est une question que je ne suis pas en mesure de résoudre, mais j'ai pris soin de reproduire parmi les extraits un long fragment de cette partie du texte de Venise, afin de préparer aux savants un moyen d'investigation ou de reconnaissance, si le hasard faisait un jour passer sous leurs yeux l'original français égaré.

Après cet épisode, qui n'a guère moins de six cents vers et se termine au folio 91, première colonne du manuscrit, le traducteur demande le dénouement du poëme aux textes remaniés et paraphrasés. Il adopte, faute de mieux, un nouveau guide, et l'on peut suivre sa piste dans le manuscrit de Versailles 254^{21}, à partir de la page 277 de ce manuscrit et de la laisse qui commence :

La nuit y fut nostre empereres ber.

C'est l'épisode prodigieusement allongé de la belle Aude et le supplice de Ganelon, formant avec le siége de Narbonne un total de dix-huit cents vers. De là vient l'excédant du manuscrit de Venise sur celui d'Oxford.

Ainsi, à l'époque où l'Italie s'efforce de transporter chez elle nos romans épiques, c'est-à-dire dans le courant du XIVe siècle, les rajeunissements français du *Roland* existent,

sont connus, et l'on sait également combien le texte original est préférable à ces paraphrases modernes; mais ce texte primitif est déjà très-rare : le traducteur s'en procure un exemplaire défectueux, auquel il s'attache tant qu'il lui est possible, et dont il comble les lacunes par une interpolation et par des emprunts aux versions rajeunies. Que pouvait-il de plus? Apparemment rien. Voilà pour la contexture de l'ouvrage. Quant à l'idiome employé à cette translation, je laisse aux successeurs de Muratori, s'il en est, à en rechercher la formation, les causes et les règles, supposé qu'il y eût des règles. C'est un patois, pour mieux dire un baragouin moitié français, moitié italien, dont l'étrangeté se complique par celle d'une orthographe de cuisinière où chaque syllabe, peu s'en faut, exigerait un commentaire et une restitution. L'ennui de ce travail serait immense à prendre et à donner, et l'utilité en serait fort mince. Non pas que je ne regarde la version de Venise comme un monument très-curieux, soit isolément pris, soit comparativement; mais j'estime que cette curiosité peut être satisfaite à moins de frais que par la publication de six mille vers : les extraits que je donne y suffiront, j'espère, surtout si l'on veut les réunir à un autre extrait d'environ quatre cents vers inséré par M. Keller dans son *Romvart*. On aura de cette façon plus du sixième de l'œuvre totale.

La fidélité du traducteur vénitien au texte d'Oxford semble au premier coup d'œil devoir offrir à la critique d'abondantes ressources pour la restitution et l'interprétation des passages corrompus. Il n'en est rien; du moins faut-il rabattre beaucoup sur cet espoir, à cause des lacunes très-fréquentes, à cause des changements suggérés par l'envie de rimer, et sur-

tout, il faut le dire, parce que bien souvent le traducteur paraît n'avoir pas compris son original, et s'être borné à le calquer matériellement. J'ai pu néanmoins quelquefois tirer parti du manuscrit de Venise pour améliorer mon texte et pour l'éclaircir; en voici un des exemples les plus notables.

Le mot *canelius*, dans les textes rajeunis, est changé en *chevaliers* (manuscrit 7227^5) ou en *chamels* (manuscrit 254^{21}). Le texte de Venise donne une leçon bien plus rapprochée du texte primitif. Oxford :

Des *canelius* chevalcent environ.

Venise :

Dis *chanineis* çivalçent environ.

Évidemment le traducteur ne copiait pas cela sur les textes remaniés de Paris ni de Versailles. Comprenait-il encore, lui Vénitien, ce qu'évidemment ne comprenaient plus les rajeunisseurs français, le sens du mot *canelius?* a-t-il entendu le reproduire par cette forme *chanineis?* Pour ma part, je le crois, et puisque l'occasion s'en présente, je reviens sur les *canelius*, et je complète ma note sur V, 7.

Il me paraît hors de doute que *canelius* a deux sens : c'est un nom de peuple d'abord, ensuite c'est un nom commun. Dans le *Jeu de S. Nicolas*, les Canelius sont énumérés à côté des Achoparts.

De le terre prestre Jehan
Ne remaigne jusques al Coine;
D'Alixandre, de Babiloine,
Li Kenelieu, li Achopart,
Tout vegnent garni ceste part.
(*Théâtre du moyen âge*, p. 166.)

Quel peuple sont les Canelius? Les sujets du *Can*, les Tartares ou les Perses.

Ducange, sur le mot *Cham* ou *Can*, dit : « Appellatio per« quam usitata Persis et Tartaris, apud quos reges et prin« cipes etiam minorum gentium *chanes* dicuntur. Atque inde « filii principum *canoglani* vocantur. » Pour peu que le mot *canoglani* soit prononcé comme l'italien prononce *oglio*, *seraglio*, vous arrivez tout de suite à *canoliani* et à *canelius*. Et ce nom qui désignait les enfants des princes, a pu naturellement s'appliquer à leurs sujets.

Mais ce n'est plus la même acception dans les passages où il s'agit de canelius laïques : « la première est de canelius, « les lais, » de canelius prêchant ce sermon autour des images de leurs faux dieux :

> Qui par nos dieux velt aveir garison,
> Si 's prie e serve par grant afeccion.

Ici *canelius* me paraît venir non plus de *Can*, *Canoglani*, mais de *canela, canelarii,* et je m'en réfère à ma note sur V, 7.

Canelius n'est pas, il s'en faut, le seul exemple d'un mot sorti de deux origines très-diverses aboutissant à une forme unique. Discerner cette double origine, remonter les deux courants, c'est une des difficultés les plus délicates de la science étymologique : elle désole l'érudit qui s'obstine à tirer tout d'une même racine. Le mot *Monjoie*, par exemple, sur lequel on a dépensé tant d'érudition en pure perte, n'est obscur que parce qu'il peut se reporter à deux origines tout à fait distinctes. (Voyez ma note sur IV, 115.)

Le mot *abandon* est encore un de ceux qui déjouent de cette manière la sagacité de l'investigateur. Il sort, selon l'occurrence, de deux racines, *à bandon*, ou de trois, *à ban don*. Dans le premier cas, c'est un adverbe qui veut dire *avec effort*,

et sa racine est le verbe *bander;* dans le second cas, c'est un substantif, *don fait à ban,* à cri public, par conséquent notoire à tous, irrévocable, et cette acception nous reporte au verbe *banir,* le même que *publier.*

M. P. Paris [1] a voulu faire descendre le substantif *abandon* de l'ancien adverbe composé *à bandon.* Il s'y est donné beaucoup de peine, a longuement disserté, et je ne crois qu'il soit parvenu à se convaincre lui-même.

Dans les extraits suivants, je me suis attaché à reproduire le texte sans aucune tentative de restitution, soit du sens, soit de la mesure. Je ne me suis permis que d'y introduire une ponctuation et quelques lettres capitales où la nécessité m'en paraissait évidente. Les érudits pourront donc s'exercer sur ces fragments avec la même sûreté que s'ils avaient sous les yeux le manuscrit Tiepolo en propre original.

[1] *Essai d'un dictionnaire.*

CHANT Ier.

DÉBUT DU POËME.[1]

Chi voil oïr vere significance?
A san Donis ert une geste in France,
Cil ne sa ben qui parle l'escrit in çante;
N'en deit aler a pei çubler que çante,
Mais çivalçer mul e destreire de Rabie.
Des or començа li traïment de Gayne
E de Rollan, li nef de Çarle el mayne.

Çarle li reis nostre imperer de Françe
Set ans tut plens a estez in Spagne,
Çusqu'à la mer conquis la tere altagne:
Murs ne citez li ert remes in Spagne
Sol Saragoça, qui est une montagne;
Marsilion la tent cui damne Deu no ame,
Serve Apollin et a lui se reclame:
No po garir qui mal no li atagne.

Marsilion estoit in Saragoçe,

[1] Fol. 69 r°. Les sept premiers vers formant le préambule ne se trouvent pas dans Oxford, et paraissent l'ouvrage du traducteur italien. A cette époque, la mode était d'invoquer l'autorité des chroniques de S. Denis. La comparaison avec le texte d'Oxford ne commence donc qu'au huitième vers.

De sot une olive seit alaç all'ombre,
Inviron lui plu de .c. m. home,
Soura un peron de marmore si plure
E si apella som dux et soi conte:
« Oldi signor, qual peçe nos ingombre:
L'imperer si nos ven per confundre;
Consia me, segnor, com saçes home,
Garenta me da mort et da grante onte. »
No li ert pain che niente li responde,
Ma tut lor teste verso la tere imbroçe.

Blançardin est plus saçes çivaler,
Blança oit la barbe et lo vis cler,
De vassalaçe ert pro et bier,
Prodom est por son signor aider,
E dist al rei : « Ne vos deit esmaier;
Manda a Karlle, li orgoilos el fier,
Se del servisio e molt grant aimister;
Vu li donari ursi et lion et çincler,
Poi li donari palafroi et deistrier,
Sete cent kamul e mil astar priver;
Tant li donari del fin or esmerer
Ben en pora ses soldaer loer.
In cest pars ele set agni ester:
Ad Asia en Françe ben devra reparier;
Seguiri lui a festa san Micher,
Si receveri la Cristiana ler,
So hon seri per bem et per amer,
Trestuta Spagna tegniri da lu in fer.
S'el vole ostasi, e un le livrarer

O des o vinti, por lui afiancer,
De nostri infanti, filz de nostre muier.
Asa e meio chi perda lor cer
Che nui siamo for de Spagna çeter,
Ne nui siamo conduti a mendiger. »
Paĩn responde : « Ben el da otrier ! »

(Voir la suite dans *Romvart*, p. 13.)

CHANT III.

MORT DE ROLAND.[1]

Rollant s'en torne par li camp tut sol;
Cerche li vales e si cerche li mon :
Si oit trové Yvoires e Yvon,
Trovent Gerin, Gerer ses conpagnon,
Si ait trové Inciler li gascon,
Pois oit trové Berençer e Astolf;
Si ait trové Anseis e Sanson,
Insenble cels Girad da Rusilon;
Pois les enporta .iiij. e un baron,
Jusques Trepin li est venu in conton.
Li arcivesques n'in poit muer non plor,
Leveit sa man fait sa benedicion,
Apres li dist : « Si mar fustes baron !
Totes vos arme abia Deo glorios,

[1] Fol. 86 v°, col. 1. — Cf. *Roland*, III, 747.

In paradis li mete in santos flors!
La mia mort molt m'est angosos:
Çamai ne veera Carles l'inperaors! »

Li cont Rollant vait li camp recercher:
De sot un pin e foluç e ramer
Si oit trové ses compagnon Oliver,
Alquant de cels qui vont li cel albus,
Ço dist la geste e çil qui il camp fus,
Li ber san Guielmo per cui Deo fait virtus.
Intre ses braç soef l'oit imbracer,
Avant chel poit jusques Turpin s'en ve,
Sor un escu pres les altres l'ot colçer,
Oi mais començe li dol e li peçer.
Ço dist Rollant: « Bel compagnon Oliver,
Vos fustes filz al pro cont Rainer,
Chi tint la marche de Çenevra sor la mer.
Per aste françer e per scu peçoier,
E per uberg romper et desmaier,
E per frans hon tenir e consciler
In nulle terre ne fu tel çivaler! »
Rollant veit mort ses compag e ses per;
De dol qu'il oit si començe a plurer,
In son visaçe il est discolorer,
Non poit muer a terra caï pasmer.
Dist l'arcivesques : « Tan mar fustes vos ber! »

Li arcivesques quant vit pasmé Rollant,
Donc oit tel dol unques ne noit si grant!
Il tent ses man si oit pris l'olifant,

In Roncivals a une aigue corant,
Aler li volt por doner boir a Rollant,
Tant s'esforça qu'il se mist in estant,
Molt petit pas se trainent per li camp,
Ne oit vertu, tant oit perdu del sang!
Ainz qu'il alast un arpant del çanpt,
I falt li cors, si est çaü avant;
La sue mort li vait molt angosant!
L'arme s'en part que n'i oit plus del tamp;
Deus en la porte il sen sant Abraan.

Li cont Rollant reveint de pasmeson,
Sor l'erbe verde contra ses compagnon,
La veit çasir li nobele baron,
Jontes ses mais ambedos contre mon,
Si preit Deus che paradis li don.
Mort est Turpin in servixio de Çarlon,
Per grant batailes e per gent sermon,
Contra paiens tut temps fu fer hon,
Deus li otrio e saint benedicion!

Quando Rollant vid l'arcivesques mort,
Senz Oliver, nue mais n'ot si grant dol,
E dist un mot qui destrençe li cort:
« Çarle de França çivala cum il pot:
In Roncivals daumage i ait des not;
Li reis Marsilio a sa iat perdu desot,
Contra un des nos ben .xl. mort. »

Quand vid Rollant l'arcivesques a la tere,

Fors de son cors vid gessir la buelle,
E de sor la front vit bullir la cervelle,
De sur ses piç entre les dous mamelle,
Vit tenir junt ambedos ses man belle,
Si dolcemente le comencete a plandre.
« Ai! gentils hon, vasal de bon aire,
Umels et daulç! glorios celeste,
Jameis ne ert hon plus volunter te serve!
Dales apostoli ne fu meis tel profete,
Pur lei tenir, pur Crestienté atraire,
In la tue arme n'ai duel ne sofreite :
De paradis te seit le porte averte! » (*sic.*)

Quand Rollant vit che la mort molt l'apresse,
Per les aureilles li salt fors la cervelle,
Sempres se comande a Deu patre celeste,
E ses meessme a l'angle Gabrielle;
Tint l'olifant, che reproçe non sie,
E Durindal sa spee in l'altre maine.
Plu c'arballeste non poit trair un carelle,
Devers de Spagne s'en vait en un gariete,
Amont un poi desus dous arbes belle
Quatre perons i a de mabre fiere;
Sor l'erba verde la est colcé tot dreit,
Si se pasmet, che sa fin li apresse.

Alti son li poi e molt son grande li abre!
Quatre peron i ait luxant de marbre,
Sor l'erba verde li cons Rollant se pasme,
Un Saracin tutes or lu regarde,

Il se fait mort, si ças intre li altre;
Sanglent aveit son cors et son visaçe,
Grant est e fort, si ait grant vasalaçe,
Por son orgoil si pensoit mortel raçe:
In peç se driçe, del corer si s'aaste,
A Rollant sasist e son cors ses arme,
E dist un mot : « Vencu est li nef Çarle!
E ceste spee la portarai en Rabie! »
Prist ella in ses pung, a Rollant tira sa barbe.
Da pasmason li cont Rollant reparie.

Rollant sentint che sa spea li est tolt,
Avres les oilz si li a dit un mot:
« Men esiant, tu n'es mie des not? »
Tint l'olifant, unques perder nel volt,
Desor li elme li donet un tel colp,
Froissez la teste, li cervel e les os,
Ambedos les oilz del cef li bute fors,
Devant ses peiz chi li stratorne mors.
Apres li dist : « Culver, cum fustes si ols
Qui me sasis a drit ne a tort?
Ne l' oldira hon dir no ne tegna per fol!
Fendus en est li cristal et les os! »

Quand vit Rollant che la mort fort l'argue,
Sor pieç se driçe, quant il poit se vertue,
De son visaçe a la collor perdue,
Tint Durindarda sa spee tote nue.
De davanti lui a une pire brune;
Douls culs il fert per dol et per rancure :

« Deus! dist li cont, sancte Marie, aiue!
Ay, Durindar, de si bon açer fusse!
Quant me part de vost n'en ais mais cure.
Tantes batailes çampalles en ai vencue,
E tantes teres par vos ai combatue,
Che Çarles tint a la barbe çanue!
Hom chi te porti por altres non fue!
A mon vivant no me fustes tollue;
Tant bon vasals tot temp vos a tenue!
Ja n'iert mais tel in Françe la selue! »

Rollant i fert al peron de Sardegne,
E toleit l'acer ne brisi ne no graine.
Quand vid li cont ne la poit mie frandre.
Si dolcement la començoit a plandre :
« Ay! Durindar, cu[m] es clere et blance!
Contra sol cil si relust e reflambe!
Quant Karlo stolit in la vals de Muraine,
Deus dal cel la tramist par un angle
Donet la spea ad un cont catanie;
Donet la mei li bon roi Karle el maine,
E o li conquis e Proençe e Geraine;
Si li conquis Ponto e Alamaine,
E Lombardie e trestote Romaine,
Melf e Palermes, Obrie e Ormuraine;
Si li conquis Ysorie e Irlande,
E Ingeltere, Sinoples et Garmarse;
Si li conquis Pallune e Navare,
Pois li conquis la gran cité de Laçare;
Si li conquis tot Sansogne la larçe,

Constantinople qu'il tint en son damage,
E Normandie e trestute Bulgraçe;
Trebut li mande Babilonie e Alexandre,
Tire e Sidonie, Indes e Damiaçe;
Dal roi de Meche li vient li travage,
Conavis e Naypain par tere strançe.
Por ceste spee ait grant dol e pesançe:
Mielz voil morir che tre païns remagne.
Deus glorios, nó lasser oni Françe! »

Rollant en fiert a une piere bixe,
Ços en abat quant il noit prise;
La spea ert bone ne fraite ne mal mise,
Incontra lo cel a mont ert resallie.
Quant li cons ne la pot françer mie,
Molt doucement il dist a lu meisme:
« Ay! Durindar, cum es bona e santisme!
In lorié pom aseç oit de reliquie,
Un dent sant Pere, del sant Bascillie,
E des çavels mon signor saint Donixe,
Des vestiment sancte Marie virgine.
Is n'est droit che paiens t'abie mie:
De Cristiens deit estre in delivre,
In dolce France en ait feit gran servise!
Tantes batailes çamples en ai finie,
E tantes teres per força n'ai conquise
Che Karle teit a la barbe florie!
Li empereur en este e ber e riçe!
Hom qui te porti non face coardie!
Deus, no lasser che Françà seit onie! »

Quant Rollant vid che la mort l'entroprant,
Jus de la testa sur li cors li desant,
Desuz un pin est aleç corant,
Sur l'erbe verde si se colçe cassant,
Desor lui se mist sa spea e l'olifant,
Tornet son cef vers Espagne la grant,
Che Çarlo die estrote sa çant,
Li gentils cans, qu'il seit mort combatant.
Il bat soa colpe, si trait Deus a garant,
Por ses pecieç ver Deus tend ses mant.

Quant vid Rollant de so temp n'i a plu,
Devers Espagne cist in un poi agu,
A son pung destre ait ses pieç batu :
« Deus miserere, per la toa vertu
De mes peçieç, de gran e de menu,
Che eo ai fait des ore que neç fu
Jusque ces jors que ci sui conseu. »
Son destre mans vers Deus a tendu,
L'angle del cel est a lui descendu.

Li cont Rollant se cist desot un pin,
De tantes çoses a remenbre li prist :
De França dolçe et des homes de son loy,
E de ses oncles Ka. maine chel nori,
De Françeis dond il estes fi ;
N'en poit muer n'en plur e n'en sospir ;
Mais si meesme n'en volt metre in oblie,
Clameit sa colp, preioit Deo merci :
« Vere pater ne que unque no menti,

Santo Laçaro da mort resurexi,
Li trois enfant qui el fog furent mi,
Sante Marie ses pecie demeti,
Enz en la croice por nos volis mori,
Al terço jors resusitas tot vi,
Gardeç me l'arme, che non seit inpeie! »
Por ses pecieç che en sa vie fi
Son destre grant vers Deu enprist ofri;
Desuç son bras el tint son elme enclin,
Jontes ses mais est allé sa fin;
Deus li tramist li angle cherubin,
E santo Michael de la mere del perin;
Insenble cels saint Gabriel li vin,
L'arme del cont enport en paradis!

CHANT V.[1]

Grant e l'ost e le bosine sone,
Païn civalce a guisa de prodome.

Li amiré molt par saçes hon,
Davant lui fa porter son dragon,
E lo stendart e Trivigant e Machon,
E li emage d'Apollin lo fellon.
Dis chanineis çivalçent environ,

[1] Fol. 86 r°. Cf. *Roland*, V, 1.

A molt grant voxe si escrie un sermon :
« Chi per nostro Deo vol aver garixon,
Si pregi e aduri per grant afflicion. »
Paīņ abosa lur cef e lur menton,
Soi elmi cler li getent grant flambon,
Dis li François : « Tut li mureç, gluton !
De vos sera ancho mala confusion.
Lo nostro Deo, garentis Çarlon !
Questa bataia trop ben la vinciron ! »

Li amiré e de molt grant savi !
El s'inapella so fio e li dui ri :
« Segnur baron, davanti çivalçari,
E me compagni tuti li guiari;
Ma di miori voio retinir tri,
L'une de Tuscli e l'altro d'Orchani,
E la terça de Gaiçant e Clenti;
Qui de Ociant vegnera apres mi :
Si çostrarem a Çarlo e a Franchi !
Li enperer, s'el se combat a mi,
De souvra lo buste la testa perderi;
Tut sie fello si altro drito ne avri ! »

Grant e li ost e le compagne belle;
Entre lur ne je ne poi ne val ne terre,
Silve ne boscho, ascose ne po esser,
Bien s'entreven per une plane vie.
Dis Ballugant : « La mia gent averse,
Car çivalce por la bataia quere ! »
L'insegne porti Alboin d'Oliferne;

Pain escrie, Preciosa n'apelle.
Dis li François : « De vos si ancho grand perde ! »
Molt altament Monçoia renovelle.
Li enperer fa soner son graille
E l'olifant che tuti lo reclame.
Dis li paīn : « La gent Çarlon e belle !
Bataia avremo e dura e pesme ! »

Grant e la plaine e large la contrea ;
Molt e grant ost che illi asenbla !
Luxe qui elmi a peire d'or gemea,
E quilli escuç, e quelle ensegne formea ;
Septe millia graili en sona a la menea ;
Dii olifanti ne vos ne molt clera !
Li amiré Ballugant si apella son frera,
Ço e Çahrebels, le roi de Florentera,
Il tint la terra entresques val Sevrea.

LE SIÉGE DE NARBONNE.

(ÉPISODE INTERPOLÉ[1].)

Çarlo çivalça a la barba florie,
Guarda sor dextra, oit Nerbona scosie :
« Deo, dist li roi, Dama sancte Marie,
Com a nom çella villa, ch' e si ben stablie? »

[1] Fol. 88 r°, 2ᵉ col.

Respont li dux Naimo : « No vel çellarai mie :
Nerbona a nom, pain la ten in bailie
Li roi Alfarrse, cui domene De mal die ! »

Nostro emperer a molt lo cor dolant :
« Jesu, dit el, pere omnipotant,
Che dovera faire nostra Francesca çant,
Se sta cité dovra remanire a tant? »
— « Droit emperer, ço li dis li dux Naim,
Se fari per me sen sera siance grant :
Fai vostro prego cum la Francesca çant
De bon coraço a Jesu terarant,
Forsi plaira a Deo omnipotant,
Per lo dalmaço cham recevu tant,
In Rončival ver la païna çant!
Che fellun tornarave amant,
Ch'inver François no se pora defant. »

Nostre emperer se mis ver tere inclin,
E li vecli hoi e li çovini meschin,
Davant tere li cont Pallatin
Sovra tuti li altri. Ora li fil Pipin :
« Jesu, dit el, cum tue voire devin,
La noit feis le ciel e lo serin,
E mer e terra jusquez a Marmorin,
E convertis san Pol e san Fermin,
Et eo sum vestre, sire, jusques a la fin,
Rendi daumage sovra la çent de put lin,
Che nostri François non tornent a declin ! »
Jesu li mada li angle cherubin :

« Droit emperer, no te doter de rin,
Che Deo fara alquant de ton plaxin. »

Çarle li rois retorna in oraison,
E prega Deo li rois de tot li mon :
« Ber, qui venist au seicle per durer passion,
Del munimento susitas san Laçaron,
Santo Daniel garisti dau lion,
E santo Jonas del ventre del peison,
Sainta Susana garisti del fals nom,
Les trois enfant del fou e del callon,
Filz Israel de mais de Faraon,
La mer vargast a guisa de peon,
Che no i avist barçe ne dormon,
A Longin feist veras pardon,
Dal dextro la chel vols ferir a bandon,
De la lança el costé que de voir la savon :
Sangue e aqua li vint sor li menton;
Il s'en tocha les oilz, si oit luminaxon;
Il clama soa colpa, tu li fis veres pardon,
Si verament cum tu fus Deo e hom,
Si me mandai dal cel e aer e sulipion,
Sovra Nerbona descenda a tel bandon
Ch'avra le porte faça runer li mur,
François la prenda sença demoirason,
Che no li perda çivaler ne peon! »

Deo ama Carlo e olde le soe voxe,
Quel çorno li manda aher e solibione,
E un aure, e un si fort deluvione

Che da mille parte faxea runer le mure.
Quand li temps est remes, François prendent li arme,
Vient a Nerbona, entra perme le porte,
Ocient les homes a lor espee nue,
Brusa les femes, les enfant ont trençé;
Presa fo Nerbona sença plus delaé;
Li emperer no li perde peon ne çivallé.

Nostro emperer monta il palais major,
In la sala grant dal temps ancienor;
Apres lui de França li contor,
De França dolce lo bernaço e la flor,
Nostro emperer ja a apella per amor :
« Franchi çivaler, dist li nostro empereor,
Entro nos çivaler un dux o un contor,
Dux ni chatanio ni hom de tel vigor,
Che voia Nerbona tenir e tut l'onor?
Servir gena dexe millia barun. »
Deo no fe quel ch'a l'imperer respon;
Tut in lo palais i tent li cef inbron,
Tuti la çuça a fou e a carbon :
« Mal fou arda Nerbona! »

Quant l'imperer vid soa baronia,
Ni ben ni mal nus hom li respondia :
Li emperer parla a la çeres ardia :
« Trai vos avanti, Riçardo de Normandia;
Prendi Nerbona, volunter ve l'otria,
Servir vena çivaler .xx. millia. »
— « Bon rois, dist-il, vos parlé de folia!

.xvij. anni est che non fu in Lormandia;
Guera me fa una gent de Saracinia,
Tol me mie terre, mie çastelle e ma villa,
Ad altri la dona, bon roi, che no la vo mia :
Mal fou arda Nerbona ! »

Nostro emperer cuita de dol racer;
Avançi guarda, si comença a parler :
« Veneç avant, sire Dainois Uger;
Vos estes molt pro e vaillant çivaler,
Meior de vos non po armes porter,
De grant domaçe no se de hom trop trister,
Ne de la grant alegreça no se de trop exalter.
Fetes les somers ai albergi chacer,
Poi doneç Nerbona a un d'isti çivaler;
In dolçe França pois penson del aler. »
— « Deo! dist li rois, a cui la doe doner?
A fou et a çarbon la oldo tutor çuçer,
Ben conos ch'el e mort de França lo berner,
Rollant li cont e li marchis Oliver! »

Atant vint Gaine, il cuvert licer;
Vint al roi si l' prist a apeller :
« Santissimo roi, inver mi entender;
Faites moi condur in França la contrer,
Tuto l bernaço vos fareç asembler,
Dous cavas bravi vus fareç atrover,
Dous damoseus fareç desor monter,
A l'un et a l'altro me fareç ben liger,
Por tuta Cristenté puis me fareç trainer.

Quant la gens me veront, si aura demander,
Les Enfrançi respondra : El est Gaino li licer,
Che vende al roi Marxillio Rollant e Oliver,
Trepin de Raina e tuti li doç per,
E li .xx. m. ch' au port furent lasser.
Quant me vèra eo oiro mon arma blastemer,
A fou et a çarbon tuti m'aura çuçer,
E in tel guisa si vos poreç vençer. »
Por ço dist li traite ch'el voria li roi insigner :
« Deus! dist li roi, ne vos conven parler :
Cil mal e altro vos convendra indurer. »

Li enperer sus el palaxio montava,
Apresso lui lo bernaço de França,
Li enperer a parlé sens dotança :
« Traeç vos avanti, Arnaldo de Bellanda;
Prendi Nerbona, che vos la do en guarda. »

— « Bon rois, dist-il, vos parlé de niant;
Des e set anz e che no fu en Belant :
Guera me fa una païna çant,
Prendent mes teres, mes villes vont ardant.
Altrui la done, bon roi, miga no la domant!
Fous gresses arda Nerbona el paesant! »
Quant si oit dit, porpensé fu atant.

« Droit enperer, dis li cons Arnald,
El me renenbra li çorni e e li tanp
Quant e me parti da ma cité de Bellant,
E li lassai un moult petit enfant,

Aimeriget oit nom a son baptiçamant,
Tres anni avea e du mois plus avant,
S'il fust vif, por Deo omnipotant,
Oroit .xx. anz e compli e passant;
Hui mes puet il ben honor de terra prant:
Por lui la prendo, droit enperer poissant. »
— « Prendeç, ço dist li roi, per un tel convenant
Servir lina .x.^{m} combatant,
Jusqu'a set anz e compli e passant,
Guarnironlla d'Epans e de Provant,
No ert mais jor trestuti mon vivant,
Se de lui vederai çivaler ne serjant,
Por nul besogno che mester li soit grant,
Chel nol secora a cento millia combatant. »
El ber Arnaldo si oit porpris lo gant.

Dist l'emperer : « Chi alira por l'enfant? »
— « Jeo alirai, ço dis li ber Arnalt. »
— « Si farez, ço dit li roi, per un tel convenant
No menari avec vos çivaler ne servant,
Plu d'una noit no fari albergant. »
— « O mort o vif qui ne vereç in presant. »
— « O gentil cont, dist li emperer puissant,
Quant ireç por Paris la grant,
Le dames e le polçeles vos alira domandant,
Demandra vos por Deo omnipotante :
O est Carlo li emperer puisant,
Et Oliver, li palatin Rollant,
Trepin de Raina e i altri conbatant?
O bel cont, menti li! no li dites voirmant!

Dites que grant çoia a l'imperer pussant,
A Pentecoste nos sereç tut a chaxa retornant.»
Dist li cons : «Vos parlé de niant :
Mençoner non fu dun Garim li combatant,
No sera le fil, por Deo omnipotant!
Sel me domandara les dames de Françа,
E li diro, bel sire, tot le destorbamant :
Mort e Oliver e li pallatin Rollant,
Trepin de Raine e i 'altri combatant;
No fu tel dol el rigname de França.»
—«Bel cont, di li roi, fari vostre talant;
Pur çivalçé; a Jesu vos comant
Por tel bel filz querere!»

Conçé purprende hu mes li ber Arnalt;
Esse de Nerbona; no se oblia nient.
Passa san mois e Oblio e Astant,
Jusqu'a Parise no fe demoramant.
Çalie asemble ben .iij.$^{m.}$ dame possant,
De le mior de riame de França,
Per le novelle saver de tot part,
Savoir novelles de l'imperer puissant.
Les dames vid li cont çivalçer bellamant;
Tut chamufe de porter lo garnimant;
Contra lui venent arasoner li primant,
Pormi la reine purprendre l'alferant:
«Oi, çentil cont, çivalçe bellamant:
Dites nos novelles de l'imperer puissant.
O est Oliver e li cont Rollant,
Trepin de Raina e i altri combatant?

Dis qui en mort, nos n'i saveç quant;
Dites, bel sire, non menteç de niant. »
— « Jel le vos dirai, ço dit li cont Arnalt :
Mort est Oliver e le palatin Rollant,
Trepin de Raina e li doçe combatant,
E .xx.$^{m.}$ che fo al port passant;
Gaino les vende por or e por arçant
Au roi Marsillio a Roncival al camp. »
Les dames quant l'intendet font li dol si grant
Tel mai non fu in le seigle vivant :
Trahent lor cavelis e l'atent lor pal,
In terra chaent lor pelle de mar,
Les bindes de la sea derompent e destant.
De mes pasmer caïr in tut part.
Li cont esguarda, vid le dolor si grant,
Ne pot muer d'ambedous les oilz non planç,
El est de Paris que il n'i beit ne mang.
Hui mes çivalça tot sol li cont Arnald,
Per le çamin ver la cité de Bellant,
Por son bel filz querere.

Li cont Arnald çivalça tut sol par la stree,
Tut le jor e la noit aduree,
Deçi qu'al jor e la noit aduree.
Pres de Bellanda a la cité loxee,
Au verger a una selva ramee.
Aimeriget fu par maitin levee;
Ses damoseus oit a sei amanee,
Vint a paicer au grant verger ramee,
Al chief dou bois a un cerf trovee,

Prende la caça e molt ben l'a sequee,
Li cerf fuçe, a la testa levee,
Brachi e seus li feit tel resonee
Rota ne viola non voris escoltee.
Li cerf vit venir li cont par la çaree;
Quant li cerf vit, si a la voia lasee,
Par un senter tient la silva ramee;
Aimeriget no l'a pas obliee,
An le seguit sor le mul anfeltree,
Tint la busine, al menton l'a tornee,
Segue sa caça, a li chien confortee,
Vi tel Arnaldo, da lunçi l'a regardee:
« Deus! dist Arnald, pere che me feist nee,
Cum beus enfant e com e ben formee!
E ben segue sa chaça e ben l'a confortee!
Char plaist a Jesu, li roi de majestee,
Chel fos Aimerig, li dolce fiol mee!
Chi ch'el se sia a Deo soit comandé:
S'el aura vita, el sera pro asee. »

Cet épisode se continue jusqu'au folio 91 recto, col. 1re. Voici les derniers vers:

In dolce Françe reparia l'emperer;
Ja le son cors no sera repolsé
Tant ch'el no sia de Gainelon vengé,
Et Aymerig remist in la cité.

Le couplet suivant commence:

Carle maine par maitin su lever;

et correspond au texte de Versailles 254^{21}, p. 278:

Quant Karles vit au maitin ajorner.

C'est à partir d'ici que le manuscrit de Venise suit le texte rajeuni du

manuscrit de Versailles très-exactement, sauf quelques lacunes insignifiantes et les changements nécessités par la rime. A l'épisode du siége de Narbonne succède l'épisode prolixe et diffus de la belle Aude; le duel entre Pinabel et Thierry; le conseil des barons présidé par Charlemagne, délibérant sur le choix du supplice de Ganelon; enfin la description même de ce supplice, par laquelle se termine l'ouvrage, et par où nous terminerons également ces extraits.

SUPPLICE DE GANELON.[1]

« E segnur, dist Carlo, franchi civaler lial,
Li jugement sunt tut por ingual,
E cestui prendrons[2], chi ni so un plus mal.
Aleç monter, me baron e me vasal,
E tenseç la fors in cel plain aval;
Iluec verons sempres son batistal. »

Voici, pour aider à la comparaison du texte, le passage correspondant à celui-ci dans le manuscrit de Versailles[3].

« Segnor, dist Karles, franc chevalier loial,
Ci jugement soient tot parigal :
Cestui prendrons, car je n'i voi plus mal.
Or i parra qui a tirant chival.
Alez monter, mi duc et mi vassal.
Issons nous en la fors en cel igal,
Se li ferons son juise mortal;
De son servise recevra batistal. »

[1] Fol. 98 verso, col. 2.

[2] *Cestui*, c'est-à-dire l'avis de Naymes, qui opinait pour l'écartèlement.

[3] Bibl. nat. 254^{21}, p. 366.

Li traitor oit pris sargent e seneschal,
Fors de la ville isent e li bon e li mal.

Li baron montent, si font li band crier,
E li roi Carlo munte sor un mul afeltrer;
E li borgois s'en isent, que molt l'ont desirer;
E li aloi autres ont Gaine de la carcer jeter,
Fors de la ville moinent li traitor desirer,
E li quatre çivals sont iluec aprester,
Si oit desor chascuns un pautoner monter;
Gainellon ont as choes bien ligé e serer,
In poi de termes l'ont in quatro part desmembrer,
E pois les ont as forches incontra monte lever,

Guenelon prenent prevost et seneschal,
Fors de la ville lo menent comunal.

Li baron montent si ont le cri levé;
Karles meismes sor un mulet monté
Et le borzois qui molt l'ont desiré.
Chascuns fait joie, (les dames a lor tré)
De la venjance lor signor naturé.
Ganelon ont de la vile jeté,
Fors de la presse en sont aval alé;
Iloques sont li chival aprestè
Per cel marché qe Ganes ot achevé;
Sor chascun ot un pautoner monté,
Lo traïtor ont as coes bien noé,
Molt durement et lié et serré.
Li pautoner furent tot enragé,
Chascuns fiert bien son cheval abrivé,
Trestot ont Guenes destruit et devoré,
En poi de terme l'ont tot deciplinè;
A la persone li ont toz escrié :

E .xxx. di mior ses parent de son regner
Che per lor no ert mais fellonie penser.

« Baron, dist Carlo, or ai quant je voil
Quant cullu ai destrut qui m'a tollu l'orgoil,
Rollant e Oliver, per cui repolser soil,
Li doç per de Françe mist en si malle voil.
Por tant cum je mes nes ne verra mi oil!
Per lui conquis e Rome esi lalmaroil[1],
La asis a columbe oit l'escarboncles asoil,
Dont ben voit la crarete e li lusoil
Dous grant leues jusques la val de Sidoil. »

EXPLICIT LIBER TOCIUS ROMANI RONCIVALIS.
DEO GRA CI AS. AM.

« Cuvert traitor, or avez comparé
La traïson que vos avez mené,
La male foi que vos avez porté
As .XII. pers qi mort furent geté,
Et por le mal que vos avez pensé
Sera plus vil tot vostre parenté.
Tex n'en sot mot qi en a plus ploré! »

— « Baron, dist Karles, or ai quanque je vel
Quant cil est morz qi m'a tolu l'orguel,
Rolant le conte per che repouser suel,
Les .XII. pers a mis en mal esuel.
Tant com je vive nel vesrai mal itel!
Per els conquis je Rome, Valence et Morel,
Palerme lonz jusqu'el val de Siduel[2]. »

[1] *L'Almaroil* paraît une confusion de ces mots *la val Maroil*.
[2] Le manuscrit 7227^{5} s'arrête là aussi bien que le texte de Venise.

Quant Karlles fut en la sale montez,
Apres ice qe il fu retornez
De Guenellon qi si fu tormentez[1],
Toz ses barons a devant lui mandez,
Molt belement les a araisonez
Et doucement les a toz acolez;
Congé demandent et il lor a donez.
Le rois sospire, de Rollant s'est membrez;
Et cil s'en tornent s'avalent les degrez,
Et Charlle remest dolanz et abosmez.

De cest romein nus n'en seit plus chanter,
Cil vos beneie q'en la croiz fu penez
Et au terz jor de mort resuscitez.

DEO GRACIAS
AMEN.

EXPLICIT RONCIVALS
E DE R. E D'OLIVER
E DE AUDE.

[1] Voici comment l'édition de M. Bourdillon donne ces trois vers:

Quant Guenellon fu à dolor livrez,
Karlle meine est à Mont Loon tornez,
Sus en la salle el pales est montez.

Tout est de la même exactitude.

INDEX

HISTORIQUE ET PHILOLOGIQUE.

Le chiffre romain minuscule renvoie à l'Introduction; le chiffre arabe seul, à la page du volume. Deux chiffres, l'un romain majuscule, l'autre arabe : le premier marque le numéro du chant; le second, le numéro du vers auquel la note est attachée : il faut donc alors chercher dans les notes.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

P

Q

R

S

T

U

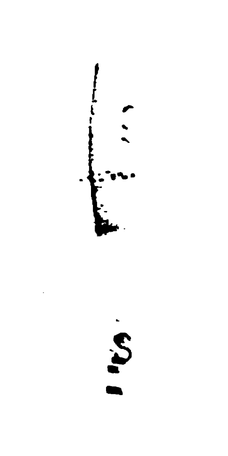
V

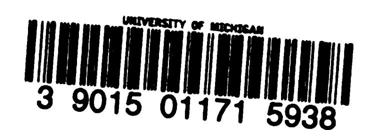
X

Y

Z

FIN DE L'INDEX.





DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARD

